1

N° 230.

—

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

SESSION DE 1846-1847.

COMPTE RENDU

DES

RECETTES ET DÉPENSES

DU ROYAUME

Pendant l'Année 1844,

RENFERMANT LE COMPTE DÉFINITIF DE L'EXERCICE 1842, LE 2me COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1843, LE 1er COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1844, LE COMPTE D'APUREMENT DE L'EXERCICE CLOS DE 1839, ET LE COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1841.



BRUXELLES,

IMPRIMERIE DE M. HAYEZ, RUE DE L'ORANGERIE, N° 16.

—

1847.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES.
Note explicative sur le compte général de l'Administration des Finances, pendant l'année 1844.	1—5
PREMIÈRE PARTIE.	
Compte rendu des recettes et dépenses du royaume, pendant l'année 1844	7—25
DEUXIÈME PARTIE.	
Note explicative sur le compte définitif de l'exercice 1842	27—39
Développement des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1842	40
Compte définitif rendu des recettes et dépenses de l'exercice 1842	41—45
Compte définitif des impôts et revenus publics de l'exercice 1842	47—131
Dépenses publiques, exercice 1842	133—189
État du solde au 31 décembre 1844	190
État de développement des sommes ordonnancées par le Trésor public, par suite du visa de la Cour des Comptes, et qui restent à payer dans les diverses provinces, sur la Dette publique et les divers Départements ministériels, à la clôture de l'exercice 1842.	191—263
Résultat général du Budget de l'exercice 1842, au 1er janvier 1845	265
Note comparative de la situation du second compte provisoire et de la situation définitive du Budget de l'exercice 1842	266
TROISIÈME PARTIE.	
Note explicative sur le second compte provisoire de l'exercice 1843.	269—277
Développement des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1843, par des lois spéciales.	278
Second compte provisoire des recettes et dépenses de l'exercice 1843	279—283
Compte des impôts et revenus publics de l'exercice 1843	285—361
Dépenses publiques, exercice 1843	363—423
État du solde au 31 décembre 1844	424
Résultat général du Budget de l'exercice 1843, au 1er janvier 1845.	425
Note comparative de la situation du premier compte provisoire et de la situation du second compte provisoire du Budget de l'exercice 1843	426
QUATRIÈME PARTIE.	
Note explicative sur le premier compte provisoire de l'exercice 1844	429—437
Développement des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1844, par des lois spéciales.	438
Premier compte provisoire rendu des recettes et dépenses de l'exercice 1844.	439—443
Compte des impôts et revenus publics, exercice 1844	445—479
Dépenses publiques, exercice 1844.	481—549
État du solde au 31 décembre 1844.	550

COMPTE DES BUDGETS.

PAGES.

Note sur le compte des Budgets des exercices 1842, 1843 et 1844. . . . . 553—557
État général de la situation des Budgets, en cours d'exécution, des exercices 1842, 1843 et 1844. 559—563
Situation financière des Budgets clos de 1830 *à* 1841.—Note explicative sur la situation financière des Budgets clos de 1830 à 1841 . . . . . 567—574
Tableau analytique des Budgets des exercices 1830 à 1841 inclusivement. . . . . 575—593
Comparaison des résultats des Budgets des recettes et dépenses, tels qu'ils ont été votés, avec les résultats de l'exécution de ces Budgets, suivant les comptes rendus pour le dernier trimestre de 1830 et les années 1831 à 1844 inclusivement . . . . . 594—595

COMPTE D'APUREMENT DE L'EXERCICE 1839.

Note sur le compte d'apurement de l'exercice 1839 . . . . . 599—600
Situation des créances restant à payer au 1er janvier 1845. . . . . 601—603
État de développement des sommes annulées définitivement, sur celles liquidées et ordonnancées, et ce par suite de la déchéance des créances à charge de l'État, à l'époque du 31 décembre 1844. 605—655

COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE.

Note sur le compte de la Dette publique pour l'exercice 1844 . . . . . 659—678
Situation, au 1er janvier 1845, de l'emploi des crédits accordés pour le payement des intérêts de la dette active 2 ½ p. %. . . . . 680—681
— du capital de l'emprunt de 100,800,000 francs, aux diverses époques d'échéance . . 682—683
— du fonds d'amortissement de cet emprunt . . . . . 684—685
— au 1er janvier 1845, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1842, 1843 et 1844 . . . . . 686—687
État de développement sur les bons du trésor émis et remboursés pendant l'année 1844 . . . 688—689
Situation, au 1er janvier 1845, des pensions inscrites . . . . . 690—691
— — des crédits accordés pour le payement des pensions . . . . 692—693
— — des rentes viagères. . . . . 694—695
— du capital de l'emprunt de 30 millions de francs, aux diverses époques d'échéance. . 696—697
— du fonds d'amortissement de cet emprunt . . . . . 698—699
— au 1er janvier 1845, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1842, 1843 et 1844. . . . . 700—701
— du capital de l'emprunt de 50,850,800 francs, aux diverses époques d'échéance . . 702—703
— du fonds d'amortissement de cet emprunt. . . . . 704—705
— au 1er janvier 1845, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1842, 1843 et 1844 . . . . . 706—707
— du capital de l'emprunt de 86,940,000 francs, à 5 p. %, aux diverses époques d'échéance. 708—709
— au 1er janvier 1845, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1842, 1843 et 1844 . . . . . 710—711
— du capital de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 cs (700,000 florins), pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers . . . . . 712—713
— du fonds d'amortissement de cet emprunt. . . . . 714—715
— au 1er janvier 1845, de l'emploi des crédits accordés aux Budgets des exercices 1842, 1843 et 1844. . . . . 716—717
— du capital de l'emprunt de fr. 28,621,718 40 cs, à 5 p. %, aux diverses époques d'échéance. 718—719
— au 1er janvier 1845, de l'emploi des crédits accordés aux Budgets des exercices 1842, 1843 et 1844. . . . . 720—721
Comparaison des résultats définitifs des Budgets des exercices 1842 et 1841 725
États comparatifs des contributions et revenus publics des exercices 1842 et 1841. . . . . 727—743
— par chapitres et articles, des dépenses des exercices 1842 et 1841. . . . . 745—795

NOTE EXPLICATIVE

SUR

LE COMPTE GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES

POUR L'ANNÉE 1844,

CONTENANT :

Le compte troisième et définitif de l'exercice 1842 ;
Le second compte provisoire de l'exercice 1843 ;
Le premier compte provisoire de l'exercice 1844,
Et le compte d'apurement de l'exercice clos de 1839.

Le compte général de l'administration des Finances, pour l'année 1844, rendu par le Ministre des Finances, expose les opérations relatives à la recette et à la dépense effectuées sur chacun des exercices en cours d'exécution de 1842, 1843 et 1844, pendant l'année 1844.

Ce compte se divise en quatre parties :

La première partie indique le solde actif au 31 décembre 1843 et comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées sur les exercices 1842 à 1844, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1844; elle offre en divers tableaux :

1° *Pour la recette :* les spécialités des revenus, les évaluations des produits d'après les Budgets des Voies et Moyens adoptés par les Chambres, les droits constatés et les revenus probables, les recouvrements opérés et la situation des restants à recouvrer ;

2° *Pour la dépense :* les crédits alloués aux Ministres par la loi, les dépenses visées et enregistrées à la Cour des Comptes et ordonnancées par le trésor, pendant l'année 1844, et les sommes qui restent à justifier au 1er janvier 1845 sur chacun des exercices 1842, 1843 et 1844.

La deuxième partie présente toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées sur l'exercice 1842, depuis le 1er janvier 1842 jusqu'au 1er janvier 1845.

La troisième partie présente toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées sur l'exercice 1843, depuis le 1er janvier 1843 jusqu'au 1er janvier 1845.

La quatrième partie présente toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées sur l'exercice 1844, depuis le 1er janvier 1844 jusqu'au 1er janvier 1845.

Pour la formation de ce compte, le Ministre des Finances a recours, pour la recette, aux états qui lui sont fournis chaque mois par les soins des chefs de chaque branche d'administration financière, et, pour la dépense, aux actes de décharge qui lui sont délivrés par la Cour des Comptes pour toutes les dépenses faites au profit des créanciers de l'État, d'après les spécialités des Budgets; les résultats de ces diverses opérations sont recueillis dans une comptabilité centrale qui sert de base au compte qu'on rend chaque année.

Les recettes et les payements effectués en 1844 sur les trois exercices en cours d'exécution, se résument ainsi qu'il suit :

RECETTES.

PRODUITS ORDINAIRES DES BUDGETS DES VOIES ET MOYENS.

Budget de l'exercice 1842. . . . . fr.	460,535 31	
-- — 1843.	3,757,353 61	
-- — 1844.	106,569,242 82	
		110,787,131 74

RESSOURCES EXTRAORDINAIRES DES BUDGETS.

Budget de l'exercice 1842. . . . . fr.	719,015 87	
— — 1843.	»	
— — 1844.	4,496,240 »	
		5,215,255 87
Total des recettes faites depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1844, sur les trois exercices en cours d'exécution, de 1842 à 1844. . fr.		116,002,387 61

PAYEMENTS.

PAYEMENTS SUR LES CRÉDITS DES BUDGETS.

Budget de l'exercice 1842. . . . . fr.	7,855,802 63	
— — 1843.	47,902,273 27	
-- — 1844.	44,557,769 64	
		100,295,845 54
A reporter. . . . . fr.		100,295,845 54

Report. . . . . fr.		100,295,845 54

PAYEMENTS SUR LES CRÉDITS POUR SERVICES SPÉCIAUX.

Budget de l'exercice 1842. . . . . fr.	8,469,750 77	
— — 1843.	»	
— — 1844.	»	
		8,469,750 77
Total des payements faits depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1844, sur les trois exercices en cours d'exécution, de 1842 à 1844. . fr.		108,765,596 31
Les recettes ayant été de		116,002,387 61
il en resulte que, pendant l'année 1844, les recettes ont dépassé les payements de . . . . . fr.		7,236,791 50

Savoir :

Le solde au 31 décembre 1843, d'après le compte rendu de cette année, était de . . . . . fr.		69,308,266 68
Le solde au 31 décembre 1844, d'après le compte actuel, est de . .		75,401,316 96
Différence. . . . . fr.		6,093,050 28

A ajouter à cette somme, par suite de modifications faites aux recettes et aux dépenses constatées par le compte précédent,

Savoir :

1° Le montant de la diminution opérée en 1844 sur les recettes de l'exercice 1843. . . . . fr.	220,125 95	
2° Le montant de la diminution d'actif sur le solde précité au 31 décembre 1843, résultant des causes développées à la suite de la récapitulation des recettes et payements de l'année 1844, page 20, ci	778,256 61	
3° Le montant d'une diminution comme ci-dessus, du chef de payements faits pendant la gestion 1844, à charge des excédants de crédits qui étaient compris dans le solde actif de l'exercice 1840, et lesquels crédits ont été alloués par la loi du 21 juin 1840 pour le chemin de fer et les routes pavées et ferrées (*voir* les développements à la suite de la récapitulation précitée page 22), ci. . . .	145,378 48	
		1,145,741 02
Somme égale. . . . . fr.		7,236,791 50

Après avoir résumé les recettes et les payements effectués pendant l'année 1844, sur les trois exercices en cours d'exécution, de 1842, 1843 et 1844, nous donnerons l'exposé des résultats généraux recueillis par l'administration des Finances, depuis l'époque de l'établissement du Gouvernement, afin de pouvoir apprécier dans son ensemble la situation réelle du trésor au 1er janvier 1845.

D'après le compte des exercices clos antérieurs à 1842, il existait au 1er janvier 1844 une insuffisance de ressources de . . . . . fr. 20,122,969 54

Sur les sommes allouées aux Ministres pour les payements à faire d'après les spécialités des Budgets des dépenses des exercices en cours d'exécution, de 1842, 1843 et 1844, il a été ordonnancé par le trésor,

Savoir :

Pour l'exercice 1842 :

Dépenses ordinaires . . . . fr.	106,094,914 71		
Travaux du chemin de fer, des routes pavées et ferrées, canaux, entrepôts, etc.	23,278,995 17	129,373,909	88
Pour l'exercice 1843		99,415,635	26
Pour l'exercice 1844		73,206,942	94
			301,996,488 08

Les recettes au 31 décembre 1844, sur les produits et revenus ordinaires et extraordinaires des Budgets des Voies et Moyens, s'étant élevés,

Savoir :

Sur l'exercice 1842 :

Recettes ordinaires . . . . fr.	104,358,497 10		
Produit de l'emprunt de francs 28,621,718 38 c[s], autorisé par la loi du 29 septembre 1842	29,250,000 »		
Produit d'une émission de bons du trésor autorisée par la loi du 26 juin 1842, pour les premiers travaux du canal de Zelzaete, et par la loi du 20 février 1844, pour la continuation de ces travaux	1,250,000 »		
		134,858,497	10

Sur l'exercice 1843 :

Recettes ordinaires	104,847,935 27		
Première moitié de la somme de 500,000 francs affectée par l'art. 3, § 2, de la loi du 18 juin 1836, n° 327, au payement à faire à la société concessionnaire de la Sambre canalisée, et tenue en reserve en exécution de l'art. 10, § 2, de la transaction du 15 avril 1835, approuvée par la loi du 26 septembre 1835	250,000 »		
		105,097,935	27
A reporter. . . fr.		239,956,432 37	322,119,457 62

Report. . . . fr.		239,956,432 37	322,119,457 62
Sur l'exercice 1844 :			
Recettes ordinaires	106,569,242 82		
Produit d'une émission de bons du trésor en vertu de la loi du 24 juillet 1844, n° 160, pour faire face aux dépenses autorisées pour les travaux du canal de la Campine.	1,110,000 »		
Excédant du produit de l'emprunt de 84,656,000 francs, autorisé par la loi du 22 mars 1844, n° 44, pour effectuer le rachat du capital de 80,000,000 de florins, à 2 1/2 p. %, dont il est fait mention au n° 7 de l'art. 63 du traité du 5 novembre 1842.	3,386,240 »		
		111,065,482 82	
Ensemble. . . . . fr.			351,021,915 19
Il y aurait au 1er janvier 1845 un excédant de ressources de . . . fr.			28,902,457 57
Mais comme il reste pour solder la présente gestion :			
1° A payer, d'une part :			
Sur l'exercice 1842. . . . . fr.		7,221,004 85	
— 1843.		11,086,390 55	
— 1844.		43,096,301 20	
Ensemble. . . . . fr.		61,403,696 56	
dont il faut retrancher le montant d'une économie présumée sur les crédits alloués aux Ministres, pour les dépenses des exercices précités de 1843 et 1844, de. .		5,150,000 »	
Reste à payer. . . . . fr.		56,253,696 56	
2° Et, d'autre part, à recevoir :			
Sur l'exercice 1843 . . . . fr.	697,996 22		
— 1844	4,295,191 33		
Ensemble. . . . . fr.		4,993,187 55	
En conséquence un excédant à payer de . . fr.			51,260,509 01
Il y aura, en définitive, au lieu d'un excédant de ressources de fr. 28,902,457 57 c, comme il est dit ci-dessus, un excédant de dépenses de . . . . . fr.			22,358,051 44

7

PREMIÈRE PARTIE.

COMPTE RENDU

Des Recettes et Dépenses

DU ROYAUME,

PENDANT L'ANNÉE 1844.

EXERCICE 1842.

Recette.

CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS.

ÉTATS A L'APPUI.	DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des CONTRIBUTIONS et revenus publics.	DROITS CONSTATÉS.
N° 1 litt. *A.*	*Impôts.*	Contributions directes	30,695,812 »	30,765,051 56
— *B.*		Douanes	10,598,000 »	11,471,587 41
— *C.*		Accises	19,405,500 »	18,474,956 49
— *D.*		Enregistrement, domaines et forêts	22,225,000 »	22,217,094 63
— *E.*		Recettes diverses (administration du trésor public)	84,000 »	86,928 77
— *F.*	*Péages.*	Domaines	4,910,000 »	4,806,007 54
— *G.*		Postes	3,280,000 »	3,158,114 18
— *H.*	*Capitaux et revenus.*	Travaux publics	7,700,000 »	7,458,774 29
— *I.*		Enregistrement, domaines et forêts	3,120,000 »	1,968,758 11
— *K.*		Administration du trésor public	1,628,000 »	1,601,852 25
— *L.*	*Remboursements.*	Contributions directes	74,000 »	57,905 87
— *M.*		Enregistrement, domaines et forêts	379,500 »	381,286 »
— *N.*		Administration du trésor public	1,805,000 »	1,952,402 »
			105,900,612 »	104,358,497 10

RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.

	Produit d'une émission de bons du trésor, autorisée par la loi du 26 juin 1842, pour les premiers travaux du canal de Zelzaete, et par la loi du 20 février 1844, pour la continuation de ces travaux	1,250,000 »	1,250,000 »
	Produit de l'emprunt autorisé par la loi du 29 septembre 1842, n° 827	29,250,000 »	29,250,000 »
N° 2.	Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*) versés en payement de prix de ventes de domaines	19,015 87	19,015 87
		30,519,015 87	30,519,015 87
	REPORT des totaux ci-dessus	105,900,612 »	104,358,497 10
		136,419,627 87	134,877,512 97

du Royaume, pendant l'année **1844.**

Solde actif au 31 décembre 1843			fr. 69,308,266 68
Savoir :			
Solde actif de l'exercice 1831	fr. 811,851 52		
— — 1834	187,736 80		
— — 1835	3,071,229 74		
— — 1836	3,104,144 45		
— — 1838	4,128,825 90		
— — 1840	10,979,855 53		
— — 1842	22,444,262 59		
— — 1843	57,055,014 58		
		103,582,892 09	
Solde passif de l'exercice 1830	fr. 1,478,947 45		
— — 1832	6,036,412 98		
— — 1833	3,846,661 02		
— — 1837	1,616,481 40		
— — 1839	8,020,584 10		
— — 1841	15,275,558 48		
		54,274,625 41	
		69,308,266 68	

DIFFÉRENCE		RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR LES REVENUS PUBLICS.						Reste à recouvrer au 1er janv. 1845, sur les droits constatés.
En moins de l'évaluation.	En plus de l'évaluation.	Pendant l'année 1842.	Diminution en 1843, sur les recettes constatées pendant 1842.	RESTE.	Pendant l'année 1843.	Pendant l'année 1844.	TOTAL.	
»	67,239 56	28,466,116 84	10 »	28,466,106 84	2,296,944 72	»	30,763,051 56	»
»	875,587 41	11,173,914 05	1,455 21	11,172,458 84	298,928 57	»	11,471,387 41	»
928,543 51	»	18,471,865 02	477 70	18,471,387 32	5,569 17	»	18,474,956 49	»
5,905 57	»	22,217,728 91	19,588 75	22,198,140 16	18,954 47	»	22,217,094 63	»
»	2,928 77	29,650 97	»	29,650 97	57,297 80	»	86,928 77	»
105,992 46	»	4,806,540 27	18,951 38	4,787,588 89	18,618 65	»	4,806,007 54	»
121,885 82	»	3,102,341 02	»	3,102,341 02	55,773 16	»	3,158,114 18	»
241,225 71	»	7,458,774 29	»	7,458,774 29	»	»	7,458,774 29	»
1,151,241 89	»	1,985,557 92	26,400 07	1,959,157 85	9,620 26	»	1,968,758 11	»
26,167 75	»	1,579,297 82	»	1,579,297 82	205,301 24	17,233 19	1,801,832 25	»
56,096 15	»	54,165 68	9 30	54,154 38	3,749 49	»	57,903 87	»
»	1,786 »	381,226 42	1,686 68	379,539 74	1,746 26	»	381,286 »	»
»	127,402 »	1,082,835 65	»	1,082,835 65	406,264 25	445,302 12	1,932,402 »	»
2,614,858 64	1,072,745 74	100,589,772 86	68,579 09	100,521,193 77	3,376,768 02	460,535 31	104,358,497 10	»
1,542,114 90								
»	»	»	»	»	550,000 »	700,000 »	1,250,000 »	»
»	»	10,545,750 »	»	10,545,750 »	18,706,250 »	»	29,250,000 »	»
»	»	»	»	»	»	19,015 87	19,015 87	»
»	»	10,545,750 »	»	10,545,750 »	19,256,250 »	719,015 87	30,519,015 87	»
1,542,114 90	»	100,589,772 86	68,579 09	100,521,193 77	3,376,768 02	460,535 31	104,358,497 10	»
1,542,114 90	»	111,135,522 86	68,579 09	111,064,943 77	22,633,018 02	1,179,551 18	134,877,512 97	»

Suite du COMPTE RENDU *des recettes et dépenses*

EXERCICE 1845.

SUITE DE LA *RECETTE*. — CONTRI

ÉTATS A L'APPUI.	DÉNOMINATION DES REVENUS.		ÉVALUATION des CONTRIBUTIONS et revenus publics	DROITS CONSTATÉS et REVENUS PROBABLES.
N° 1, litt. *A.*	*Impôts*	Contributions directes	30,614,581 »	30,881,691 63
— *B.*		Douanes	10,634,172 »	11,063,967 47
— *C.*		Accises	19,255,000 »	18,688,268 15
— *D.*		Enregistrement, domaines et forêts	25,059,500 »	20,196,109 02
— *E.*	*Péages*	Domaines	5,002,000 »	4,670,644 56
— *F.*		Postes	3,220,000 »	3,212,568 39
— *G.*	*Capitaux et revenus.*	Travaux publics	10,000,000 »	8,994,459 33
— *H.*		Enregistrement, domaines et forêts	4,134,000 »	4,075,807 42
— *I.*		Administration du trésor public.	1,607,000 »	1,680,934 82
— *K.*	*Remboursements.*	Contributions directes.	81,000 »	40,087 29
— *L.*		Enregistrement, domaines et forêts.	438,000 »	394,231 50
— *M.*		Administration du trésor public.	1,655.000 »	1,649,181 91
			109,680,053 »	105,545,931 49

RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.

Première moitié de la somme de 500,000 francs, affectée par l'art. 3, § 2, de la loi du 18 juin 1836, n° 527, au payement à faire à la société concessionnaire de la Sambre canalisée et tenue en réserve en exécution de l'art. 10, § 2, de la transaction du 15 avril 1835, approuvée par la loi du 26 septembre 1835.	250,000 »	250,000 »
	250,000 »	250,000 »
REPORT des totaux ci-dessus.	109,680,053 »	105,545,931 49
	109,930,053 »	105,795,931 49

du Royaume, pendant l'année 1844.

BUTIONS ET REVENUS PUBLICS.

DIFFÉRENCE		RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR LES REVENUS PUBLICS.					RESTE
En moins de L'ÉVALUATION.	En plus de L'ÉVALUATION.	Pendant L'ANNÉE 1843.	Diminution en 1844, sur les recettes constatées en 1843.	RESTE.	Pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	A recouvrer au 1er janv. 1845, sur les droits constatés.
»	267,310 63	28,461,818 30	540 77	28,461,277 53	2,420,414 10	30,881,691 63	»
»	429,795 47	10,966,038 75	154 85	10,965,883 90	98,085 57	11,063,967 47	»
566,731 85	»	18,684,401 11	4,315 13	18,680,085 98	8,182 17	18,688,268 15	»
2,863,590 98	»	20,196,442 »	35,249 86	20,161,192 14	34,916 88	20,196,109 02	»
351,335 44	»	4,670,304 55	24,416 61	4,645,887 94	24,756 62	4,670,644 56	»
7,451 61	»	3,159,524 83	»	3,159,524 83	53,043 56	3,212,568 39	»
1,005,560 67	»	8,939,284 17	»	8,939,284 17	55,155 16	8,994,439 33	»
60,192 58	»	4,095,414 89	153,310 80	3,942,104 09	131,703 33	4,073,807 42	»
»	75,954 82	1,161,650 88	»	1,161,650 88	383,414 82	1,545,065 70	155,869 12
40,912 71	»	36,050 68	»	36,050 68	4,036 61	40,087 29	»
43,768 50	»	393,761 33	2,137 91	391,623 42	2,608 08	394,231 50	»
»	14,181 91	546,016 10	»	546,016 10	541,038 71	1,087,054 81	562,127 10
4,919,544 34	785,222 83	101,310,707 59	220,125 93	101,090,581 66	3,757,353 61	104,847,935 27	697,996 22
4,134,121 51							
»	»	250,000 »	»	250,000 »	»	250,000 »	»
»	»	250,000 »	»	250,000 »	»	250,000 »	»
4,134,121 51	»	101,310,707 59	220,125 93	101,090,581 66	3,757,353 61	104,847,935 27	697,996 22
4,134,121 51	»	101,560,707 59	220,125 93	101,340,581 66	3,757,353 61	105,097,935 27	697,996 22

Suite du COMPTE RENDU *des recettes et dépenses*

EXERCICE 1844.

SUITE DE LA *RECETTE.* — CONTRI

ÉTATS A L'APPUI.	DÉNOMINATION DES REVENUS.	
N° 1, litt. *A.*	*Impôts*	Contributions directes
— *B.*		Douanes
— *C.*		Accises
— *D.*		Enregistrement, domaines et forêts
— *E.*	*Péages*	Domaines
— *F.*		Postes
— *G.*	*Capitaux et revenus*	Travaux publics
— *H.*		Enregistrement, domaines et forêts
— *I.*		Administration du trésor public
— *K.*	*Remboursements*	Contributions directes.
— *L.*		Enregistrement, domaines et forêts
— *M.*		Administration du trésor public.

RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.

Produit d'une émission de bons du trésor en vertu de la loi du 24 juillet 1844, n° 160, pour faire face aux dépenses autorisées pour les travaux du canal de la Campine . . . . . .

Excédant du produit de l'emprunt de 84,656,000 francs, autorisé par la loi du 22 mars 1844, n° 44, pour effectuer le rachat du capital de 80,000,000 de florins, à 2 ½ %, dont il est fait mention au n° 7 de l'art. 65 du traité du 5 novembre 1842 . . . . . .

REPORT des totaux ci-dessus. . . . . .

du Royaume, pendant l'année 1844.

BUTIONS ET REVENUS BUBLICS.

ÉVALUATION des CONTRIBUTIONS et revenus publics.	DROITS CONSTATÉS et REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE En moins DE L'ÉVALUATION.	DIFFÉRENCE En plus DE L'ÉVALUATION.	RECOUVREMENTS effectués sur LES REVENUS PUBLICS, pendant L'ANNÉE 1844.	**RESTE** à recouvrer au 1er janvier 1845, sur LES DROITS CONSTATÉS et revenus probables.
30,655,864 »	30,797,457 11	»	163,593 11	28,778,470 29	2,018,986 82
11,407,000 »	11,811,768 58	»	404,768 58	11,785,279 60	28,488 98
20,855,000 »	20,737,451 78	95,548 22	»	20,737,451 78	»
21,154,000 »	21,315,606 73	»	161,606 73	21,315,606 73	»
4,760,000 »	4,788,517 65	»	28,517 65	4,788,517 65	»
5,245,000 »	5,300,000 »	»	55,000 »	5,247,574 57	52,425 65
10,600,000 »	11,216,543 82	»	616,543 82	11,119,913 60	96,630 22
2,757,500 »	2,767,135 27	»	9,635 27	2,767,135 27	»
1,898,720 »	2,019,179 17	»	120,459 17	1,262,233 42	756,945 75
81,000 »	37,449 17	43,550 83	»	37,449 17	»
431,000 »	402,792 57	28,207 43	»	392,792 57	10,000 »
1,780,000 »	1,670,552 30	109,467 70	»	338,818 37	1,331,715 93
109,581,084 »	110,864,454 15	276,774 18	1,560,124 33	106,569,242 82	4,295,191 33
		1,283,350 15			
1,110,000 »	1,110,000 »	»	»	1,110,000 »	»
3,386,240 »	3,386,240 »	»	»	3,386,240 »	»
4,496,240 »	4,496,240 »	»	»	4,496,240 »	»
109,581,084 »	110,864,454 15	»	1,283,350 15	106,569,242 82	4,295,191 33
114,077,324 »	115,360,674 15	»	1,283,350 15	111,065,482 82	4,295,191 33

EXERCICE 1842.

Dépense.

DÉPENSES PUBLIQUES.

ÉTATS A L'APPUI.	DÉPARTEMENTS ET SERVICES.	CRÉDITS alloués AUX MINISTRES PAR LA LOI.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES à la COUR DES COMPTES.
N° 4.	Dette publique.	32,431,932 87	32,065,776 80
	Dotations. . . . Liste civile	2,751,522 75	2,751,522 75
— 5.	Sénat	22,000 »	22,000 »
	Chambres des Représentants.	511,400 »	511,383 57
	Cour des Comptes.	125,286 20	125,286 20
— 6	Département de la Justice	10,965,370 »	10,225,744 82
— 7.	— des Affaires Étrangères	1,060,500 »	976,356 56
— 10.	— de l'Intérieur	5,341,776 48	5,281,290 65
— 9.	— des Travaux publics.	11,021,452 90	10,898,755 06
— 8.	— de la Marine	1,051,849 »	1,051,847 30
— 11.	— de la Guerre	30,056,255 12	29,058,129 31
— 12.	— des Finances	11,950,285 12	11,356,457 45
— 13.	Remboursements, restitutions et non-valeurs.	1,822,000 »	1,772,564 68
		109,089,410 44	106,094,914 71

SERVICES SPÉCIAUX.

Travaux publics.	Construction d'un canal de Zelzaete à la Mer du Nord (loi du 26 juin 1842, n° 478)	1,250,000 »	941,570 49
	Parachèvement des lignes décrétées du chemin de fer (loi du 29 septembre 1842, n° 827)	24,000,000 »	19,458,725 56
	Création et amélioration des voies de communication dans la province de Luxembourg (loi du 29 septembre 1842, n° 827).	2,000,000 »	708,898 47
	Creusement d'un canal à petite dimension du Ruppel au canal de Bois-le-Duc (loi du 29 septembre 1842, n° 827)	1,750,000 »	1,750,000 »
	Parachèvement de l'entrepôt d'Anvers (loi du 29 septembre 1842, n° 827).	1,500,000 »	439,800 65
Certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*), constatés en recette.		»	»
		30,500,000 »	23,278,995 17

du Royaume, pendant l'année 1844.

SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS, au 1er janvier 1845.	DÉPENSES ORDONNANCÉES par le TRÉSOR PUBLIC.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE A justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.
		Pendant L'ANNÉE 1842.	Pendant L'ANNÉE 1843.	Pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	
366,156 07	32,065,776 80	15,905,406 60	12,715,587 37	5,295,724 44	32,002,718 41	63,058 39
»	2,751,522 75	2,751,522 75	»	»	2,751,522 75	»
»	22,000 »	19,000 »	3,000 »	»	22,000 »	»
10 63	511,383 37	435,934 15	75,449 22	»	511,383 37	»
»	125,286 20	117,248 75	7,000 »	1,037 45	125,286 20	»
739,625 18	10,225,744 82	5,190,652 69	3,457,972 10	1,556,556 74	10,185,181 53	38,563 29
84,143 64	976,556 56	859,535 49	110,910 93	5,850 »	976,324 42	31 94
60,485 85	5,281,290 63	3,515,965 05	1,448,197 88	271,422 62	5,235,585 55	45,705 08
122,697 84	10,898,755 06	5,760,091 28	4,379,320 18	732,876 86	10,872,288 32	26,466 74
1 70	1,051,847 30	522,901 29	488,025 13	55,983 89	1,046,910 31	4,936 99
978,105 81	29,058,129 51	7,804,436 44	21,145,148 17	107,366 32	29,054,950 93	3,178 58
595,827 69	11,556,457 43	5,217,985 09	6,964,597 89	1,171,411 47	11,353,794 45	2,662 98
49,435 32	1,772,564 68	202,184 05	901,779 75	657,572 84	1,761,536 60	11,028 08
2,994,495 73	106,094,914 71	46,590,661 61	51,672,818 60	7,855,802 65	105,899,282 84	195,651 87
308,429 51	941,570 49	»	548,138 40	390,507 09	938,645 49	2,925 »
4,561,274 44	19,438,725 56	»	10,952,018 45	6,910,529 83	17,863,148 28	1,575,577 28
1,291,101 53	708,898 47	»	370,352 98	516,518 40	686,871 38	92,027 09
»	1,750,000 »	»	1,066,975 11	671,467 05	1,738,442 14	11,557 86
1,060,199 55	439,800 65	»	252,134 05	161,712 55	413,846 60	25,954 05
»	19,015 87	»	»	19,015 87	19,015 87	»
7,221,004 83	23,298,911 04	»	13,190,218 99	8,469,750 77	21,659,969 76	1,638,041 28

Suite du COMPTE RENDU *des recettes et dépenses*

EXERCICE 1843.

SUITE DE LA *DÉPENSE.* —

ÉTATS A L'APPUI.	DÉPARTEMENTS ET SERVICES.	CRÉDITS alloués AUX MINISTRES PAR LA LOI.
N° 3.	Dette publique	34,125,698 16
— 4.	Dotations. Liste civile	2,751,322 75
	Sénat	22,000 »
	Chambre des Représentants	404,850 »
	Cour des Comptes	125,286 20
— 5.	Département de la Justice.	10,847,015 »
— 6.	— des Affaires Étrangères	1,110,256 26
— 9.	— de l'Intérieur	4,890,885 71
— 8.	— des Travaux publics	12,100,044 65
— 7.	— de la Marine.	1,156,530 69
— 10.	— de la Guerre.	28,959,762 09
— 11.	— des Finances.	12,234,594 28
— 12.	Remboursements, restitutions et non-valeurs	1,788,000 »
		110,502,025 79

du Royaume, pendant l'année 1844.

DÉPENSES PUBLIQUES.

DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES à la COUR DES COMPTES.	SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS, au 1er janvier 1845	DÉPENSES ORDONNANCÉES par le TRÉSOR PUBLIC.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE A justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public
			Pendant L'ANNÉE 1843.	Pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	
31,659,816 69	2,485,881 47	30,777,585 75	13,817,999 11	16,849,119 98	30,667,119 09	110,466 66
2,751,522 75	»	2,751,522 75	2,751,522 75	»	2,751,522 75	»
22,000 »	»	22,000 »	21,000 »	1,000 »	22,000 »	»
326,517 20	78,332 80	326,517 20	227,107 41	99,409 79	326,517 20	»
121,886 20	5,400 »	121,886 20	106,816 83	15,069 37	121,886 20	»
10,112,856 51	734,158 49	9,928,061 51	5,041,243 57	3,099,952 88	8,741,176 45	1,186,885 06
1,056,197 93	60,038 53	1,056,197 93	931,818 »	124,379 93	1,056,197 93	»
4,692,005 42	198,882 29	4,692,005 42	3,394,855 88	1,236,275 56	4,631,131 44	60,871 98
11,721,342 77	578,701 88	11,688,150 15	5,925,924 75	5,283,545 10	11,209,469 85	478,680 30
1,121,607 10	14,925 59	1,121,607 10	565,595 21	199,211 72	764,804 93	356,802 17
28,719,645 71	240,116 38	28,719,645 71	6,353,112 20	16,709,407 36	23,062,519 56	5,657,126 15
9,804,363 61	2,430,030 67	7,170,809 27	3,512,002 54	3,625,290 13	7,137,292 67	33,516 60
1,301,925 36	486,074 64	1,039,848 29	356,896 78	659,631 45	1,016,528 23	23,320 06
103,591,485 25	7,110,540 54	99,415,655 26	43,605,695 01	47,902,275 27	91,507,966 28	7,907,668 98

Suite du COMPTE RENDU *des recettes et dépenses*

EXERCICE 1844.

SUITE DE LA *DÉPENSE.* —

ÉTATS A L'APPUI.	DÉPARTEMENTS ET SERVICES.
N° 3.	Dette publique . . . . .
— 4.	Dotations . . . . Liste civile . . . . .
	Sénat . . . . .
	Chambre des Représentants . . . . .
	Cour des Comptes . . . . .
— 5.	Département de la Justice . . . . .
— 6.	— des Affaires Étrangères . . . . .
— 9.	— de l'Intérieur . . . . .
— 8.	— des Travaux publics . . . . .
— 7.	— de la Marine . . . . .
— 10.	— de la Guerre . . . . .
— 11.	— des Finances . . . . .
— 12.	Remboursements, restitutions et non-valeurs . . . . .

du Royaume, pendant l'année 1844.

DÉPENSES PUBLIQUES.

CRÉDITS alloués AUX MINISTRES PAR LA LOI.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES à la COUR DES COMPTES.	SOMMES disponibles SUR LES CRÉDITS, au 1er janvier 1845.	DÉPENSES ORDONNANCÉES par le TRÉSOR PUBLIC.	MANDATS qui restaient EN PORTEFEUILLE à ordonnancer au 1er JANVIER 1845.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES, pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE A justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses ordonnancées par le trésor public.
38,227,307 50	18,834,581 94	19,392,725 56	18,812,057 33	22,544 61	17,797,868 01	1,014,169 32
2,751,522 75	2,751,522 75	»	2,751,522 75	»	2,751,522 75	»
24,000 »	22,000 »	2,000 »	22,000 »	»	22,000 »	»
471,350 »	428,455 63	42,896 37	427,906 59	547 04	378,006 06	49,900 53
131,286 20	125,746 25	5,539 97	124,387 55	1,358 68	124,387 55	»
11,001,725 »	8,148,822 55	2,852,900 45	7,995,379 74	153,442 81	6,171,025 93	1,824,353 81
1,074,763 74	987,725 06	87,038 68	979,811 93	7,913 13	962,470 91	17,341 02
5,248,885 20	4,224,397 15	1,024,488 07	4,154,576 28	69,820 85	3,568,519 39	586,056 89
14,240,228 18	10,477,715 72	3,762,514 46	10,202,723 51	274,990 21	6,362,715 98	3,840,007 53
1,064,800 »	931,587 88	133,412 12	890,037 67	41,550 21	282,456 46	607,581 21
28,130,000 »	25,039,739 88	3,090,260 12	24,825,342 24	214,397 64	4,308,484 31	20,516,857 93
11,893,577 57	3,690,756 71	8,202,820 86	1,822,992 18	1,867,764 53	1,674,213 25	148,778 93
2,044,000 »	585,277 55	1,660,722 45	198,425 17	184,852 38	154,299 04	44,126 13
116,303,244 14	76,045,925 05	40,257,319 11	73,206,942 94	2,858,982 09	44,557,769 64	28,649,173 30

Solde actif au 31 décembre 1844 . . . . . fr. 75,401,316 96

SAVOIR :

Solde actif de l'exercice 1831	811,851 52		
— — 1834	187,736 80		
— — 1835	3,971,220 74		
— — 1836	3,104,144 45		
— — 1838	3,311,556 57		
— — 1840	10,854,457 05		
— — 1842	7,318,260 57		
— — 1843	13,589,968 99		
— — 1844	66,507,715 18		
		109,656,889 45	
Solde passif de l'exercice 1830	1,478,947 43		
— — 1832	6,056,412 98		
— — 1833	3,846,661 02		
— — 1837	1,616,481 40		
— — 1839	8,020,584 10		
— — 1841	13,236,485 56		
		34,255,572 49	
		75,401,316 96	

RÉCAPITULATION DES RECETTES ET

Contributions et revenus publics.	Exercice 1842	460,535 51		
	— 1843	3,757,553 61		
	— 1844	106,569,242 82		
		110,787,131 74		110,567,005 81
	À DÉDUIRE :			
	Diminution sur les recettes de 1843.	220,125 93		
Fonds spéciaux	Exercice 1842	719,015 87		
	— 1843	»		5,215,255 87
	— 1844	4,496,240 »		
	REPORT du solde au 31 décembre 1843.	69,308,266 68		

Modifications au solde ci-dessus, pendant l'année 1844.

1° L'excédant de ressources de l'exercice 1838 avait été compris dans le solde ci-dessus sans avoir subi de diminution du chef des ordonnances du trésor restant à payer lors de la clôture de cet exercice; mais le compte d'apurement qui en a été formé et qui se trouve annexé au compte général rendu pour l'année 1843, ayant fait connaître le montant desdites ordonnances, dont l'acquittement a eu lieu pendant les trois années qui ont suivi la clôture de l'exercice, et en même temps de celles non payées à l'expiration de ce terme, il en est résulté :

D'une part, que l'excédant de ressources de l'exercice 1838 a dû être réduit du montant total desdites ordonnances, ci	817,289 53		
Et, d'autre part, qu'il y a eu augmentation de ressources à l'exercice 1841 pour le montant des ordonnances de l'exercice 1838 non payées et annulées à l'expiration desdites trois années, ci.	59,052 92		
RESTE diminution de		778,236 61	

2° Dans l'excédant de ressources de fr. 12,180,097 99 c[s], présenté par le compte définitif de l'exercice 1840, il se trouvait compris des restants disponibles sur les crédits alloués par la loi du 26 juin 1840, n° 264, ayant pour objet des dépenses spéciales et en dehors des allocations du Budget ordinaire, lesquels restants s'élevaient comme suit :

A. Pour le chemin de fer, à	904,537 56	
B. Pour les routes pavées et ferrées, à	576,731 21	
ENSEMBLE. . . . fr.	1,481,268 77	

Pendant l'année 1843, il a été liquidé et ordonnancé sur ces restants de crédits et imputé à charge de l'exercice 1840, savoir :

A. Pour le chemin de fer.	904,537 56	
B. Pour les routes pavées et ferrées	295,724 90	
ENSEMBLE. . . . fr.	1,200,262 46	

L'excédant de ressources de l'exercice 1840 a par conséquent été réduit à la somme de fr. 10,979,835 53 c[s] dans le compte général de ladite année 1843.

À REPORTER. . . . . fr.	778,236 61	69,308,266 68	115,782,261 68

du Royaume, pendant l'année 1844.

DES PAYEMENTS DE L'ANNÉE 1844.

Dépenses publiques.	Exercice 1842	7,835,802 65		
	— 1843	47,902,273 27	100,295,845	54
	— 1844	44,557,769 64		
Services spéciaux.	Exercice 1842	8,469,750 75		
	— 1843	»	8,469,750	77
	— 1844	»		
	Report du solde au 31 décembre 1844.		75,401,316	96
	A reporter.		184,166,913	27

Suite du COMPTE RENDU *des recettes et dépenses*

REPORT. . . . . fr.	778,236 61	69,308,266 68	115,782,261 68
Sur la somme de fr. 281,006 31 c[s] restant disponible et qui concerne les routes pavées et ferrées, il a été liquidé et ordonnancé pendant l'année 1844, celle de fr. 145,378 48 c[s]. Cette dépense fait l'objet d'une nouvelle diminution sur le solde actif de 1840, ci	145,378 48		
A retrancher du solde ci-dessus au 31 décembre 1845. . . . fr.		923,615 09	
RESTE. . . . . fr.			68,384,651 59
			184,166,913 27

du Royaume, pendant l'année 1844.

Report. . . . . fr.	184,166,913 27
	184,166,913 27

Certifié le compte rendu pour l'année 1844, conforme dans toutes ses parties aux résultats inscrits périodiquement sur les livres de l'administration du trésor public, d'après les comptabilités administratives dans les provinces et d'après les écritures journalières de tous les préposés à la réalisation des recettes et à l'acquittement des dépenses de l'État.

Bruxelles, le 1er octobre 1846.

Le Directeur de l'Administration du Trésor public,

VAN KERCKHOVE.

Arrêté par le Ministre des Finances,

J. MALOU.

DEUXIÈME PARTIE.

COMPTE DÉFINITIF

RENDU

Des Recettes et Dépenses

DU ROYAUME DE BELGIQUE.

EXERCICE 1842.

NOTE EXPLICATIVE

SUR

LE COMPTE DÉFINITIF DE L'EXERCICE 1842.

Le compte définitif de l'Administration des Finances de l'exercice 1842, rendu par le Ministre des Finances, expose toutes les opérations relatives à cet exercice; il comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées depuis le 1er janvier 1842, jusqu'au 31 décembre 1844.

Le compte d'un exercice est divisé :

En un premier compte provisoire;
En un second compte provisoire,
Et en un compte définitif.

De manière qu'à l'expiration de la troisième année, on connaisse toutes les recettes faites et toutes les dépenses enregistrées sur les crédits alloués par les Chambres, telles qu'elles ont été liquidées à la Cour des comptes, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre de chacune des trois années.

En conséquence, le compte rendu de l'exercice 1842 comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées pendant les années 1842, 1843 et 1844.

Ce compte d'un exercice s'établit à l'administration du trésor public,

POUR LA RECETTE :

1° Par les états de mois fournis par les soins des directeurs des différentes branches d'administration des revenus publics dans les provinces, au moyen desquels elle contrôle les recettes et les dépenses, vérifie les pièces justificatives, et après en avoir reconnu l'exactitude, les constate sur un livre-journal et sur un grand livre, qui servent de base au compte qu'elle rend chaque année.

2° Par les récépissés des versements faits directement au trésor, lesquels sont transmis par les comptables et consignés dans les écritures du trésor comme recettes accidentelles.

POUR LA DÉPENSE :

Au moyen d'actes de décharge délivrés par la Cour des Comptes pour admission des pièces de dépenses payées par les divers Départements d'administration générale, et en rapport avec les divers chapitres et articles du Budget général des dépenses, voté par les Chambres.

Les dépenses ordinaires du Budget de l'exercice 1842 ont été primitivement fixées par les lois suivantes, à fr. 105,566,962 81 c^{s};

Savoir :

Loi du 30 déc.	1841,	n° 1170,	crédit alloué pour la Dette publique. . fr.		31,473,652	74
— —	—	—	— pour les Dotations		3,300,908	95
— 31	—	1173	— au Ministre de la Justice . .		10,831,170	»
— —	—	1177	— — de l'Intérieur. .		4,789,757	95
— —	—	1178	— — des Affair. Étrang.		1,060,500	»
— —	—	1179	— — de la Marine . .		960,849	»
— 1er janv.	1842,	1	— — des Finances . .		11,205,385	»
— 4	—	—	— pour les non-valeurs et remb^{ts}.		1,872,000	»
— 25 février	—	29	— au Ministre de la Guerre . .		29,470,916	»
— 5 mars	—	41	— — des Trav. Publics.		10,601,825	17
			Ensemble. . . . . fr.		105,566,962	81

Et la loi des Voies et Moyens ayant évalué les ressources de cet exercice à . . . . . 105,850,612 »

Il en résulte que les ressources excèdent les dépenses de . . . . fr. 283,649 19

Mais plusieurs modifications ont été apportées à ces prévisions, notamment en ce qui concerne les dépenses ;

Savoir :

Les crédits accordés aux Ministres s'élèvent, comme on vient de le voir, à . . . . . fr. 105,566,962 81

Le *crédit accordé* pour le service de la Dette publique, qui y est compris pour une somme de . . . . . fr. 31,473,652 74

A été augmenté :

1° Par la loi du 28 février 1842, n° 43, d'un crédit destiné à pourvoir aux intérêts et à l'amortissement du capital pour l'acquisition du navire la *British Queen*, de	150,000 »	150,000 »
A reporter. . . fr.	31,623,652 74	105,716,962 81

Report. . . . fr.	31,623,652 74	105,716,962 81
2° Par la loi du 28 mars 1843, d'un crédit applicable au payement des intérêts arriérés des années 1831, 1832, 1833, 1834 et 1835 d'un capital de 8,000 florins des Pays-Bas, inscrit au grand livre auxiliaire de la dette active à 2½ p. %, à Bruxelles, au profit de l'administration des pauvres de Waterland-Kerkje, en Zélande; ce crédit, qui forme l'article 18 du chapitre Ier, est de	2,116 40	2,116 40
3° Par la loi du 16 février 1844, n° 28, il a été ouvert un crédit formant les articles 17 *bis*, 18 *bis*, 19, 20, 21 et 22 du chapitre Ier, savoir : 1° pour le payement des frais arriérés des emprunts en 5 p. %, 1832, 1840 et 1842, 2° pour le payement des intérêts et dotations de l'amortissement pour les mois de novembre et décembre 1842, de l'emprunt en 5 p. % de 1842, et 3° pour le payement des intérêts arriérés de la dette flottante des exercices 1839 et 1840. . .	806,163 75	806,163 75
Le *crédit accordé* pour ce service est ainsi de. . fr.	32,431,932 87	
Le *crédit accordé* pour le service des Dotations y est compris pour . . . . . fr.	3,300,908 95	
Il a été augmenté :		
1° Par la loi du 23 septembre 1842, n° 811, d'un crédit destiné à couvrir les dépenses de la Chambre de	100,000 »	100,000 »
2° Par la loi du 4 avril 1843, d'un crédit destiné au même objet	9,100 »	9,100 »
Le crédit est ainsi fixé à . . . . . fr.	3,410,008 95	
Le *crédit accordé* au Ministre de l'Intérieur y est compris pour . . . . . fr.	4,789,757 95	
Il a été augmenté :		
1° Par la loi du 28 février 1842, n° 43, d'un crédit pour subvenir aux dépenses et frais d'exploitation du navire la *British Queen*, de	250,000 »	250,000 »
2° Par la loi du 1er mai 1842, n° 250, d'un crédit pour faire face aux dépenses qu'occasionnera l'exécution de la loi concernant la réparation des pertes causées par les événements de guerre de la révolution, de .	50,000 »	50,000 »
3° Par la loi du 10 février 1843, n° 59, d'un crédit destiné à pourvoir aux frais des jurys d'examen, de confection de médailles de la vaccine, de	64,018 53	64,018 53
4° Par la loi du 27 mai 1844, n° 102, d'un crédit supplémentaire pour le fonds de l'agriculture	188,000 »	188,000 »
Ce qui porte le crédit accordé à ce Ministre à . . fr.	5,341,776 48	
A reporter. . . . . fr.		107,186,361 47

REPORT. . . . fr.		107,186,361 47
Le *crédit accordé* au Ministre de la Justice y est compris pour . . . . . fr.	10,831,170 »	
Et il a été augmenté :		
1° Par la loi du 10 février 1843, n° 40, d'un crédit destiné aux dépenses du *Moniteur*, de	11,000 »	11,000 »
2° Par la loi du 31 décembre 1844, n° 229, il a été ouvert deux crédits supplémentaires : *a*, un de 86,000 francs pour frais de justice et *b*, un de 35,200 francs pour frais d'entretien de détenus, ensemble . . .	121,200 »	121,200 »
Le crédit accordé est ainsi de . . . . . fr.	10,963,370 »	
Le *crédit accordé* au Ministre des Travaux Publics, qui y est compris pour . . . . . fr.	10,601,823 17	
A été augmenté :		
1° Par la loi du 19 juin 1842, n° 415, d'un crédit destiné à régulariser les émoluments attribués aux employés des postes.	100,000 »	100,000 »
2° Par la loi du 26 juin 1842, n° 479, d'un crédit applicable au service de la Meuse de	110,000 »	110,000 »
3° Par la loi du 23 septembre 1842, n° 812, d'un crédit pour acquitter des dépenses de 1841 et années antérieures	209,629 73	209,629 73
Le crédit accordé au Ministre des Travaux Publics est, en conséquence, de . . . . . fr.	11,021,452 90	
Le *crédit accordé* au Ministre de la Marine, qui y est compris pour . . . . . fr.	960,849 »	
A été augmenté par la loi du 12 avril 1843, n° 27, pour solder les dépenses occasionnées par l'exploitation du service transatlantique à vapeur, pendant l'exercice 1842, de.	91,000 »	91,000 »
Le crédit accordé est ainsi de. . . . . fr.	1,051,849 »	
Le *crédit accordé* au Ministre de la Guerre y est compris pour . . . . . fr.	29,470,916 »	
Il a été augmenté :		
1° Par la loi du 24 juin 1842, d'un crédit applicable aux créances dues en vertu de jugements définitifs ou de transactions passées pour mettre fin à des procédures commencées, de.	297,963 79	297,963 79
A REPORTER. . . fr.	29,768,879 79	108,127,154 99

Report. . . . . fr.	29,768,879 79	108,127,154 99
2° Par la loi du 8 octobre 1842, n° 829, d'un crédit en faveur des anciens employés de l'ambulance. .	10,000 »	10,000 »
3° Par la loi du 27 décembre 1842, n° 1115, d'un crédit applicable au payement des dépenses qui restaient à liquider des années 1830 à 1835, de. . .	48,009 97	48,009 97
4° Par la loi du 27 mars 1843, n° 147, d'un crédit applicable au payement des dépenses des années 1830 à 1838, qui restent à liquider, et qui sont détaillées au tableau annexé à la loi.	209,345 36	209,345 36
Ce qui fixe le crédit à. . . . . fr.	30,036,235 12	
Le *crédit accordé* au Ministre des Finances y est compris pour . . . . . fr.	11,205,385 »	
Il a été augmenté :		
1° Par la loi du 9 juillet 1842, n° 617, d'un crédit supplémentaire destiné à faire face aux condamnations en garantie envers les villes et communes de Herve, Petit-Rechain et Dison, pour remboursement de capitaux empruntés et payement d'arrérages pour construction de chaussées reprises par les ci-devant états provinciaux	84,941 90	84,941 90
2° Par la loi du 8 février 1843, n° 31, d'un crédit supplémentaire pour pourvoir au payement des bordereaux de collations délivrés les 28 juillet et 23 août 1842, par le greffier du tribunal de première instance à Dinant, de.	409,738 14	409,738 14
3° Par la loi du 28 mars 1843, n° 145, d'un crédit destiné à payer : 1° les dommages-intérêts et intérêts judiciaires alloués au sieur De Gruytere; 2° le prix d'une transaction avec le sieur Lion	250,220 08	250,220 08
Ce qui porte le crédit accordé à ce Ministre à . . fr.	11,950,285 12	
De manière que le total des crédits législatifs mis à la disposition des Ministres pour les dépenses ordinaires du Budget de l'exercice 1842, jusqu'au 1er janvier 1845, est fixé à une somme de. . . . . fr.		109,139,410 44
Mais il y a à retrancher du chiffre du Budget des Remboursements, Restitutions et Non-Valeurs, par suite de la suppression, en vertu de la loi du 19 juin 1842, n° 415, de la moitié du port des journaux attribuée aux employés des postes, une somme de		50,000 »
Ce qui réduit le total des crédits à. . . . . fr.		109,089,410 44
A reporter. . . . . fr.		109,089,410 44

Report. . . . . fr.		109,089,410 44
Les prévisions des ressources ont été fixées par la loi du 30 décembre 1841, n° 1169, ainsi qu'on la vu plus haut, à. . . . . fr.	105,850,612 »	
Et, aux termes de l'article 5 de la loi du 19 juin 1842, n° 415, il doit être ajouté aux produits des postes, sous la rubrique de *Fonds provenant des émoluments*, au Budget des Voies et Moyens de 1842, une somme de	50,000 »	
Les prévisions s'élèvent en conséquence à . . . . . fr.		105,900,612 »
Il résulte ainsi de l'ensemble des dispositions législatives qui ont successivement déterminé les évaluations des ressources et les autorisations de dépenses du Budget de l'exercice 1842, qu'au lieu d'un excédant de ressources de fr. 283,649 19 c^{s}, il y a une insuffisance de ressources de . fr.		3,188,798 44

Nous allons maintenant établir les comparaisons nécessaires pour opposer les prévisions aux faits réalisés, afin de présenter ainsi la situation de l'exercice 1842 telle qu'elle ressort des opérations constatées jusqu'au 1er janvier 1844.

RECETTES.

—

Les ressources ordinaires de l'exercice 1842, ont été évaluées, ainsi qu'on vient de l'expliquer, à . . . . . fr.		105,900,612 »
Les revenus et produits réalisés s'élèvent, comme suit :		
Pendant l'année 1842 il a été constaté. . . . . fr.	100,521,193 77	
— 1843.	3,376,768 02	
— 1844.	460,535 31	
Ensemble. . . . . fr.		104,358,497 10
En conséquence, une insuffisance de produits de . . . . . fr.		1,542,114 90
Sur plusieurs branches de revenus les évaluations ont excédé les recettes de. . . . . fr.	4,113,771 10	
Sur d'autres les recettes ont excédé les évaluations de.	2,571,656 20	
Somme égale de. . . . . fr.	1,542,114 90	

Les branches de revenus, inférieures aux prévisions du Budget des Voies et Moyens, sont celles *qui* suivent :

La contribution foncière	fr.	45,827 51
Les redevances sur les mines.		37,118 17
Les droits de consommation sur les boissons distillées		35,616 25
— sur le sel		53,028 62
— sur l'eau-de-vie étrangère		4,391 44
— — indigène		284,961 15
— sur les bières et vinaigres		366,921 76
— sur les sucres.		170,842 27
— de timbre sur les quittances de droits d'accises		58,388 21
— — les permis de circulation.		4,813 08
— de marque des matières d'or et d'argent.		22,677 13
— d'entrepôts, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers . . .		882 18
— d'enregistrement		566,784 68
— de greffe		8,143 67
— de timbre		85,027 86
Les amendes en matière d'enregistrement, etc.		31,170 68
Les indemnités payées par les miliciens pour remplacement ou pour décharge de responsabilité de remplacement.		30,732 32
Les amendes en matières de simple police, civile, correctionnelle, etc.		2,019 31
Le produit des examens		4,550 »
— des diplômes des artistes vétérinaires		750 »
— de la Sambre canalisée.		62,815 95
— des droits de bacs et passages d'eau		12,707 39
— des barrières sur les routes de 1re et de 2e classe. . . .		182,098 95
— des postes.		121,885 82
— du chemin de fer		241,225 71
Les capitaux du fonds de l'industrie		119,875 84
Les prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en deshérence, épaves		62,259 40
Les prix de vente des domaines en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire en suite de la loi du 28 décembre 1835.		1,090,030 23
Les prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, ventes d'herbes, etc.		60,147 24
Les intérêts de créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles		10,077 52
Les restitutions volontaires		423 »
Les produits de l'école vétérinaire et d'agriculture		60,000 »
— du droit de pilotage		38,197 94
Les abonnements au *Journal officiel*		290 »
Les prix d'instruments fournis par l'administration des contributions.		990 47
Les frais de perception des centimes provinciaux et communaux. . .		35,105 66
Les 2 p. % sur les payements faits pour compte des saisies réelles. .		491 28
Les frais de poursuites et d'instances, frais de justice en matière forestière		3,873 37
Les recouvrements sur les communes, les hospices, etc., pour frais de régie de leurs bois.		1,766 78
Les frais de perceptions faites pour le compte de tiers.		18,074 07
A REPORTER.	fr.	3,936,982 89

Report. . . . . fr.	3,936,982	89
Les frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique.	812	45
Le recouvrement d'une partie des avances faites par le trésor, pour l'habillement des équipages de la marine.	25,000	»
Les versements des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches	21,621	68
La banque de Belgique, intérêts exigibles en 1842.	129,354	08
Fr.	4,113,771	10

Et celles qui sont supérieures aux prévisions, sont :

La contribution personnelle . . . . . fr.	121,471	12
Les patentes.	80,966	31
Les douanes.	873,387	41
Les accises sur les vins étrangers	14,524	43
Les recettes extraordinaires et accidentelles en matière d'accises. . .	7,401	96
Les hypothèques	514,056	76
Les droits de successions.	205,916	39
Les produits des brevets d'invention	8,228	77
Le produit des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	8,567	96
Le produit du canal de Charleroy	145,061	85
Les rachats et transferts de rentes.	10,867	68
Les capitaux de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	160,142	67
Les fermages de biens fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus du Département de la Guerre	20,164	69
Les restitutions et dommages-intérêts en matière forestière	396	30
Les produits divers des prisons (*Pistoles, cantines, vente de vieux effets*).	15,915	78
Les intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice des droits envers le même caissier	520	»
Le produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations.	54,060	91
Les abonnements au *Moniteur*	1,823	50
Les recouvrements de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes.	4,731	14
Les restitutions pour permis de construction d'usines.	1,475	»
Les frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, etc. . .	10,250	19
— d'entretien, de transport de mendiants, d'entretien de mineurs, etc.	10,347	62
Les recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.	120,660	15
Les recouvrements d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement	10,167	94
Les recouvrements d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie.	4,205	36
Les recettes accidentelles du trésor public	127,584	87
Les remboursements des frais de perception des revenus provinciaux.	34,392	78
Les pensions à payer par les élèves de l'école militaire	6,366	66
Fr.	2,571,656	20

DÉPENSES.

—

Les crédits accordés aux Ministres par le Budget primitif s'élèvent à fr.		105,566,962 81
Et par des lois spéciales		3,522,447 63
Le montant total des dépenses autorisées de l'exercice 1842 est, en conséquence, de . . . . . fr.		109,089,410 44
Les dépenses liquidées et ordonnancées par le trésor public à la charge de l'exercice 1842, s'élèvent,		
Savoir :		
Pendant l'année 1842 à . . . . . fr.	72,827,809 13	
— 1843 à	27,021,467 91	
— 1844 à	6,245,657 67	
Les payements effectués sur ces dépenses jusqu'à l'époque de la clôture de l'exercice, et dont la Cour des Comptes a admis la justification, ont été de	105,899,282 84	
Et il reste à payer pour les mandats et ordonnances en circulation à l'époque de la clôture de l'exercice. fr.	195,631 87	
En comparant les crédits mis à la disposition des Ministres avec les dépenses liquidées et ordonnancées par le trésor public, ci . . . . fr.		106,094,914 71
il résulte que les dépenses liquidées et ordonnancées sont inférieures aux crédits d'une somme (dont on demandera l'annulation) de . . . . fr.		2,994,495 73

Les crédits à annuler appartiennent aux services et aux Départements ministériels suivants :

Dette publique . . . . . fr.	366,156 07
Dotations (Chambre des Représentants)	16 63
Département de la Justice	739,625 18
— des Affaires Étrangères	84,145 64
— de l'Intérieur	60,485 85
— des Travaux Publics	122,697 84
— de la Marine	1 70
— de la Guerre	978,105 81
— des Finances	593,827 69
Remboursements, restitutions et non-valeurs	49,435 32
Somme égale. . . . . fr.	2,994,495 73

Les états de développements, par chapitres et articles législatifs, font connaître quelles sont les spécialités du Budget dont les Ministres n'ont pas fait emploi (*voir* les états n^os^ 4 à 13).

RÉSULTAT GÉNÉRAL.

Les ressources ordinaires de l'exercice 1842 ont produit . . . . fr.	104,358,497	10
Les dépenses ordinaires, faites à charge de cet exercice, ayant été de .	106,094,914	71
le Budget de l'exercice 1842 présente une insuffisance de ressources de fr.	1,736,417	61

Indépendamment des ressources et des dépenses ordinaires, votées pour le service de l'exercice 1842, la loi du 29 septembre 1842, n° 827, a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 29,250,000 fr.

D'après l'article 2 de cette loi, les fonds à emprunter doivent être affectés,

Savoir :

1° A l'achèvement du chemin de fer, jusqu'à concurrence de 24 millions de francs, à répartir de la manière suivante :

Pour les lignes décrétées . . . . . fr.	17,000,000	»	
Pour les bâtiments et clôtures de stations	3,500,000	»	
Pour le matériel de locomotives	3,500,000	»	
		24,000,000	»
2° A la création et à l'amélioration des voies de communications dans la province de Luxembourg. . . . . fr.		2,000,000	»
3° Au parachèvement de l'entrepôt d'Anvers, jusqu'à coucurrence de . .		1,500,000	»
4° Au creusement d'un canal à petite dimension, du Ruppel au canal de Bois-le-Duc, moyennant le concours des communes et des propriétés intéressées, et d'après un tracé et aux conditions à déterminer par la loi, préalablement à toute exécution, une somme de		1,750,000	»
Total. . . . . fr.		29,250,000	»

L'emprunt, créé aux termes de la loi précitée, s'élève à une somme nominale de fr. 28,621,718 38 c^{s}, soit (au change fixe de 25.20 par livre sterling) 1,135,782^{l}. 9^{s}. 6^{d} sterling de capital nominal, portant intérêt à 5 p. % l'an.

Le capital nominal a été négocié aux maisons de Rothschild frères et MM. Rothschild et fils à Londres, et a produit une somme effective de 29,250,000 francs.

En conséquence, pour obtenir la situation exacte du Budget de l'exercice 1842, il faut ajouter aux ressources ordinaires, qui s'élèvent comme nous venons de le dire, à . . . . . fr.		104,358,497 10
le produit effectif de l'emprunt.		29,250,000 »
Ensemble. . . . . fr.		133,608,497 10
En outre, il a été ouvert au Gouvernement, par la loi du 26 juin 1842, n° 478, pour les premiers travaux du canal de Zelzaete (section de Damme à la mer) un crédit de 550,000 francs, et, par la loi du 20 février 1844, n° 33, un second crédit de 700,000 francs, ensemble 1,250,000 francs, à couvrir soit provisoirement par émission de bons du trésor, soit définitivement par la création d'obligations à charge de l'État, en 3 ou 5 p. %, dotées du même amortissement que les emprunts déjà émis, à négocier à la bourse, au cours du jour et au fur et à mesure des besoins, ci . . fr.		1,250,000 »
Et les certificats de rentes remboursables *(domein los-renten)*, admis en payement de domaines, ci		19,015 87
Ce qui porte le total des ressources de cet exercice à . . . . . fr.		134,877,512 97
D'autre part, aux dépenses ordinaires, s'élevant à fr.	106,094,914 71	
il y a à ajouter les dépenses extraordinaires auxquelles les ressources précitées sont applicables, ci. . . .	30,500,000 »	
ainsi que le montant des certificats de rentes remboursables versés en acquit du prix des domaines vendus (loi du 27 décembre 1822), ci	19,015 87	
Ensemble. . . . . fr.		136,613,930 58
En conséquence, il y aurait à cet exercice une insuffisance de ressources égale à celle susmentionnée de. . . . . fr.		1,736,417 61
On a vu plus haut que, d'après les dispositions législatives votées, le Budget de l'exercice 1842 paraissait devoir présenter une insuffisance de ressources de . . . . . fr.		3,188,798 44
D'après le compte définitif dont on vient d'analyser les résultats, cette insuffisance de ressources ne s'élève plus qu'à fr. 1,736,417 61 c^{s}, ce qui s'explique de la manière suivante :		
1° Par les ressources qui sont restées au-dessous des prévisions de. . . . . fr.	1,542,114 90	
2° Par les dépenses non effectuées par les Ministres sur celles qui avaient été autorisées par les Chambres, et pour lesquelles les crédits sont à annuler, ci. . .	2,994,493 73	
D'où ressort enfin une augmentation de ressources de . . . . . fr.		1,452,380 83
Reste, par conséquent, l'insuffisance de ressources de . . . . . fr.		1,736,417 61

Le compte expose, en tableaux généraux, le montant des revenus par nature de produits, et le montant total des dépenses par Département d'administration générale, appuyés d'états de développements par spécialité de recette et de dépense.

Le premier tableau expose :

1° Le montant des recouvrements faits sur les revenus ordinaires de l'exercice 1842,

Pendant l'année 1842	fr.	100,521,193 77	
— 1843		3,376,768 02	
— 1844		460,535 31	
			104,358,497 10

2° Le montant des recouvrements sur les revenus extraordinaires,

Pendant l'année 1842	fr.	10,543,750 »	
— 1843		19,256,250 »	
— 1844		700,000 »	
			30,500,000 »

3° Le produit des domaines vendus (loi du 27 décembre 1822) versé en certificats de rentes remboursables (*domein los-renten*) . . . . fr. 19,015 87

Total de la recette. . . . . fr. 134,877,512 97

Le second tableau expose :

1° Les payements faits par les Ministres, sur les crédits ordinaires alloués par les Chambres et régularisés par la Cour des Comptes,

Pendant l'année 1842	fr.	46,390,661 61	
— 1843		51,672,818 60	
— 1844		7,835,802 63	
			105,899,282 84

2° Les payements faits sur les crédits extraordinaires alloués par les Chambres,

Pendant l'année 1842	fr.	»	
— 1843		13,190,218 99	
— 1844		8,450,734 90	
			21,640,953 89

3° Les certificats de rentes remboursables, remis pour prix de vente de domaines. . . . . fr. 19,015 87

Total de la dépense. . . . . fr. 127,559,252 60

Les recettes étant de 134,877,512 97

le solde au 31 décembre 1844, de l'exercice 1842, est, par conséquent, de . . . . . fr. 7,318,260 37

Les états dont se trouvent appuyés les tableaux généraux ont pour objet de développer, par province et avec tous les détails qu'ils comportent, la nature des divers produits, ainsi que les dépenses faites d'après les spécialités des Budgets.

Le premier de ces états indique les recettes effectuées sur les revenus ordinaires de l'exercice 1842.

Il est appuyé de treize tableaux de développement,

Savoir :

A. État général des recettes effectuées sur les contributions directes.
B. — — sur les douanes.
C. — — sur les accises.
D. — — sur l'enregistrement, timbre, etc.
E. — des recettes diverses (*Impôts*) de l'administration du trésor public.
F. — des revenus des domaines.
G. — des produits des postes.
H. — des recettes opérées par le Département des Travaux Publics.
I. — — de l'administration de l'enregistrement *(capitaux et revenus).*
K. — — — du trésor public *(capitaux et revenus).*
L. — — — des contribut. directes *(remboursements).*
M. — — — de l'enregistrement *(remboursements).*
N. — — — du trésor public *(remboursements).*

Le second état présente le produit des domaines vendus, versé en rentes remboursables *(domein los-renten).*

Le troisième état présente la comparaison entre l'évaluation des revenus du royaume pour l'exercice 1842 et les recettes effectives.

Les états n^{os} 4 *à* 13 présentent les payements faits pour le service de la Dette publique, les Dotations et tous les Départements d'administration générale, visés et régularisés à la Cour des Comptes, et dont elle a délivré décharge à l'administration du trésor public.

L'état n° 14 présente le solde de cet exercice, au 31 décembre 1842, et s'élève, comme ci-dessus, à fr. 7,318,260 37 c^{s}.

Le solde se compose comme suit :

1° Du restant disponible sur les crédits ouverts pour les travaux du chemin de fer, routes, canaux et entrepôts à la clôture de l'exercice . . . fr.		7,221,004 83
2° Du restant à payer sur les ordonnances en circulation au 31 décembre 1844,		
Savoir :		
a. Pour les dépenses ordinaires . . . . . fr.	195,631 87	
b. Pour les dépenses extraordinaires	1,638,041 28	
		1,833,673 15
		9,054,677 98
En retranchant de ce solde l'insuffisance de ressources que présente l'exercice telle qu'on l'a établie plus haut de. . . . . fr.		1,736,417 61
On trouve une somme égale de . . . fr.		7,318,260 37

DÉVELOPPEMENT des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1842 par des lois spéciales.

MINISTÈRES et SERVICES.	DATES DES LOIS.	OBJET DES CRÉDITS.		MONTANT DES CRÉDITS.
Dette publique.	28 fév. 1842, n° 45.	Crédit pour couvrir les intérêts et l'amortissement du capital d'acquisition du navire la *British Queen*, de . .	150,000 »	
	28 mars 1843, n° 144.	Crédit applicable au payement des intérêts arriérés des années 1831, 1832, 1833, 1834 et 1835, d'un capital de 8,000 florins des Pays-Bas, inscrit au grand livre de la dette active 2½ p. %, à Bruxelles, au profit de l'administration des pauvres de *Waterland-kerkje*, en Zélande	2,116 40	958,280 13
	16 févr. 1844, n° 28.	Crédit 1° pour le payement des frais arriérés des emprunts 5 p. % de 1832, 1840 et 1842; 2° pour le payement des intérêts et dotations de l'amortissement pour les mois de novembre et décembre 1842 de l'empr. 5 p. % de 1842, et 3° pour le payement des intérêts arriérés de la dette flottante des années 1830 et 1840.	806,163 73	
Dotations.	23 sept. 1842, n° 811.	Crédit destiné à couvrir les dépenses de la Chambre des Représentants	100,000 »	
	4 avril 1843, n° 155.	Crédit supplémentaire destiné à couvrir les dépenses de la Chambre des Représentants	9,100 »	109,100 »
Justice.	10 fév. 1843, n° 40.	Crédit supplémentaire de	11,000 »	
	31 déc. 1844, n° 229.	Deux crédits supplémentaires, *A* de 86,000 francs pour frais de justice, et *B* de 35,200 francs pour frais d'entretien de détenus	121,200 »	132,200 »
Marine.	12 avril 1843, n° 189.	Crédit destiné à solder les dépenses occasionnées par l'exploitation du service transatlantique de navigation à vapeur pendant l'année 1842.		91,000 »
Intérieur.	28 fév. 1842, n° 45.	Crédit pour subvenir aux dépenses et frais d'exploitation du navire la *British Queen*.	250,000 »	
	1er mai 1842, n° 250.	Crédit pour faire face aux dépenses qu'occasionnera l'exécution de la loi concernant la réparation des pertes causées par les événements de guerre de la révolution . .	50,000 »	
	10 fév. 1843, n° 39.	Crédit supplémentaire pour frais des jurys d'examen pour les grades académiques, pour frais de confection de médailles de la vaccine	64,018 53	552,018 53
	27 mai 1844, n° 102.	Crédit applicable au fonds d'agriculture	188,000 »	
Travaux publics.	19 juin 1842, n° 415.	Crédit destiné à régulariser les émoluments attribués aux employés des postes, de	100,000 »	
	26 juin 1842, n° 479.	Crédit applicable au service de la Meuse, de	110,000 »	
	25 sept. 1842, n° 812.	Crédit pour acquitter les dépenses de 1841 et années antérieures, de	209,629 75	419,629 75
Guerre.	26 juin 1842, n° 481.	Crédit applicable au payement des créances dues en vertu de jugements définitifs ou de transactions passées, pour mettre fin à des procédures commencées, de . . .	297,963 70	
	8 oct. 1842, n° 829.	Crédit en faveur des anciens employés de l'ambulance, de	10,000 »	
	27 déc. 1842, n° 1115.	Crédit applicable au payement des dépenses de 1830 à 1835, qui restaient à liquider, de	48,009 97	565,519 12
	27 mars 1843, n° 147.	Crédit applicable au payement des dépenses des années 1830 à 1838, qui restaient à liquider	209,545 56	
Finances.	9 juil. 1842, n° 617.	Crédit supplémentaire destiné à faire face aux condamnations en garantie, envers les villes et communes de Herve, Petit-Rechain et Dison, pour remboursement de capitaux et payement d'arrérages empruntés pour construction de chaussées reprises par les ci-devant états provinciaux, de	84,941 90	
	8 fév. 1843, n° 31.	Crédit pour pourvoir au payement des bordereaux de collocation délivrés les 28 juillet et 25 août 1842, par le greffier du tribunal de 1re instance à Dinant	409,758 14	744,900 12
	28 mars 1843, n° 145.	Crédit supplémentaire destiné à payer : 1° les dommages-intérêts et intérêts judiciaires alloués au sieur De Gruytere; 2° le prix d'une transaction avec le sieur Lion. .	250,220 08	
		TOTAL. . . . . fr.		3,572,447 65

41

COMPTE DÉFINITIF

RENDU

DES RECETTES ET DÉPENSES

DE L'EXERCICE 1842.

COMPTE DÉFINITIF rendu des

Recette.

ÉTAT N° 1.

Impôts.		Contributions directes . . . . .
		Douanes. . . . .
		Accises . . . . .
		Enregistrement, domaines et forêts . . . . .
		Recettes diverses (administration du trésor public) . . . . .
Péages.		Domaines . . . . .
		Postes . . . . .
Capitaux et revenus.		Travaux publics . . . . .
		Enregistrement, domaines et forêts . . . . .
		Administration du trésor public . . . . .
Remboursements.		Contributions directes . . . . .
		Enregistrement, domaines et forêts . . . . .
		Administration du trésor public . . . . .

RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.

Produit d'une émission de bons du trésor, autorisée par la loi du 26 juin 1842, n° 478, pour le canal de Zelzaete à la mer . . . . . .

Produit de l'emprunt autorisé par la loi du 29 septembre 1842, n° 827 . . . . . .

ÉTAT N° 2. Certificats de rentes remboursables *(domein los-renten)*, versés en payement de domaines (loi du

recettes et dépenses de l'exercice 1842.

RECETTES				TOTAUX	
				DE LA RECETTE.	DE LA DÉPENSE.
EN 1842.	EN 1843.	EN 1844.	TOTAL.		
28,466,106 84	2,296,944 72	»	30,763,051 56		
11,172,458 84	298,928 57	»	11,471,387 41		
18,471,387 32	3,569 17	»	18,474,956 49	83,015,418 86	»
22,198,140 16	18,954 47	»	22,217,094 63		
29,630 97	57,297 80	»	86,928 77		
4,787,388 89	18,618 65	»	4,806,007 54	7,964,121 72	»
3,102,341 02	55,773 16	»	3,158,114 18		
7,458,774 29	»	»	7,458,774 29		
1,959,137 85	9,620 26	»	1,968,758 11	11,029,364 65	»
1,379,297 82	205,301 24	17,233 19	1,601,832 25		
34,154 38	3,749 49	»	37,903 87		
379,539 74	1,746 26	»	381,286 »	2,351,591 87	»
1,082,835 65	406,264 23	443,302 12	1,932,402 »		
100,521,193 77	3,376,768 02	460,535 31	104,358,497 10	104,358,497 10	»
»	550,000 »	700,000 »	1,250,000 »	1,250,000 »	»
10,543,750 »	18,706,250 »	»	29,250,000 »	29,250,000 »	»
27 décembre 1822)				19,015 87	»
			A REPORTER.	134,877,512 97	»

Suite du COMPTE DÉFINITIF *rendu des*

Dépense.

ÉTATS N^{os} 4 à 13.	Dette publique	
	Dotations.	Liste civile
		Sénat
		Chambre des Représentants
		Cour des Comptes
	Département de la Justice.	
	— des Affaires Étrangères	
	— de l'Intérieur.	
	— des Travaux publics	
	— de la Marine.	
	— de la Guerre.	
	— des Finances.	
	Remboursements, Restitutions et Non-Valeurs.	
TRAVAUX PUBLICS.	Construction d'un canal de Zelzaete à la mer du Nord (loi du 26 juin 1842).	
	Parachèvement des lignes décrétées du chemin de fer (loi du 29 septembre 1842).	
	Création et amélioration des voies de communication dans la province de Luxembourg (loi du 29 septembre 1842)	
	Creusement d'un canal à petite dimension du Ruppel au canal de Bois-le-Duc (loi du 29 septembre 1842)	
	Parachèvement de l'entrepôt d'Anvers (loi du 29 septembre 1842).	
ÉTAT N° 2.	Certificats de rentes remboursables *(domein los-renten)*, reçus en payement de domaines.	
ÉTAT N° 14.		

recettes et dépenses de l'exercice **1842.**

DÉPENSES EN 1842.	DÉPENSES EN 1843.	DÉPENSES EN 1844.	TOTAUX DE LA RECETTE.	TOTAUX DE LA DÉPENSE.
Report. . . . . fr.			134,877,512 97	»
15,993,406 60	12,713,587 37	3,295,724 44	»	32,002,718 41
2,751,322 75	»	»	»	2,751,322 75
19,000 »	3.000 »	»	»	22,000 »
435,934 15	75,449 22	»	»	511,383 37
117,248 75	7,000 »	1,037 45	»	125,286 20
5,190,652 69	3,437,972 10	1,556,556 74	»	10,185,181 53
859,533 49	110,940 95	5,850 »	»	976,324 42
3,515,965 05	1,448,197 88	271,422 62	»	5,235,585 55
5,760,091 28	4,379,320 18	732,876 86	»	10,872,288 32
522,901 29	488,025 13	35,983 89	»	1,046,910 31
7,804,436 44	21,145,148 17	107,366 32	»	29,054,950 93
3,217,985 09	6,964,397 89	1,171,411 47	»	11,353,794 45
202,184 03	901,779 73	657,572 84	»	1,761,536 60
46,390,661 61	51,672,818 60	7,833,802 63	»	105,899,282 84
»	548,138 40	390,307 09	»	938,645 49
»	10,952,618 45	6,910,529 83	»	17,863,148 28
»	370,352 98	316,518 40	»	686,871 38
»	1,066,975 11	671,467 03	»	1,738,442 14
»	252,134 05	161,712 55	»	413,846 60
»	13,190,218 99	8,450,734 90	»	»
. . . . .			»	19,015 87
. . . . . Solde au 31 décembre 1844. . .			»	7,318,260 57
			134,877,512 97	134,877,512 97

47

COMPTE DÉFINITIF

DES

IMPÔTS ET REVENUS PUBLICS.

EXERCICE 1842.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées sur

PROVINCES.	IM							
	CONTRIBUTIONS DIRECTES.				DOUANES.			
	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Anvers	3,030,613 57	276,306 38	»	3,306,919 95	6,212,621 51	295,544 16	»	6,508,165 67
Brabant	5,603,001 74	388,252 40	»	5,991,254 14	176,827 44	145 69	»	176,973 13
Flandre occidentale. .	4,056,480 28	372,044 24	»	4,428,524 52	966,891 20	644 92	»	967,536 12
— orientale . .	5,130,867 87	350,628 78	»	5,481,496 65	544,757 95	1,196 59	»	545,954 54
Hainaut	4,876,380 76	308,517 79	»	5,184,898 55	1,530,768 10	45 14	»	1,530,813 24
Liége	2,727,561 98	389,503 17	»	3,117,065 15	963,220 73	1,187 77	»	964,408 50
Limbourg	806,833 59	39,012 69	»	845,846 08	288,998 31	27 59	»	289,025 90
Luxembourg. . . .	664,762 29	75,297 15	»	740,059 44	316,055 80	7 26	»	316,063 06
Namur	1,569,614 96	97,382 12	»	1,666,997 08	175,775 01	129 45	»	175,902 46
Administrat^on générale.	»	»	»	»	»	»	»	»
	28,466,116 84	2,296,944 72	»	30,763,061 56	11,173,914 05	298,928 57	»	11,472,842 62
A déduire : les diminutions de recette. .	10 »	»	»	10 »	1,455 21	»	»	1,455 21
	28,466,106 84	2,296,944 72	»	30,763,051 56	11,172,458 84	298,928 57	»	11,471,387 41

les impôts et revenus publics. Exercice **1842.**

POTS.								TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
ACCISES.				ENREGISTREMENT.				
1842.	1843	1844	TOTAL	1842	1843.	1844.	TOTAL	
2,450,572 39	41 83	»	2,450,414 22	1,965,405 05	7,978 77	»	1,973,383 80	14,258,883 01
4,231,505 25	22 27	»	4,231,527 52	4,983,367 82	744 04	»	4,984,111 86	15,383,866 05
2,031,090 75	355 43	»	2,031,446 16	2,617,227 37	2,424 01	»	2,619,651 38	10,047,158 18
3,234,853 85	49 31	»	3,234,885 16	3,582,549 31	787 15	»	3,583,336 47	12,045,070 82
2,767,968 18	240 44	»	2,768,208 62	4,085,140 80	6.354 27	»	4,091.495 07	13,575,415 48
1,716,902 69	2,712 »	»	1,719.614 69	2,552,348 72	175 37	»	2,552,724 09	8,155,812 45
840,470 55	55 »	»	840,525 55	655.220 15	24 38	»	655,244 51	2,608,042 02
517,360 23	22 56	»	517,382 79	612.476 65	108 58	»	612,585 23	1,986,090 52
881,361 17	70 33	»	881.431 50	1,585,793 05	357 92		1,586,150 97	4,508,482 01
»	»	»	»	»	»	»	»	»
18,471,865 02	5,569 17	»	18,475,434 19	22,217.728 91	18,954 47	»	22,236.683 38	82,948,021 75
477 70	»	»	477 70	19,588 75	»	»	19,588 75	21,551 66
18,471,387 32	5,569 17	»	18,474,956 49	22,198.140 16	18,954 47	»	22,217,094 63	82 926,490 09

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées sur*

PROVINCES.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	IMPOTS (suite). TRÉSOR PUBLIC. 1842.	1843.	1844.	TOTAL.	PÉA DOMAINES. 1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Anvers	14,258,883 64	»	»	»	»	144,513 55	951 20	»	145,464 75
Brabant	15,385,866 65	»	»	»	»	712,976 40	1,191 67	»	714,168 07
Flandre occidentale. .	10,047,158 18	»	»	»	»	255,267 17	543 05	»	255,810 22
— orientale . .	12,045,670 82	»	»	»	»	513,651 98	1,986 91	»	515,638 89
Hainaut	15,575,415 48	»	»	»	»	2,357,657 50	4,158 35	»	2,361,815 85
Liége	8,155,812 45	»	»	»	»	358,286 04	7,214 95	»	365,500 99
Limbourg	2,608,642 02	»	»	»	»	142,397 39	1,924 22	»	144,321 61
Luxembourg. . . .	1,986,090 52	»	»	»	»	85,864 52	124 98	»	85,989 50
Namur	4,508,482 01	»	»	»	»	455,725 72	525 34	»	456,249 06
Administrat^{on} générale.	»	29,650 97	57,297 80	»	86,928 77	»	»	»	»
	82,948,021 75	29,650 97	57,297 80	»	86,928 77	4,806,340 27	18,618 65	»	4,824,958 92
A déduire : les diminutions de recette . .	21,531 66	»	»	»	»	18,951 38	»	»	18,951 38
	82,926,490 09	29,650 97	57,297 80	»	86,928 77	4,787,388 89	18,618 65	»	4,806,007 54

les impôts et revenus publics. Exercice 1842.

GES.				CAPITAUX ET REVENUS.				TOTAL
POSTES.				TRAVAUX PUBLICS.				DES RECETTES ci-contre,
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	A REPORTER.
440,411 61	»	»	440,411 61	»	»	»	»	14,824,760 »
934,710 47	55,773 16	»	990,483 63	»	»	»	»	17,088,518 55
273,184 85	»	»	273,184 85	»	»	»	»	10,576,155 25
353,295 62	»	»	353,295 62	»	»	»	»	15,314,605 53
412,580 25	»	»	412,580 25	»	»	»	»	16,549,811 56
401,779 40	»	»	401,779 40	»	»	»	»	8,921,092 89
58,304 73	»	»	58,304 73	»	»	»	»	2,811,268 36
85,059 61	»	»	85,059 61	»	»	»	»	2,155,159 65
145,014 48	»	»	145,014 48	»	»	»	»	4,889,745 55
»	»	»	»	7,458,774 29	»	»	7,458,774 29	7,545,705 06
3,102,341 02	55,773 16	»	3,158,114 18	7,458,774 29	»	»	7,458,774 29	98,476,797 91
»	»	»	»	»	»	»	»	40,485 04
3,102,341 02	55,773 16	»	3,158,114 18	7,458,774 29	»	»	7,458,774 29	98,436,314 87

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées sur*

PROVINCES.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	CAPITAUX ET REVENUS (suite).							
		ENREGISTREMENT.				TRÉSOR PUBLIC.			
		1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Anvers	14,824,760 »	112,038 70	58 66	»	112,097 36	»	»	»	»
Brabant	17,088,518 55	188,796 50	4,879 92	»	193,676 42	»	»	»	»
Flandre occidentale. .	10,576,155 25	94,393 88	55 50	»	94,451 38	»	»	»	»
— orientale . .	15,514,605 35	112,333 70	276 26	»	112,609 96	»	»	»	»
Hainaut	16,549,811 56	202,677 45	451 20	»	203,128 63	»	»	»	»
Liége	8,921,092 82	577,597 05	545 66	»	578,142 71	»	»	»	»
Limbourg	2,811,268 36	54,293 61	2,116 40	»	56,410 01	»	»	»	»
Luxembourg. . . .	2,155,159 65	450,948 06	161 »	»	451,109 06	»	»	»	»
Namur	4,889,745 55	212,456 99	1,095 66	»	213,552 65	»	»	»	»
Administrat^{on} générale.	7,545,705 06	»	»	»	»	1,579,297 82	205,501 24	17,255 19	1,601,822 25
	98,476,797 91	1,985,537 92	9,620 26	»	1,995,158 18	1,579,297 82	205,501 24	17,255 19	1,601,852 25
A déduire les diminutions de recette . .	40,483 04	26,400 07	»	»	26,400 07	»	»	»	»
	98,436,314 87	1,959,137 85	9,620 26	»	1,968,758 11	1,579,297 82	205,501 24	17,255 19	1,601,852 25

les impôts et revenus publics. Exercice **1842.**

REMBOURSEMENTS.								TOTAL DES RECETTES CI CONTRE, A REPORTER.
CONTRIBUTIONS DIRECTES.				ENREGISTREMENT.				
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
3,263 12	465 89	»	3,729 01	16,727 93	»	»	16,727 93	14,957,311 30
9,655 74	412 69	»	10,068 43	71,424 57	1,627 77	»	73,052 34	17,365,315 54
4,400 »	1,138 31	»	5,538 31	15,756 58	30 05	»	15,786 63	10,691,929 57
6,247 78	387 41	»	6,635 19	28,828 88	» 02	»	28,828 90	13,462,679 58
4,866 »	481 22	»	5,347 22	66,492 91	28 53	»	66,521 44	16,624,788 85
3,031 22	480 59	»	3,511 81	55,763 61	11 25	»	55,774 86	9,556,522 20
858 98	40 04	»	879 02	11,409 98	» 15	»	11,410 13	2,879,967 52
674 54	71 46	»	746 »	73,744 01	12 71	»	73,756 72	2,660,751 41
1,186 30	271 88	»	1,458 18	63,077 95	35 78	»	63,113 73	5,167,870 11
»	»	»	»	»	»	»	»	9,147,535 51
54,163 68	5,749 49	»	57,913 17	581,226 42	1,746 26	»	582,972 68	102,494,674 19
9 50	»	»	9 50	1,686 68	»	»	1,686 68	68,579 09
54,154 58	5,749 49	»	57,903 87	579,559 74	1,746 26	»	581,286 »	102,426,095 10

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées sur*

PROVINCES.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	REMBOURSEMENTS (suite). TRÉSOR PUBLIC. 1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Anvers.	14,957,514 30	»	»	»	»
Brabant	17,365,315 54	»	»	»	»
Flandre occidentale	10,691,929 57	»	»	»	»
— orientale	13,462,679 38	»	»	»	»
Hainaut	16,624,788 85	»	»	»	»
Liége	9,556,522 20	»	»	»	»
Limbourg.	2,879,067 52	»	»	»	»
Luxembourg	2,660,751 41	»	»	»	»
Namur.	5,167,870 11	»	»	»	»
Administration générale	9,147,555 51	1,082,835 65	406,264 25	443,302 12	1,932,402 »
	102,494,674 19	1,082,835 65	406,264 25	443,302 12	1,932,402 »
A déduire : les diminutions de recette.	68,579 09	»	»	»	»
	102,426,095 10	1,082,835 65	406,264 25	443,302 12	1,932,402 »

les impôts et revenus publics. Exercice **1842.**

TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions de recette d'après les états de solde.	RESTE REVENUS effectifs.	*Observations.*
14,957,314 30	9,000 24	14,948,314 06	
17,565,515 54	13,212 75	17,552,102 79	
10,691,929 57	3,182 27	10,688,747 30	
15,462,079 38	4,215 76	15,458,465 62	
16,624,788 85	11,180 56	16,613,608 29	
9,536,522 20	11,808 69	9,524,715 51	
2,879,967 52	4,082 66	2,875,884 86	
2,660,751 41	407 68	2,660,345 73	
5,167,870 11	11,490 48	5,156,379 63	
11,079,957 51	»	11,079,957 51	
104,427,076 19	68,579 09	104,358,497 10	
68,579 09	»	»	
104,358,497 10	»	104,358,497 10	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées sur

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Contribution foncière	1,485,417 44	52,101 55	»	1,537,518 99
— personnelle	1,046,804 71	108,971 01	»	1,155,775 72
Patentes	354,153 92	40,849 34	»	380,983 26
Redevances sur les mines.	»	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	74,340 »	5 »	»	74,345 »
— de marque des matières d'or et d'argent	26,841 65	»	»	26,841 65
— d'entrepôts	62,759 25	68,238 53	»	130,997 78
Recettes extraordinaires et accidentelles	316 62	140 95	»	457 57
	3,050,613 57	276,306 38	»	3,306,919 95
A déduire : les diminutions de recette	»	»	»	»
	3,050,613 57	276,306 38	»	3,306,919 95

les contributions directes. Exercice **1842.**

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES CI-CONTRE, A REPORTER.
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
3,112,335 31	171,369 94	»	3,283,705 25	2,606,136 73	170,819 29	»	2,776,956 02	7,598,180 26
1,839,010 64	163,555 65	»	2,002,566 29	1,036,920 75	155,055 83	»	1,191,976 56	4,350,518 57
456,205 90	52,706 22	»	508,912 12	271,933 25	45,962 91	»	317,896 14	1,207,791 52
»	»	»	»	»	»	»	»	»
140,250 »	5 »	»	140,255 »	119,755 75	»	»	119,755 75	334,533 75
42,770 67	»	»	42,770 67	15,419 44	»	»	15,419 44	85,031 74
9,705 53	»	»	9,705 53	1,755 87	195 04	»	1,950 91	142,652 22
2,725 69	615 59	»	3,341 28	6,600 53	11 17	»	6,611 70	10,410 55
5,603,001 74	388,252 40	»	5,991,254 14	4,056,480 28	372,041 24	»	4,428,524 52	13,726,698 61
»	»	»	»	10 »	»	»	10 »	10 »
5,603,001 74	388,252 40	»	5,991,254 14	4,056,470 28	372,041 24	»	4,428,514 52	13,726,688 61

*Suite du l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Contribution foncière	7,598,180 26	2,940,855 10	110,970 06	»	3,051,825 16
— personnelle	4,350,518 57	1,527,486 41	185,793 29	»	1,713,279 70
Patentes	1,207,791 52	491,063 15	53,048 76	»	544,111 91
Redevances sur les mines	»	»	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées . . .	334,333 75	155,052 50	27 50	»	155,080 »
— de marque des matières d'or et d'argent. . . .	83,031 74	11,527 48	» 10	»	11,527 58
— d'entrepôts	142,652 22	4,184 17	»	»	4,184 17
Recettes extraordinaires et accidentelles	10,410 55	699 06	789 07	»	1,488 13
	15,726,698 61	5,130,867 87	350,628 78	»	5,481,496 65
A déduire : les diminutions de recette	10 »	»	»	»	»
	15,726,688 61	5,130,867 87	350,628 78	»	5,481,496 65

sur les contributions directes. Exercice **1842.**

HAINAUT.				LIEGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842	1843.	1844.	TOTAL.	
2,959,709 22	139,764 83	»	3,099,474 05	1,589,657 91	172,591 42	»	1,762,249 33	15,511,728 80
1,074,733 18	79,473 16	»	1,154,206 34	646,235 84	143,969 29	»	790,205 13	8,008,009 74
545,799 89	79,445 24	»	625,245 13	251,953 61	72,088 52	»	324,042 13	2,699,190 60
111,880 79	9,544 47	»	121,225 26	49,647 »	486 71	»	50,133 71	171,358 97
172,260 »	10 »	»	172,270 »	155,172 50	»	»	155,172 50	816,856 25
11,059 90	»	»	11,059 90	32,625 25	»	»	32,625 25	138,244 47
772 19	»	»	772 19	739 53	78 94	»	818 47	148,407 05
2,165 59	480 09	»	2,645 68	1,550 54	288 29	»	1,818 63	16,362 99
4,876,380 76	308,517 79	»	5,184,898 55	2,727,561 98	389,503 17	»	3,117,065 15	27,510,158 96
»	»	»	»	»	»	»	»	10 »
4,876,380 76	308,517 79	»	5,184,898 55	2,727,561 98	389,503 17	»	3,117,065 15	27,510,148 96

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Contribution foncière	15,511,728 80	538,516 02	24,376 01	»	562,892 03
— personnelle	8,008,009 74	159,007 55	8,755 36	»	167,832 91
Patentes	2,699,190 69	67,196 50	5,900 41	»	73,096 91
Redevances sur les mines	171,358 97	»	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées . . .	816,856 25	38,972 50	»	»	38,972 50
— de marque des matières d'or et d'argent. . . .	138,244 47	2,829 25	»	»	2,829 25
— d'entrepôts	148,407 05	» 46	»	»	» 46
Recettes extraordinaires et accidentelles	16,362 99	220 51	» 91	»	221 42
	27,510,158 96	806,853 39	39,012 69	»	845,846 08
A déduire : les diminutions de recette	10 »	»	»	»	»
	27,510,148 96	806,853 39	39,012 69	»	845,846 08

sur les contributions directes. Exercice **1842.**

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE RECETTES effectives.
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.			
443,642 36	43,161 08	»	486,803 44	1,094,254 11	48,320 51	»	1,142,574 62	17,703,999 49	»	17,703,999 49
115,465 73	16,279 87	»	129,745 60	286,410 55	29,472 32	»	315,882 87	8,621,471 12	»	8,621,471 12
57,184 49	15,818 56	»	73,003 05	116,972 81	18,702 85	»	135,675 66	2,980,966 51	»	2,980,966 51
1,500 93	35 23	»	1,536 16	5,089 45	882 27	»	5,971 70	178,866 85	»	178,866 85
43,418 75	»	»	43,418 75	65,146 25	»	»	65,146 25	964,393 75	10 »	964,383 75
4,682 99	»	»	4,682 99	1,566 16	»	»	1,566 16	147,522 87	»	147,522 87
710 31	»	»	710 31	»	»	»	»	149,117 82	»	149,117 82
156 75	2 41	»	159 14	175 85	3 97	»	179 82	16,923 37	»	16,923 37
664,762 29	75,297 15	»	740,059 44	1,569,614 96	97,382 12	»	1,666,997 08	30,763,051 56	10 »	30,763,051 56
»	»	»	»	»	»	»	»	10 »	»	»
664,762 29	75,297 15	»	740,059 44	1,569,614 96	97,382 12	»	1,666,997 08	30,763,051 56	»	30,763,051 56

ÉTAT GÉNÉRAL du montant des rôles des

PROVINCES.	CONTRIBUTION FONCIÈRE.							
	PRINCIPAL.	A DÉDUIRE Pour propriétés détruites ou submergées par suite d'événements politiq.s	RESTE.	2 p. o/o de NON-VALEURS.	3 centimes ADDITIONNELS ordinaires.	10 centimes ADDITIONNELS extraordinaires.	3 centimes ADDITIONNELS supplément.s	TOTAL.
Anvers	1,517,357 »	22,890 30	1,294,466 64	26,347 14	39,520 71	131,735 70	45,448 80	1,537,518 99
Brabant. . . .	2,772,229 »	»	2,772,229 »	55,444 58	83,166 87	277,222 90	95,641 90	3,283,705 25
Flandre occident.e.	2,544,412 »	»	2,544,412 »	46,888 24	70,332 36	234,441 20	80,882 22	2,776,956 02
Flandre orientale.	2,576,467 »	»	2,576,467 »	51,529 34	77,294 01	257,646 70	88,888 11	3,051,825 16
Hainaut. . . .	2,616,694 »	»	2,616,694 »	52,333 88	78,500 82	261,669 40	90,275 95	3,099,474 05
Liége	1,487,758 »	»	1,487,758 »	29,755 13	44,632 76	148,775 81	51,327 63	1,762,249 53
Limbourg . . .	475,352 »	161 82	475,190 18	9,507 04	14,260 56	47,535 20	16,399 65	562,892 63
Luxembourg . .	410,978 »	»	410,978 »	8,219 56	12,329 34	41,097 80	14,178 74	486,803 44
Namur	964,605 »	»	964,605 »	19,292 10	28,938 15	96,460 50	33,278 87	1,142,574 62
	14,965,852 »	25,052 18	14,942,799 82	299,317 01	448,975 58	1,496,585 21	516,321 87	17,705,999 49

contributions directes, revenant au trésor pour 1842.

	CONTRIBUTION PERSONNELLE.				PATENTES.			TOTAL GÉNÉRAL.
	PRINCIPAL.	10 centimes ADDITIONNELS pour le tresor.	AMENDES.	TOTAL.	PRINCIPAL	10 centimes ADDITIONNELS pour le trésor	TOTAL.	
	1,050,705 27	105,070 45	»	1,155,775 72	546,548 95	54,654 31	580,983 26	3,074,277 97
	1,820,469 52	182,046 77	50 »	2,002,566 29	462,647 87	46,264 25	508,912 12	5,795,183 66
	1,083,472 01	108,347 15	157 40	1,191,976 56	288,996 69	28,899 45	317,896 14	4,286,828 72
	1,557,527 57	155,752 55	»	1,713,279 70	494,636 00	49,475 82	544,111 91	5,509,216 77
	1,049,261 26	104,925 90	19 18	1,154,206 34	566,586 18	56,658 95	623,245 13	4,876,925 52
	718,355 94	71,855 65	13 51	790,205 13	294,583 76	29,458 37	324,042 13	2,876,496 59
	152,575 61	15,257 30	»	167,832 91	66,447 47	6,649 44	73,096 91	805,822 45
	117,849 80	11,785 »	110 80	129,745 60	66,566 45	6,656 62	73,003 05	689,552 09
	287,081 32	28,707 99	93 56	315,882 87	125,541 72	12,553 94	135,675 66	1,594,155 15
	7,857,298 10	785,728 54	444 48	8,621,471 12	2,709,955 16	271,011 15	2,980,966 31	29,506,456 92

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *B*.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Droits d'entrée	5,765,685 42	295,265 85	»	6,058,949 25
— de sortie	109,137 21	5 50	»	109,142 51
— de transit	37,993 55	5 96	»	37,999 51
— de tonnage	292,308 77	»	»	292,308 77
Timbre de dimension	9,493 04	257 07	»	9,750 11
Loyers de bâtiments	»	»	»	»
Recettes extraordinaires	5 52	10 »	»	15 52
	6,212,621 51	295,544 16	»	6,508,165 67
A déduire : les diminutions de recette	»	»	»	»
	6,212,621 51	295,544 16	»	6,508,165 67

sur douanes. Exercice 1842.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
148,701 01	138 03	»	148,839 04	772,267 05	225 05	»	772,492 10	6,980,280 59
16,167 73	» 16	»	16,167 89	128,411 51	»	»	128,411 51	255,721 91
418 33	»	»	418 33	24,488 76	» 52	»	24,489 28	62,907 12
10,723 54	»	»	10,723 54	55,385 20	386 22	»	55,771 42	338,805 75
767 18	»	»	767 18	5,842 95	2 40	»	5,845 39	16,563 68
»	»	»	»	»	»	»	»	»
49 65	7 50	»	57 15	495 75	30 67	»	526 42	599 09
176,827 44	145 69	»	176,973 13	966,891 20	644 92	»	967,536 12	7,652,674 92
130 32	»	»	130 32	» 66	»	»	» 66	130 98
176,697 12	145 69	»	176,842 81	966,890 54	644 92	»	967,535 46	7,652,543 94

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Droits d'entrée	6,980,280 39	489,072 50	»	»	489,072 50
— de sortie	253,721 91	18,216 06	2 43	»	18,218 49
— de transit	62,907 12	2,094 31	»	»	2,094 31
— de tonnage	338,803 73	33,844 04	»	»	33,844 04
Timbre de dimension	16,362 68	1,442 88	»	»	1,442 88
Loyers de bâtiments	»	»	»	»	»
Recettes extraordinaires	590 09	88 16	1,194 16	»	1,282 32
	7,652,674 92	544,757 95	1,196 59	»	545,954 54
A déduire : les diminutions de recette	130 98	1,188 53	»	»	1,188 53
	7,652,543 94	543,569 42	1,196 59	»	544,766 01

sur douanes. Exercice 1842.

	HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
	1,380,067 75	40 07	»	1,380,707 82	890,907 65	80 02	»	890,987 67	9,741,048 38
	110,935 22	1 54	»	110,954 76	60,160 91	»	»	60,160 94	445,036 10
	7,050 87	2 74	»	7,055 61	6,339 93	»	»	6,339 93	78,574 97
	»	»	»	»	»	»	»	»	372,047 77
	9,531 15	» 41	»	9,531 56	5,083 92	» 41	»	5,084 33	32,421 45
	211 64	»	»	211 64	»	»	»	»	211 64
	22,595 47	» 38	»	22,595 85	728 29	1,107 54	»	1,835 63	26,110 89
	1,530,768 10	45 14	»	1,530,813 24	963,220 73	1,187 77	»	964,408 50	10,695,851 20
	»	»	»	»	26 69	»	»	26 69	1,546 20
	1,530,768 10	45 14	»	1,530,813 24	963,194 04	1,187 77	»	964,381 81	10,692,305 »

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Droits d'entrée	9,741,048 38	276,889 72	22 68	»	276,912 40
— de sortie	445,036 10	8,825 10	2 51	»	8,827 61
— de transit	78,574 07	2,057 96	»	»	2,057 96
— de tonnage	372,647 77	»	»	»	»
Timbre de dimension	52,421 45	1,098 48	»	»	1,098 48
Loyers de bâtiments	211 64	»	»	»	»
Recettes extraordinaires	26,110 89	127 05	2 40	»	129 45
	10,693,851 20	288,998 31	27 59	»	289,025 90
A déduire : les diminutions de recette	1,346 20	»	»	»	»
	10,692,505 »	288,998 31	27 59	»	289,025 90

sur douanes. Exercice **1842.**

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DEDUIRE: les diminutions DE RECETTE d'après l'état de solde	RESTE RECETTES effectives
1842.	1843.	1844	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL			
202,198 23	4 91	»	202,203 17	152,899 83	39 22	»	152,939 05	10,373,103 »	1.188 12	10,371,914 88
109,568 12	»	»	109,568 12	16,521 06	»	»	16,521 06	577,955 89	32 »	577,923 89
1,550 25	»	»	1,550 25	3,780 38	»	»	3,780 38	85,515 50	251 26	85,509 50
»	»	»	»	»	»		»	572,647 77	»	572,647 77
2,879 54	»	»	2,879 54	500 44	»	»	500 44	36,899 91	» 83	36,899 08
»	»	»	»	50 »	»	»	50 »	261 64	»	261 64
79 66	2 52	»	81 98	18 30	90 25	»	108 55	26,450 85	»	26,450 85
316,055 80	7 26	»	316,063 06	173,773 01	129 45	»	173,902 46	11,472,842 69	1,455 21	11,471,387 41
»	»	»	»	109 01	»	»	109 01	1,455 21	»	»
316,055 80	7 26	»	316,063 06	173,664 »	129 45	»	173,793 45	11,471,387 41	»	11,471,387 41

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Sel.	519,466 17	»	»	519,466 17
Vins étrangers	388,455 76	»	»	388,455 76
Eau-de-vie indigène	452,914 34	»	»	452,914 34
— étrangère	59,483 19	»	»	59,483 19
Bières et vinaigres.	614,751 52	»	»	614,751 52
Sucres	458,201 65	»	»	458,201 65
Timbre collectif sur les quittances	170,382 46	41 83	»	170,424 29
— sur les permis de circulation.	717 52	»	»	717 52
Recettes extraordinaires	»	»	»	»
	2,450,372 39	41 83	»	2,450,414 22
A déduire : les diminutions de recette	17 48	»	»	17 48
	2,450,354 91	41 83	»	2,450,396 74

sur accises. Exercice 1842.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
689,404 80	»	»	689,404 80	487,058 80	»	»	487,058 80	1,495,029 77
462,711 23	»	»	462,711 23	232,606 34	127 40	»	232,825 74	1,083,990 73
828,788 65	»	»	828,788 65	372,582 70	214 48	»	372,597 18	1,054,500 17
95,550 70	»	»	95,550 70	28,736 58	»	»	28,736 58	185,550 47
1,798,508 57	11 61	»	1,798,520 18	760,064 28	»	»	760,064 28	5,175,135 78
55,026 22	»	»	55,026 22	»	»	»	»	491,227 85
301,220 28	1 56	»	301,221 64	148,514 15	12 74	»	148,526 89	626,172 82
2,714 80	9 30	»	2,721 10	1,603 81	» 81	»	1,604 62	5,046 24
»	»	»	»	34 07	»	»	34 07	34 07
4,231,505 25	22 27	»	4,231,527 52	2,031,090 73	355 43	»	2,031,446 16	8,715,387 90
»	»	»	»	195 59	»	»	195 59	213 07
4,231,505 25	22 27	»	4,231,527 52	2,030,895 14	355 43	»	2,031,250 57	8,715,174 83

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Sel	1,495,929 77	802,191 54	»	»	802,191 54
Vins étrangers	1,085,990 75	324,585 22	»	»	321,585 22
Eau-de-vie indigène	1,054,300 17	515,461 55	»	»	515,461 55
— étrangère	185,550 47	19,165 99	27 01	»	19.191 05
Bières et vinaigres	3,175,155 78	1,085,121 92	»	»	1,085,121 92
Sucres	491,227 85	244,152 11	»	»	244,152 11
Timbre collectif sur les quittances	626,172 82	246,285 79	» 41	»	246,284 20
— sur les permis de circulation	5,046 21	1,851 58	»	»	1,851 58
Recettes extraordinaires	34 07	264 55	21 86	»	286 41
	8,715,587 90	3,254,855 85	49 31	»	3,254,885 16
A déduire : les diminutions de recette	213 07	»	»	»	»
	8,715,174 83	3,254,855 85	49 31	»	3,254,885 16

sur accises. Exercice **1842.**

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
664,585 11	»	»	664,585 11	478,744 71	»	»	478,744 71	3,441,451 13
512,545 54	»	»	512,545 54	548,768 68	714 89	»	549,483 57	2,070,405 06
252,895 40	»	»	252,895 40	462,486 46	1,308 16	»	463,794 62	2,804,449 54
10,856 83	»	»	10,856 83	18,179 20	481 »	»	18,660 29	252,258 62
1,310,236 32	1 17	»	1,310,237 49	294,553 26	1 47	»	294,554 73	5,860,829 92
5,206 09	»	»	5,206 09	716 51	»	»	716 51	741,282 56
229,433 68	238 48	»	229,672 16	112,498 47	204 87	»	112,703 34	1,214,852 52
2,081 21	» 79	»	2,082 »	1,175 31	1 61	»	1,176 92	10,136 54
150 »	»	»	150 »	»	»	»	»	470 48
2,767,968 18	240 44	»	2.768,208 62	1.716,902 69	2,712 »	»	1,719,614 69	16,436,094 37
247 95	»	»	247 95	»	»	»	»	461 »
2,767,720 25	240 44	»	2,767,960 69	1,716,902 69	2,712 »	»	1,719,614 69	16,435,633 37

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Sel	3,441,451 15	74,707 46	»	»	74,707 46
Vins étrangers	2,070,403 06	55,797 99	»	»	55,797 99
Eau-de-vie indigène	2,864,449 54	480,128 50	»	»	480,128 50
— étrangère	232,238 62	517 44	55 »	»	572 41
Bières et vinaigres	5,860,829 02	215,826 91	»	»	215,826 91
Sucres	741,282 56	»	»	»	»
Timbre collectif sur les quittances	1,214,832 52	52,965 87	»	»	52,965 87
— sur les permis de circulation	10,136 54	526 36	»	»	526 36
Recettes extraordinaires	470 48	»	»	»	»
	16,436,094 57	840,470 53	55 »	»	840,525 53
A déduire : les diminutions de recette	461 »	8 »	»	»	8 »
	16,435,633 57	840,462 53	55 »	»	840,517 53

sur accises. Exercice 1842.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE d'après L'ÉTAT DE SOLDE	RESTE RECETTES effectives.
1842	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.			
156,755 55	»	»	156,755 55	193,993 30	63 94	»	194,057 24	3,846,971 38	»	3,846,971 38
49,525 08	»	»	49,525 08	158,798 50	»	»	158,798 50	2,314,524 45	»	2,314,524 45
9,849 84	»	»	9,849 84	144,620 05	»	»	144,620 05	3,499,047 91	9 06	3,499,038 85
6,427 68	8 70	»	6,436 38	6,556 71	»	»	6,556 71	245,804 15	195 59	245,608 56
86,418 21	12 60	»	86,430 81	310,008 08	»	»	310,008 08	6,475,095 72	17 48	6,475,078 24
122 75	»	»	122 75	»	»	»	»	741,405 31	247 58	741,157 73
27,579 74	1 26	»	27,581 »	66,434 »	6 59	»	66,440 59	1,541,619 78	7 99	1,541,611 79
881 38	»	»	881 38	942 64	»	»	942 64	12,486 92	»	12,486 92
»	»	»	»	8 11	»	»	8 11	478 59	»	478 59
317,560 23	22 56	»	317,582 79	881,361 17	70 33	»	881,431 50	18,475,434 19	477 70	18,474,956 49
8 70	»	»	8 70	»	»	»	»	477 70	»	»
317,551 53	22 56	»	317,574 09	881,361 17	70 33	»	881,431 50	18,474,956 49	»	18,474,956 49

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Enregistrement, actes civils publics	610,617 80	»	»	610,617 80
— — sous seing privé	47,455 17	»	»	47,455 17
— — judiciaires	40,051 13	»	»	40,051 13
— — d'huissiers	75,310 10	5,871 11	»	81,181 21
— lettres de noblesse	»	»	»	»
Greffe, mise au rôle	2,148 09	»	»	2,148 09
— rédaction, déposition de témoins et expéditions	14,728 32	»	»	14,728 32
Hypothèques, inscriptions	5,185 10	»		5,185 10
— transcription d'actes de mutation	115,382 32	»	»	115,382 32
Successions, droit de succession	388,535 82	» 61	»	388,536 43
— — de mutation par décès	3,800 40	»	»	3,800 40
Additionnels sur enregistrement, greffe, hypothèques et successions	341,105 69	» 11	»	341,105 80
Timbre, droits en général (ancienne législation)	151 45	»	»	151 45
— d'effets de commerce (loi du 21 mars 1839).	29,828 73	»	»	29,828 73
— de passe-ports à l'intérieur id.	614 »	»	»	614 »
— — à l'extérieur id.	3,512 »	344 »	»	3,856 »
— de permis de ports d'armes de chasse. id.	10,154 »	1,726 »	»	11,880 »
— de dimension id.	182,565 61	»	»	182,565 61
— de journaux indigènes id.	30,809 93	»	»	30,809 93
— — étrangers id.	2,051 80	»	»	2,051 80
— d'affiches id.	9,911 96	»	»	9,911 96
— d'annonces et d'avis. id.	3,007 59	»	»	3,007 59
— de feuilles de patentes id.	12,710 70	»	»	12,710 70
— de bons de caisse, etc. id.	»	»	»	»
Amendes doubles et triples, droits sur l'enregistrement	4,688 19	»	»	4,688 19
— — — sur le greffe	»	»	»	»
— — — sur les hypothèques	411 07	16 11	»	427 18
— — — sur les successions	2,295 29	10 83	»	2,304 12
— — — sur le timbre	8,737 29	»	»	8,737 29
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement	3,755 »	»	»	3,755 »
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement.	»	»	»	»
Amendes de police correctionnelle	5,459 62	»	»	5,459 62
— pour délits forestiers	»	»	»	»
— pour contravention en matière civile, à la loi sur le notariat et autres	30 »	10 »	»	40 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État.	»	»	»	»
— prononcées par la circulaire n° 3.	6 »	»	»	6 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	118 45	»	»	118 45
3/4 — de police de roulage	767 94	»	»	767 94
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage.	»	»	»	»
1/2 des amendes de contravention au timbre des lettres de voiture.	119 05	»	»	119 05
1/2 — — aux poids et mesures	652 75	»	»	652 75
1/3 — de la grande voirie	»	»	»	»
1/3 — de navigation	12 71	»	»	12 71
Amendes de toute autre nature	»	»	»	»
	1,965,405 05	7,978 77	»	1,973,383 80
A déduire : les diminutions de recette	7,972 85	»	»	7,972 85
	1,957,432 18	7,978 77	»	1,965,410 95

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice **1842.**

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
1,570,059 76	»	»	1,570,059 76	893,840 39	»	»	893,840 39	3.080,517 95
138,904 47	»	»	138,904 47	72,207 56	»	»	72,207 56	238,567 »
102,631 36	»	»	102,631 36	52,110 21	»	»	52,110 21	183,792 70
97,267 64	200 20	»	97,467 84	58,412 66	47 80	»	58,460 46	217,109 51
636 »	»	»	636 »	»	»	»	»	636 »
8,182 67	»	»	8,182 67	2,325 68	3 18	»	2,328 86	12,659 62
50,079 62	»	»	50,079 62	15,039 97	7 95	»	15,047 92	80,455 86
16,141 01	»	»	16,141 01	7,367 75	»	»	7,367 75	28,691 86
289,542 53	»	»	289,542 53	178,764 96	»	»	178,764 96	585,689 61
986,928 36	»	»	986,928 36	559,644 85	»	»	559,644 85	1,915,109 64
15,856 45	»	»	15,856 45	39,867 25	2,100 »	»	41,967 25	59,624 10
854,409 09	52 01	»	854,461 10	475,375 26	» 87	»	475,376 13	1,668,941 03
60 55	» 88	»	61 41	133 72	»	»	133 72	526 56
70,522 15	269 85	»	70,792 »	7,742 40	»	»	7,742 40	108,365 13
12,664 »	6 »	»	12,670 »	466 »	»	»	466 »	13,750 »
11,160 »	»	»	11,160 »	1,432 »	»	»	1,432 »	16,448 »
51,580 »	»	»	51,580 »	17,130 »	»	»	17,130 »	60,590 »
361,287 53	»	»	361,287 53	221,015 76	86 64	»	221,100 40	764,755 54
183,677 52	»	»	183,677 52	11,954 78	»	»	11,954 78	226,422 25
6,549 62	2 91	»	6,552 53	1,048 89	»	»	1,048 89	9,455 22
29,486 84	»	»	29,486 84	14,504 56	»	»	14,504 56	55,905 56
9,554 24	»	»	9,554 24	1,822 02	»	»	1,822 02	14,183 85
15,844 50	»	»	15,844 50	16,515 40	»	»	16,515 40	44,868 60
20,216 »	»	»	20,216 »	»	»	»	»	20,216 »
13,422 10	»	»	13,422 10	4,766 17	»	»	4,766 17	22.876 46
6 13	»	»	6 13	»	»	»	»	6 13
1,528 14	7 51	»	1,535 65	866 78	»	»	866 78	2.629 61
8,018 75	»	»	8,018 75	4,045 72	171 57	»	4,215 29	14,558 16
25,879 07	157 87	»	26,036 94	5,792 98	»	»	5,792 98	58,567 21
5,555 »	»	»	5,555 »	7,097 46	»	»	7,097 46	16,167 46
6,031 74	»	»	6,031 74	2,857 14	»	»	2,857 14	8,888 88
15,537 55	8 84	»	15,546 19	5,742 24	6 »	»	5,748 24	24,754 05
37 70	3 90	»	41 60	28 50	»	»	28 50	69 90
660 »	»	»	660 »	35 »	»	»	35 »	735 »
7,270 »	»	»	7,270 »	10 »	»	»	10 »	7.280 »
12 »	»	»	12 »	»	»	»	»	18 »
311 88	»	»	311 88	80 49	»	»	80 49	510 80
12,083 65	12 11	»	12,095 76	472 64	»	»	472 64	13.336 54
356 57	»	»	356 57	62 50	»	»	62 50	419 07
»	»	»	»	30 »	»	»	30 »	149 05
775 55	»	»	775 55	215 99	»	»	215 99	1,624 29
135 55	21 96	»	157 51	14 68	»	»	14 68	172 19
»	»	»	»	13 41	»	»	13 41	26 12
1,525 15	»	»	1.525 15	»	»	»	»	1,525 15
4,983,367 82	744 04	»	4,984,111 86	2,617,227 37	2,424 01	»	2,619.651 38	9,577.147 04
1,488 84	»	»	1.488 84	2,347 12	»	»	2,347 12	11,808 81
4,981,878 98	744 04	»	4,982,623 02	2,614,880 25	2,424 01	»	2.617,304 26	9,565.338 23

*Suite du l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Enregistrement, actes civils publics	3,080,317 95	1,039,848 31	»	»	1,039,848 31
— — sous seing privé	258,567 »	152,510 77	»	»	152,510 77
— actes judiciaires	185,792 70	47,126 82	»	»	47,126 82
— — d'huissiers	217,109 51	56,159 49	»	»	56,159 49
— lettres de noblesse	636 »	»	»	»	»
Greffe, mise au rôle	12,659 62	4,825 55	»	»	4,825 55
— rédaction, déposition de témoins et expéditions	80,455 86	22,058 57	195 45	»	22,254 02
Hypothèques, inscriptions	28,691 86	11,408 51	»	»	11,408 51
— transcriptions d'actes de mutation	585,689 61	205,955 48	»	»	205,955 48
Successions, droits de succession	1,915,109 64	790,850 51	»	»	790,850 51
— — de mutation par décès	59,624 10	5,982 37	»	»	5,982 37
Additionnels sur enreg^t, greffe, hypothèques et successions	1,668,941 05	607,415 56	11 47	»	607,427 03
Timbre, droits en général (ancienne législation)	526 56	55 57	44 10	»	97 47
— d'effets de commerce (loi du 21 mars 1859)	108,365 15	16,979 20	»	»	16,979 20
— de passe-ports à l'intérieur. id.	15,750 »	484 »	»	»	484 »
— — à l'extérieur. id.	16,448 »	5,656 »	»	»	5,656 »
— de permis de ports d'armes de chasse id.	60,590 »	15,850 »	»	»	15,850 »
— de dimension. id.	764,755 54	280,951 15	»	»	280,951 15
— de journaux indigènes id.	226,422 25	54,591 55	»	»	54,591 55
— — étrangers id.	9,435 22	1,062 61	» 40	»	1,063 01
— d'affiches id.	55,905 56	15,471 99	»	»	15,471 99
— d'annonces et d'avis id.	14,185 85	2,355 71	»	»	2,355 71
— de feuilles de patentes id.	44,868 60	20,518 85	»	»	20,518 85
— de bons de caisse, etc. id.	20,216 »	»	»	»	»
Amendes doubles et triples, droits sur l'enregistrement	22,876 46	9,282 57	»	»	9,282 57
— — — sur le greffe	6 15	»	»	»	»
— — — sur les hypothèques	2,629 61	1,715 55	261 22	»	1,974 77
— — — sur les successions	14,558 16	5,175 85	262 49	»	5,456 32
— — — sur le timbre	38,567 21	9,702 03	»	»	9,702 03
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement	16,167 46	7,880 »	»	»	7,880 »
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement	8,888 88	5,492 06	»	»	5,492 06
Amendes de police correctionnelle	24,754 05	7,899 80	»	»	7,899 80
— pour délits forestiers	69 90	118 76	»	»	118 76
— pour contravention en matière civile, à la loi sur le notariat et autres	735 »	440 »	»	»	440 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État	7,280 »	598 »	»	»	598 »
— prononcées par la circulaire n° 3	18 »	24 »	12 »	»	36 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	510 80	175 53	»	»	175 53
3/4 — de police de roulage	15,556 54	1,289 87	»	»	1,289 87
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage	419 07	275 »	»	»	275 »
1/2 des amendes de contrav. au timbre des lettres de voiture	140 05	»	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures	1,624 29	2,298 94	»	»	2,298 94
1/3 — de la grande voirie	172 19	96 06	»	»	96 06
1/3 — de navigation	26 12	235 21	»	»	235 21
Amendes de toute autre nature	1,525 15	»	»	»	»
	9,577,147 04	3,382,549 54	787 13	»	3,383,336 47
A déduire les diminutions de recette	11,808 81	767 04	»	»	767 04
	9,565,338 23	3,381,782 50	787 13	»	3,382,569 43

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice **1842.**

HAINAUT.				LIEGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1842	1843	1844	TOTAL	1842	1843	1844	TOTAL	
1,121,379 59	12 »	»	1,121,591 59	837,919 59	»	»	837,919 59	6,079,877 24
61,411 90	» 01	»	61,411 91	41,702 02	»		41,702 02	314,191 70
274,377 20	»		274,377 20	54,549 41	»		54,549 41	559,846 16
55,923 88	393 30		56,317 18	44,146 33			44,146 33	373,752 51
»	»	»	»	»	»		»	656 »
5,015 07	»	»	5,015 07	4,849 65			4,849 65	27,377 87
44,364 82	»		44,364 82	32,079 78	»		32,079 78	179,154 18
15,514 85	»	»	15,514 85	11,440 18			11,440 18	67,055 40
222,192 81			222,192 81	151,674 44	»		151,674 44	1,163,812 54
966,688 35	»	»	966,688 35	393,939 59	77 67		394,037 26	1,066,685 56
79,599 85	2,467 47		82,067 32	4,967 59	»	»	4,967 59	152,641 38
745,057 59	3 97	»	745,061 56	410,125 70	»	»	410,125 70	5,429,353 32
66 59	»	»	66 59	36 94	21 20		58 14	548 76
18,973 20	»		18,973 20	10,588 10	»		10,588 10	154,905 63
952 »	»	»	952 »	412 »		»	412 »	15,598 »
2,632 »	»	»	2,632 »	4,584 »	»	»	4,584 »	27,320 »
35,950 »	»	»	35,950 »	22,520 »	»		22,520 »	150,470 »
309,149 35	137 45		309,286 80	230,216 13	»		230,216 13	1,585,187 42
8,610 88	»	»	8,610 88	56,221 75	»		56,221 75	305,846 59
1,442 71	»	»	1,442 71	1,679 59	»		1,679 59	13,618 53
15,197 65	»	»	15,197 65	5,955 89	»		5,955 89	90,526 87
1,827 10	»	»	1,827 10	2,010 30	»	»	2,010 30	20,356 96
20,955 80	»	»	20,955 80	12,058 20	»		12,058 20	98,199 45
»	»	»	»	»	»		»	20,216 »
8,757 64	»	»	8,757 64	4,702 66	58 19	»	4,760 85	45,657 52
»	»	»	»	»	»		»	6 15
1,287 86	»	»	1,287 86	865 75	»		865 75	6,757 97
6,514 89	»	»	6,514 89	2,671 95	14 81	»	2,686 76	27,176 15
12,598 92	50 65	»	12,649 55	5,096 12	»	»	5,096 12	66,014 91
8,529 »	1,230 50	»	9,759 50	6,661 »	»	»	6,661 »	40,467 96
4,126 98	»	»	4,126 98	6,031 74	»		6,031 74	22,559 66
18,199 21	»	»	18,199 21	7,125 55	»	»	7,125 55	38,276 61
1,655 44	174 70	»	1,830 14	2,127 89	23 50	»	2,151 39	4,170 19
2,522 88	»	»	2,522 88	464 »	»	»	464 »	4,161 88
615 45	»	»	615 45	103 »	»		103 »	8,598 45
12 »	»	»	12 »	18 »	»		18 »	84 »
380 74	»	»	380 74	57 07	»	»	57 07	1,124 14
9,877 77	»	»	9,877 77	1,003 17	»		1,003 17	25,507 15
554 88	62 50	»	617 38	412 10	»	»	412 10	1,725 55
60 »	»	»	60 »	30 »	»	»	30 »	239 05
4,890 89	»	»	4,890 89	1,565 52	»	»	1,565 52	10,179 64
231 75	»	»	231 75	1 54	»	»	1 54	501 54
583 55	13 98	»	597 53	16 67	»		16 67	675 53
150 »	1,807 76	»	1,957 76	»	»	»	»	5,482 91
4,085,140 80	6,354 27	»	4,091,495 07	2,352,548 72	175 37	»	2,352,724 09	19,404,702 67
6,211 91	»	»	6,211 91	316 25	»	»	316 25	19,105 99
4,078,928 89	6,354 27	»	4,085,283 16	2,352,232 49	175 37	»	2,352,407 86	19,585,598 68

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Enregistrement, actes civils publics	6,079,877 24	196,259 17	»	»	196,259 17
— — sous seing privé	514,191 70	26,970 19	»	»	26,970 19
— actes judiciaires	539,846 16	10,136 12	»	»	10,136 12
— — d'huissiers	373,732 51	8,432 10	»	»	8,432 10
— lettres de noblesse	636 »	»	»	»	»
Greffe, mise au rôle	27,377 87	489 72	»	»	489 72
— rédaction, déposition de témoins et expéditions.	179,154 48	3,614 69	»	»	3,614 69
Hypothèques, inscriptions	67,055 40	1,588 55	»	»	1,588 55
— transcription d'actes de mutation	1,165,812 54	42,977 11	»	»	42,977 11
Successions, droits de succession	4,066,685 56	122,597 88	»	»	122,597 88
— — de mutation par décès	152,641 58	9,513 52	»	»	9,513 52
Additionnels sur enregt, greffe, hypothèques et successions.	3,429,555 52	109,975 51	»	»	109,975 51
Timbre, droits en général (ancienne législation)	548 76	72 25	»	»	72 25
— d'effets de commerce (loi du 21 mars 1839).	154,905 65	1,122 90	»	»	1,122 90
— de passe-ports à l'intérieur. id.	15,598 »	218 »	»	»	218 »
— — à l'extérieur. id.	27,320 »	480 »	»	»	480 »
— de permis de ports d'armes de chasse id.	130,470 »	11,820 »	»	»	11,820 »
— de dimension. id.	1,585,187 42	65,953 76	»	»	65,953 76
— de journaux indigènes id.	305,846 59	956 07	»	»	956 07
— — étrangers id.	13,618 53	59 29	»	»	59 29
— d'affiches id.	90,526 87	2,095 49	»	»	2,095 49
— d'annonces et d'avis id.	20,556 96	90 91	»	»	90 91
— de feuilles de patentes id.	98,199 45	5,472 90	»	»	5,472 90
— de bons de caisse, etc. id.	20,216 »	»	»	»	»
Amendes doubles et triples, droits sur l'enregistrement	45,657 52	1,869 05	»	»	1,869 05
— — — sur le greffe	6 15	»	»	»	»
— — — sur les hypothèques	6,757 97	457 45	»	»	457 45
— — — sur les successions.	27,176 15	1,059 59	»	»	1,059 59
— — — sur le timbre	66,014 91	340 55	»	»	340 55
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement.	40,467 96	1,540 »	»	»	1,540 »
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement.	22,539 66	952 58	»	»	952 58
Amendes de police correctionnelle	58,276 61	3,591 54	»	»	3,591 54
— pour délits forestiers	4,170 19	3 »	»	»	3 »
— pour contravention en matière civile, à la loi sur le notariat et autres	4,161 88	182 »	»	»	182 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État.	8,598 43	5 »	»	»	5 »
— prononcées par la circulaire nº 3.	84 »	6 »	»	»	6 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières.	1,124 14	»	»	»	»
3/4 — de police de roulage	25,507 15	980 73	»	»	980 73
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage.	1,723 55	175 »	»	»	175 »
1/2 des amendes de contrav. au timbre des lettres de voiture.	239 05	»	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures.	10,179 64	603 24	»	»	603 24
1/3 — de la grande voirie	501 34	7 33	»	»	7 33
1/3 — de navigation	675 53	»	»	»	»
Amendes de toute autre nature	5,482 91	593 38	24 38	»	617 76
	19,404,702 67	633,220 13	24 38	»	633,244 51
A déduire les diminutions de recette.	19,103 99	27 29	»	»	27 29
	19,385,598 68	633,192 84	24 38	»	633,217 22

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice **1842.**

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE d'après l'état de solde	RESTE RECETTES effectives.
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.			
219,378 69	»	»	219,378 69	542,144 64	7 60	»	542,152 24	7,057,047 54	505 48	7,057,141 86
30,082 82	»	»	30,082 82	27,666 79	»	»	27,666 79	598,911 50	5,845 66	595,065 84
21,002 82	»	»	21,002 82	29,342 35	»	»	29,342 35	620,327 45	2,125 77	618,201 68
18,513 63	»	»	18,513 63	24,094 89	»	»	24,094 89	424,773 15	»	424,773 15
»	»	»	»	»	»	»	»	656 »	»	656 »
1,056 48	»	»	1,056 48	1,485 59	»	»	1,485 59	30,389 66	14 88	30,374 78
8,494 45	»	»	8,494 45	9,990 56	»	»	9,990 56	201,254 16	»	201,254 16
1,955 55	»	»	1,955 55	4,828 82	»	»	4,828 82	75,426 32	»	75,426 32
47,809 60	»	»	47,809 60	109,702 22	»	»	109,702 22	1,564,501 27	»	1,564,501 27
31,774 »	»	»	31,774 »	540,585 32	»	»	540,585 32	4,561,642 76	4,567 46	4,557,075 30
2,042 91	»	»	2,042 91	17,939 89	»	»	17,939 89	182,157 50	186 03	181,971 47
99,406 54	»	»	99,406 54	287,907 69	1 96	»	287,909 65	3,926,847 02	24 05	3,926,822 99
26 84	»	»	26 84	58 55	»	»	58 55	706 18	45 40	660 78
1,676 65	»	»	1,676 65	5,203 65	»	»	5,203 65	162,906 85	29 75	162,877 08
588 »	»	»	588 »	184 »	»	»	184 »	16,388 »	112 »	16,276 »
96 »	80 »	»	176 »	1,304 »	»	»	1,304 »	29,280 »	»	29,280 »
8,220 »	»	»	8,220 »	19,110 »	»	»	19,110 »	169,620 »	»	169,620 »
89,458 41	»	»	89,458 41	109,890 25	» 90	»	109,891 15	1,850,490 74	2,459 47	1,848,031 27
566 26	»	»	566 26	6,879 42	»	»	6,879 42	314,248 14	4 43	314,243 71
80 46	1 52	»	81 98	352 58	»	»	352 58	14,092 58	»	14,092 58
580 54	»	»	580 54	8,063 25	»	»	8,063 25	101,263 93	»	101,263 93
204 22	»	»	204 22	424 95	»	»	424 95	21,077 04	» 40	21,076 64
6,497 60	4 »	»	6,501 60	7,160 40	»	»	7,160 40	117,354 55	»	117,354 55
»	»	»	»	»	»	»	»	20,216 »	»	20,216 »
3,650 59	»	»	3,650 59	5,615 19	»	»	5,615 19	56,792 35	550 07	56,242 28
»	»	»	»	»	»	»	»	6 15	6 15	»
1,784 86	»	»	1,784 86	1,525 14	»	»	1,525 14	10,505 42	18 11	10,487 31
1,550 06	7 22	»	1,557 28	2,450 91	»	»	2,450 91	32,025 91	208 50	31,815 41
1,616 87	»	»	1,616 87	2,514 10	»	»	2,514 10	70,486 41	202 09	70,284 32
1,154 »	»	»	1,154 »	5,591 46	»	»	5,591 46	46,553 42	317 46	46,235 96
»	»	»	»	5,174 60	317 46	»	5,492 06	26,984 10	952 38	26,031 72
4,208 80	»	»	4,208 80	4,510 07	»	»	4,510 07	70,587 02	1,430 20	69,156 82
7,956 74	8 53	»	7,965 27	4,298 48	»	»	4,298 48	16,456 94	»	16,456 94
208 30	»	»	208 30	182 »	30 »	»	212 »	4,764 18	1,708 76	3055 42
40 »	»	»	40 »	499 20	»	»	499 20	9,142 65	»	9,142 63
120 »	»	»	120 »	36 »	»	»	36 »	246 »	»	246 »
161 09	3 75	»	164 84	457 59	»	»	457 59	1,746 57	15 68	1,730 89
243 71	»	»	243 71	2,370 93	»	»	2,370 93	29,102 52	244 61	28,857 91
17 50	3 56	»	21 06	68 54	»	»	68 54	1,987 95	»	1,987 95
210 »	»	»	210 »	»	»	»	»	449 05	»	449 05
451 48	»	»	451 48	557 98	»	»	557 98	11,572 54	2 52	11,569 82
32 40	»	»	32 40	27 17	»	»	27 17	568 24	15 67	552 57
»	»	»	»	10 »	»	»	10 »	685 53	» 03	685 50
»	»	»	»	24 30	»	»	24 30	4,124 97	15 78	4,109 19
612,476 65	108 58	»	612,585 23	1,585,793 05	357 92	»	1,586,150 97	22,230,685 38	19,588 75	22,217,094 63
110 »	»	»	110 »	347 47	»	»	347 47	19,588 75	»	»
612,366 65	108 58	»	612,475 23	1,585,445 58	357 92	»	1,585,803 50	22,217,094 63	19,588 75	22,217,094 63

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes diverses (impôts)

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	
Produit des examens	
— des brevets d'invention	
— des diplômes des artistes vétérinaires	

de l'administration du trésor public. Exercice 1842.

MONTANT.				*Observations.*
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
16,545 »	25,905 »	»	42,450 »	
11,835 97	31,392 80	»	43,228 77	
1,250 »	»	»	1,250 »	
29,630 97	57,297 80	»	86,928 77	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation	930 »	»	»	930 »
Produits du canal de Charleroy	»	»	»	»
— de la Sambre canalisée	»	»	»	»
— des droits de bacs et passages d'eau	30,544 52	»	»	30,544 52
Produits des barrières sur les grandes routes.				
Année 1840 et antérieures	»	»	»	»
— 1841	»	2 21	»	2 21
— 1842	71,507 71	»	»	71,507 71
— 1843	»	»	»	»
Cautionnements	»	»	»	»
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières	»	»	»	»
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.				
Année 1840 et antérieures	»	»	»	»
— 1841	»	»	»	»
— 1842	41,628 44	948 99	»	42,577 43
— 1843	»	»	»	»
Cautionnements	118 54	»	»	118 54
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières	164 54	»	»	164 54
	144,513 55	951 20	»	145,464 75
A déduire : les diminutions de recette	951 20	»	»	951 20
	143,562 35	951 20	»	144,513 55

domaines (péages). *Exercice* 1842.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
4,012 86	»	»	4,012 86	52,045 41	42 50	»	52,085 91	57,048 77
324,475 27	»	»	324,475 27	»	»	»	»	324,475 27
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	622 95	»	»	622 95	50,967 45
»	»	»	»	»	»	»	»	»
4,599 98	»	»	4,599 98	600 04	»	»	600 04	5,202 25
263,150 05	1,000 »	»	264,150 05	91,065 25	»	»	91,065 25	426,522 97
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	1,124 98	»	»	1,124 98	1,124 98
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
5,066 65	»	»	5,066 65	736 36	»	»	736 36	5,803 01
112,934 01	191 67	»	113,125 68	107,662 92	300 55	»	108,163 47	263,866 58
»	»	»	»	»	»	»	»	»
757 60	»	»	757 60	1,411 30	»	»	1,411 30	2,267 24
»	»	»	»	»	»	»	»	164 54
712,976 40	1,191 67	»	714,168 07	255,267 17	543 05	»	255,810 22	1,115,443 01
1,191 67	»	»	1,191 67	500 55	»	»	500 55	2,643 42
711,784 73	1,191 67	»	712,976 40	254,766 62	543 05	»	255,309 67	1,112,799 62

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	57,048 77	119,269 12	»	»	119,269 12
Produits du canal de Charleroy	324,475 27	»	»	»	»
— de la Sambre canalisée	»	»	»	»	»
— des droits de bacs et passages d'eau	30,907 45	15,307 65	»	»	15,307 65
Produits des barrières sur les grandes routes.					
Année 1840 et antérieures	»	»	»	»	»
— 1841	5,202 23	1,218 99	»	»	1,218 99
— 1842	426,522 97	94,015 49	»	»	94,015 49
— 1843	»	108 33	108 33	»	216 66
Cautionnements	1,124 98	258 »	517 »	»	775 »
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	»	»	»	»	»
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.					
Année 1840 et antérieures	»	»	»	»	»
— 1841	3,805 01	1,747 »	»	»	1,747 »
— 1842	265,866 58	80,522 65	»	»	80,522 65
— 1843	»	695 08	652 08	»	1,347 16
Cautionnements	2,267 24	709 67	709 50	»	1,419 17
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières. . .	164 54	»	»	»	»
	1,115,443 04	315,651 98	1,986 91	»	315,638 89
A déduire : les diminutions de recette	2,643 42	1,986 91	»	»	1,986 91
	1,112,799 62	311,665 07	1,986 91	»	315,651 98

des domaines (péages). ***Exercice*** **1842.**

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
491,280 76	»	»	491,280 76	49,658 33	»	»	49,658 33	717,256 98
1,021,586 58	»	»	1,021,586 58	»	»	»	»	1,346,061 85
185,663 29	»	»	185,663 29	»	»	»	»	185,663 29
869 »	»	»	869 »	48,293 26	»	»	48,293 26	95,457 36
»	»	»	»	»	»	»	»	»
1,725 »	»	»	1,725 »	»	»	»	»	8,146 22
215,908 29	2,283 33	»	218,191 62	48,002 37	»	»	48,002 37	780,732 45
5,092 02	»	»	5,092 02	1,915 »	178 33	»	2,093 33	7,402 01
5,116 74	»	»	5,116 74	»	»	»	»	5,016 72
3,904 62	»	»	3,904 62	380 41	»	»	380 41	4,285 03
»	»	»	»	»	»	»	»	»
1,425 03	»	»	1,425 03	1,515 51	»	»	1,515 51	8,490 55
405,093 68	866 68	»	405,960 36	197,819 63	6,868 29	»	204,687 92	954,857 51
10,835 49	1,008 32	»	11,843 81	10,391 71	168 33	»	10,560 04	25,751 01
4,011 66	»	»	4,011 66	»	»	»	»	7,698 07
7,145 34	»	»	7,145 34	309 82	»	»	309 82	7,619 70
2,357,657 50	4,158 33	»	2,361,815 83	338,286 04	7,214 95	»	365,500 99	4,158,598 75
4,158 33	»	»	4,158 33	7,905 18	»	»	7,905 18	16,693 84
2,353,499 17	4,158 33	»	2,357,657 50	350,380 86	7,214 95	»	357,595 81	4,141,704 91

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	717,256 98	55,068 72	»	»	55,068 72
Produits du canal de Charleroy	1,546,061 85	»	»	»	»
— de la Sambre canalisée	185,663 29	»	»	»	»
— des droits de baes et passages d'eau	95,457 56	1,317 75	»	»	1,317 75
Produits des barrières sur les grandes routes.					
Année 1840 et antérieures	»	»	»	»	»
— 1841	8,146 22	159 66	»	»	159 66
— 1842	786,732 45	35,049 24	»	»	35,049 24
— 1843	7,402 01	558 30	»	»	558 30
Cautionnements	5,016 72	»	»	»	»
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	4,285 05	226 22	»	»	226 22
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.					
Année 1840 et antérieures	»	»	»	»	»
— 1841	8,490 55	»	»	»	»
— 1842	954,857 51	49,150 83	1,924 22	»	51,075 05
— 1843	25,751 01	266 67	»	»	266 67
Cautionnements	7,798 07	»	»	»	»
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	7,619 70	»	»	»	»
	4,158,398 75	142,597 39	1,924 22	»	144,521 61
A déduire : les diminutions de recette	16,693 84	1,924 22	»	»	1,924 22
	4,141,704 91	140,473 17	1,924 22	»	142,597 39

des domaines (péages). *Exercice* 1842.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE RECETTES effectives.
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.			
»	»	»	»	36,242 26	»	»	36,242 26	808,567 96	»	808,567 96
»	»	»	»	»	»	»	»	1,346,061 85	1,000 »	1,345,061 85
»	»	»	»	251,320 76	»	»	251,320 76	437,184 05	»	437,184 05
»	»	»	»	322 50	215 »	»	537 50	97,292 61	»	97,292 61
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1,231 16	»	»	1,231 16	409 87	»	»	409 87	9,946 91	1,725 »	8,221 91
65,102 39	»	»	65,102 39	90,846 97	»	»	90,846 97	978,551 05	10,625 40	967,705 65
»	»	»	»	591 70	»	»	591 70	8,552 01	»	8,552 01
854 19	»	»	854 19	»	»	»	»	5,870 91	»	5,870 91
»	»	»	»	»	»	»	»	4,511 25	380 41	4,130 84
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
185 58	»	»	185 58	»	»	»	»	8,673 93	1,616 68	7,057 25
18,260 09	»	»	18,260 09	55,658 54	308 54	»	55,966 68	1,080,159 55	1,921 98	1,078,217 55
»	124 98	»	124 98	153 52	»	»	153 52	24,275 98	»	24,275 98
255 51	»	»	255 51	»	»	»	»	7,931 58	1,572 09	6,359 29
»	»	»	»	»	»	»	»	7,619 70	309 82	7,309 88
85,864 52	124 98	»	85,989 50	435,725 72	523 54	»	436,249 06	4,824,958 92	18,951 38	4,806,007 54
124 98	»	»	124 98	208 54	»	»	208 54	18,951 38	»	»
85,739 54	124 98	»	85,864 52	435,517 38	523 54	»	436,040 72	4,806,007 54	»	4,806,007 54

ÉTAT GÉNÉRAL du produit

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS.	ANVERS.							
	NON-VALEURS.				PRODUITS.			
	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	»	»	»	»	360,177 60	»	»	360,177 60
— des ports payés et chargements	»	»	»	»	60,324 60	»	»	60,324 60
— de l'affranchissement des imprimés	»	»	»	»	2,106 45	»	»	2,106 45
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	»	»	»	»	2,153 40	»	»	2,153 40
Plus trouvés sur les lettres taxées	»	»	»	»	1,935 »	»	»	1,935 »
Bons trouvés dans les dépêches	»	»	»	»	1,948 60	»	»	1,948 60
Déboursés-recette remis par le contrôleur	»	»	»	»	235 80	»	»	235 80
Lettres de et pour la ville	»	»	»	»	1,946 01	»	»	1,946 01
— de et pour l'arrondissement	»	»	»	»	7,364 60	»	»	7,364 60
Produit du port des journaux	»	»	»	»	7,974 79	»	»	7,974 79
Erreurs trouvées dans les états	»	»	»	»	184 45	»	»	184 45
Recettes diverses	»	»	»	»	48 10	»	»	48 10
Produits des émoluments (loi du 19 juin 1842)	»	»	»	»	7,594 87	»	»	7,594 87
— des offices étrangers	»	»	»	»	»	»	»	»
Articles d'argent non réclamés après 5 ans de dépôt	»	»	»	»	»	»	»	»
					453,994 27	»	»	453,994 27
Non-Valeurs.								
Déboursés alloués par le contrôleur	6,679 50	»	»	6,679 50	»	»	»	»
Détaxes	118 80	»	»	118 80	»	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	906 10	»	»	906 10	»	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	5,530 20	»	»	5,530 20	»	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états	36 70	»	»	36 70	»	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	311 36	»	»	311 36	»	»	»	»
					13,582 66	»	»	13,582 66
					440,411 61	»	»	440,411 61

des postes (péages). ***Exercice*** **1842.**

BRABANT.								FLANDRE OCCIDENTALE.								TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
NON-VALEURS.				PRODUITS.				NON-VALEURS.				PRODUITS.				
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
»	»	»	»	715,929 54	»	»	715,929 54	»	»	»	»	223,570 60	»	»	223,570 60	1,209,677 74
»	»	»	»	117,042 »	»	»	117,042 »	»	»	»	»	37,025 55	»	»	37,025 55	214,092 15
»	»	»	»	7,228 09	»	»	7,228 09	»	»	»	»	1,301 58	»	»	1,301 58	10,636 12
»	»	»	»	3,236 41	»	»	3,236 41	»	»	»	»	3,940 75	»	»	3,940 75	9,330 56
»	»	»	»	4,184 22	»	»	4,184 22	»	»	»	»	851 20	»	»	851 20	6,970 42
»	»	»	»	3,146 60	»	»	3,146 60	»	»	»	»	865 60	»	»	865 60	5,960 80
»	»	»	»	681 90	»	»	681 90	»	»	»	»	250 30	»	»	250 30	1,168 »
»	»	»	»	9,365 47	»	»	9,365 47	»	»	»	»	1,067 97	»	»	1,067 97	12,379 45
»	»	»	»	30,321 60	»	»	30,321 60	»	»	»	»	8,154 55	»	»	8,154 55	45,840 75
»	»	»	»	53,833 65	»	»	53,833 65	»	»	»	»	4,430 48	»	»	4,430 48	66,238 90
»	»	»	»	359 65	»	»	359 65	»	»	»	»	75 30	»	»	75 30	619 58
»	»	»	»	4,258 76	»	»	4,258 76	»	»	»	»	91 73	»	»	91 73	4,598 59
»	»	»	»	18,362 25	»	»	18,362 25	»	»	»	»	5,983 50	»	»	5,983 50	31,940 60
»	»	»	»	»	55,295 16	»	55,295 16	»	»	»	»	»	»	»	»	55,295 16
»	»	»	»	»	478 »	»	478 »	»	»	»	»	»	»	»	»	478 »
				968,550 08	55,773 16	»	1,024,323 24					287,609 11	»	»	287,609 11	1,765,926 62
16,241 36	»	»	16,241 36	»	»	»	»	6,919 10	»	»	6,919 10	»	»	»	»	29,839 96
2,744 60	»	»	2,744 60	»	»	»	»	157 70	»	»	157 70	»	»	»	»	3,001 10
1,610 36	»	»	1,610 36	»	»	»	»	671 90	»	»	671 90	»	»	»	»	3,188 36
15,064 90	»	»	15,064 90	»	»	»	»	6,674 »	»	»	6,674 »	»	»	»	»	25,269 10
178 39	»	»	178 39	»	»	»	»	16 26	»	»	16 26	»	»	»	»	231 35
»	»	»	»	»	»	»	»	5 30	»	»	5 30	»	»	»	»	316 66
				33,839 61	»	»	33,839 61					14,424 26	»	»	14,424 26	61,846 53
				934,710 47	55,773 16	»	990,483 63					273,184 85	»	»	273,184 85	1,704,080 09

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *du produit*

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.							
		NON-VALEURS.				PRODUITS.			
		1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	1,209,677 74	»	»	»	»	297,211 20	»	»	297,211 20
— des ports payés et chargements	214,092 15	»	»	»	»	37,414 40	»	»	37,414 40
— de l'affranchissement des imprimés	10,636 12	»	»	»	»	1,219 73	»	»	1,219 73
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	9,330 56	»	»	»	»	3,618 97	»	»	3,618 97
Plus trouvés sur les lettres taxées	6,070 42	»	»	»	»	949 60	»	»	949 60
Bons trouvés dans les dépêches	5,960 80	»	»	»	»	1,443 »	»	»	1,443 »
Déboursés-recette remis par le contrôleur	1,168 »	»	»	»	»	395 40	»	»	395 40
Lettres de et pour la ville	12,379 45	»	»	»	»	2,325 10	»	»	2,325 10
— de et pour l'arrondissement	45,840 75	»	»	»	»	10,464 53	»	»	10,464 53
Produit du port des journaux	66,258 90	»	»	»	»	9,155 41	»	»	9,155 41
Erreurs trouvées dans les états	619 58	»	»	»	»	169 21	»	»	169 21
Recettes diverses	4,398 59	»	»	»	»	501 54	»	»	501 54
Produits des émoluments (loi du 19 juin 1842)	31,940 60	»	»	»	»	3,937 36	»	»	3,937 36
— des offices étrangers	55,295 16	»	»	»	»	»	»	»	»
Articles d'argent non réclamés après 5 ans de dépôt	478 »	»	»	»	»	»	»	»	»
	1,765,926 62					368,581 25	»	»	368,581 25
Non-Valeurs.									
Déboursés alloués par le contrôleur	29,859 96	6,812 »	»	»	6,812 »	»	»	»	»
Détaxes	3,001 10	114 70	»	»	114 70	»	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	3,188 56	679 30	»	»	679 30	»	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	25,260 10	7,639 80	»	»	7,639 80	»	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états	231 35	51 94	»	»	51 94	»	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	316 66	7 89	»	»	7 89	»	»	»	»
	61,840 53					15,285 63	»	»	15,285 63
	1,704,080 09					353,295 62	»	»	353,295 62

des postes (péages). ***Exercice* 1842.**

HAINAUT.								LIÉGE.								TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
NON-VALEURS.				PRODUITS.				NON-VALEURS.				PRODUITS.				
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
»	»	»	»	349,809 90	»	»	349,809 90	»	»	»	»	322,888 20	»	»	322,888 20	2,269,587 04
»	»	»	»	37,484 55	»	»	37,484 55	»	»	»	»	52,105 60	»	»	52,105 60	541,990 70
»	»	»	»	698 15	»	»	698 15	»	»	»	»	1,780 22	»	»	1,780 22	14,551 22
»	»	»	»	4,278 95	»	»	4,278 95	»	»	»	»	2,832 30	»	»	2,832 30	20,060 78
»	»	»	»	2,546 40	»	»	2,546 40	»	»	»	»	573 70	»	»	573 70	10,840 12
»	»	»	»	1,359 80	»	»	1,359 80	»	»	»	»	1,192 50	»	»	1,192 50	9,956 10
»	»	»	»	474 70	»	»	474 70	»	»	»	»	732 50	»	»	732 50	2,770 60
»	»	»	»	1,364 96	»	»	1,364 96	»	»	»	»	3,721 89	»	»	3,721 89	19,789 40
»	»	»	»	25,810 09	»	»	25,810 09	»	»	»	»	18,414 91	»	»	18,414 91	100,530 28
»	»	»	»	5,016 75	»	»	5,016 75	»	»	»	»	6,059 15	»	»	6,059 15	84,448 21
»	»	»	»	587 70	»	»	587 70	»	»	»	»	254 02	»	»	254 02	1,610 51
»	»	»	»	3 »	»	»	3 »	»	»	»	»	56 90	»	»	56 90	4,739 85
»	»	»	»	5,675 75	»	»	5,675 75	»	»	»	»	8,497 29	»	»	8,497 29	50,051 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	55,295 16
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	478 »
				452,910 70	»	»	452,910 70					419,069 18	»	»	419,069 18	2,986,487 75
9,939 20	»	»	9,939 20	»	»	»	»	8,541 30	»	»	8,541 30	»	»	»	»	55,152 46
588 50	»	»	588 50	»	»	»	»	294 90	»	»	294 90	»	»	»	»	3,999 20
1,451 50	»	»	1,451 50	»	»	»	»	485 10	»	»	485 10	»	»	»	»	5,784 26
8,045 »	»	»	8,045 »	»	»	»	»	7,905 90	»	»	7,905 90	»	»	»	»	48,857 80
326 35	»	»	326 35	»	»	»	»	35 56	»	»	35 56	»	»	»	»	625 »
1 90	»	»	1 90	»	»	»	»	27 22	»	»	27 22	»	»	»	»	353 67
				20,350 45	»	»	20,350 45					17,289 78	»	»	17,289 78	114,752 39
»	»	»	»	412,580 25	»	»	412,580 25	»	»	»	»	401,779 40	»	»	401,779 40	2,871,735 36

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *du produit*

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG.							
		NON-VALEURS.				PRODUITS.			
		1843.	1845.	1844.	TOTAL.	1842.	1845.	1844	TOTAL.
Produits des lettres taxées	2,269,587 04	»	»	»	»	45,971 20	»	»	45,971 20
— des ports payés et chargements	341,996 70	»	»	»	»	9,971 90	»	»	9,971 90
— de l'affranchissement des imprimés	14,554 22	»	»	»	»	42 50	»	»	42 50
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	20,060 78	»	»	»	»	1,304 15	»	»	1,304 15
Plus trouvés sur les lettres taxées	10,840 12	»	»	»	»	96 10	»	»	96 10
Bons trouvés dans les dépêches	9,956 10	»	»	»	»	499 30	»	»	499 30
Déboursés-recettes remis par le contrôleur	2,770 60	»	»	»	»	178 50	»	»	178 50
Lettres de et pour la ville	19,789 40	»	»	»	»	135 10	»	»	135 10
— de et pour l'arrondissement	100,550 28	»	»	»	»	3,196 50	»	»	3,196 50
Produit du port des journaux	84,448 21	»	»	»	»	640 85	»	»	640 85
Erreurs trouvées dans les états	1,610 51	»	»	»	»	127 02	»	»	127 02
Recettes diverses	4,739 85	»	»	»	»	56 47	»	»	56 47
Produits des émoluments (loi du 19 juin 1842)	50,051 »	»	»	»	»	798 18	»	»	798 18
— des offices étrangers	55,295 16	»	»	»	»	»	»	»	»
Articles d'argent non réclamés après 5 ans de dépôt	478 »	»	»	»	»	»	»	»	»
Non-Valeurs.	2,986,487 75					62,997 77	»	»	62,997 77
Déboursés alloués par le contrôleur	55,132 46	2,714 30	»	»	2,714 30	»	»	»	»
Détaxes	3,999 20	63 60	»	»	63 60	»	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	5,784 26	82 60	»	»	82 60	»	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	48,857 80	1,807 70	»	»	1,807 70	»	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états	625 »	24 84	»	»	24 84	»	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	353 67	»	»	»	»	»	»	»	»
	114,752 59					4,693 04	»	»	4,693 04
	2,871,735 36	»	»	»	»	58,304 73	»	»	58,304 73

des postes (péages). ***Exercice*** **1842.**

LUXEMBOURG.								NAMUR.								TOTAL GÉNÉRAL.
NON-VALEURS.				PRODUITS.				NON-VALEURS.				PRODUITS.				
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
»	»	»	»	65,762 90	»	»	65,762 90	»	»	»	»	111,844 90	»	»	111,844 90	2,493,166 04
»	»	»	»	10,704 70	»	»	10,704 70	»	»	»	»	15,827 20	»	»	15,827 20	376,500 50
»	»	»	»	73 52	»	»	73 52	»	»	»	»	359 06	»	»	359 06	14,809 30
»	»	»	»	1,558 50	»	»	1,558 50	»	»	»	»	1,568 15	»	»	1,568 15	24,491 58
»	»	»	»	101 60	»	»	101 60	»	»	»	»	241 20	»	»	241 20	11,279 02
»	»	»	»	394 40	»	»	394 40	»	»	»	»	926 50	»	»	926 50	11,776 30
»	»	»	»	88 50	»	»	88 50	»	»	»	»	233 70	»	»	233 70	5,271 30
»	»	»	»	152 40	»	»	152 40	»	»	»	»	729 60	»	»	729 60	20,806 50
»	»	»	»	8,947 70	»	»	8,947 70	»	»	»	»	19,774 91	»	»	19,774 91	132,449 39
»	»	»	»	440 99	»	»	440 99	»	»	»	»	2,554 67	»	»	2,554 67	88,084 72
»	»	»	»	170 36	»	»	170 36	»	»	»	»	283 50	»	»	283 50	2,191 19
»	»	»	»	35 66	»	»	35 66	»	»	»	»	5 47	»	»	5 47	4,817 43
»	»	»	»	964 92	»	»	964 92	»	»	»	»	1,940 93	»	»	1,940 93	55,755 03
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	55,295 16
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	478 »
				89,396 15	»	»	89,396 15					154,289 79	»	»	154,289 79	3,293,171 46
2,745 80	»	»	2,745 80	»	»	»	»	4,255 20	»	»	4,255 20	»	»	»	»	64,825 76
55 20	»	»	55 20	»	»	»	»	10 60	»	»	10 60	»	»	»	»	4,128 60
128 50	»	»	128 50	»	»	»	»	295 50	»	»	295 50	»	»	»	»	6,290 86
3,388 46	»	»	3,388 46	»	»	»	»	4,721 40	»	»	4,721 40	»	»	»	»	58,775 36
18 58	»	»	18 58	»	»	»	»	14 61	»	»	14 61	»	»	»	»	683 05
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	353 67
				6,336 54	»	»	6,336 54					9,275 31	»	»	9,275 31	135,057 28
»	»	»	»	83,059 61	»	»	83,059 61	»	»	»	»	145,014 48	»	»	145,014 48	3,158,114 18

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *H*.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes du Département des

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Produit du chemin de fer. . . . .

Travaux Publics (capitaux et revenus). *Exercice* 1842.

MONTANT.				*Observations.*
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
7,458,774 29	»	»	7,458,774 29	

ÈTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregistre

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes	467 »	»	»	467 »
Capitaux du fonds de l'industrie	1,000 »	»	»	1,000 »
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	3,782 83	»	»	3,782 83
Prix de vente d'objets mobiliers	4,202 95	»	»	4,202 95
Transaction en matière domaniale	»	»	»	»
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions.	»	»	»	»
Successions en déshérence	189 »	»	»	189 »
Épaves	»	»	»	»
Prix de vente de domaines, en numéraire (loi du 27 décembre 1822).	44,920 92	»	»	44,920 92
Autres prix de ventes	15 »	»	»	15 »
Centimes payés pour frais de ventes et d'adjudications	4,873 79	15 66	»	4,887 45
Supplément d'intérêts sur le prix de vente de domaines, par suite de délais accordés	»	»	»	»
Produits des ventes d'objets dépendants du Département de la Guerre.	11,297 88	»	»	11,297 88
Fermages de biens-fonds et bâtiments	13,605 72	»	»	13,605 72
— de chasses et de pêches	1,802 »	»	»	1,802 »
Revenus des domaines dépendants du Département de la Guerre	25,031 06	45 »	»	25,076 06
Arrérages de rentes	1,123 29	»	»	1,123 29
Intérêts de créances ordinaires	1 84	»	»	1 84
— — du fonds de l'industrie.	1,590 45	»	»	1,590 45
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles	»	»	»	»
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations.	»	»	»	»
Vente d'herbes, extractions de terre et sable, paisson et glandée	»	»	»	»
Redevance de 4 p. °/₀ du revenu de biens passés en mainmorte	134 97	»	»	134 97
Produits de la calamine.	»	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	»	»	»	»
— volontaires	»	»	»	»
Bénéfices des jeux de Spa	»	»	»	»
Recettes diverses	»	»	»	»
Moins-value sur les bacs et bateaux	»	»	»	»
Exploitation du minerai de fer au Bois de Minières	»	»	»	»
	112,038 70	58 66	»	112,097 36
A déduire : les diminutions de recette	58 66	»	»	58 66
	111,980 04	58 66	»	112,038 70

ment, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* **1842.**

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
6,140 98	»	»	6,140 98	1,945 40	»	»	1,945 40	8,551 38
15,581 65	»	»	15,581 65	893 39	»	»	893 39	17,475 04
2,104 41	1,704 33	»	3,808 74	»	»	»	»	7,591 57
21,549 39	»	»	21,549 39	3,677 06	»	»	3,677 06	29,229 40
1,139 80	»	»	1,139 80	»	»	»	»	1,139 80
»	»	»	»	»	»	»	»	»
7,418 25	»	»	7,418 25	174 75	»	»	174 75	7,781 98
3,410 19	»	»	3,410 19	342 50	»	»	342 50	3,752 69
35,839 04	»	»	35,839 04	5,887 18	»	»	5,887 18	86,647 14
9,541 39	»	»	9,541 39	»	»	»	»	9,556 39
30,484 30	134 62	»	30,618 92	5,215 45	»	»	5,215 45	40,721 82
4,302 60	»	»	4,302 60	328 66	»	»	328 66	4,631 26
11,306 60	»	»	11,306 60	4,750 40	»	»	4,750 40	27,354 88
10,447 03	114 50	»	10,561 53	5,012 51	»	»	5,012 51	29,179 76
1,055 75	»	»	1,055 75	3,529 50	»	»	3,529 50	6,587 25
»	»	»	»	41,647 33	55 50	»	41,702 83	64,778 89
10,445 45	»	»	10,445 45	958 98	»	»	958 98	12,525 70
5,712 17	»	»	5,712 17	»	»	»	»	5,714 01
10,513 15	2,926 47	»	13,439 62	»	»	»	»	15,030 07
»	»	»	»	»	»	»	»	»
895 16	»	»	895 16	15,857 52	»	»	15,857 52	16,752 68
1,035 47	»	»	1,035 47	4,109 »	»	»	4,109 »	5,144 47
8 76	»	»	8 76	29 85	»	»	29 85	175 58
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	58 40	»	»	58 40	58 40
67 »	»	»	67 »	»	»	»	»	67 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
188,796 50	4,879 92	»	193,676 42	94,595 88	55 50	»	94,451 38	400,225 16
8,764 39	»	»	8,764 39	98 »	»	»	98 »	8,921 05
180,032 11	4,879 92	»	184,912 03	94,297 88	»	»	94,555 38	391,304 11

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregistre*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes	8,551 38	»	»	»	»
Capitaux du fonds de l'industrie	17,475 04	88 55	»	»	88 55
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	7,591 57	9,334 90	»	»	9,334 90
Prix de vente d'objets mobiliers	29,229 40	7,230 59	»	»	7,230 59
Transactions en matière domaniale	1,159 80	»	»	»	»
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	»	115 55	»	»	115 55
Successions en déshérence	7,781 98	»	»	»	»
Épaves	3,752 69	»	»	»	»
Prix de vente de domaines, en numéraire (loi du 27 déc. 1822)	86,647 14	3,514 19	»	»	3,514 19
Autres prix de ventes	9,556 59	277 35	»	»	277 35
Centimes payés pour frais de ventes et d'adjudications	40,721 82	19,994 61	»	»	19,994 61
Suppléments d'intérêts sur le prix de vente de domaines, par suite de délais accordés	4,631 26	26 71	»	»	26 71
Produits des ventes d'objets dépendants du Département de la Guerre	27,554 88	5,686 95	»	»	5,686 95
Fermages de biens-fonds et bâtiments	29,179 76	22,373 57	276 26	»	22,649 83
— de chasses et de pêches	6,587 25	12,780 50	»	»	12,780 50
Revenus des domaines dépendants du Départ. de la Guerre	64,778 89	11,846 46	»	»	11,846 46
Arrérages de rentes	12,525 70	495 96	»	»	495 96
Intérêts de créances ordinaires	5,714 01	84 06	»	»	84 06
— — du fonds de l'industrie	15,050 07	3,501 59	»	»	3,501 59
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles	»	52 91	»	»	52 91
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations	16,752 68	13,694 25	»	»	13,694 25
Vente d'herbes, extractions de terre et sable, paisson et glandée	5,144 47	1,307 »	»	»	1,307 »
Redevance de 4 p. % du revenu de biens passés en mainmorte	173 58	»	»	»	»
Produits de la calamine	»	»	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	38 40	179 64	»	»	179 64
— volontaires	67 »	»	»	»	»
Bénéfices des jeux de Spa	»	»	»	»	»
Recettes diverses	»	150 »	»	»	150 »
Moins-value sur les bacs et bateaux	»	»	»	»	»
Exploitation du minerai de fer au Bois de Minières	»	»	»	»	»
	400,225 16	112,353 70	276 26	»	112,609 96
A déduire : les diminutions de recette	8,921 05	271 26	»	»	271 26
	391,304 11	112,082 44	276 26	»	112,338 70

ment, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1842.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
387 60	»	»	387 60	32,103 77	»	»	32,103 77	41,042 75
15,390 32	»	»	15,390 32	25,872 60	»	»	25,872 60	56,826 29
69,841 27	»	»	69,841 27	91,129 20	»	»	91,129 20	177,896 94
10,154 41	»	»	10,154 41	9,277 24	127 50	»	9,404 74	56,019 14
5,900 15	»	»	5,900 15	12,800 »	»	»	12,800 »	17,850 95
50 »	»	»	50 »	»	»	»	»	165 55
145 »	»	»	145 »	»	»	»	»	7,924 98
2,548 62	»	»	2,548 62	99 80	»	»	99 80	6,401 11
»	»	»	»	112,070 94	»	»	112,070 94	202,052 27
952 89	»	»	952 89	105 82	»	»	105 82	10,872 45
5,484 74	»	»	5,484 74	50,489 69	»	»	50,489 69	94,690 86
»	»	»	»	2,584 65	»	»	2,584 65	7,042 62
6,819 65	»	»	6,819 65	2,515 40	»	»	2,515 40	42,576 86
27,161 56	»	»	27,161 56	13,256 75	»	»	13,256 75	92,217 90
3,572 57	»	»	3,572 57	8,517 73	»	»	8,517 73	51,057 85
26,723 19	415 20	»	27,138 39	1,961 76	»	»	1,961 76	105,725 50
3,156 93	»	»	3,156 93	46,079 28	313 65	»	46,092 93	65,171 52
5,958 54	»	»	5,958 54	5,174 57	»	»	5,174 57	16,951 58
11,941 07	»	»	11,941 07	5,216 47	»	»	5,216 47	55,489 20
»	»	»	»	»	»	»	»	52 91
9,915 26	16 »	»	9,929 26	109,605 51	104 51	»	109,709 85	150,086 04
264 48	»	»	264 48	20,313 54	»	»	20,313 54	27,029 29
115 76	»	»	115 76	»	»	»	»	289 54
»	»	»	»	7,500 »	»	»	7,500 »	7,500 »
217 82	»	»	217 82	666 41	»	»	666 41	1,102 27
»	»	»	»	»	»	»	»	67 »
»	»	»	»	41,281 29	»	»	41,281 29	41,281 29
»	»	»	»	»	»	»	»	150 »
»	»	»	»	775 »	»	»	775 »	775 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»
202,677 43	431 20	»	203,108 63	577,597 05	545 66	»	578,142 71	1,294,086 46
561 44	»	»	561 44	3,549 26	»	»	3,549 26	15,303 01
202,115 99	431 20	»	202,547 19	574,047 79	545 66	»	574,593 45	1,280,785 45

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregistre*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes	41,042 75	13,475 24	»	»	13,475 24
Capitaux du fonds de l'industrie	56,826 29	2,055 27	»	»	2,055 27
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	177,896 94	2,210 46	2,035 27	»	4,245 73
Prix de vente d'objets mobiliers	56,019 14	54 10	»	»	54 10
Transactions en matière domaniale	17,859 95	»	»	»	»
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	165 55	1 50	»	»	1 50
Successions en déshérence	7,924 98	15 45	»	»	15 45
Épaves	6,401 11	»	»	»	»
Prix de vente de domaines, en numéraire (loi du 27 déc. 1822).	202,052 27	57 80	»	»	57 80
Autres prix de ventes	10,872 45	45 »	»	»	45 »
Centimes payés pour frais de ventes et d'adjudications	94,690 86	11,947 05	»	»	11,947 05
Supplément d'intérêts sur le prix de vente de domaines, par suite de délais accordés	7,042 62	»	»	»	»
Produits des ventes d'objets dépendants du Département de la Guerre	42,576 86	746 10	»	»	746 10
Fermages de biens fonds et bâtiments	92,247 90	5,578 77	»	»	5,578 77
— de chasses et de pêches	51,057 85	1,440 »	»	»	1,440 »
Revenus des domaines dépendants du Départ. de la Guerre.	105,725 50	119 50	»	»	119 50
Arrérages de rentes	65,171 52	18,122 12	»	»	18,122 12
Intérêts de créances ordinaires	16,951 58	131 29	81 13	»	212 42
— — du fonds de l'industrie	55,489 20	81 13	»	»	81 13
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	52 91	»	»	»	»
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations.	150,086 04	136 »	»	»	136 »
Vente d'herbes, extractions de terre et sable, paisson et glandée	27,029 29	116 50	»	»	116 50
Redevance de 4 p. % du revenu de biens passés en mainmorte.	289 54	10 33	»	»	10 33
Produits de la calamine	7,500 »	»	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	1,102 27	»	»	»	»
— volontaires	67 »	10 »	»	»	10 »
Bénéfices des jeux de Spa	41,281 29	»	»	»	»
Recettes diverses	150 »	»	»	»	»
Moins-value sur les bacs et bateaux	775 »	»	»	»	»
Exploitation du minerai de fer au Bois de Minières	»	»	»	»	»
	1,294,086 46	54,293 61	2,116 40	»	56,410 01
A déduire : les diminutions de recette	13,303 01	2,116 40	»	»	2,116 40
	1,280,783 45	52,177 21	2,116 40	»	54,293 61

ment, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1842.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE. les diminutions DE RECETTE d'après L'ÉTAT DE SOLDE	RESTE RECETTES effectives
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843	1844.	TOTAL.			
852 70	»	»	852 70	5,496 99	»	»	5,496 99	60,867 68	»	60,867 68
40,000 »	»	»	40,000 »	»	»	»	»	98,861 56	3,737 40	95,124 16
»	»	»	»	8,800 »	»	»	8,800 »	190,942 67	8,800 »	182,142 67
796 75	»	»	796 75	185 15	»	»	185 15	57,035 14	»	57,035 14
»	»	»	»	5,000 »	»	»	5,000 »	22,859 95	152 50	22,707 45
142 58	»	»	142 58	2,125 52	»	»	2,125 52	2,452 95	»	2,452 95
50 10	»	»	50 11	»	»	»	»	7,970 54	»	7,970 54
»	»	»	»	»	»	»	»	6,401 11	»	6,401 11
150,241 05	»	»	150,241 05	78,084 81	»	»	78,084 81	410,595 93	426 16	409,969 77
»	»	»	»	»	»	»	»	10,917 45	4,074 49	6,842 96
15,420 49	»	»	15,420 49	9,285 64	»	»	9,285 64	131,544 04	3,015 61	128,528 45
»	»	»	»	5,952 28	426 16	»	6,378 44	13,421 06	2 42	13,418 64
739 30	»	»	739 30	6,021 37	»	»	6,021 37	49,885 63	15 66	49,869 97
725 30	»	»	725 30	2,528 45	»	»	2,528 45	99,078 42	415 »	98,663 42
2,307 45	55 »	»	2,362 45	4,312 50	579 50	»	4,892 »	59,752 30	750 42	59,001 88
68 »	»	»	68 »	7,047 52	»	»	7,047 52	112,960 52	621 50	112,336 02
4,898 06	16 45	»	4,914 51	4,328 98	»	»	4,328 98	90,557 15	373 76	90,183 37
9 74	»	»	9 74	» 22	»	»	» 22	17,155 96	2,775 59	14,380 37
»	»	»	»	»	»	»	»	35,570 33	81 13	35,489 20
»	»	»	»	»	»	»	»	52 91	»	52 91
231,790 65	83 55	»	231,874 20	49,871 61	»	»	49,871 61	431,967 85	715 »	431,252 85
951 »	»	»	951 »	»	»	»	»	28,096 79	277 49	27,819 30
»	»	»	»	»	»	»	»	299 67	96 94	202 73
»	»	»	»	»	»	»	»	7,500 »	»	7,500 »
1,676 88	6 »	»	1,682 88	111 15	»	»	111 15	2,896 30	»	2,896 30
»	»	»	»	»	»	»	»	77 »	»	77 »
»	»	»	»	»	»	»	»	41,281 29	»	41,281 29
300 »	»	»	300 »	120 »	»	»	120 »	570 »	90 »	480 »
»	»	»	»	»	»	»	»	775 »	»	775 »
»	»	»	»	23,185 »	90 »	»	23,275 »	23,275 »	»	23,275 »
430,948 06	161 »	»	431,109 06	212,456 99	1,095 66	»	213,552 65	1,995,158 18	26,400 07	1,968,758 11
155 »	»	»	155 »	10,825 66	»	»	10,825 66	26,400 07	»	»
430,793 06	161 »	»	430,954 06	201,631 33	1,095 66	»	202,726 99	1,968,758 11	»	1,968,758 11

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'administration

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général	
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	
Abonnement au *Moniteur*.	
Produits de l'école vétérinaire et d'agriculture	
— du droit de pilotage	
Abonnement au *Journal officiel*.	

du trésor public (capitaux et revenus). *Exercice* 1842.

	MONTANT.				*Observations.*
	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
	»	43,506 09	2,409 69	45,915 78	
	537,520 »	»	»	537,520 »	
	754,060 91	»	»	754,060 91	
	»	»	14,823 50	14,823 50	
	»	»	»	»	
	63,821 91	147,980 15	»	211,802 06	
	23,895 »	13,815 »	»	37,710 »	
	1,379,297 82	205,501 24	17,233 19	1,601,852 25	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des contributions

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes	2 33	»	»	2 33
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux.	3,260 79	465 89	»	3,726 68
	3,263 12	465 89	»	3,729 01
A déduire : les diminutions de recette	»	»	»	»
	3,263 12	465 89	»	3,729 01

directes (remboursements). *Exercice* 1842.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci contre, A REPORTER.
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
14 30	»	»	14 30	»	»	»	»	16 65
9,641 44	412 69	»	10,054 13	4,400 »	1,138 31	»	5,538 31	19,319 12
9,655 74	412 69	»	10,068 43	4,400 »	1,138 31	»	5,538 31	19,355 75
9 30	»	»	9 30	»	»	»	»	9 30
9,646 44	412 69	»	10,059 13	4,400 »	1,138 31	»	5,538 31	19,326 45

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des contribu*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes	16 65	»	»	»	»
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux	19,319 12	6,247 78	387 41	»	6,635 19
	19,335 75	6,247 78	387 41	»	6,635 19
A déduire : les diminutions de recette	9 30	»	»	»	»
	19,326 45	6,247 78	387 41	»	6,635 19

tions directes (remboursements). *Exercice* 1842.

	HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
	»	»	»	»	»	»	»	»	16 65
	4,866 »	481 22	»	5,347 22	3,031 22	480 59	»	3,511 81	34,813 34
	4,866 »	481 22	»	5,347 22	3,031 22	480 59	»	3,511 81	34,829 97
	»	»	»	»	»	»	»	»	9 30
	4,866 »	481 22	»	5,347 22	3,031 22	480 50	»	3,511 81	34,820 67

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des contribu*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes	16 63	»	»	»	»
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux	34,813 34	838 98	40 04	»	879 02
	34,829 97	838 98	40 04	»	879 02
A déduire : les diminutions de recette	9 30	»	»	»	»
	34,820 67	838 98	40 04	»	879 02

tions directes (remboursements). *Exercice* 1842.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL	A DÉDUIRE les diminutions DE RECETTE d'après L'ÉTAT DE SOLDE	RESTE RECETTES effectives
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842	1843.	1844.	TOTAL.			
»	»	»	»	2 20	»	»	2 20	18 83	9 30	9 53
674 54	71 46	»	746 »	1,184 10	271 88	»	1,455 98	37,894 34	»	37,894 34
674 54	71 46	»	746 »	1,186 30	271 88	»	1,458 18	37,913 17	9 30	37,903 87
»	»	»	»	»	»	»	»	9 30	»	»
674 54	71 46	»	746 »	1,186 30	271 88	»	1,458 18	37,903 87	»	37,903 87

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregis

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes.	3,352 08	»	»	3,352 08
— — pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour	93 30	»	»	93 30
Rétributions pour permis de construction d'usines	»	»	»	»
2 p. % des payements faits aux créanciers de biens saisis	»	»	»	»
Recettes accidentelles	»	»	»	»
Avances faites par le Ministère des Finances.				
Frais de poursuites et d'instances ; frais de justice en matière forestière.	24 35	»	»	24 35
Recouvrements sur les communes et hospices pour frais de régie de leurs bois	1,254 43	»	»	1,254 43
Recouvrements sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus	»	»	»	»
5 p. % sur les recettes faites pour compte de tiers.	421 56	»	»	421 56
Avances faites par le Ministère de la Justice.				
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, etc.	11,187 63	»	»	11,187 63
Frais d'entretien des mendiants	552 65	»	»	552 65
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.				
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique. .	41 93	»	»	41 93
	16,727 93	»	»	16,727 93
A déduire : les diminutions de recette	» 05	»	»	» 05
	16,727 88	»	»	16,727 88

trement, etc. (remboursements). *Exercice* 1842.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
18,440 46	»	»	18,440 46	631 70	»	»	631 70	22,424 24
5,194 91	»	»	5,194 91	»	»	»	»	5,288 21
300 »	»	»	300 »	»	»	»	»	300 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	»
535 82	»	»	535 82	84 20	»	»	84 20	642 37
6,374 93	»	»	6,374 93	710 80	»	»	710 80	8,540 16
»	1,464 92	»	1,464 92	»	»	»	»	1,461 92
1,002 58	»	»	1,002 58	161 61	»	»	161 61	1,585 75
50,950 57	5 50	»	50,955 87	11,543 44	»	»	11,543 44	53,066 94
8,372 44	157 35	»	8,529 79	2,624 85	30 05	»	2,654 88	11,557 32
275 06	»	»	275 06	»	»	»	»	316 99
71,424 57	1,627 77	»	73,052 34	15,756 58	30 05	»	15,786 63	105,568 90
1,628 25	»	»	1,628 25	30 35	»	»	30 35	1,658 65
69,796 34	1,627 77	»	71,424 11	15,726 23	30 05	»	15,756 28	103,908 27

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregis*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes	22,424 24	4,751 58	»	»	4,751 58
Soldes de comptes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour	5,288 21	5,403 91	»	»	5,403 91
Rétributions pour permis de construction d'usines	300 »	»	»	»	»
2 p. % des payements faits aux créanciers de biens saisis.	»	»	»	»	»
Recettes accidentelles	»	»	»	»	»
Avances faites par le Ministère des Finances.					
Frais de poursuites et d'instances; frais de justice en matière forestière	642 57	29 45	»	»	29 45
Recouvrements sur les communes et hospices, pour frais de régie de leurs bois	8,340 16	2,958 85	»	»	2,958 85
Recouvrements sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus.	1,464 92	»	»	»	»
5 p. % sur les recettes faites pour compte de tiers.	1,585 75	589 52	»	»	589 52
Avances faites par le Ministère de la Justice.					
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, etc.	55,666 94	15,068 52	» 02	»	15,068 54
Frais d'entretien des mendiants	11,537 52	2,206 68	»	»	2,206 68
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.					
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	316 99	20 57	»	»	20 57
	105,566 90	28,828 88	» 02	»	28,828 90
A déduire : les diminutions de recette	1,658 63	» 02	»	»	» 02
	103,908 27	28,828 86	» 02	»	28,828 88

trement, etc. (remboursements). *Exercice* 1842.

HAINAUT.				LIÉGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
11,486 07	»	»	11,486 07	1,101 27	»	»	1,101 27	39,763 16
42 20	»	»	42 20	56 54	»	»	56 54	8,790 86
550 »	»	»	550 »	550 »	»	»	550 »	1,400 »
8 72	»	»	8 72	»	»	»	»	8 72
»	»	»	»	»	»	»	»	»
1,966 07	»	»	1,966 07	2,250 79	11 25	»	2,262 04	4,900 85
19,253 59	»	»	19,253 59	10,093 25	»	»	10,093 25	40,645 85
»	»	»	»	»	»	»	»	1,461 92
1,205 55	»	»	1,205 55	547 10	»	»	547 10	3,725 92
31,669 41	28 53	»	31,697 94	16,710 51	»	»	16,710 51	117,145 75
312 40	»	»	312 40	2,454 15	»	»	2,454 15	16,510 55
»	»	»	»	»	»	»	»	337 56
66,492 01	28 53	»	66,521 44	33,763 61	11 25	»	33,774 86	234,692 10
» 95	»	»	» 95	11 33	»	»	11 33	1,670 93
66,491 06	28 53	»	66,520 49	33,752 28	11 25	»	33,763 53	233,021 17

Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregis

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1842.	1843.	1844.	TOTAL.
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes	59,765 16	803 »	»	»	803 »
Soldes de comptes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour.	8,790 86	»	»	»	»
Rétributions pour permis de construction d'usines.	1,400 »	»	»	»	»
2 p. °/o des payements faits aux créanciers de biens saisis.	8 72	»	»	»	»
Recettes accidentelles	»	»	»	»	»
Avances faites par le Ministère des Finances.					
Frais de poursuites et d'instances ; frais de justice en matière forestière	4,900 85	1 85	»	»	1 85
Recouvrements sur les communes et hospices pour frais de régie de leurs bois	40,645 85	338 88	»	»	338 88
Recouvrements sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus.	1,464 92	»	»	»	»
5 p. °/o sur les recettes faites pour compte de tiers	3,725 92	236 27	» 15	»	236 42
Avances faites par le Ministère de la Justice.					
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, etc.	117,145 75	9,948 16	»	»	9,948 16
Frais d'entretien des mendiants	16,510 55	81 82	»	»	81 82
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.					
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	337 56	»	»	»	»
	234,692 10	11,409 98	» 15	»	11,410 13
A déduire : les diminutions de recette	1,670 93	6 75	»	»	6 75
	233,021 17	11,403 23	» 15	»	11,403 38

trement, etc. (remboursements). ***Exercice* 1842.**

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE d'après L'ÉTAT DE SOLDE	RESTE RECETTES effectives
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	1842.	1843.	1844.	TOTAL.			
3,000 09	»	»	3,000 09	1,435 82	»	»	1,435 82	45,902 07	11 40	45,890 67
8 52	»	»	8 52	41 09	»	»	41 09	8,840 47	»	8,840 47
»	»	»	»	75 »	»	»	75 »	1,475 »	»	1,475 »
»	»	»	»	»	»	»	»	8 72	»	8 72
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
3,618 05	12 52	»	3,630 57	2,595 58	»	»	2,595 58	11,126 65	»	11,126 65
55,125 17	»	»	55,125 17	41,842 20	»	»	41,842 20	137,950 10	1,471 67	136,478 43
289 87	»	»	289 87	»	»	»	»	1,754 79	»	1,754 79
576 56	» 19	»	576 55	355 12	35 78	»	388 90	4,927 79	1 86	4,925 93
10,120 49	»	»	10,120 49	15,088 11	»	»	15,088 11	150,300 49	30 30	150,250 19
106 02	»	»	106 02	3,049 23	»	»	3,049 23	20,547 62	»	20,547 62
1 44	»	»	1 44	»	»	»	»	339 »	151 45	187 55
75,744 01	12 71	»	75,756 72	63,077 95	35 78	»	63,113 73	382,072 68	1,686 68	381,286 »
9 »	»	»	9 »	»	»	»	»	1,686 68	»	»
75,735 01	12 71	»	75,747 72	63,077 95	35 78	»	63,113 73	381,286 »	»	381,286 »

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'administration

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	
Id. d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillements, etc.	
Id. d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie	
Id. d'une partie des avances faites par le trésor, pour l'habillement des équipages de la marine . .	
Recettes accidentelles	
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire	
Versement des sommes allouées aux budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches. .	
Intérêts exigibles en 1842 du prêt fait à la banque de Belgique	
Remboursements des frais de perception des revenus provinciaux (loi du 25 mai 1838)	

du trésor public (remboursements). *Exercice* 1842.

MONTANT.				*Observations.*
1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
508,735 16	339,157 16	302,767 85	1,150,660 15	
310,167 94	»	»	310,167 94	
»	16,585 32	2,620 04	19,205 36	
»	»	»	»	
253,565 47	»	24,019 40	277,584 87	Voir l'état de développement ci-après.
9,566 66	200 »	21,600 »	31,366 66	
800 42	25,457 90	12,120 »	38,378 32	
»	»	70,645 92	70,645 92	
»	24,863 85	9,528 93	34,392 78	
1,082,855 65	406,264 23	443,302 12	1,932,402 »	

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT des recettes diverses

Soldes de comptes.				
Versements par divers receveurs des contributions directes, douanes et accises, par suite de la vérification de leur comptabilité	780	09		
Exédants versés pour obtenir liquidation de la Cour des Comptes de dépenses faites sur crédits ouverts au Ministère de la Marine	2	88		
Idem au Ministère des Travaux publics, pour le chemin de fer	4,161	87		
Versements par divers fonctionnaires civils et militaires, par suite de comptes rendus de fonds mis à leur disposition	594	09		
			5,538	93
Remboursements et restitutions.				
Intérêts de l'emprunt de 100,800,000 francs de l'échéance du 1er novembre 1836, non payés par MM. De Rothschild, après cinq années, et dont la prescription est acquise au trésor, ainsi que la commission de payement y relative. . .	89	08		
Dette de l'école militaire envers le trésor au 1er avril 1842.	6,850	12		
Traitements, indemnités, frais de route, vivres de campagne, rations de fourrages, prestations militaires et primes de recrutement perçus en trop . .	3,878	26		
Cartouches et armes perdues.	3,375	50		
Retenues sur une pension pour remboursement de frais d'entretien dans un hôpital militaire.	30	82		
Restitution anonyme	41	71		
			14,263	49
Produits extraordinaires et accidentels.				
Intérêts non échus sur les bons du trésor rachetés pour compte de l'État . .	75	31		
Droits de passage des écluses du bassin et des écluses militaires, et droits de pont sur l'écluse militaire perçus à Ostende en 1841.	2,492	11		
Droits de feu perçus à Ostende en 1841	8,045	50		
Prix de la fourniture de 2000 cartouches à balle, faite par le Département de la Guerre au corps des sapeurs-pompiers à Bruxelles	90	»		
Intérêts payés sur déficits constatés à charge des receveurs des contributions directes	43	54		
Intérêts résultant du règlement de compte avec MM. De Rothschild	39,332	65		
Amendes infligées à des receveurs des contributions directes, pour non-accomplissement de leurs devoirs	84	64		
Produit des ventes faites par le Département de la Guerre d'objets hors d'usage.	43,320	05		
Excédant du produit des ventes de biens domaniaux faites en vertu des lois du 27 mai 1837, n° 127, et du 30 juin 1840, n° 284 (*voir* le décompte annexé au présent état de développement)	24,704	97		
			118,188	77
A REPORTER.	. . . . .		137,991	19

et accidentelles versées au trésor. Exercice 1842.

Report.	. . . . .	137,991 19
Recettes concernant des exercices clos, dont la prescription a eu lieu ou a été renseignée tardivement.		
Recouvrements sur avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie :		
Exercice 1836. . . . . fr. 9,614 92		
— 1837. . . . . 42,670 55		
— 1838. . . . . 55,347 31		
— 1839. . . . . 28,748 08		
	114,380 84	
Recettes concernant l'exercice 1835, perçues à titre de subvention de guerre, en vertu de la loi du 28 décembre 1834, n° 972, combinée avec celle du 9 août 1835, n° 551, lesquelles sont renseignées dans les états de l'administration de l'enregistrement, comme suit :		
Pour le solde de l'année 1839. . . . . fr. 2 21		
— — 1840. . . . . 2 69		
De janvier à décembre 1841. . . . . 3,467 68		
Pour solde de l'année 1841. . . . . » 18		
	3,472 76	
Recettes attribuées à l'exercice 1837, provenant des ventes de parcelles de terre inutiles à l'exploitation de la Sambre canalisée, faites en vertu de la loi du 26 septembre 1835, lesquelles recettes sont renseignées dans les états de l'administration de l'enregistrement, comme suit :		
De janvier à décembre 1842. . . . . fr. 2,527 98		
Pour solde de l'année 1841. . . . . 1,298 »		
	3,825 98	
Produit des abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel* concernant les exercices suivants :		
Exercice 1832. . . . . fr. 15 »		
— 1833. . . . . 824 15		
— 1836. . . . . 2,035 »		
— 1838. . . . . 83 64		
— 1839. . . . . 4,656 89		
	7,614 66	
Versements par les communes et les provinces pour le transport des dépêches concernant l'exercice 1838	9,064 60	
Frais de perception des revenus provinciaux (loi du 25 mai 1838), exerc. 1839.	1,234 84	
		139,593 68
		277,584 87

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT indiquant les sommes provinciaux (loi

PROVINCES.	MONTANT DES RECOUVREMENTS		
	sur impôts directs.	sur impôts indirects.	TOTAL.
Anvers	234,823 73	68,909 61	303,733 34
Brabant	454,819 99	180,442 39	635,262 38
Flandre occidentale	306,675 11	201,758 78	508,433 89
Flandre orientale	325,411 38	58,425 10	383,834 48
Hainaut	256,697 »	»	256,697 »
Liége	220,454 16	»	220,454 16
Limbourg	69,277 70	»	69,277 70
Luxembourg	163,257 44	79,385 22	242,642 66
Namur	171,255 01	78,921 45	250,176 46
	2,202,671 52	667,840 55	2,870,512 07

remboursées au trésor, pour frais de perception des revenus du 25 mai 1838).

TAUX de LA REMISE.	MONTANT de LA REMISE.	MONTANT des REMBOURSEMENTS effectués.	RESTANTS à REMBOURSER.	*Observations.*
1 ½ %.	4,556 »	»	4,556 »	Les restants à rembourser seront régularisés ultérieurement.
1 ½	9,528 93	9,528 93	»	
1 ½	7,626 51	»	7,626 51	
1 ½	5,757 52	5,757 52	»	
3	7,700 91	7,700 91	»	
3	6,613 62	6,613 62	»	
1 ½	1,039 16	1,039 16	»	
1 ½	3,639 63	»	3,639 63	
1 ½	3,752 64	3,752 64	»	
	50,214 92	34,392 78	15,822 14	

***DÉCOMPTE** des recettes renseignées dans les états fournis par l'administration de l'enregistrement pour les années 1837 à 1842, du chef des produits des ventes de biens domaniaux faites en vertu des lois du 27 mai 1837, n° 127, et du 30 juin 1840, n° 284.*

Produit des ventes faites en vertu de la loi du 27 mai 1837.

D'après les états de l'année 1837.	fr.	80,360 81	
— — 1838.		647,145 74	
— — 1839.		106,215 03	
— — 1840.		61,755 17	
— — 1841.		7,817 28	
— — 1842.		998 05	
			904,488 08

Produit des ventes faites en vertu de la loi du 30 juin 1840.

D'après les états de l'année 1840.	fr.	11,725 76	
— — 1841.		305,154 47	
— — 1842.		805,148 55	
			1,122,006 78
TOTAL.	fr.		2,026,494 86

Indication de l'emploi des produits ci-dessus.

Somme portée en recette au compte définitif de l'exercice 1837.	fr.	837,906 12
— — — 1840.		660,000 »
Somme transportée aux recettes pour ordre afin de faire face au crédit allouée au Budget de 1842, pour dépenses pour ordre.		500,000 »
Recette accidentelle à l'exercice 1842		24,704 97
— — 1843		3,883 77
Somme égale.	fr.	2,026,494 86

ÉTAT du produit des domaines vendus (rentes remboursables), *loi du* 27 *décembre* 1822.
Exercice 1842.

PROVINCES.	MONTANT.				*Observations.*
	1842.	1843.	1844.	TOTAL.	
Anvers	»	»	»	»	
Brabant	»	»	»	»	
Flandre occidentale . . .	»	»	»	»	
Flandre orientale	»	»	»	»	
Hainaut	»	»	»	»	
Liége	»	»	»	»	
Limbourg	»	»	»	»	
Luxembourg	19,015 87	»	»	19,015 87	
Namur	»	»	»	»	
	19,015 87	»	»	19,015 87	

ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
IMPÔTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	
Foncier	17,749,827 »
Personnel	8,500,000 »
Patentes	2,000,000 »
Redevances sur les mines	215,985 »
Douanes	10,598,000 »
Droits de consommation sur les boissons distillées	1,000,000 »
Accises — Sel	5,900,000 »
Accises — Vins étrangers	2,500,000 »
Accises — Eau-de-vie étrangère	250,000 »
Accises — — indigène	5,784,000 »
Accises — Bières et vinaigres	6,840,000 »
Accises — Sucres	912,000 »
Timbres collectifs sur les quittances	1,400,000 »
Accises — — sur les permis de circulation	17,300 »
Droits de marque des matières d'or et d'argent	170,000 »
Droits d'entrepôts, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers	150,000 »
Recettes extraordinaires et accidentelles	10,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Enregistrement	11,500,000 »
Greffe	500,000 »
Hypothèques	1,300,000 »
Successions	5,770,000 »
Timbres	2,900,000 »
Amendes	200,000 »
Indemnité payée par les miliciens, pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement	105,000 »
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	150,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Produit des examens	47,000 »
— des brevets d'invention	35,000 »
— des diplômes des artistes vétérinaires	2,000 »
A REPORTER	83,004,112 »

pour l'exercice 1842, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1844.

VERSEMENTS FAITS				A DÉDUIRE. les diminutions DE RECETTE d'après l'état de solde	RESTE POUR REVENUS effectifs	DIFFÉRENCE	
EN 1842.	EN 1843.	EN 1844.	TOTAL.			EN PLUS de L'ÉVALUATION.	EN MOINS de L'ÉVALUATION.
16,770,524 80	933,474 69	»	17,703,999 49	»	17,703,999 49	»	45,827 51
7,750,165 14	891,305 98	»	8,621,471 12	»	8,621,471 12	121,471 12	»
2,890,445 50	390,522 81	»	2,980,966 31	»	2,980,966 31	80,966 31	»
168,118 15	10,748 68	»	178,866 83	»	178,866 83	»	57,118 17
11,173,914 05	298,928 57	»	11,472,842 62	1,455 21	11,471,387 41	873,387 41	»
964,346 25	47 50	»	964,393 75	10 »	964,383 75	»	55,616 25
3,846,907 44	63 94	»	3,846,971 38	»	3,846,971 38	»	53,028 62
2,315,682 14	842 29	»	2,314,524 43	»	2,314,524 43	14,524 43	»
245,252 41	571 74	»	245,804 15	195 59	245,608 56	»	4,591 44
3,497,525 27	1.522 64	»	3,499,047 91	9 06	3,499,038 85	»	284,961 15
6,473,068 87	26 85	»	6,473,095 72	17 48	6,473,078 24	»	566,921 76
741,405 31	»	»	741,405 31	247 58	741,157 73	»	170,842 27
1,341,112 44	507 54	»	1,341,619 78	7 99	1,341,611 79	»	58,388 21
12,474 41	12 51	»	12,486 92	»	12,486 92	»	4,813 08
147,322 77	» 10	»	147,322 87	»	147,322 87	»	22,677 13
80,605 31	68,512 51	»	149,117 82	»	149,117 82	»	882 18
15,047 65	2,353 31	»	17,401 96	»	17,401 96	7,401 96	»
10,931,461 88	8,230 35	»	10,939,692 23	6,476 91	10,933,215 32	»	566,784 68
291,610 92	260 29	»	291,871 21	14 88	291,856 33	»	8,143 67
1,814,056 76	»	»	1,814,056 76	»	1,814,056 76	514,056 76	»
5,975,709 81	2,964 10	»	5,978,673 91	4,757 52	5,973,916 39	205,916 39	»
2,814,897 74	2,725 85	»	2,817,623 59	2,651 45	2,814,972 14	»	35,027 86
168,815 77	998 45	»	169,814 22	984 90	168,829 32	»	31,170 68
71,989 56	1,567 96	»	73,557 52	1,269 84	72,267 68	»	30,732 32
149,186 47	2,227 47	»	151,413 94	5,433 25	147,980 69	»	2,019 31
16,545 »	25,905 »	»	42,450 »	»	42,450 »	»	4,550 »
11,815 97	31,592 80	»	43,228 77	»	43,228 77	8,228 77	»
1,250 »	»	»	1,250 »	»	1,250 »	»	750 »
80,359,255 79	2,675,694 73	»	83,034,950 52	21,551 66	83,013,418 86	1,823,953 15	1,814,646 29

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	83,004,112 »
PÉAGES.	
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation	800,000 »
— de la Sambre canalisée	500,000 »
— du canal de Charleroy.	1,200,000 »
— des droits de bacs et passages d'eau	110,000 »
— des barrières sur les routes de 1re et de 2me classe	2,300,000 »
TRAVAUX PUBLICS.	
Produits des postes	3,280,000 »
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS.	
Chemin de fer	7,700,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Rachat et transfert de rentes.	50,000 »
Capitaux du fonds de l'industrie	215,000 »
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	22,000 »
Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves	400,000 »
Prix de ventes de domaines en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire en suite de la loi du 28 décembre 1835	1,500,000 »
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, vente d'herbes, extraction de terre et de sable.	550,000 »
Fermages de biens fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre	320,000 »
Intérêts de créances du fonds de l'industrie, de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles. .	60,000 »
Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière	2,500 »
— volontaires	500 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	30,000 »
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier	557,000 »
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	700,000 »
Abonnements au *Moniteur*	13,000 »
Produits de l'école vétérinaire et d'agriculture	60,000 »
— des droits de pilotage	250,000 »
Abonnement au *Journal Officiel*	38,000 »
A REPORTER.	103,642,112 »

pour l'exercice **1842**, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* **1844**.

VERSEMENTS FAITS				A DÉDUIRE les diminutions DE RECETTE d'après l'état de solde	RESTE POUR REVENUS effectifs.	DIFFÉRENCE	
EN 1842.	EN 1843.	EN 1844.	TOTAL.			EN PLUS de L'ÉVALUATION.	EN MOINS de L'ÉVALUATION.
80,559,255 79	2,675,694 73	»	83,034,950 52	21,531 66	83,013,418 86	1,823,953 15	1,814,616 29
808,525 46	42 50	»	808,567 96	»	808,567 96	8,567 96	»
437,184 05	»	»	437,184 05	»	437,184 05	»	62,815 95
1,346,061 85	»	»	1,346,061 85	1,000 »	1,345,061 85	145,061 85	»
97,077 61	215 »	»	97,292 61	»	97,292 61	»	12,707 39
2,117,491 50	18,361 15	»	2,135,852 45	17,951 38	2,117,901 07	»	182,098 93
3,102,341 02	55,773 16	»	3,158,114 18	»	3,158,114 18	»	121,885 82
7,458,774 29	»	»	7,458,774 29	»	7,458,774 29	»	241,225 71
60,867 68	»	»	60,867 68	»	60,867 68	10,867 68	»
98,861 56	»	»	98,861 56	3,737 40	95,124 16	»	119,875 84
187,205 07	3,739 60	»	190,942 67	8,800 »	182,142 67	160,142 67	»
344,170 22	996 »	»	345,166 22	7,425 62	337,740 60	»	62,259 40
410,395 93	»	»	410,395 93	426 16	409,969 67	»	1,090,030 25
490,845 25	»	»	490,845 25	992 49	489,852 76	»	60,147 24
340,457 51	1,871 06	»	342,328 57	2,163 68	340,164 69	20,164 69	»
49,769 60	3,007 60	»	52,777 20	2,854 72	49,922 48	»	10,077 52
2,890 30	6 »	»	2,896 30	»	2,896 30	396 30	»
77 »	»	»	77 »	»	77 »	»	423 »
»	45,506 09	2,409 69	45,915 78	»	45,915 78	15,915 78	»
537,520 »	»	»	537,520 »	»	537,520 »	520 »	»
754,060 91	»	»	754,060 91	»	754,060 91	54,060 91	»
»	»	14,823 50	14,823 50	»	14,823 50	1,823 50	»
»	»	»	»	»	»	»	60,000 »
63,821 91	147,980 15	»	211,802 06	»	211,802 06	»	38,197 94
23,895 »	13,815 »	»	37,710 »	»	37,710 »	»	290 »
99,091,547 11	2,965,008 04	17,233 19	102,073,788 34	66,883 11	102,006,905 23	2,241,474 49	3,876,681 26

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
RAPORT.	103,042,112
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions.	1,000
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.	73,000
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Recouvrements des reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes	50,000
Restitutions pour permis de constructions d'usines	»
2 p. °/₀ sur les payements faits pour le compte de saisies réelles	500
Frais de poursuites et d'instances ; frais de justice en matière forestière.	15,000
Recouvrements sur les communes, les hospices, etc., pour frais de régie de leurs bois	140,000
Frais de perception faite pour le compte de tiers.	25,000
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	140,000
Frais d'entretien, de transport de mendiants, d'entretien de mineurs, etc.	10,000
Frais de justice devant le conseil de discipline de la garde civique	1,000
TRÉSOR PUBLIC.	
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.	1,050,000
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien	300,000
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie.	15,000
Recouvrement d'une partie des avances faites par le trésor, pour l'habillement des équipages de la marine. . .	25,000
Recettes accidentelles	150,000
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire.	25,000
Versement des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches. .	60,000
Banque de Belgique.—Intérêts exigibles en 1845	200,000
Remboursements des frais de perception des revenus provinciaux.	»
	105,900,612

pour l'exercice 1842, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1844.

VERSEMENTS FAITS				A DÉDUIRE. les diminutions DE RECETTE d'après l'état de solde	RESTE POUR REVENUS effectifs	DIFFÉRENCE	
EN 1842.	EN 1843.	EN 1844.	TOTAL.			EN PLUS de L'EVALUATION.	EN MOINS de L'EVALUATION.
99,091,547 11	2,965,008 04	17,233 19	102,073,788 34	66,883 11	102,006,905 23	2,241,474 49	3,876,681 26
18 83	»	»	18 83	9 30	9 53	»	990 47
34,144 85	3,749 49	»	37,894 34	»	37,894 34	»	35,105 66
54,742 54	»	»	54,742 54	11 40	54,731 14	4,731 14	»
1,475 »	»	»	1,475 »	»	1,475 »	1,475 »	»
8 72	»	»	8 72	»	8 72	»	491 28
11,102 86	23 77	»	11,126 63	»	11,126 63	»	3,873 37
138,239 97	1,464 92	»	139,704 89	1,471 67	138,233 22	»	1,766 78
4,891 67	36 12	»	4,927 79	1 86	4,925 93	»	18,074 07
150,266 44	34 05	»	150,300 49	50 30	150,250 19	10,250 19	»
20,160 22	187 40	»	20,347 62	»	20,347 62	10,347 62	»
339 »	»	»	339 »	151 45	187 55	»	812 45
508,735 16	339,157 16	302,767 83	1,150,660 15	»	1,150,660 15	120,660 15	»
310,167 94	»	»	310,167 94	»	310,167 94	10,167 94	»
»	16,585 32	2,620 04	19,205 36	»	19,205 36	4,205 36	»
»	»	»	»	»	»	»	25,000 »
253,565 47	»	24,019 40	277,584 87	»	277,584 87	127,584 87	»
9,566 66	200 »	21,600 »	31,366 66	»	31,366 66	6,366 66	»
800 42	25,457 90	12,120 »	38,378 32	»	38,378 32	»	21,621 68
»	»	70,645 92	70,645 92	»	70,645 92	»	129,354 08
»	24,863 85	9,528 93	34,392 78	»	34,392 78	34,392 78	»
100,589,772 86	5,376,768 02	460,555 31	104,427,076 19	68.579 09	104,358,497 10	2,571,656 20	4,113,771 10
						1,542,114 90	

DÉPENSES PUBLIQUES.

EXERCICE 1842.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.		CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Intérêts de la dette.		I.			
Intérêts de la dette active inscrite au grand livre auxiliaire. .	611,894 17				
Complément de la rente annuelle de fr. 10,582,010 58 c^{s} (5 millions de florins), à solder en exécution de l'art. 15 du traité signé à Londres, le 19 avril 1839	9,970,116 41	»	1	10,582,010 58	10,582,010 58
Intérêts de l'emprunt belge de 100,800,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 16 décembre 1831	5,040,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt	1,008,000 »	»	2	6,048,000 »	6,048,000 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt.		»	3	122,000 »	122,000 »
Intérêts de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1836	1,200,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt	300,000 »	»	4	1,500,000 »	1,500,000 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt.		»	5	4,500 »	2,224 55
Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838	1,525,524 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt	508,508 »	»	6	2,034,032 »	2,034,032 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt.		»	7	32,000 »	28,798 50
A REPORTER.		. . .	. . .	20,322,542 58	20,317,065 43

de la Dette publique. Exercice 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.		
»	9,746,962 96	305,947 09	529,100 53	10,582,010 58	»	
»	1,461,881 47	4,586,118 53	»	6,048,000 »	»	
»	14,804 81	107,195 19	»	122,000 »	»	
»	552,420 »	947,580 »	»	1,500,000 »	»	
2,275 45	»	1,801 55	423 »	2,224 55	»	
»	119,842 50	1,914,189 50	»	2,034,032 »	»	
5,201 70	8,503 47	20,494 83	»	28,798 30	»	
5,477 15	11,904,215 21	7,883,326 69	529,523 53	20,317,065 43	»	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	20,322,542 58	20,317,065 45
Intérêts de la dette (suite).	I (suite).			
Intérêts de l'emprunt de 86.940,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 26 juin 1840 . . . . . 4,347,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. . . . . 869,400 »	»	8	5,216,400 »	5,216,400 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt.	»	9	108,000 »	108,000 »
Intérêts de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c., à 5 p. %, autorisé par arrêté royal du 21 mai 1829, pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers. 74,074 07				
Dotation de l'amortissement de cet emprnt 14,814 81	»	10	88,888 88	88,888 88
Frais relatifs au même emprunt	»	11	200 »	46 50
Intérêts et frais présumés de la dette flottante, calculés sur une émission éventuelle de 10,000,000 de francs	»	12	500,000 »	357,985 58
Intérêts de la dette viagère	»	13	5,500 »	5,165 54
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée. . .	»	14	25,000 »	25,000 »
Intérêts à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835.	»	15	230,705 89	225,521 33
Indemnité de reprise à payer à la société concessionnaire du canal de Bruxelles à Charleroy, aux termes de l'art. 26 de la convention du 6 novembre 1834, entre cette société et le Gouvernement.	»	16	661,375 66	661,375 66
À reporter.	. . .	. . .	27,158,613 01	27,003,246 72

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations
	pendant L'ANNÉE 1842	pendant L'ANNÉE 1843	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL		
5,477 15	11,904,215 21	7,883,326 69	520,523 53	20,317,065 45	»	
»	1,449,000 »	2,898,000 »	869,400 »	5,216,400 »	»	
»	14,490 »	93,510 »	»	108,000 »	»	
»	44,563 52	44,325 36	»	88,888 88	»	
153 50	46 50	»	»	46 50	»	
142,014 42	5,929 94	89,248 77	262,806 87	357,985 58	»	
336 66	»	4,252 18	87 07	4,339 25	824 09	
»	»	25,000 »	»	25,000 »	»	
7,384 56	223,321 33	»	»	223,321 33	»	
»	661,375 66	»	»	661,375 66	»	
155,366 29	14,302,944 16	11,037,661 »	1,661,817 47	27,002,422 63	824 09	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	27,158,613 01	27,003,246 72
Intérêts de la dette (suite).	I (suite).			
Intérêts et amortissement du capital d'acquisition de la *British Queen*. . .	»	17	*a*) 150,000 »	150,000 »
Payement des intérêts arriérés des années 1831 à 1835, d'un capital de 8,000 florins, inscrit au grand livre auxiliaire de la dette active à Bruxelles, au profit de l'administration des pauvres de *Watertandkerkje*, en Zélande. .	»	18	*b*) 2,116 40	2,116 40
Arriérés, pour l'exercice 1842, des frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de l'emprunt de 100,800,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 16 décembre 1831.	»	17*bis*.	*c*) 12,597 15	12,597 15
Arriérés, pour l'exercice 1842, des frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de l'emprunt de 86,940,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 26 juin 1840.	»	18*bis*.	9,284 89	9,284 89
Intérêts et dotation de l'amortissement, pour les mois de novembre et décembre 1842, de l'emprunt de fr. 28,621,718 40 c^{t}, à 5 p. %, autorisé par la loi du 29 septembre 1842.	»	19	286,217 18	286,217 18
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt pour ces deux mois	»	20	7,500 »	6,225 70
Intérêts arriérés de la dette flottante, pour l'exercice 1839	»	21	28,581 95	28,581 95
Intérêts arriérés de la même dette, pour l'exercice 1840.	»	22	461,982 56	461,982 56
A REPORTER.	. . .	. . .	28,116,893 14	27,960,252 55

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.		
155,360 29	14,302,944 16	11,037,661 »	1,661,817 47	27,002,422 63	824 09	
»	»	150,000 »	»	150,000 »	»	*a*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 28 février 1842, n° 43.
»	»	2,116 40	»	2,116 40	»	*b*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 28 mars 1843, n° 144
»	»	»	12,597 15	12,597 15	»	*c*) Par la loi du 16 février 1844, n° 28, il a été ouvert un crédit de francs 806,163 73 c., réparti comme c'est indiqué aux articles 17bis à 22 inclus.
»	»	»	9,284 80	9,284 80	»	
»	»	»	286,217 18	286,217 18	»	
1,274 30	»	»	6,225 70	6,225 70	»	
»	»	»	28,581 95	28,581 95	»	
»	»	»	461,982 56	461,982 56	»	
156,640 59	14,302,944 16	11,189,777 40	2,466,706 90	27,959,428 46	824 09	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	28,116,893 14	27,960,252 53
Rémunérations.	II.			
Pensions ecclésiastiques . . . . . 450,000 »				
— civiles . . . . . 540,000 »				
— civiques . . . . . 205,000 »				
— militaires . . . . . 1,860,000 »	»	1	3,083,000 »	2,905,845 68
— de l'ordre de Léopold. . . . . 23,000 »				
Arriérés de pensions de toute nature, pour les exercices clôturés . . . . . 5,000 »				
Traitements d'attente (*wachtgeld*) 44,454 58				
Traitements ou pensions supplémentaires (*toelagen*) . . . 48,510 05	»	2	100,092 65	89,327 91
Secours annuels (*jaerlyksche onderstanden*) 7,128 04				
Subvention à la caisse de retraite.	»	3	200,000 »	200,000 »
Crédit supplémentaire, remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés du Département des Finances, retenus en Hollande	»	4	538,000 »	538,000 »
Avances à faire aux titulaires de pensions acquises depuis le 1er octobre 1830, à la charge du fonds des veuves et orphelins demeuré en Hollande . . .	»	5	9,947 08	8,489 36
Fonds de dépôt.	III.			
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande, et arriéré des intérêts sur les exercices clôturés	»	1	*a*) 125,000 »	121,195 52
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du trésor public de l'État, pour garantie de la gestion des comptables, et pour sûreté du payement de droits de douanes et d'accises, pour garantie de gestion des receveurs communaux, des receveurs des bureaux de bienfaisance, etc.; arriéré des intérêts sur les exercices clôturés	»	2	*b*) 189,000 »	184,990 95
Intérêts des consignations faites dans les caisses du trésor public de l'État. .	»	3	50,000 »	50,000 »
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande.	»	4	20,000 »	7,174 85
Totaux.	. . .	. . .	32,431,032 87	32,065,776 80

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
156,040 59	14,302,944 16	11,189,777 40	2,466,706 90	27,959,428 46	824 09	
177,154 52	1,530,435 50	1,318,845 20	2,283 20	2,851,561 70	54,283 98	
10,264 74	67,624 89	21,896 15	264 55	89,785 57	42 54	
»	»	»	200,000 »	200,000 »	»	
»	»	»	538,000 »	538,000 »	»	
1,457 72	5,890 85	2,598 55	»	8,489 56	»	
3,804 48	36,040 66	69,013 29	12,110 12	117,164 07	4,031 45	*a* et *b*) Par la loi du 14 février 1844, nº 26, une somme de 7,000 francs a été transférée de l'article 1er à l'article 2 du chapitre III
4,009 07	43,295 91	111,458 82	26,559 67	181,114 40	3,876 53	
»	»	»	50,000 »	50,000 »	»	
12,825 15	7,174 85	»	»	7,174 85	»	
366,156 07	15,903,406 60	12,713,587 57	3,295,724 44	32,002,718 41	63,058 39	Les crédits accordés par la loi du Budget du 30 décembre 1841, nº 1170, s'élèvent à fr. 31,473,652 71 c.

ÉTAT des payements faits pour le

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Liste civile.	I.	Uniq.	2,751,522 75	2,751,522 75
Sénat	II.	Uniq.	22,000 »	22,000 »
Chambre des Représentants	III.	Uniq.	(a) 511,400 »	511,385 37
Cour des Comptes.	IV.			
Membres de la Cour	»	1	45,386 20	45,386 20
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	65,000 »
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	16,900 »
TOTAUX.	. . .	. . .	3,410,008 95	3,409,992 32

service des Dotations. Exercice **1842.**

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés a la cour des comptes				RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations
	pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.		
»	2,751,322 75	»	»	2,751,322 75	»	
»	19,000 »	3,000 »	»	22,000 »	»	
16 65	435,054 15	75,449 22	»	511,585 37	»	a) Ce crédit a été majoré : 1° de 100,000 francs par la loi du 23 septembre 1842, n° 811, et 2° de 9,100 francs par la loi du 4 avril 1843, n° 155.
»	45,586 20	»	»	45,586 20	»	
»	64,862 55	»	137 45	65,000 »	»	
»	9,000 »	7,000 »	900 »	16,900 »		
16 65	3,325,505 65	85,449 22	1,037 45	3,409,992 32	»	Les crédits accordés par la loi du Budget du 30 décembre 1841, n° 1170, s'élèvent à la 3,300,908 95 c.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	159,000 »	158,998 62
Matériel.	»	3	20,000 »	19,998 03
Frais d'impression des recueils statistiques	»	4	3,500 »	2,341 »
Frais de route et de séjour.	»	5	6,000 »	5,986 »
Ordre judiciaire.	II.			
Cour de cassation (*Personnel*).	»	1	235,800 »	235,050 »
— (*Matériel*)	»	2	3,000 »	3,000 »
Cours d'appel (*Personnel*).	»	3	542,720 »	541,469 96
— (*Matériel*)	»	4	18,000 »	17,459 02
Tribunaux de première instance et de commerce	»	5	849,430 »	842,623 24
Justices de paix et tribunaux de police	»	6	282,120 »	277,999 98
Justice militaire.	III.			
Haute cour militaire (*Personnel*)	»	1	63,320 »	61,536 05
— (*Matériel*)	»	2	5,000 »	5,000 »
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	44,253 »	40,336 »
Frais de justice.	IV.			
Frais d'instruction et d'exécution	»	1	a) 670,000 »	669,716 92
Indemnité pour le greffier de la Cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes les expéditions et écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques.	»	2	1,000 »	1,000 »
À REPORTER.			2,922,143 »	2,901,514 82

du Ministère de la Justice. Exercice 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.		
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
1 58	144,213 80	14,784 82	»	158,998 62	»	
1 07	17,425 02	2,573 01	»	19,998 03	»	
1,159 »	»	2,341 »	»	2,341 »	»	
14 »	3,915 50	2,070 50	»	5,986 »	»	
750 »	173,850 »	58,450 »	»	232,300 »	750 »	
»	3,000 »	»	»	3,000 »	»	
1,250 04	406,039 98	135,429 98	»	541,469 96	»	
560 98	15,291 »	2,148 02	»	17,439 02	»	
6,806 76	632,738 26	209,884 98	»	842,623 24	»	
4,120 02	191,893 52	86,053 33	53 33	277,999 98	»	
1,763 95	46,960 82	14,595 23	»	61,556 05	»	
»	5,000 »	»	»	5,000 »	»	
3,917 »	30,252 »	10,084 »	»	40,336 »	»	
283 08	179,614 21	391,524 82	98,566 39	669,705 42	11 50	a) Ce crédit a été majoré de 86,000 francs, par la loi du 31 décembre 1844, n° 229
»	750 »	250 »	»	1,000 »	»	
20,628 18	1,871,943 91	930,189 60	98,619 72	2,900,753 32	761 50	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	3,022,145 »	2,901,514 82
Palais de justice.	V.			
Constructions, réparations et loyer de locaux	»	Unique.	100,000 »	82,519 00
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.			
Impression du *Bulletin Officiel*	»	1	25,400 »	25,400 »
— du *Moniteur*	»	2	1) 81,000 »	80,989 42
Abonnements au *Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation*	»	3	2,800 »	2,556 »
Pensions et secours.	VII.			
Pensions	»	1	10,000 »	6,582 66
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	»	2	10,000 »	10,000 »
Secours à des employés ou veuves et enfants mineurs d'employés dépendant du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas	»	3	5,000 »	5,000 »
Cultes.	VIII.			
Culte catholique	»	1	4,006,947 »	4,006,058 27
— protestant	»	2	53,000 »	52,973 54
— israélite	»	3	11,000 »	10,800 »
Secours	»	4	100,000 »	99,782 50
Établissements de bienfaisance.	IX.			
Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu	»	1	15,000 »	15,000 »
À reporter.	. . .	. . .	7,337,300 »	7,295,156 27

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES. pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
20,628 18	1,871,945 91	930,189 69	98,619 72	2,900,753 32	701 50	
17,480 94	42,194 47	40,200 14	124 45	82,519 06	»	
»	21,729 50	1,670 50	»	23,400 »	»	
10 58	63,705 60	15,027 09	2,256 75	80,989 42	»	a) Ce crédit a été majoré de 11,000 fr. par l'art. 2 de la loi du 10 février 1843, n° 40.
244 »	2,456 »	100 »	»	2,556 »	»	
5,417 34	4,468 »	1,519 66	595 »	6,582 66	»	
»	8,850 »	1,150 »	»	10,000 »	»	
»	900 »	2,100 »	»	3,000 »	»	
8 75	2,149,321 54	1,781,983 70	67,456 99	3,998,762 23	7,276 04	
26 46	37,976 69	14,996 85	»	52,973 54	»	
200 »	8,575 »	2,225 »	»	10,800 »	»	
217 50	68,958 50	27,785 87	2,233 38	98,977 75	804 75	
»	9,499 50	3,488 59	12 11	13,000 »	»	
42,233 73	4,290,578 51	2,824,457 09	171,298 38	7,286,513 98	8,842 29	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	7,337,390 »	7,295,156 27
Établissements de bienfaisance (suite).	IX (suite).			
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés	»	2	125,000 »	105,993 46
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	»	3	175,000 »	162,825 70
Prisons.	X.			
Service domestique.				
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des gardiens et des détenus	»	1	*a*) 1,235,200 »	1,253,175 65
Traitement des employés attachés au service domestique	»	2	235,000 »	232,955 78
Récompenses à accorder aux employés, pour conduite exemplaire et actes de dévouement.	»	3	3,000 »	2,970 »
Frais d'impression et de bureau	»	4	12,000 »	11,981 20
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	450,000 »	337,763 25
Service des fabriques.				
Traitement et tantièmes accordés aux employés attachés aux directions des travaux	»	6	79,500 »	75,270 97
Frais de bureau et d'impression.	»	7	8,000 »	6,423 71
Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	»	8	1,030,000 »	466,283 16
Gratifications aux détenus	»	9	165,000 »	160,748 28
Frais de police.	XI.			
Service des passe-ports	»	1	8,000 »	8,000 »
Autres mesures de sûreté publique	»	2	60,000 »	60,000 »
Dépenses imprévues.	XII.	Unique.	5,000 »	4,917 56
Solde éventuel de dépenses arriérées concernant des exercices dont les Budgets sont clos	XIII.	Id.	37,280 »	37,280 »
Totaux	. . .	. . .	10,963,370 »	10,223,744 82

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES. pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE À justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Compte.	Observations.
42,253 75	4,290,578 51	2,824,457 09	171,298 38	7,286,513 98	8,842 29	
19,006 54	21,976 79	70,946 67	»	101,923 46	4,070 »	
12,174 30	518 95	105,006 75	32,000 »	137,525 70	23,300 »	
24 35	149,856 52	116,748 24	968,570 89	1,235,175 65	»	*a*) Ce crédit a été majoré de 35,200 francs par la loi du 31 décemb. 1841, n° 229.
44 22	194,563 85	38,210 04	106 91	232,880 78	75 »	
30 »	100 »	2,870 »	»	2,970 »	»	
18 80	8,869 54	3,008 25	103 61	11,981 20	»	
92,256 75	60,619 87	136,411 33	160,656 05	357,687 25	76 »	
4,229 05	51,859 70	18,947 12	4,464 15	75,270 97	»	
1,576 26	4,075 61	2,548 13	»	6,425 74	»	
565,716 84	152,716 33	94,541.60	219,025 23	466,285 16	»	
4,251 72	153,500 »	7,248 28	»	160,748 28	»	
»	8,000 »	»	»	8,000 »	»	
»	60,000 »	»	»	60,000 »	»	
82 64	4,261 91	597 45	58 »	4,917 56	»	
»	29,555 33	7,651 15	275 52	37,280 »	»	
759,625 18	5,190,652 69	3,437,072 10	1,556,556 74	10,185,181 53	38,565 29	Les crédits accordés par la loi du Budget du 31 décembre 1841 . n° 1173, s'élèvent à 10.831,170 francs.

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
Frais de représentation (*mémoire*).	»	2	»	»
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service	»	3	54,000 »	54,000 »
Pensions à accorder à des fonctionnaires employés et gens de service . . .	»	4	2,000 »	»
Matériel.	»	5	32,000 »	32,000 »
Achat de décorations de l'ordre de Léopold.	»	6	10,000 »	10,000 »
Traitement des agents politiques.	II.			
Autriche.	»	1	40,000 »	40,000 »
Confédération Germanique	»	2	40,000 »	10,835 33
France	»	3	60,000 »	55,126 25
Grande-Bretagne	»	4	80,000 »	76,891 65
Pays-Bas	»	5	50,000 »	34,604 17
Italie	»	6	40,000 »	36,636 98
Prusse	»	7	50,000 »	50,000 »
Turquie.	»	8	40,000 »	40,000 »
Brésil	»	9	21,000 »	21,000 »
Danemarck.	»	10	15,000 »	15,000 »
Espagne.	»	11	15,000 »	15,000 »
États-Unis	»	12	25,500 »	25,500 »
Grèce	»	13	15,000 »	15,000 »
Villes libres et anséatiques de Hambourg, Brême et Lubeck	»	14	15,000 »	15,000 »
Portugal	»	15	15,000 »	15,000 »
Sardaigne	»	16	15,000 »	14,131 95
Suède	»	17	15,000 »	15,000 »
Traitement des agents consulaires	III.	Uniq.	110,000 »	110,000 »
A REPORTER.			780,500 »	701,724 31

Ministère des Affaires Étrangères. Exercice 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1843, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations
	pendant L'ANNÉE 1842	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844	TOTAL		
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
»	»	»	»	»	»	
»	53,851 65	148 35	»	54,000 »	»	
2,000 »	»	»	»	»	»	
»	29,334 55	2,633 51	»	31,968 06	31 94	
»	10,000 »	»	»	10,000 »	»	
»	40,000 »	»	»	40,000 »	»	
29,166 67	9,861 10	972 23	»	10,833 33	»	
24,873 75	30,047 92	5,078 33	»	35,126 25	»	
3,108,37	71,750 62	5,141 01	»	76,891 63	»	
15,395 83	52,604 17	2,000 »	»	54,604 17	»	
3,363 02	31,614 77	5,022 21	»	36,636 98	»	
»	50,000 »	»	»	50,000 »	»	
»	37,583 26	2,416 74	»	40,000 »	»	
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
»	15,000 »	»	»	15,000 »	»	
»	15,000 »	»	»	15,000 »	»	
»	24.000 »	»	1,500 »	25,500 »	»	
»	15,000 »	»	»	15,000 »	»	
»	15,000 »	»	»	15,000 »	»	
»	15,000 »	»	»	15,000 »	»	
868 05	12,048 61	2,083 34	»	14,131 95	»	
»	15,000 »	»	»	15,000 »	»	
»	99,833 26	5,816 74	4,350 »	110,000 »	»	
78,775 69	664,529 91	31,312 46	5,850 »	701,692 37	31 94	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	780,500 »	701,724 31
Traitement des agents politiques en inactivité, de retour de leur mission sans qu'ils y soient remplacés.	IV.	Unique.	10,000 »	4,633 33
Frais de voyage des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes et courses diverses.	V.	Id.	70,000 »	70,000 »
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	VI.	Id.	75,000 »	74,998 72
Missions extraordinaires et dépenses imprévues.	VII.	Id.	50,000 »	50,000 »
Pour faire face aux dépenses qui résulteront du traité de paix avec les Pays-Bas	VIII.	Id.	75,000 »	75,000 »
TOTAUX.	. . .	. . .	1,060,500 »	976,356 36

Ministère des Affaires Étrangères (suite). *Exercice* 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la Cour des comptes				RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.		
78,775 60	664,529 91	31,312 46	5,850 »	701,692 37	31 94	
5,566 67	4,000 »	655 33	»	4,655 33	»	
»	45,770 65	24,229 35	»	70,000 »	»	
1 28	41,125 69	33,873 03	»	74,998 72	»	
»	48,556 27	1,443 73	»	50,000 »	»	
»	55,550 07	19,449 03	»	75,000 »	»	
84,143 61	859,533 49	110,940 93	5,850 »	976,324 42	31 94	*a*) Le Budget des Affaires étrangères a été fixé par la loi du 30 décembre 1841, n° 1178, à la somme indiquée ci-contre.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Personnel	»	1	6,050 »	6,049 88
Matériel	»	2	3,500 »	3,500 »
Bâtiments de guerre.	II.			
Personnel	»	1	530,524 »	530,524 »
Matériel	»	2	293,877 »	293,877 »
Magasin de la marine	III.	Unique.	11,200 »	11,200 »
Pilotage.	IV.			
Personnel (traitement fixe)	»	1	131,540 »	131,538 42
— (dépenses variables)	»	2	78,500 »	78,500 »
Matériel	»	3	36,400 »	36,400 »
Service du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	V.	Unique.	48,758 »	48,758 »
Secours maritimes (sauvetage)	VI.	Id.	16,500 »	16,500 »
Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers de marine qui, n'ayant pas de droits à la pension, se trouvent dans une position malheureuse.	VII.	Id.	4,000 »	4,000 »
Pour solder les dépenses occasionnées par l'exploitation du service transatlantique de la navigation à vapeur, pendant l'année 1842	. . .	. . .	*a*) 91,000 »	91,000 »
TOTAUX	. . .	. . .	1,051,849 »	1,051,847 30

du Ministère de la Marine. Exercice 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843	pendant L'ANNÉE 1844	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations
» 12	5,999 88	50 »	»	6,049 88	»	
»	3,041 03	366 86	92 11	3,500 »	»	
»	192,672 52	137,851 48	»	330,524 »	»	
»	166,417 72	102,522 29	20,000 »	288,940 01	4,956 99	
»	4,990 15	3,963 57	2,246 28	11,200 »	»	
1 58	57,768 47	73,769 95	»	131,538 42	»	
»	54,729 38	15,770 62	»	78,500 »	»	
»	28,194 41	8,197 05	8 54	36,400 »	»	
»	17,580 25	31,083 10	94 65	48,758 »	»	
»	8,419 98	6,790 60	1,289 42	16,500 »	»	
»	3,087 50	906 25	6 25	4,000 »	»	
»	»	78,753 36	12,246 64	91,000 »	»	*a*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 12 avril 1843, n° 189
1 70	522.901 29	488,025 13	35,983 89	1,046,910 31	4,956 99	Les crédits ouverts par la loi du 30 décembre 1841, n° 1179, s'élevent à fr. 960,849

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	91,850 »	91,847 89
Loyer de l'hôtel du Ministre.	»	3	9,000 »	9,000 »
Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage et éclairage, etc.	»	4	31,600 »	31,600 »
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale	»	5	6,000 »	5,092 80
Ponts et chaussées; canaux, rivières, poldres; ports et côtes; bâtiments civils; personnel des ponts et chaussées.	II.			
Ponts et chaussées.				
Entretien et amélioration des routes, construction de routes nouvelles, ponts à bascule, études de projets	»	1	2,600,000 »	2,599,948 71
Plantations.	»	2	50,000 »	47,811 53
Canaux, rivières, poldres.				
Service des canaux de Gand au Sas-de-Gand, de Maestricht à Bois-le-Duc, de Pommerœul à Antoing et de la Sambre	»	3	382,838 »	382,838 »
Service du canal de Bruxelles à Charleroy	»	4	148,028 87	137,049 70
A REPORTER.			3,340,316 87	3,327,088 63

Ministère des Travaux publics. Exercice 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations
	pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843	pendant L'ANNÉE 1844	TOTAL		
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
2 11	88,107 94	3,689 95	»	91,797 89	30 »	
»	9,000 »	»	»	9,000 »	»	
»	20,897 66	10,237 59	89 75	31,225 »	375 »	
7 20	4,094 25	1,898 57	»	5,992 80	»	
51 29	1,177,102 39	1,330,108 51	87,222 01	2,594,432 71	5,516 »	
2,188 47	33,667 23	13,795 89	325 »	47,786 12	25 41	
»	174,470 86	198,666 93	9,700 21	382,838 »	»	
10,979 17	44,755 16	68,676 45	23,618 11	137,049 70	»	
13,228 24	1,573,095 47	1,627,073 67	120,953 08	3,321,122 22	5,966 41	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	5,540,316 87	5,527,088 63
Canaux, rivières, poldres (suite).	II (suite).			
Service de l'Escaut.	»	5	89,095 »	89,095 »
— de la Lys	»	6	134,940 »	134,900 50
— de la Meuse dans les provinces de Liége et de Namur	»	7	258,380 »	217,772 61
— — dans le Limbourg	»	8	a) 150,000 »	150,000 »
— de la Dendre	»	9	17,431 »	17,070 39
— du Ruppel, de la Dyle et du Demer	»	10	5,000 »	3,599 50
Travaux d'amélioration aux voies navigables de second ordre ; frais d'études.	»	11	100,000 »	29,555 06
Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne . . .	»	12	66,481 »	66,481 »
Confection et entretien des bacs et bateaux de passage et leurs dépendances.	»	13	20,000 »	13,356 47
Service des poldres	»	14	14,000 »	12,293 19
Ports et côtes.				
Ports d'Ostende et de Nieuport, côtes de Blankenberghe	»	15	219,833 50	219,833 50
Phares et fanaux	»	16	5,000 »	4,556 27
Bâtiments civils.				
Entretien et réparations des hôtels, édifices et monuments de l'État. . . .	»	17	34,000 »	33,998 99
Constructions nouvelles et travaux d'amélioration	»	18	25,000 »	25,000 »
Personnel des ponts et chaussées.				
Traitement des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement, indemnité et dépenses éventuelles	»	19	451,000 »	450,994 16
A REPORTER.	. . .	. . .	4,011,377 17	4,795,595 07

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.		
15,228 24	1,573,095 47	1,627,075 67	120,955 08	3,321,122 22	5,966 41	
»	23,150 20	62,109 71	3,835 09	89,095 »	»	
59 50	58,348 25	62,715 15	10,728 72	131,790 12	3,110 58	
20,007 39	107,458 12	98,604 55	11,709 94	217,772 61	»	
»	117,177 66	30,825 »	1,997 54	150,000 »	»	a) Ce crédit a été majoré de 110,000 francs, par la loi du 26 juin 1842, n° 479.
560 61	11,416 25	5,654 14	»	17,070 39	»	
2,500 50	2,095 61	1,505 89	»	5,599 50	»	
70,444 94	13,528 09	15,570 42	2,656 55	29,555 06	»	
»	39,510 21	16,826 84	»	56,337 05	10,145 95	
6,645 55	6,217 94	5,442 65	1,695 90	13,356 47	»	
1,706 81	7,040 19	5,255 »	»	12,295 19	»	
»	145,485 16	61,894 84	14,455 50	219,833 50	»	
445 73	1,518 81	5,257 46	»	4,556 27	»	
1 01	14,168 84	19,850 15	»	33,998 99	»	
»	9,500 »	15,600 »	1,900 »	25,000 »	»	
5 84	323,425 54	127,568 82	»	450,994 16	»	
115,782 10	2,450,932 14	2,155,510 27	169,931 02	4,776,374 35	19,220 74	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	4,911,577 17	4,795,595 07
Chemin de fer et postes.	III.			
Chemin de fer.				
Entretien de la route, des bâtiments et dépendances, locomotion et entretien du matériel, perception et factage, administration centrale et dépenses générales.	Sect. 1.	Unique.	4,440,000 »	4,439,478 39
Postes.				
Personnel, matériel, transport des dépêches, service rural, papier pour le service des postes	Sect. 2.	Id.	*a*) 1,170,546 »	1,168,711 80
Mines.	IV.			
Conseil des mines.	»	1	45,600 »	41,442 26
Traitement des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et dépenses éventuelles par suite de promotions ou admissions dans le corps	»	2	156,300 »	156,300 »
Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement	»	3	45,000 »	41,996 59
Impressions, achat de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et mémoires, essais et expériences	»	4	10,000 »	9,895 15
Secours.	V.			
Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension.	»	Unique.	3,000 »	1,550 »
Dépenses imprévues.	VI.	Id.	30,000 »	28,595 77
Acquit de dépenses de 1841 et années antérieures.	. . .	. . .	*b*) 209,629 75	209,194 05
Totaux.	. . .	. . .	11,021,452 90	10,898,755 06

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations.
115,782 10	2,450,932 14	2,155,510 27	169,931 92	4,776,574 33	19,220 74	
521 61	2,061,611 04	1,818,605 80	552,265 43	4,432,482 27	6,006 12	
1,854 20	856,707 35	311,484 17	270 40	1,168,461 92	249 88	*a*) Ce crédit a été majoré de 100,000 francs, par la loi du 19 juin 1842, nº 415.
1,157 74	40,199 94	4,242 32	»	44,442 26	»	
»	105,688 66	46,418 75	4,192 61	156,300 »	»	
3 41	43,112 09	1,859 50	25 »	41,996 59	»	
106 85	7,666 20	2,226 95	»	9,893 15	»	
1,450 »	1,550 »	»	»	1,550 »	»	
1,406 23	14,582 99	9,010 78	5,000 »	28,595 77	»	
435 70	178,040 87	29,961 66	1,191 50	209,194 03	»	*b*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 23 septembre 1842, nº 812
122,697 84	5,760,091 28	4,379,320 18	752,876 86	10,872,288 32	26,466 74	Les crédits accordés par la loi du Budget du 3 mars 1842, nº 41, s'élèvent à fr 10,601,823 17 cs

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Fonds spéciaux.				
Par la loi du 29 septembre 1842, n° 827, art. 1er, le Gouvernement a été autorisé à ouvrir un emprunt, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 29,250,000 francs.				
Art. 2. Les fonds empruntés seront affectés comme suit :				
1° A l'achèvement du chemin de fer, jusqu'à concurrence de 24,000,000 de francs, répartis de la manière suivante :				
A. Pour les lignes décrétées	. . .	. . .	17,000,000 »	15,405,635 82
B. Pour les bâtiments et clôtures des stations	. . .	. . .	3,500,000 »	2,078,722 39
C. Pour le matériel de locomotion.	. . .	. . .	3,500,000 »	2,554,336 85
			24,000,000 »	»
Crédits ouverts au Ministère des Travaux publics, pour dépenses relatives à l'achèvement du chemin de fer, à charge d'en rendre compte	. . .	. . .	»	1,400,032 52
				19,458,725 56
2° A la création et à l'amélioration des voies de communication dans la province de Luxembourg, jusqu'à concurrence de	. . .	. . .	2,000,000 »	708,898 47
3° Au parachèvement de l'entrepôt d'Anvers, jusqu'à concurrence de . . .	. . .	. . .	1,500,000 »	439,800 65
4° Au creusement d'un canal à petite dimension du Ruppel au canal de Bois-le-Duc, moyennant le concours des communes et des propriétés intéressées, et d'après un tracé et aux conditions à déterminer par une loi, préalablement à toute exécution	. . .	. . .	1,750,000 »	1,750,000 »
Construction d'un canal de Zelzaete à la mer du Nord, pour l'écoulement des eaux des Flandres. Premiers travaux de la section de Damme à la mer. .	. . .	. . .	a) 1,250,000 »	941,570 49
TOTAUX.	. . .	. . .	50,500,000 »	23,278,995 17

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
3,594,366 18	»	8,443,817 02	4,909,325 79	13,353,142 81	52,491 01	
1,421,277 01	»	993,827 05	971,560 01	1,965,387 04	113,355 55	
945,665 17	»	1,514,974 40	1,029,644 03	2,544,618 43	9,718 40	
5,961,306 96	»	10,952,618 45	6,910,529 85	17,863,148 28	175,544 76	
1,400,032 52	»	»	»	»	1,400,032 52	
4,561,274 44						
1,291,101 53	»	370,352 98	316,518 40	686,871 38	22,027 09	
1,060,199 35	»	252,134 05	161,712 55	413,846 60	25,954 05	
»	»	1,066,975 11	671,467 03	1,738,442 14	11,357 86	
308,429 51	»	548.138 40	352,494 59	900,632 99	40,937 50	
7,221,004 83	»	13,190,218 99	8,412,722 40	21,602,941 39	1,076,053 78	

a) Par la loi du 26 juin 1842, n° 478, il a été ouvert un crédit de . fr. 550,000 »
Par la loi du 20 février 1844, n° 33, il a été ouvert un second crédit de 700,000 »
Ensemble . . fr 1,250,000 »

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES, et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	130,450 »	130,441 47
Fournitures de bureau, achat et réparation de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses	»	3	24,000 »	23,999 19
Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires	»	4	4,000 »	3,317 90
Pensions, secours et statistique générale.	II.			
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés.	»	1	8,000 »	810 16
Secours, continuation ou avances de pensions à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves	»	2	7,570 80	4,995 21
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	»	3	7,000 »	7,000 »
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale et de la commission centrale	»	4	10,000 »	9,998 75
Frais d'administration dans les provinces.	III.			
Province d'Anvers.	»	1	117,477 »	117,305 30
— de Brabant.	»	2	124,275 »	123,620 85
— de la Flandre occidentale	»	3	130,757 »	130,478 55
A REPORTER.			584,529 80	572,967 16

du Ministère de l'Intérieur. Exercice 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations
	pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844	TOTAL		
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
8 53	128,016 47	2,425 »	»	130,441 47	»	
» 81	23,785 19	214 »	»	23,999 19	»	
682 10	2,405 90	911 »		3,317 90	»	
7,189 84	100 »	710 16	»	810 16	»	
2,575 50	3,006 03	1,989 18	»	4,995 21	»	
»	7,000 »	»	»	7,000 »	»	
1 25	3,077 50	6 915 25	»	9,992 75	6 »	
171 70	79,652 94	37,652 36	»	117,305 30	»	
654 17	108,142 60	15,353 23	»	123,495 83	125 »	
278 65	90,893 84	39,584 51	»	130,478 35	»	
11,562 64	467,078 47	105,757 69	»	572,836 16	131 »	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	584,529 80	572,967 16
Frais d'administration dans les provinces (suite).	III (suite).			
Province de la Flandre orientale	»	4	131,948 »	131,944 71
— de Hainaut.	»	5	140,938 »	140,865 45
— de Liége	»	6	125,330 »	125,087 55
— de Limbourg	»	7	102,345 40	102,333 46
— de Luxembourg	»	8	110,691 »	110,646 50
— de Namur	»	9	104,263 »	101,526 50
Frais de route et de tournée des commissaires d'arrondissement.	»	10	18,500 »	18,272 40
Frais de milice.				
Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siége le conseil) et des secrétaires de ces conseils; frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers; vacations des officiers de santé en matière de milice; primes pour arrestation de réfractaires.	»	11	58,340 »	58,280 50
Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale. . .	IV.	1	100,000 »	99,995 70
Frais de confection des plans généraux de délimitation des chemins vicinaux.	»	2	141,902 75	141,902 75
Académie royale de médecine et service de santé	V.	Unique.	45,000 »	44,967 52
A REPORTER.	. . .	. . .	1,663,787 95	1,648,787 78

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.		
11,562 64	467,078 47	105,757 69	»	572,836 16	131 »	
3 29	97,576 55	34,568 36	»	131,944 71	»	
74 55	110,271 56	30,591 89	»	140,863 45	»	
242 07	98,259 24	26,828 09	»	125,087 33	»	
11 94	78,695 85	23,630 63	»	102,333 46	»	
44 50	87,876 60	22,697 60	72 50	110,646 50	»	
2,756 50	76,360 42	25,166 08	»	101,526 50	»	
227 60	30 »	18,242 40	»	18,272 40	»	
59 50	17,822 88	40,254 92	180 »	58,257 80	22 70	
4 30	11,754 »	54,330 41	27,182 86	93,267 57	6.728 55	
»	119,682 74	22,220 01	»	141,902 75	»	
52 68	30,606 51	3.856 20	10,504 61	44,967 32	»	
15,000 17	1,195,812 60	408,153 28	37,939 87	1,641,905 75	6,882 05	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	1,663,787 95	1,648,787 78
Archives du royaume.	VI.			
Frais d'administration (*Personnel*).	»	1	21,550 »	21,544 72
— (*Matériel*)	»	2	2,600 »	2,599 65
Frais de publication des inventaires des archives.	»	3	4,000 »	2,600 »
Archives de l'État dans les provinces, et frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées ; frais de copie de documents concernant l'histoire nationale.	»	4	15,000 »	14,654 47
Frais de classement et d'inventaire des archives de la secrétairerie d'état allemande	»	5	2,400 »	2,400 »
Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État.	»	6	3,500 »	3,499 98
Fêtes nationales.	VII.			
Frais de célébration des fêtes nationales	»	Unique.	30,000 »	29,999 56
Dépenses diverses et extraordinaires.	VIII.			
Traitement du contrôleur des jeux de Spa, et autres dépenses	»	1	2,220 »	2,220 »
Frais de réparation des monuments de la commune de Spa.	»	2	20,000 »	20,000 »
Subside unique pour la reconstruction de la caserne de gendarmerie à Maeseyck.	»	3	10,000 »	10,000 »
A REPORTER.	. . .	. . .	1,774,857 95	1,758,085 94

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1842	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations.
15,000 17	1,195,812 60	408,155 28	37,939 87	1,641,905 75	6,882 03	
5 28	19,494 72	1,850 »	»	21,344 72	»	
» 37	855 63	1,744 »	»	2,599 63	»	
1,400 »	»	2,600 »	»	2,600 »	»	
565 55	7,677 17	4,957 30	2,000 »	14,634 47	»	
»	2,400 »	»	»	2,400 »	»	
» 02	5,499 98	»	»	5,499 98	»	
» 64	29,229 56	769 80	»	29,999 36	»	
»	»	2,220 »	»	2,220 »	»	
»	20,000 »	»	»	20,000 »	»	
»	»	10,000 »	»	10,000 »	»	
16,772 01	1,278,969 66	452,291 38	39,939 87	1,751,203 91	6,882 03	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	1,774,857 95	1,758,085 94
Agriculture.	IX.			
Agriculture.	»	Unique.	*a*) 743,500 »	743,383 74
Milice.	X.			
Frais d'impression des listes alphabétiques (modèles *G* et *I*) pour l'inscription des miliciens (art. 50 de la loi du 8 janvier 1817)	»	Id.	1,600 »	1,580 »
Garde civique.	XI.			
Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent, et frais de bureau de l'état-major ; achat, réparation et entretien des armes et équipement de la garde civique	»	Id.	20,000 »	19,774 76
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	XII.			
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité	»	Id.	10,000 »	7,895 »
Dotation de la légion d'honneur.	XIII.			
Dotation en faveur de légionnaires ou de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer qui sont dans le besoin et qui n'ont ni autre pension, ni traitement quelconque	»	Id.	60,000 »	60,000 »
A REPORTER.	. . .	. .	2,609,957 95	2,590,717 44

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.		
10,772 01	1,278,969 06	432,294 58	39,939 87	1,751,203 91	6,882 05	
116 26	485,062 56	72,095 90	154,587 03	709,745 49	33,658 25	*a*) Ce crédit a été majoré de 188,000 francs, par la loi du 27 mai 1844, n° 102.
20 »	1,580 »	»	»	1,580 »	»	
225 24	9,665 87	3,616 24	6,475 53	19,755 64	19 12	
2,107 »	2,565 »	5,288 »	15 »	7,868 »	25 »	
»	46,500 »	13,500 »	»	60,000 »	»	
19,240 51	1,822,341 09	526,794 52	201,017 43	2,550,153 04	40,564 40	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	2,609,957 05	2,500,717 44
Commerce.	XIV.			
Encouragements divers pour le soutien et le développement du commerce; frais de rédaction et de publication de la statistique commerciale et industrielle.	»	1	162,500 »	161,826 19
Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voile, sans que, dans l'un ni dans l'autre cas, les arrangements à prendre puissent obliger l'État à prendre des engagements au delà de l'année 1842, et sans que les subsides puissent excéder 40,000 francs par service	»	2	100,000 »	97,544 55
Primes pour construction de navires	»	3	65,000 »	46,850 »
Pêche nationale	»	4	80,000 »	79,914 40
Exploitation de la *British Queen*.	»	5	*a)* 250,000 »	250,000 »
Industrie.	XV.			
Encouragements à l'industrie	»	1	152,000 »	148,177 07
Musée des arts et de l'industrie nationale.	»	2	40,000 »	39,785 82
Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, et tous frais d'administration et de délivrance de brevets (*personnel et matériel*)	»	3	33,000 »	30,351 60
A REPORTER.	. . .	. . .	3,492,457 05	3,445,145 05

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.		
10,240 51	1,822,341 09	526,794 52	201,017 43	2,550,153 04	40,564 40	
673 81	71,592 87	88,892 65	1,540 67	161,826 19	»	
2,455 47	52,877 28	44,667 25	»	97,544 53	»	
18,170 »	10,506 »	13,680 »	22,644 »	46,830 »	»	
85 60	5,268 50	65,657 82	6,838 08	77,744 40	2,170 »	
»	178,213 72	71,786 28	»	250,000 »	»	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 28 février 1842, n° 43.
3,822 93	101,300 05	39,860 86	7,016 16	148,177 07	»	
216 18	21,942 12	14,016 31	1,465 39	37,423 82	2,360 »	
2,618 40	24,082 12	5,669 48	»	30,351 60	»	
47,312 90	2,288,523 75	871,005 17	240,521 73	3,400,050 65	45,094 40	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	3,492,457 95	3,445,145 05
Instruction publique.	XVI.			
Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État; bourses; médailles et subsides pour le matériel.	»	1	606,800 »	606,796 35
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques et le concours universitaire.	»	2	*a*) 128,879 45	128,670 04
Frais d'inspection des athénées et colléges.	»	3	7,300 »	7,269 05
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel (écoles de Gand et de Verviers), autres que les écoles d'art et métiers et les ateliers d'apprentissage	»	4	167,100 »	167,020 05
Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et colléges	»	5	5,000 »	5,000 »
Traitement des instituteurs dans les neuf provinces, encouragements, subsides et secours	»	6	535,000 »	531,766 06
Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles. .	»	7	20,000 »	18,658 22
Lettres, sciences et arts.	XVII.			
Lettres et sciences.	»	1	181,000 »	180,614 15
Beaux-arts	»	2	198,000 »	197,879 15
Exposition triennale des beaux-arts, à Bruxelles	»	3	20,000 »	20,000 »
Monument de la place des Martyrs	»	4	12,000 »	12,000 »
Monuments à élever aux grands hommes de la Belgique, soit aux frais de l'État seul, soit par des provinces, des communes ou des sociétés, avec des subsides de l'État	»	5	50,000 »	42,720 50
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments, et commission royale des monuments. . .	»	6	36,000 »	35,855 50
Dépenses imprévues	XVIII.	Unique.	18,000 »	17,965 02
Réparations des pertes causées par les événements de guerre de la révolution.	»	»	*b*) 50,000 »	49,999 99
Frais de confection de médailles de vaccine pour les années 1857 *et* 1858.	XIX.	Unique.	*c*) 14,239 08	13,975 52
TOTAUX.	. . .	. . .	5,341,776 48	5,281,290 63

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1841.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
47,312 90	2,388,523 75	871,005 17	240,521 73	3,400,050 65	45,091 40	
5 65	433,796 89	158,918 86	14,080 60	606,796 55	»	
209 41	71,451 25	57,258 79	»	128,670 04	»	*a*) Ce crédit a été majoré de fr. 49,779 45 c., par la loi du 10 février 1843, n° 39.
50 95	3,619 »	3,650 05	»	7,269 05	»	
79 95	165,105 05	3,863 »	52 »	167,020 05	»	
»	4,200 »	800 »	»	5,000 »	»	
3,253 94	173,787 16	153,799 22	3,632 »	331,218 38	547 08	
1,361 78	8,000 »	7,850 »	2,788 22	18,638 22	»	
385 85	151,125 06	28,804 94	625 15	180,551 15	63 »	
120 87	163,699 17	34,179 96	»	197,879 15	»	
»	3,040 39	16,959 61	»	20,000 »	»	
»	12,000 »	»	»	12,000 »	»	
7,279 50	20,220 50	22,500 »	»	42,720 50	»	
166 50	3,490 95	32,048 50	294 05	35,853 50	»	
34 98	8,312 17	9,652 85	»	17,965 02	»	
» 01	7,615 71	32,953 41	9,430 87	49,999 99	»	*b*) Ce crédit a été ouvert par l'art. 14 de la loi du 1er mai 1842, n° 250
265 56	»	13,973 52	»	13,973 52	»	*c*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 10 février 1843, n° 39
60,485 85	3,515,965 05	1,448,197 88	271,422 62	5,235,585 55	45,705 08	Les crédits accordés par la loi du Budget du 31 décembre 1841, n° 1177, s'élèvent à fr. 4,789,757 95 c

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I				
Traitement du Ministre	»	»	1	21,000 »	21,000 »
— des employés et gens de service	»	»	2	165,000 »	165,000 »
Matériel du Ministère	»	»	3	40,000 »	40,000 »
Dépôt de la guerre	»	»	4	19,000 »	19,000 »
Secours à d'anciens militaires, à des veuves et enfants mineurs.	»	»	5	16,000 »	15,950 »
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps.	II				
Soldes des états-majors.	»	1			
État-major général	»	»	1	597,477 60	537,455 95
Indemnités aux généraux, commandants des corps et officiers dans une position spéciale.	»	»	2	25,000 »	15,500 »
État-major des places	»	»	3	226,691 60	216,946 75
Intendance militaire	»	»	4	111,042 »	105,255 74
État-major particulier de l'artillerie	»	»	5	256,849 05	230,581 »
— — du génie	»	»	6	288,405 50	282,503 28
Soldes et habillement des troupes.	»	2			
Infanterie	»	»	1	10,577,000 »	10,211,575 13
Cavalerie.	»	»	2	3,356,000 »	3,245,801 85
Artillerie.	»	»	3	2,473,000 »	2,254,730 66
Génie	»	»	4	569,000 »	540,742 72
Gendarmerie	»	»	5	1,590,287 »	1,525,118 29
Masses des corps, frais divers et indemnités.	»	3			
Masse de pain.	»	»	1	1,523,556 45	1,519,002 73
— de fourrages	»	»	2	2,834,112 50	2,778,499 43
— d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux	»	»	3	100,000 »	97,125 52
A REPORTER.				24,189,421 70	25,419,587 03

du Ministère de la Guerre. Exercice **1842.**

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.		
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
»	148,567 40	16,032 60	»	165,000 »	»	
»	34,410 43	5,401 18	188 39	40,000 »	»	
»	10,219 11	8,780 89	»	19,000 »	»	
50 »	13,379 »	2,571 »	»	15,950 »	»	
60,025 65	47,023 55	490,430 40	»	537,455 95	»	
9,500 »	»	15,500 »	»	15,500 »	»	
9,744 87	17,645 48	199,301 25	»	216,946 73	»	
5,786 26	9,253 68	96,002 06	»	105,255 74	»	
26,268 05	20,155 36	210,425 64	»	230,581 »	»	
5,902 22	25,528 21	259,175 07	»	282.503 28	»	
165,624 87	1,320,162 14	8,891,212 99	»	10,211,375 13	»	
112,198 15	400,751 42	2,843,050 43	»	3,243,801 85	»	
218,269 34	265,498 71	1,991,154 45	97 50	2,254,750 66	»	
28,257 28	39,260 51	301,482 21	»	340,742 72	»	
65,168 71	224,000 »	1,200,218 29	»	1,525,118 29	»	
4,553 72	268,962 31	1,050,040 42	»	1,319,002 73	»	
55,613 07	2,296,829 81	481,669 62	»	2,778,499 43	»	
2,874 48	1,091 20	96,034 32	»	97,125 52	»	
769,834 67	5,160,238 32	18,259,062 82	285 89	23,419,587 03	»	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. .	. .	. .	24,189,421 70	23,419,587 03
Masses des corps, frais divers et indemnités (suite).	II (suite).	3 (suite).			
Masse de renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	»	»	4	70,000 »	63,362 31
— de casernement des chevaux	»	»	5	88,297 01	79,005 98
— — des hommes	»	»	6	622,697 93	619,397 02
Frais de route et de séjour des officiers	»	»	7	100,000 »	73,076 37
Transports généraux et autres.	»	»	8	60,000 »	59,989 53
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	»	»	9	85,000 »	52,974 45
Vivres au camp, logement et nourriture en route.	»	»	10	577,970 14	548,404 60
Remonte.	»	»	11	277,065 »	274,999 20
Frais de bureau et d'administration des corps	»	»	12	350,000 »	349,957 84
Service de santé.	III.				
Personnel de l'administration centrale	»	»	1	21,592 50	20,527 85
Pharmacie centrale	»	»	2	95,800 »	60,275 77
Personnel des hôpitaux	»	»	3	285,350 60	271,428 91
Solde, supplément de solde et pain des militaires malades.	»	»	4	402,300 »	399,855 75
Loyer des bâtiments, réparations.	»	»	5	25,000 »	23,022 28
École militaire.	IV.				
Traitements et indemnités	»	»	1	32,847 99	32,847 81
Enseignement	»	»	2	59,069 61	59,069 17
Solde des élèves	»	»	3	39,400 »	39,373 22
Dépenses d'administration	»	»	4	23,682 40	23,620 56
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.				
Matériel de l'artillerie	»	»	1	600,000 »	599,967 15
— du génie.	»	»	2	1,230,000 »	1,228,202 99
À REPORTER.	. .	. .	. .	29,033,294 93	28,107,742 15

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la Cour des Comptes pendant l'année 1842.	pendant l'année 1843.	pendant l'année 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations.
769,851 67	5,160,238 32	18,259,062 82	285 89	23,419,587 03	»	
6,657 69	82 32	65,279 99	»	65,362 31	»	
9,293 06	»	79,005 98	»	79,005 98	»	
5,300 53	335,509 55	283,888 09	»	619,397 63	»	
26,923 65	1,620 96	71,455 41	»	73,076 37	»	
10 67	56,780 10	23,052 81	156 42	59,989 33	»	
32,025 55	33,866 53	19,107 92	»	52,974 45	»	
29,565 54	217,109 56	131,255 84	51 80	348,397 20	7 40	
2,065 80	245,459 20	29,560 »	»	274,999 20	»	
42 16	10,085 42	339,872 42	»	349,957 84	»	
1,064 67	1,658 38	18,669 45	»	20,327 83	»	
26,526 23	53,488 83	15,784 94	»	69,273 77	»	
11,921 69	21,303 45	250,125 46	»	271,428 91	»	
2,444 27	57,517 04	362,338 69	»	399,855 73	»	
1,977 72	13,487 50	9,534 78	»	23,022 28	»	
» 18	2,886 06	29,961 75	»	32.847 81	»	
» 44	4,897 22	54,171 95	»	59,069 17	»	
26 78	3,286 57	36,086 85	»	39,373 22	»	
61 84	5,930 84	17,683 72	»	23.614 56	6 »	
32 85	436,037 68	144,226 97	19,702 50	599,967 15	»	
1,797 01	830,291 72	392,322 85	5,588 42	1,228,202 99	»	
925,552 78	7,451,517 03	20,630,426 69	25,785 03	28,107,728 75	13 40	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	29,033,294 03	28,107,742 15
Traitements divers.	VI.			
Traitements temporaires de non-activité et de réforme, etc.	».	1	335,735 85	331,882 45
— des aumôniers	»	2	32,500 »	30,705 53
— d'employés temporaires	»	3	5,850 »	5,850 »
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo	»	4	26,012 74	24,078 96
Dépenses imprévues	VII.	Unique.	47,522 48	47,167 84
Payement de créances dues en vertu de jugements définitifs ou de transactions passées pour mettre fin à des procédures commencées.	VIII.	Id.	297,963 79	297,899 77
Payement des dépenses des années 1830 *à* 1835, *qui restent à liquider.* .	IX.	Id.	48,009 97	19,781 39
Payement des dépenses des années 1830 *à* 1858, *qui restent à liquider.* .	X.	Id.	209,545 56	193,021 42
TOTAUX.	. . .	. . .	30,056,235 12	29,058,129 51

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés a la cour des comptes — pendant l'année 1842.	pendant l'année 1843.	pendant l'année 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
925,552 78	7,451,517 05	20,630,426 60	25,785 03	28,107,728 75	15 40	
3,853 40	58,509 50	293,189 19	145 76	351,844 45	58 »	
1,794 67	975 »	29,730 55	»	30,705 55	»	
»	208 54	5,641 66	»	5,850 »	»	
1,953 78	»	23,875 79	203 17	24,078 96	»	
354 64	22,005 12	25,255 09	1,907 63	47,167 84	»	
64 02	291,221 45	6,678 52	»	297,899 77	»	
28,228 58	»	16,781 39	»	16,781 39	5,000 »	
16,325 94	»	113,569 71	79,324 75	192,894 44	126 98	
978,105 81	7,804,456 44	21,143,148 17	107,366 52	29,054,950 93	5,178 58	

Le Budget de la Guerre, pour l'exercice 1842, a été fixé par la loi du 25 février 1842, n° 29, à la somme de . fr. 29,470,916 »

Par la loi du 26 juin 1842, n° 481, il a été ouvert un crédit de fr. 297,963 79 c[s], formant le chap. VIII, art. unique. pour le payement des créances dues en vertu de jugements définitifs ou de transactions passées pour mettre fin à des procédures 297,963 79

Par la loi du 8 octobre 1842, n° 829, l'art. 5 du chap. I[er] a été majoré de . . . . . 10,000 »

Par la loi du 27 décembre 1842, n° 1115, il a été ouvert un crédit de fr. 48,009 97 c[s], formant le chap. IX, art. unique, appliquable au payement des dépenses arriérées des années 1830 à 1835, ci 48,009 97

Par la loi du 30 décembre 1842, n° 1120, les sommes suivantes, restées disponibles aux articles désignés ci-après. savoir :

Au chap. II, section 2, art. 1	fr.	54,000 »	ont été transférées comme suit, savoir :		
» II, » 3, » 2		150,000 »			
» IV, » 1		1,777 »	Au chap. II, section 3, art. 1	fr.	150,000 »
» IV, » 2		663 »	» IV, » 3		2,000 »
» IV, » 4		460 »	» VI, » 1		54,000 »
TOTAL.	fr.	206,000 »	TOTAL ÉGAL.	fr.	206,000 »

Par la loi du 27 mars 1843, n° 147, il a été ouvert un crédit de fr. 209,345 36 c[s], formant le chap. X, art. unique, pour payer les dépenses des années 1830 à 1838, qui restent à liquider 209,345 36

TOTAL. 30,036,235 12

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires et employés	»	2	423,600 »	423,551 69
Frais de tournée du Ministre et des fonctionnaires supérieurs.	»	3	8,000 »	7,997 30
Matériel.	»	4	55,000 »	54,975 92
Service de la monnaie	»	5	7,200 »	6,039 52
Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage.	»	6	30,000 »	»
Magasin général des papiers pour l'administration centrale et les provinces.	»	7	117,000 »	115,405 »
Frais de rédaction et de publication de documents statistiques.	»	8	5,000 »	3,027 »
Administration du Trésor dans les provinces.	II.			
Traitement des directeurs	»	1	86,550 »	86,550 »
Caisse générale de l'État	»	2	220,000 »	»
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises; de la garantie des matières d'or et d'argent, etc.	III.			
Traitement des employés du service sédentaire.	»	1	846,900 »	833,795 40
Remises et indemnités des comptables	»	2	1,660,000 »	1,659,998 14
Traitement des employés du service actif.	»	3	4,735,200 »	4,584,521 40
— — de la garantie	»	4	45,860 »	45,860 »
— de l'inspecteur en chef et des vérificateurs des poids et mesures.	»	5	58,100 »	58,100 »
— des avocats de l'administration	»	6	35,670 »	35,650 »
Frais de bureau et de tournée.	»	7	186,650 »	182,555 06
Indemnités.	»	8	562,800 »	341,718 25
À REPORTER.			8,882,550 »	8,438,520 68

du Ministère des Finances. Exercice **1842.**

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations
	pendant L'ANNÉE 1842	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844	TOTAL		
»	21,000 »	»	»	21,000 »	»	
68 31	412,247 69	11,284 »	»	423,531 69	»	
2 70	6,560 20	1,437 10	»	7,997 30	»	
24 08	34,002 69	928 25	45 »	34,975 92	»	
1,140 48	2,482 25	3,502 29	75 »	6,059 52	»	
30,000 »	»	»	»	»	»	
1,595 »	85,699 40	29,705 60	»	115,405 »	»	
1,975 »	1,800 »	1,227 »	»	3,027 »	»	
»	86,550 »	»	»	86,550 »	»	
220,000 »	»	»	»	»	»	
15,106 60	251,514 22	581,855 85	425 33	833,795 40	»	
1 86	304 66	1,606,951 41	52,452 07	1,659,998 14	»	
150,878 60	1,428,938 26	3,145,252 64	16,150 50	4,581,321 40	»	
»	14,590 »	29,270 »	»	43,860 »	»	
»	23,016 68	34,916 69	166 63	58,100 »	»	
20 »	24,637 50	9,712 50	1,500 »	35,650 »	»	
4,116 94	159,637 27	42,595 79	300 »	182,533 06	»	
21,081 75	117,256 39	206,971 27	17,435 59	341,643 25	75 »	
444,009 32	2,650,507 19	5,705,500 37	82,348 12	8,438,445 68	75 »	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	8,882,530 »	8,438,520 68
Administration des contributions directes, etc. (suite).	III (suite).			
Matériel.	»	9	140,000 »	138,843 64
Crédit pour les opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg.	»	10	300,000 »	299,999 04
Indemnité pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de conservation aux chefs-lieux des sept provinces entièrement cadastrées. .	»	11	25,000 »	24,999 78
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers, entretien des bâtiments, etc.	»	12	51,000 »	20,252 61
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.			
Traitement des employés de l'enregistrement	»	1	352,190 »	350,779 11
— — du timbre	»	2	49,920 »	49,670 »
— — du domaine	»	3	48,810 »	47,407 91
— des agents forestiers	»	4	225,000 »	219,426 01
Remises des receveurs.	»	5	922,635 »	818,707 01
— des greffiers	»	6	41,000 »	40,995 91
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	20,000 »
Matériel.	»	8	28,000 »	27,995 51
Frais de poursuites et d'instances	»	9	55,000 »	54,216 61
Dépenses du domaine.	»	10	*a)* 555,980 04	536,122 35
Secours à des employés, veuves ou enfants d'employés, qui, n'ayant pas de droits à la pension de retraite, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	V.	Unique.	5,000 »	3,045 »
Dépenses imprévues.	VI.			
Dépenses imprévues	»	1	14,000 »	11,273 18
Travail extraordinaire	»	2	4,000 »	3,985 »
Dommages-intérêts, etc., alloués au sieur De Gruytter, par arrêt de la cour d'appel de Bruxelles du 9 mai 1842 . . . . . 205,220 08				
Prix d'une transaction avec le sieur Lion, autorisés par décision ministérielle du 26 mai 1842 . . . . . 45,000 »	»	»	*b)* 250,220 08	250,220 08
TOTAUX.	. . .	. . .	11,950,285 12	11,356,457 43

Ministère des Finances (suite). *Exercice* 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
444,009 52	2,650,507 19	5,705,590 37	82,348 12	8,438,445 68	75 »	
1,156 36	41,288 80	75,506 74	24,048 10	138,843 64	»	
» 96	108,262 75	180,729 28	10,930 51	299,922 54	76 50	
» 22	21,546 18	3,653 60	»	24,999 78	»	
10,747 59	»	20,252 61	»	20,252 61	»	
1,410 89	142,060 45	95,901 42	112,817 24	350,779 11	»	
250 »	20,659 72	12,372 09	16,638 19	49,670 »	»	
1,402 09	18,914 95	15,764 79	14,728 17	47,407 91	»	
5,573 99	83,576 82	65,855 50	70,013 89	219,426 01	»	
105,927 99	179 27	992 »	817,535 74	818,707 01	»	
6 09	17,309 23	12,519 05	11,165 63	40,993 91	»	
»	19,550 »	450 »	»	20,000 »	»	
4 49	23,217 48	4,271 95	506 10	27,995 51	»	
783 59	53,439 47	711 56	65 78	54,216 61	»	
19,857 69	14,359 28	508,837 84	10,415 75	533,610 87	2,511 48	*a*) Ce crédit a été majoré: 1° de fr. 84,941 90 c. par la loi du 9 juillet 1842, n° 617, 2° de fr. 409,738 14 c. par celle du 8 février 1843, n° 31.
1,955 »	480 »	2,565 »	»	3,045 »	»	
2,726 82	2,085 50	8,989 43	200 25	11,275 18	»	
15 »	750 »	3,235 »	»	3,985 »	»	
»	»	250,220 08	»	250,220 08	»	*b*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 28 mars 1843, n° 145.
595 827 69	3,217,985 09	6,964,397 89	1,171,411 47	11,353,794 45	2,662 98	Les crédits accordés par la loi du Budget du 4 janvier 1842, n° 1170, s'élèvent à 11,205,385 fr.

ÉTAT des payements faits pour le service des

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Non-Valeurs.	I.			
Non-valeurs sur le foncier	»	1	300,000 »	247,687 39
— sur l'impôt personnel	»	2	370,000 »	*a*) 373,915 46
— sur les patentes	»	3	80,000 »	*b*) 106,402 56
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité	»	4	60,000 »	20,847 02
Non-valeurs sur les redevances des mines	»	5	20,000 »	792 05
Remboursements.	II.			
Restitution de droits et amendes, et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façon d'ouvrages brisés	»	1	30,000 »	17,387 90
Restitution d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursements, amendes et payement d'intérêts; frais d'adjudication et charges de successions vacantes ou en déshérence, etc.	»	2	200,000 »	199,480 03
Remboursement des postes aux offices étrangers	»	3	100,000 »	79,450 15
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux.	2	4	*c*) »	»
Attributions d'amendes forestières	»	5	12,000 »	12,000 »
Déficit des comptables (anciens et nouveaux), *pour mémoire*	»	6	»	»
Péages.	III.			
Remboursement du péage sur l'Escaut	»	Unique.	650,000 »	*d*) 714,622 14
A déduire des sommes disponibles, les dépenses excédant les crédits alloués :				
Au chapitre I^er^, art. 2. . . . . 5,915 46				
— I^er^, art. 3. . . . . 26,402 56				
— III, art. unique 64,622 14				
Ensemble. 94,940 16			»	»
TOTAUX.			1,822,000 »	1,772,564 68

Remboursements et Non-Valeurs. Exercice 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations.
52,312 61	19,247 88	110,853 60	117,481 91	247,583 39	124 «	
»	59 69	7,548 19	566,307 58	573,915 46	»	*a*) La dépense excède le crédit de fr. 3,915 46 c.
»	»	14,279 54	92,123 02	106,402 56	»	*b*) La dépense excède le crédit de fr 26,402 56 c.
39,152 98	»	2,266 15	7,753 46	10,019 61	10,827 41	
19,207 95	60 »	635 30	96 75	792 05	»	
12,612 10	9,714 08	7,572 90	24 25	17,311 23	76 67	
519 97	40,259 94	159,105 99	116 10	199,480 03	»	
20,569 87	15,654 66	65,775 47	»	79,430 13	»	
»	»	»	»	»	»	*c*) Par la loi du 19 juin 1842, nº 415, la somme de 50,000 francs, allouée d'abord à l'art. 4 du chap II, a été annulée.
»	»	11,959 56	40 44	12,000 »	»	
»	»	»	»	»	»	
»	119,187 78	521,805 03	73,629 33	714,622 14	»	*d*) La dépense excède le crédit de fr 61,622 14 c.
144,375 48						
94,940 16	»	»	»	»	»	
49,455 32	202,184 03	901,779 75	657,572 81	1,761,536 60	11,028 08	Les crédits accordés par la loi du Budget du 4 janvier 1842, nº 1170, s'élèvent à 1,872,000 francs.

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Dette publique	52,451,952 87	52,065,776 80
Dotations	5,410,008 95	5,409,992 52
Ministère de la Justice	10,963,370 »	10,223,744 82
— des Affaires Étrangères	1,060,500 »	976,556 56
— de la Marine	1,051,849 »	1,051,847 50
— des Travaux publics	11,021,452 90	10,898,755 06
— de l'Intérieur	5,341,776 48	5,281,290 65
— de la Guerre	30,036,255 12	29,058,129 51
— des Finances	11,950,285 12	11,356,457 45
Remboursements et non-valeurs	1,822,000 »	1,772,564 68
	109,089,410 44	106,094,914 71
Fonds spéciaux (lois du 29 septembre 1842, n° 827, du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 février 1844, n° 33) *a*).	30,500,000 »	23,278,995 17
TOTAUX	139,589,410 44	129,373,909 88

— EXERCICE 1842.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1842.	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
306,156 07	15,093,406 60	12,713,587 57	3,295,724 44	32,002,718 41	63,058 39	
16 63	3,323,505 65	85,449 22	1,037 45	3,409,992 32	»	
739,625 18	5,190,652 69	3,437,972 10	1,556,556 74	10,185,181 53	58,563 29	
84,143 64	859,533 49	110,940 93	5,850 »	976,524 42	31 94	
1 70	522,901 29	488,025 13	35,983 89	1,046,910 31	4,936 99	
122,697 84	5,760,091 28	4,379,320 18	732,876 86	10,872,288 32	26,466 74	
60,485 85	3,515,965 05	1,448,197 88	271,422 62	5,235,585 55	45,705 08	
978,105 81	7,804,456 44	21,145,148 17	107,366 32	29,054,950 93	3,178 58	
593,827 69	3,217,985 09	6,964,597 89	1,171,411 47	11,353,794 45	2,662 98	
49,455 32	202,184 05	901,779 73	657,572 84	1,761,536 60	11,628 08	
2,094,495 73	46,590,661 61	51,672,818 60	7,835,802 63	105,809,282 84	195,631 87	
7,221,004 83	»	13,190,218 99	8,412,722 40	21,602,941 39	1,676,053 78	a) Pour le détail, voir à la fin du Budget des Travaux publics.
10,215,500 56	46,590,661 61	64,863,037 59	16,248,525 03	127,502,224 23	1,871,685 65	

ÉTAT du solde au 31 *décembre* 1844.

			MONTANT.
Le solde actif de l'exercice 1842 est, au 31 décembre 1844, de . . . . . fr.			7,318,260 37
Ce solde se compose comme suit :			
1° Du restant disponible sur les crédits ouverts pour les travaux du chemin de fer, routes, canaux et entrepôts, à la clôture de l'exercice, ci		7,221,004 83	
2° Du restant à payer sur les ordonnances en circulation au 31 décembre 1844, savoir :			
A. Pour les dépenses ordinaires.	195,631 87		
B. Pour les dépenses extraordinaires . . .	1,638,041 28		
		1,833,673 15	
TOTAL. . . . . fr.		9,054,677 98	
En retranchant de ce solde l'insuffisance de ressources que présente l'exercice, de		1,736,417 61	
On trouve une somme égale de . . . . . fr.		7,318,260 37	

EXERCICE 1842.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT

DES

SOMMES ORDONNANCÉES PAR LE TRÉSOR PUBLIC,

PAR SUITE DU VISA DE LA COUR DES COMPTES,

ET QUI RESTENT A PAYER DANS LES DIVERSES PROVINCES, SUR LA DETTE PUBLIQUE, LES DOTATIONS ET LES DIVERS DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS,

A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 1842.

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.	
			PROVINCE				
1008	362	6 mai 1842. . . .	*Dette publique* (Pensions).	24,316 27	94	467	71 67
			Id. —	»	220	669	91 25
1009	363	Id.	Id. —	»	2	63	91 25
1011	365	Id.	Id. —	»	114	714	1 45
			Id. —	»	153	1449	8 12
			Id. —	»	171	1576	200 »
			Id. —	»	191	2124	125 50
			Id. —	»	192	2129	83 66
			Id. —	»	57	435	105 »
			Id. —	»	59	441	105 »
			Id. —	»	68	484	70 »
1012	366	Id.	Id. —	57,946 45	7	37	10 75
			Id. —	»	22	75	15 25
			Id. —	»	26	81	13 25
			Id. —	»	31	93	15 50
			Id. —	»	42	166	29 25
			Id. —	»	56	277	53 »
			Id. —	»	58	299	62 50
			Id. —	»	99	537	229 51
			Id. —	»	110	586	39 75
			Id. —	»	114	601	4 51
			Id. —	»	122	627	793 75
			Id. —	»	142	759	108 »
			Id. —	»	155	815	942 25
			Id. —	»	209	980	61 »
			Id. —	»	222	1015	607 50
1014	368	Id.	Id. —	100,136 26	404	2937	52 50
			Id. —	»	457	3422	63 50
			Id. —	»	555	3947	158 75
			Id. —	»	621	4800	100 »
			Id. —	»	654	5085	273 69
			Id. —	»	657	5097	62 50
			Id. —	»	703	5460	62 50
			Id. —	»	707	5492	62 50
			Id. —	»	902	6569	101 47
			Id. —	»	917	6638	1 67
			Id. —	»	86	302	26 »
			Id. —	»	3	15	22 75
			Id. —	»	247	1349	39 25
			Id. —	»	498	3610	54 40
				A REPORTER.			4,097 75

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial. — Loi du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1841 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord.	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 29 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursem^ts et non-val.		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB	CANAL du Rappel au canal de Bois-le Duc.	Parachèvem^t de L'ENTREPÔT d'Anvers.

DE BRABANT.

71 07													
91 25													
91 25													
1 45													
8 12													
200 »													
125 50													
83 66													
105 »													
105 »													
70 »													
10 75													
15 25													
15 25													
15 50													
29 25													
53 »													
62 50													
229 31													
39 75													
4 31													
795 75													
108 »													
942 25													
61 »													
607 50													
52 50													
65 50													
158 75													
100 »													
275 69													
62 50													
62 50													
62 50													
101 47													
1 67													
26 »													
22 75													
59 25													
54 40													
4,997 75													

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.	
			Report.				4,997 75
1014	368	6 mai 1842 . . .	*Dette publique* (Pensions).	100,136 26	871	6498	15 84
1020	374	Id. . . .	Id. —	800 »	5	54	25 »
			Id. —	»	9	98	25 »
			Id. —	»	27	202	25 »
1132	388	13 id. . . .	Id. —	2,881 37	970	6795	100 »
2138	677	8 août 1842 . . .	Id. —	19,570 66	166	1472	60 92
			Id. —	»	171	1576	200 »
			Id. —	»	191	2124	125 50
			Id. —	»	192	2129	85 66
			Id. —	»	11	70	78 »
			Id. —	»	54	404	62 25
			Id. —	»	57	455	105 »
			Id. —	»	59	444	105 »
2139	678	Id. . . .	Id. —	56,715 61	7	37	10 75
			Id. —	»	22	75	15 25
			Id. —	»	25	78	15 25
			Id. —	»	26	81	15 25
			Id. —	»	31	93	15 50
			Id. —		42	166	29 25
			Id. —	»	56	277	55 »
			Id. —	»	58	299	62 50
			Id. —	»	108	574	44 47
			Id. —	»	110	586	39 75
			Id. —	»	122	627	795 75
			Id. —	»	142	759	108 »
			Id. —	»	155	815	942 25
			Id. —	»	207	980	61 »
			Id. —	»	225	1015	607 50
2141	680	Id. . . .	Id. —	104,493 53	9	25	» 80
			Id. —	»	86	302	26 »
			Id. —	»	404	2037	52 50
			Id. —	»	457	3422	65 50
			Id. —	»	510	3625	25 60
			Id. —	»	547	3862	69 79
			Id. —	»	555	3947	158 75
			Id. —	»	590	4555	158 75
			Id. —	»	603	4688	14 57
			Id. —	»	621	4800	100 »
			Id. —	»	655	5090	200 20
			Id. —	»	703	5460	62 50
			Id. —	»	707	5492	62 50
			A reporter.				9,811 83

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial — Loi du 26 juin 1842, n° 476 et du 20 juin 1844 — Canal de Zelzatte à la mer du Nord	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 20 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursemts et non-val		**Chemin** de FER.	**Routes** dans LE LUXEMB.	CANAL du Ruppel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvemt de L'ENTREPÔT d'Anvers.
4,907 75													
15 84													
25 »													
25 »													
25 »													
100 »													
60 92													
200 »													
125 50													
83 66													
78 »													
62 25													
105 »													
105 »													
10 75													
13 25													
13 25													
13 25													
15 50													
29 25													
55 »													
62 50													
44 47													
39 75													
795 75													
108 »													
942 25													
61 »													
607 50													
» 80													
26 »													
52 50													
63 50													
25 60													
69 79													
158 75													
158 75													
14 57													
100 »													
200 20													
62 50													
62 50													
9,811 85													50

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.	
			REPORT.				9,811 85
2141	680	8 août 1842 . . .	*Dette publique* (Pensions).	104,495 53	805	6106	27 78
			Id. —	»	905	6569	101 47
			Id. —	»	977	6864	128 »
			Id. —	»	5	15	22 75
			Id. —	»	220	1517	10 47
			Id. —	»	340	2375	17 70
			Id. —	»	481	3589	20 »
			Id. —	»	612	4754	54 45
2146	685	Id. . . .	Id. —	875 »	5	54	25 »
			Id. —	»	8	98	25 »
			Id. —	»	26	202	25 »
			Id. —	»	32	256	25 »
2147	686	Id. . . .	Id. —	6,988 02	2	65	91 25
2148	687	Id. . . .	Id. —	24,115 32	220	669	91 25
3332	967	7 novembre 1842 . .	Id. —	24,088 28	220	669	91 25
			Id. —	»	275	782	1 01
3333	968	Id. . . .	Id. —	6,919 67	2	65	91 25
3335	970	Id. . . .	Id. —	18,960 45	52	219	17 50
			Id. —	»	71	489	57 17
			Id. —	»	171	1576	200 »
			Id. —	»	191	2124	125 50
			Id. —	»	192	2129	83 66
			Id. —	»	4	55	15 87
			Id. —	»	57	455	105 »
			Id. —	»	59	441	105 »
			Id. —	»	177	1655	74 58
			Id. —	»	174	1580	111 12
3338	975	Id. . . .	Id. —	103,656 67	86	302	26 »
			Id. —	»	109	335	26 »
			Id. —	»	197	1288	» 88
			Id. —	»	368	2724	10 19
			Id. —	»	404	2957	52 50
			Id. —	»	422	3101	4 72
			Id. —	»	457	3422	65 50
			Id. —	»	535	3947	158 75
			Id. —	»	566	4057	79 20
			Id. —	»	590	4555	158 75
			Id. —	»	621	4800	100 »
			Id. —	»	655	5090	397 67
			Id. —	»	703	5400	62 50
			Id. —	»	707	5492	62 50
			A REPORTER.				12,757 02

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial. — Loi du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1844. — Canal de Zelzate à la mer du Nord.	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 29 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursem^ts et non-val.		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Ruppel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvem^t de l'ENTREPÔT d'Anvers.
9,811 85													
27 78													
101 47													
128 »													
22 75													
10 47													
17 70													
20 »													
54 45													
25 »													
25 »													
25 »													
25 »													
91 25													
91 25													
91 25													
1 01													
91 25													
17 50													
57 17													
200 »													
125 50													
85 66													
15 87													
105 »													
105 »													
74 58													
111 12													
26 »													
26 »													
» 88													
10 19													
52 50													
4 72													
63 50													
158 75													
79 20													
158 75													
100 »													
307 67													
62 50													
62 50													
12,757 02													

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province	DATES.			d'ordre.	d'inscription.	
			Report.				12,757 02
3338	973	7 novembre 1842. .	*Dette publique* (Pensions).	105,656 67	906	0569	101 47
			Id. —	»	5	13	22 75
			Id. —	»	61	273	12 72
3336	971	Id. . .	Id. —	57,198 58	7	37	10 75
			Id. —	»	22	75	13 25
			Id. —	»	26	81	13 25
			Id. —	»	31	95	15 50
			Id. —	»	42	166	29 25
			Id —	»	52	245	6 77
			Id. —	»	56	277	55 »
			Id. —	»	58	299	62 50
			Id. —	»	110	586	39 75
			Id. —	»	120	624	40 54
			Id. —	»	122	627	795 75
			Id. —	»	142	759	108 »
			Id. —	»	155	813	942 25
			Id. —	»	209	980	61 »
			Id. —	»	223	1015	607 50
			Id. —	»	170	865	400 »
			Id. —	»	190	926	50 »
3344	979	Id. . .	Id. —	875 27	5	54	25 »
			Id. —	»	8	98	25 »
			Id. —	»	25	168	» 27
			Id. —	»	29	202	25 »
			Id. —	»	54	256	25 »
4309	1224	6 février 1843. . .	Id. —	18,050 72	101	697	92 65
			Id. —	»	171	1576	200 »
			Id. —	»	191	2124	125 50
			Id. —	»	192	2129	85 66
			Id. —	»	33	185	58 34
			Id. —	»	57	455	105 »
			Id. —	»	59	441	105 »
			Id. —	»	140	1176	24 47
4310	1225	Id. . . .	Id. —	54,061 20	7	37	10 75
			Id. —	»	22	75	13 25
			Id. —	»	26	81	13 25
			Id. —	»	31	95	15 50
			Id. —	»	42	166	29 25
			Id. —	»	56	277	53 »
			Id. —	»	58	299	62 50
			Id. —	»	110	586	39 75
			A reporter.				17,275 14

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial — Loi du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1844.— Canal de Zelzaete à la mer du Nord.	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 29 SEPTEMBRE 1843, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursem.s et non-val.		**Chemin** de FER.	**Routes** dans LE LUXEMB.	CANAL du Ruppel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvem.t de L'ENTREPÔT d'Anvers.
12,757 02													
101 47													
22 75													
12 72													
10 75													
13 25													
13 25													
15 50													
20 25													
6 77													
53 »													
62 50													
39 75													
40 54													
793 75													
108 »													
942 25													
61 »													
607 50													
400 »													
50 »													
25 »													
25 »													
» 27													
25 »													
25 »													
92 63													
200 »													
125 50													
83 66													
58 54													
105 »													
105 »													
24 47													
10 75													
13 25													
13 25													
15 50													
20 25													
53 »													
62 50													
39 75													
17,273 14													

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.	
			REPORT.				17,273 14
4310	1225	6 février 1843 . . .	*Dette publique* (Pensions).	54,061 20	122	627	795 75
			Id. —	»	142	759	108 »
			Id. —	»	209	980	61 »
			Id. —	»	224	1015	607 50
			Id. —	»	67	374	14 75
4312	1227	Id. . . .	Id. —	105,154 55	86	502	26 »
			Id. —	»	109	535	26 »
			Id. —	»	166	1255	59 25
			Id. —	»	199	1290	14 40
			Id. —	»	404	2937	52 50
			Id. —	»	457	3422	65 50
			Id. —	»	555	3947	158 75
			Id. —	»	606	4702	157 15
			Id. —	»	621	4800	100 »
			Id. —	»	703	5460	62 50
			Id. —	»	707	5492	62 50
			Id. —	»	760	5778	138 60
			Id. —	»	908	6569	101 47
			Id. —	»	977	6850	61 61
			Id. —	»	3	13	22 75
			Id. —	»	387	2752	6 97
4317	1232	Id. . . .	Id. —	6,009 19	9	25	1 61
4318	1235	Id. . . .	Id. —	875 »	5	54	25 »
			Id. —	»	9	98	25 »
			Id. —	»	29	202	25 »
			Id. —	»	34	256	25 »
4319	1234	Id. . . .	Id. —	6,861 25	2	65	91 25
4320	1235	Id. . . .	Id. —	23,550 11	220	669	91 25
6932	1979	5 décembre 1844 . .	Id. —	100 »	1	»	100 »
2476	767	8 septembre 1842 . .	Id. (Intérêts et cautionnements) . . .	572 26	4	»	54 18
1774	581	7 juillet 1842 . . .	Id. — . . .	12,640 56	6	3046	» 85
			Id. — . . .	»	21	3745	8 47
			Id. — . . .	»	55	5347	11 59
			Id. — . . .	»	99	6484	14 36
			Id. — . . .	»	100	6485	21 33
			Id. — . . .	»	105	6588	23 70
			Id. — . . .	»	110	6605	73 65
			Id. — . . .	»	114	6699	9 78
			Id. — . . .	»	136	7040	27 09
			Id. — . . .	»	153	7242	38 94
			Id. — . . .	»	155	7256	21 85
			A REPORTER.				20,641 97

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial — Loi du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1844 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 20 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursemt et non-val		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Rupel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvemt de L'ENTREPÔT d'Anvers
17,273 14													
795 75													
108 »													
61 »													
607 50													
14 75													
26 »													
26 »													
39 25													
14 40													
52 50													
63 50													
158 75													
157 15													
100 »													
62 50													
62 50													
138 60													
101 47													
61 61													
22 75													
6 97													
1 61													
25 »													
25 »													
25 »													
25 »													
91 25													
91 25													
100 »													
54 18													
» 85													
8 47													
11 59													
14 56													
21 33													
23 70													
73 65													
9 78													
27 09													
38 94													
21 85													
20,641 97													

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.	
			Report.				20,641 07
1774	581	7 juillet 1842. . .	*Dette publique* (Intérêts de cautionnements) . . .	12,640 50	161	Y.	15 54
1808	627	28 id. . . .	Id. — . . .	19,729 40	8	16	67 72
			Id. — . . .	»	39	420	3 46
			Id. — . . .	»	94	1096	64 40
			Id. — . . .	»	158	1403	4 »
			Id. — . . .	»	172	1461	63 20
			Id. — . . .	»	179	1546	22 30
			Id. — . . .	»	185	1553	4 »
			Id. — . . .	»	268	1920	18 31
			Id. — . . .	»	282	1959	30 »
			Id. — . . .	»	297	2071	8 »
4252	1210	25 janvier 1843 . .	Id. — . . .	11,400 85	6	3046	» 85
			Id. — . . .	»	18	3745	4 84
			Id. — . . .	»	51	5547	11 59
			Id. — . . .	»	64	5578	35 86
			Id. — . . .	»	91	6484	14 56
			Id. — . . .	»	96	6588	25 70
			Id. — . . .	»	123	7040	27 09
			Id. — . . .	»	126	7102	33 86
			Id. — . . .	»	139	7242	38 94
			Id. — . . .	»	141	7256	21 85
			Id. — . . .	»	146	V.	» 48
			Id. — . . .	»	147	Y.	15 54
			Id. — . . .	»	105	6073	12 91
4485	1254	16 février 1843 . .	Id. — . . .	22,475 55	7	16	67 72
			Id. — . . .	»	8	20	23 28
			Id. — . . .	»	33	420	3 46
			Id. — . . .	»	94	1122	22 04
			Id. — . . .	»	124	1381	42 80
			Id. — . . .	»	139	1403	4 »
			Id. — . . .	»	151	1461	63 20
			Id. — . . .	»	157	1546	22 30
			Id. — . . .	»	165	1553	4 »
			Id. — . . .	»	204	1706	40 »
			Id. — . . .	»	275	2071	8 »
			Id. — . . .	»	290	2196	100 »
			Id. — . . .	»	296	2211	13 53
6527	1763	15 mai 1844 . . .	Id. — . . .	1,650 51	»	»	1,509 63
			Id. — . . .	»	3	2102	12 78
			Id. — . . .	»	6	2201	5 21
			Id. — . . .	»	14	2220	21 19
			A reporter.				23,143 74

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial. — Loi du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1841. — Canal de Zelzaete à la mer du Nord.	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 20 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursem^ts et non-val.		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Ruppel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvem^t de L'ENTREPÔT d'Anvers.
20,641 07													
13 54													
07 72													
5 46													
64 40													
4 »													
63 20													
22 30													
4 »													
18 34													
30 »													
8 »													
» 85													
4 84													
11 59													
35 86													
14 36													
25 70													
27 09													
35 86													
38 94													
21 85													
» 48													
13 54													
12 01													
67 72													
23 28													
5 46													
22 04													
42 80													
4 »													
63 20													
22 30													
4 »													
40 »													
8 »													
100 »													
13 33													
1,509 63													
12 78													
5 21													
21 19													
23,145 74													

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.	
			Report.				23,143 74
6527	1763	15 mai 1844 . . .	*Dette publique* (Intérêts et cautionnements) . . .	1,650 51	21	2227	7 99
			Id. — . . .	»	26	2252	8 »
			Id. — . . .	»	31	2307	12 50
			Id. — . . .	»	32	2315	3 54
			Id. — . . .	»	36	2333	» 76
			Id. — . . .	»	39	2336	15 05
			Id. — . . .	»	41	2338	12 05
			Id. — . . .	»	42	2339	27 42
			Id. — . . .	»	48	2384	14 39
6329	1661	15 février 1844. . .	Id. — . . .	1,415 22	»	2251	58 14
			Id. — . . .	»	»	3410	8 46
			Id. — . . .	»	»	4855	76 20
			Id. — . . .	»	»	KK.	1,269 84
			Id. — . . .	»	»	MM.	8 46
			Id. — . . .	»	»	NN.	24 12
4715	1335	13 avril 1843 . . .	Id. (Rentes viagères)	1,525 25	2	»	72 57
			Id. —	»	3	»	87 07
			Id. —	»	5	»	63 49
4714	1336	Id. . . .	Id. —	690 »	2	»	109 »
406	227	24 mars 1842 . . .	*Justice*.	56,950 »	6	»	750 »
456	255	Id. . . .	*Intérieur*.	9,175 »	3	»	125 »
1982	646	4 août 1842 . . .	*Travaux publics*	48,123 54	86	»	100 »
2997	885	15 octobre 1842 . .	*Dette publique*	11,651 20	19	»	10 59
3038	907	20 id. . .	*Travaux publics*	2,771 05	»	»	50 »
4009	1171	12 janvier 1843 . .	*Dette publique*	11,651 20	19	»	31 75
4244	1209	26 id. . .	*Intérieur*.	1,074 »	»	»	6 »
4811	1576	18 mai 1843 . . .	*Chemin de fer* (Fonds spécial). Loi du 29 sept. 1842.	420 »	3	»	110 »
4847	1933	2 novembre 1844. .	Id. — — .	950 »	»	»	950 »
6880	1950	14 id. .	Id. — — .	800 »	2	»	150 »
			Id. — — .	»	3	»	90 »
			Id. — — .	»	5	»	90 »
			Id. — — .	»	6	»	90 »
			Id. — — .	»	7	»	75 »
			Id. — — .	»	8	»	110 »
6955	1980	12 décembre 1844. .	Id. — — .	800 »	1	»	300 »
			Id. — — .	»	2	»	200 »
			Id. — — .	»	3	»	180 »
			Id. — — .	»	4	»	180 »
6954	1981	Id. . . .	Id. — — .	3,167 50	1	»	250 »
			Id. — — .	»	2	»	260 »
			Id. — — .	»	3	»	225 »
			A reporter.				29,336 13

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial. — Loi du 26 juin 1842, n° 478 et du 20 juin 1844 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord.	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 20 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursemts et non-val.		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Rupel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvemt de L'ENTREPÔT d'Anvers.
25,145 74													
7 99													
8 »													
12 50													
3 54													
» 76													
15 05													
12 05													
27 42													
14 39													
58 14													
8 46													
76 20													
1,269 84													
8 46													
24 12													
72 57													
87 07													
63 49													
100 »													
»	750 »												
»	»	125 »											
»	»	»	»	»	100 »								
10 59													
»	»	»	»	»	50 »								
31 75													
»	»	6 »											
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	110 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	950 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	130 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	90 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	90 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	90 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	75 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	110 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	300 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	200 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	180 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	180 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	250 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	260 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	225 »			
25,065 13	750 »	131 »	»	»	150 »	»	»	»	»	3,240 »			

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.	
			REPORT.				29,356 15
6934	1981	12 décembre 1844. .	*Chemin de fer* (Fonds spécial). Loi du 29 sept. 1842.	3,167 50	4	»	100 »
			Id. — — .	»	5	»	150 »
			Id. — — .	»	6	»	225 »
			Id. — — .	»	7	»	87 50
			Id. — — .	»	8	»	100 »
			Id. — — .	»	9	»	90 »
			Id. — — .	»	10	»	180 »
			Id. — — .	»	11	»	180 »
			Id. — — .	»	12	»	140 »
			Id. — — .	»	13	»	180 »
			Id. — — .	»	14	»	180 »
			Id. — — .	»	15	»	180 »
			Id. — — .	»	16	»	100 »
			Id. — — .	»	17	»	150 »
			Id. — — .	»	18	»	100 »
			Id. — — .	»	19	»	100 »
			Id. — — .	»	20	»	100 »
			Id. — — .	»	21	»	90 »
6935	1982	Id. . .	Id. — — .	1,260 »	1	»	125 »
			Id. — — .	»	2	»	250 »
			Id. — — .	»	3	»	180 »
			Id. — — .	»	4	»	225 »
			Id. — — .	»	5	»	200 »
			Id. — — .	»	6	»	180 »
			Id. — — .	»	7	»	100 »
6948	1985	19 id. . .	Id. — — .	2,576 69	2	»	291 67
6962	1995	26 id. . .	Id. — — .	525 »	1	»	208 33
6992	2008	31 id. . .	Id. — — .	260 »	1	»	150 »
			Id. — — .	»	2	»	110 »
6994	2010	Id. . .	Id. — — .	350 »	1	»	200 »
			Id. — — .	»	2	»	150 »
6991	2007	Id. . .	Id. — — .	125 »	»	»	125 »
6993	2009	Id. . .	Id. — — .	166 66	»	»	166 66
6954	1987	26 id. . .	Id. — — .	500 »	1	»	225 »
			Id. — — .	»	2	»	75 »
6955	1988	Id. . .	Id. — — .	2,575 »	1	»	250 »
			Id. — — .	»	2	»	800 »
			Id. — — .	»	3	»	375 »
			Id. — — .	»	4	»	200 »
			Id. — — .	»	5	»	250 »
			Id. — — .	»	6	»	300 »
			A REPORTER.				36,905 29

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial. — Loi du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1844. — Canal de Zelmeto à la mer du Nord.	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 20 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursem^ts et non-val.		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Ruppel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvem^t de L'ENTREPÔT d'Anvers.
25,065 13	750 »	131 »	»	»	150 »	»	»	»	»	5,240 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	150 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	225 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	87 50			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	90 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	180 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	180 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	140 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	180 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	180 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	180 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	150 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	90 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	250 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	180 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	225 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	200 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	180 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	291 67			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	208 33			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	150 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	110 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	200 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	150 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	166 66			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	225 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	75 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	250 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	800 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	375 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	200 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	250 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	500 »			
25,065 13	750 »	131 »	»	»	150 »	»	»	»	»	10,809 16			

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.	
			REPORT.				36,905 29
6955	1988	26 décembre 1842. .	*Chemin de fer* (Fonds spécial). Loi du 29 sept. 1842.	2,575 »	7	»	250 »
			Id. — — .	»	8	»	150 »
6956	1989	Id. . .	Id. — — .	899 99	1	»	316 67
			Id. — — .	»	2	»	166 66
			Id. — — .	»	3	»	166 66
			Id. — — .	»	4	»	125 »
			Id. — — .	»	5	»	125 »
6957	1990	Id. . .	Id. — — .	4,425 »	1	»	250 »
			Id. — — .	»	2	»	216 67
			Id. — — .	»	3	»	166 67
			Id. — — .	»	4	»	200 »
			Id. — — .	»	5	»	200 »
			Id. — — .	»	6	»	333 33
			Id. — — .	»	7	»	175 »
			Id. — — .	»	8	»	175 »
			Id. — — .	»	9	»	150 »
			Id. — — .	»	10	»	150 »
			Id. — — .	»	11	»	150 »
			Id. — — .	»	12	»	150 »
			Id. — — .	»	13	»	183 33
			Id. — — .	»	14	»	125 »
			Id. — — .	»	15	»	125 »
			Id. — — .	»	16	»	125 »
			Id. — — .	»	17	»	125 »
			Id. — — .	»	18	»	125 »
			Id. — — .	»	19	»	125 »
			Id. — — .	»	20	»	125 »
			Id. — — .	»	21	»	125 »
			Id. — — .	»	22	»	125 »
			Id. — — .	»	23	»	100 »
			Id. — — .	»	24	»	100 »
			Id. — — .	»	25	»	100 »
			Id. — — .	»	26	»	100 »
			Id. — — .	»	27	»	100 »
			Id. — — .	»	28	»	100 »
			Id. — — .	»	29	»	100 »
			Id. — — .	»	30	»	100 »
6958	1991	Id. . .	Id. — — .	275 »	1	»	125 »
			Id. — — .	»	2	»	75 »
			Id. — — .	»	3	»	75 »
6959	1992	Id. . .	Id. — — .	566 66	1	»	200 »
			À REPORTER.				43,105 28

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial — Loi du 26 juin 1842, n° 176, et du 20 juin 1844 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord.	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 29 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursem^ts et non-val		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Ruppel au canal de Bois-le-Duc	Parachèvem^t de l'ENTREPÔT d'Anvers
25,065 13	750 »	131 »	»	»	150	»	»	»	»	10,809 16			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	250 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	150 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	516 67			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	166 66			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	166 66			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	250 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	216 67			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	166 67			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	200 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	200 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	333 33			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	175 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	175 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	150 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	150 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	150 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	150 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	183 33			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	75 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	75 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	200 »			
25,065 13	750 »	131 »	»	»	150 »	»	»	»	»	17,009 15			53

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général	N° de province	DATES.			d'ordre.	d'inscription	
			Report				43,105 28
6959	1992	26 décembre 1844. .	*Chemin de fer* (Fonds spécial). Loi du 29 sept. 1842.	566 66	2	»	200 »
			Id. — — .	»	3	»	166 66
6960	1993	Id. . .	Id. — — .	2,841 68	1	»	316 67
			Id. — — .	»	2	»	250 »
			Id. — — .	»	3	»	250 »
			Id. — — .	»	4	»	166 67
			Id. — — .	»	5	»	166 67
			Id. — — .	»	6	»	166 67
			Id. — — .	»	7	»	175 »
			Id. — — .	»	8	»	150 »
			Id. — — .	»	9	»	150 »
			Id. — — .	»	10	»	125 »
			Id. — — .	»	11	»	125 »
			Id. — — .	»	12	»	125 »
			Id. — — .	»	13	»	125 »
			Id. — — .	»	14	»	125 »
			Id. — — .	»	15	»	100 »
			Id. — — .	»	16	»	100 »
			Id. — — .	»	17	»	75 »
			Id. — —	»	18	»	100 »
			Id. — — .	»	19	»	50 »
6961	1994	Id. . .	Id. — — .	965 »	1	»	100 »
			Id. — — .	»	2	»	100 »
			Id. — — .	»	3	»	100 »
			Id. — — .	»	4	»	100 »
			Id. — — .	»	5	»	100 »
			Id. — — .	»	6	»	100 »
			Id. — — .	»	7	»	100 »
			Id. — —	»	8	»	100 »
			Id. — — .	»	9	»	90 »
			Id. — — .	»	10	»	75 »
6965	1998	Id. . .	Id. — — .	250 »	»	»	250 »
6631	1827	4 juillet 1844 . . .	Id. — — .	75 »	1	»	25 »
			Id. — — .	»	2	»	33 33
			Id. — — .	»	3	»	16 67
59	47	27 janvier 1842 . .	*Justice*.	2,685 21	35	»	37 50
206	134	24 février 1842 . .	Id.	2,749 87	36	»	37 50
275	667	7 avril 1842 . . .	Id.	105,552 09	159	»	125 »
			Id.	»	405	»	125 »
			Id.	»	628	»	125 »
2133	673	4 août 1842 . . .	Id.	105,202 13	165	»	125 »
			A reporter.				48,178 62

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial. — Loi du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1844. — Canal de Zelzaete à la mer du Nord.	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 20 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursem^ts et non-val.		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Ruppel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvem^t de L'ENTREPÔT d'Anvers.
25,065 15	750 »	131 »	»	»	150 »	»	»	»	»	17,000 15			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	200 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	166 66			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	316 67			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	250 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	250 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	166 67			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	166 67			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	166 67			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	175 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	150 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	150 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	75 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	50 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	90 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	75 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	250 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	25 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	33 35			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	16 67			
»	37 50												
»	37 50												
»	125 »												
»	125 »												
»	125 »												
»	125 »												
25,065 15	1,325 »	131 »	»	»	150 »	»	»	»	»	21,507 49			

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.	
			Report.				48,178 02
2133	673	4 août 1842 . . .	*Justice*.	105,202 13	249	»	125 »
			Id.	»	261	»	196 87
			Id.	»	405	»	125 »
			Id.	»	628	»	125 »
3011	886	15 octobre 1842 . .	Id.	104,564 60	165	»	125 »
			Id.	»	249	»	125 »
			Id.	»	595	»	125 »
3585	987	17 novembre 1842. .	*Non-valeurs*.	9,564 »	2	»	30 »
4221	1201	26 janvier 1843 . .	*Justice*.	104,065 80	628	»	125 »
4495	1256	25 février 1843 . .	*Intérieur*	1,680 »	8	»	100 »
6669	1841	25 juillet 1844. . .	Id.	29,756 21	»	»	29,009 56
			Id.	»	2	»	116 25
			Id.	»	51	»	79 16
			Id.	»	158	»	65 75
			Id.	»	172	»	185 55
			Id.	»	195	»	55 85
			Id.	»	196	»	145 »
			Id.	»	202	»	105 55
674	415	17 mars 1842 . . .	*Justice* (Ordonnances partielles).	»	»	»	200 »
5006	2056	28 juillet 1842. . .	*Restitutions*	»	»	»	11 55
8559	3190	15 octobre 1842 . .	Id.	»	»	»	21 56
9444	3550	5 novembre 1842. .	*Travaux publics*	»	»	»	6,521 62
11808	3919	22 décembre 1842. .	Id.	»	»	»	574 50
12845	4350	10 janvier 1843 . .	*Justice*.	»	»	»	87 50
13219	4450	26 id. . .	*Affaires-Étrangères*	»	»	»	51 94
13979	4755	16 février 1843 . .	*Guerre*	»	»	»	6 »
16015	5415	23 mars 1843 . . .	*Travaux publics*	»	»	»	1 25
18660	6240	6 juillet 1843. . .	*Chemin de fer* (Fonds spécial). Loi du 29 sept. 1842.	»	»	»	20,555 88
19503	6443	24 août 1843 . . .	*Guerre*.	»	»	»	38 »
19960	6595	26 octobre 1843 . .	*Justice*.	»	»	»	9 »
20224	6656	1 décembre 1843. .	*Chemin de fer* (Fonds spécial). Loi du 29 sept. 1842.	»	»	»	1,000 »
20865	6824	15 février 1841 . .	Id. — — .	»	»	»	5,264 »
20962	6858	1 mars 1844 . . .	Id. — — .	»	»	»	80 »
21587	6967	2 id. . . .	Id. — — .	»	»	»	2,656 25
21455	6988	15 mai 1844 . . .	Id. — — .	»	»	»	» 24
21456	6989	Id. . . .	Id. — — .	»	»	»	1 »
21808	7109	4 juillet 1844. . .	Id. — — .	»	»	»	137 22
21818	7116	11 id. . . .	Id. — — .	»	»	»	41 50
21835	7125	Id. . . .	*Intérieur*	»	»	»	137 50
			A reporter.				116,271 50

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial — Loi du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1841 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord.	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 30 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursem^ts et non-val		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB	CANAL du Ruppel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvem^t de L'ENTREPÔT d'Anvers.
25,065 13	1,325 »	131 »	»	»	150 »	»	»	»	»	21,507 49			
»	125 »												
»	196 87												
»	125 »												
»	125 »												
»	125 »												
»	125 »												
»	125 »												
»	»	»	»	»	»	»	»	30 »					
»	125 »												
»	»	100 »											
»	»	29,009 56											
»	»	116 25											
»	»	79 16											
»	»	65 75											
»	»	185 33											
»	»	35 85											
»	»	145 »											
»	»	103 53											
»	200 »												
»	»	»	»	»	»	»	»	11 55					
»	»	»	»	»	»	»	»	21 56					
»	»	»	»	»	6,521 62								
»	»	»	»	»	374 50								
»	87 50												
»	»	»	»	»	»	»	31 94						
»	»	»	6 »										
»	»	»	»	»	1 25								
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20,535 88			
»	»	»	38 »										
»	9 »												
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,000 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5,264 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	80 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2,656 25			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	» 24			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	157 22			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	41 59			
»	»	137 50											
25,065 13	2,693 37	30,104 71	44 »	»	7,047 37	»	31 94	63 11	»	51,221 67			

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.	
			REPORT.				110,271 50
22252	7284	24 octobre 1844 . .	*Chemin de fer* (Fonds spécial). Loi du 29 sept. 1842. (Ord. particulières)	»	»	»	39,919 68
22240	7286	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	700 »
22304	7308	14 novembre 1844. .	Id. — — — .	»	»	»	7,959 86
22324	7320	21 id. . .	Id. — — — .	»	»	»	1,500 »
22336	7328	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	415 45
22354	7332	Id. . .	*Justice*.	»	»	»	25,000 »
22355	7335	Id. . .	Id.	»	»	»	2 50
22370	7338	28 id. . .	*Chemin de fer* (Fonds spécial). Loi du 29 sept. 1842.	»	»	»	193 90
22371	7339	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	200 »
22373	7341	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	147 »
22416	7353	5 décembre 1844 . .	*Travaux publics*	»	»	»	5,000 »
22417	7354	Id. . .	Id.	»	»	»	5,145 95
22458	7364	12 id. . .	*Intérieur*	»	»	»	840 »
22490	7366	Id. . .	*Marine*	»	»	»	4,956 99
22491	7367	Id. . .	*Intérieur*	»	»	»	1,520 »
22492	7368	Id. . .	*Chemin de fer* (Fonds spécial). Loi du 29 sept. 1842.	»	»	»	21,818 22
22505	7375	19 id. . .	*Intérieur*	»	»	»	65 »
22535	7380	26 id. . .	*Chemin de fer* (Fonds spécial) Loi du 29 sept. 1842.	»	»	»	16,594 40
22536	7381	Id. . .	*Travaux publics*	»	»	»	25 41
22537	7382	Id. . .	Id.	»	»	»	375 »
22538	7383	Id. . .	Id. (Fonds spécial). Entrepôt d'Anvers.	»	»	»	650 »
			TOTAUX.				249,054 66

PROVINCE

1023	68	6 mai 1842 . . .	*Dette publique* (Pensions).	8,997 25	14	1894	82 75
			Id. —	»	64	2020	54 89
			Id. —	»	81	2070	200 »
			Id. —	»	85	2072	200 »
			Id. —	»	85	2074	200 »
1026	71	Id. . . .	Id. —	18,032 61	14	4150	48 25
			Id. —	»	391	5745	95 75
1029	74	Id. . . .	Id. —	316 50	2	192	5 07
2150	152	8 août 1842 . . .	Id. —	651 »	1	109	5 01
2149	151	Id. . . .	Id. —	8,632 »	14	1894	82 75
			Id. —	»	51	1969	62 24
			Id. —	»	81	2070	200 »
			Id. —	»	85	2072	200 »
			Id. —	»	85	2074	200 »
2152	154	Id. . . .	Id. —	18,317 87	14	4150	48 25
			A REPORTER.				1,660 96

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial — Loi du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1844 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 29 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursem. et non-val		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Ruppel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvem. de L'ENTREPÔT d'Anvers.
25,065 15	2,693 37	30,104 71	44 »	»	7,047 37	»	31 94	65 11	»	51,221 67			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	39,919 68			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	700 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7,939 86			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,500 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	415 45			
»	25,000 »												
»	2 50												
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	193 90			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	200 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	147 »			
»	»	»	»	»	5,000 »								
»	»	»	»	»	5,145 95								
»	»	840 »											
»	»	»	»	»	»	4,936 99							
»	»	1,520 »											
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	21,818 22			
»	»	63 »											
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	16.394 40			
»	»	»	»	»	25 41								
»	»	»	»	»	375 »								
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	650 »
25,065 15	27,695 87	32,527 71	44 »	»	17,591 73	4,936 99	31 94	65 11	»	140,448 18	»	»	650 »

DE LIMBOURG.

82 75													
34 89													
200 »													
200 »													
200 »													
48 25													
93 75													
5 07													
5 01													
82 75													
62 24													
200 »													
200 »													
200 »													
48 25													
1,660 96													

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription	
			REPORT.				1,660 96
2152	154	8 août 1842 . . .	*Dette publique* (Pensions).	18,317 87	391	5745	93 75
3259	241	7 novembre 1842. .	Id. —	,631 »	1	109	26 50
3260	245	Id. . .	Id. —	8,628 75	8	1881	9 54
			Id. —	»	11	1891	82 75
			Id. —	»	30	1921	41 45
			Id. —	»	81	2070	200 »
			Id. —	»	83	2072	200 »
			Id. —	»	83	2074	200 »
3262	247	Id. . .	Id. —	18,173 62	14	4150	48 25
4322	518	6 février 1843. . .	Id. —	8.450 75	11	1891	82 75
			Id. —	»	81	2070	200 »
			Id. —	»	83	2072	200 »
			Id. —	»	85	2074	200 »
4524	520	Id. . . .	Id. —	18,755 87	14	4150	48 25
			Id. —	»	210	4591	14 83
			Id. —	»	455	6289	158 40
1775	125	7 juillet 1842. . .	Id. (Intérêts de cautionnements) . . .	1,527 59	4	3414	4 25
1869	128	28 id. . . .	Id. — . . .	3,477 56	30	1075	64 76
			Id. — . . .	»	56	1222	10 »
4253	314	26 janvier 1843 . .	Id. — . . .	1,386 89	4	3414	4 25
4486	351	16 février 1843 . .	Id. — . . .	3,455 26	19	727	2 92
			Id. — . . .	»	27	1075	64 76
			Id. — . . .	»	55	1222	10 »
4715	540	13 avril 1843 . . .	Id. (Rentes viagères)	317 97	1	2381	148 15
			Id. —	»	2	4086	105 82
2381	170	1 septembre 1842. .	*Intérieur*.	105 »	4	»	10 »
3386	255	17 novembre 1842. .	*Non-valeurs*.	1,325 »	28	»	6 »
9321	502	27 octobre 1842 . .	*Justice* (Ordonnances partielles)	»	»	»	70 »
12096	600	22 décembre 1842. .	*Finances*	»	»	»	2,511 48
21215	1055	4 avril 1841 . . .	*Canaux* (Fonds spécial). Loi du 29 septembre 1842.	»	»	»	70 »
21224	1064	Id. . . .	Id. — — .	»	»	»	2 74
21225	1065	Id. . . .	Id. — — .	»	»	»	40 »
21371	1080	25 id. . . .	Id. — — .	»	»	»	565 48
21375	1084	Id. . . .	Id. — — .	»	»	»	300 »
21771	1125	4 juillet 1844 . . .	*Intérieur*.	»	»	»	81 »
21886	1126	25 id. . . .	*Justice*.	»	»	»	500 »
22019	1130	22 août 1844 . . .	*Canaux* (Fonds spécial). Loi du 29 septembre 1842.	»	»	»	779 64
			TOTAUX.				8,621 64

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial — Loi du 20 juin 1842 n° 178 et du 20 juin 1841 — Canal de Zelzate à la mer du Nord	FONDS SPECIAUX LOI DU 29 SEPTEMBRE 1842, N° 837.			
DETTE publique	JUSTICE	INTERIEUR	GUERRE.	FINANCES	TRAVAUX publics	MARINE	AFFAIRES étrang.	Remboursem. et non val		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB	CANAL du Ruppel au canal de Bois le Duc	Parachèvem. de L'ENTREPÔT d Anvers
1,660 96													
93 75													
26 50													
9 54													
82 75													
41 45													
200 »													
200 »													
200 »													
48 25													
82 75													
200 »													
200 »													
200 »													
48 25													
14 83													
158 40													
4 23													
64 76													
10 »													
4 23													
2 92													
64 76													
10 »													
148 15													
105 82													
»	»	10 »											
»	»	»	»	»	»	»	»	6 »					
»	70 »												
»	»	»	»	2,511 48									
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	70 »	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2 74	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	40 »	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	365 48	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	300 »	
»	»	81 »											
»	500 »												
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	779 64	
3,885 30	570 »	91 »	»	2,511 48	»	»	»	6 »	»	»	»	1,557 86	

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.	
							PROVINCE
1031	86	6 mai 1842 . . .	*Dette publique* (Pensions).	4,753 40	10	149	75 »
1032	87	Id. . . .	Id. —	891 75	1	11	75 75
1033	88	Id. . . .	Id. —	10,969 05	7	33	1 96
			Id. —	»	15	85	78 »
			Id. —	»	55	758	150 25
1034	89	Id. . . .	Id. —	18,105 »	9	257	50 75
			Id. —	»	20	490	18 75
			Id. —	»	41	765	6 12
			Id. —	»	65	945	37 50
1036	91	Id. . . .	Id. —	50,520 01	9	33	24 »
			Id. —	»	51	67	24 »
			Id. —	»	45	152	25 »
			Id. —	»	48	326	26 »
			Id. —	»	110	917	26 50
			Id. —	»	205	1425	19 19
			Id. —	»	269	2414	48 25
			Id. —	»	285	2452	48 25
			Id. —	»	317	2778	48 25
			Id. —	»	378	3662	72 »
			Id. —	»	405	3694	72 »
			Id. —	»	456	4575	25 »
			Id. —	»	468	4745	87 50
			Id. —	»	485	4975	112 21
			Id. —	»	514	5469	15 65
			Id. —	»	535	5702	8 54
			Id. —	»	565	6142	87 50
			Id. —	»	578	6267	48 75
			Id. —	»	606	6225	785 81
1138	101	15 id. . . .	Id. —	1,142 69	620	6732	62 50
2159	196	8 août 1842 . . .	Id. —	891 75	1	11	75 75
2160	197	Id. . . .	Id. —	10,849 62	15	85	78 »
			Id. —	»	55	758	150 25
			Id. —	»	55	1411	151 12
2161	198	Id. . . .	Id. —	18,256 75	9	257	50 75
			Id. —	»	20	490	18 75
			Id. —	»	65	945	37 50
2162	199	Id. . . .	Id. —	51,359 38	9	33	24 »
			Id. —	»	51	67	24 »
			Id. —	»	52	68	18 14
			Id. —	»	45	152	25 »
						À REPORTER.	2,752 02

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial. — Loi du 26 juin 1812, n° 178, et du 20 juin 1844.— Canal de Zelzaete à la mer du Nord	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 29 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursem^ts et non-val.		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Ruppel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvem^t de L'ENTREPÔT d'Anvers.
DE LIÉGE.													
75 »													
75 75													
1 96													
78 »													
130 25													
39 75													
18 75													
6 12													
37 50													
24 »													
24 »													
25 »													
26 »													
26 50													
19 19													
48 25													
48 25													
48 25													
72 »													
72 »													
25 »													
87 50													
112 21													
15 65													
8 34													
87 50													
48 75													
785 81													
62 50													
75 75													
78 »													
130 25													
151 12													
39 75													
18 75													
37 50													
24 »													
24 »													
18 14													
25 »													
2,752 02													

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.	
			REPORT.				2,752 02
2162	199	8 août 1842 . . .	*Dette publique* (Pensions).	51,339 38	48	556	26 »
			Id. —	»	110	917	26 50
			Id. —	»	269	2414	48 25
			Id. —	»	285	2452	48 25
			Id. —	»	286	2456	8 58
			Id. —	»	317	2778	48 25
			Id. —	»	378	3062	72 »
			Id. —	»	405	3694	72 »
			Id. —	»	416	3870	85 05
			Id. —	»	456	4575	25 »
			Id. —	»	468	4745	87 50
			Id. —	»	514	5469	93 75
			Id. —	»	565	6142	87 50
			Id. —	»	578	6267	48 75
			Id. —	»	588	6461	99 62
			Id. —	»	620	6752	62 50
2167	204	Id. . . .	Id. —	4,661 25	10	149	75 »
3312	310	7 novembre 1842 . .	Id. —	49,599 21	9	55	24 »
			Id. —	»	5	10	» 19
			Id. —	»	51	67	24 »
			Id. —	»	45	152	25 »
			Id. —	»	48	556	26 »
			Id. —	»	71	561	11 84
			Id. —	»	110	917	26 50
			Id. —	»	269	2414	48 25
			Id. —	»	285	2452	48 25
			Id. —	»	317	2778	48 25
			Id. —	»	378	3062	72 »
			Id. —	»	405	3694	72 »
			Id. —	»	416	3879	89 »
			Id. —	»	456	4573	25 »
			Id. —	»	468	4745	87 50
			Id. —	»	552	5746	87 52
			Id. —	»	565	6142	87 50
			Id. —	»	578	6267	48 75
			Id. —	»	612	6605	1 84
			Id. —	»	622	6752	62 50
3311	309	Id. . .	Id. —	4,642 79	10	149	75 »
3313	311	Id. . .	Id. —	10,715 25	13	83	78 »
			Id. —	»	55	758	150 25
			Id. —	»	55	1411	170 »
			A REPORTER.				5,135 46

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial — Loi du 26 juin 1842, n° 178, et du 20 juin 1844 — Canal de Zélzaete à la mer du Nord	FONDS SPECIAUX. LOI DU 29 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique	JUSTICE.	INTERIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang	Remboursemts et non val		Chemin de FER	Routes dans LE LUXEMB	CANAL du Rupel au canal de Bois le Duc	Parachèvemt de l'ENTREPÔT d'Anvers
2,752 02													
26 »													
26 50													
48 25													
48 25													
8 58													
48 25													
72 »													
72 »													
85 05													
25 »													
87 50													
93 75													
87 50													
48 75													
99 62													
62 50													
75 »													
24 »													
» 19													
24 »													
25 »													
26 »													
11 84													
26 50													
48 25													
48 25													
48 25													
72 »													
72 »													
89 »													
25 »													
87 50													
87 32													
87 50													
48 75													
1 84													
62 50													
75 »													
78 »													
130 25													
170 »													
5,135 46													

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.	
			REPORT.				5,155 46
3514	312	7 novembre 1842. .	*Dette publique* (Pensions).	18,579 »	9	237	39 75
			Id. —	»	20	490	18 75
			Id. —	»	65	945	37 50
			Id. —	»	82	1075	157 52
3320	318	Id. . .	Id. —	891 75	1	11	75 75
4330	418	6 février 1845 . .	Id. —	49,242 29	9	35	24 »
			Id. —	»	31	67	24 »
			Id. —	»	45	152	25 »
			Id. —	»	48	336	26 »
			Id. —	»	51	339	26 »
			Id. —	»	110	917	26 50
			Id. —	»	269	2414	48 25
			Id. —	»	285	2432	48 25
			Id. —	»	317	2778	48 25
			Id. —	»	378	3662	72 »
			Id. —	»	405	3694	72 »
			Id. —	»	455	4564	326 10
			Id. —	»	456	4575	25 »
			Id. —	»	468	4745	87 50
			Id. —	»	565	6142	87 50
			Id. —	»	578	6267	48 75
			Id. —	»	598	6519	190 75
			Id. —	»	620	6715	63 50
			Id. —	»	621	6752	62 50
4331	419	Id. . .	Id. —	891 75	1	11	75 75
4332	420	Id. . .	Id. —	10,586 »	35	758	130 25
			Id. —	»	56	1418	15 54
4333	421	Id. . .	Id. —	18,495 50	6	179	» 36
			Id. —	»	9	237	39 75
			Id. —	»	20	490	18 75
			Id. —	»	54	878	53 50
			Id. —	»	65	945	37 50
4339	427	Id. . .	Id. —	4,601 85	10	149	75 »
1776	164	7 juillet 1842. . .	Id. (Intérêts de cautionnements) . . .	6,397 02	22	3957	4 25
			Id. — . . .	»	34	4450	2 12
			Id. — . . .	»	49	6109	38 10
			Id. — . . .	»	56	6151	27 94
			Id. — . . .	»	87	6900	38 10
1870	172	28 id. . .	Id. — . . .	8,653 16	6	59	228 57
			Id. — . . .	»	14	252	5 39
			Id. — . . .	»	27	545	10 16
			À REPORTER.				7,575 59

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial — Loi du 26 juin 1842, n° 476, et du 20 juin 1841 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord.	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 20 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang	Remboursem et non-val		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB	CANAL du Ruppel au canal de Bois le-Duc	Parachèvement de L'ENTREPÔT d'Anvers
5,135 46													
59 75													
18 75													
37 50													
157 52													
75 75													
21 »													
24 »													
25 »													
26 »													
26 »													
26 50													
48 25													
48 25													
48 25													
72 »													
72 »													
326 10													
25 »													
87 50													
87 50													
48 75													
190 75													
63 50													
62 50													
75 75													
150 25													
15 54													
» 56													
39 75													
18 75													
53 50													
37 50													
75 »													
4 23													
2 12													
58 10													
27 94													
58 10													
228 57													
3 39													
10 16													
7,575 59													

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription	
			Report.				7,575 59
1870	172	28 juillet 1842. . .	*Dette publique* (Intérêts et cautionnements) . . .	8,633 16	99	1892	10 »
4254	408	26 janvier 1843 . .	Id. — . . .	6,211 43	5	2145	5 79
			Id. — . . .	»	16	5374	76 19
			Id. — . . .	»	21	5957	4 25
			Id. — . . .	»	52	4450	2 12
			Id. — . . .	»	57	5060	12 70
			Id. — . . .	»	47	6109	58 10
			Id. — . . .	»	53	6150	3 51
			Id. — . . .	»	54	6151	27 94
			Id. — . . .	»	84	6900	58 10
			Id. — . . .	»	101	W.	4 25
4487	439	16 février 1843 . .	Id. — . . .	8,607 55	6	39	228 57
			Id. — . . .	»	14	252	5 39
			Id. — . . .	»	26	545	10 16
			Id. — . . .	»	94	1892	10 »
6530	584	15 février 1844. . .	Id. — . . .	152 56	1	4541	84 66
			Id. — . . .	»	2	5755	4 22
			Id. — . . .	»	3	6845	42 32
			Id. — . . .	»	4	QQ.	21 16
6529	607	15 mai 1844 . . .	Id. — . . .	428 76	1	2271	2 47
			Id. — . . .	»	13	2385	7 78
			Id. — . . .	»	15	2599	15 »
6996	630	31 décembre 1844. .	*Chemin de fer* (Fonds spécial). Loi du 29 sept. 1842.	450 »	1	»	450 »
6995	629	Id. . .	Id. — — .	1,775 »	1	»	500 »
			Id. — — .	»	2	»	400 »
			Id. — — .	»	3	»	500 »
			Id. — — .	»	4	»	375 »
727	57	14 avril 1842 . . .	*Justice*.	73,872 47	278	»	125 »
			Id.	»	280	»	21 88
			Id.	»	409	»	125 »
869	72	28 id. . . .	*Travaux publics*	1,938 41	3	»	18 »
1842	171	21 juillet 1842. . .	*Justice*.	73,555 85	275	»	125 »
			Id.	»	409	»	125 »
2151	194	4 août 1842 . . .	Id.	1,681 20	15	»	83 34
2911	281	13 octobre 1842 . .	Id.	72,716 24	143	»	125 »
3168	301	27 id. . .	*Intérieur*	8,550 »	79	»	26 67
3214	306	3 novembre 1842. .	*Travaux publics*	1,462 50	5	»	50 »
4188	405	26 janvier 1843 . .	*Justice*.	73,568 12	129	»	125 »
			Id.	»	143	»	125 »
			Id.	»	169	»	65 62
4577	451	9 mars 1843 . . .	*Non-valeurs*.	2,499 »	1	»	5 »
			A reporter.				11,598 54

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial. — Loi du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1844 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord.	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 29 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursem^ts et non-val.		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Rupel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvem^t de L'ENTREPÔT d'Anvers.
7,575 50													
10 »													
5 79													
76 19													
4 25													
2 12													
12 70													
58 10													
3 31													
27 94													
58 10													
4 25													
228 57													
5 39													
10 16													
10 »													
84 66													
4 22													
42 52													
21 16													
2 47													
7 78													
15 »													
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	450 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	500 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	400 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	500 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	575 »			
»	125 »												
»	21 88												
»	125 »												
»	»	»	»	»	18 »								
»	125 »												
»	125 »												
»	85 54												
»	125 »												
»	»	26 67											
»	»	»	»	»	50 »								
»	125 »												
»	125 »												
»	65 62												
»	»	»	»	»	»	»	»	5 »					
8,228 03	1,045 84	26 67	»	»	68 »	»	»	5 »	»	2,225 »			57

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.	
			Report.				11,598 54
4577	451	9 mars 1843 . . .	*Non-valeurs*	2,499 »	78	»	10 »
4596	456	Id. . . .	*Justice*	208 33	1	»	208 33
6071	619	25 juillet 1844. . .	*Intérieur*	17,131 03	40	»	55 »
			Id.	»	5	»	266 66
			Id.	»	65	»	81 25
			Id.	»	66	»	178 33
			Id.	»	86	»	331 25
12900	1155	19 janvier 1843 . .	*Justice* (Ordonnances partielles).	»	»	»	150 »
17224	1571	27 avril 1843 . . .	*Intérieur*	»	»	»	12 70
19670	1858	7 septembre 1843. .	Id.	»	»	»	500 »
22251	7281	24 octobre 1844 . .	*Justice*.	»	»	»	2,000 »
22252	7282	Id. . .	Id.	»	»	»	2,000 »
22541	2299	21 novembre 1844. .	*Chemin de fer* (Fonds spécial). Loi du 29 sept. 1842.	»	»	»	716 70
22552	2308	Id. . .	*Intérieur*	»	»	»	1,450 »
22579	2311	28 id. . .	*Travaux publics*	»	»	»	3,200 »
22580	2312	Id. . .	Id.	»	»	»	50 »
22531	2321	26 décembre 1844. .	*Chemin de fer* (Fonds spécial). Loi du 29 sept. 1842.	»	»	»	5,147 50
22532	2322	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	4,454 40
22548	2325	31 id. . .	*Justice*.	»	»	»	76 »
			Totaux.				32,486 66

PROVINCE DE LA

1045	95	6 mai 1842 . . .	*Dette publique* (Pensions).	55,142 77	76	478	26 »
			Id. —	»	156	1225	58 25
			Id. —	»	190	1464	20 94
			Id. —	»	207	1485	8 75
			Id. —	»	269	2035	46 75
			Id. —	»	350	2497	» 53
			Id. —	»	379	2531	48 25
			Id. —	»	418	2996	12 25
			Id. —	»	422	3112	16 49
			Id. —	»	455	3546	57 18
			Id. —	»	605	4979	13 55
			Id. —	»	703	5674	67 50
			Id. —	»	831	6540	47 92
1140	104	15 id. . . .	Id. —	1,738 30	865	6739	6 25
			Id. —	»	871	6772	62 50
			Id. —	»	3	34	8 64
2174	215	8 août 1842 . . .	Id. —	538 25	10	240	8 34
			À reporter.				490 07

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial — Loi du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1844 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 30 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique	JUSTICE.	INTÉRIEUR	GUERRE.	FINANCES	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursem.s et non-val.		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Ruppel au canal de Bois-le-Duc	Parachèvement de L'ENTREPÔT d'Anvers
8,228 03	1,045 84	20 27	»	»	68 »	»	»	5 »	»	2,225 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	10 »					
»	208 33												
»	»	55 »											
»	»	266 66											
»	»	81 25											
»	»	178 33											
»	»	331 25											
»	150 »												
»	»	12 70											
»	»	500 »											
»	2,000 »												
»	2,000 »												
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	716 70			
»	»	1,450 »											
»	»	»	»	»	3,200 »								
»	»	»	»	»	50 »								
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5,147 50			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4,454 40			
»	76 »												
8,228 03	5,480 17	2,901 86	»	»	3,318 »	»	»	15 »	»	12,543 60			

FLANDRE ORIENTALE.

26 »													
38 25													
20 94													
8 73													
46 75													
» 55													
48 25													
12 25													
16 49													
57 18													
15 55													
67 50													
47 92													
6 25													
62 50													
8 64													
8 54													
490 07													

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre	d'inscription	
			Report.				100 07
2177	216	8 août 1842 .	*Dette publique* (Pensions).	273 »	76	478	26 »
2173	212	Id. . . .	Id. —	54,815 35	156	1225	58 25
			Id. —	»	259	1519	5 05
			Id. —	»	269	2035	46 75
			Id. —	»	285	2166	8 48
			Id. —	»	579	2531	48 25
			Id. —	»	498	3531	» 80
			Id. —	»	705	5074	67 50
			Id. —	»	788	6198	62 50
			Id. —	»	871	6772	62 50
			Id. —	»	872	6785	27 51
			Id. —	»	873	6789	40 »
3291	325	7 novembre 1842. .	Id. —	12,076 »	59	702	11 40
3294	328	Id. . .	Id. —	54,732 21	76	478	26 »
			Id. —	»	156	1225	58 25
			Id. —	»	269	2035	46 75
			Id. —	»	545	4218	54 50
			Id. —	»	579	2531	48 25
			Id. —	»	651	5205	6 25
			Id. —	»	705	5674	67 50
			Id. —	»	872	6091	62 50
3290	324	Id. . .	Id. —	9,355 »	96	1726	7 »
4345	452	6 février 1843 . .	Id. —	54,966 81	76	478	26 »
			Id. —	»	156	1225	58 25
			Id. —	»	170	1445	2 19
			Id. —	»	203	1478	19 19
			Id —	»	254	1550	1 75
			Id. —	»	269	2035	46 75
			Id. —	»	579	2531	48 25
			Id. —	»	668	5115	62 50
			Id. —	»	705	5674	67 50
			Id. —	»	844	6478	112 21
			Id. —	»	860	6680	18 75
			Id. —	»	874	6772	62 50
			Id. —	»	882	6827	21 15
4341	430	Id. . .	Id. —	9,125 25	85	1254	68 15
1871	176	28 juillet 1842. . .	Id. (Intérêts de cautionnements) . . .	11,724 96	48	647	25 11
			Id. — . . .	»	114	1552	» 42
4255	424	26 janvier 1843 . .	Id. — . . .	8,621 79	100	BB.	8 47
4488	445	Id . .	Id. — . . .	11,614 59	46	647	16 66
			Id — . . .	»	68	1010	46 »
			À reporter.				1,961 67

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial — Loi du 26 juin 1842, n° 476, et du 20 juin 1844 — Canal de Zelande à la mer du Nord	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 20 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique	JUSTICE	INTÉRIEUR	GUERRE.	FINANCES	TRAVAUX publics	MARINE	AFFAIRES ETRANGÈRES	Remboursements non-valeurs		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB	CANAL du Rupel au canal de Bois le Duc	Parachèvement de L'ENTREPÔT d'Anvers.
490 07													
26 »													
38 25													
3 05													
46 75													
8 48													
48 25													
» 80													
67 50													
62 50													
62 50													
27 54													
40 »													
11 10													
26 »													
38 25													
46 75													
31 50													
48 25													
6 25													
67 50													
62 50													
7 »													
26 »													
38 25													
2 19													
19 19													
1 75													
46 75													
48 25													
62 50													
67 50													
112 21													
18 75													
62 50													
21 15													
68 15													
25 11													
» 42													
8 47													
16 66													
46 »													
1,961 67													

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.	
			Report.				1,961 67
4488	445	26 janvier 1843 . .	*Dette publique* (Intérêts de cautionnements) . . .	11,014 59	110	1532	» 42
			Id. — . . .	»	115	1538	30 50
6331	505	15 février 1844 . .	Id. — . . .	116 96	1	2506	8 94
			Id. — . . .	»	2	4860	28 02
			Id. — . . .	»	3	00.	80 »
4716	464	15 avril 1843 . . .	Id. (Rentes viagères)	533 52	3	6507	58 05
6075	545	26 décembre 1844. .	*Chemin de fer* (Fonds spécial). Loi du 29 sept. 1842.	1,058 33	»	»	1,058 33
735	67	14 avril 1842 . . .	*Justice*.	29,291 66	3	»	125 »
			Id.	»	125	»	125 »
4158	416	26 janvier 1843 . .	*Travaux publics*	65 50	1	»	65 »
4587	455	9 mars 1843 . . .	*Intérieur*	790 »	2	»	100 »
4841	472	1 juin 1843 . . .	*Travaux publics*	4,626 25	2	»	115 25
6471	514	11 avril 1844 . . .	*Finances*	4,095 »	50	»	25 »
6672	524	25 juillet 1844. . .	*Intérieur*	14,724 91	40	»	55 50
6557	711	1 septembre 1842 .	Id. (Ordonnances partielles)	»	»	»	2 »
9203	940	27 octobre 1842 . .	*Restitutions*	»	»	»	15 72
12006	1250	22 décembre 1842. .	Id.	»	»	»	27 84
13177	1360	19 janvier 1843 . .	*Intérieur*	»	»	»	1 »
13181	1364	Id. . .	Id.	»	»	»	3 62
13185	1368	Id. . .	Id.	»	»	»	1 »
13192	1375	Id. . .	Id.	»	»	»	1 50
14215	1481	16 février 1843 . .	Id.	»	»	»	5 »
17687	1893	18 mai 1843 . . .	*Guerre*.	»	»	»	126 98
19305	2040	10 août 1843 . . .	*Intérieur*	»	»	»	5 »
22318	2167	14 novembre 1844. .	Id.	»	»	»	91 66
22319	2168	Id. . .	Id.	»	»	»	158 33
22320	2169	Id. . .	Id.	»	»	»	195 85
22382	2171	28 id. . .	*Travaux publics*	»	»	»	1,896 »
			Totaux.				6,566 14

PROVINCE DE LA

1051	90	6 mai 1842 . . .	*Dette publique* (Pensions).	222 »	2	36	15 47
1052	91	Id. . . .	Id. —	9,287 32	7	105	16 47
			Id. —	»	26	548	22 17
			Id. —	»	54	897	65 13
			Id. —	»	81	1503	111 69
1055	92	Id. . . .	Id. —	7,049 75	34	915	50 »
			Id. —	»	40	998	37 50
1056	95	Id. . . .	Id. —	40,090 80	14	159	24 50
			A reporter.				342 93

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial. — Loi du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1844 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 29 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursem^ts et non-val.		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Rupel au canal de Bois-le-Duc	Parachèvem^t de l'ENTREPÔT d'Anvers.
1,961 67													
» 42													
30 50													
8 04													
28 02													
80 »													
58 05													
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,058 33			
»	125 »												
»	125 »												
»	»	»	»	»	65 »								
»	»	100 »											
»	»	»	»	»	115 23								
»	»	»	»	25 »									
»	»	53 50											
»	»	2 »											
»	»	»	»	»	»	»	»	15 72					
»	»	»	»	»	»	»	»	27 84					
»	»	1 »											
»	»	3 62											
»	»	1 »											
»	»	1 50											
»	»	5 »											
»	»	»	126 98										
»	»	5 »											
»	»	91 66											
»	»	158 33											
»	»	195 83											
»	»	»	»	»	1,896 »								
2,167 60	250 »	618 44	126 98	25 »	2,076 23	»	»	43 56	»	1,058 33			

FLANDRE OCCIDENTALE.

15 47													
16 47													
22 17													
65 15													
111 69													
50 »													
37 50													
24 50													
342 93													

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.	
			Report.				342 95
1056	95	6 mai 1842 . . .	*Dette publique* (Pensions).	40,096 80	64	607	26 »
			Id. —	»	83	629	17 05
			Id. —	»	197	1624	39 25
			Id. —	»	244	2215	28 65
			Id. —	»	378	3509	» 71
			Id. —	»	405	4679	24 50
			Id. —	»	585	6586	27 25
1060	99	Id. . . .	Id. —	425 »	7	65	25 »
2180	198	8 août 1842 . . .	Id. —	41,846 49	10	127	8 80
			Id. —	»	14	139	24 50
			Id. —	»	49	589	26 »
			Id. —	»	64	607	26 »
			Id. —	»	141	1358	6 55
			Id. —	»	197	1624	39 25
			Id. —	»	302	2570	16 09
			Id. —	»	376	3397	31 05
			Id. —	»	405	4679	24 50
			Id. —	»	470	5467	2 78
			Id. —	»	536	6149	6 81
2182	200	Id. . . .	Id. —	8,650 75	37	862	89 75
			Id. —	»	48	888	130 25
			Id. —	»	68	1089	112 59
2183	201	Id. . . .	Id. —	7,157 »	34	915	50 »
			Id. —	»	40	998	57 50
2189	207	Id. . . .	Id. —	400 »	7	65	25 »
3280	294	7 novembre 1842. .	Id. —	41,455 82	14	139	24 50
			Id. —	»	59	599	26 »
			Id. —	»	64	607	26 »
			Id. —	»	174	1596	19 65
			Id. —	»	197	1624	39 25
			Id. —	»	325	2732	48 25
			Id. —	»	405	4679	24 50
3282	296	Id. . . .	Id. —	8,245 75	45	880	130 25
3285	297	Id. . . .	Id. —	7,077 66	27	883	154 »
			Id. —	»	34	915	50 »
3285	299	Id. . . .	Id. —	375 »	7	65	25 »
4354	407	6 février 1843. . .	Id. —	41,985 05	14	139	24 50
			Id. —	»	30	575	26 »
			Id. —	»	64	607	26 »
			Id. —	»	150	1569	17 89
			Id. —	»	197	1624	39 25
			A reporter.				1,889 54

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial — Loi du 26 juin 1842, n° 475, et du 20 juin 1843 — Canal de Zelzate à la mer du Nord	FONDS SPECIAUX. LOI DU 29 SEPTEMBRE 1842, N° 827			
DETTE publique	JUSTICE.	INTERIEUR	GUERRE	FINANCES	TRAVAUX publics	MARINE	AFFAIRES étrang	Remboursem et non val		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB	CANAL du Ruppel au canal de Bois le Duc	Parachèvem^t de L'ENTREPÔT d'Anvers
342 95													
26 »													
17 05													
39 25													
28 05													
» 71													
21 50													
27 25													
25 »													
8 80													
24 50													
26 »													
26 »													
6 55													
39 25													
16 09													
31 05													
24 50													
2 78													
6 81													
89 73													
130 25													
112 39													
50 »													
37 50													
25 »													
24 50													
26 »													
26 »													
19 65													
39 25													
48 25													
24 50													
130 25													
154 »													
50 »													
25 »													
24 50													
26 »													
26 »													
17 89													
39 25													
1,889 54													

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.	
			Report.				1,889 54
4554	407	6 février 1845 . .	*Dette publique* (Pensions).	41,985 05	525	2752	48 25
			Id. —	»	405	4079	24 50
4556	409	Id. . .	Id. —	187 25	1	3	2 14
4559	412	Id. . .	Id. —	575 »	7	65	25 »
4551	401	Id. . .	Id. —	8,115 50	16	291	4 87
			Id. —	»	23	302	7 78
			Id. —	»	36	861	62 24
4552	405	Id. . .	Id. —	6,758 50	5	364	45 64
			Id. —	»	15	658	10 84
			Id. —	»	27	885	231 »
			Id. —	»	34	915	50 »
1778	168	7 juillet 1842. . .	Id. (Intérêts de cautionnements) . . .	9,067 89	7	2739	71 96
			Id. — . . .	»	30	5424	4 16
			Id. — . . .	»	68	5891	59 26
			Id. — . . .	»	102	7272	3 58
4256	398	26 janvier 1843 . .	Id. — . . .	8,291 31	7	2739	71 96
			Id. — . . .	»	28	5424	4 16
			Id. — . . .	»	42	5697	42 62
			Id. — . . .	»	62	5891	59 26
6552	456	15 février 1844 . .	Id. — . . .	298 50	1	2679	120 22
			Id. — . . .	»	2	3140	143 92
			Id. — . . .	»	3	3199	15 02
			Id. — . . .	»	4	5879	2 40
6998	481	31 décembre 1844. .	*Fonds spécial* (Loi du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1844). Canal de Zelzaete à la Mer du Nord.	600 »	»	»	600 »
6999	482	Id. . .	Id. — — .	2,525 »	»	»	750 »
			Id. — — .	»	»	»	450 »
			Id. — — .	»	»	»	450 »
			Id. — — .	»	»	»	375 »
			Id. — — .	»	»	»	500 »
3389	306	17 novembre 1842. .	*Non-valeurs*.	3,797 »	75	»	10 »
4578	425	9 mars 1843 . . .	Id.	2,500 »	13	»	20 »
4800	455	11 mai 1843 . . .	Id.	7,070 »	232	»	5 »
			Id.	»	263	»	3 »
			Id.	»	355	»	6 »
			Id.	»	356	»	7 »
			Id.	»	396	»	17 »
6673	462	25 juillet 1844. . .	*Intérieur*.	27,007 41	33	»	444 16
			Id.	»	107	»	66 66
16315	1272	1 avril 1843 . . .	*Guerre* (Ordonnances particlles)	»	»	»	3 70
16327	1284	Id. . . .	Id. —	»	»	»	3 70
17304	1378	4 mai 1843 . . .	Id. —	»	»	»	3,000 »
			A reporter.				9,509 54

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial — Loi du 26 juin 1842, n° 176, et du 20 juin 1844 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 20 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics	MARINE.	AFFAIRES étrang	Remboursem^ts et non-val		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Rupel au canal de Bois-le-Duc	Parachevem^t de L'ENTREPÔT d'Anvers.
1,889 54													
48 25													
24 50													
2 14													
25 »													
4 87													
7 78													
62 24													
45 64													
10 84													
231 »													
50 »													
71 96													
4 16													
59 26													
3 58													
71 96													
4 16													
42 62													
59 26													
120 22													
145 92													
15 02													
2 40													
»	»	»	»	»	»	»	»	»	600 »				
»	»	»	»	»	»	»	»	»	750 »				
»	»	»	»	»	»	»	»	»	450 »				
»	»	»	»	»	»	»	»	»	450 »				
»	»	»	»	»	»	»	»	»	575 »				
»	»	»	»	»	»	»	»	»	300 »				
»	»	»	»	»	»	»	»	10 »					
»	»	»	»	»	»	»	»	20 »					
»	»	»	»	»	»	»	»	5 »					
»	»	»	»	»	»	»	»	3 »					
»	»	»	»	»	»	»	»	6 »					
»	»	»	»	»	»	»	»	7 »					
»	»	»	»	»	»	»	»	17 »					
»	»	444 16											
»	»	66 66											
»	»	»	3 70										
»	»	»	3 70										
»	»	»	3,000 »										
2,998 32	»	510 82	3,007 40	»	»	»	»	68 »	2,925 »				60

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.	
			Report.				9,509 54
17777	1481	24 mai 1845 . . .	*Intérieur* (Ordonnances partielles).	»	»	»	25 »
22460	1755	19 décembre 1844. .	Id. —	»	»	»	157 50
22542	1756	26 id. . .	Id. —	»	»	»	1,435 »
22543	1757	Id. . .	Id. —	»	»	»	449 »
22544	1758	Id. . .	Id. —	»	»	»	286 »
			Totaux.				11,842 04

PROVINCE

1061	90	6 mai 1842 . . .	*Dette publique* (Pensions).	2,831 75	20	310	75 »
			Id. —	»	27	675	50 »
			Id. —	»	28	676	50 »
1063	92	Id. . . .	Id. —	13,047 »	3	44	74 75
			Id. —	»	17	511	87 50
			Id. —	»	29	900	150 25
			Id. —	»	52	913	59 34
			Id. —	»	87	1574	192 25
			Id. —	»	96	1761	209 75
			Id. —	»	98	1766	51 28
			Id. —	»	105	1788	209 75
			Id. —	»	111	1795	209 75
1064	93	Id. . . .	Id. —	9,570 15	27	279	53 »
			Id. —	»	29	288	54 50
1066	95	Id. . . .	Id. —	65,591 54	16	166	25 »
			Id. —	»	100	745	26 »
			Id. —	»	150	1125	35 »
			Id. —	»	155	1152	35 »
			Id. —	»	190	1677	20 50
			Id. —	»	225	1725	30 25
			Id. —	»	251	1949	44 50
			Id. —	»	537	2658	48 25
			Id. —	»	565	2824	48 25
			Id. —	»	419	3121	53 »
			Id. —	»	423	3166	55 25
			Id. —	»	511	5761	48 80
			Id. —	»	515	5767	72 »
			Id. —	»	662	5420	51 25
			Id. —	»	758	6045	62 50
			Id. —	»	777	6195	69 84
			Id. —	»	857	6668	25 62
			A reporter.				2,265 15

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial. — Loi du 20 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1844 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord.	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 20 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursem^s et non-val.		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Ruppel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvem^t de L'ENTREPÔT d'Anvers.
2,998 52	»	510 82	2,007 40	»	»	»	»	68 »	2,925 »				
»	»	25 »											
»	»	137 50											
»	»	1,435 »											
»	»	449 »											
»	»	286 »											
2,998 52	»	2,843 32	3,007 40	»	»	»	»	68 »	2,925 »				

DE HAINAUT.

75 »													
50 »													
50 »													
74 75													
87 50													
130 25													
59 54													
102 25													
209 75													
51 28													
209 75													
209 75													
55 »													
54 50													
25 »													
26 »													
35 »													
35 »													
20 50													
39 25													
44 50													
48 25													
48 25													
53 »													
55 25													
48 80													
72 »													
51 25													
62 50													
69 84													
25 62													
2,265 13													

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.	
			Report.				2,265 15
1071	100	6 mai 1842 . . .	*Dette publique* (Pensions).	1,579 76	1	6	29 25
1145	103	15 id. . . .	Id. —	1,060 »	867	6722	15 75
2191	205	8 août 1842 . . .	Id. —	66,091 25	16	166	25 »
			Id. —	»	51	686	1 44
			Id. —	»	100	745	20 »
			Id. —	»	150	1125	35 »
			Id. —	»	155	1152	35 »
			Id. —	»	179	1664	6 11
			Id. —	»	225	1725	39 25
			Id. —	»	251	1949	44 50
			Id. —	»	357	2658	48 25
			Id. —	»	365	2824	48 25
			Id. —	»	419	3121	53 »
			Id. —	»	423	3166	55 25
			Id. —	»	515	3767	72 »
			Id. —	»	550	3950	41 90
			Id. —	»	662	5420	51 25
			Id. —	»	758	6045	62 50
2192	204	Id. . . .	Id. —	12,707 »	3	44	74 75
			Id. —	»	17	311	87 50
			Id. —	»	29	909	150 25
			Id. —	»	87	1574	192 25
			Id. —	»	96	1761	209 75
			Id. —	»	105	1788	209 75
			Id. —	»	111	1795	209 75
2193	205	Id. . . .	Id. —	10,157 50	27	279	55 »
			Id. —	»	29	288	54 50
2199	211	Id. . . .	Id. —	1,579 76	1	6	29 25
2201	213	Id. . . .	Id. —	2,851 75	20	310	75 »
			Id. —	»	27	675	50 »
			Id. —	»	28	676	50 »
3299	319	7 novembre 1842. .	Id. —	2,851 75	20	310	75 »
			Id. —	»	27	675	50 »
			Id. —	»	28	676	50 »
3301	321	Id. . .	Id. —	12,653 26	3	44	74 75
			Id. —	»	17	311	87 50
			Id. —	»	29	909	150 25
			Id. —	»	85	1515	60 92
			Id. —	»	87	1574	192 25
			Id. —	»	96	1761	209 75
			Id. —	»	105	1788	209 75
			A REPORTER.				5,518 75

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial. — Loi du 26 juin 1842, n° 178, et du 20 juin 1844 — Canal du Zelzaete à la mer du Nord.	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 20 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursem^ts et non-val.		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Ruppel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvem^t de L'ENTREPÔT d'Anvers.
2,205 13													
29 25													
15 75													
25 »													
1 44													
26 »													
35 »													
35 »													
6 11													
39 25													
44 50													
48 25													
48 25													
53 »													
55 25													
72 »													
41 90													
51 25													
62 50													
74 75													
87 50													
130 25													
192 25													
209 75													
209 75													
209 75													
53 »													
54 50													
29 25													
75 »													
50 »													
50 »													
75 »													
50 »													
50 »													
74 75													
87 50													
130 25													
60 92													
192 25													
209 75													
209 75													
5,518 75													

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.			d'ordre.	d'inscription	
			Report.				5,518 75
3301	321	7 novembre 1842 . .	*Dette publique* (Pensions).	12,653 26	111	1795	209 75
3302	322	Id. . .	Id. —	9,825 14	27	279	55 »
			Id. —	»	29	288	54 50
3304	324	Id. . .	Id. —	65,972 48	16	166	25 »
			Id. —	»	100	745	26 »
			Id. —	»	150	1125	35 »
			Id. —	»	155	1152	35 »
			Id. —	»	225	1725	39 25
			Id. —	»	251	1949	44 50
			Id. —	»	357	2658	48 25
			Id. —	»	365	2824	48 25
			Id. —	»	419	3121	55 »
			Id. —	»	425	3166	55 25
			Id. —	»	424	3167	6 20
			Id. —	»	515	3767	72 »
			Id. —	»	662	5420	51 25
			Id. —	»	758	6045	62 50
3309	329	Id. . .	Id. —	1,579 76	1	6	29 25
4360	441	6 février 1843 . . .	Id. —	68,525 61	16	166	25 »
			Id. —	»	100	745	26 »
			Id. —	»	150	1125	35 »
			Id. —	»	155	1152	35 »
			Id. —	»	225	1725	39 25
			Id. —	»	251	1949	44 50
			Id. —	»	357	2658	48 25
			Id. —	»	365	2824	48 25
			Id. —	»	419	5121	55 »
			Id. —	»	425	5166	55 25
			Id. —	»	515	5767	72 »
			Id. —	»	644	5255	3 15
			Id. —	»	647	5256	40 65
			Id. —	»	662	5420	51 25
			Id. —	»	758	6045	62 50
			Id. —	»	864	6691	88 01
4365	446	Id. . . .	Id. —	1,579 76	1	6	29 25
4368	449	Id. . . .	Id. —	2,851 75	20	310	75 »
			Id. —	»	27	675	50 »
			Id. —	»	28	676	50 »
4370	451	Id. . . .	Id. —	12,446 25	3	44	74 75
			Id. —	»	17	311	87 50
			Id. —	»	29	909	150 25
			À reporter.				7,690 47

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial — Loi du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1844 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 29 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursemts et non-val		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Rupel au canal de Bois-le Duc	Parachèvemt de L'ENTREPÔT d'Anvers
5,518 75													
209 75													
53 »													
54 50													
25 »													
26 »													
35 »													
35 »													
39 25													
44 50													
48 25													
48 25													
53 »													
55 25													
6 20													
72 »													
51 25													
62 50													
20 25													
25 »													
26 »													
35 »													
35 »													
39 25													
44 50													
48 25													
48 25													
53 »													
55 25													
72 »													
3 13													
40 63													
51 25													
62 50													
88 01													
20 25													
75 »													
50 »													
50 »													
74 75													
87 50													
130 25													
7,690 47													

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.	
			Report.				7,690 47
4370	451	6 février 1843. . .	*Dette publique* (Pensions).	12,446 25	79	1354	17 48
			Id. —	»	87	1574	192 25
			Id. —	»	96	1761	209 75
			Id. —	»	105	1788	209 75
			Id. —	»	111	1795	209 75
4371	452	Id. . . .	Id. —	9,754 08	27	279	55 »
			Id. —	»	29	288	54 50
1779	164	7 juillet 1842. . .	Id. (Intérêts de cautionnements) . . .	8,861 92	54	5690	74 50
1873	170	28 id. . . .	Id. — . . .	12,940 15	176	1561	4 »
			Id. — . . .	»	194	1670/70	15 »
			Id. — . . .	»	205	1795	5 »
4257	455	26 janvier 1843 . .	Id. — . . .	8,579 72	89	6808	21 25
			Id. — . . .	»	112	N.	20 32
4490	464	16 février 1843 . .	Id. — . . .	13,781 14	22	340	» 92
			Id. — . . .	»	159	1561	4 »
			Id. — . . .	»	176	1670/70	15 »
			Id. — . . .	»	187	1795	5 »
6333	536	15 février 1844 . .	Id. — . . .	115 96	1	7020	83 96
			Id. — . . .	»	2	LL.	16 »
			Id. — . . .	»	3	PP.	16 »
6532	570	Id. . .	Id. — . . .	489 69	1	2249	3 50
			Id. — . . .	»	20	2268	2 11
			Id. — . . .	»	25	2361	7 47
6772	512	5 septembre 1844. .	Id. — . . .	74 50	1	5699	74 50
4718	490	13 avril 1843 . . .	Id. (Rentes viagères)	185 95	1	6387	60 22
6907	560	31 décembre 1844. .	*Chemin de fer* (Fonds spécial). Loi du 29 sept. 1842.	300 »	1	»	300 »
1005	89	4 mai 1842 . . .	*Intérieur*.	5,806 76	12	»	26 67
			Id.	»	50	»	22 »
1999	185	4 août 1842 . . .	Id.	5,691 »	12	»	80 »
			Id.	»	50	»	22 »
			Id.	»	99	»	25 »
3243	318	3 novembre 1842. .	Id.	6,031 »	50	»	22 »
4440	456	16 février 1843 . .	Id.	5,777 »	50	»	22 »
			Id.	»	81	»	38 »
6674	501	25 juillet 1844. . .	Id.	25,005 28	3	»	318 75
			Id.	»	75	»	275 »
			Id.	»	83	»	123 »
			Id.	»	111	»	200 »
			Id.	»	151	»	102 50
6910	531	28 novembre 1844. .	*Chemin de fer* (Fonds spécial). Loi du 29 sept. 1842.	75 »	1	»	75 »
6911	532	Id. . .	Id. — — .	125 »	1	»	125 »
			A reporter.				10,842 60

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial. — Loi du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1841 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord.	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 20 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursemt et non-val.		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Ruppel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvemt de L'ENTREPÔT d'Anvers.
7,690 47													
17 48													
192 25													
209 75													
209 75													
209 75													
53 »													
54 50													
74 50													
4 »													
15 »													
5 »													
21 25													
20 32													
» 92													
4 »													
15 »													
5 »													
83 96													
16 »													
16 »													
3 50													
2 11													
7 47													
74 50													
60 22													
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	500 »			
»	»	26 67											
»	»	22 »											
»	»	80 »											
»	»	22 »											
»	»	25 »											
»	»	22 »											
»	»	22 »											
»	»	58 »											
»	»	318 75											
»	»	275 »											
»	»	125 »											
»	»	200 »											
»	»	102 50											
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	75 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
9,065 68	»	1,276 92	»	»	»	»	»	»	»	500 »			

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province	DATES.			d'ordre.	d'inscription	
			Report.				10,842 60
6912	553	28 novembre 1844. .	*Chemin de fer* (Fonds spécial). Loi du 29 sept. 1842.	125 »	»	»	125 »
6913	554	Id. . .	Id. — — .	125 »	»	»	125 »
6914	555	Id. . .	Id. — — .	125 »	»	»	125 »
6915	556	Id. . .	Id. — — .	265 »	»	»	265 »
6940	545	12 décembre 1844. .	Id. — — .	400 »	»	»	400 »
6943	546	Id. . .	Id. — — .	400 »	»	»	400 »
6944	547	Id. . .	Id. — — .	140 »	»	»	140 »
6945	548	Id. . .	Id. — — .	120 »	»	»	120 »
6946	549	Id. . .	Id. — — .	180 »	»	»	180 »
6947	550	Id. . .	Id. — — .	180 »	»	»	180 »
6981	555	26 id. . .	Id. — — .	75 »	»	»	75 »
6982	556	Id. . .	Id. — — .	125 »	»	»	125 »
6983	557	Id. . .	Id. — — .	125 »	»	»	125 »
6984	558	Id. . .	Id. — — .	125 »	»	»	125 »
6985	559	Id. . .	Id. — — .	125 »	»	»	125 »
8586	624	6 octobre 1844 . .	*Justice* (Ordonnances partielles)	»	»	»	67 25
15831	1038	9 février 1845 . .	Id. —	»	»	»	200 »
21851	1704	11 juillet 1844. . .	*Intérieur*	»	»	»	262 50
22254	1740	24 octobre 1844 . .	*Justice*.	»	»	»	200 »
22461	1752	12 décembre 1844. .	Id.	»	»	»	3,500 »
22462	1753	Id. . .	Id.	»	»	»	700 »
22500	1754	Id. . .	*Chemin de fer* (Fonds spécial) Loi du 29 sept. 1842.	»	»	»	927 »
22553	1757	26 id. . .	Id. — — .	»	»	»	15,879 85
22547	1758	31 id. . .	Id. — — .	»	»	»	550 50
			Totaux.				35,564 70

PROVINCE

1074	82	6 mai 1842 . . .	*Dette publique* (Pensions).	835 25	1	39	125 »
			Id. —	»	5	172	92 75
1075	83	Id. . . .	Id. —	6,169 85	5	158	82 75
			Id. —	»	32	1410	168 50
			Id. —	»	40	1802	209 75
			Id. —	»	47	1857	75 26
1078	86	Id. . . .	Id. —	24,780 65	1	5	10 25
			Id. —	»	65	937	28 25
			Id —	»	106	1755	39 25
			Id. —	»	118	1770	39 25
			Id. —	»	145	2511	50 25
			Id. —	»	182	3055	52 50
			A reporter.				955 76

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial. — Loi du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1844 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord.	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 99 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursem^ts et non-val.		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Rupel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvem^t de L'EN CREPÔT d'Anvers.
9,065 68	»	1,276 92	»	»	»	»	»	»	»	500 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	265 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	400 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	400 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	140 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	120 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	180 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	180 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	75 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	67 25												
»	200 »												
»	»	262 50											
»	200 »												
»	3,300 »												
»	700 »												
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	927 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	15,879 85			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	350 50			
9,065 68	4,467 25	1,559 42	»	»	»	»	»	»	»	20,292 35			

DE NAMUR.

125 »													
92 75													
82 75													
168 50													
209 75													
75 26													
10 25													
28 25													
39 25													
39 25													
50 25													
52 50													
955 76													

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.	
			Report.				955 70
1078	86	6 mai 1842 . . .	*Dette publique* (Pensions).	24,780 05	251	4582	54 40
			Id. —	»	268	4784	75 »
			Id. —	»	505	4835	81 »
1079	87	Id. . . .	Id. —	654 25	10	64	78 50
2202	176	8 août 1842 . . .	Id. —	833 25	5	172	92 75
2203	177	Id. . . .	Id. —	6,075 50	3	158	82 75
			Id. —	»	31	1410	168 50
			Id. —	»	40	1802	209 75
			Id. —	»	47	1857	260 50
2204	178	Id. . . .	Id. —	6,047 50	30	907	175 50
2206	180	Id. . . .	Id. —	24,815 95	1	5	10 25
			Id. —	»	26	786	8 38
			Id. —	»	65	957	28 25
			Id. —	»	106	1755	39 25
			Id. —	»	118	1770	39 25
			Id. —	»	145	2311	47 75
			Id. —	»	182	3053	52 50
2207	181	Id. . . .	Id. —	654 25	10	64	78 50
3268	284	7 novembre 1842. .	Id. —	679 25	10	64	78 50
3269	285	Id. . .	Id. —	25,050 82	1	5	10 25
			Id. —	»	43	805	26 »
			Id. —	»	65	957	28 25
			Id. —	»	106	1755	39 25
			Id. —	»	118	1770	39 25
			Id. —	»	177	3047	9 92
			Id. —	»	182	3053	52 50
			Id. —	»	271	4835	72 »
3276	292	Id. . .	Id. —	6,047 50	30	907	175 50
3277	293	Id. . .	Id. —	5,748 88	3	158	82 75
			Id. —	»	21	1057	59 31
			Id. —	»	29	1350	157 25
			Id. —	»	32	1410	168 50
			Id. —	»	35	1602	200 »
			Id. —	»	40	1802	209 75
3278	294	Id. . .	Id. —	833 25	5	172	92 75
4378	392	6 février 1843 . .	Id. —	679 25	10	64	78 50
4379	393	Id. . .	Id. —	25,999 25	1	5	10 25
			Id. —	»	65	957	28 25
			Id. —	»	106	1755	39 25
			Id. —	»	118	1770	39 25
			Id. —	»	135	2298	10 09
			A reporter.				4,203 86

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial. — Loi du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1841 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord.	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 29 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursemts et non-val.		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Ruppel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvemt de L'ENTREPÔT d'Anvers.
953 76													
34 40													
75 »													
81 »													
78 50													
92 75													
82 75													
168 50													
209 75													
260 50													
175 50													
10 25													
8 38													
28 25													
59 25													
39 25													
47 75													
52 50													
78 50													
78 50													
10 25													
26 »													
28 25													
39 25													
39 25													
9 02													
52 50													
72 »													
175 50													
82 75													
39 51													
157 25													
168 50													
200 »													
209 75													
92 75													
78 50													
10 25													
28 25													
39 25													
39 25													
10 09													
4,203 86													

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.	
			REPORT.				4,305 80
4379	393	6 février 1843 . .	*Dette publique* (Pensions).	25,999 25	140	2506	12 74
			Id. —	»	182	3053	52 50
			Id. —	»	271	4855	72 »
4381	395	Id. . .	Id. —	5,940 25	30	907	175 50
			Id. —	»	31	908	64 24
			Id. —	»	32	909	4 98
4382	396	Id. . .	Id. —	5,586 »	3	158	82 75
			Id. —	»	17	967	47 76
			Id. —	»	29	1350	157 25
			Id. —	»	32	1410	168 50
			Id. —	»	35	1602	200 »
			Id. —	»	40	1802	209 75
4385	397	Id. . .	Id. —	833 25	1	39	125 »
			Id. —	»	5	172	92 75
1780	145	7 juillet 1842 . . .	Id. (Intérêts de cautionnements) . . .	3,775 48	10	2280	26 24
			Id. — . . .	»	14	3601	54 64
			Id. — . . .	»	37	6673	58 10
			Id. — . . .	»	39	6731	55 96
1874	149	Id. . . .	Id. — . . .	4,573 24	12	494	7 55
			Id. — . . .	»	25	948	4 65
			Id. — . . .	»	29	1268	79 10
			Id. — . . .	»	43	1448	63 49
4258	381	26 janvier 1843 . .	Id. — . . .	3,467 »	4	1917	8 47
			Id. — . . .	»	9	2280	26 24
			Id. — . . .	»	12	3601	54 64
			Id. — . . .	»	15	3950	55 86
			Id. — . . .	»	53	6992	5 16
			Id. — . . .	»	62	H.	19 47
			Id. — . . .	»	65	GG.	» 85
4491	410	16 février 1843 . .	Id. — . . .	4,086 77	15	948	4 65
			Id. — . . .	»	19	1268	26 81
			Id. — . . .	»	30	1448	63 49
6553	487	15 mai 1844 . . .	Id. — . . .	163 16	1	2281	1 69
			Id. — . . .	»	6	2286	7 57
			Id. — . . .	»	11	2291	1 04
			Id. — . . .	»	13	2295	40 55
			Id. — . . .	»	15	2297	13 20
			Id. — . . .	»	4	2284	12 71
6737	499	28 août 1844 . . .	Id. — . . .	110 46	1	2664	5 80
			Id. — . . .	»	2	2667	20 »
			Id. — . . .	»	3	2669	84 66
			À REPORTER.				6,367 71

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial. — Loi du 26 juin 1842, n° 178, et du 29 juin 1841 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 29 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursem. et non-val		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Rupel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvem. de L'ENTREPÔT d'Anvers.
4,205 86													
12 74													
52 50													
72 »													
175 50													
64 24													
4 98													
82 75													
47 76													
157 25													
168 50													
200 »													
209 75													
125 »													
92 75													
26 24													
54 64													
38 10													
35 96													
7 55													
4 65													
79 10													
63 49													
8 47													
26 24													
54 64													
33 86													
3 18													
19 47													
» 85													
4 65													
26 81													
63 49													
1 69													
7 37													
1 04													
40 33													
13 20													
12 71													
5 80													
20 »													
84 66													
6,367 71													

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.	
			REPORT.				6,307 71
6930	507	5 décembre 1844. .	*Chemin de fer* (Fonds spécial). Loi du 20 sept. 1842.	650 »	1	»	175 »
			Id. — — .	»	4	»	125 »
6980	508	20 id. . .	Id. — — .	650 »	1	»	175 »
			Id. — — .	»	2	»	125 »
			Id. — — .	»	5	»	125 »
			Id. — — .	»	6	»	100 »
6675	494	15 juillet 1844. . .	*Intérieur*	14,650 16	11	»	541 66
11579	641	8 décembre 1842. .	*Travaux publics* (Ordonnances partielles). . . .	»	»	»	370 »
20122	1455	25 novembre 1845. .	*Intérieur*	»	»	»	15 54
15832	806	9 février 1843 . .	*Justice*.	»	»	»	100 »
20248	1228	1 décembre 1843. .	*Chemin de fer* (Fonds spécial). Loi du 29 sept. 1842.	»	»	»	9 60
20249	1229	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	9 60
21171	1270	28 mars 1844 . . .	Id. — — .	»	»	»	170 »
22378	1511	28 novembre 1844. .	Id. — — .	»	»	»	188 10
			TOTAUX.				8,395 01

PROVINCE

1089	87	6 mai 1842 . . .	*Dette publique* (Pensions).	106 »	2	27	53 »
1092	90	Id. . . .	Id. —	586 50	3	18	44 »
1087	85	Id. . . .	Id. —	15,098 45	6	128	78 »
			Id. —	»	114	1451	40 78
1083	86	Id. . . .	Id. —	5,297 75	14	671	132 79
			Id. —	»	15	690	20 25
1091	89	Id. . . .	Id. —	33,165 70	13	852	26 »
			Id. —	»	45	866	26 »
			Id. —	»	106	2320	47 75
			Id. —	»	155	3572	19 20
			Id. —	»	183	3916	106 »
2215	184	8 août 1842 . . .	Id. —	15,522 12	6	128	78 »
			Id. —	»	63	974	86 84
			Id. —	»	142	1823	11 66
2217	186	Id. . . .	Id. —	106 »	2	27	53 »
2218	187	Id. . . .	Id. —	33,074 87	13	852	26 »
			Id. —	»	45	866	26 »
			Id. —	»	106	2320	47 75
			Id. —	»	183	3916	106 »
2220	189	Id. . . .	Id. —	586 50	3	18	44 »
			Id. —	»	6	29	78 25
3328	288	7 novembre 1842. .	Id. —	195 25	3	18	44 »
			A REPORTER.				1,195 25

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial. — Loi du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1844 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord.	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 20 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursemts et non-val.		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Ruppel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvemt de l'ENTREPÔT d'Anvers.
6,367 71													
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	175 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	175 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	125 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »			
»	»	341 66											
»	»	»	»	»	370 »								
»	»	13 34											
»	100 »												
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9 60			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9 60			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	170 »			
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	188 10			
6,367 71	100 »	355 »	»	»	370 »	»	»	»	»	1,202 50			

D'ANVERS.

55 »													
44 »													
78 »													
40 78													
132 79													
20 23													
26 »													
26 »													
47 75													
19 20													
106 »													
78 »													
86 84													
11 66													
55 »													
26 »													
26 »													
47 75													
106 »													
44 »													
78 25													
44 »													
1,195 25													

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO		SOMMES.
N° général	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.	
			Report.				1,195 25
3350	290	7 novembre 1842 . .	*Dette publique* (Pensions).	106 »	2	27	55 »
3522	282	Id. . .	Id. —	35,550 01	15	852	26 »
			Id. —	»	45	866	26 »
			Id. —	»	69	1775	39 25
			Id. —	»	106	2320	47 75
			Id. —	»	142	3076	46 09
			Id. —	»	185	3916	106 »
3525	285	Id. . .	Id. —	14,898 80	6	128	78 »
3526	286	Id. . .	Id. —	591 75	6	138	4 80
4587	581	6 février 1843 . .	Id. —	195 25	5	18	44 »
4589	585	Id. . .	Id. —	34,221 47	15	852	26 »
			Id. —	»	45	866	26 »
			Id. —	»	69	1775	39 25
			Id. —	»	106	2320	47 75
			Id. —	»	142	3076	52 50
			Id. —	»	168	3809	7 20
			Id. —	»	185	3916	106 »
			Id. —	»	306	5822	28 31
			Id. —	»	417	6878	72 61
4592	586	Id. . .	Id. —	106 »	2	27	55 »
4594	588	Id. . .	Id. —	14,542 20	6	128	78 »
			Id. —	»	140	1820	27 97
1781	145	7 juillet 1842 . . .	Id. (Intérêts de cautionnements) . . .	7,525 68	25	5189	42 35
			Id. — . . .	»	85	Z.	» 85
1875	150	30 id. . .	Id. — . . .	14,495 47	29	1050	14 80
			Id. — . . .	»	42	1220	6 17
4492	505	16 février 1843 . .	Id. — . . .	15,987 30	57	1416	21 94
			Id. — . . .	»	126	1870	40 »
4259	575	26 janvier 1843 . .	Id. — . . .	6,759 95	22	5189	42 35
			Id. — . . .	»	77	Z.	» 85
6454	425	15 mai 1844 . . .	Id. — . . .	752 32	3	2195	14 10
			Id. — . . .	»	4	2199	8 06
			Id. — . . .	»	6	2515	24 44
			Id. — . . .	»	7	2514	22 92
4719	407	13 avril 1843 . . .	Id. (Rentes viagères)	1,800 86	11	6514	76 19
			Id. —	»	12	6526	43 55
4805	409	11 mai 1843 . . .	*Non-valeurs*.	1,126 »	4	»	5 »
6475	422	11 avril 1844 . . .	*Finances*.	608 »	3	»	50 »
3621	599	16 juin 1842 . . .	*Travaux publics* (Ordonnances partielles). . . .	»	»	»	» 40
22559	2184	26 décembre 1844. .	*Entrepôt d'Anvers* (Fonds spéc.). Loi du 29 sept. 1842.	»	»	»	349 20
22540	2185	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	946 55
			A reporter.				3,940 22

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial. — Loi du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1844 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord.	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 30 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursem^ts et non-val.		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Ruppel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvem^t de L'ENTREPÔT d'Anvers.
1,195 25													
53 »													
26 »													
26 »													
39 25													
47 75													
46 09													
106 »													
78 »													
4 80													
44 »													
26 »													
26 »													
39 25													
47 75													
52 50													
7 20													
106 »													
28 34													
72 61													
55 »													
78 »													
27 97													
42 53													
» 85													
14 80													
6 17													
21 94													
40 »													
42 33													
» 85													
14 10													
8 06													
24 44													
22 92													
76 19													
43 53													
»	»	»	»	»	»	»	»	5 »					
»	»	»	»	50 »									
»	»	»	»	»	» 40								
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	349 20
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	946 35
2,580 27	»	»	»	50 »	» 40	»	»	5 »	»	»	»	»	1,295 55

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	d'ordre.	d'inscription.	
			REPORT.				3,940 22
22541	2180	26 décembre 1844. .	*Entrepôt d'Anvers* (Fonds spéc.). Loi du 29 sept. 1842. (Ord. part.)	»	»	»	22,740 »
			TOTAUX.				26,680 22

PROVINCE DE

1100	80	6 mai 1842 . . .	*Dette publique* (Pensions).	16,679 51	301	4973	523 71
			Id. —	»	365	6557	325 61
2229	170	8 août 1842 . . .	Id. —	16,856 47	301	4973	523 71
			Id. —	»	160	2545	51 84
3254	250	7 novembre 1842. .	Id. —	17,171 87	301	4973	523 71
»	»	6 février 1843. . .	Id. —	17,296 87	301	4973	523 71
1782	132	7 juillet 1842. . .	Id. (Intérêts de cautionnements) . . .	1,677 50	1	1825	8 47
			Id. — . . .	»	46	6698	24 55
4260	324	26 janvier 1843 . .	Id. — . . .	1,508 79	1	1825	8 47
			Id. — . . .	»	10	3947	59 26
			Id. — . . .	»	54	6057	11 14
			Id. — . . .	»	41	6444	32 17
			Id. — . . .	»	44	6698	24 55
			Id. — . . .	»	49	E.	3 87
6534	399	15 février 1844. . .	Id. — . . .	66 58	1	1944	4 24
			Id. — . . .	»	2	2005	59 26
			Id. — . . .	»	3	2314	» 62
			Id. — . . .	»	4	2644	2 46
4554	345	2 mars 1843 . . .	*Finances*	685 50	14	»	21 »
6951	428	5 décembre 1844. .	*Routes dans le Luxemb.* (Fonds spécial). Loi du 29 sept. 1842.	105 25	1	»	105 25
6988	430	26 id. . .	Id. — — .	207 09	1	»	207 09
6989	431	Id. . .	Id. — — .	1,142 60	1	»	557 55
			Id. — — .	»	2	»	557 55
6990	432	Id. . .	Id. — — .	2,550 »	1	»	500 »
			Id. — — .	»	2	»	150 »
			Id. — — .	»	3	»	150 »
			Id. — — .	»	4	»	500 »
			Id. — — .	»	5	»	500 »
			Id. — — .	»	7	»	375 »
			Id. — — .	»	8	»	575 »
6715	421	14 août 1844 . . .	*Finances*	381 »	54	»	9 »
			Id.	»	5	»	3 »
			Id.	»	7	»	3 »
			Id.	»	11	»	6 »
			Id.	»	15	»	3 »
			A REPORTER.				6,513 79

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial. — Loi du 26 juin 1843, n° 478, et du 20 juin 1844.— Canal de Zelzaete à la mer du Nord.	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 29 SEPTEMBRE 1843, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursemts et non-val.		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Rupp el au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvemt de L'ENTREPÔT d'Anvers
2,589 27	»	»	»	50 »	» 40	»	»	5 »	»	»	»	»	1,295 55
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	22,740 »
2,589 27	»	»	»	50 »	» 40	»	»	5 »	»	»	»	»	24,035 55

LUXEMBOURG.

523 71													
525 61													
523 71													
31 84													
523 71													
525 71													
8 47													
24 55													
8 47													
59 26													
11 14													
52 17													
24 55													
3 87													
4 24													
59 26													
» 62													
2 46													
»	»	»	»	21 »									
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	105 25		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	207 09		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	357 55		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	357 55		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	500 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	150 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	150 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	500 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	500 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	375 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	375 »		
»	»	»	»	9 »									
»	»	»	»	3 »									
»	»	»	»	3 »									
»	»	»	»	6 »									
»	»	»	»	3 »									
2,691 35	»	»	»	45 »	»	»	»	»	»	»	3,577 44		

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province	DATES.			d'ordre.	d'inscription	
			Report.				6,313 79
6713	421	14 août 1844 . . .	*Finances*	581 »	27	»	9 »
			Id.	»	38	»	6 »
			Id.	»	39	»	3 »
			Id.	»	52	»	1 50
			Id.	»	53	»	9 »
			Id.	»	55	»	3 »
1750	129	7 juillet 1842. . .	*Intérieur*.	4,177 »	103	»	25 »
2994	229	13 octobre 1842 . .	Id.	4,062 »	103	»	25 »
6828	425	5 octobre 1844 . .	*Routes* (Fonds spécial). Loi du 29 septembre 1842 .	2,050 »	7	»	375 »
6829	426	Id. . .	Id. — — .	1,055 »	2	»	291 67
6951	429	19 décembre 1844. .	Id. — — .	98 60	1	»	98 60
19564	1255	17 août 1843 . . .	Id. (Ordonnances partielles)	»	»	»	332 »
20051	1390	9 novembre 1843. .	*Intérieur*.	»	»	»	608 »
20540	1495	7 décembre 1843. .	Id.	»	»	»	960 25
20485	1592	21 id. . .	*Routes* (Fonds spécial). Loi du 29 septembre 1842 .	»	»	»	3 60
21060	1756	14 mars 1844 . . .	Id. — — .	»	»	»	7 20
21066	1742	Id. . . .	Id. — — .	»	»	»	45 10
21064	1740	Id. . . .	Id. — — .	»	»	»	39 70
21239	1760	4 avril 1844 . . .	Id. — — .	»	»	»	7 50
22246	1886	24 octobre 1844 . .	Id. — — .	»	»	»	12 60
22275	1890	2 novembre 1844. .	*Intérieur*.	»	»	»	2,207 82
22277	1892	Id. . .	Id.	»	»	»	1,002 26
22292	1893	7 id. . .	*Routes* (Fonds spécial). Loi du 29 septembre 1842 .	»	»	»	18 »
22357	1894	21 id. . .	Id. — — .	»	»	»	26 »
22358	1895	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	25 »
22359	1896	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	9 »
22362	1899	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	12 50
22363	1900	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	9 50
22364	1901	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	8 »
22383	1902	28 id. . .	Id. — — .	»	»	»	19 80
22384	1903	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	55 09
22385	1904	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	156 83
22386	1905	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	48 54
22387	1906	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	70 88
22388	1907	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	12 12
22389	1908	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	58 90
22390	1909	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	82 94
22391	1910	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	81 85
22392	1911	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	157 72
22393	1912	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	21 35
22394	1913	Id. . .	Id. — — .	»	»	»	95 95
			A reporter.				13,554 56

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial — Loi du 26 juin 1842, n° 476, et du 20 juin 1844 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 20 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique	JUSTICE.	INTERIEUR	GUERRE	FINANCES	TRAVAUX publics	MARINE	AFFAIRES étrang.	Remboursem.ts et non-val.		Chemin de fer.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Rupel au canal de Bois le Duc	Parachèvem.t de L'ENTREPÔT d'Anvers
2,691 35	»	»	»	45 »	»	»	»	»	»	»	3,577 44		
»	»	»	»	9 »									
»	»	»	»	6 »									
»	»	»	»	3 »									
»	»	»	»	1 50									
»	»	»	»	9 »									
»	»	»	»	3 »									
»	»	25 »											
»	»	25 »											
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	375 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	201 67		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	98 60		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	532 »		
»	»	608 »											
»	»	960 25											
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3 60		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7 20		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	45 10		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	39 70		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	7 50		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	12 60		
»	»	2,207 82											
»	»	1,002 26											
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	18 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	26 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	25 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	12 50		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9 50		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	19 80		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	55 09		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	156 83		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	48 54		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	70 88		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	12 12		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	58 00		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	82 94		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	81 85		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	157 72		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	21 25		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	95 95		
2,691 35	»	4,828 33	»	76 50	»	»	»	»	»	»	5,758 38		

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province.	DATES.			d'ordre.	d'inscription	
			REPORT.				15,554 50
22395	1914	28 novembre 1844. .	*Routes* (fonds spécial) Loi du 29 sept 1842 (Ordonnances partielles).	»	»	»	39 44
22396	1915	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	51 85
22397	1916	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	87 67
22398	1917	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	12 98
22420	1919	5 décembre 1844. .	Id. — — — .	»	»	»	11 41
22421	1920	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	43 22
22422	1921	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	24 »
22423	1922	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	47 60
22424	1923	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	187 99
22425	1924	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	38 88
22426	1925	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	17 50
22427	1926	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	16 60
22428	1927	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	6 04
22429	1928	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	60 30
22430	1929	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	71 60
22431	1930	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	85 28
22432	1931	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	320 18
22433	1932	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	21 81
22434	1933	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	128 69
22435	1934	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	14 92
22436	1935	Id. . .	Id — — — .	»	»	»	68 60
22437	1936	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	35 80
22438	1937	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	44 32
22439	1938	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	4 18
22440	1939	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	266 24
22441	1940	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	39 30
22442	1941	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	324 66
22443	1942	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	120 »
22444	1943	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	150 »
22445	1944	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	97 68
22463	1945	12 id. . .	Id. — — — .	»	»	»	1,557 08
22464	1946	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	21 60
22465	1947	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	115 44
22466	1948	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	700 »
22467	1949	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	5 »
22468	1950	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	24 »
22469	1951	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	5 »
22470	1952	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	168 »
22471	1953	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	150 »
22472	1954	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	500 »
22473	1955	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	100 »
			A REPORTER.				19,137 62

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial — Loi du 26 juin 1842, n° 475, et du 20 juin 1845 — Canal de Zelzate à la mer du Nord	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 20 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique	JUSTICE.	INTÉRIEUR	GUERRE	FINANCES	TRAVAUX publics	MARINE	AFFAIRES étrang.	Remboursem. et non-val.		Chemin de fer.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Rupel au canal de Bois le Duc	Parachèvement de L'ESCHEPOL d'Anvers
2,691 35	»	4,828 33	»	76 50	»	»	»	»	»	»	5,758 38		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	39 44		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	51 85		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	87 67		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	12 98		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	11 41		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	43 22		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	24 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	47 60		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	187 99		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	38 88		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	17 50		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	16 60		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6 04		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	60 30		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	71 60		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	85 28		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	320 18		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	21 81		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	128 69		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	14 92		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	68 60		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	35 80		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	44 32		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4 18		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	266 24		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	39 50		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	524 66		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	120 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	150 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	97 68		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1,557 08		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	21 60		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	113 44		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	700 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	24 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	168 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	150 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	500 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	100 »		
2,691 35	»	4,828 33	»	76 50	»	»	»	»	»	»	11,541 44		

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des payements à faire.	NUMÉRO		SOMMES.
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription	
			Report.				19,137 62
22474	1956	12 décembre 1814. .	*Routes* (Fonds spécial) Loi du 30 sept 1814 (Ordonnances partielles).	»	»	»	5 »
22475	1957	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	340 »
22476	1958	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	45 »
22477	1959	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	850 »
22478	1960	Id. . .	Id. — — —	»	»	»	180 »
22479	1961	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	500 »
22480	1962	Id. . .	Id. — — —	»	»	»	110 »
22481	1963	Id. .	Id. — — — .	»	»	»	70 »
22482	1964	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	324 »
22483	1965	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	400 »
22484	1966	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	105 »
22485	1967	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	25 »
22486	1968	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	40 »
22487	1969	Id. . .	Id. — — —	»	»	»	403 50
22488	1970	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	257 75
22489	1971	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	4,600 »
22506	1972	19 id. .	Id. — — — .	»	»	»	75 »
22507	1973	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	200 »
22508	1974	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	40 »
22509	1975	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	160 »
22510	1976	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	120 »
22511	1977	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	190 »
22512	1978	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	150 »
22515	1979	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	14 »
22514	1980	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	140 »
22515	1981	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	55 »
22516	1982	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	470 »
22517	1983	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	25 »
22518	1984	Id. . .	Id. — — —	»	»	»	75 »
22519	1985	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	15 »
22520	1986	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	35 »
22521	1987	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	12 »
22522	1988	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	20 »
22523	1989	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	114 »
22524	1990	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	215 »
22525	1991	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	15 »
22526	1992	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	21 60
22527	1993	Id. . .	Id. — — — .	»	»	»	88 80
			Totaux.				29,623 27

Dette publique. — Départements.									FONDS spécial.	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 20 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
DETTE publique.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	Remboursem^ts et non-val.	Loi du 26 juin 1842, n° 178, et du 29 juin 1844.— Canal de Zelzaete à la mer du Nord.	Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Ruppel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvem^t de L'ENTREPÔT d'Anvers.
2,691 55	»	4,828 53	»	76 50	»	»	»	»	»	»	11,541 44		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	540 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	45 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	850 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	180 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	500 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	110 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	70 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	524 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	400 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	105 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	25 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	40 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	403 50		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	237 75		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4,600 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	75 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	200 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	40 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	160 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	120 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	190 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	150 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	14 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	140 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	55 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	470 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	25 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	75 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	15 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	35 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	12 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	20 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	114 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	215 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	15 »		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	21 60		
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	88 80		
2,691 55	»	4,828 53	»	76 50	»	»	»	»	»	»	22,027 09		

RÉCAPITU

DÉSIGNATION.	SOMMES.	DETTE publique.	JUSTICE.
Province de Brabant	249,054 66	25,065 15	27,695 87
— de Limbourg	8,621 64	5,885 50	570 »
— de Liége	32,486 66	8,228 05	5,480 17
— de la Flandre orientale	6,566 14	2,167 60	250 »
— de la Flandre occidentale	11,842 04	2,998 52	»
— de Hainaut	55,564 70	9,065 68	4,467 25
— de Namur	8,595 01	6,567 71	100 »
— d'Anvers	26,680 22	2,589 27	»
— de Luxembourg	29,625 27	2,691 55	»
Montant des sommes qui restent à payer par les directeurs du trésor	408,454 54	65,058 39	58,565 29
Il reste à justifier des vingt-neuf états collectifs, pour remboursements du droit de patente du chef d'inactivité de bateaux, visés par la Cour des Comptes le 19 novembre 1844, sous les nos 23975 à 23997 et 24084 à 24089	10,827 41	»	»
Il reste à justifier sur les crédits ouverts à M. Lignac, régisseur des chemins de fer	5,110 38	»	»
Sur les Budgets du Département des Travaux publics, pour le barrage de la Lys sur les fonds spéciaux (Loi du 29 septembre 1842)	1,411,301 02	»	»
TOTAUX	1,855,675 15	65,058 39	58,565 29

LATION.

Dette publique. — Départements.							FONDS SPÉCIAL — Loi du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 juin 1844 — Canal de Zelzaete à la mer du Nord	FONDS SPÉCIAUX. LOI DU 29 SEPTEMBRE 1842, N° 827.			
INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX publics.	MARINE.	AFFAIRES étrang.	REMBOURSEMENTS et NON-VALEURS		Chemin de FER.	Routes dans LE LUXEMB.	CANAL du Rupel au canal de Bois-le-Duc.	Parachèvement de L'ENTREPÔT d'Anvers.
32,527 71	44 »	»	17,591 75	4,936 99	31 94	63 11	»	140,448 18	»	»	650 »
91 »	»	2,511 48	»	»	»	6 »	»	»	»	1,557 86	»
2,901 86	»	»	3,518 »	»	»	15 »	»	12,545 60	»	»	»
618 44	126 98	25 »	2,076 25	»	»	43 56	»	1,058 33	»	»	»
2,845 52	3,007 40	»	»	»	»	68 »	2,925 »	»	»	»	»
1,559 42	»	»	»	»	»	»	»	20,292 55	»	»	»
555 »	»	»	370 »	»	»	»	»	1,202 30	»	»	»
»	»	50 »	» 40	»	»	5 »	»	»	»	»	24,035 55
4,828 33	»	76 50	»	»	»	»	»	»	22,027 09	»	»
45,705 08	3,178 38	2,662 98	23,556 36	4,936 99	31 94	200 67	2,925 »	175,544 76	22,027 09	1,557 86	24,685 55
»	»	»	»	»	»	10,827 41	»	»	»	»	»
»	»	»	3,110 38	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»	»	1,400,032 52	»	10,000 »	1,268 50
45,705 08	3,178 38	2,662 98	26,466 74	4,936 99	31 94	11,028 08	2,925 »	1,575,577 28	22,027 09	11,557 86	25,954 05

RÉSULTAT GÉNÉRAL

DU

BUDGET DE L'EXERCICE 1842.

Les recettes réalisées s'élèvent à . . . . . fr.		134,877,512	97
Budget ordinaire . . . . . fr.	104,358,497 10		
— extraordinaire	30,519,015 87		
fr.	134,877,512 97		
Les dépenses faites, à		136,613,930	58
Budget ordinaire . . . . . fr.	106,094,914 71		
— extraordinaire	30,519,015 87		
fr.	136,613,930 58		
Le Budget de l'exercice 1842 présente, par conséquent, une insuffisance de ressources de . . . . . fr.		1,736,417	61

NOTE COMPARATIVE

De la situation du second compte provisoire et de la situation définitive du Budget de l'exercice 1842.

D'après la situation du second compte provisoire de l'exercice 1842, le Budget de cet exercice paraissait devoir présenter une insuffisance de ressources de . . . . . fr.			2,477,863	21
D'après la situation définitive du même exercice, cette insuffisance ne s'élève plus qu'à . .			1,736,417	61
Différence à l'avantage de la situation définitive . . . . . fr.			741,445	60
Cette différence s'explique comme suit :				
Les recettes prévues dans le second compte provisoire de l'exercice 1842 étaient de . . . . . fr.	134,296,183	30		
D'après le compte définitif elles s'élèvent à	134,877,512	97		
En conséquence, augmentation de recettes de			581,329	47
Les dépenses prévues dans le second compte provisoire s'élevaient à fr.	136,774,046	71		
Les dépenses effectuées d'après le compte définitif montent à	136,613,930	58		
Ainsi, diminution de dépenses de			160,116	13
Somme égale à la différence constatée ci-dessus . . . . . fr.			741,445	60

TROISIÈME PARTIE.

SECOND COMPTE PROVISOIRE

RENDU

Des Recettes et Dépenses

DU ROYAUME DE BELGIQUE.

EXERCICE 1843.

NOTE EXPLICATIVE

SUR

LE SECOND COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1843,

RENDU PAR L'ADMINISTRATION DES FINANCES.

Le second compte provisoire de l'exercice 1843, rendu par le Ministre des Finances, expose toutes les opérations des années 1843 et 1844, relatives à cet exercice; il comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées depuis le 1er janvier 1843 jusqu'au 31 décembre 1844.

Le compte d'un exercice est divisé :

En un premier compte provisoire;
En un second compte provisoire,
Et en un compte définitif.

De manière qu'après l'expiration de la troisième année, on connaisse toutes les recettes faites et toutes les dépenses enregistrées sur les crédits alloués par les Chambres, telles qu'elles ont été liquidées à la Cour des Comptes, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre de chacune des trois années.

En conséquence, le second compte rendu de l'exercice 1843 comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées pendant les années 1843 et 1844.

Ce compte annuel d'un exercice s'établit à l'administration du trésor public, savoir :

POUR LA RECETTE :

1° Par des états de mois fournis par les soins des directeurs des différentes branches d'administration des revenus publics dans les provinces, au moyen desquels elle contrôle les recettes et les dépenses, vérifie les pièces justificatives, et après en avoir reconnu l'exactitude, les constate sur un livre-journal et sur un grand livre, qui servent de base au compte qu'elle rend chaque année.

2° Par les récépissés des versements faits directement au trésor, lesquels sont transmis par les comptables et consignés dans les écritures comme recettes accidentelles.

POUR LA DÉPENSE :

Au moyen d'actes de décharge délivrés par la Cour des Comptes pour admission des pièces de dépenses payées par les divers Départements d'administration générale, et en rapport avec les divers chapitres et articles du Budget général des dépenses, voté par les Chambres.

Les dépenses ordinaires du Budget de l'exercice 1843 ont été primitivement fixées par les lois suivantes, à fr. 108,835,372 01 c^{s};

Savoir :

Loi du 28 déc. 1842, n° 1093, crédit alloué au Ministre des Affaires Étrangères, de . . . . . fr.				1,055,500	»
—	—	1108	—	au Ministre de l'Intérieur . .	4,851,757	95
—	—	1111	—	— des Finances . .	11,380,181	25
—	—	—	—	pour non-valeurs, remb^{ts}, etc.	1,788,000	»
—	—	1113	—	pour la Dette publique. . .	34,125,698	16
—	—	—	—	pour les Dotations	3,303,458	95
—	—	1114	—	au Ministre de la Justice . .	10,847,015	»
—	—	1158	—	— de la Marine . .	885,716	05
—	10 février 1843, n° 28		—	— des Trav. publics.	11,850,044	65
Lois des 30 décembre 1842, n° 1109; 14 février 1843, n° 41; 14 avril 1843, n^{os} 173 et 175, et 17 décembre 1843, n° 906, crédits alloués au Ministre de la Guerre, de					28,750,000	»
				Ensemble. . . . . fr.	108,835,372	01
Et la loi des Voies et Moyens ayant évalué les ressources de cet exercice à					109,650,053	»
Il en résulte un excédant de ressources de . . . . . fr.					814,680	99

Mais plusieurs modifications ont été apportées à ces prévisions, notamment en ce qui concerne les dépenses ;

SAVOIR :

Les crédits alloués aux Ministres s'élèvent, comme on vient de le dire, à . . . . . fr.		108,835,372 01
Le *crédit accordé* au Ministre des Travaux Publics, qui y est compris pour une somme de . . . . fr.	11,850,044 65	
a été augmenté par suite de la dépêche du Ministre des Travaux Publics, en date du 13 octobre 1843, n° 205, de 250,000 francs, qui ont été payés aux concessionnaires de la Sambre canalisée à titre de première moitié du dernier terme du prix de rétrocession du canal sur la réserve de 500,000 francs, sur les fonds faits par la loi du 18 juin 1836 (*voir* la situation du trésor au 1er novembre 1836), ci	250,000 »	250,000 »
Ce qui porte le crédit accordé à ce Ministre à . fr.	12,100,044 65	
Le *crédit accordé* au Ministre de la Marine, qui y est compris pour une somme de . . . . . fr.	883,716 05	
A été augmenté :		
1° Par la loi du 12 avril 1843, n° 178, d'un crédit pour la construction de quatre bateaux pilotes destinés au service de la station des bouches de l'Escaut, de. .	135,000 »	135,000 »
2° Par la loi du 12 avril 1843, n° 188, d'un crédit pour frais d'entretien du navire à vapeur *British Queen*, pendant l'année 1843, de	30,000 »	30,000 »
3° Par la loi du 12 avril 1843, n° 190, d'un crédit pour frais de police maritime, en exécution de la loi du 27 septembre 1842, de	30,000 »	30,000 »
4° Par la loi du 31 mai 1844, n° 110, d'un crédit supplémentaire de	57,814 64	57,814 64
Ce qui porte le crédit à . . . . . fr.	1,136,550 69	
Le *crédit accordé* au Ministre de la Guerre, qui y est compris pour . . . . . fr.	28,750,000 »	
A été augmenté :		
1° Par la loi du 14 avril 1843, n° 174, d'un crédit applicable au payement des créances arriérées qui sont détaillées dans le tableau annexé à la dite loi, de	96,859 74	96,859 74
A REPORTER. . . fr.	28,846,859 74	109,435,046 39

Report. . . . . fr.	28,846,859 74	109,435,046 39
2° Par l'article 1er de la loi du 12 février 1844, n° 21, d'un crédit supplémentaire pour solder les travaux entrepris par la veuve L. Beeckmans, en exécution de son contrat du 10 décembre 1841, de	53,556 54	53,556 54
3° Par l'article 1er de la loi du 9 juillet 1844, d'un crédit applicable au payement des créances qui restent à liquider et qui sont détaillées au tableau annexé à ladite loi	59,345 81	59,345 81
Le crédit accordé à ce Ministre est ainsi de . . fr.	28,959,762 09	
Le *crédit accordé* au Ministre des Finances, qui y est compris pour . . . . . fr.	11,380,181 25	
A été augmenté :		
1° Par la loi du 15 avril 1843, n° 177, d'un crédit supplémentaire aux fins d'assurer le service de surveillance des fabriques à sucre, de	40,000 »	40,000 »
2° Par la loi du 14 février 1844, n° 27, d'un crédit supplémentaire au profit des sieurs J. Vandaelen et Cie, à l'effet d'acquitter les intérêts judiciaires et les frais due en vertu d'un jugement en date du 29 mai 1843, de	11,178 »	11,178 »
3° Par l'article 1er de la loi du 23 mars 1844, n° 47, d'un crédit de fr. 803,035 03 cs, comme supplément au Budget des dépenses, savoir : *A*, fr. 622 30 cs, destinés au payement de frais de voyage et de séjour, relatives à un exercice clos; *B*, fr. 765,887 73 cs, pour pourvoir aux dépenses résultant du service de la caisse générale de l'État pendant les années 1838, 1839, et 1840; *C*, 21,525 francs, pour faire face aux dépenses résultant de l'article 64 du traité du 5 novembre 1842; et *D*, 15,000 francs, destinés au payement des dépenses relatives à des exercices clôturés, et particulièrement de celles se rapportant à des termes antérieurs au 1er octobre 1830, ci . . .	803,035 03	803,035 03
Ce qui élève le crédit accordé à . . . . . fr.	12,234,394 28	
Le *crédit accordé* au Ministre des Affaires Étrangères, qui y est compris pour . . . . . fr.	1,055,500 »	
a été augmenté par le § 1er de l'article unique de la loi du 29 juin 1844, n° 131, d'un crédit pour faire face aux dépenses résultant du traité avec les Pays-Bas, de	60,736 26	60,736 26
Ce qui porte le crédit à . . . . . fr.	1,116,236 26	
A reporter. . . . . fr.		110,462,898 03

Report. . . . . fr.		110,462,898 03
Et le *crédit accordé* au Ministre de l'Intérieur, qui y est compris pour . . . . . fr.	4,851,757 95	
a été augmenté par la loi du 27 mai 1844, n° 102, d'un crédit pour pourvoir aux frais des jurys d'examen pour grades académiques, de	39,127 76	39,127 76
Ce qui élève le crédit accordé à . . . . . fr.	4,890,885 71	
Et le total des crédits législatifs mis à la disposition des Ministres pour les dépenses ordinaires du Budget de 1843, jusqu'au 1er janvier 1845, a été, en définitive, de . . . . . fr.		110,502,025 79
Les prévisions des ressources ayant été fixées par la loi du 31 décembre 1842, ainsi qu'on l'a vu plus haut, à.	109,650,053 »	
ont été augmentées, par la loi du 12 avril 1843, du produit des actes des commissariats maritimes, de. .	30,000 »	
ce qui élève les prévisions des ressources à		109,680,053 »
En conséquence, il résulte de l'ensemble des dispositions législatives qui ont successivement déterminé les évaluations des ressources et les autorisations des dépenses du Budget de l'exercice 1843, qu'au lieu d'un excédant de ressources de fr. 814,680 99 c., qu'on avait prévu précédemment, il y a une insuffisance de ressources de . . . . . fr.		821,972 79

En comparant ces prévisions avec les faits réalisés, on obtiendra la situation provisoire du Budget de l'exercice 1843, telle qu'elle ressort des opérations constatées jusqu'au 1er janvier 1845.

RECETTES.

Les ressources de l'exercice 1843 ont été évaluées, ainsi qu'on vient de l'expliquer, à . . . . . fr.		109,680,053 »
Il est à présumer que les revenus et produits ne s'élèveront qu'à . . . . . fr.	105,545,931 49	
Les recouvrements déjà effectués s'élèvent, au 1er janvier 1845, à	104,847,935 27	
Il resterait ainsi à recouvrer sur cet exercice . . fr.	697,996 22	
A reporter. . . . . fr.		109,680,053 »

Report. . . . . fr.		109,680,053 »
Et il conste de la comparaison des prévisions du Budget avec les produits et revenus probables, évalués à. . . . . fr.		105,545,931 49
que sur plusieurs branches de revenus les recettes excèderont les évaluations de . . . . . fr.	785,222 83	
que sur d'autres les évaluations seront supérieures aux recettes de.	4,919,344 34	
et que ces deux termes font ressortir sur l'ensemble du Budget des Voies et Moyens une insuffisance de ressources de. . . . . fr.		4,134,121 51

DÉPENSES.

—

Il a été mis à la disposition des Ministres des crédits pour une somme de . . . . . fr.		110,502,025 79
Les dépenses liquidées jusqu'au 1er janvier 1845 et celles que l'on présume devoir être faites encore, à la charge de l'exercice 1843 jusqu'à l'époque de sa clôture, s'élèvent à . . . . . fr.	109,502,025 79	
Et les payements effectués d'après le visa de la Cour des Comptes, pendant les années 1843 et 1844, n'ayant été que de	91,507,966 28	
Il reste encore à payer au 1er janvier 1845. . . fr.	17,994,059 51	
Si l'on compare les crédits alloués aux Ministres avec le montant des dépenses probables de l'exercice 1843, qu'on évalue à . . . . . fr.		109,502,025 79
l'ensemble de l'exercice présenterait un excédant de crédit de. . fr.		1,000,000 »

RÉSULTAT GÉNÉRAL.

Les produits réalisés et restant à recouvrer sur les ressources de l'exercice 1843 s'élèvent à . . . . . fr.	105,545,931	49
Les dépenses faites et encore à faire sur les crédits alloués aux Ministres sont de	109,502,025	79
Le Budget de cet exercice paraît devoir, en conséquence, présenter, à l'époque de sa clôture, au lieu d'une insuffisance de ressources de fr. 821,972 79 c[s], une insuffisance de	3,956,094	30
Indépendamment des ressources qui précèdent, et qui s'élèvent à. fr. il faut ajouter le montant de la ressource extraordinaire, attribuée à cet exercice, de la première moitié de la somme de 500,000 francs, tenue en réserve sur le produit de l'emprunt contracté en vertu de la loi du 18 juin 1836, n° 327, et qui était destinée au payement à faire le 1[er] janvier 1840, aux concessionnaires de la Sambre canalisée; cette première moitié est portée ici en recette, afin de couvrir la dépense de pareille somme faite en 1843, et qui est comprise dans le Budget du Département des Travaux Publics, de cet exercice, ainsi qu'on l'a fait remarquer ci-dessus, ci	105,545,931	49
	250,000	»
Ce qui porte le total des ressources de l'exercice 1843, à. . . . fr.	105,795,931	49
Et les dépenses faites et encore à faire étant de	109,502,025	79
Il y a, en définitive, une insuffisance de ressources de . . . . fr.	3,706,094	30

Le compte expose, en tableaux généraux, le montant total des revenus, par nature de produits, et le montant total des dépenses, par Département d'administration générale, appuyés d'états de développements par spécialité de recette et de dépense.

Le premier tableau expose :

1° Le montant des recouvrements faits sur les revenus ordinaires :

Pendant l'année 1843 . . . . . fr.	101,090,581	66
— 1844	3,757,353	61
Ensemble. . . . . fr.	104,847,935	27
	70	

Report.	fr.	104,847,935 27
2° Le montant de la ressource extraordinaire, attribuée à cet exercice, de la première moitié de la somme de 500,000 francs, tenue en réserve sur le produit de l'emprunt contracté en vertu de la loi du 18 juin 1836, n° 327	fr.	250,000 »
Total de la recette.	fr.	105,097,935 27

Le second tableau expose :

Les payements faits par les Ministres, sur les crédits ordinaires et extraordinaires alloués par les Chambres et régularisés par la Cour des Comptes :

Pendant l'année 1843	fr.	43,605,693 01	
— 1844		47,902,273 27	
Total de la dépense.	fr.		91,507,966 28
Les recettes étant de			105,097,935 27
le solde au 31 décembre 1844 est, en conséquence, de	fr.		13,589,968 99

Les états dont se trouvent appuyés les tableaux généraux ont pour objet de développer, par province et avec tous les détails qu'ils comportent, la nature des divers produits, ainsi que les dépenses faites d'après les spécialités des Budgets.

Le premier de ces états indique les recettes effectuées sur les revenus ordinaires de l'exercice 1843.

Il est appuyé de douze tableaux de développement,

Savoir :

A. État général des recettes effectuées sur les contributions directes.
B. — — sur les douanes.
C. — — sur les accises.
D. — — sur l'enregistrement, le timbre, etc.
E. — des revenus des domaines.
F. — des produits des postes.
G. — des recettes opérées par le Département des Travaux Publics.
H. — — de l'administration de l'enregistrement *(capitaux et revenus)*.
I. — — — du trésor public *(capitaux et revenus)*.
K. — — — des contribut. directes, etc. *(rembours.)*.
L. — — — de l'enregistrement, etc. *(remboursem.)*.
M. — — — du trésor public *(remboursements)*.

Le second état présente la comparaison entre l'évaluation des revenus du royaume, pour l'exercice 1843, et les recettes effectives.

*Les états n*os 3 *à* 12 présentent les payements faits pour le service de la Dette publique, les Dotations et tous les Départements d'administration générale, visés et régularisés à la Cour des Comptes, et dont elle a délivré décharge à l'administration du trésor public.

L'état n° 13 présente le solde de cet exercice, au 31 décembre 1844, qui s'élève, comme on l'a vu plus haut, à fr. 13,589,968 99 c*s*.

DÉVELOPPEMENT des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1843 par des lois spéciales.

MINISTÈRES et SERVICES.	DATES DES LOIS.	OBJET DES CRÉDITS.		MONTANT DES CRÉDITS.
Travaux publics.	10 fév. 1843, n° 28.	Crédit destiné à payer aux concessionnaires de la Sambre canalisée, la moitié des 500,000 francs tenus en réserve sur les fonds faits par la loi du 18 juin 1836, pour le dernier terme du prix de la rétrocession de la Sambre canalisée, ci		250,000 »
Marine.	12 avril 1843, n° 178.	Crédit destiné à pourvoir aux frais de construction de quatre bateaux pilotes pour le service de la station des bouches de l'Escaut	135,000 »	252,814 64
	Id. n° 188.	Crédit destiné à pourvoir aux frais d'entretien du navire à vapeur la *British Queen*, pendant l'année 1843 . .	50,000 »	
	Id. n° 190.	Crédit destiné à subvenir aux frais de police maritime, en exécution de la loi du 27 septembre 1842.	50,000 »	
	31 mai 1844, n° 110.	Crédit supplémentaire de	57,814 64	
Guerre.	14 avril 1843, n° 174.	Crédit applicable au payement de créances arriérées, détaillées dans un tableau annexé à la loi.	96,859 74	209,762 09
	12 fév. 1844, n° 21.	Crédit pour solder les travaux entrepris par la veuve L. Beukman, en exécution de son contrat du 10 décembre 1841, de	55,556 54	
	9 juil. 1844.	Crédit applicable au payement des créances qui restent à liquider, et qui sont détaillées au tableau annexé à ladite loi	59,345 81	
Finances.	15 avril 1843, n° 177.	Crédit supplémentaire pour assurer le service de surveillance des fabriques de sucre	40,000 »	854,215 05
	14 fév. 1844, n° 27.	Crédit supplémentaire à l'effet d'acquitter des frais et intérêts judiciaires	11,178 »	
	25 mars 1844, n° 47.	Crédit supplémentaire pour divers objets, de.	803,035 05	
Affaires étrangères.	29 juin 1844, n° 151.	Crédit pour faire face aux dépenses résultant du traité avec les Pays-Bas.		60,736 26
Intérieur.	27 mai 1844, n° 102	Crédit pour pourvoir aux frais des jurys d'examen pour grades académiques.		39,127 76
		TOTAL . . . . fr.		1,666,653 78

SECOND COMPTE PROVISOIRE

RENDU

DES RECETTES ET DÉPENSES

DE L'EXERCICE 1843.

Recette.

ÉTAT N° 1.

- *Impôts.*
  - Contributions directes . . . . . .
  - Douanes. . . . . .
  - Accises . . . . . .
  - Enregistrement, domaines et forêts . . . . . .
- *Péages.*
  - Domaines . . . . . .
  - Postes . . . . . .
- *Capitaux et revenus.*
  - Travaux publics . . . . . .
  - Enregistrement, domaines et forêts . . . . . .
  - Administration du trésor public . . . . . .
- *Remboursements.*
  - Contributions directes . . . . . .
  - Enregistrement, domaines et forêts . . . . . .
  - Administration du trésor public . . . . . .

RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.

Première moitié de la somme de 500,000 francs, affectée par l'article 5, § 2, de la loi du 18 juin 1836, n° 327, au

des recettes et dépenses de l'exercice **1843.**

RECETTES			TOTAUX	
			DE LA RECETTE.	DE LA DÉPENSE.
EN 1843.	EN 1844.	TOTAL.		
28,461,277 53	2,420,414 10	30,881,691 63		
10,963,885 90	98,085 57	11,063,967 47	80,830,036 27	»
18,680,085 98	8,182 17	18,688,268 15		
20,161,192 14	34,916 88	20,196,109 02		
4,645,887 94	24,756 62	4,670,644 56	7,883,212 95	»
3,159,524 83	53,045 56	3,212,568 39		
8,959,284 17	55,155 16	8,994,439 33		
3,942,104 09	131,703 33	4,073,807 42	14,615,312 45	»
1,161,650 88	385,414 82	1,545,065 70		
36,050 68	4,036 61	40,087 29		
391,623 42	2,608 08	394,231 50	1,521,373 60	»
546,016 10	541,038 71	1,087,054 81		
101,090,581 66	3,757,353 61	104,847,935 27	104,847,935 27	»
payement à faire aux concessionnaires de la Sambre canalisée .			250,000 »	»
		A REPORTER.	105,097,935 27	»

Dépense.

ÉTATS Nos 5 à 12.

- Dette publique . . . . .
- Dotations.
  - Liste civile . . . . .
  - Sénat . . . . .
  - Chambre des Représentants . . . . .
  - Cour des Comptes . . . . .
- Département de la Justice. . . . . .
- — des Affaires Étrangères . . . . .
- — de l'Intérieur. . . . . .
- — des Travaux publics . . . . .
- — de la Marine. . . . . .
- — de la Guerre. . . . . .
- — des Finances. . . . . .
- Remboursements, Restitutions et - . . . . . .

ÉTAT N° 13 . . . . . .

des recettes et dépenses de l'exercice **1843.**

	DÉPENSES		TOTAUX	
	EN 1843.	EN 1844.	DE LA RECETTE.	DE LA DÉPENSE.
Report. . . . . fr.			105,097,935 27	»
. . . . .	13,817,999 11	16,849,119 98	»	30,667,119 09
. . . . .	2,751,322 75	»	»	2,751,322 75
. . . . .	21,000 »	1,000 »	»	22,000 »
. . . . .	227,107 41	99,409 79	»	326,517 20
. . . . .	106,816 85	15,069 37	»	121,886 20
. . . . .	5,641,243 57	3,099,932 88	»	8,741,176 45
. . . . .	931,818 »	124,379 93	»	1,056,197 93
. . . . .	3,394,855 88	1,236,275 56	»	4,631,131 44
. . . . .	5,925,924 73	5,283,545 10	»	11,209,469 83
. . . . .	565,593 21	199,211 72	»	764,804 93
. . . . .	6,353,112 20	16,709,407 36	»	23,062,519 56
. . . . .	3,512,002 54	3,625,290 13	»	7,137,292 67
. . . . .	356,896 78	659,631 45	»	1,016,528 23
	43,605,693 01	47,902,273 27	»	»
. . . . . Solde actif au 31 décembre 1844. . .			»	13,389,968 99
			105,097,935 27	105,097,935 27

Compte

DES

IMPÔTS ET REVENUS PUBLICS.

EXERCICE 1843.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées sur

PROVINCES.	IM					
	CONTRIBUTIONS DIRECTES.			DOUANES.		
	1843.	1844	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.
Anvers	3,363,608 36	238,814 65	3,602,483 01	6,011,928 15	94,033 56	6,105,961 71
Brabant	5,551,488 47	480,711 50	6,032,199 97	301,187 87	35 67	301,223 54
Flandre occidentale	4,028,635 08	364,427 93	4,393,083 01	861,092 56	1,695 18	862,787 74
— orientale	5,066,928 92	378,367 74	5,441,296 66	645,700 68	140 48	645,841 16
Hainaut	4,736,336 29	316,149 52	5,052,505 81	1,409,305 79	120 09	1,409,425 88
Liége	2,694,455 22	398,465 60	3,092,900 82	944,496 25	1,855 14	946,351 39
Limbourg	810,008 98	42,106 84	852,115 82	554,165 92	99 90	554,265 82
Luxembourg	662,897 41	81,017 16	743,914 57	301,301 19	31 66	301,333 85
Namur	1,548,279 57	120,355 16	1,668,632 73	158,859 34	95 89	158,955 25
Administration générale	»	»	»	»	»	»
	28,461,818 50	2,420,414 10	30,882,232 40	10,966,038 75	98,085 57	11,064,122 32
A déduire : les diminutions de recette	540 77	»	540 77	154 85	»	154 85
	28,461,277 53	2,420,414 10	30,881,691 63	10,965,883 90	98,085 57	11,065,967 47

les impôts et revenus publics. Exercice 1843.

POTS.						TOTAL DES RECETTES. ci-contre, A REPORTER.
ACCISES.			ENREGISTREMENT.			
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	
2,552,035 90	650 38	2,553,580 28	2,011,548 31	1.526 51	2,013,074 62	14,275,105 02
4,528,157 57	1,600 78	4,529,758 15	4.649,419 21	18,911 32	4,668,330 53	15,331,492 19
1,969,867 11	1,000 33	1,970,867 44	2 331,659 01	214 43	2,331,875 44	9,558,609 03
3,231,284 57	7 93	3,231,292 50	3,030,750 72	144 99	3,030,875 71	12,350,406 03
2,785,610 70	169 97	2,785,780 67	5,562,424 12	1,128 46	3,563,552 58	12,809,202 94
1,769,891 54	3,038 80	1,772,930 34	2,145,590 15	9,519 68	2,152,909 83	7,905,072 38
895,586 50	1,041 59	896,628 09	625,985 98	4 06	625,990 04	2,728,999 77
341,828 88	82 36	341,911 24	700,025 17	3,561 90	703,585 07	2,090,746 75
811,258 54	590 03	811,848 57	1,141,061 33	105 73	1,141,167 06	3,760,601 59
»	»	»	»	»	»	»
18,684,401 11	8,182 17	18,692,583 28	20,196,442 »	54,916 88	20,231,358 88	80,870,296 88
4,315 15	»	4,315 15	35,249 86	»	35,249 86	40,260 61
18,680,085 98	8,182 17	18,688,268 15	20,161,192 14	54,916 88	20,196,109 02	80,830,036 27

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées sur*

PROVINCES.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	PÉAGES.					
		DOMAINES.			POSTES.		
		1845.	1844.	TOTAL.	1845.	1844.	TOTAL.
Anvers	14,275,105 02	165,648 04	2,171 67	167,819 71	444,559 20	»	444,559 20
Brabant	15,551,492 19	727,655 53	4,167 71	731,823 24	974,791 10	»	974,791 10
Flandre occidentale . .	9,558,609 03	291,169 78	4,268 23	295,438 01	272,141 87	»	272,141 87
— orientale . . .	12,550,406 03	312,660 47	7,678 18	320,338 65	550,226 61	»	550,226 61
Hainaut	12,809,262 94	2,248,555 47	2,620 85	2,251,176 32	415,859 81	»	415,859 81
Liége.	7,965,072 38	285,786 86	1,154 14	284,941 »	401,910 55	»	401,910 55
Limbourg	2,728,999 77	124,831 38	22 50	124,853 88	59,527 42	»	59,527 42
Luxembourg	2,090,746 75	76,815 85	350 »	77,165 85	86,591 18	»	86,591 18
Namur	3,760,601 59	439,185 19	2,323 54	441,506 53	153,917 31	»	153,917 31
Administration générale.	»	»	»	»	»	53,043 56	53,043 56
	80,870,296 88	4,670,304 55	24,756 62	4,695,061 17	3,159,524 85	53,043 56	3,212,568 59
A déduire : les diminutions de recette.	40,260 61	24,416 61	»	24,416 61	»	»	»
	80,830,036 27	4,645,887 94	24,756 62	4,670,644 56	3,159,524 85	53,043 56	3,212,568 59

les impôts et revenus publics. Exercice 1843.

CAPITAUX ET REVENUS.						TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
TRAVAUX PUBLICS.			ENREGISTREMENT.			
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	
»	»	»	115,517 78	»	115,517 78	15,005,002 31
»	»	»	567,781 32	40,742 76	608,524 08	17,646,650 61
»	»	»	179,769 »	7,980 22	187,749 22	10,515,938 75
»	»	»	554,415 86	56,871 16	611,287 02	15,652,258 31
»	»	»	645,553 17	2,685 35	648,038 52	16,122,535 59
»	»	»	954,290 01	13,434 94	967,724 95	9,619,648 66
»	»	»	252,018 10	9,956 90	261,975 »	3,175,356 07
»	»	»	577,951 56	»	577,951 36	2,832,455 10
»	»	»	250,318 29	34 »	250,352 29	4,606,577 72
8,959,284 17	55,155 16	8,994,439 33	»	»	»	9,047,482 89
8,959,284 17	55,155 16	8,994,439 33	4,095,414 89	131,705 33	4,227,118 22	101,999,485 99
»	»	»	153,310 80	»	153,310 80	217,988 02
8,959,284 17	55,155 16	8,994,439 33	3,942,104 09	131,705 33	4,073,807 42	101,781,495 97

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées sur*

PROVINCES.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	CAPITAUX ET REVENUS (SUITE).			REM		
		TRÉSOR PUBLIC.			CONTRIBUTIONS DIRECTES.		
		1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.
Anvers	15,003,002 51	»	»	»	3,674 95	245 95	3,920 90
Brabant	17,046,650 61	»	»	»	9,896 52	517 10	10,413 62
Flandre occidentale . .	10,513,958 75	»	»	»	4,848 07	1,333 02	6,181 09
— orientale . . .	13,652,258 51	»	»	»	6,513 15	441 57	6,954 72
Hainaut	16,122,335 59	»	»	»	4,938 84	603 59	5,542 43
Liége.	9,619,648 66	»	»	»	3,289 72	494 65	3,784 37
Limbourg	3,175,356 07	»	»	»	995 72	44 45	1,040 17
Luxembourg	2,832,453 10	»	»	»	723 08	79 13	802 21
Namur	4,606,377 72	»	»	»	1,170 63	277 15	1,447 78
Administration générale .	9,047,482 89	1,161,650 88	383,414 82	1,545,065 70	»	»	»
	101,999,483 99	1,161,650 88	383,414 82	1,545,065 70	36,050 68	4,036 61	40,087 29
A déduire : les diminutions de recette. . . .	217,988 02	»	»	»	»	»	»
	101,781,495 97	1,161,650 88	383,414 52	1,545,065 70	36,050 68	4,036 61	40,087 29

les impôts et revenus publics. Exercice 1843.

BOURSEMENTS.						TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions de recette, d'après l'état de solde.	RESTE POUR REVENUS effectifs.
ENREGISTREMENT.			TRÉSOR PUBLIC.					
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.			
17,243 11	7 58	17,250 69	»	»	»	15,024,173 90	4,291 77	15,019,882 13
107,544 43	1,674 46	109,218 89	»	»	»	17,766,265 12	73,638 36	17,692,624 76
17,677 23	26 23	17,703 46	»	»	»	10,337,823 28	13,968 54	10,323,854 74
22,212 62	1 80	22,244 42	»	»	»	15,661,457 45	80,769 31	15,580,688 14
53,083 27	407 51	53,490 78	»	»	»	16,181,568 80	6,274 84	16,175,093 96
32,119 96	59 43	32,179 39	»	»	»	9,655,612 42	24,208 20	9,631,404 22
7,831 19	» 01	7,831 20	»	»	»	3,184,227 44	10,107 18	3,174,120 26
69,027 95	» 01	69,027 96	»	»	»	2,902,283 27	3,948 09	2,898,335 18
66,991 57	431 05	67,422 62	»	»	»	4,675,248 12	2,919 64	4,672,328 48
»	»	»	546,016 10	541,038 71	1,087,054 81	11,679,603 40	»	11,679,603 40
393,761 33	2,608 08	396,369 41	546,016 10	541,038 71	1,087,054 81	105,068,061 20	220,125 93	104,847,935 27
2,137 91	»	2,137 91	»	»	»	220,125 93	»	»
391,623 42	2,608 08	394,231 50	546,016 10	541,038 71	1,087,054 81	104,847,935 27	»	104,847,935 27

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1843.	1844.	TOTAL.
Contribution foncière	1,487,614 »	50,380 88	1,537,994 88
— personnelle	1,063,874 60	101,374 20	1,165,248 80
Patentes	355,459 17	42,518 14	377,977 31
Redevances sur les mines	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	76,022 50	»	76,022 50
— de marque des matières d'or et d'argent	25,969 01	»	25,969 01
— d'entrepôts	371,882 31	44,471 03	416,353 34
Recettes extraordinaires et accidentelles	2,846 77	70 40	2,917 17
	3,363,668 36	238,814 65	3,602,483 01
A déduire : les diminutions de recette	»	»	»
	3,363,668 36	238,814 65	3,602,483 01

sur les contributions directes. Exercice **1843.**

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	
5,050,677 07	235,028 18	5,285,705 25	2,601,004 44	175,951 58	2,776,956 02	7,598,656 15
1,842,538 69	189,855 91	2,032,394 60	1,045,405 20	147,127 24	1,192,550 44	4,590,175 84
454,475 »	55,658 95	510,131 95	248,587 41	40,846 58	289,433 99	1,177,543 25
»	»	»	»	»	»	»
140,263 75	15 »	140,278 75	117,805 »	10 »	117,815 »	334,116 25
51,259 60	»	51,259 60	13,707 78	»	13,707 78	90,936 39
10,828 05	»	10,828 05	1,719 09	334 87	2,053 96	429,235 33
1,448 33	2,153 46	3,601 79	428 16	157 66	585 82	7,104 78
5,551,488 47	480,711 50	6,032,199 97	4,028,655 08	364,427 93	4,393,083 01	14,027,765 99
»	»	»	»	»	»	»
5,551,488 47	480,711 50	6,032,199 97	4,028,655 08	364,427 93	4,393,083 01	14,027,765 99

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1845.	1844.	TOTAL.
Contribution foncière	7,598,656 15	2,027,186 99	124,638 17	5.051,825 16
— personnelle	4,590,173 84	1,522,175 82	200,377 83	1,722,553 65
Patentes	1,177.543 25	447,540 72	52,940 88	500,281 60
Redevances sur les mines	»	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	334,116 25	150,165 75	»	150,165 75
— de marque des matières d'or et d'argent.	90,936 39	12,183 88	»	12,185 88
— d'entrepôts	429,235 33	4,247 44	»	4,247 44
Recettes extraordinaires et accidentelles	7,104 78	2,728 32	410 86	3,139 18
	14,027,765 99	5,066,028 92	378,367 74	5,444,396 66
A déduire : les diminutions de recette	»	»	»	»
	14,027,765 99	5,066,028 92	378,367 74	5,444,396 66

sur les contributions directes. Exercice 1843.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	
2,952,117 42	147,356 69	3,099,474 11	1,588,014 52	174,234 83	1,762,249 35	15,512,204 77
1,082,046 29	86,061 65	1,168,107 94	646,778 75	149,598 70	796,377 45	8,077,212 88
453,234 31	40,294 09	493,528 40	246,508 44	73,563 26	320,071 70	2,491,424 95
67,542 69	»	108,532 29	28,481 07	781 15	29,262 22	137,594 51
170,526 25	»	170,526 25	154,498 75	5 »	154,503 75	809,312 »
9,525 28	» 79	9,525 28	28,281 31	»	28,281 31	140,726 86
565 67	40,789 60	564 46	603 19	282 66	885 85	454,955 08
1,000 58	1,646 70	2,647 08	1,269 19	»	1,269 19	14,160 25
4,736,356 29	316,149 52	5,052,505 81	2,694,435 22	398,465 60	3,092,900 82	27,617,569 28
»	»	»	540 77	»	540 77	540 77
4,736,356 29	316,149 52	5,052,505 81	2,693,894 45	398,465 60	3,092,360 05	27,617,028 51

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes effectuées*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1843.	1844.	TOTAL.
Contribution foncière	15,512,204 77	537,579 50	25,313 92	562,893 42
— personnelle	8,077,212 88	162,552 93	11,269 29	173,822 22
Patentes	2,491,424 95	67,247 87	5,502 30	72,750 17
Redevances sur les mines	157,594 51	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées . . .	809,312 »	39,598 75	20 »	39,618 75
— de marque des matières d'or et d'argent. . . .	140,726 86	3,013 26	»	3,013 26
— d'entrepôts	434,933 08	»	»	»
Recettes extraordinaires et accidentelles	14,160 23	16 67	1 33	18 »
	27,617,569 28	810,008 98	42,106 84	852,115 82
A déduire : les diminutions de recette	540 77	»	»	»
	27,617,028 51	810,008 98	42,106 84	852,115 82

sur les contributions directes. Exercice 1843.

	LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE	RESTE RECETTES effectives
	1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.			
	439,238 07	47,565 37	486,803 44	1,078,757 30	63,817 32	1,142,574 62	17,704,476 25	»	17,704,476 25
	114,771 64	17,947 07	132,718 71	285,906 22	35,570 39	321,476 61	8,705,250 42	»	8,705,250 42
	57,708 04	15,502 06	73,210 10	109,750 84	20,377 04	130,107 88	2,767,493 10	»	2,767,493 10
	1,657 19	»	1,657 19	5,651 10	588 41	6,242 51	145,474 21	»	145,474 21
	43,600 »	»	43,600 »	66,505 »	»	66,505 »	959,055 75	»	959,055 75
	5,293 20	»	5,293 20	1,706 04	»	1,706 04	150,759 36	»	150,759 36
	644 22	»	644 22	»	»	»	435,577 30	»	435,577 30
	5 05	2 66	7 71	20 07	»	20 07	14,206 01	540 77	13,665 24
	662,897 41	81,017 16	743,914 57	1,548,279 57	120,353 16	1,668,632 73	30,882,252 40	540 77	30,881,691 63
	»	»	»	»	»	»	540 77	»	»
	662,897 41	81,017 16	743,914 57	1,548,279 57	120,353 16	1 668,632 73	30,881,691 63	»	30,881,691 63

ÉTAT GÉNÉRAL du montant des rôles des

PROVINCES.	CONTRIBUTION FONCIÈRE.							
	PRINCIPAL.	A DÉDUIRE Pour propriétés détruites ou submergées par suite d'événements politiq.s	RESTE.	2 p. o/o de NON-VALEURS.	3 centimes ADDITIONNELS ordinaires	10 centimes ADDITIONNELS extraordinaires	3 centimes ADDITIONNELS supplément.s	TOTAL.
Anvers	1,317,357 »	22,414 48	1,294,942 52	26,347 14	39,520 71	131,735 70	45,448 81	1,537,994 88
Brabant. . . .	2,772,229 »	»	2,772,229 »	55,444 58	83,166 87	277,222 90	95,041 90	3,283,705 25
Flandre occidents.	2,344,412 »	»	2,344,412 »	46,888 24	70,332 36	234,441 20	80,882 22	2,776,956 02
Flandre orientale.	2,576,467 »	»	2,576,467 »	51,529 34	77,294 01	257,646 70	88,888 11	3,051,825 16
Hainaut. . . .	2,616,694 »	»	2,616,694 »	52,333 88	78,500 82	261,669 40	90,276 01	3,099,474 11
Liége	1,487,758 »	»	1,487,758 »	29,755 16	44,632 74	148,775 80	51,327 65	1,762,249 55
Limbourg . . .	475,352 »	161 03	475,190 97	9,507 04	14,260 56	47,535 20	16,399 65	562,893 42
Luxembourg . .	410,978 »	»	410,978 »	8,219 56	12,329 34	41,097 80	14,178 74	486,803 44
Namur	964,605 »	»	964,605 »	19,292 10	28,938 15	96,460 50	33,278 87	1,142,574 62
	14,965,852 »	22,575 51	14,943,276 49	299,317 04	448,975 56	1,496,585 20	516,321 96	17,704,476 25

contributions directes revenant au trésor pour 1843.

CONTRIBUTION PERSONNELLE.				PATENTES.			TOTAL GÉNÉRAL.
PRINCIPAL.	10 centimes ADDITIONNELS extraordinaires	AMENDES.	TOTAL.	PRINCIPAL.	10 centimes ADDITIONNELS extraordinaires	TOTAL.	
1,059,317 04	105,931 76	»	1,165,248 80	313,616 11	34,361 20	377,977 31	3,081,220 99
1,847,631 60	184,765 »	»	2,032,391 60	463,756 30	46,375 59	510,131 95	5,826,231 80
1,084,058 79	108,405 75	65 90	1,192,530 44	265,121 78	26,312 21	289,433 99	4,258,920 45
1,565,814 06	156,580 67	158 02	1,722,553 65	454,791 25	45,490 37	500,281 60	5,274,660 41
1,061,916 50	106,191 44	»	1,168,107 94	448,661 69	44,866 71	493,528 40	4,761,110 45
725,979 05	72,597 92	» 50	798,577 45	290,974 54	29,097 16	320,071 70	2,878,698 50
158,020 55	15,801 80	»	173,822 22	66,151 88	6,618 29	72,750 17	809,465 81
120,655 55	12,065 56	»	132,718 71	66,554 62	6,655 48	73,210 10	692,752 25
292,251 64	29,224 97	»	321,476 61	118,279 97	11,827 91	130,107 88	1,594,159 11
7,915,645 24	791,562 76	224 42	8,705,230 42	2,515,888 18	251,604 92	2,767,493 10	29,177,199 77

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1843.	1844.	TOTAL.
Droits d'entrée	5,550,106 20	92,671 95	5,642,778 15
— de sortie	67,575 21	8 53	67,583 54
— de transit	40,594 80	»	40,594 80
— de tonnage	343,935 20	»	343,935 20
Timbre de dimension	9,703 70	128 74	9,832 44
Loyers de bâtiments	»	»	»
Recettes extraordinaires	15 04	1,224 54	1,257 58
	6,011,928 15	94,033 56	6,105,961 71
A déduire : les diminutions de recette	»	»	»
	6,011,928 15	94,033 56	6,105,961 71

sur douanes. Exercice 1843.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	
260,122 45	»	260,122 45	702,723 43	10 66	702,735 09	6,614,633 67
14,889 16	»	14,889 16	106,093 27	1,590 81	107,684 08	190,156 78
440 20	» 02	449 22	8,645 30	»	8,645 30	49,687 32
15,766 39	»	15,766 39	58,320 09	»	58,320 09	598,031 68
891 01	»	891 01	4,656 41	»	4,656 41	15,579 86
»	»	»	156 67	»	156 67	156 67
69 68	35 65	105 33	500 39	91 71	592 10	1,935 01
301,187 87	35 67	301,223 54	861,092 56	1,693 18	862,785 74	7,269,970 99
23 68	»	23 68	»	»	»	23 68
301,164 19	35 67	301,199 86	861,092 56	1,693 18	862,785 74	7,269,947 31

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.		
		1843.	1844.	TOTAL.
Droits d'entrée	6,614,633 67	581,290 35	»	581,290 35
— de sortie	190,156 78	18,712 55	10 45	18,722 78
— de transit	49,687 52	1,265 21	»	1,265 21
— de tonnage	398,021 68	40,681 19	»	40,681 19
Timbre de dimension	15,579 86	1,720 42	25 42	1,745 84
Loyers de bâtiments	156 67	»	»	»
Recettes extraordinaires	1,935 01	33 18	104 61	137 79
	7,269,970 99	643,700 68	140 48	643,841 16
A déduire : les diminutions de recette	23 68	95 20	»	95 20
	7,269,947 31	643,605 48	140 48	643,745 96

sur douanes. Exercice **1843.**

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	
1,324,490 69	» 76	1,324,491 45	889,985 85	1,401 73	891,385 58	9,411,801 05
64,917 32	»	64,917 32	45,539 98	»	45,539 98	317,536 86
8,755 17	» 99	8,756 16	5,254 39	» 39	5,254 78	64,961 47
»	»	»	»	»	»	458,702 87
9,046 57	»	9,046 57	4,984 58	4 91	4,989 29	31,161 56
105 82	105 82	211 64	»	»	»	368 31
1,988 42	12 52	2,000 94	755 65	428 11	1,161 76	5,255 50
1,409,505 79	120 09	1,409,425 88	944,496 25	1,855 14	946,351 39	10,269,567 42
5 28	»	5 28	21 46	»	21 46	145 62
1,409,298 51	120 09	1,409,418 60	914,471 79	1,855 14	946,309 93	10,269,421 80

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1843.	1844.	TOTAL.
Droits d'entrée	9,411,801 05	343,269 69	4 49	343,274 18
— de sortie	317,336 86	7,131 68	» 51	7,132 19
— de transit	64,961 47	2,143 44	»	2,143 44
— de tonnage	438,702 87	»	»	» »
Timbre de dimension	31,161 56	1,161 17	»	1,161 17
Loyers de bâtiments	568 31	»	»	»
Recettes extraordinaires	5,235 50	459 94	94 90	554 84
	10,269,567 42	354,165 92	99 90	354,265 82
A déduire : les diminutions de recette	145 62	»	»	»
	10,269,421 80	354,165 92	99 90	354,265 82

sur douanes. Exercice 1843.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE RECETTES effectives.
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.			
203,193 29	12 40	203,205 69	118,101 20	81 68	118,182 88	10,070,463 80	80 68	10,070,383 12
93,485 55	»	93,485 55	15,776 88	»	15,776 88	433,729 48	47 59	433,681 89
1,700 15	2 39	1,702 54	4,526 54	»	4,526 54	73,333 79	26 58	73,307 21
»	»	»	»	»	»	438,702 87	»	438,702 87
2,887 44	»	2,887 44	439 85	»	439 85	35,649 82	»	35,649 82
»	»	»	»	»	»	368 31	»	368 31
59 76	16 87	56 63	15 07	12 21	27 28	5,874 25	»	5,874 25
301,304 19	31 66	301,335 85	138,859 54	93 89	138,953 23	11,064,122 32	154 85	11,063,967 47
2 86	»	2 86	6 37	»	6 37	154 85	»	»
301,301 33	31 66	301,332 99	138,852 97	93 89	138,946 86	11,063,967 47	»	11,063,967 47

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1843.	1844.	TOTAL.
Sel	368,000 71	»	368,000 71
Vins étrangers	408,192 25	»	408,192 25
Eau-de-vie étrangère	61,265 52	»	61,265 52
— indigène.	501,386 39	»	501,386 39
Bières et vinaigres	605,898 23	59 68	605,957 91
Sucres	439,802 90	»	439,802 90
Timbres sur les quittances	169,300 81	582 54	169,883 35
— sur les permis de circulation	1,089 09	»	1,089 09
Recettes extraordinaires.	»	8 16	8 16
	2,552,955 90	650 38	2,553,586 28
A déduire : les diminutions de recette	642 45	»	642 45
	2,552,292 45	650 38	2,552,943 83

sur accises. Exercice 1843.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	
674,551 11	»	674,551 11	525,573 48	»	525,573 48	1,568,105 30
482,944 17	»	482,944 17	209,957 07	»	209,957 07	1,101,093 49
97,823 78	»	97,823 78	25,163 88	»	25,163 88	184,253 18
859,724 38	1,600 46	861,324 84	575,777 02	»	575,777 02	1,758,488 25
1,815,495 15	» 05	1,815,495 20	690,668 93	» 03	690,668 96	3,110,120 07
89,592 02	»	89,592 02	»	»	»	529,595 52
505,332 43	» 27	505,332 70	141,942 13	1,000 30	142,942 43	618,158 48
2,502 29	»	2,502 29	725 45	»	725 45	4,316 81
193 44	»	193 44	59 17	»	59 17	260 77
4,528,157 37	1,600 78	4,529,758 15	1,969,867 11	1,000 33	1,970,867 44	8,854,191 87
1,565 90	»	1,565 90	1,090 54	»	1,090 54	3,298 89
4,526,571 47	1,600 78	4,528,172 25	1,968,776 57	1,000 33	1,969,776 90	8,850,892 98

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1843.	1844.	TOTAL.
Sel	1,568,105 30	854,354 96	»	854,354 96
Vins étrangers	1,101,003 49	236,708 95	»	236,708 95
Eau-de-vie étrangère	184,253 18	20,836 74	»	20,836 74
— indigène.	1,738,488 25	537,596 45	»	537,596 45
Bières et vinaigres	3,110,120 07	1,014,829 44	6 76	1,014,836 20
Sucres	529,395 52	525,595 93	»	525,595 93
Timbres sur les quittances	618,158 48	259,625 70	» 67	259,626 37
— sur les permis de circulation	4,316 81	1,674 35	» 50	1,674 85
Recettes extraordinaires	260 77	62 07	»	62 07
	8,854,191 87	3,251,284 57	7 93	3,251,292 50
A déduire : les diminutions de recette	3,298 89	» 50	»	» 50
	8,850,892 98	3,251,284 07	7 93	3,251,292 »

sur accises. Exercice 1843.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	
716,181 57	80 14	716,261 71	530,931 19	»	530,931 19	3,069,653 16
352,056 49	» 01	352,056 50	296,037 10	1,849 76	297,886 86	1,987,745 80
9,303 40	»	9,503 40	24,854 55	775 »	25,609 35	240,002 67
268,590 72	66 26	268,656 98	540,171 01	»	540,171 01	3,084,912 67
1,200,827 98	7 99	1,200,835 97	267,032 17	177 15	267,809 32	5,593,601 56
7,452 96	»	7,452 96	»	»	»	862,444 41
228,042 11	15 57	228,057 68	109,781 73	256 89	110,018 62	1,195,861 15
1,119 82	»	1,119 82	461 25	»	461 25	7,572 73
35 65	»	35 65	42 74	»	42 74	401 25
2,785,610 70	169 97	2,785,780 67	1,769,891 54	3,058 80	1,772,950 34	16,642,195 38
»	»	»	31 74	»	31 74	3,331 15
2,785,610 70	169 97	2,785,780 67	1,769,859 80	3,058 80	1,772,898 60	16,638,864 25

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1843.	1844.	TOTAL.
Sel	5,069,655 16	80,846 05	»	80,846 05
Vins étrangers	1,987,745 80	21,722 96	973 36	22,696 32
Eau-de-vie étrangère	240,002 67	704 60	»	704 60
— indigène.	5,084,912 67	552,512 15	10 01	552,522 16
Bières et vinaigres	5,595,601 56	208,391 25	» 06	208,391 31
Sucres	862,444 41	»	»	»
Timbres sur les quittances	1,195,861 15	31,360 49	1 02	31,361 51
— sur les permis de circulation.	7,572 75	249 »	»	249 »
Recettes extraordinaires	401 23	»	57 14	57 14
	16,642,195 58	895,586 50	1,041 59	896,628 09
A déduire : les diminutions de recette	3,331 13	973 34	»	973 34
	16,638,864 25	894,613 16	1,041 59	895,654 75

sur accises. Exercice 1843.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE RECETTES effectives.
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.			
134,789 80	»	134,789 80	209,222 05	525 52	209,747 57	4,095,036 58	2,008 60	4,093,027 98
66,582 »	»	66,582 »	121,854'47	9 46	121,845 93	2,198,868 05	1,556 04	2,197,312 01
9,033 97	»	9,033 97	6,429 11	»	6,429 11	256,170 35	3 40	256,166 95
23,525 55	51 32	23,576 67	121,790 84	» 01	121,790 85	3,782,602 55	67 56	3,782,534 79
79,455 75	» 12	79,455 87	289,242 03	1 40	289,244 03	6,170,092 77	»	6,170,692 77
»	»	»	»	»	»	862,444 41	»	862,444 41
28,191 58	10 92	28,202 50	62,139 77	53 64	62,193 41	1,317,618 57	»	1,317,618 57
250 45	»	250 45	599 67	»	599 67	8,671 83	592 72	8,079 11
»	20 »	20 »	»	»	»	478 57	86 81	391 56
541,828 88	82 56	541,911 24	811,258 54	590 03	811,848 57	18,692,583 28	4,315 13	18,688,268 15
10 66	»	10 66	»	»	»	4,315 13	»	»
541,818 22	82 56	541,900 58	811,258 54	590 03	811,848 57	18,688,268 15	»	18,688,268 15

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1843.	1844.	TOTAL.
Timbre d'effets de commerce	23,623 39	»	23,623 39
— de passe-ports à l'intérieur	1,010 20	»	1,010 20
— — à l'extérieur	5,686 »	»	5,686 »
— de permis de ports d'armes de chasse	10,830 »	»	10,830 »
— de dimension	175,916 20	596 20	176,512 40
— de journaux indigènes	31,274 47	»	31,274 47
— — étrangers	2,062 57	»	2,062 57
— d'affiches	9,730 10	»	9,730 10
— d'annonces et d'avis	3,577 51	»	3,577 51
— de feuilles de patentes	12,019 50	»	12,019 50
— de bons de caisse, billets, etc.	»	»	»
— extraordinaire, droits en général (ancienne législation)	20 48	»	20 48
Enregistrement d'actes civils publics	601,477 18	2 »	601,479 18
— — sous seing privé	48,190 42	»	48,190 42
— — judiciaires	59,758 79	»	59,758 79
— — d'huissiers	65,441 31	1 40	65,442 71
— de lettres de noblesse	»	»	»
— de permis de changer de nom de famille	»	»	»
Greffe. Mise au rôle	1,981 14	128 79	2,109 93
— Rédaction, déposition de témoins et expéditions	13,331 69	739 31	14,071 20
Hypothèques. Inscriptions	9,377 23	»	9,377 23
— Transcription d'actes de mutation	102,056 92	»	102,056 92
Successions. Droits de succession	443,087 26	»	443,087 26
— — de mutation par décès	1,980 56	»	1,980 56
Amendes sur le timbre	5,247 19	»	5,247 19
— sur l'enregistrement	5,207 73	»	5,207 73
— sur les hypothèques	458 12	»	458 12
— sur les successions	2,989 39	58 40	3,047 79
Additionnels	586,406 96	»	586,406 96
Amendes de police correctionnelle	6,084 18	»	6,084 18
— pour délits forestiers	»	»	»
— pour contravention en matière civile, à la loi sur le notariat et autres	»	»	»
— de consignations attribuées définitivement à l'État	»	»	»
— prononcées par la circulaire n° 3	72 »	»	72 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	70 65	» 01	70 66
3/4 — de police de roulage	»	»	»
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage	»	»	»
1/2 des amendes de contravention au timbre des lettres de voiture	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures	1,057 59	»	1,057 59
1/5 — de la grande voirie	8 35	»	8 35
1/5 — de navigation	8 35	»	8 35
Amendes de toute autre nature	»	»	»
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement	3,000 »	»	3,000 »
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement	634 92	»	634 92
Produits des examens	»	»	»
— des brevets d'invention	»	»	»
— des diplômes des artistes vétérinaires	»	»	»
	2,011,548 31	1,526 31	2,013,074 62
A déduire : les diminutions de recette	1,466 57	»	1,466 57
	2,010,081 74	1,526 31	2,011,608 05

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice 1843.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	
82,857 08	»	82,857 08	8,948 80	»	8,948 80	115,409 27
10,758 »	»	10,758 »	588 »	»	588 »	12,156 20
10,376 »	»	10,376 »	1,776 »	»	1,776 »	15,858 »
31,550 »	»	31,550 »	16,260 »	»	16,260 »	58,020 »
382,620 06	»	382,620 06	214,518 10	15 »	214,535 10	773,465 56
205,351 83	»	205,351 83	12,778 89	»	12,778 89	240,405 19
6,612 17	32 52	6,644 69	1,116 09	»	1,116 09	9,823 35
26,091 39	»	26,091 39	12,024 35	»	12,024 35	47,845 84
10,768 51	»	10,768 51	1,866 68	»	1,866 68	16,012 70
17,549 55	»	17,549 55	16,164 90	»	16,164 90	45,753 95
24,625 »	»	24,625 »	»	»	»	24,625 »
78 20	»	78 20	91 57	»	91 57	190 25
1,522,171 91	»	1,522,171 91	771,259 57	»	771,259 57	2,894,890 46
110,506 35	»	110,506 35	66,244 04	»	66,244 04	224,940 81
90,151 10	»	90,151 10	32,617 80	22 86	32,640 66	162,550 55
96,202 09	»	96,202 09	40,811 71	120 46	40,932 17	202,576 97
2,541 »	»	2,541 »	»	»	»	2,541 »
212 »	»	212 »	»	»	»	212 »
11,069 06	»	11,069 06	2,372 28	»	2,372 28	15,351 27
43,264 25	2,445 43	45,709 68	15,436 81	»	15,436 81	75,217 69
19,100 89	»	19,100 89	11,401 90	»	11,401 90	59,880 02
281,042 06	»	281,042 06	140,611 99	»	140,611 99	525,710 97
720,069 36	»	720,069 36	446,491 13	»	446,491 13	1,609,647 75
5,404 36	»	5,404 36	39,716 66	»	39,716 66	47,101 58
19,559 22	»	19,559 22	4,177 54	13 65	4,190 97	28,997 58
8,545 43	»	8,545 43	6,126 85	5 09	6,131 94	19,885 10
1,529 51	»	1,529 51	1,020 55	»	1,020 55	2,808 18
5,040 05	13 93	5,053 98	3,245 14	16 18	3,259 32	11,361 09
843,288 98	»	843,288 98	449,971 47	»	449,971 47	1,679,667 41
16,865 86	21 28	16,887 14	7,376 61	2 80	7,379 41	30,350 73
1,113 98	55 57	1,167 55	15 44	»	15 44	1,182 99
455 »	»	455 »	110 »	»	110 »	565 »
6,177 50	»	6,177 50	15 »	»	15 »	6,192 50
36 »	»	36 »	18 »	»	18 »	126 »
1,192 64	»	1,192 64	62 22	»	62 22	1,325 52
8,191 85	1,095 09	9,286 94	104 43	»	104 43	9,591 37
90 »	»	90 »	15 20	15 87	31 07	121 07
30 »	»	30 »	»	»	»	30 »
801 12	»	801 12	278 25	2 54	280 79	2,119 50
281 22	7 04	288 26	7 06	»	7 06	305 65
99 51	»	99 51	»	»	»	107 84
563 14	150 »	713 14	»	»	»	713 14
4,770 46	»	4,770 46	5,488 »	»	5,488 »	15,548 46
3,809 52	317 46	4,126 98	952 58	»	952 58	5,714 28
270 »	14,775 »	15,045 »	»	»	»	15,045 »
»	»	»	»	»	»	»
15,975 »	»	15,975 »	»	»	»	15,975 »
4,649,419 21	18,911 32	4,668,330 55	2,551,659 01	214 45	2,551,873 44	9,013,278 59
19,097 75	»	19,097 75	169 26	»	169 26	20,735 58
4,650,521 46	18,911 32	4,649,252 78	2,551,489 75	214 45	2,551,704 18	8,992,545 01

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1843.	1844.	TOTAL.
Timbre d'effets de commerce	115,409 27	16,888 80	»	16,888 80
— de passe-ports à l'intérieur	12,156 20	438 »	»	438 »
— — à l'extérieur	15,838 »	3,584 »	»	3,584 »
— de permis de ports d'armes de chasse	58,620 »	13,200 »	»	13,200 »
— de dimension	773,465 56	276,525 61	»	276,525 61
— de journaux indigènes	249,405 19	34,276 67	»	34,276 67
— — étrangers	9,823 35	1,067 32	»	1,067 32
— d'affiches	47,845 84	14,758 78	»	14,758 78
— d'annonces et d'avis	16,012 70	2,196 19	»	2,196 19
— de feuilles de patentes	45,755 95	22,426 65	»	22,426 65
— de bons de caisse, billets, etc.	21,625 »	»	»	»
— extraordinaire, droits en général (ancienne législ.).	190 25	7 15	»	7 15
Enregistrement d'actes civils publics	2,894,890 46	980,688 25	»	980,688 25
— — sous seing privé	224,940 81	115,658 16	»	115,658 16
— — judiciaires	162,550 55	47,175 35	» 30	47,175 65
— — d'huissiers	202,576 97	56,627 15	»	56,627 15
— de lettres de noblesse	2,544 »	»	»	»
— de permis de changer de nom de famille	212 »	»	»	»
Greffe. Mise au rôle	15,551 27	4,899 88	» 50	4,900 38
— Rédaction, déposition de témoins et expéditions	75,217 69	21,205 95	»	21,205 95
Hypothèques. Inscriptions	59,880 02	19,416 56	»	19,416 56
— Transcription d'actes de mutation	525,710 97	205,295 57	»	205,295 57
Successions. Droits de succession	1,609,647 75	553,802 07	»	553,802 07
— — de mutation par décès	47,101 58	15,751 95	»	15,751 95
Amendes sur le timbre	28,997 58	9,527 07	46 26	9,573 33
— sur l'enregistrement	19,885 10	7,274 35	»	7,274 35
— sur les hypothèques	2,808 18	1,942 31	7 95	1,950 24
— sur les successions	11,361 09	5,856 47	»	5,856 47
Additionnels	1,079,667 41	585,552 08	»	585,552 08
Amendes de police correctionnelle	50,350 75	5,954 17	80 »	6,034 17
— pour délits forestiers	1,182 99	»	»	»
— pour contravention en matière civile, à la loi sur le notariat et autres	565 »	285 »	»	285 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État	6,192 50	350 »	10 »	360 »
— prononcées par la circulaire n° 3	126 »	48 »	»	48 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	1,525 52	58 17	»	58 17
3/4 — de police de roulage	9,591 57	1,055 45	»	1,055 45
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage	121 07	94 27	»	94 27
1/2 des amendes de contrav. au timbre des lettres de voiture	30 »	15 »	»	15 »
1/2 — — aux poids et mesures	2,119 50	1,512 56	»	1,512 56
1/5 — de la grande voirie	505 65	19 08	»	19 08
1/5 — de navigation	107 84	111 »	»	111 »
Amendes de toute autre nature	715 14	»	»	»
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement	13,548 46	7,245 »	»	7,245 »
— pour être déchargé de la respons. du remplacem^{t}	5,714 28	1,984 76	»	1,984 76
Produits des examens	15,045 »	»	»	»
— des brevets d'invention	»	»	»	»
— des diplômes des artistes vétérinaires	15,975 »	»	»	»
	9,013,278 59	3,050,730 72	144 99	3,050,875 71
A déduire. les diminutions de recette	20,733 58	148 31	»	148 31
	8,992,545 01	3,050,582 41	144 99	3,050,727 40

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice **1843.**

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL	
19,711 10	14 10	19,725 20	10,522 40	» 15	10,522 55	162,545 82
832 »	»	832 »	520 »	»	520 »	13,946 20
2,352 »	»	2,352 »	5,666 »	246 »	5,912 »	25,086 »
33,450 »	»	33,450 »	24,720 »	»	24,720 »	120,990 »
513,156 17	1 50	513,157 67	241,798 55	365 15	242,163 50	1,605,310 54
11,947 77	»	11,947 77	50,592 50	»	50,592 50	552,221 95
1,513 09	»	1,513 09	1,685 58	»	1,685 58	14,089 14
15,657 15	»	15,657 15	5,376 29	»	5,376 29	83,638 04
2,358 84	»	2,358 84	2,175 60	»	2,175 60	22,745 35
20,374 20	»	20,374 20	13,032 »	»	13,032 »	101,566 80
»	»	»	»	»	»	24,623 »
42 29	»	42 29	46 94	»	46 94	286 63
1,151,595 17	» 02	1,151,595 19	743,600 51	»	743,600 51	5,750,774 41
81,729 15	8 40	81,737 55	59,166 81	75 98	59,242 79	461,579 29
226,828 07	»	226,828 07	53,180 77	8,469 11	61,649 88	498,204 15
54,729 49	76 84	54,806 33	51,085 79	»	51,085 79	368,094 22
»	»	»	»	»	»	2,544 »
»	»	»	»	»	»	212 »
4,760 63	»	4,760 63	4,622 57	»	4,622 57	29,854 85
45,671 30	596 40	44,267 70	31,179 40	»	31,179 40	171,870 72
18,476 26	»	18,476 26	25,696 57	»	25,696 57	105,469 41
315,396 17	»	315,396 17	142,120 52	»	142,120 52	1,184,521 05
460,449 »	564 49	460,813 49	270,457 17	»	270,457 17	2,894,720 48
58,824 77	»	58,824 77	4,799 51	»	4,799 51	106,457 79
10,752 69	»	10,752 69	5,028 71	»	5,028 71	54,552 11
10,972 06	»	10,972 06	4,426 31	71 63	4,497 94	42,629 45
1,578 »	»	1,578 »	1,367 25	»	1,367 25	7,705 65
11,649 61	»	11,649 61	2,692 45	11 85	2,704 26	29,571 45
686,521 95	»	686,521 95	595,360 40	»	595,360 40	5,547,081 84
17,328 09	5 »	17,333 09	10,566 61	37 55	10,603 91	64,321 95
1,603 62	»	1,603 62	1,391 21	30 »	1,421 21	4,207 82
651 75	»	651 75	428 »	»	428 »	1,909 75
»	»	»	50 »	»	50 »	6,582 50
60 »	»	60 »	6 »	»	6 »	240 »
486 20	»	486 20	159 09	»	159 09	2,028 98
4,912 72	»	4,912 72	977 20	»	977 20	16,336 74
465 »	»	465 »	562 68	12 50	575 18	1,035 52
75 »	»	75 »	50 »	»	50 »	150 »
3,331 58	»	3,331 58	1,136 19	»	1,136 19	8,099 65
165 42	61 71	227 13	55 18	»	55 18	585 04
481 60	»	481 60	59 53	»	59 53	739 77
1,166 79	»	1,166 79	»	»	»	1,879 05
11,087 82	»	11,087 82	5,724 »	»	5,724 »	37,405 28
1,269 84	»	1,269 84	4,761 90	»	4,761 90	13,730 78
»	»	»	25 »	»	25 »	15,070 »
»	»	»	»	»	»	»
50 »	»	50 »	»	»	»	16,025 »
3,562,424 12	1,128 46	3,565,552 58	2,143,590 15	9,519 68	2,152,909 83	17,760,616 71
1,349 65	»	1,349 65	8,976 54	»	8,976 54	51,208 08
3,561,074 47	1,128 46	3,562,202 93	2,134,613 61	9,519 68	2,143,955 29	17,720,408 63

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1843.	1844.	TOTAL.
Timbre d'effets de commerce	162,545 82	1,134 90	»	1,134 90
— de passe-ports à l'intérieur	15,946 20	156 »	»	156 »
— — à l'extérieur	25,686 »	256 »	»	256 »
— de permis de ports d'armes de chasse	129,990 »	11,820 »	»	11,820 »
— de dimension	1,605,310 34	75,025 59	»	75,025 59
— de journaux indigènes	352,221 95	1,122 36	»	1,122 36
— — étrangers	14,089 14	74 04	»	74 04
— d'affiches	83,658 04	2,125 29	»	2,125 29
— d'annonces et d'avis	22,745 55	101 66	»	101 66
— de feuilles de patentes	101,566 80	4,572 45	»	4,572 45
— de bons de caisse, billets, etc.	24,623 »	»	»	»
— extraordinaire, droits en général (ancienne législ.).	286 65	9 22	»	9 22
Enregistrement d'actes civils publics	5,750,774 41	190,826 48	»	190,826 48
— — sous seing privé	461,579 29	16,570 26	»	16,570 26
— — judiciaires	498,204 15	8,475 97	»	8,475 97
— — d'huissiers	368,094 22	8,266 62	»	8,266 62
— de lettres de noblesse	2,544 »	»	»	»
— de permis de changer de nom de famille	212 »	»	»	»
Greffe. Mise au rôle	29,654 85	464 28	»	464 28
— Rédaction, déposition de témoins et expéditions	171,870 72	5,615 08	»	5,615 08
Hypothèques. Inscriptions	105,469 41	4,255 55	»	4,255 55
— Transcription d'actes de mutation	1,184,521 05	28,228 78	»	28,228 78
Successions. Droits de succession	2,894,720 48	124,174 45	» 06	124,174 51
— — de mutation par décès	106,457 79	8,288 71	»	8,288 71
Amendes sur le timbre	54,552 11	155 12	»	155 12
— sur l'enregistrement	42,629 45	1,826 06	»	1,826 06
— sur les hypothèques	7,705 65	568 17	»	568 17
— sur les successions	29,571 45	921 74	»	921 74
Additionnels	3,547,081 84	116,508 »	4 »	116,512 »
Amendes de police correctionnelle	64,521 95	5,471 45	»	5,471 45
— pour délits forestiers	4,207 82	»	»	»
— pour contravention en matière civile, à la loi sur le notariat et autres	1,909 75	55 »	»	55 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État	6,582 50	15 »	»	15 »
— prononcées par la circulaire n° 3	240 »	»	»	»
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	2,028 98	18 58	»	18 58
3/4 — de police de roulage	16,556 74	187 50	»	187 50
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage	1,055 52	125 »	»	125 »
1/2 des amendes de contrav. au timbre des lettres de voiture	150 »	»	»	»
1/2 — — aux poids et mesures	8,099 65	490 12	»	490 12
1/5 — de la grande voirie	585 04	15 68	»	15 68
1/5 — de navigation	739 77	»	»	»
Amendes de toute autre nature	1,879 95	170 65	»	170 65
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement	57,405 28	1,601 »	»	1,601 »
— pour être déchargé de la respons. du remplacem^{t}	13,730 78	517 46	»	517 46
Produits des examens	15,070 »	»	»	»
— des brevets d'invention	»	»	»	»
— des diplômes des artistes vétérinaires	16,025 »	»	»	»
	17,760,616 71	625,985 98	4 06	625,990 04
A déduire : les diminutions de recette	51,208 08	6 »	»	6 »
	17,729,408 63	625,979 98	4 06	625,984 04

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice 1843.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE les diminutions DE RECETTES, d'après L'ÉTAT DE SOLDE	RESTE RECETTES effectives
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.			
1,625 »	»	1,625 »	5,676 50	»	5,676 50	170,982 02	41 45	170.940 57
210 »	»	210 »	222 »	»	222 »	14,551 20	796 20	15.758 »
536 »	»	536 »	1,032 »	»	1,032 »	27,510 »	46 »	27,464 »
8,130 »	»	8,130 »	19,650 »	»	19,650 »	109,590 »	»	109,590 »
91,636 68	»	91,636 68	110,862 10	. 6 75	110,868 85	1,882,841 46	22 42	1,882,819 04
551 98	»	551 98	7,515 79	»	7,515 79	341,412 06	30 52	341,381 54
86 68	»	86 68	402 57	»	402 57	14,652 23	»	14.652 23
665 20	»	665 20	7,711 24	»	7,711 24	94,159 77	»	94.159 77
262 74	»	262 74	646 57	»	646 57	25,754 50	»	25.754 50
5,410 55	»	5,410 55	7,010 55	»	7,010 55	118,590 15	390 »	118,200 15
»	»	»	»	»	»	24,625 »	»	24,625 »
21 72	»	21 72	184 25	»	184 25	501 82	»	501 82
245,058 57	» 04	245,058 61	418,067 35	»	418 067 35	6,604,706 85	» 26	6,604,706 59
30,566 19	»	30,566 19	28,946 49	»	28,946 49	557,662 23	143 32	557.518 91
18,908 19	»	18,908 19	18,004 41	»	18,004 41	543,592 70	5,624 95	539.967 75
19,641 66	5,533 41	25,175 07	24,484 02	15 10	24,499 12	424,035 05	8,543 41	415,491 62
»	»	»	»	»	»	2,541 »	»	2.541 »
»	»	»	»	»	»	212 »	»	212 »
1,102 07	»	1,102 07	1,570 92	»	1,570 92	52,972 12	5,046 62	20.925 50
7,405 10	»	7,405 10	8,966 02	»	8,966 02	191 851 92	»	191.851 92
2,695 37	»	2,695 37	5,994 94	» 03	5,994 97	116.595 28	868 30	115,526 98
51,465 51	»	51,465 51	95,191 56	»	95,191 56	1,367,404 68	»	1,367.404 68
58,257 93	»	58,257 93	150,558 71	»	150,558 71	3,207,191 65	9 90	3,207.181 75
2,829 25	»	2,829 25	7,850 91	»	7,850 91	125,126 64	364 59	125.962 05
1,515 05	»	1,515 05	2,088 09	»	2,088 09	57,886 37	58 40	57,827 97
2,706 41	»	2,706 41	6,251 79	»	6,251 79	55,415 71	5 88	55.409 85
1,695 65	5 45	1,697 10	999 22	»	999 22	10,968 14	15 93	10.954 21
1,638 75	»	1,638 75	2,745 40	»	2,745 40	54,875 52	62 11	54.813 21
127,927 48	»	127,927 48	212,554 25	»	212,554 25	5,804,055 57	155 32	5,803.902 25
5,481 47	»	5,481 47	4,959 53	32 98	4,972 51	78,247 36	»	78,247 36
9,216 22	»	9,216 22	4,507 19	3 37	4,510 56	17,954 60	»	17,954 60
76 66	»	76 66	455 »	10 »	465 »	2,504 41	486 95	2,017 46
50 »	»	50 »	»	»	»	6,627 50	»	6.627 50
48 »	»	48 »	42 »	»	42 »	550 »	»	550 »
79 40	»	79 40	108 50	»	108 50	2,255 06	1,076 54	1.158 72
173 45	»	173 45	2,259 95	37 50	2,297 45	18,995 12	176 75	18.818 59
67 50	25 »	92 50	100 »	»	100 »	1,575 02	87 50	1.285 52
270 »	»	270 »	60 »	»	60 »	480 »	»	480 »
459 20	»	459 20	263 92	»	263 92	9,512 87	2 28	9,510 59
15 76	»	15 76	40 62	»	40 62	655 10	7 07	648 03
»	»	»	37 41	»	37 41	777 18	20 95	756 25
»	»	»	60 »	»	60 »	2,110 56	»	2,110 56
1,806 »	»	1.806 »	4,240 »	»	4 240 »	45,052 28	317 46	44 731 82
»	»	»	952 58	»	952 58	15,000 62	80 »	14.920 62
»	»	»	»	»	»	15,070 »	»	15.070 »
»	»	»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	16,025 »	14,775 »	1,250 »
700,023 17	5,561 90	705,585 07	1,141,061 55	105 75	1,141,167 06	20,251,558 88	55,249 86	20,196.109 02
3,579 27	»	3,579 27	456 51	»	456 51	55,249 86	»	»
696,443 90	5,561 90	700,005 80	1.140,604 82	105 75	1,140.710 55	20,196,109 02	»	20,196.109 02

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1843.	1844.	TOTAL.
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	933 54	»	933 54
Produits du canal de Charleroy	»	»	»
— de la Sambre canalisée.	»	»	»
— des droits de bacs et passages d'eau	53,878 62	»	53,878 62
Produits des barrières sur les routes de 1re classe.			
Année 1842 et antérieures	»	»	»
— 1843	64,612 42	»	64,612 42
— 1841	2,621 64	162 50	2,784 14
Cautionnements	1,585 32	616 68	2,200 »
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières	»	»	»
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.			
Année 1842 et antérieures	»	»	»
— 1843	39,591 02	»	39,591 02
— 1844	1,459 49	58 33	1,517 82
Cautionnements	878 33	1,334 16	2,212 49
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières	89 86	»	89 86
Produits des barrières sur les routes non classées	»	»	»
	165.648 04	2.171 67	167,819 71
A déduire : les diminutions de recette	2,171 67	»	2,171 67
	165,476 37	2,171 67	165.648 04

domaines (péages). *Exercice* 1843.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	
3,746 70	»	3,746 70	99,351 30	»	99,351 30	104,051 54
341,158 08	»	341,158 08	»	»	»	341,158 08
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	362 93	»	362 93	54,241 55
12,274 98	»	12,274 98	831 41	»	831 41	15,106 39
240,685 67	635 34	247,317 01	79,315 20	»	79,315 20	391,244 63
»	333 34	333 34	»	»	»	3,117 48
4,550 »	»	4,550 »	8,568 21	»	8,568 21	15,118 21
»	»	»	491 84	»	491 84	491 84
5,525 06	»	5,525 06	50 25	22 80	73 05	5,598 11
107,690 48	1,242 35	108,852 83	89,272 60	4,245 45	93,518 05	241,941 88
»	1,958 68	1,958 68	520 84	»	520 84	3,797 54
6,126 56	»	6,126 56	11,401 71	»	11,401 71	19,740 76
»	»	»	155 49	»	155 49	245 35
»	»	»	1,250 »	»	1,250 »	1,250 »
727,655 53	4,167 71	731,823 24	291,169 78	4,268 25	295,438 01	1,195,080 96
4,267 71	»	4,267 71	4,268 25	»	4,268 25	10,707 61
723,387 82	4,167 71	727,555 53	286,901 55	4,268 25	291,169 78	1,184,373 35

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1843.	1844.	TOTAL.
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	104,051 34	110,584 12	»	110,584 12
Produits du canal de Charleroy	341,158 08	»	»	»
— de la Sambre canalisée	»	»	»	»
— des droits de baes et passages d'eau	54,241 55	14,287 50	50 »	14,337 50
Produits des barrières sur les routes de 1re classe.				
Année 1842 et antérieures	13,106 39	1,478 60	608 35	2,086 95
— 1843	391,244 65	91,344 49	»	91,344 49
— 1844	3,117 48	»	4,166 68	4,166 68
Cautionnements	15.118 21	6,599 41	»	6,599 41
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	491 84	»	775 »	775 »
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.				
Année 1842 et antérieures	5,598 11	2,141 »	»	2,141 »
— 1843	241,941 88	71,454 70	»	71,454 70
— 1844	3,707 54	»	1,464 99	1,464 99
Cautionnements	19,740 76	5,970 65	613 16	6,583 81
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	243 55	»	»	»
Produits des barrières sur les routes non classées	1,250 »	»	»	»
	1,195,080 96	312,660 47	7,678 18	320,338 65
A déduire : les diminutions de recette	10,707 61	7,628 18	»	7,628 18
	1,184,373 35	305,032 29	7,678 18	312,710 47

domaines (péages). *Exercice* 1843.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	
400,770 57	»	400,770 57	21,244 43	»	21,244 43	645,430 26
1,026,319 55	»	1,026,319 55	»	»	»	1,307,477 63
252,720 82	»	252,720 82	»	»	»	252,720 82
1,127 »	»	1,127 »	36,620 92	»	36,620 92	106,526 97
»	»	»	»	»	»	15,193 34
177,524 58	»	177,524 58	35,195 80	»	35,195 80	693,309 50
»	400 01	400 01	2,507 55	»	2,507 55	10,191 72
9,616 74	»	9,616 74	»	»	»	31,334 36
4,887 07	»	4,887 07	»	»	»	6,153 91
»	»	»	186 63	»	186 63	7,925 74
366,166 95	1,304 17	367,471 12	179,048 76	1,154 14	180,202 90	861,070 60
1,595 84	»	1,595 84	10,982 77	»	10,982 77	17,840 94
18,602 57	916 67	19,519 24	»	»	»	45,843 81
9,223 98	»	9,223 98	»	»	»	9,467 53
»	»	»	»	»	»	1,250 »
2,248,555 47	2,620 85	2,251,176 32	283,786 86	1,154 14	284,941 »	4,051,536 93
2,620 84	»	2,620 84	1,154 14	»	1,154 14	22,110 77
2,245,934 63	2,620 85	2,248,555 48	282,632 72	1,154 14	283,786 86	4,029,426 16

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1843.	1844.	TOTAL.
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	645,450 26	40,609 60	»	40,609 60
Produits du canal de Charleroy	1,367,477 63	»	»	»
— de la Sambre canalisée	252,720 82	»	»	»
— des droits de baes et passages d'eau	106,326 97	1,757 »	»	1,757 »
Produits des barrières sur les routes de 1re classe.				
Année 1842 et antérieures	15,193 34	22 54	»	22 54
— 1843	693,309 50	31,014 09	22 50	31,037 49
— 1844	10,191 72	412 52	»	412 52
Cautionnements	31,334 36	2,033 55	»	2,033 55
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . .	6,153 91	77 58	»	77 58
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.				
Année 1842 et antérieures	7,925 74	62 50	»	62 50
— 1843	861,070 60	48,010 02	»	48,010 02
— 1844	17,840 94	282 93	»	282 93
Cautionnements	45,843 81	548 35	»	548 35
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières. . .	9,467 33	»	»	»
Produits des barrières sur les routes non classées	1,250 »	»	»	»
	4,051,536 93	124,851 38	22 50	124,853 88
A déduire : les diminutions de recette	22,110 77	22 50	»	22 50
	4,029,426 16	124,808 88	22 50	124,831 38

domaines (péages). *Exercice* 1843.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE, les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE	RESTE RECETTES effectives.
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.			
»	»	»	18,544 51	»	18,544 51	704,584 37	»	704,584 37
»	»	»	»	»	»	1,307,477 63	»	1,307,477 63
»	»	»	272,981 76	»	272,981 76	505,702 58	»	505,702 58
»	»	»	322 50	»	322 50	108,406 47	»	108,406 47
454 59	»	454 59	1,933 54	»	1,933 54	17,603 61	1,978 64	15,624 97
57,089 11	»	57,089 11	86,475 72	2,252 50	88,728 22	870,104 32	14,203 58	855,900 74
»	»	»	2,757 69	»	2,757 69	15,361 93	»	15,361 93
2,283 36	»	2,283 36	»	»	»	35,651 07	1,757 71	33,893 36
341 01	»	341 01	»	»	»	6,572 50	»	6,572 50
»	350 »	350 »	»	»	»	8,338 24	609 »	7,729 24
16,528 98	»	16,528 98	54,825 99	»	54,825 99	980,435 59	1,798 98	978,636 61
»	»	»	1,341 68	70 84	1,412 52	19,536 39	916 67	18,619 72
104 20	»	104 20	»	»	»	46,496 36	3,092 03	43,404 33
12 78	»	12 78	»	»	»	9,480 11	»	9,480 11
»	»	»	»	»	»	1,250 »	»	1,250 »
76,813 85	350 »	77,163 85	439,183 19	2,323 34	441,506 53	4,095,061 17	24,416 61	4,670,644 56
350 »	»	350 »	1,933 54	»	1,933 54	24,416 61	»	»
76,463 85	350 »	76,813 85	437,249 85	2,323 34	439,573 19	4,670,644 56	»	4,670,644 56

ÉTAT GÉNÉRAL du produit

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS.	ANVERS.					
	NON-VALEURS.			PRODUITS.		
	1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	»	»	»	366,291 70	»	366,291 70
— des ports payés et chargements	»	»	»	58,852 10	»	58,852 10
— de l'affranchissement des imprimés	»	»	»	2,830 25	»	2,830 25
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	»	»	»	2,287 05	»	2,287 05
Plus trouvés sur les lettres taxées	»	»	»	2,085 20	»	2,085 20
Bons trouvés dans les dépêches	»	»	»	1,782 70	»	1,782 70
Déboursés-recette remis par le contrôleur	»	»	»	195 90	»	195 90
Lettres *de* et *pour* la ville	»	»	»	1,957 18	»	1,957 18
— *de* et *pour* l'arrondissement	»	»	»	8,525 24	»	8,525 24
Produit du port des journaux	»	»	»	7,227 25	»	7,227 25
Erreurs trouvées dans les états	»	»	»	84 98	»	84 98
Recettes diverses	»	»	»	87 31	»	87 31
Émoluments	»	»	»	5,560 82	»	5,560 82
Administration générale.						
Produits des offices étrangers	»	»	»	»	»	»
				457,565 66	»	457,565 66
Non-Valeurs.						
Déboursés alloués par le contrôleur	6,373 »	»	6,373 »	»	»	»
Détaxes	142 50	»	142 50	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	1,125 70	»	1,125 70	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	5,362 20	»	5,362 20	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états	3 06	»	3 06	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	»	»	»	»	»	»
				13,006 46	»	13,006 46
				444,559 20	»	444,559 20

des postes (péages). *Exercice* 1843.

BRABANT.						FLANDRE OCCIDENTALE.						TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
NON-VALEURS.			PRODUITS.			NON-VALEURS.			PRODUITS.			
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	
»	»	»	726,207 24	»	726,207 24	»	»	»	225,077 40	»	225,077 40	1,317,576 34
»	»	»	118,827 40	»	118,827 40	»	»	»	58,491 20	»	58,491 20	216,170 70
»	»	»	16,062 76	»	16,062 76	»	»	»	1,161 35	»	1,161 35	20,954 54
»	»	»	3,233 24	»	3,233 24	»	»	»	5,552 65	»	5,552 65	9,072 94
»	»	»	4,807 »	»	4,807 »	»	»	»	750 90	»	750 90	7,641 10
»	»	»	5,532 22	»	5,532 22	»	»	»	753 20	»	753 20	5,848 12
»	»	»	615 10	»	615 10	»	»	»	225 80	»	225 80	1,054 80
»	»	»	8,074 70	»	8,074 70	»	»	»	1,084 82	»	1,084 82	11,716 70
»	»	»	36,450 50	»	36,450 50	»	»	»	8,007 »	»	8,007 »	52,762 74
»	»	»	57,741 44	»	57,741 44	»	»	»	4,587 10	»	4,587 10	69,555 79
»	»	»	267 26	»	267 26	»	»	»	175 28	»	175 28	525 52
»	»	»	3,907 09	»	3,907 09	»	»	»	95 70	»	95 70	4,090 10
»	»	»	29,026 58	»	29,026 58	»	»	»	2,988 66	»	2,988 66	57,576 06
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
			1,010,030 53	»	1,010,030 53				286,729 06	»	286,729 06	1,754,525 23
15,774 18	»	15,774 18	»	»	»	6,821 80	»	6,821 80	»	»	»	28,968 98
2,229 53	»	2,229 53	»	»	»	60 60	»	60 60	»	»	»	2,452 65
2,747 76	»	2,747 76	»	»	»	481 »	»	481 »	»	»	»	4,554 46
14,549 87	»	14,549 87	»	»	»	7,184 40	»	7,184 40	»	»	»	26,896 47
117 05	»	117 05	»	»	»	39 59	»	39 59	»	»	»	159 48
21 06	»	21 06	»	»	»	»	»	»	»	»	»	21 06
			35,259 43	»	35,259 43				14,587 19	»	14,587 19	62,853 08
			974,791 10	»	974,791 10				272,141 87	»	272,141 87	1,691,492 17

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *du produit*

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.					
		NON-VALEURS.			PRODUITS.		
		1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	1,317,576 34	»	»	»	291,617 90	»	291,617 90
— des ports payés et chargements	216,170 70	»	»	»	38,201 50	»	38,201 50
— de l'affranchissement des imprimés	20,954 34	»	»	»	1,725 30	»	1,725 30
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	0,072 94	»	»	»	3,241 80	»	3,241 80
Plus trouvés sur les lettres taxées	7,641 10	»	»	»	1,038 10	»	1,038 10
Bons trouvés dans les dépêches	5,848 12	»	»	»	1,429 20	»	1,429 20
Déboursés-recette remis par le contrôleur	1,054 80	»	»	»	416 80	»	416 80
Lettres *de* et *pour* la ville	11,716 70	»	»	»	2,454 90	»	2,454 90
— *de* et *pour* l'arrondissement	52,762 74	»	»	»	12,259 33	»	12,259 33
Produit du port des journaux	69,333 79	»	»	»	8,908 25	»	8,908 25
Erreurs trouvées dans les états	525 52	»	»	»	339 25	»	339 25
Recettes diverses	4,090 10	»	»	»	322 71	»	322 71
Émoluments	37,370 06	»	»	»	3,318 96	»	3,318 96
Administration générale.							
Produits des offices étrangers	»	»	»	»	»	»	»
	1,754,325 25				365,274 16	»	365,274 16
Non-Valeurs.							
Déboursés alloués par le contrôleur	28,968 98	6,516 60	»	6,516 60	»	»	»
Détaxes	2,432 63	128 70	»	128 70	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	4,354 46	766 80	»	766 80	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	26,896 47	7,581 »	»	7,581 »	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états	150 48	53 86	»	53 86	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	21 06	» 59	»	» 59	»	»	»
	62,853 08				15,047 55	»	15,047 55
	1,691,492 17	»	»	»	350,226 61	»	350,226 61

des postes (péages). *Exercice* 1843.

HAINAUT.						LIÉGE.						TOTAL DES RECETTES ci contre, A REPORTER.
NON-VALEURS.			PRODUITS.			NON-VALEURS.			PRODUITS.			
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	
»	»	»	350,784 »	»	350,784 »	»	»	»	326,611 60	»	326,611 60	2,286,589 84
»	»	»	40,192 90	»	40,192 90	»	»	»	54,024 50	»	54,024 50	348,589 09
»	»	»	859 48	»	859 48	»	»	»	2,282 97	»	2,282 97	25,802 18
»	»	»	4,366 20	»	4,366 20	»	»	»	2,920 35	»	2,920 35	19,601 29
»	»	»	1,717 40	»	1,717 40	»	»	»	615 50	»	615 50	11,011 90
»	»	»	1,893 64	»	1,893 64	»	»	»	840 90	»	840 90	10,011 86
»	»	»	333 10	»	333 10	»	»	»	897 »	»	897 »	2,681 70
»	»	»	1,591 47	»	1,591 47	»	»	»	4,116 25	»	4,116 25	19,679 30
»	»	»	27,848 24	»	27,848 24	»	»	»	19,434 02	»	19,434 02	112,304 55
»	»	»	5,854 67	»	5,854 67	»	»	»	5,648 36	»	5,648 36	87,747 07
»	»	»	300 82	»	300 82	»	»	»	127 16	»	127 16	1,292 75
»	»	»	268 26	»	268 26	»	»	»	167 71	»	167 71	1,848 78
»	»	»	1,858 20	»	1,858 20	»	»	»	2,804 49	»	2,804 49	45,557 71
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
			455,608 58	»	455,608 58				420,490 59	»	420,490 59	2,975,698 38
10,013 10	»	10,013 10	»	»	»	9,836 70	»	9,836 70	»	»	»	55,555 38
438 80	»	438 80	»	»	»	193 40	»	193 40	»	»	»	5,193 53
854 10	»	854 10	»	»	»	427 70	»	427 70	»	»	»	6,405 06
8,231 80	»	8,231 80	»	»	»	8,095 »	»	8,095 »	»	»	»	50,804 27
208 24	»	208 24	»	»	»	27 46	»	27 46	»	»	»	419 04
2 55	»	2 55	»	»	»	»	»	»	»	»	»	24 18
			19,748 57	»	19,748 57				18,580 26	»	18,580 26	116,209 46
»	»	»	415,859 81	»	415,859 81	»	»	»	401,910 33	»	401,910 33	2,859,488 92

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *du produit*

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG.					
		NON-VALEURS.			PRODUITS.		
		1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.
Produits des lettres taxées	2,280,589 84	»	»	»	46,978 70	»	46,978 70
— des ports payés et chargements	348,580 69	»	»	»	10,140 90	»	10,140 90
— de l'affranchissement des imprimés	25,802 18	»	»	»	164 89	»	164 89
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent	19,601 20	»	»	»	1,287 10	»	1,287 10
Plus trouvés sur les lettres taxées	11,011 00	»	»	»	75 50	»	75 50
Bons trouvés dans les dépêches	10,011 86	»	»	»	401 20	»	401 20
Déboursés-recettes remis par le contrôleur	2,681 70	»	»	»	162 10	»	162 10
Lettres *de* et *pour* la ville	19,679 50	»	»	»	181 10	»	181 10
— *de* et *pour* l'arrondissement	112,504 55	»	»	»	3,901 40	»	3,901 40
Produit du port des journaux	87,747 07	»	»	»	652 86	»	652 86
Erreurs trouvées dans les états	1,292 75	»	»	»	68 75	»	68 75
Recettes diverses	4,848 78	»	»	»	59 15	»	59 15
Émoluments	45,557 71	»	»	»	293 67	»	293 67
Administration générale.							
Produits des offices étrangers	»	»	»	»	»	»	»
	2,975,698 38				64,547 32	»	64,547 32
Non-Valeurs.							
Déboursés alloués par le contrôleur	55,335 58	2,975 20	»	2,975 20	»	»	»
Détaxes	3,193 55	44 40	»	44 40	»	»	»
Moins trouvés sur les lettres taxées	6,405 06	74 70	»	74 70	»	»	»
Taxe des rebuts renvoyés	50,804 27	1,655 »	»	1,655 »	»	»	»
Erreurs justifiées dans les états	449 04	70 60	»	70 60	»	»	»
Non-valeurs de nature diverse	24 18	»	»	»	»	»	»
	116,209 46				4,819 90	»	4,819 90
	2,859,488 92	»	»	»	59,527 42	»	59,527 42

des postes (péages). *Exercice* 1843.

LUXEMBOURG.						NAMUR.						TOTAL GÉNÉRAL.
NON-VALEURS.			PRODUITS.			NON-VALEURS.			PRODUITS.			
1845.	1844.	TOTAL.	1845.	1844.	TOTAL.	1845.	1844.	TOTAL.	1845.	1844.	TOTAL.	
»	»	»	68,354 50	»	68,354 50	»	»	»	116,177 10	»	116,177 10	2,518,099 94
»	»	»	11,271 10	»	11,271 10	»	»	»	14,423 40	»	14,423 40	384,425 09
»	»	»	128 81	»	128 81	»	»	»	546 86	»	546 86	20,442 74
»	»	»	1,661 90	»	1,661 90	»	»	»	1,487 15	»	1,487 15	24,057 44
»	»	»	121 20	»	121 20	»	»	»	518 10	»	518 10	11,726 70
»	»	»	672 20	»	672 20	»	»	»	2,537 20	»	2,537 20	13,622 46
»	»	»	127 20	»	127 20	»	»	»	320 »	»	320 »	3,291 »
»	»	»	146 20	»	146 20	»	»	»	784 30	»	784 30	20,790 90
»	»	»	10,071 70	»	10,071 70	»	»	»	24,064 64	»	24,064 64	150,342 07
»	»	»	397 04	»	397 04	»	»	»	2,547 19	»	2,547 19	91,544 16
»	»	»	259 85	»	259 85	»	»	»	151 06	»	151 06	1,772 37
»	»	»	78 54	»	78 54	»	»	»	116 35	»	116 35	5,082 82
»	»	»	238 94	»	238 94	»	»	»	878 35	»	878 35	46,948 67
»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	55,045 56
			93,528 96	»	93,528 96				164,351 70	»	164,351 70	3,350,969 92
2,854 20	»	2,854 20	»	»	»	4,651 50	»	4,651 50	»	»	»	65,796 28
87 40	»	87 40	»	»	»	105 »	»	105 »	»	»	»	5,430 35
100 »	»	100 »	»	»	»	299 20	»	299 20	»	»	»	6,876 90
5,876 »	»	5,876 »	»	»	»	5,294 40	»	5,294 40	»	»	»	61,629 67
51 55	»	51 55	»	»	»	84 29	»	84 29	»	»	»	655 48
8 65	»	8 65	»	»	»	»	»	»	»	»	»	32 81
			6,937 78	»	6,937 78				10,454 39	»	10,454 39	138,401 55
»	»	»	86,591 18	»	86,591 18	»	»	»	153,917 31	»	153,917 31	3,212,568 39

PIÈCE A L'APPUI
DE L'ÉTAT N° 1, LITT. *G.*

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes du Département des

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Produits du chemin de fer . . . . .

Travaux publics (capitaux et revenus). *Exercice* 1843.

MONTANT.			*Observations.*
1843.	1844.	TOTAL.	
8,939,284 17	55,155 16	8,994,439 33	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregistre

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1843.	1844.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes	5,085 24	»	5,085 24
Capitaux du fonds de l'industrie	1,000 »	»	1,000 »
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	3,058 20	»	3,058 20
Prix de vente d'objets mobiliers	7,998 64	»	7,998 64
Transaction en matière domaniale	687 96	»	687 96
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions.	»	»	»
Successions en déshérence	189 »	»	189 »
Épaves	»	»	»
Prix de ventes de domaines, en vertu des lois du 27 décembre 1822, payés en numéraire, du 26 septembre 1835, du 27 mai 1837 et du 30 juin 1840.	49,338 03	»	49,338 03
Prix à provenir de la vente de petites parties de biens domaniaux, d'après l'état annexé litt. *B*, art. 4 (*Budget des Voies et Moyens*)	9,471 68	»	9,471 68
Autres prix de ventes	»	»	»
Centimes payés pour frais de ventes et d'adjudications	235 78	»	235 78
Supplément d'intérêts sur le prix de vente de domaines, par suite de délais accordés	»	»	»
Produits des ventes d'objets dépendants du Département de la Guerre.	7,344 60	»	7,344 60
Fermages de biens fonds et bâtiments	9,052 90	»	9,052 90
— de chasses et de pêches	1,941 »	»	1,941 »
Revenus des domaines dépendants du Département de la Guerre	14,331 80	»	14,331 80
Arrérages de rentes	1,065 98	»	1,065 98
Intérêts de créances ordinaires	» 91	»	» 91
— — du fonds de l'industrie.	1,550 35	»	1,550 35
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles	»	»	»
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations.	»	»	»
Vente d'herbes, extractions de terre et sable, paisson et glandée	»	»	»
Redevance de 4 p. °/₀ du revenu de biens passés en mainmorte	131 33	»	131 33
Produits de la calamine.	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	»	»	»
— volontaires	274 38	»	274 38
Bénéfices des jeux à Spa	»	»	»
Exploitation du minerai de fer.	»	»	»
Abonnement au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*	1,860 »	»	1,860 »
Recettes diverses	»	»	»
	115,517 78	»	115,517 78
A déduire : les diminutions de recette	4 78	»	4 78
	115,513 »	»	115,513 »

ment, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1843.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	
63,122 44	10,974 07	74,096 51	8,532 40	10 84	8,543 24	87,524 99
27,018 32	»	27,018 32	»	»	»	28,018 32
70,935 06	»	70,935 06	»	»	»	73,905 26
3,542 90	»	3,542 90	2,770 65	»	2,770 65	14,112 19
»	»	»	»	»	»	687 96
48 »	»	48 »	»	»	»	48 »
2,360 86	»	2,360 86	109 44	»	109 44	2,659 30
»	»	»	485 35	»	485 35	485 35
279,870 18	»	279,870 18	57,157 34	»	57,157 34	580,365 53
58,599 83	20,218 79	78,818 62	22,428 17	6,811 97	29,240 14	126,550 41
3,072 18	138 »	3,210 18	»	958 »	958 »	4,168 18
6,895 64	»	6,895 64	»	48 21	48 21	7,177 65
»	»	»	»	»	»	»
2,092 20	»	2,092 20	4,424 45	»	4,424 45	13,861 25
10,642 95	»	10,642 95	6,346 71	150 50	6,497 21	27,095 06
701 »	50 »	751 »	5,796 25	»	5,796 25	6,468 25
825 »	»	825 »	48,382 75	»	48,382 75	63,559 55
9,197 31	»	9,197 31	1,052 26	»	1,052 26	21,315 35
291 35	5 75	297 10	2 »	»	2 »	300 01
13,266 48	»	13,266 48	»	»	»	14,816 85
»	»	»	»	»	»	»
6,620 06	321 »	6,941 06	14,745 58	»	14,745 58	21,684 64
3,719 10	»	3,719 10	5,952 50	»	5,952 50	9,671 60
26 14	»	26 14	22 97	»	22 97	180 44
»	»	»	»	»	»	»
66 32	55 15	121 47	9 20	» 70	9 90	131 37
»	»	»	35 »	»	35 »	509 58
»	»	»	»	»	»	»
»	»	»	»	»	»	»
3,070 »	»	3,070 »	3,720 »	»	3,720 »	10,650 »
»	»	»	»	»	»	»
567,781 32	40,742 76	608,524 08	179,769 »	7,980 22	187,749 22	911,791 08
47,042 67	»	47,042 67	8,440 51	»	8,440 51	55,487 96
520,738 65	40,742 76	561,481 41	171,328 49	7,980 22	179,308 71	856,303 12

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregistre*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1843.	1844.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes	87,524 99	5,152 45	»	5,152 45
Capitaux du fonds de l'industrie	28,018 32	78,275 36	500 »	78,775 36
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	75,995 26	7,719 50	»	7,719 50
Prix de vente d'objets mobiliers	14,112 19	2,884 59	»	2,884 59
Transactions en matière domaniale	687 96	50,000 »	»	50,000 »
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	48 »	50 »	»	50 »
Successions en déshérence	2,059 30	»	»	»
Épaves	485 35	»	»	»
Prix de ventes de domaines, en vertu des lois du 27 décembre 1822, payés en numéraire, du 26 septembre 1835, du 27 mai 1837 et du 30 juin 1840	586,565 55	80,774 47	»	80,774 47
Prix à provenir de la vente de petites parties de biens domaniaux, d'après l'état annexé litt. *B*, art. 4 (*Budget des Voies et Moyens*)	126,550 44	204,254 34	56,371 16	260,625 50
Autres prix de ventes	4,168 18	188 41	»	188 41
Centimes payés pour frais de ventes et d'adjudications	7,177 65	16,257 48	»	16,257 48
Supplément d'intérêts sur le prix de vente de domaines, par suite de délais accordés	»	565 17	»	565 17
Produits des ventes d'objets dépend. du Départ. de la Guerre.	15,861 25	5,897 98	»	5,897 98
Fermages de biens fonds et bâtiments	27,095 06	15,620 56	»	15,620 56
— de chasses et de pêches	6,468 25	11,221 »	»	11,221 »
Revenus des domaines dépendants du Départ. de la Guerre.	65,559 55	16,677 91	»	16,677 91
Arrérages de rentes	11,315 55	311 55	»	311 55
Intérêts de créances ordinaires	500 01	»	»	»
— — du fonds de l'industrie	14,816 85	45,479 45	»	45,479 45
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	»	26 46	»	26 46
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations.	21,684 64	12,724 79	»	12,724 79
Vente d'herbes, extract. de terre et sable, paisson et glandée.	9,071 60	1,485 »	»	1,485 »
Redevance de 4 p. % du revenu de biens passés en mainmorte.	180 44	»	»	»
Produits de la calamine	»	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	151 57	»	»	»
— volontaires	309 58	445 11	»	445 11
Bénéfices des jeux à Spa	»	»	»	»
Exploitation du minerai de fer	»	»	»	»
Abonnement au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*	10,650 »	4,410 »	»	4,410 »
Recettes diverses	»	200 50	»	200 50
	911,791 08	554,415 86	56,871 16	611,287 02
A déduire : les diminutions de recette	55,487 96	72,895 50	»	72,895 50
	856,303 12	481,520 36	56,871 16	538,391 72

ment, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1843.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	
24,358 19	»	24,358 19	347,857 01	»	347,857 01	464,873 24
20,063 82	»	20,063 82	»	6,349 21	6,349 21	133,204 71
195 10	»	195 10	28,233 97	»	28,233 97	110,161 85
1,035 74	»	1,035 74	7,236 »	»	7,236 »	25,268 52
»	»	»	5,800 »	»	5,800 »	56,487 96
945 27	783 95	1,729 22	1,312 55	»	1,312 55	3,159 55
243 »	»	243 »	2,971 05	»	2,971 05	5,875 55
5 40	»	5 40	1,645 81	»	1,645 81	2,134 56
391,053 09	»	391,053 09	135,286 86	»	135,286 86	995,479 97
118,565 55	1,682 44	120,247 79	90,309 21	»	90,309 21	597,712 91
830 59	»	830 59	»	»	»	5,187 18
125 15	115 40	236 55	391 87	1 05	392 92	24,064 38
144 45	»	144 45	»	7,008 94	7,008 94	7,516 56
10,545 »	»	10,545 »	102,186 44	»	102,186 44	130,290 67
16,556 96	»	16,556 96	11,085 20	»	11,085 20	68,555 58
5,718 »	56 »	5,774 »	8,015 56	»	8,015 56	29,476 81
26,630 98	»	26,630 98	1,915 26	»	1,915 26	108,765 68
2,810 47	1 »	2,811 47	28,969 45	75 74	29,045 19	45,485 74
643 67	»	643 67	2,550 10	»	2,550 10	3,275 78
14,458 54	»	14,458 54	1,031 98	»	1,031 98	75,766 60
»	»	»	»	»	»	26 46
1,691 60	46 56	1,738 16	93,701 31	»	93,701 31	129,848 90
2,463 48	»	2,463 48	15,746 20	»	15,746 20	29,366 28
7 52	»	7 52	»	»	»	187 96
»	»	»	7,500 »	»	7,500 »	7,500 »
53 »	»	53 »	382 82	»	382 82	567 19
55 »	»	55 »	»	»	»	787 49
»	»	»	60,272 98	»	60,272 98	60,272 98
»	»	»	»	»	»	»
6,416 »	»	6,416 »	»	»	»	21,476 »
»	»	»	90 »	»	90 »	290 50
645,353 17	2,683 35	646,036 52	954,290 01	13,434 94	967,724 95	3,136,859 57
2,293 44	»	2,293 44	13,433 89	»	13,433 89	144,110 59
641,059 73	2,683 35	643,743 08	940,856 12	13,434 94	954,291 06	2,992,728 98

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enregistre*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1843.	1844.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes	464,873 24	166,454 91	851 58	167,306 49
Capitaux du fonds de l'industrie	133,204 71	»	»	»
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	110,161 83	1,058 20	»	1,058 20
Prix de vente d'objets mobiliers	25,368 52	143 90	»	143 90
Transactions en matière domaniale	56,487 96	»	»	»
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	3,139 55	»	»	»
Successions en déshérence	5,873 35	»	»	»
Épaves	2,154 56	»	»	»
Prix de ventes de domaines, en vertu des lois du 27 décembre 1822, payés en numéraire, du 26 septembre 1835, du 27 mai 1837 et du 30 juin 1840	993,479 97	39,378 39	»	39,378 39
Prix à provenir de la vente de petites parties de biens domaniaux, d'après l'état annexé litt. *B*, art. 4 (*Budget des Voies et Moyens*)	597,712 94	18,451 11	9,105 32	27,556 43
Autres prix de ventes	5,187 18	»	»	»
Centimes payés pour frais de ventes et d'adjudications	24,064 58	»	»	»
Suppléments d'intérêts sur le prix de vente de domaines, par suite de délais accordés	7,516 56	»	»	»
Produits des ventes d'objets dépend. du Départ. de la Guerre.	130,290 67	2,466 20	»	2,466 20
Fermages de biens fonds et bâtiments	68,555 58	2,709 32	»	2,709 32
— de chasses et de pêches	29,476 81	1,465 75	»	1,465 75
Revenus des domaines dépendants du Départ. de la Guerre.	108,765 68	78 »	»	78 »
Arrérages de rentes	43,483 74	16,079 47	»	16,079 47
Intérêts de créances ordinaires	5,273 78	126 99	»	126 99
— — du fonds de l'industrie	73,766 60	»	»	»
— — d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	26 46	»	»	»
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations	129,848 90	454 »	»	454 »
Vente d'herbes, extract. de terre et sable, paisson et glandée.	29,366 28	170 »	»	170 »
Redevance de 4 p. % du revenu de biens passés en mainmorte.	187 96	13 86	»	13 86
Produits de la calamine	7,500 »	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	567 19	»	»	»
— volontaires	787 49	»	»	»
Bénéfices des jeux à Spa	60,272 98	»	»	»
Exploitation du minerai de fer	»	»	»	»
Abonnement au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*	21,476 »	2,970 »	»	2,970 »
Recettes diverses	290 50	»	»	»
	5,136,859 57	252,018 10	9,956 90	261,975 »
A déduire : les diminutions de recette	144,110 59	9,105 34	»	9,105 34
	2,992,728 98	242,912 76	9,956 90	252,869 66

ment, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1843.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE	RESTE RECETTES effectives
1843	1844.	TOTAL	1843.	1844.	TOTAL.			
7,851 91	»	7 851 91	16,594 33	»	16,594 33	656,625 97	8 21	656,617 76
»	»	»	»	»	»	133,201 71	»	133,201 71
3,526 78	»	3,526 78	2,116 40	»	2,116 40	116,863 21	6,849 21	110,014 »
1,075 72	»	1,075 72	97 15	»	97 15	26,585 29	722 24	25,863 05
»	»	»	»	»	»	56,487 96	»	56,487 96
»	»	»	15 78	»	15 78	3,153 33	40 »	3,113 33
» 21	»	» 21	»	»	»	5,873 56	»	5,873 56
»	»	»	»	»	»	2,134 56	483 35	1,651 21
353,557 26	»	353,557 26	122,650 26	»	122,650 26	1,509,045 88	121,319 32	1,387,726 56
»	»	»	1,901 25		1,901 25	627,170 62	1 37	627,169 25
»	»	»	76 »	»	76 »	5,263 18	»	5,263 18
14 90	»	14 90	59 57	»	59 57	24,159 05	22,142 25	1,996 82
»	»	»	95 87	»	95 87	7,612 45	»	7,612 45
»	»	»	2,071 20	»	2,071 20	134,828 07	182 38	134,645 69
861 65	»	861 65	1,297 79	»	1,297 79	73,221 34	645 »	72,579 34
2,108 »	»	2,108 »	1,254 »	»	4,254 »	37,302 56	32 55	37,270 05
113 »	»	113 »	6,728 90	»	6,728 90	115,683 58	41 »	115,642 58
7,191 21	»	7,191 21	3,003 15	»	3,003 15	69,757 57	11 86	69,745 71
» 22	»	» 22	3 05	»	3 05	3,404 02	»	3,404 02
»	»	»	»	»	»	73,766 60	»	73,766 60
»	»	»	»	»	»	26 46	»	26 46
198,610 60	»	198,610 60	72,406 26	»	72,406 26	401,519 76	571 60	400,948 16
509 70	»	509 70	32 70	»	32 70	30,078 68	430 50	29,648 18
»	»	»	»	»	»	201 82	»	201 82
»	»	»	»	»	»	7,500 »	»	7,500 »
1,110 20	»	1,110 20	212 90	4 »	216 90	1,894 29	»	1,894 29
»	»	»	»	»	»	787 49	»	787 49
»	»	»	»	»	»	60,272 98	»	60,272 98
»	»	»	16,703 75	»	16,703 75	16,703 75	30 »	16,673 75
»	»	»	»	»	»	24,446 »	»	24,446 »
1,440 »	»	1,440 »	»	30 »	30 »	1,760 50	»	1,760 50
577,951 36	»	577,951 36	250,318 29	34 »	250,352 29	4,227,118 22	153,310 80	4,073,807 42
5 30	»	5 30	89 57	»	89 57	153,310 80	»	»
577,946 06	»	577,946 06	250,228 72	34 »	250,262 72	4,073,807 42	»	4,073,807 42

ÈTAT GÉNÉRAL des recettes de l'administration

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général	
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations	
Produits de l'école vétérinaire et d'agriculture	
— du droit de pilotage	
— des actes des commissariats maritimes	

du trésor public (capitaux et revenus). *Exercice* 1843.

MONTANT.			*Observations.*
1843.	1844.	TOTAL.	
»	47,744 04	47,744 04	
537,520 »	»	537,520 »	
624,130 88	»	624,130 88	
»	»	»	
»	305,105 22	305,105 22	
»	30,565 56	30,565 56	
1,161,650 88	383,414 82	1,545,065 70	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des contributions

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1843.	1844.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes.	45 41	6 84	52 28
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux . .	3,629 51	239 11	3,868 62
	3,674 95	245 95	3,920 90

directes (remboursements). *Exercice* 1843.

	BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
	1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	
	157 98	»	157 98	443 43	»	443 43	655 69
	9,738 54	517 10	10,255 64	4,404 64	1,333 02	5,737 66	19,861 92
	9,896 52	517 10	10,413 62	4,848 07	1,333 02	6,181 09	20,515 61

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des contributions*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1843.	1844.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes	653 69	220 »	»	220 »
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux	19,861 92	6,293 15	441 57	6,734 72
	20,515 61	6,513 15	441 57	6,954 72

directes (remboursements). *Exercice* 1843.

	HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
	1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	
	72 48	»	72 48	209 28	»	209 28	1,155 45
	4,866 36	603 59	5,469 95	3,080 44	494 65	3,575 09	35,041 68
	4,938 84	603 59	5,542 43	3,289 72	494 65	3,784 37	36,707 13

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes des contributions*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG.		
		1843.	1844.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes	1,155 45	155 45	»	155 45
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux	35,641 68	842 27	44 45	886 72
	36,797 13	995 72	44 45	1,040 17

directes (remboursements). *Exercice* 1843.

	LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.
	1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	
	57 86	»	57 86	»	11 65	11 65	1,378 41
	665 22	79 13	744 35	1,170 63	265 50	1,436 13	38,708 88
	723 08	79 13	802 21	1,170 63	277 15	1,447 78	40,087 29

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enre

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.		
	1843.	1844.	TOTAL.
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes.	874 71	»	874 71
— — pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des comptes	507 70	»	507 70
Rétributions pour permis de construction d'usines	»	»	»
Avances faites par le Ministère des Finances.			
Frais de poursuites et d'instances.	373 30	»	373 30
— de justice en matière forestière	»	»	»
Recouvrements sur les communes et hospices, pour frais de régie de leurs bois	204 75	»	204 75
Recouvrements sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus	»	»	»
5 p. °/o sur les recettes faites pour compte de tiers.	505 32	1 38	506 70
Avances faites par le Ministère de la Justice.			
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	13,880 13	6 20	13,886 33
Frais d'entretien et de transport de mendiants.	871 56	»	871 56
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.			
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique. .	25 66	»	25 66
Pensions des élèves de l'école militaire. Exercice 1843	»	»	»
— — — 1844	»	»	»
	17,243 11	7 58	17,250 69
A déduire : les diminutions de recette	6 30	»	6 30
	17,236 81	7 58	17,244 39

gistrement (remboursements). *Exercice* 1843.

BRABANT.			FLANDRE OCCIDENTALE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	
3,838 53	»	3,838 53	1,765 38	»	1,765 38	6,478 62
9,692 84	545 20	10,236 04	277 80	»	277 80	11,021 54
»	»	»	»	»	»	»
255 87	»	255 87	»	»	»	629 17
1,235 71	»	1,235 71	19 97	1 50	21 47	1,257 18
2,542 80	1,091 41	3,634 21	692 26	»	692 26	4,531 20
8 35	»	8 35	»	»	»	8 35
1,129 56	»	1,129 56	227 25	24 03	251 28	1,887 54
42,008 99	39 85	42,048 84	11,012 94	» 70	11,013 64	66,048 81
7,731 87	»	7,731 87	2,481 63	»	2,481 63	11,085 06
399 91	»	399 91	»	»	»	425 57
38,700 »	»	38,700 »	1,200 »	»	1,200 »	39,900 »
»	»	»	»	»	»	»
107,544 43	1,674 46	109,218 89	17,677 23	26 23	17,703 46	144,173 04
1,640 65	»	1,640 65	»	»	»	1,646 95
105,903 78	1,674 46	107,578 24	17,677 23	26 23	17,703 46	142,526 09

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enre*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE. 1843.	1844.	TOTAL.
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes	6,478 62	2,863 86	1 80	2,865 66
Soldes de comptes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes.	11,021 54	159 13	»	159 13
Rétributions pour permis de construction d'usines.	»	»	»	»
Avances faites par le Ministère des Finances.				
Frais de poursuites et d'instances.	629 17	»	»	»
— de justice en matière forestière	1,257 18	»	»	»
Recouvrements sur les communes et hospices, pour frais de régie de leurs bois	4,551 20	1,595 07	»	1,595 07
Recouvrements sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus.	8 55	»	»	»
5 p. % sur les recettes faites pour compte de tiers	1,887 54	295 54	»	295 54
Avances faites par le Ministère de la Justice.				
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	66,948 81	12,079 85	»	12,079 85
Frais d'entretien et de transport de mendiants.	11,085 06	4,446 49	»	4,446 49
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.				
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	425 57	6 68	»	6 68
Pensions des élèves de l'école militaire. Exercice 1843	39,900 »	800 »	»	800 »
— — — 1844	»	»	»	»
	144,173 04	22,242 62	1 80	22,244 42
A déduire : les diminutions de recette	1,646 95	1 82	»	1 82
	142,526 09	22,240 80	1 80	22,242 60

gistrement (remboursements). *Exercice* 1843.

HAINAUT.			LIÉGE.			TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1843	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.	
785 84	»	785 84	670 94	»	670 94	10,801 06
672 88	»	672 88	655 51	»	655 51	12,509 06
350 »	»	350 »	150 »	»	150 »	500 »
862 20	»	862 20	1,119 36	58 47	1,177 83	2,669 20
1,011 23	5 67	1,010 90	579 65	»	579 65	2,856 71
18,752 50	»	18,752 50	11,232 38	»	11,232 38	36,109 15
»	»	»	»	»	»	8 35
977 72	1 84	979 56	579 88	» 96	580 84	3,741 48
28,759 02	»	28,759 02	15,025 96	»	15,025 96	122,815 64
308 88	»	308 88	1,306 30	»	1,306 30	17,346 75
»	»	»	»	»	»	432 25
400 »	»	400 »	800 »	»	800 »	41,900 »
»	400 »	400 »	»	»	»	400 »
53,085 27	407 51	53,490 78	32,119 96	59 43	32,179 39	252,087 63
5 63	»	5 63	49 66	»	49 66	1,704 06
53,077 64	407 51	53,485 15	32,070 30	59 43	32,129 73	250,383 57

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *des recettes de l'enre*

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG. 1843.	1844.	TOTAL.
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes	10,801 06	» 76	»	» 76
Soldes de comptes pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes	12,500 06	1 20	»	1 20
Rétributions pour permis de construction d'usines	500 »	»	»	»
Avances faites par le Ministère des Finances.				
Frais de poursuites et d'instances.	2,069 20	»	»	»
— de justice en matière forestière.	2,856 71	»	»	»
Recouvrements sur les communes et hospices, pour frais de régie de leurs bois	56,109 15	338 88	»	338 88
Recouvrements sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus.	8 55	»	»	»
5 p. % sur les recettes faites pour compte de tiers.	3,741 48	144 09	» 01	144 10
Avances faites par le Ministère de la Justice.				
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	122,815 64	7,001 99	»	7,001 99
Frais d'entretien et de transport de mendiants.	17,546 73	344 27	»	344 27
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.				
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	432 25	»	»	»
Pensions des élèves de l'école militaire. Exercice 1843	41,900 »	»	»	»
— — — 1844	400 »	»	»	»
	252,087 63	7,831 19	» 01	7,831 20
A déduire : les diminutions de recette	1,704 06	»	»	»
	250,383 57	7,831 19	» 01	7,831 20

gistrement (remboursements). *Exercice* 1843.

LUXEMBOURG.			NAMUR.			TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE RECETTES effectives.
1843.	1844.	TOTAL.	1843.	1844.	TOTAL.			
106 »	»	106 »	2,786 11	»	2,786 11	13,693 93	548 95	13,144 98
9 »	»	9 »	45 26	»	45 26	12,564 52	1 80	12,562 72
»	»	»	1,250 »	»	1,250 »	1,750 »	»	1,750 »
454 43	»	454 43	442 »	431 »	873 »	3,976 63	18 40	3,958 23
5,559 51	»	5,559 51	2,268 50	»	2,268 50	8,484 52	1,469 46	7,015 06
53,898 51	»	53,898 51	40,938 05	»	40,938 05	131,284 59	90 33	131,194 26
83 34	»	83 34	»	»	»	91 69	»	91 69
564 92	» 01	564 93	405 51	»	405 51	4,856 02	3 16	4,852 86
10,572 44	»	10,572 41	13,470 86	» 05	13,470 91	153,858 98	5 81	153,853 17
»	»	»	4,785 28	»	4,785 28	22,476 28	»	22,476 28
»	»	»	»	»	»	432 25	»	432 25
»	»	»	600 »	»	600 »	42,500 »	»	42,500 »
»	»	»	»	»	»	400 »	»	400 »
69,027 95	» 01	69,027 96	66,991 57	431 05	67,422 62	396,369 41	2,137 91	394,231 50
»	»	»	453 85	»	453 85	2,137 91	»	»
69,027 95	» 01	69,027 96	66,557 72	431 05	66,988 77	394,231 50	»	394,231 50

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'administration

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières . . . . .
Id. d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien . . . . .
Id. d'une partie des avances faites par le trésor, pour l'habillement des équipages de la marine. . .
Recettes accidentelles. . . . .
Versement des sommes allouées aux budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches. .
Banque de Belgique. — Intérêts exigibles en 1843 . . . . .
Chemin de fer rhénan. — Intérêts exigibles en 1843 . . . . .
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie. . . . .
Remboursement des frais de perception des revenus provinciaux . . . . .

du trésor public (remboursements). *Exercice* 1843.

MONTANT.			*Observations.*
1843.	1844.	TOTAL.	
425,276 58	378,759 67	804,036 25	
»	»	»	
25,426 68	»	25,426 68	
82,010 58	»	82,010 58	
6,100 42	27,881 80	33,982 22	
»	74,056 51	74,056 51	
»	»	»	
7,201 84	23,930 72	31,132 56	
»	36,410 01	36,410 01	
546,016 10	541,038 71	1,087,054 81	

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT des recettes diverses

Soldes de comptes.				
Versements par divers receveurs des contributions directes, douanes et accises, par suite de la vérification de leur comptabilité	1,828	60		
Excédants versés pour obtenir liquidation de la Cour des Comptes de dépenses faites sur crédits ouverts au Ministère de la Marine	55	85		
Idem au Ministère des Travaux publics, pour le chemin de fer.	62	21		
Versement, par un fonctionnaire du Département des Finances, d'un excédant de fonds mis à sa disposition.	16	55		
Retenue faite sur la pension d'un comptable, pour l'apurement de sa gestion .	235	22		
			2,176	43
Remboursements et restitutions.				
Intérêts de l'emprunt de 100,800,000 francs non payés après cinq années, et dont la prescription est acquise à l'État, lesquels ont été remboursés par MM. De Rothschild avec la commission leur allouée pour opérer ce payement.	394	50		
Part revenant à l'État dans les produits de la houillère de Wandre, par suite de délégation faite par M. John Cockerill.	2,000	»		
Remboursement pour parfaire la somme due à l'État du chef d'avances faites à la province de Liége, en 1816 et 1817, destinés à l'achat de farine et de grains pour secourir la classe indigente	22,886	24		
Traitements, frais de route, vivres de campagne et rations de fourrages perçues en trop.	4,779	59		
Restitutions pour perte et dégradation d'objets de couchage appartenant à l'administration de l'armée	213	50		
			30,273	83
Produits extraordinaires et accidentels.				
Intérêts de l'emprunt de 30 millions de francs non payés après cinq années, et dont la prescription est acquise à l'État	20	»		
Droits de passage des écluses du bassin, et droits de pont de l'écluse militaire à Ostende, perçus pendant l'année 1842	2,328	54		
Droits de feu perçus à Ostende, pendant l'année 1842	8,771	35		
Produit de la vente de vieille paille de couchage appartenant à l'armée . . .	20	50		
A REPORTER	11,140	39	32,450	26

et accidentelles versées au trésor. Exercice **1843.**

Report	11,140	39	32,450	26
Suite des produits extraordinaires et accidentels.				
Produit de la vente de charbon déposé à New-York pour le service de la *British Queen*	11,317	98		
Produit de fermages et de ventes d'herbages de terrains appartenant à l'État, et situés le long du chemin de fer	2,773	90		
Produit de formules timbrées pour passe-ports, délivrées dans la province de Hainaut, pendant le 3me trimestre 1830	653	43		
Bénéfice sur la fourniture de 150 canons au royaume de Bavière.	6,168	19		
Amendes payées par des receveurs des contributions directes, pour négligences dans l'accomplissement de leur devoir.	57	51		
			32,111	40
Recettes concernant des exercices clos.				
Recettes concernant l'exercice 1835, perçues à titre de subvention de guerre, en vertu de la loi du 28 décembre 1834, n° 972, combinée avec celle du 9 août 1835, n° 551, lesquelles sont renseignées dans les états fournis par l'administration de l'enregistrement pour la gestion 1842	685	90		
Recettes concernant l'exercice 1837, provenant des ventes de biens domaniaux, faites en vertu de la loi du 27 mai 1837, n° 127, et renseignées dans l'état fourni par l'administration de l'enregistrement, pour solde de l'année 1842 .	420	20		
Recettes concernant l'exercice 1840, provenant des ventes de biens domaniaux, faites en vertu de la loi du 30 juin 1840, n° 284, et renseignées dans l'état fourni par l'administration de l'enregistrement, pour solde de l'année 1842 .	3,463	57		
Recettes concernant l'exercice 1840, du chef de remboursements d'avances d'intérêts de capitaux en dette active 2 ½, inscrits sur le grand livre à Amsterdam	6,084	85		
Recettes concernant l'exercice 1840, provenant de remboursements de frais de perception des fonds provinciaux, en vertu de la loi du 25 mai 1838, n° 185.	6,794	40		
			17,448	92
			82,010	58

ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
IMPÔTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	
Foncier	17,740,827 »
Personnel	8,500,492 »
Patentes	2,876,077 »
Redevances sur les mines	215,985 »
Douanes	10,654,172 »
Droits de consommation sur les boissons distillées	960,000 »
Accises — Sel	4,000,000 »
Accises — Vins étrangers	1,850,000 »
Accises — Eau-de-vie étrangère	240,000 »
Accises — — indigène	4,800,000 »
Accises — Bières et vinaigres	6,411,000 »
Accises — Sucres	640,000 »
Accises — Timbres sur les quittances	1,300,000 »
Accises — — sur les permis de circulation	14,000 »
Droits de garantie des matières d'or et d'argent	150,000 »
Droits d'entrepôts, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers	150,000 »
Recettes extraordinaires et accidentelles	12,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS	
Enregistrement	11,000,000 »
Greffe	280,000 »
Hypothèques	1,800,000 »
Successions	6,500,000 »
Timbres	3,000,000 »
Amendes	150,000 »
Indemnité payée par les miliciens, pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement	75,500 »
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	170,000 »
Produit des examens	47,000 »
— des brevets d'invention	35,000 »
— des diplômes des artistes vétérinaires	2,000 »
A REPORTER.	83,563,053 »

pour l'exercice 1843, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1844.

VERSEMENTS FAITS			RESTE	REVENUS	DIFFÉRENCE		*Observations.*
EN 1843.	EN 1844.	TOTAL.	A RECOUVRER.	PROBABLES.	EN PLUS de L'ÉVALUATION.	EN MOINS de L'ÉVALUATION.	
16,662,189 31	1,042,286 94	17,704,476 25	»	17,704,476 25	»	45,550 75	
7,766,048 14	939,182 28	8,705,230 42	»	8,705,230 42	204,738 42	»	
2,420,289 80	347,205 30	2,767,495 10	»	2,767,495 10	»	108,583 90	
103,315 05	42,159 16	145,474 21	»	145,474 21	»	70,510 79	
10,966,038 75	92,209 32	11,058,248 07	»	11,058,248 07	424,076 07	»	
958,985 75	50 »	959,035 75	»	959,035 75	»	964 25	
4,094,450 92	605 66	4,095,056 58	»	4,095,056 58	95,056 58	»	
2,196,055 46	2,852 59	2,198,868 05	»	2,198,868 05	348,868 05	»	
255,395 55	775 »	256,170 55	»	256,170 55	16,170 55	»	
3,780,874 29	1,728 06	3,782,602 35	»	3,782,602 35	»	1,017,397 65	
6,170,459 53	253 24	6,170,692 77	»	6,170,692 77	»	240,307 23	
862,444 41	»	862,444 41	»	862,444 41	222,444 41	»	
1,315,716 75	1,901 82	1,317,618 57	»	1,317,618 57	17,618 57	»	
8,671 35	» 50	8,671 85	»	8,671 85	»	5,328 17	
150,739 36	»	150,739 36	»	150,739 36	739 36	»	
390,487 95	45,089 55	435,577 50	»	435,577 50	285,577 50	»	
10,156 01	10,402 62	20,558 63	»	20,558 63	8,558 63	»	
10,530,554 96	11,521 27	10,542,076 23	»	10,542,076 23	»	457,923 77	
287,191 53	5,083 82	292,275 15	»	292,275 15	12,275 15	»	
1,869,587 90	» 04	1,869,587 94	»	1,869,587 94	69,587 94	»	
4,254,414 33	»	4,254,414 33	»	4,254,414 33	»	2,245,585 67	
2,881,853 64	1,277 37	2,883,131 01	»	2,883,131 01	»	116,868 99	
156,895 21	248 33	157,143 54	»	157,143 54	7,143 54	»	
59,735 44	317 46	60,052 90	»	60,052 90	»	15,447 10	
139,889 19	1,693 59	141,582 78	»	141,582 78	»	28,417 22	
295 »	14,775 »	15,070 »	»	15,070 »	»	51,930 »	
»	»	»	»	»	»	35,000 »	
16,025 »	»	16,025 »	»	16,025 »	14,025 »	»	
78,508,700 16	2,561,596 72	80,870,296 88	» »	80,870,296 88	1,726,859 37	4,419,615 49	

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	83,565,053 »
PÉAGES.	
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation	802,000 »
— de la Sambre canalisée	450,000 »
— du canal de Charleroy.	1,540,000 »
— des droits de bacs et passages d'eau	110,000 »
— des barrières sur les routes de 1re et de 2me classe	2,300,000 »
TRAVAUX PUBLICS. — Produits des postes	3,220,000 »
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS. — Produits du chemin de fer	10,000,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Rachat et transfert de rentes, y compris l'aliénation des rentes constituées d'après l'état n° 14, annexé au Budget des Voies et Moyens	1,250,000 »
Capitaux du fonds de l'industrie	120,000 »
— de créances ordinaires.	30,000 »
Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves	330,000 »
Prix de ventes de domaines en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire en suite de la loi du 28 décembre 1835, et de la loi du 30 juin 1840	1,000,000 »
Prix à provenir de la vente de petites parties de biens domaniaux, d'après l'état n° 15, annexé au Budget des Voies et Moyens.	500,000 »
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, vente d'herbes, extraction de terre et de sable.	400,000 »
Fermages de biens fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre	400,000 »
Intérêts des créances du fonds de l'industrie et de créances ordinaires	50,000 »
Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière	2,500 »
— volontaires	500 »
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin Officiel*	51,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	30,000 »
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier	537,000 »
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	700,000 »
Produits de l'école vétérinaire et d'agriculture	60,000 »
— du droit de pilotage	250,000 »
— des actes des commissariats maritimes (loi du 12 avril 1843, n° 190)	30,000 »
A REPORTER.	107,526,053 »

pour l'exercice 1843, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1844.

VERSEMENTS FAITS			RESTE à RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE		Observations.
EN 1843.	EN 1844.	TOTAL.			EN PLUS de L'ÉVALUATION.	EN MOINS de L'ÉVALUATION.	
78,508,700 16	2,561,596 72	80,870,296 88	»	80,870,296 88	1,726,859 37	4,419,615 49	
704,584 37	»	704,584 37	»	704,584 37	»	97,415 63	
505,702 58	»	505,702 58	»	505,702 58	55,702 58	»	
1,367,477 65	»	1,367,477 65	»	1,367,477 65	27,477 65	»	
108,356 47	50 »	108,406 47	»	108,406 47	»	1,593 53	
1,984,185 50	24,706 62	2,008,890 12	»	2,008,890 12	»	291,109 88	
3,159,524 85	53,043 56	3,212,568 39	»	3,212,568 39	»	7,431 61	
8,939,284 17	55,155 16	8,994,439 33	»	8,994,439 33	»	1,005,560 67	
644,789 48	11,836 49	656,625 97	»	656,625 97	»	593,374 03	
126,355 50	6,849 21	133,204 71	»	133,204 71	13,204 71	»	
116,863 21	»	116,863 21	»	116,863 21	86,863 21	»	
257,316 38	8,761 05	266,077 43	»	266,077 43	»	63,922 57	
1,509,045 88	»	1,509,045 88	»	1,509,045 88	509,045 88	»	
523,980 94	103,189 68	627,170 62	»	627,170 62	127,170 62	»	
431,030 88	367 56	431,398 44	»	431,398 44	31,398 44	»	
381,773 36	633 74	382,407 10	»	382,407 10	»	17,592 90	
77,191 33	5 75	77,197 08	»	77,197 08	27,197 08	»	
1,834 44	59 85	1,894 29	»	1,894 29	»	605 71	
787 49	»	787 49	»	787 49	287 49	»	
24,446 »	»	24,446 »	»	24,446 »	»	26,554 »	
»	47,744 04	47,744 04	»	47,744 04	17,744 04	»	
537,520 »	»	537,520 »	»	537,520 »	520 »	»	
624,130 88	»	624,130 88	75,869 12	700,000 »	»	»	
»	»	»	60,000 »	60,000 »	»	»	
»	305,105 22	305,105 22	»	305,105 22	55,105 22	»	
»	30,565 56	30,565 56	»	30,565 56	565 56	»	
100,334,879 48	3,209,670 21	103,544,549 69	135,869 12	103,680,418 81	2,679,141 83	6,524,776 02	

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	107,526,053 »
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc.	1,000 »
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.	80,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Recouvrement de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes.	50,000 »
Bénéfice éventuel, produit par la fonderie de canons à Liége, sur la fabrication d'armes de guerre à exporter pour l'étranger.	25,000 »
Frais de poursuites et d'instances ; frais de justice en matière forestière.	15,000 »
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.	140,000 »
Frais de perceptions faites pour le compte de tiers	4,000 »
— — des provinces	10,000 »
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	150,000 »
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, d'enfants trouvés, etc.	15,000 »
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	1,000 »
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire.	28,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.	1,000,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien	200,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites par le trésor, pour l'habillement des équipages de la marine. . .	50,000 »
Recettes accidentelles.	150,000 »
Versement des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches. .	60,000 »
Banque de Belgique. — Intérêts exigibles en 1843	60,000 »
Chemin de fer rhénan. — Intérêts exigibles en 1843	100,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie.	15,000 »
Remboursement des frais de perception des revenus provinciaux.	»
	109,680,053 »
A déduire : les diminutions de recette.	»
	109,680,053 »

pour l'exercice **1843**, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* **1844**.

VERSEMENTS FAITS			RESTE À RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE		*Observations.*
EN 1843.	EN 1844.	TOTAL.			EN PLUS de L'ÉVALUATION.	EN MOINS de L'ÉVALUATION.	
100,354,879 48	3,209,670 21	103,544,549 69	135,869 12	103,680,418 81	2,679,141 83	6,524,776 02	
1,359 92	18 49	1,378 41	»	1,378 41	378 41	»	
54,690 76	4,018 12	58,708 88	»	58,708 88	»	41,291 12	
27,465 45	545 »	28,008 45	»	28,008 45	»	21,991 55	
»	»	»	»	»	»	25,000 »	
11,964 51	496 64	12,461 15	»	12,461 15	»	2,538 85	
130,284 87	1,091 41	131,376 28	»	131,376 28	»	8,623 72	
4,827 79	28 23	4,856 02	»	4,856 02	856 02	»	
»	»	»	»	»	»	10,000 »	
153,812 18	46 80	153.858 98	»	153,858 98	3,858 98	»	
22,476 28	»	22,476 28	»	22,476 28	7,476 28	»	
432 25	»	432 25	»	432 25	»	567 75	
42,500 »	400 »	42,900 »	»	42,900 »	14,900 »	»	
425,276 58	378,759 67	804,036 25	195,963 75	1,000,000 »	»	»	
»	»	»	200,000 »	200,000 »	»	»	
25,426 68	»	25,426 68	24,573 32	50,000 »	»	»	
82,010 58	»	82,010 58	»	82,010 58	»	67,989 42	
6,100 42	27,881 80	33,982 22	26,017 78	60,000 »	»	»	
»	74,056 51	74,056 51	»	74,056 51	14,056 51	»	
»	»	»	100,000 »	100,000 »	»	»	
7,201 84	23,930 72	31,132 56	»	31,132 56	16,132 56	»	
»	36,410 01	36,410 01	15,572 25	51,982 26	51,982 26	»	
101,310,707 59	3,757,353 61	105,068,061 20	697,996 22	105,766,057 42	2,788,782 85	6,702,778 43	
220,.25 93	»	220,125 93	»	220,125 93	220,125 93	»	
101,090,581 66	3,757,353 61	104,847,935 27	697,996 22	105,545,931 49	2,568,656 92	6,702,778 43	
					4,134,121 51		

DÉPENSES PUBLIQUES.

EXERCICE 1843.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Intérêts de la dette.	I.			
Intérêts de la dette active inscrite au grand livre auxiliaire. . 611,894 17				
Complément de la rente annuelle de fr. 10,582,010 58 c[s] (5 millions de florins), à payer en exécution de l'art. 13 du traité signé à Londres, le 19 avril 1839 . . . . . 9,970,116 41	»	1	10,582,010 58	10,106,107 08
Intérêts de l'emprunt belge de 100,800,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 16 décembre 1831 . . . . . 5,040,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt . . . . . 1,008,000 »	»	2	6,048,000 »	5,749,856 85
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt.	»	3	122,000 »	122,000 »
Intérêts de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1836. . . . . 1,200,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt . . . . . 300,000 »	»	4	1,500,000 »	1,500,000 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt.	»	5	4,500 »	2,486 29
Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838 . . . . . 1,525,524 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt . . . . . 508,508 »	»	6	2,034,032 »	2,034,032 »
À REPORTER.	. . .	. . .	20,290,542 58	19,514,462 20

de la Dette publique. Exercice **1843.**

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.		
475,903 50	423,280 »	9,682,827 08	10,106,107 08	»	
208,165 17	4,167,805 90	1,582,052 93	5,749,856 83	»	
»	42,052 03	79,947 97	122,000 »	»	
»	544,640 »	955,360 »	1,500,000 »	»	
2,015 71	562 20	1,924 09	2,486 29	»	
»	824,197 50	1,209,834 50	2,034,032 »	»	
776,080 38	6,002,535 63	13,511,926 57	19,514,462 20	»	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	20,290,542 58	19,514,462 20
Intérêts de la dette (suite).	I (suite).			
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt.	»	7	52,000 »	30,290 90
Intérêts de l'emprunt de 86,940,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 26 juin 1840 . . . . . 4,347,000 »	»	8	5,216,400 »	4,347,000 »
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. . . . . 869,400 »				
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt.	»	9	108,000 »	108,000 »
Complément des mêmes frais, pour 14 mois (du 1er novembre 1840 au 31 décembre 1841)	»	10	91,000 »	61,708 75
Intérêts calculés à raison de 5 p. %, de l'emprunt d'un capital nominal de fr. 28,621,718 38 c., autorisé par la loi du 29 septembre 1842. . . . . 1,431,085 92	»	11	1,717,303 10	1,717,303 10
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. 286,217 18				
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt, et à la confection des titres	»	12	67,696 90	66,642 09
A REPORTER.	. . .	. . .	27,522,942 58	25,845,407 04

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.		
770,080 58	6,002,535 03	13,511,926 57	19,514,462 20	»	
1,7 9 10	8,241 98	22,048 92	30,290 90	»	
869,400 »	3,622,500 »	724,500 »	4,347,000 »	»	
»	36,225 »	71,775 »	108,000 »	»	
29,291 25	59,754 75	1,954 »	61,708 75	»	
»	1,431,085 92	286,217 18	1,717,303 10	»	
1,054 81	42,778 02	23,864 07	66,642 09	»	
1,677,535 54	11,203,121 30	14,642,285 74	25,845,407 04	»	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.		CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.		. . .	. . .	27,522,942 58	25,845,407 04
Intérêts de la dette (suite).		I (suite).			
Intérêts de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c^{t}, à 5 p. %, autorisé par arrêté royal du 21 mai 1829, pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers.	74,074 07				
		»	13	88,888 88	88,888 88
Dotation de l'amortissement de cet emprunt.	14,814 81				
Frais relatifs au même emprunt		»	14	200 »	86 50
Indemnité pour pertes causées par les événements de guerre de la révoluton (en numéraire)	250,000 »				
		»	15	442,500 »	41,953 19
Intérêts à 3 p. %, du 1er février au 31 décembre 1843, sur 7,000,800 francs, montant approximatif des obligations à créer	192,500 »				
Frais relatifs à l'émission, au payement des intérêts et à l'amortissement des mêmes obligations		»	16	5,000 »	»
Intérêts calculés à raison de 5 p. %, des obligations à créer en vertu de la loi du 26 juin 1842, pour la construction d'un canal de Zelzaete à la mer du Nord.	27,500 »				
		»	17	33,000 »	»
Dotation de l'amortissement des obligations à créer . . .	5,500 »				
Frais relatifs à l'émission, au payement des intérêts et à l'amortissement des mêmes obligations		»	18	4,000 »	»
A REPORTER.		. . .	. . .	28,096,531 46	25,976,315 61

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
1,677,535 54	11,205,121 30	14,642,285 74	25,845,407 04	»	
»	45,625 75	43,265 13	88,888 88	»	
113 50	86 50	»	86 50	»	
400,566 81	»	28,485 57	28,485 57	13,447 62	
5,000 »	»	»	»	»	
33,000 »	»	»	»	»	
4,000 »	»	»	»	»	
2,120,215 85	11,248,831 53	14,714,036 46	25,962,867 99	13,447 62	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	28,096,531 46	25,970,315 61
Intérêts de la dette (suite).	I (suite).			
Rente à payer par suite de la convention conclue avec la ville de Bruxelles.	»	19	300,000 »	300,000 »
Intérêts et frais présumés de la dette flottante, calculés sur une émission éventuelle de 10,000,000 de francs, à 5 p. %.	»	20	350,000 »	205,084 32
Intérêts de la dette viagère	»	21	5,500 »	4,961 25
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée. . .	»	22	25,000 »	25,000 »
Intérêts à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1855.	»	23	230,705 89	225,321 33
Indemnité de reprise à payer à la société concessionnaire du canal de Bruxelles à Charleroy, aux termes de l'art. 26 de la convention du 6 novembre 1834, entre cette société et le Gouvernement.	»	24	661,375 66	661,375 66
Intérêts et amortissement du capital d'acquisition de la *British Queen*. . .	»	25	150,000 »	»
A REPORTER.	. . .	. . .	29,819,113 01	27,396,058 17

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations.
2,120,215 85	11,248,851 53	14,714,036 46	25,962,867 99	13 417 62	
»	150,000 »	150,000 »	300,000 »	»	
144,915 68	8,586 79	196,497 53	205,084 52	»	
558 75	»	3,922 18	3,922 18	1,039 07	
»	25,000 »	»	25,000 »	»	
7,384 56	223,321 33	»	223,321 33	»	
»	661,375 66	»	661,375 66	»	
150,000 »	»	»	»	»	
2,423,054 84	12,317,115 31	15,064,456 17	27,381,571 48	14,486 69	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRESOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	29,819,113 01	27,396,058 17
Rémunérations.	II.			
Pensions ecclésiastiques . . . . . 370,000 »				
— civiles . . . . . 520,000 »				
— civiques . . . . . 190,000 »				
— militaires . . . . . 1,912,000 »	»	1	3,020,000 »	2,981,662 12
— de l'ordre de Léopold. . . . . 25,000 »				
Arriérés de pensions de toute nature, pour les exercices clôturés . . . . . 5,000 »				
Traitements d'attente (*wachtgeld*) . . . . . 36,000 »				
Traitements ou pensions supplémentaires (*toelagen*) . . . 48,510 03	»	2	91,638 07	87,054 89
Secours annuels (*jaerlyksche onderstanden*) 7,128 04				
Subvention à la caisse de retraite.	»	3	200,000 »	200,000 »
Crédit supplémentaire, remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés du Département des Finances, retenus en Hollande	»	4	609,000 »	609,000 »
Avances à faire aux titulaires de pensions acquises depuis le 1er octobre 1830, à la charge du fonds des veuves et orphelins demeuré en Hollande . . .	»	5	9,947 08	4,244 68
Fonds de dépôt.	III			
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande . . . . . 110,000 »				
Arriérés des intérêts sur les exercices clôturés . . . . . 1,000 »	»	1	111,000 »	105,507 32
A REPORTER.	. . .	. . .	33,860,698 16	31,384,427 18

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
2,423,054 84	12,317,115 31	15,064,456 17	27,381,571 48	14,486 69	
38,337 88	1,361,582 55	1,567,500 81	2,929,083 36	52,578 76	
3,685 18	53,850 20	33,514 30	87,344 50	610 39	
»	»	»	»	200,000 »	
»	»	»	»	609,000 »	
5,702 40	4,244 68	»	4,244 68	»	
5,492 68	31,897 16	58,314 31	90,211 47	15,295 85	
2,476,270 98	13,768,669 90	16,723,785 59	30,492,455 49	891,971 69	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	33,860,698 16	31,584,427 18
Fonds de dépôt (suite).	III (suite).			
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du trésor public de l'État, pour garantie de la gestion des comptables, pour sûreté du payement de droits de douanes et d'accises, pour garantie de gestions des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, etc. . 194,000 »	»	2	195,000 »	a) 200,208 12
Arriérés des intérêts sur des exercices clôturés . . . . . 1,000 »				
Intérêts des consignations faites dans les caisses du trésor public de l'État. .	»	3	50,000 »	47,268 45
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande.	»	4	20,000 »	7,912 94
Excédant de la dépense sur le crédit alloué au chapitre III, art. 2	. . .	. . .	»	»
TOTAUX.	. . .	. . .	34,125,698 16	31,639,816 69

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
2,476,270 98	15,768,669 90	16,723,785 59	30,492,455 49	891,971 69	
»	45,556 16	121,194 50	166,750 66	53,457 46	a) La dépense excède de francs 5,208 12 c. le crédit alloué à l'art 2, cet excédant est déduit du total des sommes disponibles.
2,731 55	»	»	»	47,268 45	
12,087 06	3,775 05	4,139 89	7,912 94	»	
2,491,089 59					
5,208 12	»	»	»	»	
2,485,881 47	15,817,999 11	16,849,119 98	30,667,119 09	972,697 60	Le Budget de la Dette publique a été fixé par la loi du 31 décembre 1842, n° 1113, à la somme de francs 34,125,698 16 c., indiquée ci-contre.

ÉTAT des payements faits pour le

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Liste civile.	I.	Unique.	2,751,322 75	2,751,322 75
Sénat	II.	Unique.	22,000 »	22,000 »
Chambre des Représentants	III.	Unique.	404,850 »	326,517 20
Cour des Comptes.	IV.			
Membres de la Cour	»	1	43,586 20	43,586 20
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	65,000 »
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	13,500 »
TOTAUX.	.	. . .	3,303,458 95	3,221,726 15

service des Dotations. Exercice 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
»	2,751,322 75	»	2,751,322 75	»	
»	21,000 »	1,000 »	22,000 »	»	
78,332 80	227,107 41	99,400 79	326,517 20	»	
»	59,770 94	5,615 26	45,386 20	»	
»	59,545 89	5,454 11	65,000 »	»	
3,400 »	7,500 »	6,000 »	13,500 »	»	
81,732 80	3,106,246 99	115,479 16	3,221,726 15	»	Le Budget des dotations a été fixé par la loi du 31 décembre 1842, nº 1113, à la somme de fr. 3,303,458 95 cs, indiquée ci-contre.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	14,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	159,000 »	158,999 42
Matériel.	»	3	20,000 »	19,999 82
Frais d'impression des recueils statistiques	»	4	3,500 »	3851 02
Frais de route et de séjour.	»	5	6,000 »	5,654 »
Ordre judiciaire.	II.			
Cour de cassation (*Personnel*).	»	1	253,800 »	253,050 »
— (*Matériel*)	»	2	3,000 »	3,000 »
Cours d'appel (*Personnel*).	»	3	542,720 »	538,969 98
— (*Matériel*)	»	4	18,000 »	17,758 12
Tribunaux de première instance et de commerce	»	5	859,850 »	856,464 01
Justices de paix et tribunaux de police	»	6	282,120 »	278,046 66
Justice militaire.	III.			
Haute cour militaire (*Personnel*)	»	1	63,320 »	58,028 20
— (*Matériel*)	»	2	5,000 »	5,000 »
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	44,253 »	39,836 »
Frais de justice.	IV.			
Frais d'instruction et d'exécution	»	1	679,000 »	571,068 54
Indemnité pour le greffier de la Cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes les expéditions et écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques.	»	2	1,000 »	1,000 »
A REPORTER.			2,921,543 »	2,781,705 57

du Ministère de la Justice. Exercice 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations.
7,000 »	14,000 »	»	14,000 »	»	
» 58	156,484 42	2,515 »	158,999 42	»	
» 18	19,524 02	475 80	19,999 82	»	
2,648 98	328 40	522 62	851 02	»	
566 »	3,657 75	1,976 25	5,634 »	»	
750 »	175,550 »	57,700 »	233,050 »	»	
»	3,000 »	»	3,000 »	»	
3,750 02	538,403 51	566 67	538,969 98	»	
241 88	15,736 25	2,021 87	17,758 12	»	
3,565 99	669,249 94	166,974 07	836,224 01	»	
4,073 34	185,193 32	92,853 34	278,046 66	240 »	
5,291 80	58,028 20	»	58,028 20	»	
»	5,000 »	»	5,000 »	»	
4,417 »	38,606 75	979 25	39,586 »	250 »	
107,931 66	157,725 30	244,524 91	382,248 30	188,820 04	
»	750 »	250 »	1,000 »	»	
139,837 43	2,021,035 75	571,559 78	2,592,595 53	189,310 04	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	2,921,545 »	2,781,705 57
Palais de justice.	V.			
Constructions, réparations et loyer de locaux; frais de premier ameublement du palais de la cour de cassation et des salles d'archives.	»	Unique.	100,000 »	96,564 77
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.			
Impression du *Bulletin Officiel*	»	1	25,500 »	25,499 »
— du *Moniteur*	»	2	70,000 »	69,409 08
Abonnements au *Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation*	»	3	2,800 »	2,464 »
Pensions et secours.	VII.			
Pensions	»	1	10,000 »	5,535 71
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	»	2	10,000 »	10,000 »
Secours à des employés ou à des veuves et enfants mineurs d'employés dépendant du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas.	»	3	3,000 »	3,000 »
Cultes.	VIII.			
Culte catholique	»	1	3,956,047 »	3,951,550 56
— protestant	»	2	61,000 »	58,149 60
— israélite	»	3	11,000 »	11,000 »
Secours	»	4	100,000 »	99,338 55
A REPORTER.	. . .	. . .	7,268,890 »	7,111,796 82

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE *à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.*	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.		
150,857 43	2,021,035 75	571,359 78	2,592,395 53	189,310 04	
3,635 23	25,865 90	70,498 85	96,364 77	»	
1 »	23,429 »	70 »	23,499 »	»	
500 92	52,409 36	16,999 72	69,409 08	»	
356 »	2,464 »	»	2,464 »	»	
4,664 29	2,847 05	2,465 16	5,312 21	23 30	
»	10,000 »	»	10,000 »	»	
»	675 »	2,325 »	3,000 »	»	
4,516 44	2,169,938 79	1,778,048 89	3,947,987 68	3,542 88	
2,850 40	42,256 69	15,892 91	58,149 60	»	
»	8,475 »	2,425 »	10,900 »	100 »	
661 47	70,693 51	28,040 83	98,734 34	604 19	
157,093 18	4,430,090 05	2,488,126 16	6,918,216 21	193,580 61	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	7,268,890 »	7,111,796 82
Établissements de bienfaisance.	IX.			
Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu	»	1	20,000 »	19,976 49
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés	»	2	120,000 »	119,998 27
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	»	3	175,000 »	159,520 82
Prisons.	X.			
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des gardiens et des détenus	»	1	1,135,000 »	1,105,798 96
Traitement des employés attachés au service domestique et aux directions des travaux	»	2	408,125 »	382,189 18
Récompenses à accorder aux employés, pour conduite exemplaire et actes de dévouement	»	3	3,000 »	3,000 »
Frais d'impressions et de bureau	»	4	20,000 »	19,714 58
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	450,000 »	344,165 72
Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	»	6	1,000,000 »	624,542 40
Gratifications aux détenus	»	7	170,000 »	170,000 »
Frais de police.	XI.			
Service des passe-ports	»	1	8,000 »	8,000 »
Autres mesures de sûreté publique	»	2	60,000 »	60,000 »
Dépenses imprevues.	XII.	Unique.	5.000 »	2,186 78
Solde éventuel de dépenses arriérées concernant des exercices dont les Budgets sont clos	XIII.	Id.	4,000 »	3,966 69
Totaux.	. . .	. . .	10,847,015 »	10,112,856 51

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
157,093 18	4,450,090 05	2,488,126 16	6,918,216 21	193,580 61	
23 51	6,121 58	13,572 03	19,693 61	282 88	
1 73	66,788 27	53,210 »	119,998 27	»	
35,479 18	12,450 86	125,089 96	138,120 82	1,400 »	
31,201 04	222,058 42	76,073 83	298,132 25	805,666 71	
25,935 82	505,869 26	77,932 43	581,801 69	387 49	
»	280 »	2,720 »	3,000 »	»	
285 62	15,787 01	3,927 37	19,714 38	»	
105,854 28	178,181 65	157,918 05	336,099 66	8,066 06	
575,457 60	178,426 77	83,819 32	262,246 09	362,296 31	
»	156,000 »	14,000 »	170,000 »	»	
»	8,000 »	»	8,000 »	»	
»	60,000 »	»	60,000 »	»	
2,815 22	1,318 51	868 27	2,186 78	»	
55 31	5,891 21	75 48	5,966 69	»	
754,158 49	5,641,243 57	3,099,932 88	8,741,176 45	1,371,680 06	Le Budget de la Justice a été fixé par la loi du 31 décembre 1842, nº 1114, à la somme de 10,847,015 francs, indiquée ci-contre.

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	62,000 »	62,000 »
Frais des commissions d'examen	»	3	2,000 »	140 »
Pensions à accorder à des fonctionnaires employés et gens de service	»	4	2,000 »	»
Matériel	»	5	32,000 »	32,000 »
Achat de décorations de l'ordre de Léopold	»	6	10,000 »	10,000 »
Traitement des agents politiques.	II.			
Autriche	»	1	40,000 »	38,541 65
Confédération Germanique	»	2	40,000 »	26,226 83
France	»	3	60,000 »	57,911 10
Grande-Bretagne	»	4	80,000 »	80,000 »
Pays-Bas	»	5	50,000 »	50,000 »
Italie	»	6	40,000 »	36,518 54
Prusse	»	7	50,000 »	50,000 »
Turquie	»	8	40,000 »	40,000 »
Brésil	»	9	21,000 »	21,000 »
Danemarck	»	10	15,000 »	15,652 79
Espagne	»	11	15,000 »	14,097 24
États-Unis	»	12	25,500 »	25,500 »
Grèce	»	13	15,000 »	15,000 »
Hanovre, Villes libres et anséatiques de Hambourg, Brême et Lubeck	»	14	15,000 »	15,000 »
Portugal	»	15	15,000 »	15,000 »
Sardaigne	»	16	15,000 »	13,009 73
Suède	»	17	15,000 »	15,000 »
À REPORTER			680,500 »	652,497 88

Ministère des Affaires Étrangères. Exercice 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la Cour des Comptes			RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.		
»	21,000 »	»	21,000 »	»	
»	62,000 »	»	62,000 »	»	
1,860 »	140 »	»	140 »	»	
2,000 »	»	»	»	»	
»	31,999 96	» 04	32,000 »	»	
»	10,000 »	»	10,000 »	»	
1,458 55	35,024 93	2,916 72	38,541 65	»	
13,773 17	26,226 83	»	26,226 83	»	
2,088 90	57,911 10	»	57,911 10	»	
»	80,000 »	»	80,000 »	»	
»	50,000 »	»	50,000 »	»	
3.481 46	34,266 62	2,251 92	36,518 54	»	
»	49,583 26	416 74	50,000 »	»	
»	35,166 63	4,833 37	40,000 »	»	
»	21,000 »	»	21,000 »	»	
1,547 21	13,222 23	430 56	13,652 79	»	
902 76	12,826 41	1,270 83	14,097 24	»	
»	24,000 »	1,500 »	25,500 »	»	
»	15,000 »	»	15,000 »	»	
»	15.000 »	»	15,000 »	»	
»	15,000 »	»	15,000 »	»	
1,090 27	12,993 06	916 67	13,909 73	»	
»	15,000 »	»	15,000 »	»	
28,002 12	657,961 03	14,536 85	652,497 88	»	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	680,500 »	652,497 88
Traitement des agents consulaires, et indemnités à quelques agents non rétribués.	III.	Unique.	110,000 »	108,202 60
Traitement des agents politiques et consulaires en inactivité, de retour de leur mission sans qu'ils y soient remplacés.	IV.	Id.	10,000 »	»
Frais de voyage des agents du service extérieur et d'administration centrale, frais de courriers, estafettes et courses diverses.	V.	Id.	70,000 »	69,761 01
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	VI.	Id.	75,000 »	75,000 »
Missions extraordinaires et dépenses imprévues.	VII.	Id.	50,000 »	50,000 18
Pour faire face aux dépenses qui résulteront du traité de paix avec les Pays-Bas	VIII.	Id.	*a)* 120,736 26	120,736 26
TOTAUX.	. . .	. . .	1,116,236 26	1,056,197 93

Ministère des Affaires Étrangères (suite). *Exercice* 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la Cour des Comptes — pendant l'année 1843.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la Cour des Comptes — pendant l'année 1844.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la Cour des Comptes — TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
28,002 12	637,961 03	14,536 85	652,497 88	»	
1,797 40	104,800 02	3,402 58	108,202 60	»	
10,000 »	»	»	»	»	
258 99	49,272 24	20,488 77	69,761 01	»	
»	56,256 96	18,743 04	75,000 »	»	
19,999 82	23,531 28	6,468 90	30,000 18	»	
»	59,996 47	60,739 79	120,736 26	»	*a*) Ce crédit a été majoré de fr. 60,736 26 c^{s}, par la loi du 29 juin 1844, n° 131
60,058 55	951,818 »	124,379 93	1,056,197 93	»	Le Budget des Affaires Étrangères a été fixé par la loi du 27 décembre 1842, n° 1093, à la somme de 1,055,500 francs.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale	I.			
Personnel	»	1	6,050 »	6,049 88
Matériel	»	2	5,500 »	5,315 65
Bâtiments de guerre.	II.			
Personnel	»	1	297,471 60	159,655 72
Matériel	»	2	249,796 15	220,900 71
Magasin de la marine	III.	Unique.	11,200 »	9,518 12
Pilotage.	IV.			
Personnel (traitement fixe)	»	1	151,540 »	64,404 17
— (dépenses variables)	»	2	*a)* 128,983 51	64,955 10
Matériel	»	3	*b)* 45,751 35	34,408 31
Service du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	V.	Unique.	48,758 »	41,478 81
Secours maritimes (sauvetage)	VI.	Id	16,500 »	9,709 06
Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers de marine qui, n'ayant pas de droits à la pension, se trouvent dans une position malheureuse.	VII.	Id.	4,000 »	1,000 »
Frais de police maritime, en exécution de la loi du 27 septembre 1842, n° 816.	VIII.	Id.	*c)* 50,000 »	15,957 91
Frais d'entretien du navire à vapeur la *British Queen*	. .	. . .	*d)* 50,000 »	22,537 28
Construction de 4 bateaux pilotes, destinés au service de la station des bouches de l'Escaut	. . .	. . .	*e)* 155,000 »	110,581 18
Crédits ouverts au Ministère de la Marine, pour solde et nourriture des officiers et équipages, etc., à charge d'en rendre compte, ci 659,787 65				
Régularisations 302,985 48				
Reste à justifier 356,802 17	.	. .	»	356,802 17
TOTAUX	.	. .	1,136,550 60	1,121,607 10

du Ministère de la Marine. Exercice 1843.

CRÉDITS excedant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843	pendant L'ANNÉE 1844	TOTAL	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations
» 12	5,499 88	550 »	6,049 88	»	
184 55	2 501 95	813 70	3,315 65	»	
157,835 88	134,356 35	25 079 37	159,435 72	»	
28,895 74	135,546 04	85,554 67	220,900 71	»	
1,681 88	8,235 21	1,282 91	9,518 12	»	
67,155 85	64,404 17	»	64,404 17	»	
64,028 21	62,530 22	2,424 88	64,955 10	»	*a* et *b*) Par la loi du 31 mai 1844, n° 110, l'art 2 du chap IV a été majoré de fr 50,483 31 et l'art 3, de 7,331 33
9,522 99	27,090 40	7,517 94	34,408 34	»	ENSEMBLE fr 57,814 64
7,279 19	40,302 31	1,176 27	41,478 81	»	
7,190 94	7,379 99	1,929 07	9,309 06	»	
2,100 »	1 337 50	562 50	1,900 »	»	
14,042 09	8,101 39	7,856 52	15,957 91	»	*c*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 12 avril 1843, n° 190
7,412 72	54,367 22	56,016 96	110,384 18	»	*d*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 12 avril 1843 n° 188
24,615 82	13,940 35	8,646 93	22,587 28	»	*e*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 12 avril 1843, n° 178
571,725 78					
356,802 17	»	»	»	356,802 17	
14,923 59	565,595 21	199 211 72	764,804 93	356,802 17	Le Budget de la Marine a été fixé par la loi du 31 decembre 1842, n° 1158, à la somme de fr 883,716 05 c.

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	91,850 »	91,849 98
Loyer de l'hôtel du Ministère	»	3	9,000 »	9,000 »
Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage et éclairage, menues dépenses.	»	4	51,600 »	30,456 64
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale	»	5	8,000 »	5,596 70
Ponts et chaussées; canaux, rivières, poldres; ports et côtes; bâtiments civils; personnel des ponts et chaussées.	II.			
Ponts et chaussées.				
Entretien et amélioration des routes, construction de routes nouvelles, ponts à bascule, études de projets	»	1	2,600,000 »	2,507,001 10
Plantations	»	2	50,000 »	49,619 83
Canaux, rivières, poldres.				
Service des canaux de Gand au Sas-de-Gand, de Maestricht à Bois-le-Duc, de Pommerœul à Antoing et de la Sambre	»	3	595,812 50	590,170 47
Service du canal de Bruxelles à Charleroy	»	4	121,056 »	78,206 43
— de l'Escaut.	»	5	88,900 »	86,288 58
— de la Lys	»	6	50,911 50	50,911 50
— de la Meuse dans les provinces de Liége et de Namur	»	7	258,380 »	226,962 92
— — dans le Limbourg	»	8	150,000 »	105,853 67
— de la Dendre	»	9	18,496 56	18,446 56
— du Ruppel, de la Dyle et du Demer	»	10	5,900 »	5,816 67
Travaux d'amélioration aux voies navigables de second ordre; frais d'études et de levée de plans; instruments	»	11	45,000 »	21,705 83
A REPORTER.	. . .	. . .	3,925,886 56	3,678,886 88

Ministère des Travaux publics. Exercice 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.		
»	21,000 »	»	21,000 »	»	
» 02	90,861 98	988 »	91,849 98	»	
»	9,000 »	»	9,000 »	»	
1,145 56	18,093 50	12,363 14	30,456 64	»	
2,403 30	3,704 »	1,892 70	5,596 70	»	
92,998 00	1,208,981 53	1,267,718 13	2,476,699 66	30,301 44	
580 17	37,148 44	12,471 39	49,619 83	»	
5,642 03	148,479 46	241,691 01	390,170 47	»	
42,829 37	44,689 37	33,517 06	78,206 43	»	
2,611 42	38,058 32	38,593 18	76,651 50	9,637 08	
20,000 »	10,396 30	20,306 40	30,702 70	208 80	
11,417 08	191,133 64	35,829 28	226,962 92	»	
44,146 33	67,650 »	38,203 67	105,853 67	»	
50 »	13,430 78	5,015 78	18,446 56	»	
83 33	1,886 20	3,930 47	5,816 67	»	
23,294 17	9,075 »	10,480 83	19,555 83	2,150 »	
246,999 68	1,913,588 52	1,723,001 04	3,636,589 56	42,297 32	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	5,925,886 50	5,678,886 88
Canaux, rivières, poldres (suite).	II (suite).			
Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne . . .	»	12	45,881 94	37,734 51
Première moitié, de la part de l'État, dans les travaux d'amélioration de la navigation de Bruges vers Dunkerque, et de l'écoulement des eaux . . .	»	13	144,120 »	126,750 »
Canaux de Gand à Ostende, dont l'État reprend l'administration à partir du 1er janvier 1845	»	14	40,751 »	40,751 »
Confection et entretien des bacs et bateaux de passage et leurs dépendances.	»	15	20,000 »	9,025 28
Service des poldres	»	16	26,000 »	15,117 55
Ports et côtes.				
Ports d'Ostende et de Nieuport, côtes de Blankenberghe	»	17	265,959 15	253,419 01
Phares et fanaux	»	18	1,000 »	597 57
Bâtiments civils.				
Entretien et réparations des hôtels, édifices et monuments de l'État. . . .	»	19	34,000 »	33,995 99
Constructions nouvelles et travaux d'amélioration	»	20	31,000 »	30,995 66
Personnel des ponts et chaussées.				
Traitement des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement, indemnités et dépenses éventuelles	»	21	455,000 »	447,175 18
Chemin de fer et postes.	III.			
Chemin de fer.				
Administration générale.	»	1	291,500 »	291,150 58
Service de l'entretien des routes et des stations	»	2	1,443,000 »	1,191,214 81
— de locomotion et entretien du matériel	»	3	2,570,700 »	2,578,843 67
A REPORTER.	. . .	. . .	9,294,798 65	8,535,657 07

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE À justifier au 1er janvier 1843, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
246,999 68	1,913,588 52	1,725,001 04	3,638,589 56	42,297 52	
8,147 45	24,029 51	13,705 »	37,734 51	»	
17,370 »	31,500 »	95,250 »	126,750 »	»	
»	33,669 57	7,081 63	40,751 »	»	
10,974 72	3,915 »	4,820 68	8,735 68	280 60	
10,882 67	1,218 25	13,899 08	15,117 33	»	
12,540 14	167,761 54	85,232 67	252,994 01	425 »	
402 65	268 81	328 56	597 37	»	
4 01	5,819 84	28,176 15	33,995 99	»	
4 54	6,766 40	24,229 26	30,995 66	»	
7,824 82	317,038 36	130,136 82	447,175 18	»	
549 62	258,782 64	32,367 74	291,150 38	»	
251,785 19	229,752 82	961,461 99	1,191,214 81	»	
191,856 33	1,121,517 78	1,257,525 89	2,378,843 67	»	
759,141 58	4,115,428 64	4,377,216 51	8,492,645 15	43,011 92	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	9,294,798 65	8,535,657 07
Chemin de fer (suite).	III (suite).			
Service de transports.	»	4	1,094,800 »	1,024,415 27
Postes.				
Personnel	»	5	800,000 »	797,410 20
Matériel.	»	6	570,546 »	570,545 95
Mines.	IV.			
Conseil des mines.	»	1	45,600 »	37,188 07
Traitement des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et dépenses éventuelles par suite de promotions ou admissions dans le corps	»	2	156,500 »	152,175 59
Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement	»	3	45,000 »	44,985 »
Impressions, achat de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et de mémoires, essais et expériences . . .	»	4	10,000 »	9,999 59
Secours.	V.			
Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension.	»	Unique.	5,000 »	2,250 »
Dépenses imprévues.	VI.	Id.	30,000 »	29,972 90
Somme payée aux concessionnaires de la canalisation de la Sambre, à titre de 1re moitié du dernier terme du prix de rétrocession	. . .	. . .	a) 250,000 »	250,000 »
Crédits ouverts au Ministère des Travaux publics, pour dépenses relatives au chemin de fer, au canal de Charleroy, etc., à charge d'en rendre compte. 2,565,584 44				
Régularisations. . . . 2,096,657 17				
Reste à justifier. . . . 466,747 27	. . .	. . .	»	466,747 27
TOTAUX.	. . .	. . .	12,100,044 65	11,721,342 77

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés a la cour des comptes — pendant l'année 1843.	pendant l'année 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations.
759,141 58	4,115,428 64	4,377,216 51	8,492,645 15	45,011 92	
70,586 73	505,010 11	518,215 16	1,023,225 27	1,188 »	
2,589 80	581,086 20	215,115 68	797,101 88	308 32	
» 05	255,693 77	114,854 75	370,528 52	17 45	
8,411 93	56,567 47	620 60	57,188 07	»	
4,126 41	110,856 11	41,317 48	152.173 59	»	
15 »	42,150 »	2,835 »	44,985 »	»	
» 61	5,803 52	4,195 87	9,999 39	»	
750 »	1,900 »	350 »	2,250 »	»	
27 04	20,528 91	8,844 05	29,372 96	600 »	
»	250,000 »	»	250,000 »	»	a) Par l'art 3, § 2 de la loi du 18 juin 1836, nº 327, une somme de 500,000 francs a été affectée au payement, exigible le 1er janvier 1840, par la société concessionnaire de la canalisation de la Sambre. Elle a été tenue en réserve en exécution de l'art. 10, § 2, de la transaction du 15 avril 1835, approuvée par la loi du 26 avril 1835
845,449 15					
466,747 27	»	»	»	466,747 27	
378,701 88	5,925,924 73	5,283,545 10	11,209,469 83	511,872 94	Le Budget des Travaux publics a été fixée par la loi du 10 février 1843, nº 38, à la somme de fr 11,850,044 65 c.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	130,450 »	130,448 77
Fournitures de bureau, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses	»	3	24,000 »	23,845 65
Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires	»	4	4,000 »	3,697 04
Pensions et secours.	II.			
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés.	»	1	8,000 »	949 49
Secours, continuation ou avances de pensions à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves	»	2	7,570 80	4,907 54
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse .	»	3	7,000 »	7,000 »
Statistique générale.	III.			
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale et de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales . . .	»	Unique.	25,000 »	24,719 51
À REPORTER.	. . .	. . .	227,020 80	216,567 80

du Ministère de l'Intérieur. Exercice 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations.
»	21,000 »	»	21,000 »	»	
1 23	118,180 44	12,268 33	130,448 77	»	
154 50	23,760 15	85 50	23,845 65	»	
502 96	5,191 64	505 40	5,697 04	»	
7,050 51	596 83	352 66	949 49	»	
2,665 46	2,910 81	1,996 53	4,907 34	»	
»	7,000 »	»	7,000 »	»	
280 49	9,940 15	14,779 38	24,719 51	»	
10,453 »	186,580 »	29,987 80	216,567 80	»	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	227,020 80	216,567 80
Frais d'administration dans les provinces.	IV.			
Province d'Anvers.	»	1	117,477 »	115,195 72
— de Brabant.	»	2	124,275 »	124,231 30
— de la Flandre occidentale	»	3	130,757 »	130,658 21
— — orientale	»	4	131,948 »	131,945 12
— de Hainaut.	»	5	140,938 »	140,930 59
— de Liége	»	6	125,350 »	125,088 01
— de Limbourg	»	7	102,345 40	102,344 91
— de Luxembourg	»	8	110,691 »	110,656 05
— de Namur	»	9	104,265 »	101,856 58
Frais de route et de tournée des commissaires d'arrondissement.	»	10	18,500 »	18,468 »
Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siége le conseil) et des secrétaires de ces conseils; frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers; vacations des officiers de santé en matière de milice; primes pour arrestation de réfractaires.	»	11	58,340 »	58,204 59
Subsides.	V.			
Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale.	»	1	100,000 »	72,410 »
Frais de confection des plans généraux de délimitation des chemins vicinaux.	»	2	141,902 75	141,902 75
Académie royale de médecine et service de santé	VI.	Unique.	45,000 »	44,976 62
A REPORTER.	. . .	. . .	1,678,787 95	1,635,402 25

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Compt.	Observations.
10,455 »	186,580 »	29,987 80	216,567 80	»	
2,285 28	91,323 34	23,870 38	115,193 72	»	
53 70	115,144 12	9,027 18	124,171 30	50 »	
118 79	96,947 90	33,690 31	130,638 21	»	
4 88	117,114 08	14,704 04	131,818 12	125 »	
7 41	114,412 96	26,517 63	140,930 59	»	
241 99	108,220 25	16,867 78	125,088 01	»	
» 49	83,861 80	18,485 11	102,344 91	»	
34 95	89,067 29	21,588 76	110,656 05	»	
2,406 42	79,355 01	22,501 57	101,856 58	»	
32 »	97 50	18,370 50	18,468 »	»	
135 41	21,120 37	36,762 22	57,882 59	322 »	
27,590 »	13,410 »	52,500 »	65,910 »	6,500 »	
»	112,741 58	29,161 17	141,902 75	»	
23 38	42,426 07	2,350 55	44,976 62	»	
45,385 70	1,271,822 25	356,583 »	1,628,405 25	6,997 »	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	1,078,787 95	1,635,402 25
Archives du royaume.	VII.			
Frais d'administration (*Personnel*).	»	1	21,350 »	21,349 72
— (*Matériel*)	»	2	2,600 »	2,585 45
Frais de publication des inventaires des archives.	»	3	4,000 »	1,000 »
Archives de l'État dans les provinces, et frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées ; frais de copie de documents concernant l'histoire nationale.	»	4	15,000 »	14,951 04
Frais de classement et d'inventaire des archives de la secrétairerie d'état allemande	»	5	2,400 »	2,400 »
Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État.	»	6	5,500 »	5,499 98
Fêtes nationales.	VIII.			
Frais de célébration des fêtes nationales	»	Unique.	30,000 »	29,999 41
Eaux de Spa.	IX.			
Traitement du contrôleur des jeux, et autres dépenses.	»	1	2,220 »	2,220 »
Frais de réparation des monuments de la commune de Spa.	»	2	20,000 »	20,000 »
Agriculture.	X.			
École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État (*jurys d'examen*). .	»	1	153,500 »	153,120 58
Subside à la société d'horticulture de Bruxelles	»	2	24,000 »	24,000 »
Fonds d'agriculture	»	3	593,000 »	592,568 74
A reporter.	. . .	. . .	2,350,557 95	2,302,875 77

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la Cour des Comptes			RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations.
	pendant l'année 1843.	pendant l'année 1844	TOTAL.		
45,385 70	1,271,822 25	356,583 »	1,628,405 25	6,997 »	
» 28	19,674 72	1,675 »	21,349 72	»	
16 55	1,554 28	1,029 17	2,583 45	»	
3,000 »	»	1,000 »	1,000 »	»	
68 56	11,809 19	3,122 45	14,931 64	»	
»	2,400 »	»	2,400 »	»	
» 02	3,499 98	»	3,499 98	»	
» 59	29,021 50	977 91	29,999 41	»	
»	»	2,220 »	2,220 »	»	
»	20,000 »	»	20,000 »	»	
379 42	123,826 68	29,293 90	153,120 58	»	
»	24,000 »	»	24,000 »	»	
651 26	347,991 52	43,930 61	391,922 13	446 61	
47,482 18	1,855,600 12	439,832 04	2,295,432 16	7.443 61	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	2,550,357 95	2,302,875 77
Milice.	XI.			
Frais d'impression des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens. .	»	Unique.	1,600 »	1,575 »
Garde civique.	XII.			
Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent, et frais de bureau de l'état-major ; achat, réparation et entretien des armes et équipement de la garde civique	»	Id.	20,000 »	19,985 38
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	XIII.			
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité	»	Id.	5,000 »	2,560 »
Dotation de la légion d'honneur.	XIV.			
Dotation en faveur de légionnaires ou de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, non pensionnés d'autre chef, et qui sont dans le besoin	»	Id.	76,000 »	75,583 38
Commerce.	XV.			
École de navigation	»	1	16,000 »	15,858 86
Chambres de commerce	»	2	12,000 »	10,597 51
Portion imputable sur l'exercice 1845, de la garantie accordée par le Gouvernement, pour l'exportation des produits de l'industrie cotonnière. . . .	»	3	70,000 »	»
Frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et agricole.	»	4	45,500 »	45,470 01
A reporter.	. . .	. . .	2,596,457 95	2,474,505 91

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL		
47,482 18	1,855,600 12	439,852 04	2,295,452 16	7,445 61	
25 »	1,575 »	»	1,575 »	»	
14 62	19,846 62	108 99	19,955 61	29 77	
2,440 »	985 »	1,575 »	2,560 »	»	
416 62	36,825 »	38,333 38	75,158 38	425 »	
141 14	10,665 »	5,105 »	15,770 »	88 86	
1,602 49	5,198 75	5,198 76	10,397 51	»	
70,000 »	»	»	»	»	
29 99	30,332 28	14,095 13	45,327 41	142 60	
122,152 04	1,961,027 77	505,148 30	2,466,176 07	8,129 84	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	2,590,457 95	2,474,305 01
Commerce (suite).	XV (suite).			
Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voile, sans que, dans l'un ni dans l'autre cas, les arrangements à prendre puissent obliger l'État à prendre des engagements au delà de l'année 1843, et sans que les subsides puissent excéder 40,000 francs par service	»	5	100,000 »	94,765 »
Primes pour construction de navires	»	6	55,000 »	4,650 »
Pêche nationale	»	7	90,000 »	89,717 52
Industrie.	XVI.			
Encouragements à l'industrie	»	1	155,000 »	155,298 23
Musée des arts et de l'industrie nationale.	»	2	40,000 »	34,610 55
Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, et tous frais d'administration et de délivrance de brevets (*personnel et matériel*)	»	3	33,000 »	29,037 41
Instruction publique.	XVII.			
Enseignement supérieur.				
Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État; bourses; médailles et subsides pour le matériel.	»	1	606,800 »	606,788 32
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques et le concours universitaire.	»	2	*a*) 118,227 76	118,056 58
A REPORTER.	. . .	. . .	3,774,485 71	3,585,229 30

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations
122,152 04	1,061,027 77	505,148 50	2,466,176 07	8,129 84	
5,235 »	44,200 »	40,200 »	84,490 »	10,275 »	
50,350 »	»	4,650 »	4,650 »	»	
282 48	5,989 25	83,728 27	89,717 52	»	
1,701 77	104,652 06	21,624 22	126,276 28	7,021 95	
5,389 67	25,455 41	11,176 92	34,610 53	»	
3,962 59	23,802 19	5,235 22	29,037 41	»	
11 68	450,519 88	176,268 44	606,788 32	»	
171 18	75,304 50	42,752 08	118,056 58	»	*a*) Ce crédit a été majoré de fr. 39,127 76 c^{s}, par la loi du 27 mai 1844, n° 102.
189,256 41	2,669,019 06	890,783 45	3,559,802 51	25,426 79	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	3,774,485 71	3,585,220 30
Instruction publique (suite).	XVII (suite).			
Enseignement moyen.				
Frais d'inspection des athénées et colléges.	»	3	7,300 »	5,370 95
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel (écoles de Gand et de Verviers), autres que les écoles d'art et métiers et les ateliers d'apprentissage	»	4	167,100 »	167,094 91
Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et colléges	»	5	5,000 »	4,900 »
Enseignement primaire.				
Frais d'inspection, traitement des instituteurs dans les neuf provinces, écoles primaires supérieures et écoles normales (1er établissement), encouragements, subsides et secours	»	6	415,000 »	414,585 48
Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles. .	»	7	20,000 »	19,256 10
Lettres, sciences et arts.	XVIII.			
Lettres et sciences.	»	1	181,000 »	180,598 15
Beaux-arts	»	2	197,000 »	196,999 51
Administration et entretien des bâtiments et des collections cédées à l'État, en vertu de la loi du 4 décembre 1842	»	3	25,000 »	19,207 72
Monument de la place des Martyrs	»	4	10,000 »	9,999 70
Dernier sixième du prix du monument élevé à la mémoire du chanoine Triest.	»	5	12,500 »	12,500 »
Premier septième pour l'exécution de la statue équestre de Godefroid de Bouillon.	»	6	12,500 »	12,500 »
Subsides aux villes et aux communes, pour des monuments à élever aux grands hommes de la Belgique	»	7	10,000 »	10,000 »
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments, et commission royale des monuments. . .	»	8	36,000 »	35,997 25
Dépenses imprévues et travail extraordinaire.	XIX.			
Dépenses imprévues	»	1	14,000 »	13,979 90
Travail extraordinaire	»	2	14,000 »	5,998 45
TOTAUX.	. . .	. . .	4,890,885 71	4,692,003 42

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations
189,256 41	2,609,019 06	890,783 45	3,559,802 51	25,426 79	
1,925 05	2,591 50	2,733 45	5,324 95	52 »	
5 09	159,204 45	7,890 46	167,094 91	»	
100 »	4,400 »	500 »	4,900 »	»	
614 52	176,795 87	203,712 61	380,508 48	35,877 »	
765 90	9,720 »	9,516 10	19,236 10	»	
401 85	128,415 87	50,666 09	179,081 96	1,516 19	
» 40	181,530 84	15,468 67	196,999 51	»	
5,792 28	13,402 27	5,805 45	19,207 72	»	
» 30	9,200 »	799 70	9,999 70	»	
»	12,500 »	»	12,500 »	»	
»	21 »	12,479 »	12,500 »	»	
»	»	10,000 »	10,000 »	»	
2 75	11,700 75	24,296 50	35,997 25	»	
20 10	12,355 82	1,624 08	13,979 90	»	
1 55	3,998 45	»	3,998 45	»	
198,882 20	3,394,855 88	1,236,275 56	4,631,131 44	60,871 98	Le Budget de l'Intérieur a été fixé par la loi du 31 decembre 1842, n° 1108, à la somme de fr 4,851,757 95 c.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.				
Traitement du Ministre	»	»	1	»	21.000 »
— des employés et gens de service	»	»	2	»	102,194 47
Suppléments de traitement aux officiers	»	»	3	»	4,529 84
Matériel du Ministère	»	»	4	»	40,000 »
Dépôt de la guerre	»	»	5	»	19,000 »
Secours à d'anciens militaires, à des veuves et enfants mineurs, et à d'anciens employés du Ministère de la Guerre.	»	»	6	»	6,000 »
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps.	II.				
Soldes des états-majors.	»	1			
État-major général	»	»	1	»	338,512 90
— des places	»	»	2	»	151,119 82
Service de l'intendance militaire	»	»	3	»	71,524 85
— de santé	»	»	4	»	185,364 54
Indemnité de représentation	»	»	5	»	10,500 »
Soldes et habillement des troupes.	»	2			
Infanterie	»	»	1	»	7,732,147 65
Cavalerie.	»	»	2	»	2,302,097 08
Artillerie.	»	»	3	»	1,934,857 93
Génie	»	»	4	»	450,300 64
Gendarmerie	»	»	5	»	1,183,180 »
A REPORTER.				»	14,590,109 50

du Ministère de la Guerre. Exercice 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations.
	pendant l'année 1843.	pendant l'année 1844.	TOTAL		
»	21,000 »	»	21,000 »	»	
»	157,521 47	4,870 »	162,191 47	»	
»	»	4,529 84	4,529 84	»	
»	35,525 27	4,474 73	40,000 »	»	
»	9,895 86	9,104 14	19,000 »	»	
»	3,784 »	2.216 »	6,000 »	»	
»	»	358,512 90	358,512 90	»	
»	»	151,119 82	151,119 82	»	
»	»	71,524 85	71,524 85	»	
»	»	185,364 54	185,364 54	»	
»	»	10,500 »	10,500 »	»	
»	906,614 64	6,825,532 99	7,732,147 65	»	
»	248,593 58	2,053,503 50	2,302,097 08	»	
»	218,425 46	1,716,412 47	1,934,837 93	»	
»	35,929 58	414,571 26	450,500 64	»	
»	106,600 »	1,076,580 »	1,185,180 »	»	
	1,745,692 66	12,846,416 84	14,590,109 50	»	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. .	. .	. .	»	14,590,109 50
Masses des corps, frais divers et indemnités.	II (suite)	3 (suite)			
Masse de pain.	»	»	1	»	1,335,192 85
— de fourrages	»	»	2	»	3,028,700 23
— d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux . .	»	»	3	»	42,880 75
— de renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	»	»	4	»	36,097 65
— de casernement des chevaux	»	»	5	»	42,557 84
— — des hommes	»	»	6	»	559,411 30
Frais de route et de séjour des officiers	»	»	7	»	35,590 15
Transports généraux et autres.	»	»	8	»	54,609 52
Primes de rengagement	»	»	9	»	190 »
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	»	»	10	»	48,771 35
Vivres de campagne au camp, logement et nourriture en route.	»	»	11		269,164 69
Remonte.	»	»	12	»	174,760 »
Frais de bureau et d'administration des corps	»	»	13	»	223,774 59
École militaire.	III.				
Traitements et indemnités de l'état-major et des employés du service intérieur.	»	»	1	»	24,228 78
Enseignement (traitement des professeurs)	»	»	2	»	47,549 45
Solde des élèves	»	»	3	»	26,064 49
Dépenses d'administration	»	»	4	»	20,248 04
Matériel du service de santé, et hôpitaux.	IV.				
Pharmacie centrale	»	»	1	»	85,028 32
Solde, supplément de solde et pain des militaires malades.	»	»	2	»	277,955 53
Loyer des bâtiments, réparations.	»	»	3	»	12,098 91
A REPORTER.	. .	. .	. .	»	20,915,571 95

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations.
»	1,743,092 66	12,846,416 84	14,590,109 50	»	
»	291,192 86	1,043,999 99	1,335,192 85	»	
»	2,379,859 28	648,860 95	3,028,700 23	»	
»	»	42,880 75	42,880 75	»	
»	1,270 58	35,427 05	36,697 63	»	
»	»	42,557 84	42,557 84	»	
»	337,083 61	222,357 69	559,441 30	»	
»	254 28	35,335 87	35.590 15	»	
»	9,685 72	24,858 92	34,522 64	86 88	
»	»	190 »	190 »	»	
»	31,460 40	17,310 95	48,771 35	»	
»	196,573 07	72,582 »	269,155 07	9 62	
»	127,923 35	46,836 65	174,760 »	»	
»	2,166 70	221,607 89	223,774 59	»	
»	»	24,228 78	24,228 78	»	
»	»	47,549 45	47,549 45	»	
»	»	26,064 49	26,064 49	»	
»	6,178 48	14,069 56	20,248 04	»	
»	75,210 54	11,810 88	85,021 42	6 90	
»	13,470 43	264,465 15	277,935 58	»	
»	4,287 50	7,811 41	12,098 91	»	
»	5,218,287 46	15,697,181 09	20,915,468 55	103 40	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	»	20,915,571 95
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.			
Matériel de l'artillerie	»	1	»	507,710 82
— du génie.	»	2	»	1,115,216 22
Traitements divers.	VI.			
Traitements temporaires de non-activité et de réforme, etc.	»	1	»	222,195 78
— des aumôniers.	»	2	»	17,294 06
— d'employés temporaires	»	3	»	3,900 01
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo	»	4	»	11,947 33
Dépenses imprévues	VII.	Unique.	»	35,000 84
Créances arriérées sur les années 1838 et 1839, pour travaux d'appropriation et fournitures de mobilier effectués à l'hôtel du Ministère de la Guerre, et achat des objets mobiliers qui manquent et sont encore nécessaires audit hôtel	VIII.	Id.	*a)* »	50,000 »
Dépenses arriérées	IX.	1	*b)* »	96,151 44
Solde des travaux entrepris par la veuve Beeckman.	»	2	*c)* »	33,333 33
Apurement des créances arriérées de l'année 1830.	»	3	*d)* »	38,164 10
Crédits ouverts aux intendants militaires, pour dépenses à faire au fur et à mesure des besoins de l'armée, à justifier sur les allocations du Budget, au moyen de pièces de dépenses acquittées . . . . . 21,744,978 24 Régularisations 16,109,998 41				
Reste à justifier. . . . 5,634,979 85	. . .	. . .	»	5,634,979 85
TOTAUX.	. . .	. . .	28,959,762 09	28,719,645 71

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES — pendant L'ANNÉE 1843.	PAYEMENTS — pendant L'ANNÉE 1844.	PAYEMENTS — TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
»	5,218,287 46	15,697,181 09	20,915,468 55	103 40	
»	383,115 39	113,717 43	496,850 82	10,880 »	
»	575,035 57	536,658 15	1,111,693 72	1,522 50	
»	13,854 43	208,289 71	222,144 14	51 64	
»	»	17,294 06	17,294 06	»	
»	»	3,900 01	3,900 01	»	
»	»	11,947 33	11,947 33	»	
»	19,929 97	15,070 87	35,000 84	»	
»	46,759 94	3,240 06	50,000 »	»	*a*) Loi du 14 avril 1843, nº 175.
»	96,131 44	»	96,131 44	»	*b*) Loi du 14 avril 1843, nº 174.
»	»	53,333 33	53,333 33	»	*c*) Loi du 16 février 1844, nº 21.
»	»	48,575 32	48,575 32	9,588 78	*d*) Loi du 9 juillet 1844, nº 142.
»	»	»	»	5,634,079 83	
240,116 58	6,353,112 20	16,709,407 56	23,062,519 56	5,657,126 15	

Crédits alloués au Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1843.

Par la loi du	30 décembre	1842,	nº 1109,	un crédit provisoire de . . . . . fr.	4,000,000 »
—	14 février	1843,	nº 41,	—	5,000,000 »
—	14 avril	1843,	nº 175,	—	19,000,000 »
—	14 avril	1843,	nº 174,	il a été ouvert, pour les dépenses arriérées, un crédit supplémentaire de (Ce crédit forme l'article 1er du chapitre IX.)	96,859 74
—	14 avril	1843,	nº 175,	il a été ouvert un crédit de 50,000 francs, applicable aux dépenses indiquées au chapitre VIII, article unique	50,000 »
—	17 décembre	1843,	nº 906,	un crédit de	2,700,000 »
—	16 février	1844,	nº 21,	il a été ouvert pour solde des travaux entrepris par la veuve Beeckman, un crédit de . . . . . (Ce crédit forme l'article 2 du chapitre IX.)	53,556 54
—	9 juillet	1844,	nº 142,	il a été ouvert pour l'apurement de créances arriérées de l'année 1830, un crédit de . . . . . (Ce crédit forme l'article 3 du chapitre IX.)	59,345 81
				TOTAL. . . . . fr.	28,959,762 09

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires et employés	»	2	452,400 »	452,235 52
Frais de tournée du Ministre et des fonctionnaires supérieurs.	»	3	8,000 »	8,000 »
Matériel.	»	4	40,000 »	39,990 04
Service de la monnaie	»	5	7,200 »	5,501 60
Multiplication des coins et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage.	»	6	50,000 »	369 65
Magasin général des papiers pour l'administration centrale et les provinces.	»	7	117,000 »	115,254 41
Frais de rédaction et de publication de documents statistiques.	»	8	25,000 »	25,299 72
Frais de voyage et de séjour, sur déclarations relatives à un exercice clôturé, et particulièrement à l'exercice 1842, dont le crédit est insuffisant	»	9	a) 622 50	285 »
Administration du Trésor dans les provinces.	II.			
Traitement des directeurs	»	1	86,550 »	86,550 »
Caisse générale de l'État	»	2	220,000 »	»
Dépenses du service de la caisse générale de l'État, pendant les années 1838, 1839 et 1840	»	3	b) 765,887 73	»
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises; de la garantie des matières d'or et d'argent, etc.	III.			
Traitement des employés du service sédentaire.	»	1	865,400 »	847,458 47
Remises et indemnités des comptables	»	2	1,710,000 »	1,501,480 44
Traitement des employés du service actif.	»	3	c) 5,018,500 »	4,796,231 80
— — de la garantie	»	4	45,800 »	42,870 02
— des vérificateurs des poids et mesures	»	5	52,100 »	50,916 66
— des avocats de l'administration	»	6	55,670 »	55,670 »
Frais de bureau et de tournée.	»	7	186,650 »	185,120 97
Indemnités.	»	8	241,800 »	190,645 07
A REPORTER.			9,925,640 05	8,598,861 75

du Ministère des Finances. Exercice 1843.

CRÉDITS excedant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations
»	21,000 »	»	21,000 »	»	
166 68	449,506 66	2,660 »	452,166 66	66 66	
»	7,692 70	307 30	8,000 »	»	
5 56	56,021 13	3,975 51	59,996 64	»	
1,698 40	3,158 51	2,072 09	5,210 60	291 »	
29,650 57	»	569 65	569 65	»	
3,765 59	86,119 26	27,115 15	113,234 41	»	
1,700 28	19,239 50	4,060 22	25,299 72	»	
357 50	»	285 »	285 »	»	*a* et *b*) Ces crédits ont été ouverts par la loi du 23 mars 1844, n° 47.
»	84,637 50	1,912 50	86,550 »	»	
220,000 »	»	»	»	»	
765,387 73	»	»	»	»	
15,941 53	287,105 59	407,370 22	694,475 81	152,982 66	
208,519 56	1,840 09	10,818 92	12,659 01	1,488,821 45	
222,268 20	1,512,135 51	2,345,965 90	3,858,101 41	958,150 59	*c*) Par la loi du 15 avril 1843, n° 177, le chapitre III, article 3, a été majoré de 40,000 francs, pour le service de surveillance des fabriques de sucre.
989 98	14,350 »	21,288 54	35,638 54	7,251 68	
1,183 54	16,841 68	25,408 35	42,250 03	8,666 63	
»	25,627 50	12,042 50	35,670 »	»	
3,529 03	142,615 72	40,505 25	183,120 97	»	
51,156 93	68,820 78	94,677 33	163,498 11	27,144 96	
1,526,778 28	2,774,692 13	3,000,854 21	5,775,526 34	2,623,335 41	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	9,925,640 03	8,398,861 75
Administration des contributions directes, etc. (suite).	III (suite).			
Matériel.	»	9	140,000 »	113,517 02
Crédit pour les opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg.	»	10	300,000 »	299,999 74
Indemnité pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de conservation aux chefs-lieux des sept provinces entièrement cadastrées. .	»	11	25,000 »	24,999 10
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers, entretien des bâtiments, etc.	»	12	31,000 »	26,503 77
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.			
Traitement des employés de l'enregistrement	»	1	356,290 »	353,905 81
— — du timbre	»	2	51,200 »	50,971 85
— — du domaine.	»	3	55,400 »	54,842 08
— des agents forestiers	»	4	225,000 »	219,511 57
Remises des receveurs (frais de perception)	»	5	848,861 25	10,720 96
— des greffiers	»	6	41,000 »	40,999 15
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	20,000 »
Matériel.	»	8	28,000 »	27,988 06
Frais de poursuites et d'instances	»	9	55,000 »	54,197 59
Dépenses du domaine.	»	10	61,500 »	48,589 65
A reporter.	. . .	. . .	12,163,691 28	9,745,408 08

Ministère des Finances (suite). *Exercice* 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations.
1,520,778 28	2,774,692 13	3,000,854 21	5,775,520 54	2,623,555 41	
26,482 98	41,783 91	71,176 85	112,960 76	556 26	
» 26	106,058 55	163,653 93	270,612 48	29,587 26	
» 90	23,527 87	1,671 23	21,999 10	»	
4,696 23	8,352 86	15,584 56	23,937 22	2,566 55	
2,584 19	229,764 59	123,866 42	353,630 81	275 »	
228 15	33,948 26	17,023 59	50,971 85	»	
557 92	27,088 91	27,453 17	54,542 08	300 »	
5,488 43	132,549 84	86,804 23	219,354 07	157 50	
858,140 29	3,362 61	4,592 09	7,954 70	2,766 26	
» 87	21,212 93	17,096 09	38,309 02	2,690 11	
»	19,400 »	600 »	20,000 »	»	
11 94	27,489 40	497 56	27,986 96	1 10	
802 41	42,489 60	9,728 86	52,218 46	1,979 15	
12,710 35	7,155 48	38,908 52	46,064 »	2,525 65	
2,418,285 20	3,499,576 74	3,579,491 11	7,079,067 85	2,666,340 23	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	12,163,691 28	9,745,408 08
Secours à des employés, veuves ou enfants d'employés, qui, n'ayant pas de droits à la pension de retraite, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	V.	Unique.	5,000 »	4,230 »
Dépenses imprévues.	IV.			
Dépenses imprévues	»	1	14,000 »	13,818 68
Travail extraordinaire	»	2	4,000 »	4,000 »
Pour faire face aux dépenses résultant de l'exécution de l'art. 64 du traité du 5 novembre 1842	»	3	*a)* 21,525 »	21,065 »
Payement des dépenses relatives à des exercices clôturés, et particulièrement de celles qui se rapportent à des termes antérieurs au 1er octobre 1830 . .	»	4	*b)* 15,000 »	4,063 85
Payement des intérêts judiciaires et des frais dus en vertu d'un jugement rendu le 29 mai 1843, au profit des sieurs J. Van Daehne et Cie, à La Haye.	VII.	Unique.	*c)* 11,178 »	11,178 »
TOTAUX.	. . .	. . .	12,234,394 28	9,804,363 61

Ministère des Finances (suite). *Exercice* 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations.
2,418,285 20	3,499,576 74	3,570,491 11	7,070,067 85	2,666,540 23	
770 »	3,230 »	1,000 »	4,230 »	»	
181 32	6,545 80	7,218 88	13,764 68	54 »	
»	2,650 »	1,350 »	4,000 »	»	
460 »	»	21,065 »	21,065 »	»	*a* et *b*) Ces crédits ont été ouverts par la loi du 23 mars 1844, n° 47
10,536 15	»	3,987 14	3,987 14	676 71	
»	»	11,178 »	11,178 »	»	*c*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 14 février 1844, n° 27.
2,430,030 67	3,512,002 54	3,625,290 13	7,137,292 67	2,667,070 94	Le Budget des Finances a été fixé par la loi du 31 décembre 1842, n° 1111, à la somme de fl 11,380,181 25 c.

ÉTAT des payements faits pour le service des

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Non-Valeurs.	I.			
Non-valeurs sur le foncier	»	1	300,000 »	122,843 21
— sur l'impôt personnel	»	2	370,000 »	6,015 83
— sur les patentes	»	3	80,000 »	6,842 52
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité	»	4	30,000 »	»
Non-valeurs sur les redevances des mines	»	5	10,000 »	60 »
Remboursements.	II.			
Restitution de droits et amendes, et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façon d'ouvrages brisés	»	1	50,000 »	22,561 55
Restitution d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursements, amendes et payement d'intérêts; frais d'adjudication et charges de successions vacantes ou en déshérence, etc.	»	2	200,000 »	199,777 20
Remboursement des postes aux offices étrangers	»	3	100,000 »	85,562 55
Attributions d'amendes forestières	»	4	12,000 »	11,957 »
Déficit des comptables (anciens et nouveaux), *pour mémoire*	»	5	»	»
Péages.	III.			
Remboursement du péage sur l'Escaut	»	Unique.	650,000 »	a) 846,325 68
Excédant de la dépense sur le crédit alloué au chapitre III, article unique	. . .	. . .	»	»
TOTAUX	. . .	. . .	1,788,000 »	1,301,925 56

Remboursements et Non-Valeurs. Exercice 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES			RESTE À justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	Observations.
	pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.		
177,156 79	11,627 01	75,514 42	87,141 43	55,701 78	
303,984 17	»	3,596 64	3,596 64	2,419 19	
75,157 48	»	3,093 45	3,093 45	5,749 07	
30,000 »	»	»	»	»	
15,940 »	60 »	»	60 »	»	
7,438 47	17,468 24	5,016 23	22,484 47	77 06	
222 74	119,185 12	50,235 08	169,420 20	30,357 06	
14,457 67	13,504 28	72,058 05	85,562 33	»	
63 »	»	»	»	11,937 »	
»	»	»	»	»	
»	195,052 13	450,117 58	645,169 71	201,155 07	*a*) L'excédant de la dépense sur le crédit non limitatif alloué à cet article est de fr. 196,325 68 c^{s}, et se trouve déduit du total des sommes disponibles.
682,400 32					
196,525 68	»	»	»	»	
486,074 64	356.896 78	659,631 45	1,016,528 23	285,597 15	Le Budget des Remboursements a été fixé par la loi du 31 décembre 1842, n° 1111, à la somme indiquée ci-contre.

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Dette publique	34,125,698 16	31,639,816 69
Dotations	3,303,458 95	3,221,726 15
Ministère de la Justice	10,847,015 »	10,112,856 51
— des Affaires Étrangères	1,116,236 26	1,056,197 95
— de la Marine	1,156,550 60	1,121,607 10
— des Travaux publics	12,100,044 65	11,721,342 77
— de l'Intérieur	4,890,885 71	4,692,005 42
— de la Guerre	28,959,762 09	28,719,645 71
— des Finances	12,254,594 28	9,804,365 61
Remboursements et non-valeurs	1,788,000 »	1,301,925 56
TOTAUX	110,502,025 79	103,391,485 25

— EXERCICE 1843.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1843.	pendant L'ANNÉE 1844.	TOTAL.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
2,485,881 47	13,817,999 11	16,849,119 98	30,667,119 09	972,697 60	
81,752 80	3,106,246 99	115,479 16	3,221,726 15	»	
734,158 49	5,641,243 57	3,099,932 88	8,741,176 45	1,371,680 06	
60,038 33	931,818 »	124,379 95	1,056,197 95	»	
14,923 59	565,593 21	199,211 72	764,804 93	356,802 17	
378,701 88	5,925,924 75	5,283,545 10	11,209,469 83	511,872 94	
198,882 29	3,594,855 88	1,236,275 56	4,831,131 44	60,871 98	
240,116 58	6,353,112 20	16,709,407 36	25,062,519 56	3,657,126 15	
2,430,030 67	3,512,002 54	3,625,290 15	7,137,292 67	2,667,070 94	
486,074 64	556,896 78	659,631 45	1,016,528 23	285,597 15	
7,110,540 54	43,605,695 01	47,902,273 27	91,507,968 28	11,883,518 97	

ÉTAT du solde au 31 *décembre* 1844.

	MONTANT.
Le solde actif de l'exercice 1843, au 31 décembre 1844, est de . . . . . fr.	13,589,968 99

RÉSULTAT GÉNÉRAL

DU

BUDGET DE L'EXERCICE 1843.

AU 1er JANVIER 1845.

Les produits recouvrés ou restant à recouvrer sur les ressources ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1843, s'élèvent à . . . . . fr. 105,795,931 49

Les dépenses ordinaires et extraordinaires devant être de 109,502,025 79

L'ensemble du Budget de l'exercice 1843 présente un excédant de dépenses de . . . . . fr. 3,706,094 30

Cet excédant de dépenses se reproduit ainsi qu'il suit, par la comparaison des opérations déjà faites sur l'exercice 1843, avec celles qu'on présume rester à effectuer jusqu'à l'époque de sa clôture,

SAVOIR :

Recettes réalisées . . . . . fr.		105,097,935 27
Payements effectués et régularisés		91,507,966 28
Excédant de recettes au 1er janvier 1845.		13,589,968 99
Mais il reste à recouvrer sur les revenus probables		697,996 22
Ce qui donne un excédant de recettes de		14,287,965 21
Et il reste à payer pour solder les dépenses de l'exercice, ci . . . . . fr.	18,994,059 51	
Sur lesquelles on présume pouvoir annuler à l'époque de la clôture de l'exercice	1,000,000 »	
RESTE.		17,994,059 51
Excédant de dépenses égal à celui qui est établi ci-dessus, de . . fr.		3,706,094 30

NOTE COMPARATIVE

De la situation du premier compte provisoire et de la situation du second compte provisoire du Budget de l'exercice 1843.

D'après la situation du premier compte provisoire de l'exercice 1843, le Budget de cet exercice paraissait devoir présenter un excédant de dépenses de . . . . . fr.		2,706,602 28
D'après la situation du second compte provisoire du même exercice, cet excédant s'élève à		3,706,094 30
Différence au préjudice de la situation actuelle.		999,492 02

Cette situation s'explique ainsi qu'il suit :

1° Modifications aux recettes portées dans la première situation provisoire,

Savoir :		Augmentation.	Diminution.	
Impôts. . . .	Contributions directes.	49,665 03	»	
	Douanes	»	1,032 55	
	Accises	3,867 04	»	
	Enregistrement, domaines et forêts.	»	82,037 98	
Péages. . . .	Domaines	540 01	»	
	Postes.	2,568 39	»	
Capitaux et revenus . . .	Travaux publics (chemin de fer)	»	»	
	Enregistrement, domaines et forêts. . . .	»	48,161 47	
	Administration du trésor public.	73,414 82	»	
Remboursements.	Contributions directes.	4,036 61	»	
	Enregistrement, domaines et forêts	470 17	»	
	Administration du trésor public.	82,171 33	»	
		216,534 »	131,231 98	
Reste en augmentation de recettes.				85,302 02

2° Modifications aux dépenses prévues dans la première situation provisoire,

Savoir	Augmentation.	Diminution.	
Ministère des Affaires Étrangères	60,736 26	»	
— de l'Intérieur	59,127 76	»	
— de la Marine	57,814 64	»	
— de la Guerre	112,902 35	»	
— des Finances	814,213 03	»	
	1,084,794 04	»	
Reste en augmentation de dépenses.			1,084,794 04
Somme égale à celle indiquée ci-dessus, résultant de la situation du second compte provisoire de l'exercice 1843.			999,492 02

QUATRIÈME PARTIE.

PREMIER COMPTE PROVISOIRE

RENDU

Des Recettes et Dépenses

DU ROYAUME DE BELGIQUE.

EXERCICE 1844.

NOTE EXPLICATIVE

SUR

LE PREMIER COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1844,

RENDU PAR L'ADMINISTRATION DES FINANCES.

Le compte provisoire de l'exercice 1844, rendu par le Ministre des Finances, expose toutes les opérations de l'année 1844, relatives à cet exercice; il comprend toutes les recettes et toutes les dépenses effectuées depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1844.

Le compte d'un exercice est divisé :

En un premier compte provisoire;
En un second compte provisoire,
Et en un compte définitif.

De manière qu'après l'expiration de la troisième année, on connaisse toutes les recettes faites et toutes les dépenses enregistrées sur les crédits alloués par la Législature, telles qu'elles ont été liquidées par la Cour des Comptes, depuis le 1er janvier jusqu'au dernier décembre de chacune des trois années.

Ce compte annuel d'un exercice s'établit à l'administration du trésor public, savoir :

POUR LA RECETTE :

1° Par des états de mois fournis par les soins des directeurs des différentes branches d'administration des revenus publics dans les provinces, au moyen desquels elle contrôle les recettes et les dépenses, vérifie les pièces justificatives, et après en avoir reconnu l'exactitude, les constate sur un livre-journal et sur un grand livre, qui servent de base au compte qu'elle rend chaque année.

2° Par des récépissés des versements faits directement au trésor, lesquels sont transmis par des comptables et consignés dans les écritures du trésor comme recettes accidentelles.

POUR LA DÉPENSE :

Au moyen d'actes de décharge délivrés par la Cour des Comptes pour l'admission des pièces de dépenses payées par les divers Départements d'administration générale, et en rapport avec les divers chapitres et articles du Budget général des dépenses voté par les Chambres.

Les dépenses ordinaires du Budget de l'exercice 1844 ont été fixées par les lois suivantes, à fr. 110,123,796 67 c^{s},

SAVOIR :

Loi du 30 déc. 1843, n° 921,			crédit alloué	pour la Dette publique . . fr.	34,216,442 21
—	—	»	—	pour les Dotations.	3,312,958 95
—	—	923	—	au Ministre des Affaires Étrang.	985,500 »
—	—	932	—	— de la Marine . . .	1,060,800 »
—	3 fév. 1844, n°	11	—	— des Finances . .	11,816,852 57
—	—	»	—	pour les Non-valeurs et Remb^{ts}.	2,044,000 »
—	12 —	19	—	au Ministre de la Justice . . .	10,983,723 »
—	13 —	22	—	au Ministre de l'Intérieur. . .	5,149,405 20
—	9 avril 1844, n°	69	—	— des Travaux publics.	12,424,114 74
Lois des 30 décembre 1843, 18 février, 29 mai, 30 juin et 9 décembre 1844, crédits alloués au Ministre de la Guerre, de					28,130,000 »
				Ensemble. . . . . fr.	110,123,796 67

Et la loi des Voies et Moyens ayant évalué les ressources de cet exercice à . . . . . 109,581,084 »

Il y a une insuffisance de ressources de . . . . . fr. 542,712 67

Mais plusieurs modifications ont été apportées à ces prévisions, notamment en ce qui concerne les dépenses,

SAVOIR :

Les crédits alloués aux Ministres s'élèvent, comme on vient de le dire, à . . . . . fr.		110,123,796 67
Le *crédit accordé* pour le service de la Dette publique, qui y est compris pour une somme de . . fr.	34,216,442 21	
A été augmenté :		
1° Par l'art. 10 de la loi du 21 mars 1844, n° 42, pour la conversion de l'emprunt de 100,800,000 francs et de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c^{s}, d'un crédit pour couvrir les frais de matériel et de confection des titres qui seront créés en vertu des dispositions de ladite loi, de	80,000 »	80,000 »
A REPORTER. . . . . fr.	34,296,442 21	110,203,796 67

REPORT. . . . . fr.	34,296,442 21	110,203,796 67
2° Par l'art. 4 de la loi du 22 mars 1844, n° 44, qui autorise le Gouvernement d'ouvrir un emprunt de 84,656,000 francs, d'un crédit pour couvrir les frais de matériel et de confection des titres qui seront créés en vertu des dispositions de ladite loi, de . .	70,000 »	70,000 »
3° Par la loi du 17 décembre 1844, n° 208, de divers crédits pour subvenir aux intérêts, amortissement et frais divers de l'emprunt converti et de l'emprunt de 84,656,000 francs	3,860,865 29	3,860,865 29
Le crédit accordé pour ce service est ainsi de . fr.	38,227,307 50	
Le *crédit accordé* pour le service des Dotations y est compris pour . . . . . fr.	5,312,958 95	
Il a été augmenté par la loi du 11 décembre 1844, n° 205, d'un crédit unique pour la Chambre des Représentants, de.	65,000 »	65,000 »
Le crédit est ainsi fixé à . . . . . fr.	5,377,958 95	
Le *crédit accordé* au Ministre de la Justice, qui y est compris pour . . . . . fr.	10,985,725 »	
a été augmenté par la loi du 31 décembre 1844, n° 227, d'un crédit pour pourvoir au payement du matériel de l'administration centrale	18,000 »	18,000 »
Ce qui porte le crédit accordé à ce Ministre à . fr.	11,001,723 »	
Le *crédit accordé* au Ministre des Affaires Étrangères, qui y est compris pour . . . . . fr.	985,500 »	
a été augmenté par la loi du 29 juin 1844, n° 131, d'un crédit pour faire face aux dépenses résultant du traité avec les Pays-Bas, de.	89,263 74	89,263 74
Ce qui porte le crédit accordé à . . . . . fr.	1,074,763 74	
Le *crédit accordé* au Ministre de l'Intérieur, qui y est compris pour . . . . . fr.	5,149,405 20	
A été augmenté :		
1° Par l'art. 3 de la loi du 27 mai 1844, n° 102, d'un crédit pour subvenir aux frais de confection des tables décennales des actes de l'état civil, pour la période de 1833 à 1842, de	30,000 »	30,000 »
A REPORTER. . . . . fr.	5,179,405 20	114,336,925 70

Report. . . . . fr.	5,179,405 20	114,336,925 70
2° Par l'art. 4 de la loi du 27 mai 1844, n° 102, il a été ouvert un crédit supplémentaire de 12,550 francs, pour frais de confection des médailles de la vaccine accordées pour l'exercice 1840, et un crédit de 6,000 francs, pour payer la part due par le Gouvernement dans l'expertise des musées acquis en 1842, de la ville de Bruxelles, ensemble	18,550 »	18,550 »
3° Par la loi du 29 juin 1844, n° 130, d'un crédit pour subvenir pendant l'année 1844 aux dépenses que nécessite l'exécution de la loi du 1er mai 1842, relative aux indemnités à accorder pour pertes causées par les événements de guerre de la révolution, de .	50,930 »	50,930 »
Ce qui porte le crédit à . . . . . fr.	5,248,885 20	
Le *crédit accordé* au Ministre des Finances, qui y est compris pour . . . . . fr.	11,816,852 57	
A été augmenté :		
1° Par l'article 2 de la loi du 23 mars 1844, n° 47, d'un crédit pour faire face aux dépenses résultant de l'exécution de l'article 64, du traité du 5 novembre 1842, de	26,725 »	26,725 »
2° Par la loi du 14 juillet 1844, n° 144, d'un crédit supplémentaire destiné à payer la part contributive du domaine national dans les frais de construtions de la route de Dolhain à la forêt 'S Hertogenwald, de .	50,000 »	50,000 »
Le crédit reste ainsi fixé à . . . . . fr.	11,893,577 57	
Le *crédit accordé* au Ministre des Travaux Publics, qui y est compris pour . . . . . fr.	12,424,114 74	
A été augmenté :		
1° Par la loi du 30 mars 1844, n° 57, de divers crédits supplémentaires, s'élevant ensemble à	510,985 10	510,985 10
2° Par la loi du 24 juillet 1844, n° 160, pour la continuation des travaux du canal de la Campine décrété par les lois du 29 septembre 1842 et 10 février 1843, de	1,110,000 »	1,110,000 »
A reporter. . . . . fr.	14,045,099 84	116,104,115 80

Report. . . . . fr.	14,045,099 84	116,104,115 80
3° Par la loi du 7 juillet 1844, n° 138, de divers crédits supplémentaires, savoir : exercice 1839, *Dépenses imprévues*, fr. 129 60 c[s]; exercice 1840, *Routes, etc.*, fr. 22,767 93 c[s]; exercice 1841, *Routes, etc.*, fr. 1,368 80 c[s]; exercice 1842, *Routes, postes, etc.*, fr. 3,640 29 c[s]; exercice 1843, *Chemins de fer et postes*, fr. 142,221 72 c[s]; et exercice 1844, *Postes*, 25,000 francs; ensemble	195,128 34	195,128 34
Le crédit est ainsi fixé à . . . . . fr.	14,240,228 18	
Le *crédit accordé* au Ministre de la Marine, qui y est compris pour . . . . . fr.	1,060,800 »	
a été augmenté d'un crédit pour assurer l'entretien du navire à vapeur la *British Queen*, jusqu'au 1[er] janvier 1845	4,000 »	4,000 »
Ce qui porte le crédit à . . . . . fr.	1,064,800 »	
De sorte que les crédits accordés pour cet exercice sont de . . . fr.		116,303,244 14
Les prévisions des ressources ont été fixées par la loi du 30 décembre 1843, n° 920, ainsi qu'on l'a vu plus haut, à		109,581,084 »
Il résulte en conséquence de l'ensemble des dispositions législatives qui ont successivement déterminé les évaluations des ressources et les autorisations des dépenses du Budget de l'exercice 1844, qu'au lieu d'une insuffisance de ressources de fr. 542,712 67 c[s], il y a une insuffisance de . fr.		6,722,160 14

En comparant maintenant ces prévisions avec les faits réalisés, on obtiendra la situation provisoire de l'exercice 1844, telle qu'elle ressort des opérations constatées jusqu'au 1[er] janvier 1845.

RECETTES.

—

Les ressources de l'exercice 1844 ont été évaluées, ainsi qu'on vient de l'expliquer, à . . . . . fr.		109,581,084 »
Il est à présumer que les revenus et les produits s'élèveront à . . . . . fr.	110,864,434 15	
Les recouvrements déjà effectués s'élèvent, au 1[er] janvier 1845, à	106,569,242 82	
Il reste ainsi encore à recouvrer sur cet exercice. fr.	4,295,191 33	
A reporter. . . . . fr.		109,581,084 »

Report. . . . . fr.		109,581,084 »
Et il conste de la comparaison des prévisions du Budget avec les revenus et produits probables, évalués comme nous venons de le dire, à . fr.		110,864,434 15
que sur plusieurs branches de revenus les recettes excèderont les évaluations de . . . . . fr.	1,560,124 33	
que sur d'autres les évaluations seront supérieures aux recettes de	276,774 18	
et que ces deux termes font ressortir sur l'ensemble du Budget des Voies et Moyens un excédant de ressources de . . . . . fr.		1,283,350 15

DÉPENSES.

Il a été mis à la disposition des Ministres des crédits pour une somme de . . . . . fr.		116,303,244 14
Les dépenses liquidées jusqu'au 1er janvier 1845 et celles que l'on présume devoir être faites à la charge de l'exercice 1844 jusqu'à l'époque de sa clôture, montent à . . . . . fr.	112,153,244 14	
Et les payements effectués d'après le visa de la Cour des Comptes, pendant l'année 1844, n'ayant été que de	44,557,769 64	
il restait encore à payer . . . . . fr.	67,595,474 50	
Si l'on compare les crédits alloués aux Ministres avec le montant des dépenses présumées de l'exercice 1844, qu'on évalue à . . . . . fr.		112,153,244 14
l'ensemble de l'exercice présenterait un excédant de crédit de. . fr.		4,150,000 »

RÉSULTAT GÉNÉRAL.

Les produits réalisés et restant à recouvrer sur les ressources de l'exercice 1844 s'élèvent à . . . . . fr.		110,864,434 15
Les dépenses faites et encore à faire sur les crédits alloués aux Ministres sont de		112,153,244 14
Le Budget de cet exercice paraît devoir, en conséquence, présenter, à l'époque de sa clôture, au lieu d'une insuffisance de ressources de fr. 6,722,160 14 c[s], seulement une insuffisance de		1,288,809 99
Mais indépendamment des ressources qui précèdent, votées pour l'exercice 1844, il y a à ajouter aux évaluations des recettes qui ont été fixées à . . . . . fr.		109,581,084 »
1° Le produit de l'émission de bons du trésor autorisée par la loi du 24 juillet 1844, n° 160, pour pourvoir aux dépenses de travaux du canal de la Campine		1,110,000 »
2° Le bénéfice réalisé sur la négociation de l'emprunt de 84,656,000 francs, créé en vertu de la loi du 22 mars 1844, n° 44, l'émission des obligations, au taux de 104 p. %, ayant produit 88,042,240 francs, ci.		3,386,240 »
Ce qui porte le total des prévisions à . . . . . fr.		114,077,324 »
Les dépenses votées étant de		116,303,244 14
d'après les votes législatifs, il y aurait en conséquence à cet exercice, une insuffisance de ressources de . . . . . fr.		2,225,920 14
Mais les recouvrements sur cet exercice devant excéder les évaluations de . . . . . fr.	1,283,350 15	
Et les économies sur les crédits votés devant être de	4,150,000 »	
Il y aurait à déduire . . . . . fr.		5,433,350 15
Ce qui accuse en définitive au lieu d'une insuffisance de ressources de francs 1,288,809 99 c[s], un excédant de ressources de . . . . . fr.		3,207,430 01

Le compte expose, en tableaux généraux, le montant total des revenus, par nature de produits, et le montant total des dépenses, par Département d'administration générale, appuyés d'états de développement par spécialité de recette et de dépense.

Le premier tableau expose :

1° Le montant des recouvrements faits sur les revenus ordinaires, pendant l'année 1844	fr.	106,569,242 82
2° Le montant des recouvrements faits sur les produits extraordinaires, pendant l'année 1844		4,496,240 »
TOTAL de la recette.	fr.	111,065,482 82

Le second tableau expose :

Les payements faits par les Ministres, sur les crédits ordinaires alloués par les Chambres et régularisés par la Cour des Comptes, pendant l'année 1844	fr.	44,557,769 64
Les recettes étant de		111,065,482 82
Le solde au 31 décembre 1844, de l'exercice 1844 est, en conséquence, de	fr.	66,507,713 18

Les états dont se trouvent appuyés les tableaux généraux ont pour objet de développer, par province et avec tous les détails qu'ils comportent, la nature des divers produits, ainsi que les dépenses faites d'après les spécialités des Budgets.

Le premier de ces états indique les recettes effectuées sur les revenus ordinaires de l'exercice 1844.

Il est appuyé de douze tableaux de développement,

SAVOIR :

A. État général des recettes effectuées sur les contributions directes.
B. — — sur les douanes.
C. — — sur les accises.
D. — — sur l'enregistrement, le timbre, etc.
E. — des revenus des domaines *(péages)*.
F. — des produits des postes.
G. — des recettes opérées par le Département des Travaux publics.
H. — — de l'administration de l'enregistrem., etc. *(capitaux et revenus)*.
I. — — — du trésor public *(capitaux et revenus)*.
K. — — — des contributions directes *(rembours.)*.
L. — — — de l'enregistrement, etc. *(remboursem.)*.
M. — — — du trésor public *(remboursements)*.

Le second état présente la comparaison entre l'évaluation des revenus du royaume et les recettes effectives pour l'exercice 1844.

*Les états n*os 3 *à* 12 contiennent les payements faits pour le service de la Dette publique, les Dotations et tous les Départements d'administration générale, visés et régularisés à la Cour des Comptes, et dont elle a délivré décharge à l'administration du trésor public.

L'état n° 13 présente le solde de cet exercice, au 31 décembre 1844, qui s'élève, comme on l'a vu plus haut, à fr. 66,507,713 18 c^{s}.

DÉVELOPPEMENT des crédits supplémentaires accordés sur l'exercice 1844 par des lois spéciales.

MINISTÈRES et SERVICES.	DATES DES LOIS.	OBJET DES CRÉDITS.		MONTANT DES CRÉDITS.
Dette publique.	21 mars 1844, n° 42.	Crédit pour couvrir les frais résultant de la conversion de l'emprunt de 100,800,000 francs, et de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c', de.	80,000 »	4,010,865 29
	22 mars 1844, n° 44.	Crédit pour couvrir les frais résultant de l'emprunt de 84,656,000 francs, autorisé par la loi du 22 mars 1844, n° 44	70,000 »	
	17 déc. 1844, n° 208.	Crédit pour subvenir aux intérêts, amortissement et frais divers de l'emprunt converti et de l'emprunt de 84,656,000 francs	3,860,865 29	
Dotations.	11 déc. 1844, n° 208.	Crédit pour les dépenses de la Chambre des Représentants.		65,000 »
Justice.	31 déc. 1844, n° 227.	Crédit supplémentaire pour pourvoir au payement du matériel de l'administration centrale		18,000 »
Affaires étrangères.	29 juin 1844, n° 131.	Crédit pour faire face aux dépenses résultant du traité avec les Pays-Bas.		89,265 74
Intérieur.	27 mai 1844, n° 102, art. 3.	Crédit pour subvenir aux frais de confection des tables décennales des actes de l'état civil, pour la période de 1833 à 1842	30,000 »	99,480 »
	27 mai 1844, n° 102, art. 4.	Crédit pour frais de confection de médailles de la vaccine, et frais d'expertise des musées acquis en 1842 de la ville de Bruxelles.	18,550 »	
	29 juin 1844, n° 130.	Crédit pour subvenir, pendant l'année 1844, aux dépenses que nécessite l'exécution de la loi du 1er mai 1842, relative aux indemnités à accorder pour pertes causées par les événements de guerre de la révolution . . .	50,930 »	
Finances.	25 mars 1844, n° 47.	Crédit pour faire face aux dépenses résultant de l'exécution de l'article 64 du traité du 5 novembre 1842, de	26,725 »	76,725 »
	14 juill. 1844, n° 144.	Crédit supplémentaire destiné à payer la part contributive du domaine national, dans les frais de construction de la route de Dolhain à la forêt de 'S Hertogenwald.	50,000 »	
Travaux publics.	30 mars 1844, n° 57.	Crédits supplémentaires, s'élevant ensemble à	510,985 10	1,810,113 44
	24 juill. 1844, n° 160.	Crédit pour la continuation des travaux du canal de la Campine	1,110,000 »	
	7 juill. 1844, n° 138.	Crédits supplémentaires, s'élevant ensemble à	195,128 34	
Marine.	13 juill. 1844, n° 143.	Crédit pour l'entretien du bateau à vapeur la *British Queen*. . . .		4,000 »
		TOTAL . . . . fr.		6,179,447 47

PREMIER COMPTE PROVISOIRE

RENDU

DES RECETTES ET DÉPENSES

DE L'EXERCICE 1844.

Recette.

ÉTAT N° 1.

- *Impôts.*
  - Contributions directes . . . . .
  - Douanes. . . . . .
  - Accises . . . . . .
  - Enregistrement, domaines et forêts . . . . . .
- *Péages.*
  - Domaines . . . . . .
  - Postes . . . . . .
- *Capitaux et revenus.*
  - Travaux publics . . . . . .
  - Enregistrement, domaines et forêts . . . . . .
  - Administration du trésor public . . . . . .
- *Remboursements.*
  - Contributions directes . . . . . .
  - Enregistrement, domaines et forêts . . . . . .
  - Administration du trésor public . . . . . .

Produit d'une émission de bons du trésor, autorisée par la loi du 24 juillet 1844, n° 160, pour pourvoir aux

Bénéfice réalisé sur la négociation de l'emprunt de 84,656,000 francs, créé en vertu de la loi du 22 mars 1844, produit 88,042,240 francs. . . . . .

des recettes et dépenses de l'exercice 1844.

	RECETTES EN 1844.	TOTAUX DE LA RECETTE.	TOTAUX DE LA DÉPENSE.
. . . . .	28,778,470 29		
. . . . .	11,783,279 60	82,614,808 40	»
. . . . .	20,737,451 78		
. . . . .	21,315,606 73		
. . . . .	4,788,517 65	8,036,092 02	»
. . . . .	3,247,574 37		
. . . . .	11,119,915 60		
. . . . .	2,767,135 27	15,149,282 29	»
. . . . .	1,262,235 42		
. . . . .	57,449 17		
. . . . .	392,792 57	769,060 11	»
. . . . .	338,818 37		
	106,569,242 82		
dépenses des travaux du canal de la Campine		1,110,000 »	»
n° 44, l'emission des obligations, au taux de 104 p. %, ayant		3,386,240 »	»
A REPORTER.		111,065,482 82	»

Suite du premier COMPTE PROVISOIRE *rendu*

Dépense.

ÉTATS Nos 3 à 12.

- Dette publique . . . . .
- Dotations.
  - Liste civile . . . . .
  - Sénat . . . . .
  - Chambre des Représentants . . . . .
  - Cour des Comptes . . . . .
- Département de la Justice. . . . . .
- — des Affaires Étrangères . . . . .
- — de l'Intérieur. . . . . .
- — des Travaux publics . . . . .
- — de la Marine. . . . . .
- — de la Guerre. . . . . .
- — des Finances. . . . . .
- Remboursements, Restitutions et Non-Valeurs. . . . . .

ÉTAT No 13. . . . . .

des recettes et dépenses de l'exercice **1844.**

		TOTAUX	
		DE LA RECETTE.	DE LA DÉPENSE.
REPORT. . . . . fr.		111,065,482 82	»
	DÉPENSES EN 1844.		
. . . . .	17,797,868 01	»	17,797,868 01
. . . . .	2,751,322 75	»	2,751,322 75
. . . . .	22,000 »	»	22,000 »
. . . . .	378,006 06	»	378,006 06
. . . . .	124,587 55	»	124,587 55
. . . . .	6,171,025 93	»	6,171,025 93
. . . . .	962,470 91	»	962,470 91
. . . . .	3,568,519 39	»	3,568,519 39
. . . . .	6,362,715 98	»	6,362,715 98
. . . . .	282,456 46	»	282,456 46
. . . . .	4,308,484 31	»	4,308,484 31
. . . . .	1,674,213 25	»	1,675,213 25
. . . . .	154,299 04	»	154,299 04
	44,557,769 64	»	»
. . . . . SOLDE ACTIF au 31 décembre 1844. . .		»	66,507,713 18
		111,065,482 82	111,065,482 82

Compte

DES

IMPÔTS ET REVENUS PUBLICS.

EXERCICE 1844.

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées sur

PROVINCES.	Impôts.				Pén
	CONTRIBUTIONS DIRECTES.	DOUANES.	ACCISES.	ENREGISTREM.	DOMAINES
Anvers	3,154,725 91	6,638,447 43	3,561,782 31	2,136,604 87	102,129 71
Brabant	5,675,370 13	311,524 71	4,513,205 46	5,055,257 04	642,027 65
Flandre occidentale	4,089,408 49	861,995 49	1,942,801 60	2,559,922 85	310,700 21
— orientale.	3,102,735 97	616,609 08	4,226,117 28	3,010,923 59	295,459 58
Hainaut	4,811,866 71	1,566,498 87	2,802,056 85	3,848,890 80	2,501,887 21
Liége	2,816,745 46	1,205,065 68	1,654,589 76	2,205,460 02	358,464 14
Limbourg	875,985 50	147,207 48	1,021,818 02	587,753 70	115,472 12
Luxembourg	696,576 42	319,651 16	227,457 83	660,110 93	112,947 11
Namur	1,577,259 70	116,285 70	787,022 67	1,292,615 93	488,529 92
Administration générale	»	»	»	»	»
	28,778,470 29	11,785,279 60	20,737,451 78	21,315,606 73	4,788,517 65

les impôts et revenus publics. Exercice 1844.

ges.	Capitaux et Revenus.			Remboursements.			TOTAL
POSTES.	TRAVAUX PUBLICS.	ENREGISTREM.	TRÉSOR PUBLIC.	CONTRIBUTIONS DIRECTES.	ENREGISTREM.	TRÉSOR PUBLIC.	GÉNÉRAL.
459,561 30	»	114,048 75	»	3,608 93	15,826 65	»	10,227,495 88
1,002,282 97	»	752,496 28	»	10,023 96	89,685 77	»	18,028,773 97
282,899 59	»	106,434 92	»	4,799 28	16,568 75	»	10,155,529 16
358,111 84	»	146,194 48	»	6,750 48	25,257 25	»	13,788,159 55
425,115 37	»	302,515 24	»	4,946 92	69,718 78	»	16,154,103 75
413,631 24	»	752,723 38	»	5,515 65	55,145 17	»	9,425,154 48
62,516 59	»	98,978 20	»	1,029 81	8,881 48	»	2,919,642 90
86,486 94	»	345,105 51	»	1,776 57	68,086 69	»	2,517,999 16
157,170 55	»	167,758 51	»	1,199 57	65,622 05	»	4,651,440 58
»	11,119,915 60	»	1,262,235 42	»	»	538,818 57	12,720,965 59
5,247,574 57	11,119,915 60	2,767,155 27	1,262,235 42	37,419 17	392,792 57	538,818 57	106,569,242 82

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées sur

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Contribution foncière	1,495,126 67	3,085,853 61	2,042,232 02
— personnelle	1,090,602 76	1,010,016 33	1,061,882 24
Patentes	334,962 82	468,611 78	231,878 »
Redevances sur les mines	»	»	»
Droits de consommation sur les boissons distillées	77,771 25	145,120 »	117,042 50
— de marque des matières d'or et d'argent	25,968 99	32,615 93	14,595 85
— d'entrepôts	110,108 15	9,525 57	1,445 55
Recettes extraordinaires et accidentelles	93 27	1,048 89	334 33
	3,134,725 91	5,675,370 15	4,089,408 49

les contributions directes. Exercice 1844.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL.
2,945,804 23	2,970,461 52	1,644,702 38	595,116 96	401,086 01	1,094,711 99	10,940,075 39
1,545,201 97	1,105,200 78	683,590 95	171,264 86	121,196 91	297,402 83	7,984,449 63
448,616 49	465,025 65	267,447 96	68,279 98	60,873 38	110,727 83	2,476,423 89
»	80,545 21	36,926 09	»	1,537 21	6,052 29	125,060 80
149,385 »	171,256 25	155,420 »	40,183 75	44,051 25	67,205 »	968,035 »
11,041 70	10,565 96	27,715 54	5,155 29	6,446 42	1,159 76	155,243 46
4,196 27	169 50	519 81	»	579 41	»	126,540 26
490 31	1,641 84	420 75	6 66	5 85	»	4,641 86
5,102,735 97	4,811,866 71	2,816,745 46	875,985 50	696,376 42	1,577,259 70	28,778,470 29

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Droits d'entrée	6,225,817 48	274,571 74	712,939 17
— de sortie	65,550 87	22,783 98	111,524 73
— de transit.	57,072 09	213 74	952 05
— de tonnage	295,054 17	11,546 60	31,550 15
Timbre de dimension	9,251 25	852 76	4,208 35
Loyers de bâtiments.	»	»	470 76
Recettes extraordinaires	5,121 57	1,576 89	547 70
	6,638,447 45	311,524 71	861,993 49

sur douanes. Exercice **1844.**

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL.
554,448 56	1,493,848 94	1,167,094 39	137,371 08	229,825 75	100,834 91	10,896,751 82
24,501 20	55,985 59	28,735 88	6,571 29	85,853 61	12,813 19	412,100 54
912 47	8,559 73	2,761 09	2,439 68	777 55	2,183 49	55,851 49
54,987 45	»	»	»	»	»	573,738 57
1,857 35	9,058 77	5,951 55	786 87	2,942 45	404 85	35,294 18
»	211 64	»	»	»	»	682 40
102 25	854 20	520 77	38 56	251 80	47 26	8,861 »
616,609 08	1,566,498 87	1,205,063 68	147,207 48	319,651 16	116,283 70	11,783,279 60

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Sel	412,052 17	591,057 76	530,046 62
Vins étrangers	351,634 74	411,737 11	167,518 23
Eau-de-vie étrangère	50,387 62	92,995 95	19,119 16
— indigène.	499,521 18	945,283 96	403,949 80
Bières et vinaigres	599,276 09	1,787,174 02	699,775 28
Sucres	1,549,552 50	451,896 52	20,519 80
Timbres collectifs sur les quittances	99,154 43	232,089 24	91,915 64
— sur les permis de circulation.	200 79	324 85	359 07
Recettes extraordinaires.	42 79	46 07	»
	3,561,782 31	4,515,205 46	1,942,801 60

sur accises. Exercice 1844.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL.
952,725 42	666,450 25	436,074 45	64,210 01	38,970 03	196,176 38	3,897,925 99
210,980 55	279,612 09	292,902 05	18,156 17	37,990 53	115,838 95	1,886,471 20
20,753 57	8,029 05	23,254 54	249 52	7,416 36	5,826 71	228,032 26
609,183 59	274,217 09	366,041 26	601,711 99	44,372 62	129,619 20	4,073,000 69
1,010,797 12	1,192,714 27	252,721 42	210,501 16	83,940 98	295,095 29	6,131,993 63
1,287,307 79	225,912 85	25,116 60	102,814 80	»	»	3,661,210 86
154,105 34	155,561 54	59,699 10	25,851 08	14,654 36	44,288 52	855,297 25
122 23	152 67	216 12	181 19	112 21	178 58	1,847 71
42 67	26 14	475 54	141 20	» 74	1 04	774 19
4,226,117 28	2,802,656 85	1,654,589 76	1,021,818 02	227,457 83	787,022 67	20,737,451 78

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Timbre d'effets de commerce	27,064 84	85,823 95	7,822 55
— de passe-ports à l'intérieur	364 »	5,370 »	314 »
— — à l'extérieur	3,648 »	11,638 »	1,786 »
— de permis de ports d'armes de chasse	12,530 »	54,680 »	17,820 »
— de dimension	199,326 91	420,869 44	230,694 53
— de journaux indigènes	51,574 21	205,065 44	13,294 66
— — étrangers	2,175 46	7,316 34	1,228 57
— d'affiches	8,800 53	29,757 78	12,751 96
— d'annonces et d'avis	5,568 30	11,585 06	1,967 88
— de feuilles de patentes	13,900 05	17,277 25	15,405 95
— de bons de caisse, billets, etc.	»	15,580 »	»
— extraordinaire, droits en général (ancienne législation)	34 62	10 45	33 74
Enregistrement d'actes civils publics	566,195 93	1,560,701 23	761,409 52
— — sous seing privé	45,914 53	111,621 56	106,727 24
— — judiciaires	93,550 82	92,741 96	52,166 97
— — d'huissiers	55,225 87	99,065 25	39,342 80
— de lettres de noblesse	»	5,088 »	»
— de permis de changer de nom de famille	106 »	»	»
Greffe. Mise au rôle	1,952 52	8,056 53	2,211 69
— Rédaction, déposition de témoins et expéditions	16,518 57	51,277 97	15,498 56
Hypothèques. Inscriptions	32,419 58	75,584 75	30,829 53
— Transcription d'actes de mutation	116,156 44	287,054 76	151,044 15
Successions. Droits de succession	459,659 65	758,874 31	524,258 09
— — de mutation par décès	3,357 67	15,406 28	43,224 15
Amendes sur le timbre	12,857 78	57,279 67	2,824 38
— sur l'enregistrement	5,441 45	8,017 82	6,503 49
— sur les hypothèques	559 41	1,600 54	1,045 05
— sur les successions	3,798 22	7,520 55	5,528 61
Additionnels	409,812 92	901,458 05	500,051 90
Amendes de police correctionnelle	6,002 51	52,552 »	7,145 05
— pour délits forestiers	»	1,894 55	29 05
— pour contrav en matière civile, à la loi sur le notariat et autres.	93 »	381 80	275 »
— de consignations attribuées définitivement à l'État	»	6,080 »	25 »
— prononcées par la circulaire n° 3	42 »	18 »	18 »
3/4 des amendes de contravention au service des barrières	73 41	290 87	141 39
3/4 — de police de roulage	»	7,898 34	48 »
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage	»	25 »	»
1/2 des amendes de contravention au timbre des lettres de voiture	»	15 »	»
1/2 — — aux poids et mesures	1,009 85	1,223 66	832 04
1/5 — de la grande voirie	7 55	225 23	14 12
1/5 — de navigation	»	113 15	»
Amendes de toute autre nature	»	1,858 70	70 55
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement	4,034 »	5,665 »	4,790 92
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement	654 92	1,904 76	952 38
Produits des examens . . . . . Exercice 1843	»	25,940 »	»
— — . . . . . — 1844	»	31,300 »	»
— des brevets d'invention . . . . . — 1841	79 56	»	»
— — — . . . . . — 1842	79 36	1,984 12	»
— — — . . . . . — 1843	»	12,346 54	»
— — — . . . . . — 1844	739 27	15,478 43	»
— des diplômes des artistes vétérinaires. — 1844	»	3,775 41	»
	2,136,664 87	5,053,257 04	2,539,922 85

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice **1844.**

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL.
17,129 43	19,019 34	9,509 65	1,110 75	1,788 20	5,855 45	175,105 96
384 »	708 »	182 »	140 »	102 »	240 »	7,930 »
4,048 »	2,520 »	4,289 »	272 »	512 »	1,112 »	29,625 »
15,980 »	37,020 »	26,510 »	11,760 »	9,780 »	23,490 »	187,170 »
302,362 75	561,675 47	271,694 64	84,372 45	98,931 14	150,305 40	2,100,232 51
32,709 27	10,426 15	35,228 07	1,379 35	555 62	7,613 35	337,686 10
1,151 85	1,551 54	1,905 24	72 92	121 30	416 50	15,919 81
14,187 28	15,276 78	5,504 30	2,375 92	546 61	7,207 64	96,208 80
3,805 48	2,520 »	2,625 48	124 42	179 41	801 30	26,981 42
21,302 55	22,446 90	14,351 10	4,866 50	6,091 05	8,262 »	125,881 75
»	»	»	»	»	»	13,380 »
76 75	44 58	28 15	» 90	6 46	50 52	286 15
270,320 91	1,125,310 96	740,248 »	177,750 65	226,094 49	419,408 81	6,545,418 48
122,262 24	120,515 89	54,505 55	16,751 66	31,787 07	50,515 61	620,599 15
54,955 19	97,776 70	57,179 22	7,426 96	16,031 05	19,279 84	471,108 71
49,917 47	49,508 67	40,481 75	8,941 37	18,559 30	22,228 55	585,268 99
»	»	»	»	»	»	5,088 »
»	»	»	»	»	»	106 »
4,684 67	4,025 88	4,187 64	529 47	995 77	1,520 04	28,162 21
20,169 47	45,079 26	30,775 72	2,993 11	7,025 94	8,559 88	197,698 08
47,650 85	58,527 42	61,491 92	15,958 05	8,117 51	19,575 96	348,115 55
152,077 25	232,768 59	131,991 26	55,752 61	48,505 17	90,979 25	1,246,959 26
735,592 40	777,464 61	285,279 52	70,660 55	43,107 »	214,197 57	3,866,875 48
1,628 18	41,801 82	765 65	28,214 25	1,196 32	7,149 12	140,095 44
7,415 17	9,202 97	4,155 95	546 42	1,815 17	2,426 24	78,499 75
6,825 72	11,454 51	4,985 05	2,584 27	2,641 77	3,731 27	49,761 15
825 80	2,192 29	1,427 69	632 22	2,147 22	1,204 25	11,412 25
2,891 69	4,641 06	3,384 55	991 85	2,056 04	2,452 99	33,265 91
577,257 64	749,428 17	405,081 35	106,599 42	117,705 71	244,709 55	4,012,102 69
25,757 80	15,505 82	8,217 55	3,745 15	3,754 68	6,562 95	127,217 11
4 »	1,759 86	1,595 58	5 »	7,250 54	2,245 51	14,543 69
45 »	450 60	565 80	43 »	75 60	337 »	2,064 80
470 60	5 »	»	5 »	55 »	»	6,620 60
30 »	24 »	12 »	»	42 »	30 »	216 »
99 26	355 59	120 47	136 96	69 59	145 26	1,428 80
926 42	4,492 68	792 46	100 79	72 »	1,945 87	16,276 56
93 75	371 26	558 54	171 92	50 »	60 »	1,310 27
22 50	270 »	120 »	30 »	75 »	15 »	547 50
2,464 16	9,585 21	2,272 15	1,191 47	545 90	2,010 52	20,952 94
74 66	158 60	9 67	»	16 01	85 06	570 68
238 98	407 70	23 40	»	»	77 73	920 94
»	1,116 69	»	219 38	»	177 12	3,422 44
5,780 »	11,436 »	4,890 46	1,242 »	1,714 »	3,765 »	43,315 58
634 92	2,857 14	1,587 50	517 46	»	1,587 50	10,476 18
»	»	»	»	»	»	25,940 »
8,080 »	»	7,230 »	»	»	»	46,610 »
»	»	»	»	»	»	79 36
»	»	»	»	»	»	2,063 48
»	»	»	»	»	79 57	12,425 91
755 57	1,756 49	2,560 96	»	»	423 28	21,714 »
»	»	»	»	»	»	3,773 41
3,010,923 59	3,848,899 80	2,205,460 02	587,755 70	660,110 93	1,292,613 95	21,515,606 75

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation.	800 »	3,450 56	110,077 17
Produits du canal de Charleroy	»	317,696 22	»
— de la Sambre canalisée.	»	»	»
— du canal de Mons à Condé	»	»	»
— des droits de bacs et passages d'eau	53,076 38	999 »	507 93
Produits des barrières sur les routes de 1re classe.			
Année 1843 et antérieures.	2,050 »	11,505 07	»
— 1844	59,767 51	202,874 74	85,389 06
— 1845 et 1846	»	»	»
Cautionnements	»	»	3,811 16
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières.	1,712 75	»	1,796 05
Produits des barrières sur les routes de 2me classe.			
Année 1843 et antérieures.	»	2,898 »	150 »
— 1844	42,523 82	93,180 28	104,938 15
— 1845 et 1846	»	10,343 78	»
Cautionnements	1,173 51	»	2,001 70
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières	1,025 74	»	2,028 99
	162,129 71	642,927 65	310,700 21

domaines (péages). *Exercice* 1844.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL.
115,401 09	411,557 73	68,824 57	33,454 79	»	50,766 10	704,271 81
»	1,000,112 10	»	»	»	»	1,317,808 32
»	245,140 89	»	»	»	280,970 52	526,111 41
»	50,000 »	»	»	»	»	50,000 »
14,698 »	955 »	30,844 58	2,222 »	»	615 »	109,915 89
791 64	287 50	»	691 67	366 60	»	15,692 48
84,847 22	179,520 77	47,928 49	30,125 24	74,255 74	85,970 42	848,479 19
739 »	2,953 34	1,913 92	»	»	1,016 01	6,604 27
787 67	7,218 40	»	275 »	5,574 97	»	17,467 20
1,817 65	4,406 13	1,170 76	503 40	1,406 93	2,265 67	15,169 34
35 20	1,150 02	1,261 88	445 85	»	»	5,940 93
70,050 17	581,054 59	191,315 95	45,567 45	27,017 02	66,920 90	1,022,568 55
1,504 17	»	4,707 28	»	»	575 01	10,750 24
3,459 69	8,678 68	»	1,450 86	3,856 74	»	20,581 18
1,528 08	9,094 06	4,494 91	775 88	599 11	1,650 29	21,177 06
295,450 58	2,301,887 21	358,464 14	115,472 12	112,947 11	488,529 92	4,788,517 65

ÉTAT GÉNÉRAL du produit

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET NON-VALEURS.	ANVERS.		BRABANT.		FLANDRE OCCID.		FLANDRE ORIENT.	
	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.
Produits des lettres taxées.	»	375,362 50	»	750,788 00	»	233,096 80	»	206,441 80
— des ports payés et chargements.	»	60,901 10	»	126,324 90	»	41,098 30	»	39,530 90
— de l'affranchissem[t] des imprimés.	»	4,417 66	»	11,116 02	»	1,396 42	»	2,705 89
Droit de 5 p. °/₀ sur les articles d'argent.	»	2,104 05	»	5,068 75	»	3,584 85	»	3,578 »
Plus trouvés sur les lettres taxées . . .	»	2,741 10	»	5,662 50	»	656 45	»	931 50
Bons trouvés dans les dépêches.	»	1,928 20	»	3,288 60	»	434 10	»	1,224 90
Déboursés-recette remis par le contrôleur.	»	180 40	»	759 10	»	167 70	»	301 90
Lettres *de* et *pour* la ville	»	1,989 20	»	9,065 10	»	1,135 60	»	2,583 70
— *de* et *pour* l'arrondissement . .	»	8,757 40	»	36,811 08	»	7,573 90	»	13,512 72
Produit du port des journaux	»	7,175 71	»	60,741 04	»	4,814 73	»	8,352 57
Erreurs trouvées dans les états	»	105 57	»	152 82	»	217 58	»	190 75
Recettes diverses	»	100 74	»	4,415 75	»	70 39	»	249 98
Émoluments.	»	6,187 57	»	28,079 82	»	3,184 59	»	2,971 77
		471,951 »	»	1,058,251 55	»	297,451 41	»	372,576 18
Non-Valeurs.								
Déboursés alloués par le contrôleur . .	5,875 05	»	16,784 74	»	6,854 45	»	6,155 75	»
Détaxes	177 50	»	2,079 80	»	96 90	»	137 30	»
Moins trouvés sur les lettres taxées . .	1,026 95	»	2,187 76	»	366 85	»	666 40	»
Taxe des rebuts renvoyés	5,508 70	»	14,850 50	»	7,198 20	»	7,483 24	»
Erreurs justifiées dans les états. . . .	1 70	»	65 56	»	55 42	»	58 27	»
Non-valeurs de nature diverse	»	»	»	»	»	»	3 38	»
		12,589 70		35,968 36		14,531 82		14,464 54
		459,361 30		1,002,282 97		282,899 59		358,111 84

des postes (péages). ***Exercice*** 1844.

HAINAUT.		LIÉGE.		LIMBOURG.		LUXEMBOURG.		NAMUR.		TOTAL.
NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	NON-VALEURS.	PRODUITS.	
»	360,695 82	»	336,700 62	»	47,724 40	»	68,524 60	»	120,615 97	2,589,746 60
»	42,425 90	»	56,257 08	»	10,060 90	»	12,117 60	»	15,550 »	404,827 28
»	987 20	»	2,586 22	»	441 98	»	115 05	»	421 41	24,189 84
»	3,875 10	»	3,002 »	»	1,480 15	»	1,608 75	»	1,456 29	23,757 92
»	1,234 50	»	521 38	»	108 60	»	111 20	»	570 10	10,556 93
»	1,161 90	»	622 90	»	287 »	»	880 40	»	874 70	10,702 70
»	292 60	»	858 10	»	175 10	»	118 80	»	436 40	5,290 10
»	1,446 98	»	4,296 30	»	266 90	»	164 50	»	854 08	21,802 36
»	26,206 09	»	18,172 82	»	5,152 40	»	9,152 68	»	24,194 16	149,353 25
»	3,500 05	»	5,846 91	»	681 85	»	364 48	»	3,221 59	94,698 93
»	300 23	»	120 21	»	143 63	»	400 81	»	118 14	1,729 54
»	212 60	»	6 68	»	65 26	»	121 02	»	24 26	5,264 75
»	1,914 51	»	5,154 20	»	353 79	»	227 78	»	858 62	46,892 65
»	444,251 66	»	452,106 02	»	67,541 96	»	95,706 57	»	169,156 72	3,386,972 85
9,848 55	»	9,824 55	»	2,881 90	»	3,095 40	»	5,224 70	»	66,502 89
251 »	»	97 20	»	41 90	»	93 50	»	269 40	»	3,224 10
651 50	»	567 40	»	93 85	»	92 40	»	285 90	»	5,719 01
8,241 80	»	8,151 70	»	2,001 70	»	3,892 90	»	6,170 50	»	63,479 24
172 30	»	50 79	»	6 02	»	10 29	»	55 60	»	396 04
15 54	»	23 14	»	»	»	37 34	»	»	»	77 20
	19,158 29		18,474 78		5,025 57		7,219 65		11,986 19	139,398 48
	425,115 37		415,631 24		62,516 59		86,486 94		157,170 53	3,247,574 37

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes du Département des

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	
Produits du chemin de fer	

Travaux publics (capitaux et revenus). *Exercice* 1844.

MONTANT.	*OBSERVATIONS.*
11,119,913 60	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregistre

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Rachat et transfert de rentes	2,623 78	64,068 10	4,426 48
Capitaux du fonds de l'industrie	1,500 »	45,559 03	»
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles.	3,058 20	217,510 62	»
Prix de vente d'objets mobiliers	7,496 76	5,225 28	415 95
Transactions en matière domaniale	»	»	»
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions.	»	5 32	»
Successions en déshérence	»	2,727 85	254 99
Épaves	»	775 10	1,656 87
Prix de ventes de domaines, en vertu des lois du 27 décembre 1822, payés en numéraire, du 26 septembre 1835, du 27 mai 1837 et du 30 juin 1840.	36,633 83	24,551 59	3,514 28
Prix à provenir de la vente de petites parcelles de biens domaniaux (loi du 20 décembre 1842)	2,246 67	19,194 67	15,952 30
Autres prix de ventes	»	958 25	325 »
Centimes payés pour frais de ventes et d'adjudications	»	8,392 51	3,457 68
Supplément d'intérêts sur le prix de vente de domaines, par suite de délais accordés	370 22	»	»
Produits des ventes d'objets dépendants du Département de la Guerre.	9,004 23	5,465 30	6,177 76
Fermages de biens fonds et bâtiments	10,933 47	19,418 46	6,710 23
— de chasses et de pêches	3,861 »	1,198 31	3,561 »
Revenus des domaines dépendants du Département de la Guerre	30,523 48	5,474 52	37,254 75
Arrérages de rentes	781 35	5,266 62	440 12
Intérêts de créances ordinaires	1,280 67	2,130 93	»
— — du fonds de l'industrie.	1,495 12	11,268 98	»
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations.	»	285,655 01	12,848 20
Vente d'herbes, extractions de terre et sable, paisson et glandée	»	7,970 55	5,707 50
Redevance de 4 p. % du revenu de biens passés en mainmorte	156 97	26 14	22 53
Produits de la calamine.	»	»	»
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	»	131 08	26 50
— volontaires	»	»	»
Bénéfices des jeux à Spa	»	»	»
Exploitation du minerai de fer.	»	»	»
Abonnement au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*. Exercice 1845.	795 »	13,915 37	»
— — — — 1844.	2,190 »	5,828 82	3,705 »
Moins value des bacs et bateaux	»	»	»
	114,948 75	752,496 28	106,434 92

ment, etc. (capitaux et revenus). *Exercice* 1844.

FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL.
5 16	6,828 90	132,563 90	70,129 35	6,935 20	18,045 03	306,221 17
88 34	33,514 81	8,540 21	»	288 12	»	89,099 51
9,405 »	»	129,428 99	529 10	»	8,405 60	368,597 51
5,531 20	1,588 96	1,517 61	205 10	607 10	1,773 20	24,157 16
»	»	5,250 »	»	»	»	5,250 »
»	672 67	»	»	»	»	677 99
2,695 86	1,044 78	»	4,440 42	»	»	11,165 90
»	»	»	»	»	»	2,429 97
5,082 47	125,725 25	57,898 18	1,077 58	126,626 01	7,095 99	388,602 76
34,445 »	5,697 45	7,211 72	445 56	5,860 17	5,645 32	94,696 66
650 »	902 65	26 85	»	»	»	2,822 71
15,099 51	11,148 81	22,156 56	1,981 77	366 45	1,690 18	61,273 45
266 06	858 98	921 55	»	»	7,158 09	9,374 68
2,678 55	12,921 45	41,941 55	2,191 40	»	5,599 55	85,779 17
16,165 62	20,674 72	8,812 17	1,959 85	862 10	2,085 29	87,597 91
10,450 50	4,254 50	8,957 55	1,681 25	2,277 50	5,974 »	40,195 59
17,206 77	50,545 28	1,666 01	198 »	107 »	6,964 82	129,678 61
70 94	1,616 08	20,568 97	10,470 68	5,551 81	2,561 »	46,950 57
7,587 »	898 88	27,611 48	95 24	6 50	227 65	59,658 55
781 18	14,720 87	1,958 70	»	»	»	50,202 85
8,457 44	4,427 76	95,594 15	558 45	187,512 88	61,524 48	650,558 55
5,996 50	2,975 59	16,266 49	79 25	527 76	»	57,521 44
»	8 98	»	7 60	»	»	222 02
»	»	7,500 »	»	»	»	7,500 »
4 »	82 50	598 68	»	1,497 84	121 50	2,261 90
»	»	»	»	1 »	85 05	84 05
»	»	125,995 45	»	»	»	125,995 45
»	15,589 79	»	»	2,460 »	20,250 »	58,079 79
»	»	»	»	2,910 »	5,190 »	22,810 57
4,505 »	6,420 »	9,840 »	2,970 »	2,910 »	5,205 »	45,465 82
1,596 60	»	770 »	»	»	»	2,166 60
146,194 48	302,515 24	752,725 58	98,978 20	545,105 51	167,758 51	2,767,155 27

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) . . . . .
Intérêts de 2,264 obligations de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. %, acquises par le fonds d'amortissement de l'emprunt de 1840. . . . .
— de 11,174 obligations de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. %, provenant de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier. . . . .
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations . . . . .
— de l'école vétérinaire et d'agriculture . . . . .
— des actes de commissariats maritimes . . . . .
— de la fabrication de pièces de 1 et 2 centimes . . . . .
— du droit de pilotage et de fanal. . . . .

du trésor public (capitaux et revenus). *Exercice* 1844.

MONTANT.	*OBSERVATIONS.*
»	
90,560 »	
446,960 »	
670,459 17	
»	
»	
54,254 25	
»	
1,262,253 42	

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des contributions

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes.	7 66	117 48	324 85
Frais de perception des centimes additionnels sur fonds communaux . .	3,601 29	9,906 48	4,474 43
	3,608 95	10.023 96	4,799 28

directes (remboursements). *Exercice* 1844.

	FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL.
	284 65	21 53	97 99	110 82	295 97	5 »	1,205 75
	6,465 83	4,925 59	5,215 64	918 99	1,480 60	1,194 57	36,183 42
	6,750 48	4,946 92	5,313 63	1,029 81	1,776 57	1,199 57	37,449 17

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregis

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.	BRABANT.	FLANDRE OCCIDENTALE.
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes.	1,463 73	2,179 12	413 54
— — pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des comptes	808 46	18,528 41	»
Rétributions pour permis de construction d'usines	»	»	»
2 p. % des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement . .	»	»	»
Avances faites par le Ministère des Finances.			
Frais de poursuites et d'instances; frais de justice en matière forestière.	98 02	1,026 17	37 05
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois	1,180 21	2,506 10	704 62
Frais de perception faite pour compte de tiers	459 55	1,502 85	520 87
Avances faites par le Ministère de la Justice.			
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	11,200 42	42,011 24	12,265 95
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien de mineurs et d'enfants trouvés	606 58	2,692 25	1,428 70
Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.			
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique. .	4 10	1,059 65	»
Pensions des élèves de l'école militaire	»	18,400 »	1,400 »
	15,826 65	89,685 77	16,568 75

trement (remboursements). *Exercice* 1844.

	FLANDRE ORIENTALE.	HAINAUT.	LIÉGE.	LIMBOURG.	LUXEMBOURG.	NAMUR.	TOTAL.
	6,215 01	1,325 56	9 60	186 06	50 73	98 75	11,942 82
	469 12	515 58	1,602 80	50 »	»	29 13	22,001 50
	»	»	650 »	»	»	100 »	750 »
	»	728 91	»	»	»	»	728 91
	4 90	1,470 80	1,956 15	18 85	2,781 86	1,581 88	8,755 68
	1,903 07	20,044 88	14,192 77	558 88	55,755 67	45,532 90	140,165 10
	356 26	9,557 54	675 94	255 05	475 62	494 01	15,655 45
	15,158 80	55,817 19	15,297 42	7,986 27	9,022 81	14,279 52	159,057 62
	1,148 89	880 52	1,582 40	66 59	»	2,505 86	10.711 19
	» 57	»	»	»	»	»	1,044 50
	»	1,600 »	1,200 »	»	»	1,400 »	24,000 »
	25,257 25	69,718 78	55,145 17	8,881 48	68,086 69	65,622 05	392,792 57

ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'administration

DÉNOMINATION DES PRODUITS.
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières . . . . .
Id. d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien . . . . .
— d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie. . . . .
Recettes accidentelles. . . . .
Versement des sommes allouées aux budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches. .
Banque de Belgique. — Intérêts exigibles en 1844 . . . . .
Chemin de fer rhénan. — Intérêts exigibles en 1844 . . . . .

du trésor public (remboursements). *Exercice* 1844.

MONTANT.	*OBSERVATIONS.*
287,981 75	
»	
5,004 32	
40,532 30	Voir le développement ci-après.
5,300 »	
»	
»	
338,818 37	

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT des recettes

Soldes de comptes.				
Versements par divers receveurs des contributions directes, douanes et accises, par suite de la vérification de leur comptabilité	2,029	66		
Exédants versés pour obtenir liquidation de la Cour des Comptes de dépenses faites sur crédits ouverts au Ministère des Travaux publics, pour le chemin de fer	93	41		
Solde de compte rendu par un directeur d'infirmerie militaire, du chef de fonds mis à sa disposition	»	90		
Solde de compte rendu par un fonctionnaire du secrétariat général du Département des Finances	1	44		
			2,125	41
Remboursements et restitutions.				
Intérêts prescrits de l'emprunt de 5 p. %, de 100,800,000 francs, des échéances du 1er novembre 1838, 1er mai et 1er novembre 1839, pour cause de non-payement après cinq années, et remboursement de la commission de payement allouée à raison desdits intérêts	1,374	40		
Idem de l'emprunt à 5 p. %, de 50,850,800 francs, échéance du 1er août 1839.	30	30		
Traitements, pensions, indemnités, frais de route, vivres de campagne et rations de fourrages, payés en trop ou perçus indûment	1,673	02		
Excédants non employés de subsides accordés à des communes	345	»		
			3,422	72
Produits extraordinaires et accidentels.				
Intérêts prescrits de l'emprunt à 4 p. %, de 30 millions de francs, des échéances du 1er janvier et 1er juillet 1839, pour cause de non-payement après cinq années	40	»		
Droits de passage des écluses du bassin et des écluses militaires à Ostende, perçus du 4 février 1843 au 4 janvier 1844	2,443	63		
Droits de pont de l'écluse militaire à Ostende, perçus pendant l'année 1843	18	90		
Droits de feu perçus au port d'Ostende, pendant l'année 1843	8,437	63		
Produit de la vente de vieille paille de couchage appartenant à l'armée	2,901	51		
Intérêts perçus au profit du trésor, du chef de déficits constatés à charge de comptables de l'État	2,106	47		
Produit de la vente de 511 kilogrammes de cuivre cisaillé formant le reste du cuivre de cette espèce déposé à l'hôtel des monnaies	1,022	»		
Produit des amendes infligées à des comptables de l'État	36	16		
			17,008	50
A REPORTER			22,556	45

accidentelles versées au trésor. Exercice 1844.

Report	. . . . .	22,556 43
Recettes concernant des exercices clos.		
EXERCICE 1835.		
Subvention de guerre perçue en vertu de la loi du 28 décembre 1834, n° 972, combinée avec celle du 9 août 1835, n° 551, et renseignée dans les états fournis par l'administration de l'enregistrement pour la gestion 1842 . . .	1,189 13	
EXERCICE 1840.		
Remboursements d'avances faites aux régences pour constructions d'écuries destinées a la cavalerie.	4,852 80	
Remboursements d'avances et intérêts de capitaux en dette active 2 1/2 p. %, inscrits sur le grand-livre à Amsterdam	3,837 80	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets). . . .	3,841 16	
EXERCICE 1841.		
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*	1,216 30	
Recouvrements sur avances du Département de la Guerre aux regences pour construction d'écuries destinées à la cavalerie	2,788 32	
Frais de perception des revenus provinciaux.	270 16	
		17,975 87
		40,532 30

ÉTAT COMPARATIF entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
IMPÔTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.	
Foncier	17,755,584 »
Personnel	8,625,100 »
Patentes	2,800,000 »
Redevances sur les mines	180,180 »
Douanes	11,407,000 »
Droits de consommation sur les boissons distillées	965,000 »
Accises — Sel	4,000,000 »
Accises — Vins étrangers	1,050,000 »
Accises — Eau-de-vie étrangère	250,000 »
Accises — — indigène	3,900,000 »
Accises — Bières et vinaigres	6,500,000 »
Accises — Sucres	3,200,000 »
Accises — Timbres collectifs sur les quittances	1,225,000 »
Accises — — sur les permis de circulation	8,000 »
Droits de marque des matières d'or et d'argent	150,000 »
Droits d'entrepôt, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers	150,000 »
Recettes extraordinaires et accidentelles	10,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Enregistrement	11,000,000 »
Greffe	500,000 »
Hypothèques	2,000,000 »
Successions	4,400,000 »
Timbres	3,000,000 »
Amendes	150,000 »
Indemnité payée par les miliciens, pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement	70,000 »
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc.	150,000 »
Produit des examens	47,000 »
— des brevets d'invention	35,000 »
— des diplômes des artistes vétérinaires	2,000 »
À REPORTER.	84,027,864 »

pour l'exercice 1844, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1844.

VERSEMENTS faits PENDANT L'ANNÉE 1844.	RESTE A RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	DIFFÉRENCE EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	*Observations.*
16,940,075 39	815,745 27	17,755,818 66	254 66	»	
7,984,449 63	858,636 41	8,843,086 04	217,986 04	»	
2,476,425 89	301,643 79	2,778,067 68	»	21,952 52	
125,060 80	7,390 78	132,451 58	»	47,728 42	
11,774,418 60	28,488 98	11,802,907 58	395,907 58	»	
968,035 »	25 »	968,060 »	3,060 »	»	
3,897,925 99	»	3,897,925 99	»	102,076 01	
1,886,471 20	»	1,886,471 20	»	65,528 80	
228,032 26	»	228,032 26	»	21,967 74	
4,073,900 69	»	4,073,900 69	173,900 69	»	
6,131,995 63	»	6,131,995 63	»	168,006 37	
3,661,210 86	»	3,661,210 86	461,210 86	»	
855,297 25	»	855,297 25	»	369,702 75	
1,847 71	»	1,847 71	»	6,152 29	
155,245 46	»	155,245 46	3,243 46	»	
126,540 26	36,840 77	163,381 03	13,381 03	»	
14,277 05	706 80	14,983 85	4,983 85	»	
10,175,266 10	»	10,175,266 10	»	826,733 90	
293,618 37	»	293,618 37	»	6,381 63	
2,009,791 74	»	2,009,791 74	9,791 74	»	
5,188,915 81	»	5,188,915 81	788,915 81	»	
3,114,605 59	»	3,114,605 59	114,605 59	»	
172,959 07	»	172,959 07	22,959 07	»	
53,791 56	»	53,791 56	»	16,208 44	
196,072 53	»	196,072 53	46,072 53	»	
72,550 »	»	72,550 »	25,550 »	»	
36,282 75	»	36,282 75	1,282 75	»	
3,773 41	»	3,773 41	1,773 41	»	
82,614,808 40	2,047,475 80	84,662,284 20	2,284,838 87	1,650,418 67	

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	84,027,864 »
PÉAGES.	
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation	800,000 »
— de la Sambre canalisée	460,000 »
— du canal de Charleroy.	1,550,000 »
— du canal de Mons à Condé, dont l'administration est reprise à dater du 1er janvier 1844	50,000 »
— des droits de bacs et passages d'eau	100,000 »
— des barrières sur les routes de 1re et de 2me classe	2,000,000 »
TRAVAUX PUBLICS.	
Produits des postes	5,245,000 »
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS.	
Produits du chemin de fer	10,600,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Rachat et transfert de rentes, y compris l'aliénation des rentes constituées	375,000 »
Capitaux du fonds de l'industrie	120,000 »
— de créances ordinaires.	50,000 »
Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves	330,000 »
Prix de ventes de domaines en vertu de la loi du 27 décembre 1822, payés en numéraire, et de la loi du 30 juin 1840.	650,000 »
Prix à provenir de la vente de petites parties de biens domaniaux.	100,000 »
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, vente d'herbes, extraction de terre et de sable.	680,000 »
Fermages de biens fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre	552,000 »
Intérêts des créances du fonds de l'industrie et de créances ordinaires	45,000 »
Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière	4,000 »
— volontaires	500 »
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin Officiel*	51,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	50,000 »
Intérêts de 2264 obligations de l'emprunt de 50,000,000 de francs, à 4 %, acquises par le fonds d'amortissement de l'emprunt de 1840	90,560 »
Intérêts de 11174 obligations de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 %, provenant de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier	446,060 »
Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	550,000 »
Produits de l'école vétérinaire et d'agriculture	60,000 »
— des actes de commissariats maritimes	30,000 »
— de la fabrication de pièces de 2 et de 5 centimes.	300,000 »
— du droit de pilotage et de fanal	371,000 »
A REPORTER.	107,289,084 »

pour l'exercice 1844, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1844.

VERSEMENTS faits PENDANT L'ANNÉE 1844.	RESTE A RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	DIFFÉRENCE EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	*Observations.*
82,614,808 40	2,047,475 80	84,662,284 20	2,284,858 87	1,650,418 67	
794,271 81	»	794,271 81	»	5,728 19	
526,111 41	»	526,111 41	66,111 41	»	
1,317,808 32	»	1,317,808 32	»	52,191 68	
50,000 »	»	50,000 »	»	»	
109,915 89	»	109,915 89	9,915 89	»	
1,000,410 22	»	1,000,410 22	»	9,589 78	
3,247,574 57	52,425 63	3,300,000 »	53,000 »	»	
11,119,913 60	96,650 22	11,216,563 82	616,563 82	»	
506,224 17	»	506,224 17	»	68,775 83	
89,099 51	»	89,099 51	»	50,900 49	
368,397 51	»	368,397 51	318,397 51	»	
580,390 89	»	580,390 89	50,390 89	»	
388,602 76	»	388,602 76	»	261,397 24	
94,696 66	»	84,696 66	»	5,303 34	
696,859 79	»	696,859 79	16,859 79	»	
304,402 68	»	304,402 68	»	47,597 32	
60,841 18	»	60,841 18	21,841 18	»	
2,261 90	»	2,261 90	»	1,738 10	
84 03	»	84 03	»	415 97	
66,274 19	»	66,274 19	- 15,274 19	»	
»	50,000 »	50,000 »	»	»	
90,560 »	»	90,560 »	»	»	
446,960 »	»	446,960 »	»	»	
670,459 17	»	670,459 17	120,459 17	»	
»	60,000 »	60,000 »	»	»	
»	30,000 »	30,000 »	»	»	
54,254 25	245,745 75	300,000 »	»	»	
»	371,200 »	371,200 »	»	»	
105,800,182 71	2,953,477 40	108,753,660 11	3,578,632 72	2,114,056 61	

*Suite de l'*ÉTAT COMPARATIF *entre l'évaluation des revenus du Royaume, effectués au* 31

DÉNOMINATION DES REVENUS.	ÉVALUATION des REVENUS.
REPORT.	107,289,084 »
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions directes, etc.	1,000 »
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	80,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.	
Recouvrement de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes.	50,000 »
Bénéfice éventuel, produit par la fonderie de canons à Liége, sur la fabrication d'armes de guerre à exporter pour l'étranger.	25,000 »
Frais de poursuites et d'instances; frais de justice en matière forestière	15,000 »
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.	140,000 »
Frais de perceptions faites pour le compte de tiers	4,000 »
— — des provinces	10,000 »
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc.	150,000 »
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacement de mineurs, d'enfants trouvés, etc.	15,000 »
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	1,000 »
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire.	21,000 »
TRÉSOR PUBLIC.	
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.	1,165,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien	150,000 »
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie	15,000 »
Recettes accidentelles	150,000 »
Versement des sommes allouées aux Budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches. .	60,000 »
Banque de Belgique. — Intérêts exigibles en 1844	40,000 »
Chemin de fer rhénan. — Intérêts exigibles en 1844	200,000 »
TOTAUX. . . . . fr.	109,581,084 »

pour l'exercice 1844, *et les recettes effectives, contenant les recouvrements décembre* 1844.

VERSEMENTS faits PENDANT L'ANNÉE 1844.	RESTE A RECOUVRER.	REVENUS PROBABLES.	DIFFÉRENCE EN PLUS DE L'ÉVALUATION.	DIFFÉRENCE EN MOINS DE L'ÉVALUATION.	*Observations.*
105,800,182 71	2,955,477 40	108,755,660 11	3,578,032 72	2,114,050 61	
1,265 75	»	1,265 75	265 75	»	
56,185 42	»	56,185 42	»	45,816 58	
55,425 25	»	55,425 25	»	14,576 77	
»	»	»	»	25,000 »	
8,755 68	»	8,755 68	»	6,244 32	
140,165 10	»	140,165 10	165 10	»	
15,655 45	»	15,655 45	9,655 45	»	
»	10,000 »	10,000 »	»	»	
159,037 62	»	159,037 62	9,037 62	»	
10,711 19	»	10,711 19	»	4,288 81	
1,044 30	»	1,044 30	44 30	»	
24,000 »	»	24,000 »	3,000 »	»	
287,981 75	877,018 25	1,165,000 »	»	»	
»	150,000 »	150,000 »	»	»	
5,004 32	9,995 68	15,000 »	»	»	
40,532 30	»	40,532 30	»	109,467 70	
5,300 »	54,700 »	60,000 »	»	»	
»	40,000 »	40,000 »	»	»	
»	200,000 »	200,000 »	»	»	
106,569,242 82	4,295,191 33	110,864,454 15	3,600,800 94	2,317,450 79	
			1,283,350 15		

481

DÉPENSES PUBLIQUES.

EXERCICE 1844.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Intérêts de la dette.	I.			
Arrérages de l'inscription au grand livre des rentes créées sans désignation de capital, portée, au nom de la ville de Bruxelles, en vertu de la loi du 4 décembre 1842	»	1	300,000 »	150,000 »
Arrérages de l'inscription de 400,000 florins (846,560 francs), au profit du Gouvernement du royaume des Pays-Bas, en exécution du § 1er de l'art. 65 du traité du 5 novembre 1842	»	2	846,560 »	423,280 »
Intérêts des capitaux inscrits au grand livre de la dette publique, à 2½ p. %, en exécution du même traité.	»	3	9,735,440 78	5,086,175 08
Intérêts de l'emprunt belge de 100,800,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 16 décembre 1831 . . . . . 5,040,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt . . . . . 1,008,000 »	»	4	6,048,000 »	3,528,766 67
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt, et arriérés pour les exercices 1842 et 1843	»	5	140,000 »	48,999 95
Intérêts de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1836. . . . . 1,200,000 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt . . . . . 300,000 »	»	6	1,500,000 »	538,800 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt.	»	7	4,500 »	»
Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838 . . . . . 1,525,524 »				
Dotation de l'amortissement de cet emprunt . . . . . 508,508 »	»	8	2,034,032 »	809,785 »
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt.	»	9	34,000 »	8,097 85
À REPORTER.	. . .	. . .	20,642,532 78	10,593,904 55

de la Dette publique. Exercice 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
150,000 «	150,000 »	«	
423,280 »	423,280 »	»	
4,649,265 70	5,086,175 08	»	
2,519,233 33	5,528,766 67	»	
91,000 05	48,999 95	»	
961,200 »	558,800 »	»	
4,500 »	»	»	
1,224,247 »	809,785 »	»	
25,902 15	8,097 85	»	
10,048,628 23	10,595,904 55	»	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	20,642,532 78	10,593,004 55
Intérêts de la dette (suite).	I (suite).			
Intérêts de l'emprunt de 86,940,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 26 juin 1840 . . . . . 4,347,000 »	»	10	5,216,400 »	3,622,500 »
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. . . . . 869,400 »				
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt, et arriérés pour les exercices 1842 et 1843.	»	11	150,000 »	49,486 25
Intérêts de l'emprunt de fr. 28,621,718 40 c., à 5 p. %, autorisé par la loi du 29 septembre 1842. . . . . 1,431,085 92	»	12	1,717,303 10	1,192,571 60
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. 286,217 18				
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt, et arriérés pour l'exercice 1843	»	13	45,000 »	11,925 70
Intérêts de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c., à 5 p. %, autorisé par arrêté royal du 21 mai 1829, pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers 74,074 07	»	14	88,888 88	45,729 56
Dotation de l'amortissement de cet emprunt 14,814 81				
Frais relatifs au même emprunt	»	15	200 »	19 80
Indemnité pour pertes causées par les événements de guerre de la révolution (en numéraire) . . . . . 250,000 »	»	16	460,000 »	»
Intérêts à 5 p. %, sur 7,000,000 de francs, montant approximatif des obligations à créer . . . . . 210,000 »				
Frais relatifs à l'émission et au payement des intérêts des mêmes obligations.	»	17	5,000 »	»
Intérêts et frais présumés de la dette flottante, calculés sur une émission éventuelle de 10,000,000 de francs	»	18	500,000 »	44,441 70
A REPORTER.	. . .	. . .	28,805,324 76	15,560,579 14

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
10,048,628 25	10,593,904 55	»	
1,593,900 »	5,622,500 »	»	
80,513 77	49,486 23	»	
524,731 50	1,192,571 60	»	
53,074 30	11,925 70	»	
43,159 32	45,729 56	»	
180 20	19 80	»	
460,000 »	»	»	
5,000 »	»	»	
455,558 30	44,441 70	»	
13,244,745 62	15,560,579 14	»	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	28,805,324 76	15,560,579 14
Intérêts de la dette (suite).	I (suite).			
Intérêts de la dette viagère	»	19	5,300 »	»
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée. . .	»	20	12,500 »	12,500 »
Indemnité de reprise à payer à la société concessionnaire du canal de Bruxelles à Charleroy, aux termes de l'art. 26 de la convention du 6 novembre 1834, entre cette société et le Gouvernement.	»	21	661,375 66	661,375 66
Indemnité annuelle pour travaux à exécuter au canal de Terneuzen (art. 20, § 6, et art. 23 du traité du 5 novembre 1842), 25,000 florins.	»	22	52.910 05	52,910 05
Payement à faire au Gouvernement des Pays-Bas, pour le rachat des droits de fanal mentionnés au § 2 de l'article 18 du traité du 5 novembre 1842, (10,000 florins)	»	23	21,164 02	»
Intérêts, du 1er novembre au 31 décembre 1844, du capital nominal de 95,722,000 francs, converti en rentes à 4 ½ p. %, 1re série, avec jouissance du 1er novembre 1844, en vertu de la loi du 21 mars 1844 (*Bulletin* no 42), ci . . . . 717,915 »	»	24	*a*) 877,451 66	»
Dotation de l'amortissement dudit fonds pendant la période du 1er novembre au 31 décembre 1844, 1 p. % du capital nominal, pour deux mois, ci 159,536 66				
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du même fonds, pendant les mois de novembre et de décembre 1844, à 15,000 francs l'an.	»	25	2,500 »	»
A REPORTER.	. . .	. . .	30,438,526 15	16,287,364 85

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
13,244,745 62	15,560,579 14	»	
5,500 »	»	»	
»	12,500 »	»	
»	661,575 66	»	
»	»	52,910 05	
21,164 02	»	»	
877,451 66	»		a) Les crédits des articles 24 à 29 ont été ouverts par la loi du 17 décembre 1844, nº 208, et s'élèvent ensemble à fr. 3,860,865 29 cs.
2,500 »	»	»	
14,151,161 30	16,234,454 80	52,910 05	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	30,458,526 15	16,287,564 85
Intérêts de la dette (suite).	I (suite).			
Intérêts, du 1er mai au 31 décembre 1844, du capital nominal de l'emprunt de 84,656,000 francs, à 4½ p. %, créé en vertu de la loi du 22 mars 1841 (*Bulletin offic.* n° 44), ci. 2,539,680 »				
	»	26	2,821,866 67	»
Dotation de l'amortissement de cet emprunt pendant la période du 1er mai au 31 décembre 1844, ½ p. % du capital nominal, pour huit mois 282,186 67				
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement du susdit emprunt, pendant les mois de mai à décembre 1844, à 15,000 francs l'an. . . .	»	27	8,666 67	»
Bonification de ¼ p. % de commission accordée aux banquiers, courtiers, agents de change ou d'affaires, qui ont souscrit à cet emprunt.	»	28	124,925 29	»
Escompte accordé à la banque de Belgique, sur le payement par anticipation de 1,500 titres de 1,000 francs chacun, appartenant à la caisse d'épargne.	»	29	25,455 »	»
Frais de matériel et de confection des titres pour la conversion de l'emprunt de 100,800,000 francs de l'année 1832, et de l'empr. de fr. 1,481,148 48 c. de l'année 1829.	. . .	. . .	*a*) 80,000 »	65,000 »
Frais de matériel et de confection des titres de l'emprunt de 84,656,000 francs.	. . .	. . .	*b*) 70,000 »	20,063 »
A REPORTER.	. . .	. . .	33,569,459 78	16,372,427 85

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
14,151,161 30	16,234,454 80	52,910 05	
2,821,866 67	»	»	
8,666 67	»	»	
124,925 29	»	»	
25,455 »	»	»	
15,000 »	65,000 »	»	*a*) Ce crédit a été ouvert par l'art 10 de la loi du 21 mars 1844, nº 42, *Bulletin* nº 13.
49,957 »	20,063 »	»	*b*) Ce crédit a été ouvert par l'art. 4 de la loi du 22 mars 1844, nº 44, *Bulletin* nº 13.
17,197,011 95	16,319.517 80	52,910 05	

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	33,569,459 78	16,372,427 85
Rémunérations.	II.			
Pensions ecclésiastiques . . . . . 330,000 »				
— civiles . . . . . 515,000 »				
— civiques . . . . . 187,000 »				
— militaires . . . . . 2,100,000 »	»	1	3,160,000 »	2,210,274 29
— de l'ordre de Léopold. . . . . 25,000 »				
Arriérés de pensions de toute nature, pour les exercices clôturés . . . . . 5,000 »				
Remboursement à faire au trésor néerlandais, en exécution du § 7 de l'art. 68 du traité du 5 novembre 1842, pour arrérages de pensions, du 1er janvier au 31 décembre 1844	»	2	44,867 72	»
Traitements d'attente (*wachtgelden*) . . . . . 39,000 »				
Traitements ou pensions supplémentaires (*toelagen*) . . . 43,500 »	»	3	89,000 »	82,757 02
Secours annuels (*jaerlykscke onderstanden*) . . . . . 6,500 »				
Subvention à la caisse de retraite.	»	4	944,000 »	»
Fonds de dépôt.	III.			
Intérêts de cautionnements versés en numéraire dans les caisses de l'État, pour la garantie de leurs gestions respectives, par des fonctionnaires comptables de l'État, par des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, par des préposés de l'administration du chemin de fer, des courtiers, etc., et par des contribuables, pour sûreté du payement des droits de douanes, accises, etc. . . . . 300,000 »				
Arriérés des intérêts dus sur des exercices clôturés . . . . 30,000 »	»	1	330,000 »	168,300 59
Intérêts des consignations faites dans les caisses du trésor public de l'État. .	»	2	70,000 »	»
Intérêts et remboursements des consignations antérieures au 1er octobre 1830.	»	3	20,000 »	822 19
Totaux.	. . .	. . .	38,227,307 50	18,834,581 94

de la Dette publique (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les *dépenses visées par* la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
17,197,011 93	16,319,517 80	52,910 05	
949,725 71	1,575,898 55	854,375 74	
44,867 72	»	»	
6,242 98	27,544 65	55,212 39	
944,000 »	»	»	
161,699 41	74,308 58	93,992 01	
70,000 »	»	»	
19,177 81	598 45	223 74	
19,392,725 56	17,797,868 01	1,036,713 93	Les crédits accordés par la loi du Budget du 30 décembre 1843, nº 921, s'élèvent à la somme de fr. 34,216,442 21 cᵉˢ.

ÉTAT des payements faits pour le

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Liste civile	I.	Unique.	2,751,322 75	2,751,322 75
Sénat	II.	Id.	24,000 »	22,000 »
Chambre des Représentants	III.	Id.	a) 471,350 »	428,453 63
Cour des Comptes.	IV.			
Membres de la Cour	»	1	45,586 20	45,586 20
Personnel des bureaux	»	2	71,000 »	67,360 03
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	15,000 »
TOTAUX.			3,377,958 95	3,327,522 61

service des Dotations. Exercice **1844.**

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
»	2,751,322 75	»	
2,000 »	22,000 »	»	
42,896 37	378,006 06	50,447 57	a) Ce crédit a été majoré de 65,000 francs par la loi du 11 décembre 1844, n° 205.
»	42,843 86	542 54	
5,639 97	66,543 69	816 54	
1,900 »	15,000 »	»	
50,436 34	3,275,716 36	51,806 25	Les crédits accordés par la loi du Budget du 30 décembre 1843, n° 921, s'élèvent à la somme de fr. 3,312,958 95 c.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	159,000 »	151,855 24
Matériel.	»	3	a) 38,000 »	19,970 64
Frais d'impression des recueils statistiques	»	4	3,500 »	1,455 58
Frais de route et de séjour.	»	5	6,000 »	5,991 65
Ordre judiciaire.	II.			
Cour de cassation (*Personnel*).	»	1	235,800 »	231,158 55
— (*Matériel*)	»	2	10,500 »	10,490 37
Cours d'appel (*Personnel*).	»	3	542,720 »	539,578 30
— (*Matériel*)	»	4	18,000 »	17,636 »
Tribunaux de première instance et de commerce	»	5	859,830 »	850,772 45
Justices de paix et tribunaux de police	»	6	282,120 »	278,159 99
Justice militaire.	III.			
Haute cour militaire (*Personnel*)	»	1	63,520 »	58,028 20
— (*Matériel*)	»	2	5,000 »	5,000 »
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	41,253 »	37,336 »
Frais de justice.	IV.			
Frais d'instruction et d'exécution	»	1	679,000 »	178,648 20
Indemnité pour le greffier de la Cour de cassation, à charge de délivrer gratis toutes les expéditions et écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques.	»	2	1,000 »	1,000 »
Palais de justice.	V.			
Constructions, réparations et loyer de locaux	»	1	65,000 »	14,968 53
Supplément de subside à verser dans la caisse communale de Gand, à cause de la construction du palais de justice, à charge par la province de fournir pareille somme	»	2	50,000 »	»
À REPORTER.	. . .	. . .	3,059,043 »	2,402,858 46

du Ministère de la Justice. Exercice 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
7,144 76	149,910 52	1,944 72	
18,029 36	19,070 64	»	α) Ce crédit a été augmenté de 18,000 francs, par la loi du 31 décembre 1844, n° 227, *Bulletin* n° 65.
2,044 42	956 »	499 58	
8 35	5,695 65	296 »	
2,641 67	114,248 »	116,910 33	
» 63	10,499 37	»	
5,341 70	401,103 43	158,274 87	
564 »	15,611 »	2,025 »	
9,057 57	622,055 48	208,718 95	
3,960 01	192,795 75	85,566 24	
5,291 80	57,659 97	308 25	
»	5,000 »	»	
3,917 »	51,905 84	5,430 16	
500,351 80	142,421 12	36,227 08	
»	745 »	255 »	
50,031 47	10,718 53	4,250 »	
50,000 »	»	»	
656,184 54	1,802,292 30	600,566 16	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	3,059,043 »	2,402,858 46
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.			
Impression du *Bulletin Officiel*	»	1	23,500 »	19,015 73
— du *Moniteur*	»	2	70,000 »	69,247 »
Abonnements au *Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation*	»	3	2,800 »	2,464 »
Pensions et secours.	VII.			
Pensions	»	1	10,000 »	1,650 58
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	»	2	12,000 »	12,000 »
Secours à des employés ou à des veuves et enfants mineurs d'employés dépendant du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas.	»	3	3,000 »	1,200 »
Cultes.	VIII.			
Culte catholique	»	1	4,006,047 »	3,003,964 69
— protestant	»	2	57,900 »	49,087 48
— israélite	»	3	11,000 »	8,675 »
Secours aux membres des anciennes corporations religieuses et aux ministres de divers cultes.	»	4	100,000 »	61,201 31
Établissements de bienfaisance.	IX.			
Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu	»	1	20,000 »	10,730 01
A REPORTER.	. . .	. . .	7,375,290 »	5,642,904 26

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Compts.	*OBSERVATIONS.*
050,184 54	1,802,202 30	600,566 16	
5,584 27	10,015 75	»	
755 »	66,052 60	3,214 40	
336 »	2,464 »	»	
8,349 42	992 08	658 50	
»	12,000 »	»	
1,800 »	1,200 »	»	
1,002,082 31	2,032,490 71	971,473 98	
8,812 52	30,439 31	9,648 17	
2,325 »	6,720 »	1,946 »	
38,798 69	50,942 62	1,258 69	
9,269 99	9,168 41	1,561 60	
1,752,295 74	4,052,666 76	1,590,327 50	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	7,375,290 »	5,042,994 26
Établissements de bienfaisance (suite).	IX (suite).			
Subsides à accorder extraordinairement à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés	»	2	120,000 »	99,969 69
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	»	3	175,000 »	8,576 80
Prisons.	X.			
SECTION 1re. — *Service domestique.*				
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus; frais d'habillement et de couchage des gardiens, et gratification aux détenus.	»	1	1,135,000 »	776,920 04
Traitement des employés attachés au service domestique	»	2	350,825 »	337,757 76
Récompenses à accorder aux employés, pour conduite exemplaire et actes de dévouement	»	3	3,000 »	200 »
Frais d'impressions et de bureau	»	4	13,000 »	8,067 19
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	550,000 »	167,905 42
Réparations d'entretien (n° 5 de l'article 69 de la loi provinciale), dont le Gouvernement se charge par suite d'abonnement contracté par les provinces. .	»	6	19,608 »	»
A REPORTER.	. . .	. . .	9,741,723 »	7,042,191 16

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*OBSERVATIONS.*
1,752,295 74	4,052,666 76	1,500,527 50	
20,050 51	76,355 84	23,653 85	
166,623 20	8,315 80	65 »	
358,079 96	670,122 64	106,797 40	
13,067 24	269,940 84	67,816 92	
2,800 »	200 »	»	
4,932 81	7,560 81	706 58	
382,094 58	130,101 65	37,803 79	
19,608 »	»	»	
2,690,551 84	5,215,042 32	1,827,148 84	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	9,741,725 »	7,042,191 16
Prisons (suite).	X (suite).			
SECTION 2. — *Service des travaux.*				
Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication	»	7	900,000 »	733,352 86
Gratifications aux détenus	»	8	170,000 »	141,000 »
Frais d'impressions et de bureau.	»	9	8,000 »	4,286 75
Traitement et tantièmes des employés	»	10	87,500 »	64,193 75
Frais de police.	XI.			
Service des passe-ports	»	1	20,000 »	20,000 »
Autres mesures de sûreté publique	»	2	48,000 »	48,000 »
Dépenses imprévues.	XII.	Unique.	6,500 »	4,545 25
Solde de dépenses arriérées concernant des exercices dont les Budgets sont clos	XIII.	Id.	20,000 »	14,618 68
Crédits ouverts au Ministère de la Justice, pour dépenses relatives à l'entretien des détenus et à l'achat des matières pour la fabrication, à charge d'en rendre compte	. . .	. . .	»	76,636 12
TOTAUX.	. . .	. . .	11,001,723 »	8,148,822 55

Ministère de la Justice (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
2,699,551 84	5,315,042 32	1,827,148 84	
166,647 14	677,235 81	56,117 05	
29,000 »	141,000 »	»	
5,715 25	5,260 85	1,025 92	
25,506 27	55,184 82	9,008 91	
»	20,000 »	»	
»	48,000 »	»	
1,956 75	4,181 02	562 25	
5,581 32	7,121 15	7,497 55	
2,929,556 57			
76,656 12	»	76,656 12	
2,852,900 45	6,171,025 93	1,977,796 62	Les crédits accordés par la loi du Budget du 12 février 1844, n° 19, s'élèvent à la somme de 10,983.723 francs.

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	62,000 »	61,466 65
Frais des commissions d'examen	»	3	2,000 »	»
Pensions à accorder à des fonctionnaires employés et gens de service . . .	»	4	2,000 »	»
Matériel.	»	5	32,000 »	30,952 85
Achat de décorations de l'ordre de Léopold	»	6	10,000 »	10,000 »
Traitement des agents politiques.	II.			
Autriche.	»	1	40,000 »	39,585 26
Confédération Germanique	»	2	40,000 »	40,000 »
France	»	3	60,000 »	58,955 55
Grande-Bretagne	»	4	80,000 »	80,000 »
Pays-Bas	»	5	50,000 »	50,000 »
Italie	»	6	40,000 »	32,340 70
Prusse	»	7	50,000 »	49,999 98
Turquie.	»	8	40,000 »	40,000 »
Brésil	»	9	21,000 »	21,000 »
Danemarck.	»	10	15,000 »	15,000 »
Espagne.	»	11	15,000 »	15,000 »
États-Unis	»	12	25,500 »	25,500 »
Grèce	»	13	15,000 »	15,000 »
Hanovre, Villes libres et anséatiques de Hambourg, Brême et Lubeck. . .	»	14	15,000 »	15,000 »
Portugal	»	15	15,000 »	15,000 »
Sardaigne	»	16	15,000 »	15,000 »
Suède	»	17	15,000 »	15,000 »
A REPORTER.	. . .	. . .	680,500 »	665,798 95

Ministère des Affaires Étrangères. Exercice 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
555 57	50,555 96	4,910 67	
2,000 »	»	»	
2,000 »	»	»	
1,047 17	50,724 86	227 97	
»	10,000 »	»	
416 74	59,524 95	258 55	
»	59,081 05	918 97	
1,044 45	55,974 99	2,980 56	
»	79,632 92	567 08	
»	49,729 17	270 85	
7,659 50	52,119 87	220 85	
» 02	49,729 15	270 85	
»	59,654 17	545 85	
»	20,704 51	205 69	
»	14,812 50	187 50	
»	14,812 50	187 50	
»	25,216 67	285 55	
»	14,812 50	187 50	
»	14,812 50	187 50	
»	14,812 50	187 50	
»	14,812 50	187 50	
»	12,500 »	2,500 »	
14,701 05	650,915 05	14,885 92	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	680,500 »	665,798 95
Traitement des agents consulaires, et indemnités à quelques agents non rétribués.	III.	Unique.	110,000 »	106,240 99
Frais de voyage des agents du service extérieur et d'administration centrale, frais de courriers, estafettes et courses diverses.	IV.	Id.	70,000 »	64,191 02
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	V.	Id.	75,000 »	65,357 81
Missions extraordinaires, traitement des agents politiques et consulaires en inactivité, et dépenses imprévues	VI.	Id.	50,000 »	16,005 42
Pour faire face aux dépenses qui résulteront du traité de paix avec les Pays-Bas	VII.	Id.	a) 89,265 74	70,121 87
TOTAUX.	. . .	. . .	1,074,765 74	987,725 06

Ministère des Affaires Étrangères (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
14,701 05	650,913 03	14,885 92	
3,750 01	105,229 16	1,020 85	
5,808 98	64,191 02	»	
9,642 19	62,479 14	2,878 67	
33,994 58	15,835 42	170 »	
19,141 87	65,825 14	6,298 75	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 29 juin 1844, nº 131
87,038 68	962,470 91	25,254 15	Les crédits accordés par la loi du Budget du 30 décembre 1843, nº 923, s'élèvent à la somme de 985,500 francs.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Personnel	»	1	6,050 »	5,624 88
Matériel	»	2	3,500 »	2,008 20
Bâtiments de guerre.	II.			
Personnel	»	1	297,471 »	8,800 »
Vivres	»	2	148,000 »	121,120 41
Feu, lumière et entretien	»	3	68,321 »	48,255 46
Équipement partiel du brick	»	4	33,000 »	15,809 92
Magasin de la marine	III.	Unique.	11,200 »	6,715 36
Pilotage	IV.	Id.	342,000 »	27,977 59
Service des bateaux à vapeur de l'Escaut	V.	Id.	48,758 »	32,440 82
British Queen	VI.	Id.	a) 14,000 »	1,585 34
Police maritime	VII.	Id.	30,000 »	1,560 08
Secours maritimes (sauvetage)	VIII.	Id.	16,500 »	166 82
Secours aux marins blessés, frais d'hôpital et secours aux veuves d'officiers de marine qui, n'ayant pas de droits à la pension, se trouvent dans une position malheureuse	IX.	Id.	4,000 »	2,525 »
Construction de deux bateaux pilotes pour la station d'Ostende	X.	Id.	42,000 »	20,000 »
Crédits ouverts au Ministère de la Marine, pour le personnel et le matériel des bâtiments de guerre, etc., à charge d'en rendre compte	. . .	. . .	»	637,000 »
TOTAUX	. . .	. . .	1,064,800 »	931,587 88

du Ministère de la Marine. Exercice 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1841.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Compts.	*OBSERVATIONS.*
425 12	5,549 88	75 »	
1,491 80	2,008 20	»	
288,671 »	8,800 »	»	
26,879 59	118,925 82	2,196 59	
20,065 54	45,670 99	2,584 47	
17,190 08	15,809 92	»	
4,484 64	6,061 92	655 44	
514,022 41	22,825 49	5,154 10	
16,517 18	31,977 58	465 24	
12,416 66	1,585 34	»	a) Ce crédit a été majoré de 4,000 francs par la loi du 13 juillet 1844, n° 143
28,430 92	1,168 »	592 08	
16,535 18	166 82	»	
1,675 »	1,912 50	412 50	
22.000 »	20,000 »	»	
770,412 12			
637,000 »	»	637,000 »	
133,412 12	282.456 46	648,951 42	Les crédits accordés par la loi du Budget du 30 décembre 1843, n° 932, s'élèvent à la somme de 1,060,800 francs.

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	143,650 »	143,458 93
Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage et éclairage, etc.	»	3	31,600 »	24,024 92
Ameublement de l'hôtel du Ministre	»	4	9,000 »	6,186 05
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale	»	5	8,000 »	7,070 58
Ponts et chaussées; canaux, rivières, poldres; ports et côtes; bâtiments civils; personnel des ponts et chaussées.	II.			
SECTION 1re. — *Ponts et chaussées.*				
Entretien et amélioration des routes, construction de routes nouvelles, salaire des préposés aux ponts à bascule, études de projets, impressions. . . .	»	1	2,697,400 »	1,687,995 45
Plantations.	»	2	50,000 »	25,380 22
SECTION 2. — *Canaux, rivières, poldres.*				
Service des canaux de Gand au Sas-de-Gand, de Maestricht à Bois-le-Duc, de Pommerœul à Antoing et de la Sambre canalisée	»	3	428,561 50	220,704 02
Service du canal de Bruxelles à Charleroy	»	4	121,036 »	55,487 27
— de l'Escaut.	»	5	149,958 62	41,955 56
— de la Lys	»	6	57,911 50	24,252 16
— de la Meuse dans les provinces de Liége et de Namur	»	7	240,800 »	72,907 90
A REPORTER.	. . .	. . .	3,958,717 62	2,328,363 06

Ministère des Travaux publics. Exercice 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
211 07	154,506 60	8,932 55	
7,575 08	23,058 21	966 71	
2,815 95	6,186 05	»	
929 42	6,570 58	700 »	
1,009,404 55	1,229,765 96	458,229 49	
24,619 78	22,176 22	3,204 »	
207,657 48	190,902 85	29,801 17	
67,548 75	47,221 42	6,265 85	
108,023 06	54,454 56	7,481 »	
33,679 34	22,424 45	1,807 73	
167,892 10	59,016 85	15,891 05	
1,630,354 56	1,797,083 73	531,279 33	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	3,058,717 63	2,328,563 00
Canaux, rivières, poldres (suite).	II (suite).			
Service de la Meuse dans le Limbourg	»	8	150,000 »	79,350 »
— de la Dendre	»	9	37,800 »	18,645 27
— du Ruppel, de la Dyle et du Demer	»	10	5,900 »	1,175 »
Travaux d'amélioration aux voies navigables de second ordre; frais d'études et de levée de plans; achats et réparations d'instruments	»	11	60,000 »	16,020 85
Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne . . .	»	12	32,125 19	14,895 »
Troisième quart, de la part de l'État, dans les travaux d'amélioration de la navigation de Bruges vers Dunkerque, et de l'écoulement des eaux . . .	»	13	72,060 »	5,551 »
Service des canaux de Gand à Ostende.	»	14	45,465 01	22,396 75
— du canal de Mons à Condé.	»	15	45,400 »	11,500 »
Nouveau canal de la Campine	»	16	7,025 »	2,100 »
Service des bacs et bateaux de passage	»	17	20,000 »	1,761 40
— des poldres	»	18	26,000 »	4,215 25
SECTION 3. — *Ports et côtes.*				
Ports d'Ostende et de Nieuport, côtes de Blankenberghe	»	19	206,682 55	109,259 95
Phares et fanaux	»	20	2,897 57	268 81
SECTION 4. — *Bâtiments civils.*				
Entretien et réparations	»	21	52,600 »	9,119 25
Constructions nouvelles et travaux d'amélioration	»	22	72,100 »	45,667 18
SECTION 5. — *Personnel des ponts et chaussées.*				
Traitement des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement, indemnités et dépenses éventuelles, frais des jurys d'examen de l'école du génie civil, voyages des élèves.	»	23	448,800 »	417,084 27
A REPORTER.	. . .	. . .	5,244,168 74	3,085,155 »

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
1,650,554 56	1,797,085 73	531,279 33	
70,650 »	78,150 »	1,200 »	
19,154 73	15,261 94	3,585 33	
4,725 »	650 »	525 »	
45,979 17	14,545 62	1,475 21	
17,228 19	14,695 »	200 »	
68,509 »	2,750 »	801 »	
25,066 26	21,470 63	926 12	
34,100 »	8,475 »	2,825 »	
5,525 »	1,050 »	1,050 »	
18,258 60	1,716 40	45 »	
21,784 75	5,282 75	952 50	
97,442 60	105,485 15	5,754 82	
2,628 56	268 81	»	
43,480 77	8,754 08	365 15	
28,452 82	33,167 18	10,500 »	
31,715 75	330,812 94	86,271 35	
2,161,015 74	2,437,619 21	645,535 79	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	5,244,168 74	5,085,153 »
Chemin de fer et postes.	III.			
CHEMIN DE FER.				
§ 1er. *Administration générale.*				
Traitement et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service. .	»	1	196,505 »	189,168 41
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.	»	2	129,000 »	115,528 85
§ 2. *Service de l'entretien des routes et stations.*				
Traitement et indemnités des fonctionnaires et employés.	»	3	142,310 »	109,179 07
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.	»	4	1,113,500 »	72,750 74
Renouvellement de billes et fers.	»	5	205,000 »	175,667 18
§ 3. *Service de locomotion et d'entretien du matériel.*				
Traitement et indemnités des fonctionnaires et employés.	»	6	125,460 »	118,768 49
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc.	»	7	2,563,075 »	965,699 87
§ 4. *Service des transports.*				
Traitement et indemnités des fontionnaires, employés et gardes-convois. .	»	8	581,560 »	545,936 22
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, indemnités pour pertes et avaries . .	»	9	575,380 »	2,992 14
§ 5. *Frais de perception.*				
Traitement et indemnités des fonctionnaires et employés.	»	10	222,010 »	152,840 79
Loyer de locaux	»	11	5,500 »	4,769 84
A REPORTER.	. . .	. . .	10,903,968 74	5,534,254 60

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*OBSERVATIONS.*
2,161,015 74	2,457,619 21	645,555 79	
7,536 59	176,464 24	12,704 17	
13,671 15	114,961 01	367 84	
53,150 93	99,155 24	10,025 83	
1,040,549 26	69,229 98	5,520 76	
29,532 82	171,209 53	4,457 85	
6,691 51	108,316 81	10,451 68	
1,598,275 13	908,958 96	56,740 91	
37,623 78	314,496 22	29,440 »	
572,387 86	2,212 14	780 »	
69,169 21	141,705 79	11,135 »	
530 16	4,769 84	»	
5,569,714 14	4,549,096 77	785,157 83	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	10,903,968 74	5,534,254 60
Chemin de fer et postes (suite).	III (suite).			
POSTES.				
Personnel des postes.	»	12	825,000 »	795,509 15
Matériel.	»	13	395,546 »	321,297 97
Mines.	IV.			
Conseil des mines.	»	1	45,600 »	42,904 09
Traitement des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et dépenses éventuelles par suite de promotions ou d'admissions dans le corps	»	2	160,000 »	136,825 41
Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement	»	3	45,000 »	45,000 »
Impressions, achat de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et de mémoires, essais et expériences . . .	»	4	10,000 »	240 »
Jurys d'examen, voyage des élèves des mines	»	5	6,000 »	2,322 76
Secours.	V.			
Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension.	»	Unique.	3,000 »	1,975 »
Dépenses imprévues.	VI.	Id.	50,000 »	8,793 27
Continuation des travaux du canal de la Campine, décrété par les lois du 29 septembre 1842, *et du 10 février* 1843	VII.	Id.	*a*) 1,110,000 »	340,935 70
À REPORTER.	. . .	. . .	13,534,114 74	7,028,057 95

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
5,569,714 14	4,549,096 77	785,157 85	
31,490 85	632,583 71	160,925 44	
74,248 03	250,112 63	71,185 54	
2,695 91	42,581 59	522 50	
25,174 59	111,451 94	25,393 47	
»	14,705 »	30,295 »	
9,760 »	240 »	»	
3,677 24	1,795 60	527 16	
1,025 »	1,975 »	»	
21,206 73	5,487 27	3,306 »	
769,064 30	320,310 91	20,624 79	*a*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 24 juillet 1844, n° 160.
6,506,056 79	5,930,120 42	1,097,937 53	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	13,534,114 74	7,028,057 95
Dépenses concernant des exercices antérieurs à celui de 1844 *a*).				
Exercice 1840 *et années antérieures.*				
Pour le payement de diverses créances arriérées.	. . .	. . .	11,875 14	11,229 65
Exercice 1841.				
Chemin de fer (entretien)	III.	1	11,581 15	»
— (dépenses de perception)	»	3	116,415 31	1,832 85
Dépenses imprévues	VIII.	Unique.	69 25	69 25
Exercice 1842.				
Canaux et rivières.	II.	3	9,612 39	9,575 28
Service de l'Escaut	»	5	8,174 72	4,777 95
Ports et côtes	»	15	2,179 75	2,019 74
Personnel des ponts et chaussées	»	19	1,925 42	1,925 42
Chemin de fer	III.	1	260,527 08	184,705 01
Exercice 1843.				
(Canaux et rivières, etc.)				
Pour indemnité à accorder au sieur Delbroeck, du chef des travaux exécutés en 1836, à l'écluse de Hocht du canal de Maestricht à Bois-le-Duc . . .	II.	3	10,000 »	10,000 »
Service de la Lys	»	6	38,828 89	26,539 91
Bâtiments civils	»	19	40,000 »	39,982 72
A reporter.	. . .	. . .	14,045,099 84	7,320,715 73

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*OBSERVATIONS.*
6,506,056 79	5,050,120 42	1,007,057 53	
			a) Par la loi du 30 mars 1844, n° 57, il a été ouvert un crédit supplémentaire de fr. 510,985 10 c., réparti comme c'est indiqué ci-contre
645 49	11,229 65	»	
11,581 15	»	»	
114,580 46	1,832 85	»	
»	69 25	»	
37 11	9,575 28	»	
5,396 77	4,777 95	»	
160 01	2,019 74	»	
»	1,025 42	»	
75,622 07	184,705 01	»	
»	10,000 »	»	
12,288 98	26,338 61	201 30	
17 28	39,982 72	»	
6,724,384 11	6,222,576 90	1,098,158 83	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	14,045,000 84	7,320,715 73
Dépenses concernant les exercices 1839 à 1844 inclus *a*).				
Exercice 1839.				
Dépenses imprévues	IX.	Unique.	129 60	129 60
Exercice 1840.				
Routes	II.	1	22,091 13	22,091 13
Rivière l'Escaut	III.	4	390 »	390 »
Dépenses imprévues	XII.	Unique.	286 80	286 80
Exercice 1841.				
Routes	II.	1	900 »	900 »
Personnel des ponts et chaussées	»	19	252 »	212 »
Postes	III.	7	100 »	100 »
Dépenses imprévues	VII.	Unique.	156 80	156 80
Exercice 1842.				
Routes	II.	1	651 51	551 51
Rivière l'Escaut	»	5	154 55	154 55
Postes	III.	Unique.	2,724 85	2,688 33
Mines	IV.	4	129 60	129 60
Exercice 1843.				
Chemin de fer (administration générale)	III.	1	15,733 12	8,419 46
— (service de locomotion et entretien du matériel)	III.	3	92,292 76	72,659 58
Postes (personnel)	»	5	5,378 85	5,369 85
— (matériel)	»	6	30,816 99	30,791 14
Exercice 1844.				
Postes (personnel)	III.	12	12,500 »	»
— (matériel)	»	13	12,500 »	»
Crédits ouverts au Ministère des Travaux publics, pour dépenses relatives au chemin de fer, et aux canaux, rivières et poldres, à charge d'en rendre compte	. . .	. . .	»	3,013,987 84
Totaux.	. . .	. . .	14,240,228 18	10,477,713 72

Ministère des Travaux publics (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
6,724,384 11	6,222,576 90	1,098,138 83	
			a) Les crédits qui figurent sous ce titre ont été ouverts par la loi du 7 juillet 1844, nº 139, et s'élèvent à fr. 195,128 34 c.
»	129 60	»	
»	22,091 13	»	
»	390 »	»	
»	286 80	»	
»	»	900 »	
20 »	212 »	»	
»	100 »	»	
»	156 80	»	
80 »	»	551 51	
»	154 55	»	
36 50	2,688 35	»	
»	129 60	»	
7,313 66	8,419 46	»	
19,655 18	72,659 58	»	
9 »	3,310 93	58 92	
25 85	29,430 30	1,360 84	
12,500 »	»	»	
12,500 »	»	»	
6,776,502 50			
3,013,987 84	»	3,013,987 84	
3,762,514 46	6,362,715 98	4,114,997 74	Les crédits accordés par la loi du Budget du 9 avril 1844, nº 69, s'élèvent à la somme de fr. 12,424,114 71 c.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	137,000 »	134,476 30
Fournitures de bureau, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses	»	3	24,000 »	23,344 81
Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires	»	4	4,000 »	2,306 72
Pensions et secours.	II.			
Pensions à accorder à des fonctionnaires et employés	»	1	5,000 »	28 75
Secours à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves. . . .	»	2	7,570 80	2,010 81
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse .	»	3	7,000 »	7,000 »
Statistique générale.	III.			
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale et de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales . . .	»	Unique.	25,000 »	19,457 17
Frais d'administration dans les provinces.	IV.			
Province d'Anvers.	»	1	121,477 »	116,392 59
— de Brabant.	»	2	124,275 »	121,209 82
— de la Flandre occidentale	»	3	130,757 »	110,770 02
— — orientale	»	4	133,448 »	128,501 43
— de Hainaut.	»	5	140,958 »	134,259 74
A REPORTER.	. . .	. . .	881,465 80	821,638 16

du Ministère de l'Intérieur. Exercice 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
2,525 70	121,761 76	12,714 54	
655 19	25,344 81	»	
1,693 28	2,306 72	»	
4,971 25	28 75	»	
4,650 99	2,910 81	»	
»	6,750 »	250 »	
5,562 83	19,035 92	401 25	
5,084 41	101,178 57	15,214 02	
3,065 18	97,333 15	23,876 67	
19,986 98	92,685 10	18,084 92	
4,946 57	106,241 10	22,260 33	
6,678 26	115,107 75	19,152 01	
59,827 64	709,684 42	111,953 74	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	881,405 80	821,038 16
Frais d'administration dans les provinces (suite).	IV (suite).			
Province de Liége	»	6	125,330 »	110,710 53
— de Limbourg	»	7	104,345 40	101,270 15
— de Luxembourg	»	8	110,691 »	98,513 13
— de Namur	»	9	104,263 »	95,882 48
Frais de route et de tournée des commissaires d'arrondissement.	»	10	18,500 »	542 10
Frais de milice.				
Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siége le conseil) et des secrétaires de ces conseils; frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers; vacations; primes pour arrestation de réfractaires	»	11	58,340 »	42,975 39
Subsides.	V.			
Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale.	»	1	100,000 »	25,411 65
Complément des frais de confection des plans généraux de délimitation des chemins vicinaux	»	2	50,000 »	43,108 82
Service de santé.	VI.			
Service de santé	»	1	27,000 »	18,785 30
Académie royale de médecine	»	2	18,000 »	18,000 »
A REPORTER.	. . .	. . .	1,597,955 20	1,374,837 71

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Compte	*OBSERVATIONS.*
59,827 64	709,684 42	111,955 74	
14,619 47	93,810 46	16,900 07	
3,075 25	85,222 78	16,047 37	
12,177 87	80,149 33	18,363 80	
10,380 52	74,285 89	19,596 59	
17,957 90	48 »	494 10	
15,364 61	25,343 27	17,632 12	
74,588 35	20,961 65	4,450 »	
6,801 18	41,888 82	1,220 »	
8,214 70	17,310 49	1,474 81	
»	18,000 »	»	
223,007 49	1,166,705 11	208,152 60	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	1,507,055 20	1,574,857 71
Fêtes nationales.	VII.			
Frais de célébration des fêtes nationales	»	Unique.	50,000 »	29,748 42
Eaux de Spa.	VIII.			
Traitement du contrôleur des jeux, et autres dépenses.	»	1	2,220 »	2,220 »
Frais de réparation des monuments de la commune de Spa.	»	2	20,000 »	20,000 »
Subsides aux provinces de Luxembourg et de Limbourg, pour la construction de deux nouvelles casernes de gendarmerie, l'une à St-Hubert et l'autre à Tongres	IX.	Unique.	20,000 »	10,000 »
École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État. — Jury d'examen.	X.	1	153,500 »	136,959 45
Subside à la société d'horticulture de Bruxelles	»	2	24,000 »	24,000 »
Fonds d'agriculture.	XI.			
Encouragements à l'agriculture	»	Unique.	393,000 »	384,871 67
Milice.	XII.			
Frais d'impression des listes alphabétiques	»	Id.	1,600 »	1,587 50
Garde civique.	XIII.			
Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent, et frais de bureau de l'état-major ; achat, réparation et entretien des armes et équipement de la garde civique	»	Id.	20,000 »	16,412 93
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	XIV.			
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage.	»	Id.	5,000 »	4,981 »
À REPORTER.	. . .	. . .	2,267,255 20	2,005,598 68

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
223,097 40	1,166,705 11	208,132 60	
251 58	27,348 42	2,400 »	
»	»	2,220 »	
»	20,000 »	»	
10,000 »	»	10,000 »	
16,560 55	132,951 58	3,987 87	
»	24,000 »	»	
8,128 55	365,146 59	21,725 08	
12 50	1,587 50	»	
5,587 07	14,115 10	2,207 83	
19 »	4,856 »	125 »	
261,656 52	1,754,710 30	250,888 38	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	2,267,255 20	2,005,598 68
Légion d'honneur et croix de fer.	XV.			
Dotation en faveur de légionnaires ou de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, non pensionnés d'autre chef, qui sont dans le besoin	»	Unique.	80,000 »	45,495 71
Commerce.	XVI.			
École de navigation	»	1	16,000 »	14,901 10
Chambres de commerce	»	2	12,000 »	10,650 82
Portion imputable sur l'exercice 1844, de la garantie accordée par le Gouvernement, pour l'exportation des produits de l'industrie cotonnière. . . .	»	3	65,000 »	»
Frais de rédaction et de publication de la statistique industrielle et agricole, frais divers	»	4	45,500 »	41,608 25
Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voile, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'État au delà du crédit alloué pour l'année 1844, et sans que les subsides puissent excéder 40,000 francs par service	»	5	115,000 »	34,880 »
Primes pour construction de navires	»	6	40,000 »	»
Pêche nationale	»	7	95,000 »	12,438 »
Industrie.	XVII.			
Encouragements à l'industrie	»	1	210,000 »	188,266 08
Musée de l'industrie nationale	»	2	40,000 »	26,282 63
A reporter.	. . .	. . .	2,985,755 20	2,380,101 27

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
261,656 52	1,754,710 50	250,888 38	
34,504 20	39,585 85	5,909 86	
1,098 90	10,521 90	4,379 20	
1,369 18	5,315 41	5,315 41	
65,000 »	»	»	
5,891 75	38,584 28	3,023 97	
80,120 »	16,055 »	18,825 »	
40,000 »	»	»	
82,562 »	9,055 75	3,404 25	
21,733 92	118,463 54	69,802 74	
13,717 37	26,158 28	144 35	
605,653 03	2,018,408 11	361,695 16	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	2,985,755 20	2,580,101 27
Industrie (suite).	XVII (suite).			
Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, et tous frais d'administration et de délivrance de brevets (*personnel et matériel*)	»	3	33,000 »	26,916 55
Instruction publique.	XVIII.			
Enseignement supérieur.				
Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État; bourses; médailles et subsides pour le matériel.	»	1	621,800 »	579,359 14
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques, et dépenses du concours universitaire	»	2	79,100 »	72,718 45
Enseignement moyen.				
Frais d'inspection des athénées et colléges.	»	3	7,300 »	6,859 84
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel (écoles de Gand et de Verviers), autres que les écoles d'art et métiers et les ateliers d'apprentissage	»	4	167,100 »	167,090 »
Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et colléges	»	5	5,000 »	5,000 »
Enseignement primaire.				
Frais d'inspection, frais des écoles normales et des écoles primaires supérieures, dépenses des cours normaux, encouragements, subsides aux communes et secours	»	6	651,000 »	430,498 »
Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles. .	»	7	20,000 »	8,309 35
Lettres, sciences et arts.	XIX.			
SECTION 1re. — *Lettres et sciences*	»	1	217,000 »	172,548 52
SECTION 2. — *Archives du royaume.*				
Frais d'administration (*Personnel*).	»	2	21,350 »	20,054 72
— (*Matériel*)	»	3	2,600 »	921 »
Frais de publication des inventaires des archives.	»	4	4,000 »	»
A REPORTER.	. . .	. . .	4,815,005 20	3,870,356 62

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*OBSERVATIONS.*
605,655 93	2,018,408 11	361,693 10	
6,085 65	22,175 52	4,741 03	
42,440 86	450,054 52	119,304 62	
6,581 57	70,605 68	2,112 75	
460 16	6,070 84	760 »	
10 »	162,550 »	4,540 »	
»	4,400 »	600 »	
220,502 »	332,166 77	98,331 23	
11,690 65	8,309 35	»	
44,451 48	158,545 31	14,005 21	
1,295 28	19,815 53	259 19	
1,679 »	921 »	»	
4,000 »	»	»	
944,648 58	3,234,020 43	636,556 19	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	4,815,005 20	3,870,356 62
SECTION 2. — *Archives du royaume* (suite).	XIX (suite).			
Archives de l'État dans les provinces ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées ; frais de copie de documents concernant l'histoire nationale.	»	5	15,000 »	13,277 57
Frais de classement et de l'inventaire des archives de la secrétairerie d'état allemande	»	6	2,400 »	2,200 »
Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État.	»	7	3,500 »	3,500 »
SECTION 3. — *Beaux-arts.*				
Beaux-arts	»	8	227,000 »	207,607 61
Monument de la place des Martyrs	»	9	10,000 »	5,154 11
Deuxième septième pour l'exécution de la statue équestre de Godefroid de Bouillon	»	10	12,500 »	12,500 »
Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces ; médailles à consacrer aux événements mémorables.	»	11	10,000 »	»
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments, et commission royale des monuments. . .	»	12	36,000 »	16,474 75
Dépenses imprévues et travail extraordinaire.	XX.	Unique.	18,000 »	13,774 71
A REPORTER.	. . .	. . .	5,149,405 20	4,144,845 20

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*OBSERVATIONS.*
944.648 58	3.251,020 45	636,536 19	
1,722 63	11,752 62	1,524 75	
200 »	2,170 »	30 »	
»	3,208 34	291 66	
19,592 59	200,986 41	6,621 20	
4,845 89	5,079 31	74 80	
»	12,500 »	»	
10,000 »	»	»	
19,525 25	8.172 75	8,502 »	
4,225 26	13,497 19	277 55	
1.004.560 »	3,491.387 05	653,458 15	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	5,149,405 20	4,144,845 20
Frais de confection des tables décennales des actes de l'état civil pour la période de 1833 à 1842, en exécution du décret du 20 juillet 1807, et des articles 69 et 70 de la loi provinciale	XXI.	Uniqve.	*a)* 30,000 »	23,238 07
Frais de confection des médailles de vaccine accordées pour l'exercice 1840. . . . . . 12,550 »	XXII.	Id.	*b)* 18,550 »	18,491 48
Pour payer la part due au Gouvernement dans l'expertise des musées acquis, en 1842, de la ville de Bruxelles. . . . 6,000 »				
Pour subvenir, pendant l'année 1844, aux dépenses que nécessite l'exécution de la loi du 1er mai 1842, relative aux indemnités à accorder pour pertes causées par les événements de guerre	XXIII.	Id.	*c)* 50,930 »	37,822 38
TOTAUX.	. . .	. . .	5,248,885 20	4,224,397 13

Ministère de l'Intérieur (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectues et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visees par la Cour des Comptes	*OBSERVATIONS.*
1,004,560 »	3,491,387 05	653,458 15	
6,761 03	25,238 07	»	*a*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 27 mai 1844, nº 102
58 52	18,491 48	»	*b*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 27 mai susmentionnée.
13,107 02	55,402 79	2,419 59	*c*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 29 juin 1844, nº 130
1,024,488 07	3,568,519 59	655,877 74	Les crédits accordés par la loi du Budget du 13 février 1844, nº 22, s'élèvent à la somme de fr 5,149,405 20 cs.

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC
Administration centrale.	I.				
Traitement du Ministre	»		1	»	21,000 »
— des employés et gens de service	»	»	2	»	100,000 »
Supplément aux officiers et autres militaires attachés au départem^t de la guerre.	»	»	3	»	»
Matériel du Ministère	»	»	4	»	36,850 83
Dépôt de la guerre		»	5	»	18,579 26
Secours à d'anciens militaires et employés, à des veuves et enfants mineurs	»	»	6	»	4,918 »
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps.	II.				
Soldes des états-majors.	»	1			
État-major général	»	»	1	»	»
— des places	»	»	2	»	»
Intendance militaire	»	»	3	»	»
Service de santé	»	»	4	»	»
Indemnités aux généraux, aux commandants des corps et officiers dans une position spéciale	»	»	5	»	»
Soldes et habillement des diverses armes.	»	2			
Infanterie	»	»	1	»	198,855 39
Cavalerie.	»	»	2	»	64,582 75
Artillerie.	»	»	3	»	20,418 35
Génie	»	»	4	»	8,581 45
Gendarmerie	»	»	5	»	500 »
Masses des corps, frais divers et indemnités.	»	3			
Masse de pain.	»	»	1	»	190,779 60
— de fourrages	»	»	2	»	2,131,090 04
— d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux	»	»	3	»	»
A REPORTER.				»	2,855,765 65

du Ministère de la Guerre. Exercice 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
»	145,245 48	14,754 52	
»	»	»	
»	55,711 02	1,119 81	
»	16,940 54	1,658 72	
»	4,413 »	555 »	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
»	107,205 39	1,650 »	
»	64,582 75	»	
»	20,418 55	»	
»	8,381 45	»	
»	500 »	»	
»	172,218 78	18,560 82	
»	1,949,985 68	181,106 30	
»	»	»	
»	2,656,400 42	219,565 25	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. .	. .	. .	»	2,855,765 65
Masses des corps, frais divers et indemnités (suite).	II (suite).	3 (suite).			
Masse de renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	»	»	4	»	152 »
— de casernement des chevaux	»	»	5	»	»
— — des hommes	»	»	6	»	354,070 04
Frais de route et de séjour des officiers	»	»	7	»	575 35
Transports généraux et autres.	»	»	8	»	17,004 25
Primes de rengagement	»	»	9	»	»
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	»	»	10	»	28,888 42
Vivres de campagne au camp, logement et nourriture en route.	»	»	11	»	219,279 46
Remonte.	»	»	12	»	»
Frais de bureau et d'administration des corps	»	»	13	»	»
École militaire.	III.				
Traitements et indemnités	»	»	1	»	»
Enseignement	»	»	2	»	1,200 »
Solde des élèves	»	»	3	»	»
Dépenses d'administration	»	»	4	»	3,110 83
Matériel du service de santé, et hôpitaux.	IV.				
Pharmacie centrale	»	»	1	»	79,815 55
Solde, supplément de solde et pain des militaires malades.	»	»	2	»	19,073 60
Loyer des bâtiments et réparations	»	»	3	»	7,227 10
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.				
Matériel de l'artillerie	»	»	1	»	372,427 61
— du génie.	»	»	2	»	685,038 96
A REPORTER.	. .	. .	. .	»	4,625,606 60

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
»	2,656,400 42	219,365 25	
»	152 »	»	
»	»	»	
»	331,548 28	2,721 76	
»	575 35	»	
»	16,812 60	191 65	
»	»	»	
»	28,396 32	492 10	
»	199,211 95	20,067 51	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
»	1,200 »	»	
»	»	»	
»	3,044 35	66 48	
»	78,453 96	1,359 37	
»	16,685 91	2,387 69	
»	7,227 10	»	
»	369,975 59	2,454 02	
»	595,130 24	91,908 72	
»	4,282,592 07	341,014 55	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
REPORT.	. . .	. . .	»	4,625,606 60
Traitements divers.	VI.			
Traitements temporaires de non-activité et de réforme, etc.	»	1	»	4,414 59
— des aumôniers.	»	2	»	»
— d'employés temporaires	»	3	»	»
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo.	»	4	»	»
Dépenses imprévues.	VII.	Unique.	»	21,718 69
Crédits ouverts au Ministère de la Guerre, pour dépenses à faire au fur et à mesure des besoins de l'armée, à charge d'en rendre compte	. . .	. . .	»	20,590,000 »
TOTAUX.	. . .	. . .	28,150,000 »	25,050,739 88

Ministère de la Guerre (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*OBSERVATIONS.*
»	4,282,592 07	341,014 53	
»	4,173 55	241 04	
»	»	»	
»	»	»	
»	»	»	
»	21,718 69	»	
»	»	20,390,000 »	
5,090,260 12	4,308,484 31	20,731,255 57	

Crédits alloués au Ministère de la Guerre, pour l'exercice 1844.

Par la loi du 30 décembre	1843, n° 927.	fr.	4,000,000 »
— 18 février	1844, n° 29.		5,000,000 »
— 29 mai	1844, n° 103.		5,000,000 »
— 30 juin	1844, n° 132.		10,000,000 »
— 9 décembre	1844, n° 201.		4,130,000 »
	TOTAL.	fr	28,130,000 »

ÉTAT des payements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Administration centrale.	I.			
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	21,000 »
— des fonctionnaires et employés	»	2	452,400 »	444,580 98
Frais de tournées.	»	3	8,000 »	7,408 37
Matériel.	»	4	40,000 »	35,910 05
Service de la monnaie	»	5	7,200 »	2,742 91
Multiplication des coins et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage.	»	6	30,000 »	4,706 74
Achat de matières et frais de fabrication de pièces de 1 et de 2 centimes.	»	7	210,000 »	42,782 60
Magasin général des papiers pour l'administration centrale et les provinces.	»	8	117,000 »	94,145 97
Frais de rédaction et de publication de documents statistiques.	»	9	23,000 »	19,950 07
Administration du trésor dans les provinces.	II.			
Traitement des directeurs	»	1	86,550 »	86,550 »
Caisse générale de l'État	»	2	250,000 »	»
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises; de la garantie des matières d'or et d'argent, etc.	III.			
Traitement des employés du service sédentaire.	»	1	863,400 »	269,951 88
Remises proportionnelles des receveurs et indemnités accordées par les litt. *B*, *C* et *D* de l'arrêté royal du 18 novembre 1822, n° 157.	»	2	1,710,000 »	1,000 »
Service actif. — Traitements	»	3	448,400 »	158,486 49
Douane et recherche maritime. — Traitements	»	4	5,950,200 »	1,174,010 77
Accises. — Traitements	»	5	759,900 »	221,833 41
A REPORTER.			8,977,050 »	2,564,880 24

du Ministère des Finances. Exercice 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
»	21,000 »	»	
8,019 02	402,696 27	41,684 71	
591 63	7,112 57	295 80	
4,089 95	55,643 78	266 27	
4,457 09	2,670 91	72 »	
25,233 26	1,766 74	5,000 »	
167,217 40	25,891 21	16,891 59	
22,854 03	94,020 97	125 »	
5,069 93	19,908 74	21 33	
»	82,407 50	4,142 50	
250,000 »	»	»	
593,468 12	60,302 91	209,628 97	
1,709,000 »	500 »	500 »	
309,913 51	21,070 68	117,416 41	
2,776,189 23	141,954 86	1,032,053 89	
538,066 59	56,150 29	185,683 12	
6,412,169 76	953,096 85	1,611,783 39	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC
REPORT.	. . .	. . .	8,077,050 »	2,564,880 24
Administration des contributions directes, etc. (suite).	III (suite).			
Traitement des employés de la garantie	»	6	45,860 »	12,870 17
— des vérificateurs des poids et mesures	»	7	32,100 »	15,500 »
— des avocats de l'administration	»	8	35,670 »	25,532 50
Frais de bureau et de tournée.	»	9	180,650 »	145,058 32
Indemnités	»	10	266,800 »	84,962 89
Matériel.	»	11	140,000 »	49,916 09
Crédit pour les opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg.	»	12	209,371 32	162,714 88
Indemnité pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de conservation aux chefs-lieux des sept provinces entièrement cadastrées. .	»	13	25,000 »	24,975 84
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers, entretien des bâtiments, etc.	»	14	31,000 »	14,827 08
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.			
Traitement des employés de l'enregistrement	»	1	356,200 »	204,245 43
— — du timbre	»	2	51,200 »	29,178 16
— — des domaines	»	3	76,300 »	58,406 63
— des agents forestiers	»	4	243,600 »	126,846 02
Remises des receveurs.	»	5	848,861 25	14 »
— des greffiers	»	6	41,000 »	21,856 02
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	20,000 »
Matériel.	»	8	32,000 »	29,442 86
Frais de poursuites et d'instances	»	9	55,000 »	53,215 94
Dépenses des domaines	»	10	*a*) 128,300 »	17,608 15
Palais de Bruxelles et de Tervueren	»	11	23,800 »	8,720 71
À REPORTER.	. .	. . .	11,845,852 57	3,648,670 91

Ministère des Finances (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	*OBSERVATIONS.*
6,412,169 76	953,096 85	1,611,783 30	
30,080 83	2,021 67	10,257 30	
36,800 »	2,541 67	12,758 35	
10,157 50	25,362 50	2,170 »	
43,591 68	137,134 22	5,924 10	
181,857 11	54,163 09	30,799 80	
90,083 91	45,105 10	6,810 99	
46,656 44	84,823 62	77,891 26	
24 16	21,230 08	3,745 76	
16,172 92	11,982 86	2,844 22	
152,044 57	94,992 10	109,253 35	
22,021 84	12,504 65	16,673 51	
37,895 57	18,974 05	19,432 58	
116,753 98	51,605 77	75,240 25	
848,847 25	14 »	»	
19,143 98	13,574 93	8,281 09	
»	15,000 »	5,000 »	
2,557 14	28,459 27	1,005 59	
1,784 06	47,028 52	6,187 42	
110,601 87	11,118 52	6,579 61	*a*) Par la loi du 14 juillet 1844, n° 141, il a été ouvert au chapitre IV, art. 10, un crédit de 50,000 francs, pour payer la part contributive du domaine national dans les frais de construction de la route projetée de Dolham à la forêt d'Hertogenwald.
15,079 29	7,450 18	1,270 53	
8,195,181 66	1,654,763 65	2,013,907 26	

ÉTAT des payements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Report.	. . .	. . .	11,843,852 57	3,648,670 91
Secours à des employés, veuves ou enfants d'employés, qui, n'ayant pas de droits à la pension de retraite, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	V.	Unique.	5,000 »	3,815 »
Dépenses imprévues.	VI.			
Dépenses imprévues	»	1	14,000 »	11,201 55
Travail extraordinaire	»	2	4,000 »	1,150 »
Pour faire face aux dépenses résultant de l'exécution de l'art. 64 du traité du 5 novembre 1842	»	3	*a*) 26,725 »	25,919 25
Totaux.	. . .	. . .	11,893,577 57	3,690,756 71

Ministère des Finances (suite). *Exercice* 1844.

CRÉDITS excedant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Compte	*OBSERVATIONS.*
8,105,181 00	1,654,705 05	2,013,907 26	
1,185 »	3,500 »	225 »	
2,708 45	9,602 55	1,599 20	
2,850 »	1,150 »	»	
805 75	25,107 21	812 »	*a*) Ce crédit a été ouvert par la loi du 23 mars 1844, nº 47
8,202,820 86	1,674,213 25	2,016,543 46	Les crédits accordés par la loi du Budget du 3 février 1844, nº 11, s'élèvent à la somme de fr 11,816,852 57 cs.

ÉTAT des payements faits pour le service des

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Non-Valeurs.	I.			
Non-valeurs sur le foncier	»	1	300,000 »	32,056 »
— sur l'impôt personnel	»	2	370,000 »	»
— sur les patentes	»	3	80,000 »	»
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité.	»	4	30,000 »	»
Non-valeurs sur les redevances des mines	»	5	16,000 »	60 »
Remboursements.	II.			
Restitution de droits et amendes, et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façon d'ouvrages brisés	»	1	30,000 »	a) 38,742 83
Restitution d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursements, amendes et payement d'intérêts; frais d'adjudication et charges de successions vacantes ou en déshérence, etc.	»	2	250,000 »	111,495 15
Remboursement des postes aux offices étrangers	»	3	150,000 »	29,148 07
Attributions d'amendes forestières.	»	4	18,000 »	»
Déficit des comptables (anciens et nouveaux), *pour mémoire*	»	»	»	»
Péages.	III.			
Remboursement du péage sur l'Escaut	»	Unique.	800,000 »	171,775 50
Excédant de la dépense sur le crédit alloué au chapitre II, article 1er.	. . .	. . .	»	»
TOTAUX.	. . .	. . .	2,044,000 »	383,277 55

Remboursements et Non-Valeurs. Exercice 1844.

CRÉDITS excedant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectues et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*OBSERVATIONS.*
267,944 »	5,755 »	26,303 »	
570,000 »	»	»	
80,000 »	»	»	
50,000 »	»	»	
15,940 »	»	60 »	
»	50,758 81	7,984 02	a) L'excédant de la dépense sur le crédit alloué à cet article est de fr. 8,742 83 c., et se trouve déduit du total des sommes disponibles
138,504 85	78,357 72	33,157 43	
120,851 93	19,360 06	9,779 01	
18,000 »	»	»	
»	»	»	
628,224 50	20,060 45	151,715 05	
1,669,465 28			
8,742 83	»	»	
1,660,722 45	154,299 04	228,978 51	Les crédits accordés par la loi du Budget du 3 février 1844, n° II, s'élevent à la somme de 2,044,000 francs, indiquée ci-contre

RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées et enregistrées à la COUR DES COMPTES et ordonnancées par le TRÉSOR PUBLIC.
Dette publique	58,227,307 50	18,834,581 94
Dotations	5,377,958 95	5,327,522 61
Ministère de la Justice	11,001,725 »	8,148,892 55
— des Affaires Étrangères	1,074,765 74	987,725 06
— de la Marine	1,064,800 »	931,587 88
— des Travaux publics	14,240,228 18	10,477,715 72
— de l'Intérieur	5,248,885 20	4,224,597 13
— de la Guerre	28,150,000 »	25,059,759 88
— des Finances	11,893,577 57	5,690,756 71
Remboursements et non-valeurs	2,044,000 »	585,277 55
TOTAUX	116,303,244 14	76,045,925 03

— EXERCICE 1844.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS effectués et justifiés à la COUR DES COMPTES pendant L'ANNÉE 1844.	RESTE à justifier au 1er janvier 1845, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes	*OBSERVATIONS.*
10,392,725 56	17,797,868 01	1,056,715 93	
50,456 34	5,275,716 36	51,806 25	
2,852,900 45	6,171,025 93	1,977,796 62	
87,058 68	962,470 01	25,254 15	
155,412 12	282,456 46	648,931 42	
3,702,514 46	6,362,715 98	4,114,997 74	
1,024,488 07	3,568,519 59	655,877 74	
3,090,260 12	4,308,484 31	20,751,255 57	
8,202,820 86	1,674,215 25	2,016,545 46	
1,660,722 45	154,299 04	228,978 51	
40,257,519 11	44,557,769 64	31,488,155 59	

ÉTAT du solde au 31 *décembre* 1844.

	MONTANT.
Le solde actif de l'exercice 1844, au 31 décembre 1844, est de . . . . . fr.	66,507,715 18

Compte des Budgets

POUR L'ANNÉE 1844.

NOTE

SUR

LE COMPTE DES BUDGETS

DES

EXERCICES 1842, 1843 ET 1844.

Le compte des Budgets fait connaître la situation financière de l'État sur les exercices dont le règlement définitif n'a pas encore été voté par les Chambres; il compare les évaluations des produits avec les droits recouvrés sur les contribuables, et les crédits accordés aux Ministres avec les services faits et avec les payements effectués.

Ce compte rapproche ainsi les prévisions des opérations réalisées en recette et en dépense; il détermine les excédants de recouvrements et les crédits sans emploi à annuler.

Il se compose, pour l'exercice 1844, des documents suivants :

1° *Du compte définitif du Budget de l'exercice* 1842;
2° *Du deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice* 1843;
3° *Du premier compte provisoire du Budget de l'exercice* 1844.

Le compte des Budgets trouve sa justification et le contrôle des opérations qui y sont relatives dans les autres parties du compte général des finances, où ces mêmes opérations se reproduisent avec tous les détails qu'elles comportent et selon qu'elles ont eu lieu en 1844.

Il est suivi d'un tableau analytique des Budgets publiés depuis le 1er octobre 1830, époque de l'établissement du Gouvernement, jusques et y compris l'exercice 1841; il fait connaître comment ces Budgets ont été votés et sont à régler définitivement; il indique les dates des lois relatives à chacun d'eux et les insuffisances de ressources provisoirement mises à la charge de la dette flottante, et qui forment le découvert de fr. 20,122,969 54 c', existant au 1er janvier 1845, sur l'ensemble des exercices clos antérieurs à 1842.

Le compte général des Budgets expose toutes les opérations du trésor, toujours en rapport avec le contrôle de la Cour des Comptes.

Les crédits alloués par le vote définitif des Budgets des dépenses ont mis à la disposition des Ministres une somme de fr. 366,394,680 37 c^{s},

Savoir :

Pour l'exercice 1842 *(Budget ordinaire)* . . . . fr.	105,566,962 81	
Pour travaux publics *(Budget extraordinaire)* . . .	29,800,000 »	
		135,366,962 81
Pour l'exercice 1843 *(Budget ordinaire)*.		108,855,372 01
— 1844 (*id.*).		110,123,796 67

Par des lois spéciales, il a été accordé en outre, et successivement, des crédits supplémentaires,

Savoir :

Pour l'exercice 1842 . . . . . fr.	4,222,447 63	
— 1843	1,666,653 78	
— 1844	6,179,447 47	
Ensemble. . . . . fr.		12,068,548 88

Les crédits alloués aux Ministres pour pourvoir aux dépenses des exercices 1842, 1843 et 1844, s'élèvent ainsi à 366,394,680 37

Les revenus pour faire face à ces dépenses et dont la perception a été autorisée par les Chambres, ont été fixés à 360,407,989 francs,

Savoir :

Pour l'exercice 1842 *(ressources ordinaires)* . . . fr.	105,900,612 »	
— — *(ressources extraordinaires)* . .	30,500,000 »	
Pour l'exercice 1843 *(ressources ordinaires)*	109,680,053 »	
— — *(ressources extraordinaires)* . .	250,000 »	
Pour l'exercice 1844 *(ressources ordinaires)*	109,581,084 »	
— — *(ressources extraordinaires)* . .	4,496,240 »	
Ensemble. . . . . fr.		360,407,989 »

Les revenus déduits des dépenses, il reste, en conséquence, sur les exercices en cours d'exécution de 1842, 1843 et 1844, une insuffisance de ressources de . . . . . fr. 5,986,691 37

Savoir :

Sur l'exercice 1842, une insuffisance de ressources de . . . . . fr.		3,188,798 44
— 1843, — —		571,972 79
— 1844, — —		2,225,920 14
Somme égale. . . . . fr.		5,986,691 37

Mais des modifications importantes ont été apportées à ce résultat, tant en recette qu'en dépense; elles sont indiquées ci-après.

Comparaison des évaluations des recettes avec les recettes constatées.

—

Les évaluations des ressources ordinaires et extraordinaires s'élèvent, comme on vient de le voir, à . . . . . fr. 360,407,989 »

Mais les revenus problables ne s'élèvent qu'à fr. 356,015,102 74 c',

Savoir :

Pour l'exercice 1842, à . . . fr.	104,358,497 10		
Ressources extraordinaires. . . .	30,500,000 »		
		134,858,497 10	
Pour l'exercice 1843, à	105,545,931 49		
Ressources extraordinaires. . . .	250,000 »		
		105,795,931 49	
Pour l'exercice 1844, à	110,864,434 15		
Ressources extraordinaires. . . .	4,496,240 »		
		115,360,674 15	
Ensemble. . . . . fr.			356,015,102 74
En conséquence, les évaluations excèdent les revenus de . . . . fr.			4,392,886 26

Savoir :

Excédant sur l'exercice 1842, de . . . . . fr.	1,542,114 90	
— — 1843, de	4,134,121 51	
	5,676,236 41	
Insuffisance sur l'exercice 1844, de	1,283,350 15	
Somme égale. . . . fr.	4,392,886 26	

Comparaison des recettes probables avec les droits constatés.

—

Les revenus probables des exercices 1842, 1843 et 1844 s'élèvent, comme on vient de le dire, à . . . . . fr.		356,015,102 74
Les recouvrements opérés jusqu'au 1er janvier 1845, s'élèvent à . . .		351,021,915 19
Il reste à recouvrer au 1er janvier 1845 sur les trois exercices en cours d'exécution. . . . . fr.		4,993,187 55

Savoir :

Sur l'exercice 1843. . . . . fr.	697,996 22	
— — 1844.	4,295,191 33	
Somme égale. . . . fr.	4,993,187 55	

Comparaison des crédits avec les dépenses.

—

L'ensemble des crédits accordés pour les exercices 1842, 1843 et 1844, a mis à la disposition des Ministres une somme de . . . . . fr.		366,594,680 37
Les dépenses liquidées et enregistrées à la Cour des Comptes, et ordonnancées par le trésor jusqu'au 1er janvier 1845, s'élèvent à		301,996,488 08
Il reste donc disponible sur les trois exercices, au 1er janvier 1845, fr.		64,398,192 29

Savoir :

Sur l'exercice 1842. . . . . fr.	2,994,495 73	
— — *(Budget spécial)*	7,221,004 83	
— 1843.	11,086,390 53	
— 1844.	43,096,301 20	
Somme égale. . . . fr.	64,398,192 29	

RÉSULTAT GÉNÉRAL.

Les produits réalisés ou restant à recouvrer sur les différentes branches des revenus des exercices 1842, 1843 et 1844, s'élèvent à . . . . fr.		356,015,102 74
Les dépenses liquidées à la Cour des Comptes, ordonnancées par le trésor, celles effectuées par les receveurs des impôts et celles que l'on présume devoir être faites encore s'élèvent, après déduction de fr. 2,994,495 73 c^{s}, à annuler sur l'exercice clôturé de 1842, et de 5,150,000 francs sur les dépenses votées pour les exercices 1843 et 1844 (dont les comptes ne sont rendus que provisoirement), à . . .		358,250,184 64
Les Budgets des exercices 1842, 1843 et 1844 présenteront ainsi, à l'époque de leur règlement définitif, une insuffisance de ressources de fr.		2,235,081 90
Savoir :		
L'exercice 1842 présente une insuffisance de ressources de . . . fr.	1,736,417 61	
— 1843 — —	3,706,094 30	
Ensemble. . . . fr.	5,442,511 91	
Par contre :		
L'exercice 1844 présente un excédant de ressources de . . . fr.	3,207,430 01	
Ce qui fait ressortir une insuffisance de ressources de . . . . fr.	2,235,081 90	
En ajoutant à ce résultat celui que présentent les opérations relatives aux exercices de 1330 à 1841, de	20,122,969 54	
on trouvera une insuffisance de ressources, depuis l'époque de l'établissement du Gouvernement, sur tous les exercices antérieurs à 1845, de fr.	22,358,051 44	

ÉTAT GÉNÉRAL

DE LA

SITUATION DES BUDGETS

EN COURS D'EXÉCUTION,

DES EXERCICES 1842, 1843 ET 1844.

ÉTAT GÉNÉRAL de la situation des Budgets des exercices

COMPTE DES

EXERCICES.	ÉVALUATION des REVENUS.
1842	103,000,612 »
Ressources extraordinaires	50,500,000 »
1843	109,680,055 »
Ressources extraordinaires	250,000 »
1844	109,581,084 »
Ressources extraordinaires	4,496,240 »
	560,407,989 »

en cours d'exécution de **1842, 1843** *et* **1844,** *au* **1er** *janvier* **1845.**

REVENUS.

REVENUS EFFECTIFS.						DIFFÉRENCE	
VERSEMENTS AU 1er JANVIER 1845.				RESTE à RECOUVRER.	MONTANT GÉNÉRAL des Revenus probables	EN MOINS de L'ÉVALUATION.	EN PLUS de L'ÉVALUATION.
EN 1842.	EN 1843.	EN 1844.	TOTAL.				
100,521,195 77	3,376,768 02	460,535 31	104,358,497 10	»	104,358,497 10	1,542,114 00	»
10,543,750 »	19,256,250 »	700,000 »	30,500,000 »	»	30.500,000 »	»	»
»	101,090,581 66	3,757,353 61	104,847,935 27	697,996 22	105,545,931 49	4,151,121 51	»
»	250,000 »	»	250,000 »	»	250,000 »	»	»
»	»	106,569,242 82	106,569,242 82	4,295.191 33	110,864,434 15	»	1,283,350 15
»	»	4,496,240 »	4,496,240 »	»	4,496,240 »	»	»
111,064,945 77	123,973,599 68	115,983,371 74	351,021,915 19	4,993,187 55	356,015,102 74	5,676,236 41	1,283,350 15

En moins . . fr. 4,392 886 26

*Suite de l'*ÉTAT GÉNÉRAL *de la situation des Budgets des exercices*

COMPTE DES

EXERCICES.	CRÉDITS accordés PAR LES BUDGETS PRIMITIFS.	AUGMENTATIONS accordées PAR DES LOIS SPÉCIALES.	DIMINUTIONS faites PAR DES LOIS SPÉCIALES.	RESTE.	DÉPENSES ORDONNANCÉES SUR LE VISA DE LA	
					EN 1842.	EN 1843.
1842	105,566,062 81	3,572,447 63	50,000 »	109,089,410 44	72,827,809 15	27,021,467 91
Budget général (Trav. Publics).	29,800,000 »	700,000 »	»	30,500,000 »	1,000 »	15,088,676 50
1843	108,835,372 01	1,666,655 78	»	110,502,025 79	»	72,198,273 62
1844	110,125,796 67	6,179,447 47	»	116,305,244 14	»	»
	354,326,131 49	12,118,548 88	50,000 »	366,394,680 37	72,828,809 15	114,308,418 03
		12,068,548 88				

RÉSUL

Les Budgets généraux des dépenses pour les exercices en cours d'exécution de 1842, 1843, et 1844, s'élèvent à. .

Il est à présumer qu'on pourra, lors de la clôture de ces exercices, retrancher de cette

1° Une économie sur les crédits alloués aux Ministres pour l'exercice 1842 de . . . . . .

2° — — — — 1843 de . . . . . .

3° — — — — 1844 de . . . . . .

Les recouvrements faits et à faire sur les Budgets des Voies et Moyens pour les mêmes exercices, montent à . . .

Il y a une insuffisance de ressources sur les trois exercices en cours d'exécution de . . .

Les Budgets pour les exercices clos se présentent suivant les comptes définitifs qui ont été

D'une part : avec une insuffisance de ressources à l'exercice 1837 de. . . . . .

— — — 1839 de. . . . . .

— — — 1841 de. . . . . .

D'autre part : avec un excédant de ressources à l'exercice 1838 de. . . . . .

— — — 1840 de. . . . . .

D'où ressort une insuffisance

En conséquence, l'exécution de tous les Budgets antérieurs à 1845 présente une insuffisance

en cours d'exécution, de 1842, 1843 *et* 1844, *au* 1er *janvier* 1845.

DÉPENSES.

CÉES PAR LE TRÉSOR COUR DES COMPTES,		RESTE DISPONIBLE sur LES CRÉDITS, au 1er janvier 1845.	DÉPENSES RÉGULARISÉES ET ADMISES DÉFINITIVEMENT PAR LA COUR DES COMPTES,				RESTANT à payer pour des ordonnances en circulation au 1er janvier 1845.
EN 1844.	TOTAL.		EN 1842.	EN 1843.	EN 1844.	TOTAL.	
6,245,037 67	106,094,914 71	2,094,495 73	46,390,661 61	51,672,818 60	7,835,802 63	105,899,282 84	195,631 87
8,189,318 67	23,278,995 17	7,221,004 83	»	13,190,218 99	8,450,734 90	21,640,953 89	1,638,041 28
27,217,361 04	99,415,635 26	11,080,390 55	»	45,605,693 01	47,902,273 27	91,507,966 28	7,907,668 98
73,206,942 94	73,206,942 94	45,096,301 20	»	»	44,557,769 64	44,557,769 64	28,649,173 30
114,859,260 92	301,996,488 08	64,598,192 29	46,390,661 61	108,468,730 60	108,746,580 44	263,605,972 65	38,390,515 43

TAT.

. . . . . fr.		366,594,680 57
somme, Savoir :		
. . . . . fr.	2,994,495 73	
. . . . .	1,000,000 »	8,144,495 73
. . . . .	4,150,000 »	
Reste. . . . . fr.		358,250,184 64
. . . . .		356,015,102 74
. . . . . fr.		2,235,081 90
rendus :		
. . . . .	1,428,744 60	
. . . . .	9,101,596 13	
. . . . .	13,633,759 94	
Fr.	24,164,100 67	
. . . . . fr. 579,248 22		
. . . . . 3,461,882 91		
	4,041,131 13	
de ressources de		20,122,969 54
de ressources de . . . . . fr.		22,358,051 44

SITUATION FINANCIÈRE

DES BUDGETS CLOS

DE 1830 A 1841.

SITUATION FINANCIÈRE

DES BUDGETS CLOS

DE 1830 A 1841.

Le tableau analytique qui suit la présente note explicative indique, pour chacun des exercices clos de 1830 à 1841, le montant des évaluations de recettes et les recettes réalisées, les crédits votés pour les dépenses de toute nature et les dépenses effectuées, et fait connaître l'excédant de ressources ou de besoins qui est résulté de l'exécution des Budgets de ces divers exercices.

Les résultats recueillis dans ce tableau se résument comme suit :

Évaluations de recettes.	fr.	1,262,316,567 52
Recettes réalisées		1,284,928,289 49
Excédant en recettes réalisées	fr.	22,611,721 97
Crédits votés pour les dépenses de toute nature	fr.	1,374,961,503 97
Dépenses effectuées.		1,305,051,259 03
Excédants de crédits	fr.	69,910,244 94

Il résulte de cette situation que les Budgets, tels qu'ils ont été votés :

La recette à	fr.	1,262,316,567 52
La dépense à		1,374,961,503 97
présentent un excédant de dépense de	fr.	112,644,936 45

Tandis que ces mêmes Budgets, tels qu'on en propose le règlement définitif :

La recette s'élevant à	fr.	1,284,928,289 49
Et la dépense à		1,305,051,259 03
n'offrent plus qu'une insuffisance de ressources de	fr.	20,122,969 54

Cette insuffisance de ressources de fr. 20,122,969 54 c^{s}, qui est le résultat final de l'exécution de tous les Budgets dont on fait l'analyse, se décompose de la manière suivante :

Le solde passif de l'exercice 1830 et antérieurs, d'après le compte définitif qui en a été rendu (*voir* page 52 de ce compte), est de	fr.	1,376,385 »
Le même compte renseigne en ordonnances du trésor non acquittées et restant en circulation après la clôture de l'exercice.		102,562 45
Ce qui élève le solde à	fr.	1,478,947 45

Le solde passif de l'exercice 1832, suivant le compte définitif (*voir* page 136), est de.	fr.	5,401,185 43	
Les ordonnances restées en circulation après la clôture de l'exercice montent à		591,897 23	
Ensemble.	fr.	5,993,082 66	

Ce solde de fr. 5,993,082 66 c^{s} a été porté par la suite à la somme de 6,036,412 98 c^{s} que présente le tableau analytique. Cette augmentation d'insuffisance résulte du retranchement de quelques recettes, d'après les observations de la Cour des Comptes.

Savoir :

1° Les produits des biens séquestrés de la famille d'Orange, portés indûment comme recettes de l'État au tableau des recettes diverses de l'administration des domaines (pages 96 et 97 du compte définitif), ci.		40,146 70	
Sauf les 5 p. % qui reviennent à l'État, pour frais d'administration, et auxquels la Cour des Comptes n'a pas eu égard dans ses observations		2,007 35	
Reste.	fr.	38,139 37	
2° Les recouvrements sur déficit des receveurs des contributions directes, portés indûment en recette (pages 100 et 101 du compte)	fr.	5,190 95	
Total des diminutions de recette. . . .	fr.	43,330 32	
Le solde passif de l'exercice 1832 s'élève, par conséquent, à la somme précitée de	fr.		6,036,412 98
A reporter.	fr.		7,515,360 41

REPORT. . . . . fr.		7,515,360 41
Le solde passif de l'exercice 1833, d'après le compte définitif (page 200), est de . . . . . fr.	3,756,672 03	
Les ordonnances du trésor non acquittées lors de la clôture de l'exercice, s'élèvent à	88,688 56	
ENSEMBLE. . . . fr.	3,845,360 59	
Par suite de retranchement des recettes portées indûment en compte, du chef de recouvrements sur déficits des receveurs des contributions directes, ci	1,300 43	
le solde passif de l'exercice 1833 se trouve porté à		3,846,661 02
Le solde passif de l'exercice 1837, suivant le compte définitif (page 164 de ce compte), est de	1,417,452 39	
Les ordonnances restant en circulation lors de la clôture de l'exercice montent à	256,951 28	
ENSEMBLE. . . . fr.	1,674,403 67	
A déduire pour recette, au profit de cet exercice, du montant des ordonnances appartenant à l'exercice 1834, non acquittées au 31 décembre 1839, et dont l'annulation a eu lieu pour cause de déchéance (*voir* le compte d'apurement de l'exercice 1834, pages 481 à 485 du compte général rendu pour l'année 1839), ci. . . .	57,922 27	
RESTE solde passif. . . . . fr.		1,616,481 40
Le solde passif de l'exercice 1839, conformément au compte définitif (page 182), est de	8,069,196 15	
Les ordonnances en circulation à l'époque de la clôture de l'exercice, montent à	338,495 44	
ENSEMBLE. . . . fr.	8,407,691 59	
A déduire pour recette, au profit de cet exercice, du montant des ordonnances appartenant à l'exercice 1836, non acquittées au 31 décembre 1841, et dont l'annulation a eu lieu pour cause de déchéance (*voir* le compte d'apurement de l'exercice 1836, pages 549 à 555 du compte général rendu pour l'année 1841), ci . . fr.	48,612 05	
RESTE solde passif. . . . . fr.		8,359,079 54
A REPORTER. . . . . fr.		21,337,582 37

REPORT. . . . . fr.		21,537,582 37
Le solde passif de l'exercice 1841, présenté par le compte définitif (*voir* page 182), est de . . . . fr.	13,275,538 48	
Les ordonnances en circulation à l'époque de la clôture de cet exercice montent à	397,274 38	
ENSEMBLE. . . . fr.	13,672,812 86	
A déduire pour recette constatée au profit de cet exercice, du chef des ordonnances appartenant à l'exercice 1838, non acquittées au 31 décembre 1843, et dont l'annulation a eu lieu pour cause de déchéance (*voir* le compte d'apurement dudit exercice 1838, pages 559 à 564 du compte général rendu pour l'année 1843), ci . . . . . fr.	39,052 92	
RESTE solde passif. . . . . fr.		13,633,759 94
TOTAL des soldes passifs. . . . . fr.		34,971,342 31
Le solde actif de l'exercice 1831, suivant le compte définitif rendu de cet exercice (*voir* page 86), est de		949,486 44
Les ordonnances du trésor, restant en circulation à la clôture de l'exercice, montent à		82,949 56
RESTE. . . . . fr.		866,536 88

Cet excédant de ressources se trouve actuellement réduit à la somme de fr. 811,851 52 c^s^, indiquée au tableau analytique. Cette réduction se justifie de la manière suivante :

Dans ses observations sur le compte de l'exercice 1831, la Cour des Comptes avait considéré, comme n'appartenant pas à l'État, les recettes suivantes, figurant au tableau des recettes de l'administration des domaines (page 81 du compte) :

1° Produit des biens séquestrés de la famille d'Orange.	57,563 54	
2° — de la fonderie et imprimerie normales. .	178 78	
3° — d'une vente d'arbres au château de Laeken.	3,922 76	
TOTAL. . . . . fr.	61,665 08	
En formant le compte de l'année 1838, on avait, conformément aux observations ci-dessus, retranché du solde actif de l'exercice 1831 la totalité de ces recettes, ainsi qu'on peut le voir par la note sur la situation		
A REPORTER. . . . . fr.	61,665 08	866,536 88

Report. . . . . fr.		61,665 08	866,536 88

financière des Budgets clos (page 483 dudit compte); mais un examen ultérieur a fait connaître qu'il y avait lieu de maintenir au profit de l'État, sur les recettes retranchées, les sommes suivantes :

1° Produit de la fonderie et imprimerie normales. . . . . fr.	178 78		
2° Produit d'une vente d'arbres au château de Laeken	3,922 76		
3° 5 p. % de frais d'administration sur les fr. 57,563 54 c^{s}, qui demeurent rejetés comme recette faite au profit de tiers, ci.	2,878 18		
		6,979 72	
De manière que la déduction à faire reste fixée à . . . . . fr.			54,685 36
Ce qui réduit le solde, comme il est dit ci-dessus, à . . . . . fr.			811,851 52
Le solde actif de l'exercice 1834, d'après le compte définitif (page 186), est de . . . . . fr.		323,540 85	
Les ordonnances du trésor restant à payer, d'après le même compte, sont de		158,984 99	
Reste. . . . . fr.		164,555 84	

L'excédant de ressources de cet exercice est porté au tableau analytique à fr. 187,736 80 c^{s}. Cet accroissement s'explique comme suit :

D'après les observations de la Cour des Comptes, il y a lieu de rejeter des dépenses de l'État, des remboursements de cautionnements qui y ont été compris indûment, attendu qu'ils sont imputables sur ce fonds spécial même. Il en résulte une augmentation d'actif de . . . . . fr.	23,555 55		
D'un autre côté, on a diminué de la recette les recouvrements sur déficits des receveurs des contributions directes, qui y ont été compris indûment (*voir* pages 112 et 113 du compte), ci.	374 59		
Reste augmentation d'actif de . . . fr.		23,180 96	
Ce qui élève le solde à la somme précitée de . . . . . fr.			187,736 80
A reporter. . . . . fr.			999,588 32

REPORT. . . . . fr.		999,588 32
Le solde actif de l'exercice 1835, résultant du compte définitif (page 220), est de . . . . . fr.	2,963,288 32	
Les ordonnances du trésor, restant à payer après la clôture de l'exercice, montent à	213,638 55	
RESTE. . . . . fr.	2,749,649 77	

Aux termes des projets de loi présentés aux Chambres législatives pour le règlement définitif des exercices 1830 et années antérieures, 1831 et 1832, l'excédant de ressources de l'exercice 1835, qu'on vient d'indiquer, doit être majoré du chef des recettes suivantes :

1° Recouvrements faits en faveur des exercices 1830, 1831 et 1832, depuis la clôture de ces exercices jusqu'à l'époque du 31 décembre 1837 (*voir* le compte d'apurement de ces exercices, pages 607 et suivantes, du compte général rendu pour l'année 1837), ci . . . . . fr.	954,038 05		
2° Le montant des ordonnances appartenant à ces trois exercices, non acquittés à l'époque précitée du 31 décembre 1837, et dont l'annulation a eu lieu pour cause de déchéance (*voir* ledit compte d'apurement), ci . . . . . fr.	267,532 92		
		1,221,570 97	
Le solde actif de l'exercice 1835 est, en conséquence, de . . . fr.			3,971,220 74
Le solde actif de l'exercice 1836, suivant le compte définitif (pages 226), est de . . . . . fr.		3,371,296 38	
Les ordonnances du trésor, restées en circulation après la clôture de l'exercice, montent à		313,150 18	
Fr.		3,058,146 20	
Cet excédant de ressources est majoré de la recette à faire au profit de cet exercice, du chef des ordonnances, appartenant à l'exercice 1834, non acquittées au 31 décembre 1838, et dont l'annulation a eu lieu pour cause de déchéance (*voir* le compte d'apurement de l'exercice 1833, pages 497 et suivantes du compte général rendu pour l'année 1838), ci.		45,998 23	
Ce qui élève le solde actif de l'exercice 1836, à . . . . . fr.			3,104,144 43
A REPORTER. . . . . fr.			8,074,953 49

REPORT. . . . . fr.		8,074,953 49
Le solde actif de l'exercice 1838, d'après le compte définitif (page 172), est de . . . . . fr.	4,083,990 60	
Les ordonnances restées en circulation lors de la clôture de l'exercice montent à	817,289 53	
RESTE. . . . . fr.	3,266,701 07	
Cet excédant de ressources s'augmente de la recette au profit de cet exercice, du chef des ordonnances appartenant à l'exercice 1835, non acquittées au 31 décembre 1840, et dont l'annulation a eu lieu pour cause de déchéance (*voir* le compte d'apurement de l'exercice 1835, pages 513 et suivantes du compte général rendu pour l'année 1840), ci	44,835 30	
En conséquence, le solde actif de l'exercice 1838 est porté à . . . fr.		3,311,536 37
Le solde actif de l'exercice 1840 monte, suivant le compte définitif (page 186), à . . . . . fr.	12,135,384 04	
Les ordonnances en circulation à la clôture de l'exercice, s'élèvent comme suit :		
a. Pour les dépenses ordinaires, fr. 271,098 90		
b. Pour le chemin de fer. . . . 6,914,654 69		
c. Pour les routes pavées et ferrées. 51,192 72		
7,236,946 31		
Les restants disponibles à la clôture de l'exercice sur des crédits spéciaux (*voir* la note à la suite de la récapitulation des recettes et payements faits pendant la gestion 1843) s'élèvent,		
SAVOIR :		
a. Pour les travaux du chemin de fer, fr. 904,537 56		
b. Pour des routes pavées et ferrées . . 576,731 21		
1,481,268 77		
	8,718,215 08	
RESTE. . . . fr.	3,417,168 96	
A REPORTER. . . . . fr.	3,417,168 96	11,386,489 86

Report. . . . . fr.	3,417,168 96	11,386,489 86
A ajouter la somme portée en recette au profit de cet exercice du chef des ordonnances de l'exercice 1837, non acquittées au 31 décembre 1842 et dont l'annulation a eu lieu pour cause de déchéance (*voir* le compte d'apurement de l'exercice 1837, pages 579 et suivantes du compte général de la gestion 1842), ci	44,715 95	
Le solde actif de l'exercice 1840 est, en conséquence, de		3,461,882 91
Total des soldes actifs. . . . . fr.		14,848,372 77
Report du total des soldes passifs		34,971,342 31
Reste l'insuffisance de ressources précitée de. . . fr.		20,122,969 54

Les comptes des douze Budgets dont on fait l'analyse sont à régler définitivement. Les projets de loi qui ont pour objet ce règlement définitif, sont pour la plupart déja soumis aux délibérations des Chambres; ils indiquent les exercices auxquels seront respectivement transférés, soit l'insuffisance, soit l'excédant de ressources constatés après l'exécution de chacun de ces Budgets. Ces transferts doivent avoir lieu comme suit :

Les excédants des exercices 1830 et antérieurs, 1831, 1832 et 1835, feront partie du Budget de 1838, et l'excédant de ce dernier exercice sera ensuite transporté à l'exercice 1845.

Ceux des exercices 1833 et 1836, 1834 et 1837, 1839 et 1840, feront partie du Budget de l'exercice 1843 précité.

Le déficit de l'exercice 1841 sera imputé à charge du Budget de l'exercice 1844.

L'insuffisance de ressources de fr. 20,122,969 54 c^{s}, formant le découvert du trésor, au 1er janvier 1844, sur l'ensemble des exercices antérieurs à 1842, a été mise provisoirement à charge de la dette flottante créée par la loi du 16 février 1833.

TABLEAU ANALYTIQUE

DES

BUDGETS DES EXERCICES 1830 A 1841

INCLUSIVEMENT.

TABLEAU ANALYTIQUE des Budgets

EXERCICES.	LOIS. DATES.	OBJETS.	SOMMES VOTÉES. RECETTES.	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES	EX DE RECETTE.
1830 4me trim	»	»	»	»	27,093,101 32	28,580,323 42	»
	28 déc 1830, n° 39	Budget des Voies et Moyens . .	109,825,575 94	»			
	25 juin 1831, » 162	Idem .					
	15 janv. » » 18.	Crédits aux divers Départements et grands corps de l'État . . .	»	43,899,132 27			
	21 fevr. » » 50	Liste civile du Régent . . .	»	123,456 78			
	26 » » » 52	Indemnités aux membres du Gouvernement provisoire	»	317,460 32			
	10 avril » » 107	Crédits à la Guerre	»	12,698,412 69			
	14 » » » 113.	— à l'Inter. (canal de Bruxelles à Charleroy)	»	634,920 63			
	20 juillet » » 184.	— aux divers Départements . .	»	16,854,497 35			
	22 sept. » » 233	— à la Guerre	»	21,164,021 16			
1831	6 octob. » » 248	— à l'Intérieur (digues et poldres)	»	634,920 63	109,825,575 94	115,806,830 63	»
	14 nov » » 304	— à la Justice, Cour des Comptes et Chambres	»	706,600 49			
	14 » » » 305.	— aux Affaires Étrang, et Liste civile	»	432,223 15			
	15 » » » 306.	— aux Finances	»	7,431,166 67			
	24 » » » 320.	— à l'Intérieur	»	4,597,287 43			
	3 déc » » 335	— à la Guerre	»	5,925,925 93			
	28 févr. 1832, » 124	— à la Liste civile. . .	»	282,186 94			
	19 juillet » » 517	— à la Justice . . .	»	74,074 08			
	2 octob. 1833, » 1179.	— à la Guerre (transf de 1832).	»	30,544 13			
	16 déc 1831, » 344	Emprunt de 48,000,000 de florins .	75,132,275 13	»			
	29 » » » 360	Voies et Moyens . .	66,501,529 82	»			
	29 mars 1832, » 211.	Crédits au Département de la Guerre.	»	62,548,948 14			
	4 avril » » 226.	— aux divers Départements et grans corps de l'Etat	»	101,446,731 »			
	8 mai » » 317	— au Département des Finances.	»	13,635,212 57			
	9 » » » 318.	— — de l'Intérieur.	»	9,418,624 31			
	25 » » » 389.	— — de la Guerre.	»	126,984 13			
	3 juin » » 438.	— — idem .	»	5,477,248 68			
1832	8 juillet » » 505.	— — id. 9,312,169 31			141,633,804 05	201,941,742 55	»
		A DÉDUIRE					
	2 octob. 1833, » 1197	Pour transfert aux exer-					
	15 août 1834, » 336	cices 1831 et 1832 2,030,541 13					
		RESTE . . fr.	»	7,281,625 18			
	20 févr 1833, » 170.	Crédits au Département de l'Intérieur.	»	6,368 54			
			A REPORTER fr		278,552,482 21	346,329,096 62	»

des exercices 1830 *à* 1841 *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.		RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
CÉDANT		RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE	DÉPENSE.	Ressources réalis. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
1,487,422 10		(A) 8,474 67	»	27,101,575 99	28,580,523 42	»	*a*) 1,478,947 43	
5,981,254 71		(A) 3,400,239 09	(D) 3,892,867 14	113,225,815 03	112,413,963 51	*b*) 811,851 52	»	*a*, *b* et *c*) Les excédants de dépenses des exercices 1830 et 1832, et l'excédant des ressources de l'exercice 1831, doivent être transportés au Budget de l'exercice 1835, d'après les projets de loi qui ont été soumis aux délibérations des Chambres, en attendant l'adoption, ces excédants sont portés ici pour *mémoire*.
60,307,937 60		(A) 10,830,701 02	(D) 43,440,823 60	152,464,505 97	158,500,918 95	»	*c*) 6,036,412 98	
67,776,614 41		14,239,414 78	46,833,690 74	292,791,896 99	299,495,405 88	811,851 52	7,515,360 41	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. DATES.	LOIS. OBJETS.	SOMMES VOTÉES. RECETTES.	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EX DE RECETTE.
		REPORT. . . . . fr.			278,552,482 21	346,329,096 62	»
1833	30 déc 1832, n° 1099	Voies et Moyens .	86,037,982 »	»			
	19 avril 1833, » 437						
	6 juillet » » 860	Crédits au Département de la Guerre	»	55,000,000 »			
	30 sept » » 1194						
	7 octob » 1207	Crédit pour la Dette publique	»	11,155,394 17			
	7 » »	— pour les Dotations		3,295,987 95			
	7 » » »	— au Département de la Guerre .	»	5,220,330 72			
	7 » » » »	— — des Affai Étr.	»	581,435 »			
	7 » » » »	— — de la Marine .	»	594,940 33			
	7 » » 1208	— — des Finances et Remboursem	»	11,720,755 »	86,037,982 »	94,149,835 33	»
	8 » » 1209	— — de l'Intérieur .	»	10,054,992 16			
	8 » » » 1211	— — idem	»	73,000 »			
	8 avril 1835, » 132	— — des Finances	»	73,000 »			
	15 » » » 197	— — de la Guerre	»	15,000 »			
		A DÉDUIRE		97,784,835 33			
	15 mars 1834, » 206.	Transfert sur l'exercice 1834 Guerre	»	3,635,000 »			
	15 août » 635						
				94,149,835 33			
1834	30 déc 1833, 1674	Voies et Moyens	84,279,578 »	»			
		Émission de bons du trésor	10,000,000 »	»			
	31 » » » 1677	Crédit au Département de la Guerre	»	38,281,000 »			
	3 janv 1834, » 1	— — de la Justice	»	5,381,272 »			
	14 févr » » 113	— pour les Dotations	»	3,300,687 95			
	21 » » 124	— au Département des Affair Étr	»	656,300 »			
	21 » » » » .	— — de la Marine	»	668,864 »			
	25 » 128	— — des Finances	»	11,962,013 »			
	15 mars » 206	— — de la Guerre	»	2,800,000 »			
	18 » » » 209	— pour la Dette publique	»	10,931,094 17			
	20 » » » 210	— au Département de l'Intérieur	»	10,762,879 20			
	29 avril » » 328	— pour les Remb et Non Valeurs	»	1,328,500 »	94,279,578 »	98,874,000 43	»
	22 juillet » » 598	— au Département de l'Intérieur	»	130,000 »			
	15 août » » 633	— — de la Guerre	»	462,000 »			
	15 » » » 635.	— — idem .		3,537,000 »			
	25 déc. » 973	— — de l'Intérieur	»	126,316 67			
	30 » » » 1033	— — idem		646,073 44			
	15 avril 1835, » 200	— — de la Guerre	»	40,000 »			-
		A DÉDUIRE		91,014,000 43			
	15 »	Des crédits au Départem de la Guerre	»	2,140,000 »			
				88,874,000 43			
	1 mai 1834, » 330	Crédit au Département de l'Intérieur	»	10,000,000 »			
		A REPORTER fr.			458,870,042 21	539,352,932 38	»

des exercices 1830 *à* 1841 *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.		RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
CÉDANT		RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.		Ressources réalis comparées aux évaluations. (1) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits. (1) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d autres exercices.	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
67,776,614 41		14,239,414 78	46,833,690 74	292,791,896 99	299,495,405 88	811,851 52	7,515,360 41	
8,111,833 33		(A) 2,020,331 92	(D) 2,244,860 39	88,038,313 92	91,904,974 94	»	*a*) 3,846,661 02	*a*) Cet excédant de dépenses sera reporté à l'exercice 1836, d'après le projet de loi déjà soumis à la délibération des Chambres; en attendant l adoption, on le porte ici pour *mémoire*
4,594,422 43		(A) 2,421,759 76	(D) 2,360,399 47	96,701,337 76	96,513,600 96	*b*) 187,736 80	»	*b*) Cet excédant de ressources sera reporté à l exercice 1837, d'après le projet de loi déjà soumis à la délibération des Chambres, en attendant, on le porte ici pour *mémoire*.
80,482,890 17		18,681,506 46	51,438,950 60	477,551,548 67	487,913,981 78	999,588 32	11,362,021 43	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES	LOIS. DATES.	OBJETS.	SOMMES VOTÉES. RECETTES	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES	EX DE RECETTE.
		REPORT . fr			458,870,042 21	539,352,932 38	»
	28 dec 1834, nº 972	Votes et Moyens .	85,142,519 »	»			
	28 » » » » .	Subvent de guerre fr 7,238,121 90					
	9 avril 1835, » 551	Réduction de la subvention de guerre 2,452,972 68					
		RESTE .	4,785,149 22	»			
	31 dec 1834, » 975	Credit au Département de la Guerre	»	39,868,000 »			
	1 fevr 1835, » 19	— — des Affaires Etr	»	676,800 »			
	1 » » » » .	— — de la Marine	»	658,078 55			
	2 » » » 20	— — de la Justice	»	5,273,727 »			
	8 » » » 30	— pour les Dotations	»	3,305,687 95			
	17 » » » 36	— au Département de l'Interieur	»	11,088,114 10			
1835	21 » » » 39	— pour la Dette publique	»	11,640,883 17	89,927,668 22	89,559,334 28	368,333 94
	23 mars » » 124	— au Departement des Finances		12,599,803 »			
	23 » » » 125	— pour les Remb et Non Valeurs	»	1,258,500 »			
	15 avril » » 201	— au Departement de la Guerre	»	1,560,000 »			
	26 sept » » 646	— — de l Interieur	»	1,490,000 »			
	30 dec » » 867	— — idem	»	440,890 64			
	9 mars 1837, » 40	— — de la Guerre	»	318,705 69			
	27 mai » » 121	— — des Finances	»	119,897 92			
	27 » » » 122	— — idem	»	10,246 26			
		A DÉDUIRE		90,309,334 28			
	10 juin 1836, » 279	Transfert à l'exercice 1836 (Guerre)	»	750,000 »			
	Recouvrements faits sur les exercices clos de 1830 et antérieurs, 1831 et 1832 .		»	»	»	»	»
	Depenses annulees sur les exercices clos de 1830 et antérieurs, 1831 et 1832, à constater en recette .		»	»	»	»	»
		A REPORTER fr			548,797,710 43	628,912,266 66	368,333 94

des exercices **1830** *à* **1841** *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.	RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'À LA CLÔTURE		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
CÉDANT	RECETTES.	DÉPENSES			EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.	Ressources réalis comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect comparées aux crédits (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices	
80,482,890 17	18,681,506 46	51,438,930 60	477,531,548 67	487,913,981 78	999,588 32	11,362,021 43	
»	(D) 74,013 49	(D) 2,455,329 32	89,853,651 73	87,104,001 96	*a)* 2,749,649 77	»	*a)* L'excédant de recette de l'exercice 1835, après avoir été augmenté d'une part 1° du montant des créances annulées sur les exercices 1830 et antérieurs, 1831 et 1832, 2° du montant des recettes effectuées sur les produits restant à recouvrer à l'expiration des mêmes exercices, et 3° de l'excédant de recette résultant de la clôture de l'exercice 1831, et diminué, d'autre part, des excédants de dépenses des exercices 1830 et 1832, sera transféré au Budget de l'exercice 1838, d'après le projet de loi déjà soumis aux délibérations des Chambres, en attendant l'adoption, on le porte ici pour *mémoire*
»	(A) 954,038 05	»	954,038 05	»	954,038 05	»	
»	267,532 92	»	267,532 92	»	267,532 92	»	
80,482,890 17	19,829,063 04	53,894,279 92	568,626,774 37	575,017,986 74	4,970,809 06	11,362,021 43	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. DATES.	LOIS. OBJETS.	LOIS. SOMMES VOTÉES. RECETTES.	LOIS. SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT EX DE RECETTE.
		Report. . . . fr.			548,797,710 43	628,912,266 66	368,333 94
	30 déc. 1835, nº 362.	Voies et Moyens	81,557,151 »	»			
	18 juin 1836, » 327.	Emprunt de 30,000,000 de francs. .	15,374,163 74	»			
	10 févr. » » 13.	Crédit au Département de la Justice .	»	5,714,915 »			
	10 » » » 16	— — des Affair. Étr.	»	617,000 »			
	10 » » » 17.	— — de la Marine .	»	639,351 »			
	12 » » » 18.	— — de la Guerre .	»	37,311,000 »			
	15 » » » 21.	— pour la Dette publique . . .	»	12,145,600 06			
	15 » » » » .	— pour les Dotations	»	3,327,363 95			
	31 mars » » 140.	— au Département des Finances .	»	12,308,179 22			
	31 » » » » .	— pour les Remb. et Non-Valeurs.	»	1,264,000 »			
	31 » » » 141.	— au Département de l'Intérieur.	»	11,610,926 22			
	2 mai » » 214	— — idem .	»	40,000 »			
	8 juin » » 278.	— — idem .	»	130,000 »			
	16 » » » 314.	— — de la Guerre .	»	723,000 »			
	18 » » » 327.	— — de l'Intérieur .	»	500,000 »			
	30 déc » » 645.	— — des Finances .	»	139,682 53			
	31 » » » 616.	— — de la Justice .	»	145,000 »			
	13 mars 1837, » 49.	— — de l'Intérieur .	»	315,000 »			
	27 mai » » 130.	— pour la Dette publique . . .	»	500,000 »			
	27 » » 153.	— au Département de l'Intérieur.	»	42,269 93			
1836	28 » 1838, » 199.	— — idem .	»	36,398 13	99,931,314 74	101,599,951 78	»
				87,629,688 04			
	10 juin 1836, » 279.	Transfert de l'exercice 1835 (Guerre).	»	750,000 »			
				88,379,688 04			
		À déduire :					
	25 mai 1837, » 128.	Transfert à l'exercice 1837 Guerre . . 1,390,000 »					
	27 » » » 132.	Transf. au même exercice. Intérieur . . 40,000 »					
	21 mars 1838, » 15.	Transfert à l'exercice 1838 Affair. Étrang. 133,900 »					
	24 mai » » 184.	Transf. au même exercice. Guerre . . . 90,000 »					
			»	1,653,900 »			
				86,725,788 04			
		Services spéciaux.					
	1er mai 1834, nº 330, et 18 juin 1836, nº 327.	Crédit au Département des Travaux publics. (*Chemin de fer*). . . .	»	14,524,163 74			
	2 mai 1836, nº 213.	Crédit au Département des Travaux publics (*Routes pavées et ferrées*).	»	350,000 »			
	Dépenses annulées sur l'exercice clos de 1833, à constater en recette.		»	»	»	»	»
		À reporter. . . . fr			648,729,025 17	730,512,218 44	368,333 94

des exercices **1830** *à* **1841** *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.	RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
CÉDANT	RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.	Ressources réalis. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices.	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
80,482,890 17	19,829,063 94	53,894,279 92	568,626,774 37	575,017,986 74	4,970,809 06	11,362,021 43	
1,668,637 04	(A) 2,655,319 42	(D) 2,071,463 82	102,586,634 16	99,528,487 96	*a*) 3,058,146 20	»	*a*) L'excédant de recette de l'exercice 1836, après avoir été augmenté, d'une part, du montant des créances annulées sur l'exercice clos de 1833, et diminué, d'autre part, de l'excédant de dépense de ce dernier exercice, sera transféré au Budget de l'exercice 1843, d'après le projet de loi déjà soumis aux délibérations des Chambres; en attendant l'adoption, on le porte ici pour mémoire.
»	(A) 45,998 23	»	45,998 23	»	45,998 23	»	
82,151,527 21	22,530,381 59	55,965,743 74	671,259,406 76	674,546,474 70	8,074,953 49	11,362,021 43	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. DATES.	LOIS. OBJETS.	SOMMES VOTÉES. RECETTES.	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EX DE RECETTE.
		REPORT. fr.			645,729,025 17	730,512,218 44	368,333 94
	30 déc 1836, n° 642	Voies et Moyens	85,911,700 »	»			
	25 mai 1838, » 188	Produit d'une partie de l'emprunt de 50,850,000 francs	10,000,000 »	»			
		Augmentation des Voies et Moyens, conformément au rapport du Ministre des finances, sur la situation financière du pays, remis en séance de la Chambre des Représentants du 5 avril 1837.	95,911,700 »				
	23 mars 1835, » 124.	Produit de la fabrication de pièces de cinq centimes	600,000 »	»			
	26 sept. » » 646	Produit de la vente de parcelles de terre, etc, inutiles à l'exploitation de la Sambre canalisée . . .	300,000 »	»			
	2 mai 1837, » 127	Produit de la vente de terrains sans emploi et de quelques autres biens appartenant à l'État . .	680,000 »	»			
	29 déc 1835, » 859	Versem à effectuer par les communes pour le transport des dépêches	56,732 99	»			
		Intérets de l'encaisse de l'ancien caissier et payement à effectuer sur le prix de l'établissement de Strang	811,000 »	»			
		Supplement eventuel des produits du chemin de fer .	800,000 »	»			
	7 mars 1837, » 37.	Crédit pour la Dette publique . .	»	12,995,600 06			
	7 » » » »	— pour les Dotations . . .	»	3,316,513 90			
	12 » » » 41	— au Département des Finances .	»	11,154,521 »			
	12 » » » »	— pour les Remb. et Non Valeurs	»	1,160,000 »			
	12 » » » 42	— au Départ des Affaires Étrang	»	651,000 »			
	13 » » » 43	— — de la Justice .	»	5,703,315 »			
	18 » » » 45	— — de l'Intérieur .	»	8,165,531 55			
	18 » » » 46	— — des Trav publics .	»	5,933,339 60			
	18 » » » 47	— — de la Marine . .	»	649,351 »			
1837	19 » » » 48	— — de la Guerre .	»	41,319,000 »			
	23 mai » » 128	— — idem . .	»	1,083,860 »	99,159,432 99	105,226,103 69	»
	25 » » » 129	— — des Trav publics	»	2 979,900 »			
	27 » » » 125	— — des Finances .	»	12,000 »			
	27 » » » 127	— — idem . .	»	100,000 »			
	27 » » » 130	— pour la Dette publique	»	90,000 »			
	13 nov. » » 596	— au Départ de la Guerre	»	490,693 65			
	13 » » » 594	— — de la Justice	»	500,000 »			
	31 déc » » 644.	— — des Trav publics	»	23,390 50			
	24 mars 1838, » 21.	— — de la Justice. .	»	70,000 »			
	25 mai » » 192	— — idem .	»	45,330 »			
	30 mars 1839, » 44.	— — de l'Intérieur .	»	562 31			
		Transfert de l'exercice 1836. Guerre . . 223,000 »	»	96,444,138 65			
		Transfert des exercices 1835 et 1836 Intérieur . . . . 80,000 »	»	303,000 »			
		A DÉDUIRE		96,747,138 65			
	21 mars 1839, » 15.	Transfert à l'exercice 1838 Affair Etrang 66,100 »					
	24 mai » » 184.	Transfert à l'exercice 1838 Guerre. . 1,209.934 96					
	28 » » » 198.	Transfert à l'exercice 1838 Intérieur 30,000 »					
	28 mars 1839, » 39	Transfert à l'exercice 1838 Justice . 127,000 »					
	1 juin » » 267.	Transfert à l'exercice 1839 Marine. . . 88,000 »					
			»	1,521 034 96			
	1 mai 1834, n° 330, 26 mai et 12 nov 1837, n°s 131 et 593 . .	**Services spéciaux.** Crédit au Département des Travaux publics (*Chemin de fer*)		95,226,103 69			
	2 mai 1836 . n° 213, et 12 nov 1837, n° 393.	Credit au Département des Travaux publics (*Routes pavées et ferrées*)	»	9,066,418 57			
			»	933,551 43			
	Dépenses annul sur l'exercice clos de 1834, à constater en recette		»	»	»	»	»
		A REPORTER fr.			747,888,478 16	835,738,322 13	368,333 94

des exercices 1830 *à* 1841 *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.		RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
CÉDANT		RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.	DE DÉPENSE.	Ressources réalis. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices.	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
82,151,527 21	22,530,381 59	55,965,743 74	671,259,406 76	674,546,474 70	8,074,953 49	11,362,021 43		
6,066,650 70	*a)* 2,497,874 98	(D) 1,894,372 05	101,657,327 97	103,331,731 64	»	*a)* 1,674,403 67	*a)* L'excédant de dépense de l'exercice 1837, sera, après diminution du montant des créances annulées de l'exercice 1834, ainsi que de l'excédant de recette résultant de la clôture de ce dernier exercice, transféré au Budget de l'exercice 1843, d'après le projet de loi déjà soumis aux délibérations des Chambres, en attendant l'adoption, on le porte ici pour *mémoire*	
»	(A) 57,922 27	»	57,922 27	»	57,922 27	»		
88,218,177 91	25,086,178 84	57,860,115 79	772,974,657 »	777,878,206 34	8,132,875 76	13,036,425 10		

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. DATES.	LOIS. OBJETS.	SOMMES VOTÉES. RECETTES.	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EX DE RECETTE.
		Report. . . . fr.			747,888,478 16	835,738,322 13	368,333 94
	30 janv. 1838, n° 2.	Voies et Moyens	94,606,326 »	»			
	25 mai » » 188.	Emprunt à 3 p. % de 50,850,800 fr.	25,646,199 36	»			
	27 déc. » » 637.	Crédit pour la Dette publique . .	»	13,523,900 06			
	27 » » » »	— pour les Dotations .	»	3,308,458 95			
	29 » » » 646.	— au Départ. de l'Intérieur .	»	8,137,018 96			
	30 » » » 641.	— — de la Justice. . .	»	6,345,673 »			
	31 » » » 642.	— — des Trav. publics .	»	7,880,815 »			
	31 » » » 643.	— — de la Marine. . .	»	649,351 »			
	31 » » » 545.	— — des Finances . .	»	11,141,846 78			
	31 » » » » .	— pour les Remb. et Non-Valeurs.	»	1,160,000 »			
	1 janv. 1838, » 1.	— au Départ. des Affaires Étrang	»	721,000 »			
	31 » » » 3.	— — de la Guerre . .	»	42,078,786 35			
	18 mars » » 13.	— — idem . .	»	120,000 »			
	20 mai » » 179.	— — idem . .	»	25,206 79			
	20 » » » 181.	— — des Finances . .	»	223,758 »			
	28 » » » 200	— — des Trav. publics .	»	105,784 83			
	31 » » » 202	— — de l'Intérieur . .	»	22,000 »			
	18 déc. » » 912.	— — de la Guerre . .	»	996,000 »			
	21 » » » 913.	— — des Affaires Étrang	»	77,680 »			
	28 fevr. 1839, » 26.	— — des Finances . .	»	4,303 49			
1839	28 mars » » 39	— — de la Justice . .	»	144,000 »			
	30 » » » 44.	— — de l'Intérieur . .	»	47,384 »	120,252,525 36	122,574,992 78	»
	28 mai » » 120.	— — des Affaires Étrang.	»	12,265 97			
	21 mars 1838, » 15.	Transfert des exercices 1836 et 1837 Affaires Étrangeres	»	200,000 »			
	24 mai » » 184.	Transfert des exercices 1836 et 1837 Guerre.	»	1,209,934 96			
	28 » » » 198	Transfert de l'exercice 1837. Intérieur.	»	30,000 »			
	28 » » » 121.	— — 1835 Guerre .	»	157,064 10			
		A déduire .		98,412,434 24			
	28 déc. 1838, » 928.	Annulation de crédit au Départ. de la Justice 400,000 »					
	1 janv. 1840, » 2.	Annulation de credit au Départ de la Justice . 299,400 »					
	26 mai 1839, » 115	Transfert à l'exerc. 1839. Guerre 501,200 »					
	1 juin » » 267.	Transfert à l'exerc 1839. Marine . 86,000 »					
	15 avril » » 90.	Transfert à l'exerc 1839. Travaux publics . . 132,000 »					
	3 juin » » 196	Transfert à l'exerc 1839 Travaux publics . . 196,875 16					
			»	1,615,475 16			
	1 mai 1834, n° 330, 26 mai 1837, n° 131, et 25 mai 1838, n° 188	**Services spéciaux.** Crédit au Département des Travaux publics (*Chemin de fer*) . . .	»	96,796,959 08 23,200,807 82			
	2 mai 1836, n° 213, et 25 mai, n° 188 .	Crédit au Département des Travaux publics (*Routes pavées et ferrées*).	»	2,577,225 88			
	Dépenses annul. sur l'exercice clos de 1835, à constater en recette		»	»	»	»	»
		A reporter. . . . fr.			868,141,003 52	958,313,314 91	368,333 94

des exercices **1830** *à* **1841** *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.		RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
CÉDANT		RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE RECETTE.	DE DÉPENSE.	Ressources réalis. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	
88,218,177 01	25,086,178 84	57,860,115 79	772,974,657 »	777,878,206 34	8,132,875 76	13,036,425 10		
2,322,467 42	(A) 3,212,554 15	(D) 2,376,614 34	123,465,079 51	120,198,378 44	a) 3,266,701 07	»	a) L'excédant de recette de l'exercice 1838, après avoir été majoré, d'une part, du montant des créances annulées de l'exercice clos de 1835, et diminué, d'autre part, de l'excédant de dépense de ce dernier exercice, sera transféré au Budget de l'exercice 1843, d'après le projet de loi déjà soumis aux délibérations des Chambres; en attendant l'adoption, on le porte ici pour *mémoire*
»	44,835 30	»	44,835 30	»	44,835 30	»		
90,540,645 33	28,343,568 29	60,236,730 13	896,484,571 81	898,076,584 78	11,444,412 13	13,036,425 10		

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. DATES.	LOIS. OBJETS.	LOIS. SOMMES VOTÉES. RECETTES.	LOIS. SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DEPENSES.	EX DE RECETTE.
		Report . . . . fr.			868,141,003 52	958,313,314 91	368,333 91
	31 déc. 1838, n° 915	Voies et Moyens . . .	104,095,531 »	»			
	1 janv. 1839, » 1	Produit d'une émission de bons du Trésor pour le prêt à la banque de Belgique	4,000,000 »	»			
		Produit d'une partie de l'emprunt de 82 millions de francs	12,000,000 »	»			
	22 déc. 1838, » 916	Crédit pour la Dette publique . . .	»	15,024,870 14			
	22 » » » » .	— pour les Dotations	»	3,308,458 95			
	22 » » » 918.	— au Département de la Justice .	»	6,507,625 »			
	26 » » » 919.	— — des Affair. Étr.	»	842,000 »			
	30 » » » 921.	— — de la Guerre	»	49,813,000 »			
	31 » » » 924	— — des Finances .	»	11,080,998 »			
	31 » » » »	— pour les Remb. et Non-Valeurs.	»	1,165,600 »			
	31 » » » 925	— au Département de l'Intérieur	»	8,406,053 46			
	31 » » » 931.	— — des Trav publ.	»	8,131,141 »			
	31 » » » 932	— — de la Marine .	»	649,351 »			
	25 févr. 1839, » 25	— — des Finances .	»	24,470 31			
	25 » » » 116.	— — idem .	»	43,189 69			
	25 » » » 122	— — idem	»	29,528 82			
	1 juin » 124	— — des Trav. publ	»	217,000 »			
	1 » » » » .	— — idem	»	56,000 »			
	1 » » » » .	— — idem .	»	385,802 47			
1839	1 » » » 267.	— — de la Marine .	»	174,000 »	120,095,531 »	128,693,015 45	»
	5 » » » 263	— — des Finances .	»	300,000 »			
	5 » » » 264	— pour la Dette publique . . .	»	4,985,058 20			
	5 » » » 265	— au Département des Affair Étr.	»	300,000 »			
	1 janv. 1840, » 2.	— — de la Justice	»	36,400 »			
	1 » » » » .	— — idem	»	263,000 »			
	15 avril » » 90.	— — des Trav publ	»	132,000 »			
	3 juin » » 196.	— — idem .	»	196,875 16			
	24 » » » 258.	— — de la Guerre .	»	44,438 23			
	27 » » » 266	— — de la Justice .	»	3,640 »			
	1 juillet » » 632	— — des Affair. Étr	»	10,523 36			
	24 déc » » 1062.	— — de la Justice .	»	90,000 »			
	11 avril 1841, » 157	— — de l'Intérieur .	»	791 66			
	26 mai 1839, » 115.	Transfert de l'exercice 1838 Guerre	»	501,200 »			
				112,693,015 45			
		Services spéciaux.					
	1 janv. 1839, n° 1.	Crédit spécial au Départ des Finances. (*Prêt à la banque de Belgique*) .	»	4,000,000 »			
	1 mai 1834, n° 330, 26 mai 1837, n° 131, et 28 déc. 1839, n° 885	Crédit au Départ. des Travaux publics (*Chemin de fer*)	»	11,031,262 85			
	2 mai 1836, n° 213, et 28 dec 1839, n° 885	Crédit au Départ des Travaux publics (*Routes pavées et ferrées*) . . .	»	968,737 15			
	Dépenses annul. sur l'exercice clos de 1836, à constater en recette.		»	»	»	»	»
		A reporter . . . fr.			988,236,534 52	1,087,006,330 36	368,333 91

des exercices 1830 *à* 1841 *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.	RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE.		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
CÉDANT	RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.	Ressources réalis. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices.	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices	
90,540,645 83	28,343,568 29	60,236,730 13	896,484,571 81	898,076,584 78	11,444,412 13	13,036,425 10	
8,597,484 45	(D) 4,306,714 08	(D) 4,496,506 94	115,788,816 92	124,196,508 51	»	*a*) 8,407,691 59	*a*) L'excédant de dépense de l'exercice 1839, sera, après diminution du montant des créances annulées de l'exercice 1836, transféré au Budget de l'exercice 1843, conformément au projet de loi à soumettre aux délibérations des Chambres, en attendant, on le porte ici pour *mémoire*.
»	48,612 05	»	48,612 05	»	48,612 05	»	
99,138,129 78	24,085,466 26	64,733,237 07	1,012,322,000 78	1,022,273,093 29	11,493,024 18	21,444,116 69	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES	LOIS. DATES.	OBJETS.	SOMMES VOTÉES. RECETTES.	SOMMES VOTÉES. DEPENSES	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES	DEPENSES	EX DE RECETTE.
		Report. fr			988,236,531 52	1,087,006,330 36	368,333 91
	29 dec 1839, n° 888	Voies et Moyens	101,955,569 »	»			
	26 juin 1840, » 264	Produit d'une partie de l'emprunt de 82,000,000 de francs	70,000,000 »	»			
	27 mai 1837, n° 127 30 juin 1840, » 284	Produit de ventes de domaines	660,000 »	»			
	29 dec 1839, » 889	Credit pour la Dette publique	»	26,070,417 52			
	29 » » » »	— pour les Dotations	»	3,297,458 95			
	1 janv 1840, » 1	— au Départ de la Justice	»	6,452,577 »			
	2 » » 3	— — des Finances	»	10,877,750 »			
	2 » » »	— pour les Remb et Non Valeurs	»	1,806,200 »			
	4 » » » 4	— au Depart des Affaires Étrang	»	1,136,500 »			
	16 févr » 30	— — de l'Interieur	»	8,313,504 20			
	18 » » 34	— — des Trav publics	»	9,036,031 27			
	18 » » » 35	— — de la Marine		959,952 »			
	31 dec 1839, » 890 7 fevrier 1840, n° 24, 17 fevr, n° 31, 27 mars, n° 264, 29 avril, n° 108, 27 mai, n° 193 et 14 dec, n° 1040	— — de la Guerre		31,000,000 »			
	17 févr 1840, n° 31	— — des Finances		125,000 »			
	11 mai » 175	— — de l'Interieur		100,000 »			
1840	8 juin » 197	— — de la Justice	»	150,000 »	172,615,569 »	170,545,891 89	2,069,677 11
	30 » » 284	— — des Finances	»	660,000 »			
	19 dec » 1048	— — des Affaires Étrang	»	83,600 »			
	24 » » » 1062	— — de la Justice		410,000 »			
	24 févr 1841, » 54	— — de l'Interieur		9,774 84			
	3 mars » » 56	— — de la Justice		2,690 »			
	11 avril » 157	— — de l'Interieur	»	3,789 35			
	11 » » » »	— — idem	»	22,864 81			
	8 dec » 1080	— — de la Dette publique	»	504,000 »			
	30 » » » 1174	— — de la Justice	»	61,270 »			
	25 févr 1842, » 34	— — de l'Interieur	»	10,000 »			
	25 » » » »	— — idem	»	1,000 »			
	9 juillet » 618	— — des Finances	»	3,785,623 32			
	9 » » » »	— pour la Dette publique		504,422 32			
				105,384,425 58			
		Services speciaux.					
	26 juin 1840, n° 264	Credit au Departement des Travaux publics (*Chemin de fer*)	»	58,441,380 77			
	26 » » » »	Credit au Departement des Travaux publics (*Routes pavees et ferrees*)	»	3,170,489 54			
	16 mai » 113 26 juin » » 264	Credit au Departement des Travaux publics (*Chemin de fer rhenan*)	»	3,349,600 »			
	Dépenses annul sur l'exercice clos de 1837, a constater en recette		»	»	»	»	»
		A reporter fr			1,160,852,165 82	1,257,552,222 25	2,438,011 05

des exercices **1830** *à* **1841** *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS.	RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'À LA CLÔTURE		BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF.				*Observations.*
CÉDANT	RECETTES.	DÉPENSES.			EXCÉDANT		
DE DÉPENSE.	Ressources réalis comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	Dépenses effect comparées aux crédits (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION	RECETTES.	DÉPENSES.	de RECETTE transporté à d'autres exercices	de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices	
99,138,129 78	24,085,466 26	64,733,237 07	1,012,322,000 78	1,022,273,093 29	11,493,024 18	21,441,116 69	
	(D) 1,394,820 41	(D) 2,744,312 26	171,218,748 59	167,801,379 63	*a*) 3,417,168 96	»	*a*) L'excédant de recette de l'exercice 1840, sera, après avoir été majoré du montant des créances annulées de l'exercice clos de 1837, transféré au Budget de l'exercice 1843, conformément au projet de loi à soumettre aux délibérations des Chambres ; en attendant, on le porte ici pour *mémoire*
	(A) 44,713 95	»	44,713 95	»	44,713 95	»	
99,138,129 78	(A) 22,733,359 80	(D) 67,477,549 33	1,183,585,463 32	1,190,074,672 92	14,954,907 09	21,444,116 69	

Suite du TABLEAU ANALYTIQUE *des Budgets*

EXERCICES.	LOIS. DATES.	LOIS. OBJETS.	SOMMES VOTÉES. RECETTES	SOMMES VOTÉES. DÉPENSES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT RECETTES.	BUDGETS TELS QU'ILS ONT DÉPENSES.	EX DE RECETTE.
		Report. . fr			1,160,852,103 52	1,287,552 922 25	2,438,011 05
	30 déc 1840, n° 1073.	Voies et Moyens . .	101,464,464 »	»			
	19 » » » 1049.	Crédit pour la Dette publique	»	29,837,847 97			
	» » » » »	— pour les Dotations . .	»	3,295,958 95			
	26 » » » 1061	— au Département de la Guerre	»	5,000,000 »			
	28 » » » 1073	— — de la Marine	»	960,849 »			
	» » » » 1097	— — des Affair. Étr	»	1,075,500 »			
	5 janv 1841, » 1	— — de la Justice	»	11,060,507 »			
	27 » » » 51	— — des Finances	»	11,278,335 »			
	» » » » »	— pour les Remb et Non-Valeurs	»	1,806,200 »			
	25 fevr » » 45	— au Département de la Guerre	»	20,000,000 »			
	24 mars » » 94	— — des Trav publ	»	11,522,284 46			
	» » » » 95	— — de l'Intérieur	»	3,204,360 20			
	» » » » 96	— — des Trav publ	»	159,020 27			
1841	11 avril » » 158	— — de l'Intérieur	»	12,000 »	101,464,464 »	117,409,281 73	»
	5 dec » » 1077	— — de la Guerre	»	4,750,000 »			
	8 » » » 1081	— pour la Dette publique .	»	1,916,400 »			
	26 » 1166	— — .	»	8,810,363 06			
	30 » » 1174	— au Département de la Justice .	»	2,500 »			
	23 fevr. 1842, 35	— — des Affair Étr	»	66,571 59			
	25 » » 34	— — de l'Intérieur	»	20,000 »			
	» » »	— — des Trav. publ	»	20,000 »			
	» » » »	— — —	»	53,100 »			
	» » »	— — de l'Intérieur	»	956 61			
	28 » » 43	— — —	»	1,520,000 »			
	3 mars » 42	— — des Trav publ	»	817,000 »			
	9 juillet » 616	— — des Finances .	»	22,527 61			
	10 fevr 1843, » 39	— — de l'Intérieur .	»	117,000 »			
	» » » » 40	— — de la Justice	»	80,000			
	Dépenses annul. sur l'exercice clos de 1830, à constater en recette.		»	»	»	»	»
					1,262,316,567 52	1,374,961,503 97	2,438,011 05
					112,644,936 45		

des exercices 1830 *à* 1841 *inclusivement.*

ÉTÉ VOTÉS. CÉDANT DE DÉPENSE.	RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS JUSQU'A LA CLÔTURE — RECETTES. Ressources réalis. comparées aux évaluations. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	RÉSULTATS — DÉPENSES. Dépenses effect. comparées aux crédits. (A) AUGMENTATION. (D) DIMINUTION.	BUDGETS TELS QU'ON EN A PROPOSÉ LE RÈGLEMENT DÉFINITIF. — RECETTES.	DÉPENSES.	EXCÉDANT de RECETTE transporté à d'autres exercices.	EXCÉDANT de DÉPENSE mis à la charge d'autres exercices.	*Observations.*
99,138,120 78	(A) 22,733,359 80	(D) 67,477,540 33	1,183,585,463 32	1,190,074,672 92	14,954,907 09	21,444,116 69	
15,914,817 72	(D) 160,690 75	(D) 2,432,695 61	101,303,773 25	114,976,586 11	»	*a*) 13,672,812 86	*a*) L'excédant de dépenses de l'exercice 1841 sera, après diminution du montant des créances annulées de l'exercice 1838, transféré au Budget de l'exercice 1844, conformément au projet de loi à soumettre aux délibérations des Chambres; en attendant, on le porte ici pour *mémoire*.
»	(A) 39,052 92	»	39,052 92	»	39,052 92	»	
115,082,947 50	(A) 22,611,721 97	(D) 69,910,244 94	1,284,928,289 49	1,305,051,259 03	14,993,960 01	35,116,929 55	
112,644,936 45			20,122,969 54		20,122,969 54		

COMPARAISON des résultats des Budgets des recettes et dépenses, tels qu'ils aux comptes rendus pour le dernier trimestre

EXERCICES.	BUDGETS votés primitivement.		MODIFICATIONS apportées aux évaluations primitives par des lois spéciales		BUDGETS fixés définitivement par les lois		FAITS Par suite de l'exécu conformément aux
	RECETTE.	DÉPENSE.	Augmentation ou diminution de recette A ou D	Augmentation ou diminution de dépense A ou D	RECETTE.	DÉPENSE.	RECETTE
1830, 4e trimestre	27,095,101 32	28,580,523 42	»	»	27,095,101 32	28,580,523 42	27,101,575 99
1831	109,825,575 94	115,806,850 65	»	»	109,825,575 94	115,806,850 65	113,225,815 03
1832	141,655,804 95	205,972,286 68	»	D 2,030,544 13	141,655,804 95	201,941,742 55	132,464,505 97
1833.	86,037,082 »	97,696,855 33	»	D 5,547,000 »	86,037,082 »	94,149,855 33	88,038,515 92
1834	94,279,578 »	95,272,610 52	»	A 5,601,390 11	94,279,578 »	98,874,000 45	96,701,357 76
1835	92,380,640 90	86,369,595 77	D. 2,452,972 68	A 3,189,740 51	89,927,668 22	89,559,334 28	89,855,654 75
							954,038 05
							267,532 92
1836.	99,931,314 74	99,932,501 19	»	A 1,667,450 59	99,931,314 74	101,599,951 78	102,086,654 16
							45,998 25
1837.	99,159,452 99	101,018,402 16	»	A 4,177,701 33	99,159,452 99	105,226,103 69	101,657,327 97
							57,922 27
1838.	120,252,525 36	120,725,085 80	»	A 1,849,906 98	120,252,525 36	122,574,992 78	125,165,079 51
							44,855 30
1839.	120,095,531 »	120,899,097 53	»	A 7,795,917 90	120,095,531 »	128,695,015 45	115 788,816 92
							48,612 05
1840	172,615,569 »	164,111,657 2.	»	A 6,434,031 61	172,615,569 »	170,545,891 89	171,218,748 39
							44,715 9.
1841.	101,464,464 »	105,791,842 58	»	A 15,617,459 14	101,464,464 »	117,409,281 72	101,505,775 25
							59,052 92
1842	136,350,612 »	135,366,962 81	A 50,000 »	A. 4,222,447 63	136,400,612 »	139,589,410 44	134,858,497 10
1843	109,900,053 »	108,855,372 01	A. 30,000 »	A. 1,666,655 78	109,930,053 »	110,502,025 79	105,795,951 49
1844	114,077,324 »	110,125,796 67	»	A. 6,179,447 47	114,077,324 »	116,303,244 14	115 360,674 15
			D 2,452,072 68	A.56,400,130 28			
			A 80,000 »	D 5,577,541 15			
	1,625,097,529 20	1,690,533,598 19	D 2,372,072 68	A.50,822,586 15	1,622,724,556 52	1,741,356,184 34	1,640,943,392 23
					118,631,627 82		
A diminuer les allocations au Budget de la Dette publique de 1832, pour l'exécution des art 11 et 14 du traité du 15 novembre 1831, lesquelles doivent être considérées comme non avenues					37,546,340 74		
Reste excédant de dépenses d'après le vote des Chambres législatives					81,085,287 08		

ont été votés, avec les résultats de l'exécution de ces Budgets, conformément de 1830 *et les années* 1831 *à* 1844 *inclusivement.*

RÉALISÉS tion des Budgets, et comptes rendus	DIFFÉRENCE ENTRE LES ÉVALUATIONS ET LES FAITS RÉALISÉS.				EXCÉDANTS D'APRÈS LES COMPTES RENDUS.		Observations.
	RECETTE		DÉPENSE				
DÉPENSE.	EN PLUS DU BUDGET.	EN MOINS DU BUDGET.	EN PLUS DU BUDGET.	EN MOINS DU BUDGET.	En RECETTE.	En DÉPENSE.	
28,580,523 42	8,474 67	»	»	»	»	1,478,947 45	Résultats du compte définitif
112,415,065 51	5,400,250 09	»	»	5,392,867 14	811,851 52	»	Idem
158,500,018 95	10,850,701 02	»	»	45,440,823 60	»	6,056,412 98	Idem.
91,904,974 94	2,020,551 92	»	»	2,244,860 39	»	3,846,661 02	Idem
96,515,600 96	2,421,759 76	»	»	2,560,399 47	187,736 80	»	Idem
87,104,004 96	»	74,013 49	»	2,455,329 32	2,749,649 77	»	Idem
»	954,058 05	»	»	»	954,058 05	»	Recouvrements faits sur les exerc clos de 1830 et antérieurs, 1831 et 1832
»	267,532 92	»	»	»	267,532 92	»	Dép annulées sur les exerc clos de 1830 et ant, 1831 et 1832, à const. en recette.
99,528,487 96	2,655,519 42	»	»	2,071,463 82	3,058,146 20	»	Résultats du compte définitif
»	45,998 25	»	»	»	45,998 25	»	Dépenses annulées sur l'exercice clos de 1833, à constater en recette.
103,531,731 64	2,497,874 98	»	»	1,894,572 05	»	1,674,405 67	Résultats du compte définitif
»	57,922 27	»	»	»	57,922 27	»	Dépenses annulées sur l'exercice clos de 1834, à constater en recette
120,198,378 44	5,212,554 15	»	»	2,376,614 54	3,266,701 07	»	Résultats du compte définitif
»	44,855 50	»	»	»	44,855 50	»	Dépenses annulées sur l'exercice clos de 1835, à constater en recette
124,196,508 51	»	4,306,714 08	»	4,496,506 94	»	8,407,691 59	Résultats du compte définitif
»	48,612 05	»	»	»	48,612 05	»	Dépenses annulées sur l'exercice clos de 1836, à constater en recette
167,801,579 65	»	1,396,820 41	»	2,744,312 26	3,417,168 96	»	Résultats du compte définitif
»	44,715 95	»	»	»	44,715 95	»	Dépenses annulées sur l'exercice clos de 1837, à constater en recette
114,976,586 11	»	160,690 75	»	2,452,695 61	»	15,672,812 86	Résultats du compte définitif
»	59,052 92	»	»	»	59,052 92	»	Dépenses annulées sur l'exercice clos de 1838, à constater en recette
					14,993,960 01	55,116,929 53	
						20,122,969 54	
156,594,914 71	»	1,542,114 90	»	2,994,495 73	»	1,736,417 61	Résultats du compte définitif
109,502,025 79	»	4,134,121 51	»	1,000,000 »	»	3,706,094 30	Résultats présumés d'après le 2e compte provisoire
112,153,244 14	1,285,550 15	»	»	4,150,000 »	5,207,450 01	»	Résultats présumés d'après le 1er compte provisoire
1,663,301,443 67	29,833,310 85	11,614,475 14	»	78,054,740 67	5,207,450 01	25,365,481 45	
	18,218,835 71		78,054,740 67				
	Excédant de dépenses, ou insuffisance de ressources résultant de l'exécution des Budgets				22,558,051 44		

597

Compte d'Apurement

DE L'EXERCICE 1839.

NOTE

SUR

LE COMPTE D'APUREMENT

DE L'EXERCICE 1839.

Le règlement général sur la comptabilité de l'Administration des Finances, approuvé par arrêté royal du 24 octobre 1824, n° 69, ne contenant aucune disposition pour assurer l'entière régularité de l'apurement des dépenses restées à payer sur le Budget de chaque exercice, à l'époque de son règlement définitif, l'Administration des Finances, en attendant qu'une loi spéciale sur la prescription ait déterminé l'époque à laquelle aura lieu la déchéance des créances à charge de l'État, a cru devoir s'arrêter au droit commun qui régit la matière, et a fixé à cinq ans le terme de déchéance pour les créances non soldées sur un Budget; c'est ce principe qui vient également d'être admis dans la nouvelle loi sur la comptabilité de l'État, du 15 mai 1846.

Le compte définitif rendu de l'exercice 1839, par l'Administration des Finances, et transmis par la Cour des Comptes à la Chambre des Représentants, avec ses observations, présentait à l'époque de sa clôture, après les trois années de cours d'exécution, plusieurs créances liquidées, mais dont l'acquittement n'avait pu s'effectuer, les porteurs de titres ne s'étant pas présentés pour en obtenir le payement.

Le projet de loi pour le règlement définitif de ce compte, qui sera transmis incessamment à la Chambre des Représentants, porte, art. 2 : « Les dépenses liquidées et mandatées » sur l'exercice 1839 restant à payer, pour lesquelles les mandats émis n'auront pas été » présentés au payement, au 1er janvier 1845, seront annulées; elles seront portées en » recette extraordinaire au compte de l'exercice 1842.

» Les créances dont il s'agit, non sujettes à prescription par des lois antérieures, dont » le payement serait réclamé ultérieurement, pourront être réordonnancées sur l'exercice » courant jusqu'au 31 décembre 1847, époque à laquelle elles seront définitivement pres- » crites au profit de l'État. »

L'exercice 1839 ayant atteint le 31 décembre 1844, le terme de prescription, on a frappé de déchéance toutes les créances dont le payement n'avait pas été réclamé à cette époque.

D'après le compte définitif rendu de l'exercice 1839, il restait à payer des créances pour une somme de	fr.	338,495 44
D'après la clôture, il a été payé sur ces créances, jusqu'au 1er janvier 1845 (terme de prescription)		267,460 67
Il reste ainsi à annuler définitivement des créances non soldées sur cet exercice, pour une somme de	fr.	71,034 77

Afin de se conformer aux dispositions contenues dans le § 1er de l'art. 2, du projet de loi qui sera soumis à la Chambre des Représentants, le montant des créances annulées sur l'exercice 1839, devant être considéré comme une recette, il y a lieu d'augmenter le solde actif que présente l'exercice 1842, de fr. 71,034 77 c^{s}.

Ce solde est de.	fr.	7,318,260 37
En y ajoutant la somme ci-dessus, de		71,034 77
le solde actif de l'exercice 1842, est ainsi de	fr.	7,389,295 14

Après les résultats qu'on vient de donner des dépenses effectuées sur les crédits restés ouverts depuis la clôture de l'exercice 1839, on a jugé utile de reproduire dans le tableau qui suit, les dépenses faites suivant le compte, et celles faites depuis, jusqu'au terme de déchéance.

L'article 10 de la loi précitée porte : « que les ressources encore réalisables sur les droits » acquis à l'exercice 1839, seront portées en recette extraordinaire au compte de l'exercice courant, au moment où les recouvrements auront lieu. » Aucun versement n'ayant plus été effectué après la clôture, les recettes de cet exercice sont définitivement arrêtées à la somme de fr. 115,885,623 15 c^{s}.

601

SITUATION

DES

CRÉANCES RESTANT A PAYER

AU 1er JANVIER 1845.

SITUATION des créances restant

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉANCES qui restaient à payer à l'époque de la clôture de l'exercice, au 31 déc. 1841.	PAYEMENTS effectués depuis la clôture de l'exercice jusqu'au 1er janvier 1843.	CRÉANCES éteintes pour cause de déchéance, à annuler définitivement.
Dette publique.	72,917 55	6,805 71	66,111 64
Dotations. . . Liste civile.	»	»	»
Sénat	»	»	»
Chambre des Représentants	368 66	»	368 66
Cour des Comptes	»	»	»
Département de la justice	642 50	517 50	125 »
— des Affaires étrangères	»	»	»
— de l'Intérieur	81,978 62	78,750 72	3,227 90
— des Travaux publics.	85,549 83	85,047 61	502 22
— de la Marine	»	»	»
— de la Guerre.	24,104 20	24,021 60	82 60
— des Finances	14,418 45	13,913 49	504 96
Remboursements, restitutions et non-valeurs	799 22	687 43	111 79
	280,778 83	209,744 06	71,034 77
Prêt à la banque de Belgique (loi du 1er janvier 1839, n° 1), ouvrant un crédit de 4,000,000 de francs	»	»	»
Département des Travaux publics (chemin de fer) lois des 1er mai 1834, n° 530, 26 mai 1837, n° 131, et 28 décembre 1839, n° 885.	57,716 61	57,716 61	»
Département des Travaux publics (routes pavées et ferrées) loi du 28 décembre 1839, n° 885	»	»	»
Certificats de rentes remboursables (*domein losrenten*)	»	»	»
	338,495 44	267,460 67	71,034 77

à payer au 1er *janvier* 1845.

DEPENSES visées, enregistrées et admises par la Cour des Comptes à l'époque de la clôture de l'exercice, au 31 décembre 1841	PAYEMENTS effectues DEPUIS LA CLÔTURE de l'exercice	TOTAL des DEPENSES FAITES sur l'exercice 1839
19,557,458 99	6,805 71	19,564,241 70
2,751,322 75	»	2,751,322 75
16,650 10	»	16,650 10
353,725 66		353,725 66
125,286 20	»	125,286 20
6,071,585 95	517 50	6,072,103 45
1,043,657 63	»	1,043,657 63
8,226,886 36	78,750 72	8,305,637 08
8,899,042 »	85,047 61	8,984,089 61
700,055 79	»	700,055 79
48,479,580 80	24,021 60	48,503,602 40
10,650,724 03	13,913 49	10,664,637 52
1,142,878 02	687 45	1,143,565 45
108,018,832 28	209,744 06	108,228,576 54
5,896,897 40	»	5,896,897 40
10,973,546 24	57 716 61	11,031,262 85
968,737 15	»	968,737 15
96,806 23	»	96,806 23
123,954,819 30	267,460 67	124,222 279 97

OBSERVATIONS.

Les crédits accordés aux Ministres par les lois, pour les dépenses de l'exercice 1839 s'élevent à	fr	128,789,821 68
Par le projet de loi réglant définitivement cet exercice, on propose l'annulation de crédits dont on n'a pas fait emploi		4,496,506 94
RESTE pour dépenses	fr	124,293,314 74
Les dépenses déjà admises par la Cour des Comptes s'élevent à		123,954,819 30
Il reste à admettre	fr	338,495 44
Avec le compte actuel on remet en pièces comptables acquittées depuis la clôture de l'exercice		267,460 67
En conséquence, il reste à annuler encore	fr	71,034 77

L'annulation de cette somme de fr. 71,034 77 c., se fait en la renseignant en recette au compte de l'exercice 1845, la Cour des Comptes ayant arrêté les dépenses totales de l'exercice 1839 à la somme de fr. 124,293 314 74 c.

EXERCICE 1839.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT

DES

SOMMES ANNULÉES DÉFINITIVEMENT,

SUR CELLES LIQUIDÉES ET ORDONNANCÉES,

ET CE

PAR SUITE DE LA DÉCHÉANCE DES CRÉANCES A CHARGE DE L'ÉTAT,

A L'ÉPOQUE DU 31 DÉCEMBRE 1844.

NUMEROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler	NUMÉRO	
N° général	N° de province	DATES			d'ordre	d'inscription
			PROVINCE			
764	324	11 mai 1839	*Dette publique* (Pensions)	3,088 »	24	208
765	325	Id	Id	28,879 22	290	1576
			Id —	»	332	2129
			Id —	»	1	5
			Id -		90	441
			Id —	»	95	448
766	326	Id	Id —	58,574 04	27	75
			Id. —	»	32	81
			Id. —	»	55	166
			Id. —	»	77	277
			Id. —	»	255	891
			Id —	»	64	209
768	328	Id	Id. —	81,715 01	95	302
			Id —	»	524	3422
			Id. —	»	639	3947
			Id. —	»	717	4721
			Id —	»	859	5492
			Id. —	»	5	15
			Id. —	»	872	5596
769	329	Id . .	Id. —	2,344 50	14	60
			Id. —	»	25	91
771	331	Id	Id. —	550 »	5	98
774	334	Id .	Id. —	7,611 25	2	65
775	335	Id .	Id. —	26,818 78	241	669
1686	616	1er août 1839	Id. —	27,984 15	290	1576
			Id —	»	332	2129
			Id —		1	5
			Id. —		86	455
			Id. —	»	90	441
1687	617	Id .	Id. —	57,312 16	27	75
			Id. —	»	32	81
			Id. —	»	55	166
			Id —	»	77	277
			Id. —	»	254	891
1688	618	Id . .	Id. —	81,096 75	95	302
			Id —	»	461	2957
			Id. —	»	524	3422
			Id —	»	639	3947
			Id. —	»	853	5399
			Id —	»	858	5492
				A REPORTER		fr.

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non valeurs
DE BRABANT.								
31 75	31 75							
200 »	200 »							
83 66	83 66							
16 »	16 »							
105 »	105 »							
3 50	3 50							
13 25	13 25							
13 25	13 25							
29 25	29 25							
53 »	53 »							
590 »	590 »							
39 75	39 75							
26 »	26 »							
63 50	63 50							
158 75	158 75							
» 83	» 83							
48 25	48 25							
22 75	22 75							
168 85	168 85							
78 50	78 50							
344 »	344 »							
25 »	25 »							
91 25	91 25							
91 25	91 25							
200 »	200 »							
83 66	83 66							
16 »	16 »							
105 »	105 »							
105 »	105 »							
13 25	13 25							
13 25	13 25							
29 25	29 25							
53 »	53 »							
590 »	590 »							
26 »	26 »							
41 42	41 42							
63 50	63 50							
158 75	158 75							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
3,891 92	3,891 92							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			Report. . . . . fr.			
1688	618	1er août 1839 . . .	*Dette publique* (Pensions).	81,000 75	5	13
1692	622	Id. . . .	Id. —	644 44	4	54
			Id. —	»	7	98
1696	626	Id. . . .	Id. —	26,405 37	236	669
1697	627	Id. . . .	Id. —	7,575 47	2	65
2626	897	7 novembre 1839. .	Id. —	7,652 50	2	65
2627	898	Id. . .	Id. —	81,935 45	95	502
			Id. —	»	461	2957
			Id. —	»	524	3422
			Id. —	»	639	3947
			Id. —	»	853	5399
			Id. —	»	858	5492
			Id. —	»	3	13
2628	899	Id. . .	Id. —	57,294 16	8	37
			Id. —	»	27	75
			Id. —	»	32	81
			Id. —	»	55	166
			Id. —	»	77	277
2631	902	Id. . .	Id. —	26,044 52	235	669
2632	903	Id. . .	Id. —	725 »	4	54
			Id. —	»	9	98
2638	909	Id. . .	Id. —	27,462 09	290	1576
			Id. —	»	329	2124
			Id. —	»	331	2126
			Id. —	»	332	2129
			Id. —	»	338	2146
			Id. —	»	1	3
			Id. —	»	86	435
			Id. —	»	90	441
2639	910	Id. . .	Id. —	3,656 25	14	198
			Id. —	»	58	269
			Id. —	»	61	272
2614	1178	14 février 1840 . .	Id. —	26,204 61	200	1576
			Id. —	»	229	2124
			Id. —	»	332	2129
			Id. —	»	1	3
			Id. —	»	86	435
			Id. —	»	90	441
			Id. —	»	236	1177
			Id. —	»	315	1648
2615	1179	Id. . .	Id. —	55,505 50	8	37
			A reporter. . . . . fr.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs.
3,891 02	3,891 02							
22 75	22 75							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
91 25	91 25							
91 25	91 25							
91 25	91 25							
26 »	26 »							
52 50	52 50							
63 50	63 50							
158 75	158 75							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
22 75	22 75							
10 75	10 75							
15 25	15 25							
15 25	15 25							
29 25	29 25							
53 »	53 »							
91 25	91 25							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
200 »	200 »							
125 50	125 50							
200 »	200 »							
83 66	83 66							
100 »	100 »							
16 »	16 »							
105 »	105 »							
105 »	105 »							
31 75	31 75							
125 »	125 »							
125 »	125 »							
200 »	200 »							
125 50	125 50							
83 66	83 66							
16 »	16 »							
105 »	105 »							
105 »	105 »							
3 49	3 49							
209 75	209 75							
10 75	10 75							
6,095 23	6,095 23							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription.
			Report. . . . . fr.			
2615	1179	14 février 1840 . .	*Dette publique* (Pensions).	55,503 50	27	75
			Id. —	»	52	81
			Id. —	»	55	166
			Id. —	»	77	277
2617	1181	Id. . .	Id. —	7,618 45	2	65
2618	1182	Id. . .	Id. —	25,995 40	231	669
2620	1184	Id. . .	Id. —	81,774 96	95	302
			Id. —	»	461	2957
			Id. —	»	524	3422
			Id. —	»	639	3947
			Id. —	»	720	4800
			Id. —	»	860	5492
			Id. —	»	3	»
2626	1190	Id. . .	Id. —	742 22	5	54
			Id. —	»	6	58
			Id. —	»	10	98
			Id. —	»	26	202
1553	581	22 juillet 1839. . .	Id. (Intérêts de cautionnements) . . .	16,849 29	9	3046
			Id. — . . .	»	31	3745
			Id. — . . .	»	50	4685
			Id. — . . .	»	62	5321
			Id. — . . .	»	76	5355
			Id. — . . .	»	125	6484
1562	582	Id. . . .	Id. — . . .	13,902 92	50	416
			Id. — . . .	»	94	786
			Id. — . . .	»	105	912
			Id. — . . .	»	177	1204
2564	1151	10 janvier 1840 . .	Id. — . . .	195 76	3	»
2555	1150	16 id. . .	Id. — . . .	16,553 17	7	3046
			Id. — . . .	»	58	5321
			Id. — . . .	»	115	6484
			Id. — . . .	»	171	7204
2572	1152	Id. . .	Id. — . . .	13,801 21	77	647
			Id. — . . .	»	194	1405
			Id. — . . .	»	210	1461
2689	1199	6 février 1840. . .	Id. (Rentes viagères)	1,475 61	2	»
			Id. —	»	5	»
			Id. —	»	11	»
104	67	22 février 1839. . .	*Finances*	27,635 86	»	»
			Id.	»	»	»
219	146	21 mars 1839 . . .	Id.	27,682 52	»	»
			A reporter. . . . . fr.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs.
6,995 25	6,995 25							
13 25	13 25							
13 25	13 25							
29 25	29 25							
53 »	53 »							
91 25	91 25							
91 25	91 25							
26 »	26 »							
52 50	52 50							
63 50	63 50							
158 75	158 75							
69 »	69 »							
48 25	48 25							
22 75	22 75							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
» 85	» 85							
8 47	8 47							
19 45	19 45							
16 98	16 98							
14 51	14 51							
14 56	14 56							
5 62	5 62							
18 »	18 »							
12 »	12 »							
12 90	12 90							
59 68	59 68							
» 85	» 85							
16 98	16 98							
14 56	14 56							
5 11	5 11							
40 80	40 80							
4 »	4 »							
87 47	87 47							
72 57	72 57							
63 49	63 49							
69 42	69 42							
41 66	»	»	»	»	»	41 66		
91 66	»	»	»	»	»	91 66		
91 66	»	»	»	»	»	91 66		
8,590 06	8,365 08	»	»	»	»	224 98		

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° général	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription.
			Report. . . . . fr.			
600	247	25 avril 1839 . . .	*Finances*	27,682 52	»	»
540	239	18 id. . . .	*Dette publique*	5,855 97	5	»
			Id.	»	11	»
1392	527	18 juillet 1839. . .	Id.	5,855 97	5	»
			Id.	»	11	»
1954	682	5 septembre 1839. .	*Intérieur*	7,518 95	32	»
428	209	28 mars 1839 . . .	*Travaux publics*	4,571 71	2	»
2045	755	19 septembre 1839. .	Id.	10,884 59	16	»
2370	806	10 octobre 1839 . .	*Dette publique*	5,906 88	10	»
2240	1119	2 janvier 1840 . .	Id.	5,589 42	10	»
3792	1246	12 mars 1840 . . .	*Intérieur*	317 50	10	»
681	296	1er mai 1839 . . .	Id.	102,188 60	159	»
			Id.	»	169	»
1544	517	4 juillet 1839. . .	*Non-valeurs*	7,579 »	58	»
1955	683	5 septembre 1839. .	*Intérieur*	1,790 60	15	»
2660	1195	6 février 1840. . .	Id.	101,865 06	588	»
3809	1255	19 mars 1840 . . .	*Non-valeurs*	10,568 »	18	»
			Id.	»	106	»
			Id.	»	240	»
			Id.	»	249	»
			Id.	»	257	»
			Id.	»	387	»
			Id.	»	392	»
			Id.	»	418	»
			Id.	»	426	»
			Id.	»	474	»
			Id.	»	480	»
			Id.	»	504	»
			Id.	»	538	»
			Id.	»	545	»
»	2482	»	*Travaux publics* (Ordonnances partielles). . . .	»	»	»
»	3581	»	*Chambre des Représentants*	»	»	»
			Totaux. . . . . fr.			
			PROVINCE			
777	42	4 mai 1839 . . .	*Dette publique* (Pensions).	3,901 25	20	155
780	45	id. . . .	Id. —	27,429 95	172	4501
			Id. —	»	228	4561
			Id. —	»	276	4411
			A reporter. . . . . fr.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs.
8,590 »	8,365 08	»	»	»	»	224 08		
91 66	»	»	»	»	»	91 66		
423 28	423 28							
80 »	80 »							
423 28	423 28							
80 »	80 »							
125 »	»	»	»	125 »				
98 »	»	»	»	»	»	»	98 »	
49 »	»	»	»	»	»	»	49 »	
80 »	80 »							
80 »	80 »							
12 70	»	»	»	12 70				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
28 »	»	»	»	»	»	»	»	28 »
83 55	»	»	»	83 55				
125 »	»	»	»	125 »				
12 »	»	»	»	»	»	»	»	12 »
3 »	»	»	»	»	»	»	»	3 »
3 »	»	»	»	»	»	»	»	3 »
2 »	»	»	»	»	»	»	»	2 »
2 »	»	»	»	»	»	»	»	2 »
2 »	»	»	»	»	»	»	»	2 »
1 »	»	»	»	»	»	»	»	1 »
2 »	»	»	»	»	»	»	»	2 »
3 »	»	»	»	»	»	»	»	3 »
2 »	»	»	»	»	»	»	»	2 »
3 »	»	»	»	»	»	»	»	3 »
4 »	»	»	»	»	»	»	»	4 »
2 »	»	»	»	»	»	»	»	2 »
3 »	»	»	»	»	»	»	»	3 »
40 »	»	»	»	»	»	»	40 »	
368 66	»	368 66						
11,075 97	9,531 64	368 66	»	596 03	»	316 64	187 »	74 »

DE LIMBOURG.

125 »	125 »							
26 »	26 »							
55 »	55 »							
39 25	39 25							
225 25	225 25							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription.
			Report. . . . . fr.			
1698	115	1er août 1839 . . .	*Dette publique* (Pensions).	3,760 85	5	111
			Id. —	»	20	155
			Id. —	»	29	146
1699	116	Id. . . .	Id. —	14,900 20	79	1071
1703	120	Id. . . .	Id. —	27,267 87	270	4411
2616	172	7 novembre 1839. .	Id. —	14,676 78	2	1869
2644	235	4 février 1840. . .	Id. —	27,014 86	470	5645
2047	238	Id. . . .	Id. —	14,528 25	20	1894
			Id. —	»	147	2070
			Id. —	»	149	2072
1545	102	22 juillet 1839 . . .	Id. (Intérêts de cautionnements) . . .	849 19	1	D.
			Id. — . . .	»	2	E.
			Id. — . . .	»	5	S.
			Id. — . . .	»	9	GG.
			Id. — . . .	»	10	JJ.
			Id. — . . .	»	11	JJ.
			Id. — . . .	»	12	RR.
			Id. — . . .	»	17	E3.
1554	103	Id. . . .	Id. — . . .	4,848 05	4	1961
			Id. — . . .	»	8	3274
			Id. — . . .	»	9	3281
			Id. — . . .	»	10	3414
			Id. — . . .	»	28	3822
			Id. — . . .	»	33	3829
			Id. — . . .	»	41	3841
2336	216	16 janvier 1840 . .	Id. — . . .	1,776 72	5	3414
2691	240	6 février 1840. . .	Id. (Rentes viagères)	317 97	1	2381
			Id. —	»	2	4086
1292	85	4 juillet 1839 . . .	*Intérieur*	56 »	4	»
1417	92	18 id. . . .	Id.	7,480 85	9	»
2101	138	19 septembre 1839. .	Id.	170 »	6	»
3120	202	26 décembre 1839. .	*Travaux publics*	1,881 »	5	»
2318	215	9 janvier 1840 . .	*Non-valeurs*	3,115 »	123	»
4132	262	8 avril 1841 . . .	*Finances*	2,462 »	68	»
			Id.	»	99	»
			Id.	»	113	»
4130	260	Id. . . .	Id.	194 »	3	»
2453	194	16 mai 1839 . . .	*Travaux publics* (Ordonnances partielles). . . .	»	»	»
13695	960	2 mars 1840 . . .	*Non-valeurs*. — . . .	»	»	»
			Totaux. . . . . fr.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs.
225 25	225 25							
7 25	7 25							
125 »	125 »							
20 83	20 83							
10 15	10 15							
59 25	59 25							
8 55	8 55							
68 75	68 75							
82 75	82 75							
200 »	200 »							
200 »	200 »							
15 87	15 87							
54 39	54 39							
18 52	18 52							
29 10	29 10							
26 45	26 45							
31 75	31 75							
21 16	21 16							
31 75	31 75							
16 93	16 93							
126 98	126 98							
12 70	12 70							
4 23	4 23							
33 02	33 02							
60 11	60 11							
25 40	25 40							
4 23	4 23							
148 15	148 15							
105 82	105 82							
10 »	»	»	»	10 »				
516 67	»	»	»	516 67				
10 »	»	»	»	10 »				
27 »	»	»	»	»	»	»	27 »	
12 »	»	»	»	»	»	»	»	12 »
17 »	»	»	»	»	»	17 »		
18 »	»	»	»	»	»	18 »		
65 »	»	»	»	»	»	65 »		
36 »	»	»	»	»	»	36 »		
16 58	»	»	»	»	»	»	16 58	
» 23	»	»	»	»	»	»	»	» 23
2,262 58	1,754 30	»	»	536 67	»	136 »	54 58	12 23

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription.
			PROVINCE			
789	55	11 mai 1839 . . .	*Dette publique* (Pensions).	14,458 14	55	758
792	58	Id. . . .	Id. —	21,166 45	40	490
			Id. —	»	100	945
795	59	Id. . . .	Id. —	46,641 34	11	55
			Id. —	»	39	67
			Id. —	»	58	210
			Id. —	»	59	336
			Id. —	»	117	596
			Id. —	»	128	917
			Id. —	»	146	1036
			Id. —	»	312	2414
			Id. —	»	328	2432
			Id. —	»	445	3662
			Id. —	»	474	3694
			Id. —	»	558	4765
			Id. —	»	677	6107
			Id. —	»	678	6148
1710	137	1er août 1839 . . .	Id. —	14,287 43	55	758
1712	139	Id. . . .	Id. —	21,056 »	40	490
			Id. —	»	99	945
1715	140	Id. . . .	Id. —	46,010 16	11	55
			Id. —	»	39	67
			Id. —	»	59	336
			Id. —	»	128	917
			Id. —	»	312	2414
			Id. —	»	328	2432
			Id. —	»	445	3662
			Id. —	»	474	3694
			Id. —	»	558	4765
			Id. —	»	676	6142
2645	227	7 novembre 1839. .	Id. —	46,502 47	11	55
			Id. —	»	39	67
			Id. —	»	51	135
			Id. —	»	59	336
			Id. —	»	128	917
			Id. —	»	312	2414
			Id. —	»	328	2432
			Id. —	»	445	3662
			Id. —	»	474	3694
			Id. —	»	568	4765

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs.
DE LIÉGE.								
130 25	130 25							
18 75	18 75							
37 50	37 50							
24 »	24 »							
24 »	24 »							
25 »	25 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 50	26 50							
3 83	3 83							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
48 25	48 25							
10 30	10 30							
48 25	48 25							
130 25	130 25							
18 75	18 75							
37 50	37 50							
24 »	24 »							
24 »	24 »							
26 »	26 »							
26 50	26 50							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
24 »	24 »							
24 »	24 »							
24 50	24 50							
26 »	26 »							
26 50	26 50							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
48 25	48 25							
1,726 88	1,726 88							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			Report. . . . . fr.			
2645	227	7 novembre 1839. .	*Dette publique* (Pensions).	46,502 47	675	6142
2647	220	Id. . .	Id. —	14,015 50	55	758
2648	250	Id. . .	Id. —	20,717 »	13	237
			Id. —	»	40	490
			Id. —	»	91	896
			Id. —	»	98	945
2561	318	4 février 1840 . .	Id. —	47,072 99	11	33
			Id. —	»	39	67
			Id. —	»	50	336
			Id. —	»	128	917
			Id. —	»	312	2414
			Id. —	»	328	2432
			Id. —	»	445	3662
			Id. —	»	474	3694
			Id. —	»	558	4705
			Id. —	»	675	6142
2563	320	Id. . .	Id. —	20,703 75	13	237
			Id. —	»	40	490
			Id. —	»	91	986
			Id. —	»	98	945
2564	321	Id. . .	Id. —	»	55	758
1546	121	22 juillet 1839. . .	Id. (Intérêts de cautionnements) . . .	1,359 78	2	V.
			Id. — . . .	»	3	BB.
			Id. — . . .	»	5	R3°
1555	122	Id. . . .	Id. — . . .	6,877 63	33	4450
			Id. — . . .	»	45	5732
			Id. — . . .	»	50	6109
			Id. — . . .	»	57	6131
			Id. — . . .	»	87	6900
1564	123	Id. . . .	Id. — . . .	5,768 24	20	252
			Id. — . . .	»	35	545
2557	293	16 janvier 1840. . .	Id. — . . .	6,913 19	33	4450
			Id. — . . .	»	50	6109
			Id. — . . .	»	57	6131
			Id. — . . .	»	87	6900
2374	295	Id. . . .	Id. — . . .	7,567 09	22	252
			Id. — . . .	»	32	460
			Id. — . . .	»	36	545
2365	294	Id. . . .	Id. — . . .	1,359 78	2	V.
			Id. — . . .	»	3	BB.
			Id. — . . .	»	5	R3°
			À reporter. . . . . fr.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs.
1,726 88	1,726 88							
48 25	48 25							
150 25	150 25							
39 75	39 75							
18 75	18 75							
465 75	465 75							
37 50	37 50							
24 »	24 »							
24 »	24 »							
26 »	26 »							
26 50	26 50							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
39 75	39 75							
18 75	18 75							
465 75	465 75							
37 50	37 50							
150 25	150 25							
44 97	44 97							
124 34	124 34							
50 26	50 26							
2 12	2 12							
12 70	12 70							
38 10	38 10							
27 94	27 94							
38 10	38 10							
3 39	3 39							
10 16	10 16							
2 12	2 12							
38 10	38 10							
27 94	27 94							
38 10	38 10							
3 39	3 39							
1 69	1 69							
10 16	10 16							
44 97	44 97							
124 34	124 34							
50 26	50 26							
4,289 78	4,289 78							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			Report. . . . . fr.			
4195	377	30 décembre 1841. .	*Dette publique* (Intérêts de cautionnements) . . .	20 61	2	1894
543	41	18 avril 1839 . . .	Id. — . . .	1,115 75	5	»
2471	212	24 octobre 1839 . .	*Intérieur*.	8,369 28	45	»
527	39	11 avril 1839 . . .	Id.	75,271 02	157	»
			Id.	»	418	»
1077	77	20 juin 1839 . . .	Id.	115 »	5	»
1275	100	1er juillet 1839. . .	Id.	7,368 »	104	»
			Id.	»	106	»
1599	130	26 Id. . . .	Id.	73,207 07	145	»
			Id.	»	280	»
			Id.	»	416	»
2549	197	5 octobre 1839 . .	Id.	7,486 »	106	»
2472	215	24 Id. . . .	Id.	73,820 38	144	»
			Id.	»	278	»
			Id.	»	411	»
3097	262	26 décembre 1839. .	Id.	7,624 35	15	»
			Id.	»	106	»
2461	304	23 janvier 1840 . .	Id.	73,850 60	146	»
			Id.	»	288	»
			Id.	»	424	»
			Totaux. . . . . fr.			
			PROVINCE DE LA			
801	66	11 mai 1839 . . .	*Dette publique* (Pensions).	47,432 90	301	2035
			Id. —	»	593	3892
			Id. —	»	871	6088
799	64	Id. . . .	Id. —	14,314 90	174	1725
1720	149	1er août 1839 . . .	Id. —	14,128 50	70	550
			Id. —	»	174	1725
1722	151	Id. . . .	Id. —	47,261 50	81	471
			Id. —	»	301	2035
			Id. —	»	567	5707
			Id. —	»	593	5892
2697	231	7 novembre 1839. .	Id. —	47,471 61	88	478
			Id. —	»	301	2035
			Id. —	»	605	5892
2707	241	Id. . .	Id. —	15,057 66	174	1725
2572	332	4 février 1840 . .	Id. —	582 »	2	31
2573	333	Id. . .	Id. —	47,726 68	88	478
			A reporter. . . . . fr.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs.
4,289 78	4,289 78							
» 61	» 61							
52 91	52 91							
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
18 75	»	»	»	18 75				
25 »	»	»	»	25 »				
18 75	»	»	»	18 75				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
18 75	»	»	»	18 75				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
38 »	»	»	»	38 »				
18 75	»	»	»	18 75				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
125 »	»	»	»	125 »				
5,981 30	4,345 30	»	»	1,638 »				

FLANDRE ORIENTALE.

46 75	46 75							
91 82	91 82							
16 80	16 80							
209 75	209 75							
56 »	56 »							
209 75	209 75							
26 »	26 »							
46 75	46 75							
72 »	72 »							
91 82	91 82							
26 »	26 »							
46 75	46 75							
91 82	91 82							
209 75	209 75							
17 58	17 58							
26 »	26 »							
1,285 34	1,285 34							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription
			REPORT.			
2573	333	4 février 1840. . .	*Dette publique* (Pensions).	47,720 68	301	2035
			Id. —	»	593	3892
2576	336	Id. . . .	Id. —	1,502 52	174	1725
1550	141	22 juillet 1839 . . .	Id. (Intérêts de cautionnements) . . .	11,995 54	128	T.
1547	140	Id. . . .	Id. — . . .	608 47	1	F.
			Id. — . . .	»	8	W3e.
2358	303	16 janvier 1840 . .	Id. — . . .	11,916 45	128	T.
2366	304	Id. . .	Id. — . . .	654 95	1	F.
			Id. — . . .	»	6	PP.
			Id. — . . .	»	8	W3e.
			Id. — . . .	»	9	D1.
4194	454	30 décembre 1841. .	Id. — . . .	3 02	1	1879
			Id. — . . .	»	2	1884
4083	420	29 octobre 1840 . .	*Finances*	5,899 50	116	»
4155	426	1er mai 1841 . . .	*Non-valeurs*.	1,011 65	17	»
12414	1548	6 février 1840 . .	*Dette publique* (Ordonnances partielles)	»	»	»
12415	1549	Id. . .	Id. —	»	»	»
12416	1550	Id. . .	Id. —	»	»	»
12417	1551	Id. . .	Id. —	»	»	»
12418	1552	Id. . .	Id. —	»	»	»
12419	1553	Id. . .	Id. —	»	»	»
12420	1554	Id. . .	Id. —	»	»	»
12421	1555	Id. . .	Id. —	»	»	»
12422	1556	Id. . .	Id. —	»	»	»
12423	1557	Id. . .	Id. —	»	»	»
12424	1558	Id. . .	Id. —	»	»	»
12425	1559	Id. . .	Id. —	»	»	»
12426	1560	Id. . .	Id. —	»	»	»
12427	1561	Id. . .	Id. —	»	»	»
12428	1562	Id. . .	Id. —	»	»	»
12429	1563	Id. . .	Id. —	»	»	»
12430	1564	Id. . .	Id. —	»	»	»
12431	1565	Id. . .	Id. —	»	»	»
12432	1566	Id. . .	Id. —	»	»	»
12433	1567	Id. . .	Id. —	»	»	»
12434	1568	Id. . .	Id. —	»	»	»
12435	1569	Id. . .	Id. —	»	»	»
12436	1570	Id. . .	Id. —	»	»	»
12437	1571	Id. . .	Id. —	»	»	»
12438	1572	Id. . .	Id. —	»	»	»
12439	1573	Id. . .	Id. —	»	»	»

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs.
1,285 34	1,285 34							
46 75	46 75							
91 82	91 82							
209 75	209 75							
10 58	10 58							
18 52	18 82							
37 04	37 04							
10 58	10 58							
18 52	18 52							
23 81	23 81							
37 04	37 04							
26 46	26 46							
» 37	» 37							
2 65	2 65							
10 »	»	»	»	»	»	10 »		
1 12	»	»	»	»	»	»	»	1 12
1,037 04	1,037 04							
619 05	619 05							
84 66	84 66							
285 71	285 71							
68 78	68 78							
52 91	52 91							
190 48	190 48							
79 36	79 36							
105 82	105 82							
232 80	232 80							
121 69	121 69							
575 66	575 66							
227 51	227 51							
142 86	142 86							
216 93	216 93							
380 95	380 95							
232 80	232 80							
26 46	26 46							
211 64	211 64							
724 87	724 87							
354 50	354 50							
68 78	68 78							
95 24	95 24							
121 69	121 69							
26 46	26 46							
370 37	370 37							
8,285 37	8,274 25	»	»	»	»	10 »	»	1 12

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
				Report. . . . . fr.		
12440	1574	6 février 1840 . .	*Dette publique* (Ordonnances partielles)	»	»	»
12441	1575	Id. . .	Id. —	»	»	»
12442	1576	Id. . .	Id. —	»	»	»
12443	1577	Id. . .	Id. —	»	»	»
12444	1578	Id. . .	Id. —	»	»	»
12445	1579	Id. . .	Id. —	»	»	»
12446	1580	Id. . .	Id. —	»	»	»
12447	1581	Id. . .	Id. —	»	»	»
17588	2111	23 juillet 1840. . .	*Guerre*.	»	»	»
17749	2117	1er août 1840 . . .	Id.	»	»	»
				Totaux. . . . . fr.		
			PROVINCE DE LA			
810	59	11 mai 1839 . . .	*Dette publique* (Pensions).	12,679 25	1	2
815	62	Id. . . .	Id. —	33,450 67	70	607
			Id. —	»	144	1541
			Id. —	»	219	1624
			Id. —	»	458	4679
1755	147	1er août 1839 . . .	Id. —	33,147 05	70	607
			Id. —	»	101	659
			Id. —	»	144	1541
			Id. —	»	219	1624
			Id. —	»	458	4679
2676	222	7 novembre 1839. .	Id. —	34,409 95	70	607
			Id. —	»	101	659
			Id. —	»	144	1541
			Id. —	»	219	1624
			Id. —	»	412	3280
			Id. —	»	458	4679
2654	320	4 février 1840 . .	Id. —	34,252 42	70	607
			Id. —	»	144	1541
			Id. —	»	219	1624
			Id. —	»	458	4679
2359	288	16 janvier 1840 . .	Id. (Intérêts de cautionnements). . .	10,640 94	54	»
2367	289	Id. . .	Id. — . . .	730 15	1	»
2693	324	6 février 1840 . .	Id. (Rentes viagères)	602 26	2	»
			Id. —	»	4	»
544	38	18 avril 1839 . . .	Id. (Traitements d'attente).	1,211 63	6	»
1395	111	18 juillet 1839. . .	Id. —	1,299 81	6	»
				A reporter. . . . . fr.		

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs.
8,285 37	8,274 25	»	»	»	»	10 »	»	1 12
1,629 63	1,629 63							
52 91	52 91							
740 74	740 74							
52 91	52 91							
52 91	52 91							
169 31	169 31							
227 51	227 51							
223 22	223 22							
4 20	»	»	»	»	4 20			
64 72	»	»	»	»	64 72			
11,502 45	11,422 59	»	»	»	68 92	10 »	»	1 12

FLANDRE OCCIDENTALE.

14 50	14 50							
26 »	26 »							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
24 50	24 50							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
24 50	24 50							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
38 34	38 34							
24 50	24 50							
26 »	26 »							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
24 50	24 50							
4 16	4 16							
66 14	66 14							
62 02	62 02							
5 01	5 01							
52 91	52 91							
52 91	52 91							
863 99	863 99							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre	d'inscription.
			Report. . . . . fr.			
2373	196	10 octobre 1839 . .	*Dette publique* (Traitements d'attente).	1,211 65	6	»
1608	137	26 juillet 1839. . .	*Intérieur*	52,008 55	148	»
2586	198	10 octobre 1839 . .	Id.	4,537 50	83	»
2486	209	24 id. . .	Id.	28.458 54	96	»
3101	255	26 décembre 1839. .	Id.	4,581 25	84	»
1779	99	25 avril 1839 . . .	*Justice* (Ordonnances partielles).	»	»	»
			Total. . . . . fr.			
			PROVINCE			
820	57	11 mai 1839 . . .	*Dette publique* (Pensions).	9,950 65	45	279
			Id. —	»	46	288
			Id. —	»	67	514
			Id. —	»	105	945
821	58	Id. . . .	Id. —	305 50	6	187
822	59	Id. . . .	Id. —	19,186 87	5	44
			Id. —	»	22	511
			Id. —	»	44	909
			Id. —	»	139	1574
			Id. —	»	160	1768
			Id. —	»	179	1795
823	60	Id. . . .	Id. —	56,316 12	17	166
			Id. —	»	102	1125
			Id. —	»	169	1132
			Id. —	»	204	1675
			Id. —	»	377	2658
			Id. —	»	476	3166
			Id. —	»	579	3767
			Id. —	»	750	5420
			Id. —	»	867	6045
824	61	Id. . . .	Id. —	1,805 01	1	6
825	62	Id. . . .	Id. —	5,191 75	21	310
			Id. —	»	27	641
			Id. —	»	30	675
			Id. —	»	31	676
1741	144	1er août 1839 . . .	Id. —	9,790 »	45	279
			Id. —	»	46	288
1742	145	Id. . . .	Id. —	54,721 11	17	166
			Id. —	»	102	1123
			Id. —	»	169	1132
			À reporter. . . . . fr.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs.
865 99	803 99							
52 91	52 91							
131 25	»	»	»	131 25				
12 50	»	»	»	12 50				
85 35	»	»	»	85 35				
12 50	»	»	»	12 50				
50 »	»	»	50 »					
1,206 48	916 90	»	50 »	239 58				

DE HAINAUT.

55 »	55 »							
54 50	54 50							
50 63	50 63							
57 50	57 50							
152 50	152 50							
74 75	74 75							
87 50	87 50							
130 25	130 25							
192 25	192 25							
209 75	209 75							
209 75	209 75							
25 »	25 »							
35 »	35 »							
35 »	35 »							
1 74	1 74							
48 25	48 25							
55 25	55 25							
72 »	72 »							
57 25	57 25							
25 »	25 »							
29 25	29 25							
75 »	75 »							
101 25	101 25							
50 »	50 »							
50 »	50 »							
53 »	53 »							
54 50	54 50							
25 »	25 »							
35 »	35 »							
35 »	35 »							
2,094 87	2,094 87							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription.
			Report. . . . . fr.			
1742	145	1er août 1850 . . .	*Dette publique* (Pensions).	54,721 11	377	2658
			Id. —	»	475	3164
			Id. —	»	476	3166
			Id. —	»	579	3767
			Id. —	»	750	5420
			Id. —	»	756	5433
			Id. —	»	871	6045
1743	146	Id. . . .	Id. —	1,805 01	1	6
1746	149	Id. . . .	Id. —	3,003 57	21	310
			Id. —	»	27	641
			Id. —	»	30	675
			Id. —	»	31	676
1752	155	Id. . . .	Id. —	18,858 09	5	44
			Id. —	»	22	311
			Id. —	»	44	909
			Id. —	»	64	931
			Id. —	»	139	1574
			Id. —	»	160	1768
			Id. —	»	179	1795
2662	228	7 novembre 1850. .	Id. —	18,495 81	5	44
			Id. —	»	22	311
			Id. —	»	44	909
			Id. —	»	139	1574
			Id. —	»	160	1768
			Id. —	»	179	1795
2663	229	Id. . .	Id —	10,244 25	43	279
			Id. —	»	46	288
2665	231	Id. . .	Id. —	55,255 20	17	166
			Id. —	»	55	687
			Id. —	»	155	112
			Id. —	»	162	1125
			Id. —	»	169	1132
			Id. —	»	377	2658
			Id. —	»	476	3166
			Id. —	»	579	3767
			Id. —	»	607	3886
			Id. —	»	750	5420
			Id. —	»	870	6045
2670	236	Id. . .	Id. —	1,805 01	1	6
2672	238	Id. . .	Id. —	3,074 25	21	310
			Id. —	»	25	641
			A reporter. . . . . fr.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS	Remboursements, restitutions et non-valeurs
2,004 87	2,004 87							
48 25	48 25							
55 25	55 25							
55 25	55 25							
72 »	72 »							
57 25	57 25							
5 20	5 20							
25 »	25 »							
20 25	20 25							
75 »	75 »							
101 25	101 25							
50 »	50 »							
50 »	50 »							
74 75	74 75							
87 50	87 50							
130 25	130 25							
4 54	4 54							
192 25	192 25							
209 75	209 75							
209 75	209 75							
74 75	74 75							
87 50	87 50							
130 25	130 25							
192 25	192 25							
209 75	209 75							
209 75	209 75							
55 »	55 »							
54 50	54 50							
25 »	25 »							
1 44	1 44							
35 »	35 »							
35 »	35 »							
35 »	35 »							
48 25	48 25							
55 25	55 25							
72 »	72 »							
67 94	67 94							
57 25	57 25							
25 »	25 »							
20 25	20 25							
75 »	75 »							
101 25	101 25							
5,259 54	5,259 54							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription
			Report. . . . . fr.			
2672	238	7 novembre 1839. .	*Dette publique* (Pensions).	3,074 25	28	675
			Id. —	»	29	676
2578	326	4 février 1840. . .	Id. —	2,979 25	13	257
			Id. —	»	22	510
			Id. —	»	26	641
			Id. —	»	29	675
			Id. —	»	30	676
2580	328	Id. . . .	Id. —	1,805 01	1	6
			Id. —	»	11	125
2584	332	4 juillet 1840 . . .	Id. —	365 »	4	51
2585	335	Id. . . .	Id. —	50,036 11	17	106
			Id. —	»	162	1125
			Id. —	»	166	1127
			Id. —	»	169	1132
			Id. —	»	377	2638
			Id. —	»	476	3166
			Id. —	»	579	3767
			Id. —	»	607	3886
			Id. —	»	750	5420
			Id. —	»	872	6015
2587	335	Id. . . .	Id. —	10,186 »	43	279
			Id. —	»	46	288
2588	336	Id. . . .	Id. —	17,766 81	5	44
			Id. —	»	22	511
			Id. —	»	41	909
			Id. —	»	139	1574
			Id. —	»	160	1768
			Id. —	»	179	1795
1549	129	22 juillet 1839. . .	Id. (Intérêts de cautionnements) . . .	1,505 28	2	R.
			Id. — . . .	»	5	Y.
			Id. — . . .	»	6	FF.
1567	131	Id. . . .	Id. — . . .	9,216 80	137	1124/12
2568	309	16 janvier 1840 . .	Id. — . . .	1,505 28	2	K.
			Id. — . . .	»	5	Y.
			Id. — . . .	»	6	FF.
2577	310	Id. . .	Id. — . . .	9,692 29	15	178
			Id. — . . .	»	136	1179
1008	83	6 juin 1839 . . .	*Intérieur*.	4,968 50	93	»
1279	102	1er juillet 1839 . . .	Id.	4,943 50	93	»
1960	156	2 mai 1839 . . .	*Guerre* (Ordonnances partielles).	»	»	»
4701	345	11 juillet 1839. . .	*Travaux publics*	»	»	»
17847	1506	6 août 1840 . . .	Id.	»	»	»
			Totaux. . . . . fr.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs
5,259 54	5,259 54							
50 »	50 »							
50 »	50 »							
17 50	17 50							
75 »	75 »							
101 25	101 25							
50 »	50 »							
50 »	50 »							
29 25	29 25							
72 »	72 »							
5 84	5 84							
25 »	25 »							
35 »	35 »							
35 »	35 »							
35 »	35 »							
48 25	48 25							
55 25	55 25							
72 »	72 »							
91 25	91 25							
37 25	37 25							
25 »	25 »							
53 »	53 »							
54 50	54 50							
74 75	74 75							
87 50	87 50							
130 25	130 25							
192 25	192 25							
209 75	209 75							
209 75	209 75							
50 26	50 26							
63 49	63 49							
39 68	39 68							
14 75	14 75							
50 26	50 26							
63 49	63 49							
39 68	39 68							
1 25	1 25							
20 80	20 80							
8 57	»	»	»	8 57				
12 50	»	»	»	12 50				
3 90	»	»	»	»	3 90			
5 54	»	»	»	»	»	»	5 54	
16 50	»	»	»	»	»	»	16 50	
7,621 38	7,574 77	»	»	20 87	3 90	»	21 84	

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			PROVINCE			
853	56	11 mai 1839 . . .	*Dette publique* (Pensions).	7,628 32	7	158
			Id. —	»	20	647
			Id. —	»	62	1802
856	59	Id. . . .	Id. —	20,011 57	73	957
			Id. —	»	117	1755
			Id. —	»	118	1756
1755	155	1er août 1839 . . .	Id. —	7,440 »	7	158
			Id. —	»	62	1802
1756	158	Id. . . .	Id. —	19,811 25	73	957
			Id. —	»	117	1755
			Id. —	»	130	1770
			Id. —	»	235	3561
2685	212	7 novembre 1839. .	Id. —	7,440 »	7	158
			Id. —	»	62	1802
2689	216	Id. . .	Id. —	20,509 07	73	957
			Id. —	»	117	1755
			Id. —	»	130	1770
			Id. —	»	235	3561
3599	307	1er février 1840. . .	Id. —	4,796 75	9	155
3598	306	Id. . . .	Id. —	7,440 »	7	158
			Id. —	»	62	1802
3597	305	Id. . . .	Id. —	20,840 58	73	957
			Id. —	»	117	1755
			Id. —	»	121	1760
			Id. —	»	130	1770
			Id. —	»	235	3561
1550	125	22 juillet 1839 . . .	Id. (Intérêts de cautionnements) . . .	105 82	1	2
1568	125	Id. . . .	Id. — . . .	2,968 08	57	948
2369	277	16 janvier 1840 . .	Id. — . . .	105 82	1	Q.
2378	278	Id. . .	Id. — . . .	3,101 22	29	816
			Id. — . . .	»	35	948
19016	1162	19 septembre 1839. .	*Guerre* (Ordonnances partielles).	»	»	»
			TOTAUX. . . . . fr.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non valeurs
DE NAMUR.								
82 75	82 75							
5 57	5 57							
209 75	209 75							
28 25	28 25							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
82 75	82 75							
209 75	209 75							
28 25	28 25							
39 25	39 25							
39 25	39 20							
62 50	62 50							
82 75	82 75							
209 75	209 75							
28 25	28 25							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
62 50	62 50							
4 42	4 42							
82 75	82 75							
209 75	209 75							
28 25	28 25							
39 25	39 25							
4 80	4 80							
39 25	39 25							
62 50	62 50							
105 82	105 82							
4 63	4 63							
105 82	105 82							
3 81	3 81							
4 63	4 63							
» 74	»	»	»	»	» 74			
2,024 74	2,024 »	»	»	»	» 74			

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			PROVINCE			
850	65	11 mai 1859 . . .	*Dette publique* (Pensions).	628 »	3	18
845	60	Id. . . .	Id. —	20,059 74	12	125
			Id. —	»	14	128
			Id. —	»	95	590
846	61	Id. . . .	Id. —	5,045 45	9	181
			Id.	»	19	369
847	62	Id. . . .	Id. —	106 »	2	27
848	65	Id. . . .	Id. —	26,291 08	13	833
			Id. —	»	46	866
			Id. —	»	59	1031
			Id. —	»	82	1791
			Id. —	»	121	2320
			Id. —	»	224	4052
			Id. —	»	247	4844
1769	145	1er août 1859 . . .	Id. —	106 »	2	27
1771	145	Id. . . .	Id. —	628 »	3	18
1767	141	Id. . . .	Id. —	20,027 72	14	128
1768	142	Id. . . .	Id. —	5,642 50	19	369
1776	150	Id. . . .	Id. —	25,728 29	13	833
			Id. —	»	46	866
			Id. —	»	59	1031
			Id. —	»	82	1791
			Id. —	»	121	2320
			Id. —	»	224	4052
			Id. —	»	247	4844
2653	221	7 novembre 1859. .	Id. —	106 »	2	27
2656	224	Id. . .	Id. —	628 »	3	18
2651	219	Id. . .	Id. —	19,582 28	14	128
2652	220	Id. . .	Id. —	4,065 25	19	369
2654	222	Id. . .	Id. —	20,547 29	13	833
			Id. —	»	46	866
			Id. —	»	59	1031
			Id. —	»	82	1791
			Id. —	»	121	2320
			Id. —	»	224	4052
			Id. —	»	259	4689
			Id. —	»	247	4844
2609	302	4 février 1840 . .	Id. —	628 »	3	18
2607	300	Id. . .	Id. —	26,350 25	13	833
			Id. —	»	46	866

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs.
D'ANVERS.								
44 »	44 »							
1 73	1 73							
78 »	78 »							
2 53	2 53							
2 93	2 93							
127 »	127 »							
53 »	53 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
34 »	34 »							
39 25	39 25							
47 75	47 75							
419 26	419 26							
48 25	48 25							
53 »	53 »							
44 »	44 »							
78 »	78 »							
127 »	127 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
34 »	34 »							
39 25	39 25							
47 75	47 75							
419 26	419 26							
48 25	48 25							
53 »	53 »							
44 »	44 »							
78 »	78 »							
127 »	127 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
34 »	34 »							
39 25	39 25							
47 75	47 75							
419 26	419 26							
45 75	45 75							
48 25	48 25							
44 »	44 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
2,076 27	2,076 27							160

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.			d'ordre.	d'inscription
			Report. . . . . fr.			
2607	300	4 février 1840. . .	*Dette publique* (Pensions).	26,550 25	50	1031
			Id. —	»	82	1791
			Id. —	»	121	2520
			Id. —	»	224	4052
			Id. —	»	247	4844
2606	299	Id. . . .	Id. —	2,033 55	19	369
2604	297	Id. . . .	Id. —	106 »	2	27
2605	298	Id. . . .	Id. —	19,050 58	14	128
1551	120	22 juillet 1839 . . .	Id. (Intérêts de cautionnements) . . .	57 04	1	H.
			Id. — . . .	»	2	M.
1560	121	Id. . . .	Id. — . . .	8,277 98	51	5246
			Id. — . . .	»	103	Z.
2370	281	16 janvier 1840. . .	Id. — . . .	57 04	1	M.
			Id. — . . .	»	2	H.
2362	280	Id. . . .	Id. — . . .	8,506 46	27	5246
			Id. — . . .	»	97	Z.
2379	282	Id. . . .	Id. — . . .	9,985 24	96	1425
4119	330	11 février 1841. . .	Id. — . . .	13 59	2	1660
2695	316	6 id. . . .	Id. (Rentes viagères)	2,054 83	2	6415
			Id. —	»	12	6514
547	37	18 avril 1839 . . .	*Dette publique*	317 46	2	»
			Id.	»	3	»
			Id.	»	4	»
1598	110	18 juillet 1839 . . .	Id.	317 46	2	»
			Id.	»	3	»
			Id.	»	4	»
1376	196	10 octobre 1839 . .	Id.	317 46	2	»
			Id.	»	3	»
			Id.	»	4	»
2740	251	14 novembre 1839. .	*Travaux publics*	7,481 75	4	»
2246	268	2 janvier 1840 . .	*Dette publique*	211 64	2	»
677	46	1er mai 1839 . . .	*Justice*.	3,259 07	41	»
980	76	6 juin 1839 . . .	Id.	3,599 04	41	»
1010	79	Id. . . .	*Intérieur*.	3,600 »	13	»
1617	129	26 juillet 1839. . .	Id.	19,804 16	85	»
2755	254	14 novembre 1839. .	*Non-valeurs*.	2,708 »	107	»
2944	248	26 décembre 1839. .	*Guerre*	2,750 58	9	»
			Totaux. . . . . fr.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs.
2,976 27	2,976 27							
54 »	54 »							
39 25	39 25							
47 75	47 75							
419 26	419 26							
48 25	48 25							
127 »	127 »							
53 »	53 »							
78 »	78 »							
18 52	18 52							
18 52	18 52							
12 70	12 70							
» 85	» 85							
18 52	18 52							
18 52	18 52							
12 70	12 70							
» 85	» 85							
106 16	106 16							
10 59	10 59							
253 97	253 97							
76 19	76 19							
52 91	52 91							
12 53	12 53							
52 91	52 91							
52 91	52 91							
52 91	52 91							
52 91	52 91							
52 91	52 91							
52 91	52 91							
52 91	52 91							
250 »	»	»	»	»	»	»	250 »	
52 91	52 91							
57 50	»	»	57 50					
57 50	»	»	57 50					
15 »	»	»	»	15 »				
52 50	»	»	»	52 50				
5 »	»	»	»	»	»	»	»	5 »
6 82	»	»	»	»	6 82			
5,259 53	4,859 21	»	75 »	65 50	6 82	»	250 »	5 »

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.			d'ordre.	d'inscription
			PROVINCE DE			
757	49	11 mai 1839 . . .	*Dette publique* (Pensions).	2,896 25	7	106
758	50	Id. . . .	Id. —	20,287 27	72	942
			Id. —	»	265	3142
			Id. —	»	282	3199
1778	111	1er août 1839 . . .	Id. —	3,200 75	7	106
			Id. —	»	9	155
1782	115	Id. . . .	Id. —	19,935 55	72	942
			Id. —	»	104	1201
			Id. —	»	114	1214
			Id. —	»	265	3142
			Id. —	»	282	3199
2612	187	7 novembre 1839. .	Id. —	645 75	2	12
			Id. —	»	4	46
			Id. —	»	8	144
2606	181	Id. . .	Id. —	354 25	3	26
			Id. —	»	8	44
			Id. —	»	9	47
2610	187	Id. . .	Id. —	19,881 50	5	145
			Id. —	»	7	175
			Id. —	»	9	177
			Id. —	»	10	178
			Id. —	»	11	179
			Id. —	»	13	181
			Id. —	»	14	182
			Id. —	»	15	183
			Id. —	»	16	184
			Id. —	»	18	186
			Id. —	»	20	188
			Id. —	»	27	195
			Id. —	»	28	196
			Id. —	»	29	197
			Id. —	»	30	198
			Id. —	»	31	199
			Id. —	»	36	204
			Id. —	»	37	205
			Id. —	»	46	879
			Id. —	»	48	881
			Id. —	»	52	885
			Id. —	»	56	889
			Id. —	»	60	893

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs.
LUXEMBOURG.								
15 50	15 50							
28 75	28 75							
53 »	53 »							
58 25	58 25							
15 50	15 50							
16 »	16 »							
28 75	28 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
53 »	53 »							
58 25	58 25							
41 50	41 50							
48 25	48 25							
72 »	72 »							
99 »	99 »							
126 »	126 »							
129 25	129 25							
24 50	24 50							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
1,498 »	1,498 »							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription.
			Report.			
2610	185	7 novembre 1839. .	*Dette publique* (Pensions).	19,881 55	61	894
			Id. —	»	65	898
			Id. —	»	66	899
			Id. —	»	72	942
			Id. —	»	76	977
			Id. —	»	78	1020
			Id. —	»	79	1021
			Id. —	»	82	1024
			Id. —	»	84	1026
			Id. —	»	88	1055
			Id. —	»	89	1061
			Id. —	»	99	1196
			Id. —	»	100	1197
			Id. —	»	101	1198
			Id. —	»	102	1199
			Id. —	»	103	1200
			Id. —	»	104	1201
			Id. —	»	110	1210
			Id. —	»	111	1211
			Id. —	»	112	1212
			Id. —	»	114	1214
			Id. —	»	116	1216
			Id. —	»	118	1218
			Id. —	»	119	1223
			Id. —	»	126	1820
			Id. —	»	138	1833
			Id. —	»	139	1834
			Id. —	»	140	1835
			Id. —	»	149	1874
			Id. —	»	153	1907
			Id. —	»	163	2010
			Id. —	»	170	2017
			Id. —	»	171	2018
			Id. —	»	174	2340
			Id. —	»	181	2348
			Id. —	»	185	2692
			Id. —	»	186	2693
			Id. —	»	187	2694
			Id. —	»	196	2703
			Id. —	»	199	2706
			Id. —	»	200	2707
			A reporter. . . . . fr.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs
1,498 »	1,498 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
28 75	28 75							
30 25	30 25							
33 50	33 50							
33 50	33 50							
33 50	33 50							
33 50	33 50							
34 50	34 50							
35 »	35 »							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
37 75	37 75							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
42 50	42 50							
43 50	43 50							
45 75	45 75							
45 75	45 75							
45 75	45 75							
47 75	47 75							
47 75	47 75							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
3,094 50	3,094 50							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription.
			REPORT. . . . . fr.			
2610	185	7 novembre 1839. .	*Dette publique* (Pensions).	19,881 55	208	2716
			Id. —	»	209	2717
			Id. —	»	214	2865
			Id. —	»	215	2866
			Id. —	»	217	2869
			Id. —	»	221	2893
			Id. —	»	222	2894
			Id. —	»	223	2895
			Id. —	»	225	2897
			Id. —	»	226	2898
			Id. —	»	227	2899
			Id. —	»	201	2708
			Id. —	»	230	2905
			Id. —	»	231	2904
			Id. —	»	234	2907
			Id. —	»	236	2909
			Id. —	»	237	2910
			Id. —	»	243	2916
			Id. —	»	255	3087
			Id. —	»	256	3088
			Id. —	»	262	3126
			Id. —	»	265	3142
			Id. —	»	266	3140
			Id. —	»	268	3151
			Id. —	»	269	3152
			Id. —	»	275	3188
			Id. —	»	277	3190
			Id. —	»	282	3199
			Id. —	»	288	3337
			Id. —	»	294	3443
			Id. —	»	297	3482
			Id. —	»	307	3826
			Id. —	»	315	3978
			Id. —	»	317	4068
			Id. —	»	319	4070
			Id. —	»	320	4072
			Id. —	»	322	4610
			Id. —	»	326	4657
			Id. —	»	331	4772
			Id. —	»	336	4779
			Id. —	»	339	4782
			A REPORTER. . . . . fr.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs
3,094 50	3,094 50							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
48 25	48 25							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
52 50	52 50							
52 50	52 50							
53 »	53 »							
53 »	53 »							
53 »	53 »							
53 »	53 »							
53 »	53 »							
57 25	57 25							
57 25	57 25							
58 25	58 25							
61 »	61 »							
68 50	68 50							
69 »	69 »							
72 »	72 »							
185 25	185 25							
398 01	398 01							
423 50	423 50							
476 25	476 75							
45 75	45 75							
24 50	24 50							
53 »	53 »							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
6,497 01	6,497 01							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	d'ordre.	d'inscription.
			Report. . . . . fr.			
2610	185	7 novembre 1839. .	*Dette publique* (Pensions).	19,881 55	340	4792
			Id. —	»	342	4850
			Id. —	»	345	4896
			Id. —	»	352	5132
			Id. —	»	366	5372
			Id. —	»	377	5523
			Id. —	»	379	5613
			Id. —	»	381	5696
			Id. —	»	387	5867
			Id. —	»	388	5880
			Id. —	»	395	6032
			Id. —	»	400	6200
			Id. —	»	403	6251
			Id. —	»	404	6277
			Id. —	»	405	6295
2608	183	Id. . .	Id. —	5,578 75	5	104
			Id. —	»	7	106
			Id. —	»	9	115
			Id. —	»	10	117
			Id. —	»	13	236
			Id. —	»	26	559
			Id. —	»	33	752
			Id. —	»	36	803
			Id. —	»	42	955
2607	182	Id. . .	Id. —	2,896 25	2	46
			Id. —	»	6	162
			Id. —	»	7	377
			Id. —	»	8	378
			Id. —	»	13	1048
			Id. —	»	16	1456
			Id. —	»	19	1568
			Id. —	»	20	1569
			Id. —	»	25	1615
			Id. —	»	28	2101
2654	255	4 février 1840 . .	Id. —	20,206 30	5	145
			Id. —	»	7	175
			Id. —	»	9	177
			Id. —	»	10	178
			Id. —	»	11	179
			Id. —	»	13	181
			Id. —	»	14	182
			À reporter. . . . . fr.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs.
6,497 01	6,497 01							
69 »	69 »							
69 »	69 »							
48 25	48 25							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
48 25	48 25							
72 »	72 »							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
53 »	53 »							
37 75	37 75							
50 »	50 »							
62 50	62 50							
15 50	15 50							
15 50	15 50							
16 »	16 »							
17 »	17 »							
39 75	39 75							
27 75	27 75							
37 50	37 50							
162 50	162 50							
150 »	150 »							
74 75	74 75							
82 75	82 75							
87 50	87 50							
87 50	87 50							
138 25	138 25							
174 75	174 75							
182 75	182 75							
182 75	182 75							
200 »	200 »							
82 75	82 75							
24 50	24 50							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
9,341 01	9,341 01							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription
			Report. . . . . fr.			
2654	255	4 février 1840. . .	*Dette publique* (Pensions).	20,206 30	15	183
			Id. —	»	16	184
			Id. —	»	18	186
			Id. —	»	20	188
			Id. —	»	27	195
			Id. —	»	28	196
			Id. —	»	29	197
			Id. —	»	30	198
			Id. —	»	31	199
			Id. —	»	36	204
			Id. —	»	37	205
			Id. —	»	46	879
			Id. —	»	48	881
			Id. —	»	52	885
			Id. —	»	56	889
			Id. —	»	60	893
			Id. —	»	61	894
			Id. —	»	65	898
			Id. —	»	66	899
			Id. —	»	76	997
			Id. —	»	78	1020
			Id. —	»	79	1021
			Id. —	»	82	1024
			Id. —	»	84	1026
			Id. —	»	88	1053
			Id. —	»	89	1061
			Id. —	»	99	1196
			Id. —	»	100	1197
			Id. —	»	101	1198
			Id. —	»	102	1199
			Id. —	»	103	1200
			Id. —	»	104	1201
			Id. —	»	110	1210
			Id. —	»	111	1211
			Id. —	»	112	1212
			Id. —	»	114	1214
			Id. —	»	116	1216
			Id. —	»	118	1218
			Id. —	»	119	1223
			Id. —	»	126	1820
			Id. —	»	138	1833
			A reporter. . . . . fr.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs.
9,341 01	9,341 01							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
25 »	25 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
26 »	26 »							
50 25	50 25							
53 50	53 50							
53 50	53 50							
53 50	53 50							
53 50	53 50							
54 50	54 50							
55 »	55 »							
57 75	57 75							
57 75	57 75							
57 75	57 75							
57 75	57 75							
57 75	57 75							
57 75	57 75							
57 75	57 75							
57 75	57 75							
57 75	57 75							
57 75	57 75							
57 75	57 75							
57 75	57 75							
57 75	57 75							
57 75	57 75							
57 75	57 75							
57 75	57 75							
59 25	59 25							
59 25	59 25							
10,627 01	10,627 01							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT	NUMÉRO	
N° général	N° de province	DATES	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler	d'ordre	d'inscription
			Report			
2654	255	4 février 1840	*Dette publique* (Pensions).	20,206 50	139	1854
			Id. —	»	140	1855
			Id. —	»	149	1874
			Id. —	»	153	1907
			Id. —	»	163	2010
			Id. —	»	170	2017
			Id. —	»	171	2018
			Id. —	»	174	2340
			Id. —	»	181	2348
			Id. —	»	185	2692
			Id. —	»	186	2693
			Id. —	»	187	2694
			Id. —	»	196	2703
			Id. —	»	199	2706
			Id. —	»	200	2707
			Id. —	»	201	2708
			Id. —	»	208	2716
			Id. —	»	209	2717
			Id. —	»	214	2865
			Id. —	»	215	2866
			Id. —	»	217	2869
			Id. —	»	221	2893
			Id. —	»	222	2894
			Id. —	»	223	2895
			Id. —	»	225	2897
			Id. —	»	226	2898
			Id. —	»	227	2899
			Id. —	»	230	2905
			Id. —	»	231	2905
			Id. —	»	234	2907
			Id. —	»	236	2909
			Id —	»	237	2910
			Id —	»	245	2916
			Id. —	»	255	3087
			Id. —	»	256	3088
			Id. —	»	262	3126
			Id. —	»	265	3142
			Id. —	»	266	3149
			Id. —	»	268	3151
			Id. —	»	269	3152
			Id. —	»	275	3188
			A reporter . . fr.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs.
10,627 01	10,627 01							
39 25	39 25							
39 25	39 25							
42 50	42 50							
43 50	43 50							
45 75	45 75							
45 75	45 75							
45 75	45 75							
47 75	47 75							
47 75	47 75							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
49 75	49 75							
52 50	52 50							
52 50	52 50							
53 »	53 »							
53 »	53 »							
53 »	53 »							
53 »	53 »							
53 »	53 »							
57 25	57 25							
12,627 51	12,627 51							

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.	DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.		d'ordre.	d'inscription.
			Report. . . . . fr.			
2654	255	4 février 1840. . .	*Dette publique* (Pensions).	20,206 30	277	3190
			Id. —	»	282	3199
			Id. —	»	288	3357
			Id. —	»	294	3445
			Id. —	»	297	3482
			Id. —	»	307	3826
			Id. —	»	315	3978
			Id. —	»	317	4068
			Id. —	»	319	4070
			Id. —	»	320	4072
			Id. —	»	322	4619
			Id. —	»	326	4657
			Id. —	»	331	4772
			Id. —	»	336	4779
			Id. —	»	339	4782
			Id. —	»	340	4792
			Id. —	»	342	4830
			Id. —	»	345	4896
			Id. —	»	347	4975
			Id. —	»	352	5152
			Id. —	»	366	5372
			Id. —	»	376	5525
			Id. —	»	378	5613
			Id. —	»	380	5696
			Id. —	»	386	5867
			Id. —	»	387	5880
			Id. —	»	394	6052
			Id. —	»	399	6200
			Id. —	»	402	6251
			Id. —	»	404	6277
			Id. —	»	405	6295
2652	253	Id. . . .	Id. —	3,578 75	5	104
			Id. —	»	7	106
			Id. —	»	9	115
			Id. —	»	10	117
			Id. —	»	15	236
			Id. —	»	26	559
			Id. —	»	33	752
			Id. —	»	36	805
			Id. —	»	42	955
2656	257	Id. . . .	Id. —	645 75	2	12
			À reporter. . . . . fr.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs.
12,627 51	12,627 51							
57 25	57 25							
58 25	58 25							
61 »	61 »							
68 50	68 50							
69 »	69 »							
72 »	72 »							
185 25	185 25							
398 01	398 01							
423 50	423 50							
476 25	476 25							
45 75	45 75							
24 50	24 50							
53 »	53 »							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
69 »	69 »							
69 »	69 »							
48 25	48 25							
497 21	497 21							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
72 »	72 »							
48 25	48 25							
72 »	72 »							
48 25	48 25							
48 25	48 25							
53 »	53 »							
37 75	37 75							
50 »	50 »							
62 50	62 50							
15 50	15 50							
15 50	15 50							
16 »	16 »							
17 »	17 »							
39 75	39 75							
27 75	27 75							
37 50	37 50							
162 50	162 50							
150 »	150 »							
41 50	41 50							
16,630 73	16,630 73							164

NUMÉROS ET DATES D'ORDONNANCEMENT.			DÉSIGNATION. — DETTE PUBLIQUE, DOTATIONS ET DÉPARTEMENTS.	MONTANT des états collectifs sur lesquels il reste des sommes à annuler.	NUMÉRO	
N° général.	N° de province.	DATES.			d'ordre.	d'inscription.
			Report. . . . . fr.			
2656	257	4 février 1840 . . .	*Dette publique* (Pensions).	645 75	4	46
			Id. —	»	7	143
2651	252	Id. . . .	Id. —	2,661 25	2	46
			Id. —	»	6	102
			Id. —	»	7	377
			Id. —	»	8	378
			Id. —	»	13	1048
			Id. —	»	16	1456
			Id. —	»	19	1568
			Id. —	»	20	1569
			Id. —	»	25	1615
			Id. —	»	28	2101
2650	251	Id. . . .	Id. —	354 25	3	26
			Id. —	»	8	44
			Id. —	»	9	47
1561	106	22 juillet 1839 . . .	Id. (Intérêts de cautionnements) . . .	2.769 67	1	1560
			Id. — . . .	»	2	1825
			Id. — . . .	»	59	6159
			Id. — . . .	»	74	7185
1552	105	Id. . . .	Id. — . . .	248 68	2	P.
2565	252	16 janvier 1840 . .	Id. — . . .	2,457 18	1	1560
			Id. — . . .	»	2	1825
			Id. — . . .	»	55	5965
			Id. — . . .	»	55	6159
1560	105	Id. . .	Id. — . . .	248 68	2	P.
714	42	1er mai 1839 . . .	*Intérieur*	16,500 »	120	»
			Id.	»	125	»
2494	169	24 octobre 1839 . .	Id.	55,407 54	64	»
			Id.	»	173	»
5109	212	26 décembre 1839. .	Id.	2,585 »	4	»
			Id.	»	24	»
4039	265	16 juillet 1840 . . .	*Guerre*	52 54	11	»
4160	278	1er mai 1841 . . .	*Non-valeurs*	280 41	3	»
15515	782	9 avril 1840 . . .	*Finances* (Ordonnances partielles)	»	»	»
			Totaux. . . . . fr.			

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs.
16,630 75	16,630 75							
48 22	48 25							
72 »	72 »							
74 75	74 75							
82 75	82 75							
87 50	87 50							
87 50	87 50							
138 25	138 25							
174 75	174 75							
182 75	182 75							
182 75	182 75							
200 »	200 »							
82 75	82 75							
99 »	99 »							
126 »	126 »							
120 25	120 25							
253 97	253 97							
8 47	8 47							
18 62	18 62							
41 48	41 48							
57 04	57 04							
253 97	253 97							
8 47	8 47							
49 10	49 10							
18 62	18 62							
57 04	57 04							
41 66	»	»	»	41 66				
41 67	»	»	»	41 67				
65 65	»	»	»	65 65				
65 65	»	»	»	65 65				
106 »	»	»	»	106 »				
10 66	»	»	»	10 66				
2 22	»	»	»	»	2 22			
21 44	»	»	»	»	»	»	»	21 44
42 52	»	»	»	»	»	42 52		
19,522 99	19,125 76	»	»	331 25	2 22	42 52	»	21 44

RÉCAPITU

DÉSIGNATION.	
Province de Brabant.	
— de Limbourg	
— de Liége	
— de la Flandre orientale.	
— de la Flandre occidentale	
— de Hainaut	
— de Namur.	
— d'Anvers	
— de Luxembourg	
A annuler sur les crédits ouverts pour intérêts des capitaux inscrits au livre auxiliaire de la dette publique	

LATION.

SOMMES.	Dette publique. — Dotations. — Départements.							
	DETTE PUBLIQUE.	CHAMBRE des Représentants.	JUSTICE.	INTÉRIEUR.	GUERRE.	FINANCES.	TRAVAUX PUBLICS.	Remboursements, restitutions et non-valeurs.
11,075 97	9,551 64	368 66	»	596 03	»	316 64	187 »	74 »
2,262 58	1,754 50	»	»	336 67	»	156 »	45 58	12 23
5,981 30	4,343 30	»	»	1,638 »	»	»	»	»
11,502 45	11,422 30	»	»	»	68 92	10 »	»	1 12
1,206 48	916 90	»	50 »	239 58	»	»	»	»
7,621 38	7,574 77	»	»	20 87	5 90	»	21 84	»
2,024 74	2,024 »	»	»	»	» 74	»	»	»
5,259 55	4,859 21	»	75 »	65 50	6 82	»	230 »	3 »
19,522 99	19,125 76	»	»	331 25	2 22	42 32	»	21 44
66,455 40	61,552 27	368 66	125 »	3,227 90	82 60	504 96	502 22	111 79
4,579 37	4,579 37	»	»	»	»	»	»	»
71,034 77	66,111 64	368 66	125 »	3,227 90	82 60	504 96	502 22	111 79

COMPTE

De la Dette Publique

POUR L'EXERCICE 1844.

NOTE

SUR

LE COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1844.

Le compte de la Dette publique présente la situation, au commencement et à la fin de l'année, ainsi que les opérations, pendant l'année, des différentes natures de dettes.

DETTE ORDINAIRE.

Rentes créées sans désignation de capital.
Dette active, rente 2 1/2 p. %.
Emprunt de 100,800,000 *francs, rente* 5 p. % (1).
Emprunt de 84,656,000 *francs*, autorisé par la loi du 22 mars 1844, n° 44, *rente* 4 1/2 p. %.
Dette résultant de la conversion et de l'émission autorisées par la loi du 21 mars 1844, n° 43, *rente* 4 1/2 p. %.
Dette flottante (bons du trésor).
Pensions de toute nature.
Rentes viagères.

DETTE EXTRAORDINAIRE,

Créée pour construction du chemin de fer, routes, canaux et entrepôts.

Emprunt de	30,000,000	*de francs de capital, rente*	4	p. %.	
— *de*	50,850,800	— — —	3	»	
— *de*	86,940,000	— — —	5	»	
— *de*	1,481,481 48	— — —	5	» (2).	
— *de*	28,621,718 40	— — —	5	»	

(1) Cet emprunt a été converti en rente 4 1/2 p. %. } *Voir* la loi du 21 mars 1844.
(2) Id. id. id. }

Divers tableaux dont se compose ce compte font connaître :

Pour l'emprunt de 100,800,000 francs : le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéances, la situation, au 1er janvier 1845, du fonds d'amortissement et de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1842, 1843 et 1844, pendant l'année 1844;

Pour la Dette flottante : le montant des bons émis et le montant des bons remboursés pendant chaque mois de l'exercice 1844, le taux d'intérêt des bons émis et les conditions qui en ont réglé l'émission;

Pour les pensions : leurs différentes natures, le nombre des pensions liquidées et inscrites, celles éteintes pour cause de décès, et la situation des crédits accordés pour le payement de ces pensions;

Pour les rentes viagères : la désignation des classes, les époques de la naissance des rentiers inscrits, la situation, au 1er janvier 1844, du nombre des rentiers inscrits et du montant des rentes à payer, le mouvement pendant l'année 1844, en augmentation ou en diminution, et enfin la situation au 1er janvier 1845;

Pour l'emprunt de 50,000,000 de francs : le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéances, la situation, au 1er janvier 1845, du fonds d'amortissement et de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1842, 1843 et 1844;

Pour l'emprunt de 50,850,800 francs : le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéances, la situation, au 1er janvier 1845, du fonds d'amortissement et de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1842, 1843 et 1844;

Pour l'emprunt de 86,940,000 francs : le montant du capital et des intérêts aux diverses époques déchéances, la situation, au 1er janvier 1845, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1842, 1843 et 1844;

Pour l'emprunt de fr. 1,481,481 48 cs (700,000 florins) : le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéances, la situation, au 1er janvier 1845, du fonds d'amortissement et de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1842, 1843 et 1844;

Pour l'emprunt de fr. 28,621,718 40 cs : le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéances, la situation, au 1er janvier 1845, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1843 et 1844.

Les principaux résultats des tableaux du compte de la Dette publique se résument, au 1er janvier 1845, ainsi qu'il suit :

PREMIÈRE PARTIE.

Grand-Livre des rentes créées sans désignation de capital.

Deux inscriptions seulement figurent sur ce grand-livre :

L'une de 846,560 francs de rente annuelle inaliénable, créée au profit du Gouvernement du royaume des Pays-Bas, en exécution du § 1er de l'article 63 du traité du 5 novembre 1842, et représentant le prix des avantages de navigation et de commerce assurés à la Belgique par le traité du 19 avril 1839.

L'autre de 300,000 francs de rente annuelle, créée au profit de la ville de Bruxelles, en vertu de la loi du 4 décembre 1842 (*Bulletin officiel* n° 1010), et formant le prix de la cession faite à l'État belge de divers immeubles, collections scientifiques et objets d'art.

Par arrêté du collége des bourgmestre et échevins de la ville de Bruxelles, en date du 11 juillet 1843, cette inscription de 300,000 francs de rente a été immobilisée et spécialement affectée, en faveur de la Société générale pour favoriser l'industrie nationale, au service des intérêts et à l'amortissement de l'emprunt de 14,000,000 de francs, contracté le 4 janvier 1843, entre la ville de Bruxelles et ladite Société générale.

Les deux rentes ci-dessus énoncées, ensemble de 1,146,560 francs, ont été créées et inscrites sur le grand-livre, avec jouissance à compter du 1er janvier 1843; les arrérages en sont exigibles par semestre, le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année.

Grand-Livre de la Dette publique à 2 ½ pour cent.

—

La dette constituée à l'intérêt de deux et demi pour cent, dérive de l'exécution de l'article 63 du traité du 5 novembre 1842, dont les §§ 2 à 7 inclus ont donné lieu à l'inscription sur le grand-livre des capitaux mentionnés ci-après :

§ 2 de l'article 63 du traité.— Ancien livre auxiliaire.	fr.	24,475,767	20
§ 3 du même article.— Un capital de fr. 9,586,664 54 c^{s}, divisé comme suit :			
A et *B*. Au profit de corporations et établissements publics, et de comptables belges		7,266,666	66
C. Au profit de la caisse de retraite des fonctionnaires et employés du département des recettes (conformément à l'article 7, § 1, de la convention du 19 juillet 1843).		941,798	»
C. Au profit du fonds des veuves et orphelins des officiers de l'armée de terre (conformément à l'article 7, § 3, de ladite convention)		967,194	80
C. Au profit du fonds (dit *leges*) des veuves et orphelins des employés appartenant à l'administration générale (conformément à l'article 7, § 4, de la susdite convention)		211,005	08
§ 4 du même article 63.—Au profit du Gouvernement belge, pour achever les liquidations mentionnées à l'article 64 du traité du 5 novembre 1842.		14,814,800	»
§ 5 du même article 63.—Au profit du Gouvernement belge, pour satisfaire aux réclamations concernant le fonds d'agriculture mentionné à l'article 66 du traité du 5 novembre 1842.		2,116,400	»
§ 6 du même article 63.—Au profit du Gouvernement des Pays-Bas et à la libre disposition de ce Gouvernement		169,312,000	»
§ 7 du même article 63.—Au profit du Gouvernement des Pays-Bas et à la libre disposition de ce Gouvernement, au 1er juillet 1844, ou à racheter par le Gouvernement belge, conformément au paragraphe suivant dudit article		169,312,000	»
Total.	fr.	589,417,631	74

Report. . . . . fr.	389,417,631 74
Dont il a été racheté, conformément au § 8 de l'article 63 du traité du 5 novembre 1842, un capital nominal de	169,312,000 »
Reste. . . . . fr.	220,105,631 74

Ce capital de fr. 220,105,631 74 c^{s} formait le solde, au 1er janvier 1845, de 1909 comptes ouverts au grand-livre de la Dette publique à 2 1/2 p. %.

Les intérêts de ce capital s'élèvent à la somme de fr. 5,502,640 78 c^{s} l'an, payables par moitié, le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année.

Aucune dotation n'est affectée jusqu'à présent à l'amortissement de cette dette.

Emprunt de 100,800,000 francs.

(Rente 5 pour cent.)

—

Cet emprunt de 4,000,000 de livres sterling, soit au change fixe de fr. 25 20 c^{s} 100,800,000 francs de capital, à l'intérêt de 5 p. %, a donné un produit net de fr. 74,592,463 76 c^{s}; il a été contracté en vertu de la loi du 16 décembre 1831, n° 344, par le Gouvernement belge d'une part, MM. de Rothschild frères, à Paris, et M. Nathan Meyer Rothschild, à Londres, d'autre part, savoir : moitié le 19 décembre 1831, avec jouissance des intérêts à compter du 1er novembre 1831, et moitié le 11 septembre 1832, avec jouissance des intérêts à compter du 1er mai 1832.

Pour le capital de cet emprunt, on a émis les obligations au porteur suivantes :

Première partie, émise avec jouissance du 1er novembre 1831.

10,130 obligations de 2,520 fr., du n° 1 à 10130, ci, fr.	25,527,600 »	50,400,000 »
24,675 » de 1,008 » du n° 1 à 24675, ci. .	24,872,400 »	

Deuxième partie, émise avec jouissance du 1er mai 1832.

12,766 obligations de 2,520 fr., du n° 10131 à 22896, ci, fr.	32,170,320 »	50,400,000 »
18,085 » de 1,008 » du n° 24676 à 42760, ci .	18,229,680 »	
65,656 obligations, ensemble au capital de . . . . . fr.		100,800,000 »

Les porteurs d'obligations ont la faculté de les faire convertir en inscriptions de rentes nominatives sur le grand-livre de la dette publique.

D'après la balance de ce grand-livre, faite à l'échéance du 1er novembre 1844, il existait à cette époque des inscriptions nominatives pour une somme de fr. 142,241 60 c^{s}, de rentes 5 p. %, représentant un capital de 2,844,832 francs.

Les dépenses résultant de cet emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend les dividendes à payer chaque semestre; la deuxième, la formation d'un fonds d'amortissement; la troisième, les frais relatifs tant aux payements des intérêts qu'à l'amortissement des obligations.

L'intérêt, payable par moitié, tous les six mois, à Bruxelles, Anvers, Paris et Londres, est fixé à 5 p. %, et s'élève à . . . . . fr.	5,040,000	»
et la dotation de l'amortissement est fixée à 1 p. % par an, faisant ainsi. .	1,008,000	»
ENSEMBLE. . . . . fr.	6,048,000	»

Cette somme est invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds de l'amortissement, de manière que ladite somme de 6,048,000 francs soit régulièrement employée à servir les intérêts et à accroître progressivement l'amortissement de l'emprunt jusqu'à son extinction totale. Il n'y a d'exception qu'à l'égard de l'exercice 1832, pour lequel cette somme est réduite aux trois quarts, c'est-à-dire à 4,536,000 francs, par la raison qu'il y a six mois d'intervalle entre les époques primitives de jouissance des deux parties de l'emprunt, et que, pendant le premier semestre de 1832, le payement des intérêts de l'amortissement n'a pu avoir lieu que sur la première partie.

L'amortissement doit s'effectuer à Paris, par les soins de MM. de Rothschild frères, soit au moyen de rachats faits à la bourse, par le ministère d'un agent de change, lorsque le cours des obligations n'est pas supérieur au pair, soit par tirages au sort, en présence du représentant du Gouvernement belge à Paris, lorsque ce cours est au-dessus du pair; le pair se composant du capital nominal augmenté des arrérages échus du semestre courant. Les obligations sorties au tirage au sort sont remboursées au pair à l'expiration du semestre pendant lequel elles ont été tirées.

Les sommes applicables au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, pour les années 1844 et antérieures, ont été réparties de la manière suivante, en exécution du contrat (*voir les tableaux n^os 2 et 3*) :

	INTÉRÊTS	AMORTISSEMENT.	TOTAL
Années 1832 à 1841 . . . . fr.	46,248,344 »	12,719,656 »	58,968,000 »
1842.	4,385,644 40	1,662,355 60	6,048,000 »
1843.	4,524,043 »	1,723,957 »	6,048,000 »
1844.	4,238,879 60	»	4,238,879 60
Fr.	59,196,911 »	16,105,968 60	75,302,879 60

Le fonds d'amortissement pour ces treize années, consiste en une somme de fr. 16,105,968 60 c^s, dont fr. 16,105,692 50 c^s ont servi à amortir un capital de 16,458,368 francs, ce qui a réduit le capital de l'emprunt à 84,341,632 francs.

Le restant du susdit fonds d'amortissement, soit fr. 276 10 c^s, n'a point été employé par suite de la conversion de l'emprunt, en rentes 4 1/2 p. %, autorisée par la loi du 21 mars 1844.

Les frais relatifs à cet emprunt se composent :

1° De la commission d'un p. %, allouée à MM. de Rothschild frères, tant sur le montant des intérêts de l'emprunt que sur le capital nominal des obligations amorties;

2° De la somme à bonifier pour différence entre le change fixe de fr. 25 20 c^{s} par livre sterling, et le change du payement des coupons acquittés à Londres;

3° Des frais divers, tels que frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, remises pour pertes de change entre ces deux places, frais d'insertion dans les journaux de Bruxelles, Anvers, Paris et Londres, d'annonces relatives à l'amortissement.

Le tableau n° 4 ci-joint présente la situation, au 1er janvier 1845, de l'emploi des crédits accordés pour cet emprunt par les Budgets des exercices 1842, 1843 et 1844.

La Cour des Comptes, par son arrêt du 3 juin 1834, n° 18552, a arrêté le compte spécial de la négociation de cet emprunt, rendu par le Ministre des Finances, conformément à l'article 2 de la loi du 16 décembre 1831, n° 344.

Dette résultant de la conversion et de l'émission

Autorisées par la loi du 21 mars 1844.

(Rente 4 ½ pour cent.)

—

La dette à 4 1/2 p. %, première série, s'élève à environ 95,722,000 francs de capital nominal, ainsi réparti :

1°	Francs	85,722,000 »	montant approximatif de l'emprunt de 100,800,000 francs, et de celui de fr. 1,481,481 48 c^{s}, à 5 p. %, dont la conversion en rente 4 1/2 p. % a été autorisée par la loi du 21 mars 1844;
2°	—	10,000,000 »	destinés à convertir en dette consolidée une valeur effective de dix millions de la dette publique flottante, en conformité de l'article 3 de ladite loi.
	Fr.	95,722,000 »	

Il a été émis pour le capital de cette dette des obligations de 2,000 francs, de 1,000 francs et de 500 francs, qui portent intérêt à 4 1/2 p. % l'an, à partir du 1er novembre 1844.

Ces obligations sont accompagnées de coupons semestriels, payables le 1er mai et le 1er novembre de chaque année à Paris, à Bruxelles, à Anvers et dans les autres chefs-lieux de province et d'arrondissement du royaume.

Il est consacré à l'amortissement de ce fonds une dotation annuelle d'un pour cent de son capital, indépendamment des intérêts des obligations qui seront successivement amorties.

L'amortissement se fait par le Gouvernement, à Bruxelles ou à Anvers; son action est suspendue lorsque les obligations sont cotées au-dessus du pair, aux bourses de ces deux villes. Les fonds de la dotation de cet amortissement qui, par suite de ce qui précède, restent sans emploi, sont tenus en réserve et affectés au rachat d'une partie du capital, après l'époque du 1er mai 1852.

L'exercice du droit de *remboursement au pair* des obligations de la présente dette est suspendu pendant huit ans, à partir du 1er mai 1844.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives au grand-livre de la dette publique, et les arrérages de ces inscriptions sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt.

Il résulte de la balance du grand-livre des rentes 4 1/2 p. %, première série, faite à l'échéance du 1er novembre 1844, que, par suite du transfert d'office effectué en vertu de l'art. 9 de l'arrêté royal du 21 mars 1844, il existait des inscriptions nominatives pour une somme de fr. 121,225 77 c^{s}, représentant un capital nominal de 2,844,832 francs.

Les dépenses qu'occasionne cette dette se divisent en trois catégories :

La première comprend les intérêts à payer chaque semestre ;

La deuxième, la formation d'un fonds d'amortissement ;

Et la troisième, les frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

Ces frais se composent :

1° De la commission de payement sur les coupons d'intérêts payés à Paris (cette dépense ne peut excéder une somme de 15,000 francs, conformément à l'article 2 de la loi du 21 mars 1844) ;

2° De la commission et du courtage relatifs à l'amortissement ;

3° Des frais divers, tels que frais d'insertions, dans les journaux, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Emprunt de 84,656,000 francs.

(Rente 4 1/2 pour cent.)

—

Cet emprunt de 84,656,000 francs de capital, à l'intérêt de 4 1/2 p. %, a été créé en vertu de la loi du 22 mars 1844 (*Bulletin* 6, n° 44), et, conformément à l'arrêté royal du 16 juin 1844, n° 54, il a été réalisé à raison de 104 pour cent de capital nominal.

Il est spécialement affecté au rachat du capital de 80,000,000 de florins, à 2 1/2 p. %, dont il est fait mention au n° 7 de l'article 63 du traité du 5 novembre 1842, approuvé par la loi du 3 février 1843 (*Bulletin* 6, n° 24).

Tous les versements partiels de l'emprunt n'étant pas encore effectués au 1er janvier 1845, le nombre d'obligations définitives à émettre n'était point encore connu à cette époque.

Les intérêts de l'emprunt sont payables par semestre, le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, à Bruxelles, à Anvers et à Paris, et dans tous les chefs-lieux de province et d'arrondissement du royaume.

Il est affecté à l'amortissement du capital de cet emprunt une dotation d'un demi pour cent du capital nominal, indépendamment des intérêts des obligations amorties.

L'emploi des sommes consacrées à l'amortissement s'effectue au moyen de rachats faits par les soins du Gouvernement, à Bruxelles ou à Anvers. L'action de l'amortissement est suspendue, lorsque les obligations sont cotées au-dessus du pair aux bourses de ces deux villes.

Les fonds de la dotation dudit amortissement, qui, par suite de ce qui précède, restent sans emploi, doivent servir à la réduction de la dette flottante jusqu'à son entière extinction, et ultérieurement à telle autre destination qui sera déterminée par la loi.

Le remboursement au pair des obligations ne peut avoir lieu avant le 1er mai 1852. — Les obligations amorties sont détruites en public, à l'expiration des semestres, par le Directeur de l'administration du trésor public, en présence d'un membre délégué de la Cour des Comptes, et leurs numéros sont immédiatement insérés au *Moniteur*.

Le propriétaire d'obligations au porteur a la faculté de les faire convertir en inscriptions

nominatives d'un même total et représentant les mêmes numéros au grand-livre de la dette publique. Ces inscriptions pourront être reconstituées en titres au porteur, moyennant tels frais et formalités qui seront ultérieurement déterminés.

Les dépenses qu'occasionne cet emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend les intérêts à payer chaque semestre;
La deuxième, la formation d'un fonds d'amortissement, et
La troisième, les frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

Ces frais se composent :

1° De la commission de payement sur les coupons d'intérêt payés à Paris (cette dépense ne peut excéder une somme annuelle de 13,000 francs, conformément à l'article 2 de la loi du 22 mars 1844);

2° De la commission et du courtage relatifs à l'amortissement;

3° Des frais divers, tels que frais d'insertion, dans les journaux, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Dette flottante.

(Bons du trésor.)

—

Pour faciliter le service du trésor, le Gouvernement a été autorisé, par les lois des 15 février 1833, n° 157 (loi transitoire), et 30 décembre 1843, n° 920, à émettre des bons du trésor, portant intérêt et à échéances fixes, jusqu'à concurrence de vingt et un millions cinq cent mille francs (21,500,000 francs).

Bien que, d'après ces autorisations, la dette flottante pût s'élever à 21,500,000 francs, néanmoins l'émission des bons ne s'est élevée, pendant l'année 1844, qu'à vingt et un millions cent quarante-deux mille cent francs (21,142,100 francs); les intérêts attachés aux bons s'élèvent à fr. 224,804 75 c^{s}, et les frais de commission et de courtage, à fr. 29,271 42 c^{s}.

Le solde des bons du trésor restant en circulation au 31 décembre 1844, est de 10,934,100 francs (*voir* le tableau n° 5).

Pensions de toute nature.

—

Les pensions inscrites au 1er janvier 1844 étaient au nombre de 7,363,

Savoir :	
Pensions ecclésiastiques.	661
— civiles	586
— civiques.	516
— militaires	5,382
— de l'ordre de Léopold	218
	7,363

Pendant l'année 1844, le mouvement a donné un accroissement de 471 nouveaux inscrits, et un décroissement, par suite de décès ou d'annulation, de 830; différence en décroissement de 359; de manière que les pensions inscrites au 1er janvier 1845 ne s'élevaient plus qu'à 7,004.

La somme affectée au payement des pensions de toute nature était, au 1er janvier 1844, de . . . . . fr.	3,046,251	»
Au 1er janvier 1845, elle est de	2,635,207	»
En conséquence, le mouvement, pendant l'année 1844, a donné lieu à une diminution de . . . . . fr.	411,044	»

Les crédits accordés pour le payement des pensions s'élevaient, au 1er janvier 1844, à 3,155,000 francs; pendant l'année 1844, les payements sont restés en dessous des crédits de 602,000 francs, et ont ainsi été fixés à 2,553,000 francs.

Les états nos 6 et 7 font connaître les résultats que les diverses opérations ont fait surgir pendant l'année 1844, relativement au nombre des pensions, aux crédits qui ont été alloués et aux inscriptions qui ont eu lieu, ainsi que les motifs des accroissements ou des décroissements.

Rentes viagères.

Le nombre des rentiers inscrits étaient, au 1er janvier 1844, de 39, et le montant des rentes, de fr. 4,932 44 c; pendant l'année 1844, le décès d'un rentier a été notifié et, par suite, le montant de la rente a été réduit de fr. 29 02 c; mais il a été présenté, pendant ladite année, quatre titres nouveaux, dont la rente à payer est de fr. 1,015 87 c; ce qui fait ressortir une augmentation de fr. 986 85 c, et fixe la somme à payer à fr. 5,919 29 c, en faveur de 42 rentiers. Les inscriptions sont réparties en deux classes : la 1re classe, 38 rentiers sur une seule tête, et la 2me classe, 4 rentiers sur quatre têtes. Le tableau n° 8 ci-joint, indique les rentiers inscrits et l'époque de leur naissance.

DEUXIÈME PARTIE.

Emprunt de 30,000,000 de francs.

(Rente 4 pour cent)

Cet emprunt de 30 millions de francs de capital, à l'intérêt de 4 p. %, a été créé en vertu de la loi du 18 juin 1836, n° 327, et conformément à l'arrêté royal du 5 juillet même année (*Bulletin officiel* n° 331); il a été réalisé à raison de 92 % du capital nominal, et a produit, déduction faite des divers frais, une somme de fr. 27,364,163 74 c.

Il est spécialement affecté :

1° Au remboursement successif des bons du trésor, émis en 1834, pour la construction du chemin de fer, en vertu de la loi du 1er mai 1834 ;

2° Au remboursement à échéance de 1,490,000 francs de bons du trésor, émis par suite de la transaction approuvée par la loi du 26 septembre 1835, relative à la rétrocession de la Sambre canalisée et au payement du million de francs tenu en réserve, en exécution de l'art. 10 de ladite transaction;

3° Jusqu'au complément dudit capital, à la construction de routes nouvelles, pavées et ferrées, conformément à la loi du 2 mai 1836, et à la continuation des travaux du chemin de fer décrété par la loi du 1er mai 1834, dans la proportion des besoins respectifs de ces travaux.

L'emprunt est divisé en trente mille obligations de mille francs chacune, lesquelles portent intérêt, à 4 p. % l'an, à partir du 1er juillet 1836. Ces obligations sont accompagnées de coupons semestriels payables aux 1er janvier et 1er juillet de chaque année, à Bruxelles et à Anvers, à Londres et à Paris, et dans tous les chefs-lieux de province et d'arrondissement du royaume.

Il est affecté à l'amortissement du capital de cet emprunt une dotation d'au moins 1 p. % par an, indépendamment du montant des intérêts annuels des capitaux amortis.

L'emploi de la dotation affectée à l'amortissement s'effectue au moyen de rachats faits à la bourse. Ce mode d'amortissement n'a lieu que lorsque les rachats peuvent s'effectuer au pair ou au-dessous du pair; en cas contraire, l'amortissement se fait publiquement à la trésorerie générale du royaume, par tirage au sort, en présence d'un membre délégué de la Cour des Comptes. Le remboursement des obligations sorties a lieu au pair, à l'expiration du semestre où elles ont été tirées.

Les numéros de ces obligations sont insérés, à trois reprises différentes et au moins un mois avant l'expiration du semestre, dans un journal de chacune des villes de Bruxelles et d'Anvers, avec invitation aux porteurs de venir recevoir le remboursement. Passé cette époque, lesdites obligations cessent de porter intérêt pour les porteurs, et les coupons ultérieurs doivent être rapportés avec l'obligation, sans être exigibles.

Le Gouvernement peut ne point user de la faculté du tirage au sort susmentionné; dans ce cas, les fonds affectés à l'amortissement, pendant l'année, peuvent recevoir une autre destination.

Les obligations amorties sont détruites en public, à l'expiration des semestres, par le Directeur de l'administration du trésor, en présence d'un membre délégué de la Cour des Comptes, et leurs numéros sont immédiatement insérés au *Moniteur*.

Le propriétaire d'obligations au porteur a la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives d'un même total et représentant les mêmes numéros au grand-livre de la dette publique. Les obligations au porteur, une fois inscrites en nom au grand-livre, sont annulées et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur.

Il résulte de la balance de ce grand-livre, faite à l'échéance du 1er janvier 1845, qu'à cette époque il existait des inscriptions nominatives pour une somme de 1,440 francs de rente 4 p. %, représentant un capital de 36,000 francs.

Les dépenses qu'occasionne cet emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend les intérêts à payer chaque semestre;
La deuxième, la formation d'un fonds d'amortissement;
Et la troisième, les frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

Il a été appliqué au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, pour les années 1837 à 1844, une somme de 12,750,000 francs, répartie comme suit (*voir* les tableaux nos 9 et 10) :

	INTÉRÊTS.		AMORTISSEMENT.		TOTAL.	
	—		—		—	
Années 1837 à 1841.	6,374,040	»	1,875,960	»	8,250,000	»
1842.	1,102,600	»	397,400	»	1,500,000	»
1843.	1,087,600	»	412,400	»	1,500,000	»
1844.	1,073,260	»	426,740	»	1,500,000	»
Fr.	9,637,500	»	3,112,500	»	12,750,000	»

Le fonds d'amortissement pour ces huit années consiste en une somme de 3,112,500 fr., qui a servi à amortir un capital de fr. 3,275,678 04 c^{s}; ce qui réduit le capital de l'emprunt à fr. 26,724,321 96 c^{s}.

Les frais relatifs à cet emprunt se composent :

1° De la commission de payement d'un demi pour cent, sur les coupons d'intérêts payés à Paris;

2° De la commission et du courtage relatifs à l'amortissement;

3° Des frais divers, tels que frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, remises pour perte de change entre ces deux places, frais d'insertion, dans les journaux, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Le tableau n° 11 ci-joint, présente la situation, au 1er janvier 1845, de l'emploi des crédits alloués pour cet emprunt par les Budgets des exercices 1842 à 1844.

La Cour des Comptes, par son arrêt du 14 novembre 1837, a approuvé le compte spécial rendu par le Ministre des Finances, de la négociation de cet emprunt.

Emprunt de 50,850,800 francs.

(Rente 3 pour cent.)

—

Cet emprunt de 2,002,000 livres sterling, soit au change fixe de fr. 25 40 c^{s}, 50,850,800 francs de capital, à l'intérêt de 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838, n° 188, a été contracté le 21 juin 1838, par le Gouvernement belge, d'une part, et MM. de Rotschild frères, banquiers à Paris, et Nathan-Meyer Rothschild et fils, banquiers à Londres, d'autre part.

Les fonds provenant de cet emprunt sont spécialement affectés au remboursement d'un capital de 10 millions de francs en bons du trésor, émis en vertu de la loi du 12 novembre 1837, n° 593, et à la continuation des travaux du chemin de fer.

Il a été émis pour le capital de l'emprunt, 30,976 obligations au porteur, divisées comme suit :

3,200	obligations de	4,000	francs de capital. . . . . fr.	12,800,000	»
10,275	—	2,000	—	20,550,000	»
17,500	—	1,000	—	17,500,000	»
1	—	800	—	800	»
30,976	obligations représentant un capital de. . . . . fr.			50,850,800	»

Ces obligations portent intérêt à 3 p. % l'an, à partir du 1er août 1838; elles sont accompagnées de coupons semestriels payables le 1er février et le 1er août de chaque année, soit à Paris, Bruxelles ou Anvers, en francs, soit à Londres, en livres sterling, au change fixe de fr. 25 40 c^{s}; soit à Francfort, en monnaie du pays, au change du jour, au choix des porteurs.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives sur le grand-livre de la dette publique. Ces obligations une fois converties, sont annulées et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur.

Les arrérages des inscriptions nominatives sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt, à Bruxelles et à Anvers. Il résulte de la balance du grand-livre faite à l'échéance du 1er août 1844, qu'à cette époque, il existait des inscriptions nominatives pour une somme de 48,330 francs de rente 3 p. %, représentant un capital de 1,611,000 francs.

Les dépenses résultant dudit emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend les dividendes à payer chaque semestre;
La deuxième, la formation d'un fonds d'amortissement, et
La troisième, les frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

La somme destinée au payement des intérêts s'élève annuellement à 3 p. % du capital de l'emprunt, soit. . . . . fr.	1,525,524	»
La dotation annuelle de l'amortissement est fixée à 1 p. % du même capital, soit	508,508	»
Ensemble. . . . . fr.	2,034,032	»

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit, chaque année, la somme applicable au payement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

Aux termes du contrat, la moitié au moins de la somme destinée à l'amortissement doit être employée chaque semestre au moyen de rachats faits à la bourse de Paris, par les soins de MM. De Rothschild frères.

Les rachats pour l'autre moitié peuvent être effectués, soit à la bourse de Bruxelles ou à celle d'Anvers, soit à la bourse de Paris, par MM. de Rothschild, suivant qu'il est déterminé par M. le Ministre des Finances de Belgique.

Les obligations amorties sont annulées publiquement à Bruxelles, semestre par semestre, en présence du Directeur de l'administration du trésor public, d'un membre délégué

de la Cour des Comptes et d'un représentant de MM. De Rothschild frères; elles sont coupées en deux moitiés, dont l'une est remise à la Cour des Comptes et l'autre est réduite séance tenante, en présence des personnes ci-dessus désignées, lesquelles en signent procès-verbal.

La liste des numéros des obligations amorties est ensuite publiée dans un journal de chacune des villes de Bruxelles, Anvers, Paris et Londres.

Les sommes applicables au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, pour les années 1839 à 1844, ont été réparties de la manière suivante, en exécution du contrat (*voir* les tableaux n^{os} 12 et 13).

	INTÉRÊTS.	AMORTISSEMENT.	TOTAL.
	—	—	—
Années 1839 à 1841. . . . fr.	4,467,030 »	1,635,066 »	6,102,096 »
1842.	1,429,560 »	604,472 »	2,034,032 »
1843.	1,415,535 »	618,497 »	2,034,032 »
1844.	1,390,560 »	643,472 »	2,034,032 »
Fr.	8,702,685 »	3,501,507 »	12,204,192 »

Le fonds d'amortissement pour ces six années consiste en une somme de 3,501,507 fr., qui a servi à amortir un capital de fr. 4,792,538 26 c^{s}, ce qui réduit le capital de l'emprunt à fr. 46,058,261 74 c^{s}.

Les frais relatifs au même emprunt consistent :

1° Dans la commission d'un pour cent allouée à MM. De Rothschild, tant sur les intérêts de l'emprunt que sur le montant de l'amortissement;

2° Dans la somme à bonifier pour différence entre le change fixe de fr. 25 40 c^{s} par livre sterling, et le change du payement des coupons acquittés à Londres;

3° Dans les frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, sur les sommes destinées au payement des intérêts et aux rachats pour l'amortissement;

4° Dans les frais divers, tels que frais d'insertion, dans différents journaux, d'annonces relatives à l'amortissement, etc., etc.

Le tableau n° 14 ci-joint, présente la situation, au 1er janvier 1845, de l'emploi des crédits accordés pour cet emprunt par les Budgets des exercices 1839 à 1844.

Le compte spécial rendu de la négociation de cet emprunt a été adressé à la Cour des Comptes.

Emprunt de 86,940,000 francs.

(Rente 5 pour cent.)

—

La loi du 26 juin 1840, n° 264, a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 82,000,000 de francs.

Les fonds empruntés ont été affectés, savoir :

1°	Francs	57,666,000	»	à la continuation des lignes décrétées du chemin de fer;
2°	—	12,000,000	»	à l'extinction des douze millions de bons du trésor, créés par la loi du 28 décembre 1839, n° 885;
3°	—	3,349,600	»	à solder le prix de 4,000 actions du chemin de fer rhénan, dont l'acquisition a été autorisée par la loi du 1er mai 1840, n° 113;
4°	—	3,945,866	31	dus au 31 décembre 1839, pour parfaire les dépenses autorisées pour constructions de routes pavées et ferrées, par les lois du 2 mai 1836, n° 213, et du 1er juin 1838, n° 204;
5°	—	5,038,533	69	à éteindre jusqu'à due concurrence, les bons du trésor émis par suite des autorisations résultant des lois du 25 mai 1837, n° 129, du 1er janvier 1839, n° 1, et du 29 décembre 1839, n° 888.
	Fr.	82,000,000	»	

L'emprunt créé par le Gouvernement, en vertu de cette loi, s'élève à 86,940,000 francs, soit (au change de fr. 25 20 c^{s} par livre sterling) 3,450,000 livres sterling de capital nominal, portant intérêt à 5 p. %.

Ce capital nominal a été négocié comme suit :

Francs	20,160,000	»	soit livres sterling	800,000	»	à la Société générale pour favoriser l'industrie nationale, suivant contrat du 21 septembre 1840.
—	38,052,000	»	soit —	1,510,000	»	à ladite Société générale pour un tiers, et aux maisons de Rothschild frères, à Paris, et N.-M. Rothschild et fils, à Londres, pour les deux autres tiers, par contrat du 10 novembre 1840.
—	28,728,000	»	soit —	1,140,000	»	aux mêmes contractants, dans la même proportion, conformément aux stipulations du contrat précité, en date du 10 novembre 1840.
Ensemble fr.	86,940,000	»	soit livres sterling	3,450,000	»	

Pour le capital de cet emprunt il a été émis :

11,186	obligations de	2,520 francs,	n° 1 à 11186, ci. fr.	28,188,720 »
58,285	— de	1,008 »	n° 1 à 58285, ci. .	58,751,280 »
Ensemble 69,471	obligations représentant un capital de . . . fr.			86,940,000 »

Ces obligations portent intérêt à 5 p. % l'an, à partir du 1er novembre 1840; elles sont accompagnées de coupons semestriels, payables le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, au choix du porteur, soit à Bruxelles, Anvers et Paris, en francs, soit à Londres, en livres sterling, au change fixe de fr. 25 20 c^{s}, soit à Francfort, en monnaie du pays et au change du jour.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives sur le grand-livre de la dette publique, portant le même intérêt, payable aux mêmes époques à Bruxelles et à Anvers. Ces obligations une fois inscrites au grand-livre, sont annulées et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur.

Il résulte de la balance de ce grand-livre, faite à l'échéance du 1er novembre 1844, qu'à cette époque, il existait des inscriptions nominatives pour une somme de fr. 55,364 40 c. de rente 5 p. %, représentant un capital de 1,107,288 francs.

Les dépenses qu'occasionne cet emprunt se divisent en trois catégories:

La première comprend les intérêts à payer chaque semestre;
La seconde, la formation d'un fonds d'amortissement;
Et la troisième, les frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

L'intérêt s'élève annuellement à . . . . . fr.	4,347,000	»
Il est affecté à l'amortissement de l'emprunt 1 p. % par an du capital nominal, soit	869,400	»
Ensemble. . . . . fr.	5,216,400	»

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit par l'amortissement, la somme destinée au payement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

L'amortissement de l'emprunt se fait par les soins du Gouvernement belge et par l'agent ou les agents de change désignés par lui à cet effet. Il s'opère par voie de rachat au cours du jour, sans que le Gouvernement soit tenu de racheter à un taux plus élevé que la proportion du pair net. En cas d'élévation du cours au-dessus de ladite proportion, l'action de l'amortissement est suspendue jusqu'au moment où elle peut avoir lieu à des taux équivalents ou inférieurs au pair net.

Il n'a pas été possible jusqu'à présent d'amortir une partie de cet emprunt, par suite de l'élévation du cours.

Le Gouvernement s'est interdit pendant six années, à compter du 1er novembre 1840, la faculté de rembourser au pair les obligations dudit emprunt.

Les obligations amorties sont annulées publiquement à Bruxelles, semestre par semestre, en présence du directeur de l'administration du trésor public, d'un délégué de la Cour des Comptes et d'un représentant de MM. de Rothschild frères; elles sont coupées en deux moitiés, dont l'une est remise à la Cour des Comptes et l'autre est détruite en présence des personnes ci-dessus désignées, lesquelles en signent procès-verbal.

Les frais relatifs audit emprunt se composent :

1° De la commission d'un pour cent allouée à MM. de Rothschild, tant sur le montant des intérêts de l'emprunt que sur le capital nominal des obligations amorties;

2° De la somme à bonifier pour différence entre le change fixe de fr. 25 20 c. par livre sterling, et le change du payement des coupons acquittés à Londres;

3° Des frais divers, tels que frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, remises pour perte de change entre ces deux places, frais d'insertion dans les journaux de Bruxelles, Anvers, Paris et Londres, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Les tableaux nos 15 et 16 ci-contre, présentent le montant du capital du susdit emprunt à diverses époques d'échéance, et la situation au 1er janvier 1844 de l'emploi des crédits accordés pour cet emprunt par les Budgets des exercices 1842, 1843 et 1844.

Emprunt de fr. 1,481,481 48 c' (700,000 florins.)

(Rente 5 pour cent.)

—

Cet emprunt de 700,000 florins a été autorisé par arrêté royal du 21 mai 1829, n° 90, pour faire face aux dépenses de construction d'un entrepôt général de commerce à Anvers.

Il a été émis, pour le capital dudit emprunt, 700 obligations au porteur de 1,000 florins chacune; ces obligations portent intérêt à 5 p. % l'an, à partir du 1er juillet 1830; elles sont accompagnées de 30 coupons d'intérêt de 50 florins chacun, payables à Anvers le 1er juillet de chaque année.

Les dépenses résultant de cet emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend les intérêts à payer chaque année;
La seconde, la formation d'un fonds d'amortissement;
Et la troisième, les frais relatifs à l'amortissement.

L'intérêt annuel s'élève à	fr.	74,074 07
Il est affecté à l'amortissement de l'emprunt 1 p. % par an du capital nominal, soit		14,814 81
ENSEMBLE.	fr.	88,888 88

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit par l'amortissement, la somme destinée au payement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

L'emploi des sommes applicables à l'amortissement de l'emprunt s'effectue au moyen de rachats faits à la bourse, lorsque ceux-ci peuvent avoir lieu au pair ou au-dessous du pair. Dans le cas contraire, l'amortissement se fait publiquement au Ministère des Finances, à Bruxelles, par tirage au sort, en présence du Directeur de l'administration du trésor public et d'un membre délégué de la Cour des Comptes, conformément à l'arrêté royal du 13 février 1840 (*Bulletin officiel* n° 43).

Le remboursement des obligations sorties est effectué au pair, au 1er du mois de juillet qui suit le tirage, et les numéros de ces obligations sont insérés, à trois reprises différentes, et un mois au moins avant l'époque fixée pour le remboursement, au *Moniteur belge* et dans un journal de la ville d'Anvers.

Les obligations amorties, soit par voie de rachat, soit par voie de tirage au sort, sont détruites en public, par le directeur de l'administration du trésor public, en présence d'un membre délégué de la Cour des Comptes, et il est dressé procès-verbal de cette opération.

Les sommes applicables au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, pour les années 1839 à 1844, ont été réparties de la manière suivante (*voir* les tableaux nos 17 et 18):

	INTÉRÊTS.	AMORTISSEMENT.	TOTAL.
	—	—	—
Années 1839 à 1841	219,894 17	46,772 47	266,666 64
1842	71,746 03	17,142 85	88,888 88
1843	70,899 47	17,989 41	88,888 88
1844	69,947 09	18,941 80	88,888 89
	432,486 76	100,846 53	533,333 29

Le fonds d'amortissement pour ces six années consiste en une somme de fr. 100,846 53 c^{s}, augmentée de celle de fr. 1,285 11 c^{s}, restant d'un tirage au sort antérieur à la conversion de l'emprunt. Ces deux sommes, montant ensemble à fr. 102,131 64 c^{s}, ont servi à amortir un capital de fr. 101,587 29 c^{s}, ce qui réduit le capital de l'emprunt à fr. 1,379,894 19 c^{s}, lequel a été converti en rentes 4 ½ p. %, en vertu de la loi du 21 mars 1844, n° 42.

Les frais relatifs à l'emprunt dont il s'agit se composent :

1° De la commission et du courtage relatifs à l'amortissement;
2° Des frais divers, tels que frais d'insertion, dans le journal d'Anvers, d'annonces relatives à l'amortissement.

Le tableau n° 19 ci-contre, présente la situation, au 1er janvier 1845, de l'emploi des crédits accordés pour cet emprunt par les Budgets des exercices 1842, 1843 et 1844.

Emprunt de fr. 28,621,718 40 c^{s}.

(Rente 5 pour cent.)

—

La loi du 29 septembre 1842 (*Bulletin officiel* n° 827) a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 29,250,000 francs.

Les fonds empruntés devaient être affectés comme suit :

1°	Francs 24,000,000	»	à l'achèvement du chemin de fer, dont 17,000,000 de francs pour les lignes décrétées, 3,500,000 francs pour les bâtiments et clôtures des stations, et 3,500,000 francs pour le matériel de locomotion.
2°	— 2,000,000	»	à la création et à l'amélioration des voies de communication dans la province de Luxembourg.
3°	— 1,500,000	»	au parachèvement de l'entrepôt d'Anvers.
4°	— 1,750,000	»	au creusement d'un canal à petite dimension du Ruppel au canal de Bois-le-Duc, moyennant le concours des communes et des propriétaires intéressés, et d'après un tracé et aux conditions à déterminer par une loi, préalablement à toute exécution.
	Fr. 29,250,000	»	

L'emprunt créé en vertu de cette loi s'élève à fr. 28,621,718 40 c^{s}, soit, au change fixe de fr. 25 20 c^{s}, liv. st. 1,135,782 9^{s} 6^{d} de capital nominal, portant intérêt à 5 p. %; il a été contracté le 8 octobre 1842, par le Gouvernement belge d'une part, et MM. de Rothschild frères, banquiers à Paris, et Nathan-Meyer Rothschild et fils, banquiers à Londres, de l'autre part.

Pour le capital dudit emprunt, il a été émis :

25,894	obligations de fr.	1,008	», n° 1 à 25894, ci fr.	26,101,152 »
1,000	—	2,520	», n° 1 à 1000. . .	2,520,000 »
1	—	566	», n° 1.	566 40
Ensemble 26,895 obligations, représentant un capital de. . . . fr.				28,621,718 40

Ces obligations pourtent intérêt à 5 p. % l'an, à partir du 1er novembre 1842; elles sont accompagnées de coupons semestriels, payables le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, au choix des porteurs, soit à Paris, Bruxelles ou Anvers, en francs; soit à Londres, en livres sterling, au change fixe de fr. 25 20 c^{s}; soit à Francfort, en monnaie du pays et au change du jour.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives sur le grand-livre de la dette publique.

Ces obligations, une fois converties, sont annulées et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur. Les arrérages des inscriptions nominatives sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêts, à Bruxelles ou à Anvers.

Il résulte de la balance du grand-livre, faite à l'échéance du 1er novembre 1844, qu'à cette époque il existait des inscriptions nominatives pour une somme de fr. 14,367 12 c^{s} de rente 5 p. %, représentant un capital de fr. 287,342 40 c^{s}.

Les dépenses résultant de cet emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend les intérêts à payer chaque semestre;
La deuxième, la formation d'un fonds d'amortissement;
La troisième, les frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement.

La somme destinée au payement des intérêts s'élève annuellement à 5 p. % du capital de l'emprunt, soit . . . . . fr.	1,431,085 92
La dotation annuelle de l'amortissement est fixée à 1 p. % du même capital, soit	286,217 18
Ensemble. . . . . fr.	1,717,303 10

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit par l'amortissement, la somme destinée au payement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

Aux termes du contrat, l'amortissement de l'emprunt doit se faire par les soins du Gouvernement belge, soit par l'intermédiaire de MM. de Rothschild frères, soit par les agents de change désignés à cet effet par le Ministre des Finances. La moitié au moins dudit amortissement doit s'effectuer à la bourse de Paris. L'amortissement s'opère par voie de rachat, au cours du jour, sans que le Gouvernement soit tenu d'acheter à un taux plus élevé que la

proportion du pair net. En cas d'élévation du cours au-dessus de ladite proportion, l'action de l'amortissement est suspendue jusqu'au moment où elle peut avoir lieu à des taux équivalents au pair net.

Le Gouvernement a la faculté d'augmenter l'importance de l'amortissement, lorsque les rachats peuvent s'effectuer dans la proportion fixée. Il n'a pas été possible jusqu'à présent d'amortir une partie de cet emprunt par suite de l'élévation du cours.

Le Gouvernement s'est interdit pendant six années, à compter de la date du contrat, la faculté de rembourser au pair les obligations dudit emprunt.

Les obligations amorties sont annulées publiquement à Bruxelles, semestre par semestre, en présence du Directeur de l'administration du trésor public, d'un délégué de la Cour des Comptes et d'un représentant de MM. de Rothschild frères. Elles sont coupées en deux moitiés, dont l'une est remise à la Cour des Comptes et l'autre détruite en présence des personnes ci-dessus désignées, lesquelles en signent le procès-verbal. La liste des numéros des obligations amorties est ensuite publiée dans un journal de chacune des villes de Paris, Londres, Bruxelles et Anvers.

Les frais relatifs à l'emprunt dont il s'agit consistent :

1° dans la commission d'un pour cent allouée à MM. de Rothschild sur le montant semestriel de la totalité des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt;

2° Dans la somme à bonifier pour différence entre le change fixe de fr. 25 20 c^{s} par livre sterling, et le change du payement des coupons d'intérêt acquittés à Londres;

3° Dans les frais divers, tels que frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, remises pour perte de change entre ces deux places, frais d'insertion dans les journaux de Bruxelles, Anvers, Paris et Londres, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Les tableaux n^{os} 20 et 21 ci-contre, présentent le montant du capital du susdit emprunt à diverses époques d'échéance, et la situation, au 1er janvier 1845, de l'emploi des crédits accordés pour cet emprunt par les Budgets des exercices 1842, 1843 et 1844.

En résumant le compte de la Dette publique, on trouve qu'à l'époque du 1er janvier 1845, il présentait le résultat suivant :

PREMIÈRE PARTIE.

DETTE ORDINAIRE.

	CAPITAL NOMINAL.	RENTE.	CAPITAL AMORTI.	RESTE A AMORTIR.
Rentes créées sans désignation de capital . . fr.	»	1,146,560 »	»	»
Dette active (rente 2 ½ p. %)	589,417,631 74	5,502,640 78	169,312,000 »	220,105,631 74
Emprunt de 100,800,000 *francs* (rente 5 p. %).	100,800,000 »	»	100,800,000 »	»
Dette résultant de la conversion (loi du 21 mars 1844), rente 4 ½ p. %.	95,722,000 »	4,307,490 »	»	95,722,000 »
Emprunt de 84,656,000 *francs* (rente 4 ½ p. %).	84,656,000 »	3,809,520 »	»	84,656,000 »
Dette flottante (bons du trésor)	10,934,100 »	»	»	10,934,100 »
Pensions de toute nature	»	2,635,207 »	»	»
Rentes viagères	»	5,919 29	»	»
Fr.	681,529,731 74	17,407,337 07	270,112,000 »	411,417,731 74

DEUXIÈME PARTIE.

DETTE EXTRAORDINAIRE,

Créée pour construction du chemin de fer, routes, canaux, etc.

	CAPITAL NOMINAL.	CAPITAL AMORTI.	RESTE A AMORTIR.	RENTE ANNUELLE.
Emprunt de fr. 50,000,000 » (rente 4 p. %).	50,000,000 »	5,275,678 04	26,724,321 96	1,200,000 »
— 50,850,800 » (rente 3 p. %).	50,850,800 »	4,792,538 26	46,058,261 74	1,525,524 »
— 86,940,000 » (rente 5 p. %).	86,940,000 »	»	86,940,000 »	4,347,000 »
— 1,481,481 48 (rente 5 p. %).	1,481,481 48	1,481,481 48	»	»
— 28,621,718 40 (rente 5 p. %).	28,621,718 40	»	28,621,718 40	1,431,085 92
Fr.	197,893,999 88	9,549,697 78	188,344,302 10	8,503,609 92

RÉCAPITULATION.

	CAPITAL NOMINAL.	CAPITAL AMORTI.	RESTE A AMORTIR.	RENTE ANNUELLE.
Première partie . . . . . fr.	681,529,751 74	270,112,000 »	411,417,751 74	17,407,537 07
Deuxième partie	197,893,999 88	9,549,697 78	188,344,302 10	8,503,609 92
Situation au 1er janvier 1845 . . . . . fr.	879,423,751 62	279,661,697 78	599,762,053 84	25,910,946 99
Au 1er janvier 1844, la rente à payer était de				27,550,868 22
DIFFÉRENCE en faveur de la situation actuelle de . . . fr.				1,639,921 23

679

COMPTE

DE

LA DETTE PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1844.

DETTE PUBLIQUE. — GRAND-LIVRE

SITUATION, au 1er janvier 1845, de l'emploi des crédits

SEMESTRES ÉCHUS.	CRÉDITS ACCORDÉS.	PAYEMENTS					
		En 1839.		En 1840.		En 1841.	
		Du 1er janvier au 15 mai.	Du 1er juillet au 15 novemb.	Du 1er janvier au 15 mai.	Du 1er juillet au 15 novemb.	Du 1er janvier au 15 mai.	Du 1er juillet au 15 novemb.
1er semestre 1839. .	305,947 09	»	295,748 64	7,116 41	902 07	550 25	»
2me — — . .	305,947 08	»	»	294,494 65	6,298 96	859 77	441 80
1er — 1840. .	305,947 08	»	»	»	295,706 35	6,626 95	825 40
2me — — . .	305,947 09	»	»	»	»	295,449 64	7,174 62
1er — 1841. .	305,947 08	»	»	»	»	»	296,925 87
2me — — . .	305,947 09	»	»	»	»	»	»
1er — 1842. .	305,947 08	»	»	»	»	»	»
2me — — . .	305,947 09	»	»	»	»	»	»
1er — 1843. .	4,829,516 72	»	»	»	»	»	»
2me — — . .	4,867,720 39	»	»	»	»	»	»
1er — 1844. .	4,867,720 39	»	»	»	»	»	»
2me — — . .	5,809,520 39	»	»	»	»	»	»
	20,822,054 57	»	295,748 64	301,611 06	300,997 38	301,486 39	305,367 69

DE LA DETTE A 2 1/2 POUR CENT.

accordés pour le payement des intérêts des capitaux inscrits.

FAITS						TOTAL DES PAYEMENTS faits du 1er janvier 1839 au 31 déc. 1844.	RESTE A PAYER.	INTÉRÊTS prescrits.
En 1842.		En 1843.		En 1844.				
Du 1er janvier au 15 mai.	Du 1er juillet au 15 novemb.	Du 1er janvier au 15 mai.	Du 1er juillet au 15 novemb.	Du 1er janvier au 15 mai.	Du 1er juillet au 15 novemb.			
214 30	235 44	57 04	595 26	145 51	»	303,634 92	2,312 17	2,312 17
380 07	235 44	57 04	645 53	145 51	140 21	303,679 88	2,267 20	2,267 20
592 61	317 45	42 53	666 68	677 26	198 41	303,635 42	2,295 66	»
706 37	674 61	95 24	756 64	580 97	208 99	303,447 08	2,500 01	»
5,166 68	1,535 98	457 67	750 61	460 53	208 99	303,312 16	2,634 92	»
289,859 75	9,222 22	1,190 48	1,124 36	497 57	214 28	302,108 46	3,858 65	»
»	293,682 47	6,687 85	1,584 69	656 11	227 51	302,858 61	3,108 47	»
»	»	288,115 71	12,656 10	1,106 70	489 41	302,425 92	3,521 17	»
»	»	»	4,594,670 19	15,525 85	5,732 80	4,611,726 82	217,789 90	»
»	»	»	»	4,625,317 87	10,526 19	4,635,844 06	253,876 55	»
»	»	»	»	»	4,650,505 39	4,650,505 39	257,217 »	»
»	»	»	»	»	»	»	3,809,520 39	»
294,920 68	305,705 61	296,661 34	4,615,456 09	4,640,771 46	4,646,450 18	16,501,174 72	4,520,879 85	4,579 37

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 100,800,000

Contracté moitié avec jouissance du 1er novembre

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1842.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
Capital des obligations au porteur	84,450,224 »	85,556,936 »
— des inscriptions nominatives	2,256,664 »	2,555,952 »
	87,712,888 »	87,712,888 »
Capital amorti	13,087,112 »	13,087,112 »
TOTAUX. fr.	100,800,000 »	100,800,000 »

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1842.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur	2,156,405 60	2,153,923 40
— des inscriptions nominatives.	56,416 60	58,898 80
	2,192,822 20	2,192,822 20
6 mois d'intérêt du capital amorti	327,177 80	327,177 80
TOTAUX. fr.	2,520,000 »	2,520,000 »

FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

1831, *et moitié avec jouissance du* 1er *mai* **1832.**

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1843.		ANNÉE 1844.		*Observations.*
1er MAI.	1er NOVEMBRE.	1er MAI.	1er NOVEMBRE.	
84,550,576 »	85,219,976 »	82,568,216 »	81,496,800 »	
2,556,052 »	2,845,556 »	2,845,556 »	2,844,852 »	
86,896,408 »	86,065,512 »	85,213,552 »	84,541,052 »	
15,905,592 »	14,754,688 »	15,586,448 »	16,458,568 »	
100,800,000 »	100,800,000 »	100,800,000 »	100,800,000 »	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1843.		ANNÉE 1844.		*Observations.*
1er MAI.	1er NOVEMBRE.	1er MAI.	1er NOVEMBRE.	
2,113,259 40	2,080,499 40	2,059,205 40	2,057,420 »	
59,150 80	71,153 40	71,153 40	71,120 80	
2,172,410 20	2,151,652 80	2,130,358 80	2,108,540 80	
347,589 80	368,367 20	389,661 20	411,459 20	
2,520,000 »	2,520,000 »	2,520,000 »	2,520,000 »	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 100,800,000

Contracté moitié avec jouissance du 1er novembre

SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — *Semestre au*	FONDS D'AMORTISSEMENT.
	ANNÉES 1832 A 1841.
	Dotation de l'amortissement . . . . .
	Intérêt du capital amorti . . . . .
	ANNÉE 1842.
1er mai 1842 . .	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 ½ p. % de 13,087,112 francs) . . . . .
	—
1er novemb. 1842.	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 ½ p. % de 13,087,112 francs) . . . . .
	ANNÉE 1843.
1er mai 1843 . .	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 ½ p. % de 13,903,592 francs). . . . .
	—
1er novemb. 1843.	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 ½ p. % de 14,734,688 francs, soit fr. 368,367 20 cs, dont il n'a été employé que) . . . . .
	ANNÉE 1844 (*)
1er mai 1844 . .	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti . . . . .
	—
1er novemb. 1844.	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti . . . . .

FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

1831, *et moitié avec jouissance du* 1^er^ *mai* 1832.

D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.		CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES ci-contre.	PRIX MOYEN pour cent.	*Observations.*
9,828,000 »				
2,891,656 »	12,719,656 »	13,072,547 18	98 58	
504,000 »				
327,177 80				
	1,662,355 60	1,662,139 92	100 01	
504,000 »				
327,177 80				
504,000 »				
347,589 80				
	1,723,680 90	1,723,680 90	100 »	
504,000 »				
368,091 10				
»				(*) L'emprunt de 100,800,000 francs, à 5 p °/₀, ayant été converti en rentes 4 ½ p °/₀ en vertu de la loi du 21 mars 1844, il n'y a eu aucune somme employée à l'amortissement dudit emprunt pendant l'année 1844.
»				
	»	»	»	
»				
»				
	16,105,692 50	16,458,368 »	97 86	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 100,800,000

Contracté moitié avec jouissance du 1er novembre

SITUATION, AU 1er JANVIER 1845, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	EXERCICE 1842. Service du 1er janvier au 31 décembre 1842. Loi du 30 décembre 1841, chap. Ier, art. 2 et 3, et loi du 16 février 1844 (art. 17 du Budget)	
	Intérêts et amortissement. Fr. 6,048,000.	Frais. Fr. 134,597 15.
Intérêts	4,378,840 40	»
Amortissement	1,669,159 60	»
Commission d'un pour cent sur les intérêts	»	43,788 40
— — sur le capital amorti	»	16,691 59
Perte de change	»	64,775 68
Transport d'espèces et frais divers	»	9,341 48
TOTAUX.	6,048,000 »	134,597 15
SOMMES DISPONIBLES.	»	»

FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

1831, *et moitié avec jouissance du 1er mai 1832.*

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1842, 1843 ET 1844.

EXERCICE 1843. Service du 1er janvier au 31 décembre 1843 — Loi du 31 décembre 1842, chap Ier, art 2 et 3		EXERCICE 1844. Service du 1er janvier au 31 décembre 1844 — Loi du 30 décembre 1843, chap Ier, art 4 et 5		*Observations.*
Intérêts et amortissement Fr 6,048,000.	Frais Fr 122 000	Intérêts et amortissement Fr 6,018,000.	Frais Fr. 140,000	
4,310,019 20	»	3,528,766 67	»	
1,439,817 03	»	»	»	
»	43,100 18	»	33,287 03	
»	14,598 18	»	»	
»	53,201 30	»	13,522 30	
»	11,300 34	»	190 »	
5,749,836 83	122,000 »	3,528,766 67	48,999 95	
298,163 17	»	2,519,233 33	91,000 05	

DETTE

DÉVELOPPEMENT sur les bons du trésor

	CAPITAUX.	INTÉRÊTS des BONS DU TRÉSOR à imputer sur l'exercice 1844.	COMMISSION et FRAIS DIVERS à imputer sur l'exercice 1844.	TOTAUX.
Solde des bons du trésor en circulation au 31 décembre 1843	9,061,500 »	105,922 39	4,569 95	9,171,992 34
BONS ÉMIS PENDANT CHAQUE MOIS. Janvier 1844	576,000 »	9,537 47	822 25	586,359 72
Février —	1,547,500 »	40,069 85	4,556 12	1,592,525 97
Mars —	561,000 »	12,638 71	1,545 45	575,184 16
Avril —	10,206,000 »	54,182 68	770 75	10,260,953 43
Mai —	475,000 »	49,043 45	1,383 20	525,426 65
Juin —	1,285,000 »	21,235 56	3,219 75	1,309,455 31
Juillet —	270,000 »	3,894 24	915 70	274,809 94
Août —	284,000 »	3,567 15	965 95	288,533 10
Septembre —	204,000 »	1,915 86	826 25	206,742 11
Octobre —	761,000 »	4,050 65	1,712 25	767,042 90
Novembre —	5,107,000 »	25,298 91	12,220 20	5,142,519 11
Décembre —	65,600 »	90 22	535 55	66,225 77
	30,205,600 »	330,727 14	55,841 57	30,568,168 51

	CAPITAUX.	INTÉRÊTS des BONS DU TRÉSOR à imputer sur l'exercice 1844.	COMMISSION et FRAIS DIVERS à imputer sur l'exercice 1844.	TOTAUX.
MONTANT par taux d'intérêt des BONS ÉMIS pendant l'année. à 3 p. %, à 12 mois de date.	5,852,100 »	109,402 38	14,705 12	5,976,205 50
à 2 — à 6 —	290,000 »	2,485 71	2,932 35	295,418 06
à 3 — à 5 —	5,000,000 »	22,916 66	11,635 95	5,034,552 61
à $\frac{1}{2}$ — par mois . . .	10,000,000 »	50,000 » / 40,000 »	» / »	10,090,000 »
	21,142,100 »	224,804 75	29,271 42	21,596,176 17

Bons ayant 1 an de date	
— 6 mois —	
— 3 mois —	
— 1 mois —	

PUBLIQUE.

émis et remboursés pendant l'année 1844.

		CAPITAUX	INTÉRÊTS des BONS DU TRÉSOR à imputer sur l'exercice 1844	COMMISSION et FRAIS DIVERS à imputer sur l'exercice 1844	TOTAUX
BONS REMBOURSÉS PENDANT CHAQUE MOIS	Janvier 1844	1,264,000 »	135 01	2,582 42	1,266,717 43
	Février —	410,000 »	1,521 55	1,305 34	412,826 87
	Mars —	1,235,000 »	7,856 09	2,733 21	1,245,589 30
	Avril —	1,861,000 »	18,608 07	2,625 44	1,882,233 51
	Mai —	10,199,000 »	52,520 65	14,254 21	10,265,774 86
	Juin —	1,814,000 »	66,252 52	4,345 31	1,884,597 83
	Juillet	305,000 »	4,125 11	1,004 31	308,129 42
	Août —	202,000 »	3,258 90	800 99	206,059 89
	Septembre —	828,000 »	15,958 33	1,424 51	845,382 86
	Octobre	397,000 »	8,685 77	706 63	406 392 40
	Novembre —	515,000 »	12,750 15	900 71	528,650 86
	Décembre —	245,500 »	6,695 08	738 29	250,933 37
		19,269,500 »	197,947 29	33,841 57	19,501,288 86
Solde des bons du trésor restant en circulation au 31 décembre 1844		10,951,100 »	132,779 85	»	11,066,879 85
		30,205,600 »	330,727 14	33,841 57	30,568,168 51

DATES DES LOIS AUTORISANT LA CRÉATION	CRÉATIONS autorisées	BONS émis PENDANT L'ANNÉE	DIFFÉRENCE
16 février 1833, n° 157, et 30 décembre 1843, n° 920, *Bulletin* n° 105	21,500,000 »	21,142,100 »	357,900 »
Loi du 16 février 1833, art 3 — Un mois avant l'échéance des bons du trésor, la Cour visera de nouveaux bons pour une somme égale à celle qui devra être acquittée dans cet intervalle, laquelle ne pourra excéder cinq millions de francs. Dans les bons émis se trouve la somme nécessaire aux remboursements			
	21,500,000 »	21,142,100 »	357,900 »

CONDITIONS QUI ONT RÉGLÉ L'ÉMISSION DES BONS PENDANT L'ANNÉE 1844.

Du 1er janvier au 31 décembre	Émissions spéciales relatives à la conversion de l'emprunt de 100,800,000 francs
A 3 pour cent l'an	»
A 2 pour cent l'an	»
»	A 3 pour cent l'an
»	A $\frac{1}{2}$ pour cent par mois

DETTE PUBLIQUE. — PEN

SITUATION, au 1er janvier

NATURE DES PENSIONS.	MONTANT DES PENSIONS.				NOMBRE DE PENSIONS.			
	SITUATION au 1er JANVIER 1844.	MOUVEMENT pendant l'année 1844. Accroissem.	Décroissem.	SITUATION au 1er JANVIER 1845.	SITUATION au 1er janvier 1844.	MOUVEMENT pendant l'année 1844. Accroissem.	Décroissem.	
Ecclésiastiques	345,842	1,007	19,761	285,088	661	2	125	
Civiles	510,125	57,009	411,515	155,619	586	150	390	
Civiques	183,991	2,535	8,265	178,261	516	9	25	
Militaires	1,986,495	117,366	109,720	1,994,139	5,582	305	290	
Ordre de Léopold	21,800	500	200	22,100	218	5	2	
	3,046,251	178,417	589,461	2,635,207	7,563	471	830	
		DIMINUTION : Fr. 411,044				DIMINUTION : Fr. 359		

SIONS DE TOUTE NATURE.

1845, *des pensions inscrites.*

SITUATION au 1er janvier 1845.	MOTIFS DES ACCROISSEMENTS.	MOTIFS DES DÉCROISSEMENTS.	*Observations.*
540	2 anciennes pensions.	75 pensions éteintes par décès. 50 — passées à charge du Département de la Justice.	
546	1 pension de veuve de professeur. 5 — à des fonctionnaires des gouvernements provinciaux. 6 — du Département de la Justice 6 — à des postillons et veuves de postillons. 134 — du livre auxiliaire inscrites au registre des pensions civiles.	40 pensions éteintes par décès. 2 — dont les titulaires sont rentrés en activité. 1 — majorée. 347 — mises à charge des divers Départements ministériels.	
500	4 pensions par réversibilité. 5 — dont le montant a été réduit.	12 pensions éteintes par décès. 8 — éteintes. 5 — réduites.	
5,597	1 pension accordée à un lieutenant-colonel. 3 — — à des majors. 5 — — à des capitaines. 4 — — à des lieutenants. 2 — — à des sous-lieutenants. 1 — — à un médecin de régiment. 1 — — à un médecin adjoint. 1 — — à un vétérinaire. 1 — — à un directeur d'hôpital. 222 — — à des sous-officiers et soldats. 1 — — à une veuve de soldat 5 — qui ont été majorées. 60 — complémentaires.	145 pensions éteintes par décès. 7 — qui ont été majorées. 4 — annulées. 134 — du livre auxiliaire portées au livre des pensions civiles.	
221	5 pensions nouvellement accordées.	2 pensions éteintes par décès.	
7,004			

DETTE PUBLIQUE. — PEN

SITUATION, au 1er janvier 1845, des

NATURE DES PENSIONS.	LOIS QUI ONT OUVERT LES CRÉDITS.	CRÉDITS ACCORDÉS PAR LES LOIS. POUR L'EXERCICE 1844.	MOUVEMENT pendant l'année 1844. AUGMENTATION.	MOUVEMENT pendant l'année 1844. DIMINUTION.	POUR L'EXERCICE 1845.
Ecclésiastiques.	30 décembre 1843, n° 931.	330,000 »	»	60,000 »	270,000 »
Civiles.	17 décembre 1844, n° 207.	515,000 »	»	379,000 »	136,000 »
Civiques	»	187,000 »	»	3,000 »	184,000 »
Militaires.	»	2.100,000 »	»	160,000 »	1,940,000 »
Ordre de Léopold	»	23,000 »	»	»	23,000 »
Totaux. . . fr.		3,155,000 »	»	602,000 »	2,553,000 »

DIMINUTION :

Fr. 602,000 »

SIONS DE TOUTE NATURE.

crédits accordés pour le payement des pensions.

MONTANT DES PENSIONS.				*Observations.*
PENSIONS existantes AU 1er JANVIER 1844.	MOUVEMENT pendant l'année 1844. AUGMENTATION.	MOUVEMENT pendant l'année 1844. DIMINUTION.	PENSIONS existantes AU 1er JANVIER 1845.	
345,842 »	1,007 »	59,761 »	285,088 »	
510,125 »	57,009 »	411,515 »	155,619 »	
185,991 »	2,535 »	8,265 »	178,261 »	
1,986,493 »	117,366 »	109,720 »	1,994,139 »	
21,800 »	500 »	200 »	22,100 »	
3,046,251 »	178,417 »	589,461 »	2,635,207 »	
	DIMINUTION : Fr. 411,044 »			

DETTE PUBLIQUE. —

SITUATION au

DÉSIGNATION DES CLASSES.	ÉPOQUES de la NAISSANCE DES RENTIERS inscrits, ET NOMBRE PAR ÉPOQUE.		SITUATION AU 1er JANVIER 1844. NOMBRE des RENTIERS INSCRITS.	SITUATION AU 1er JANVIER 1844. MONTANT des RENTES.
1re CLASSE. — INSCRIPTIONS SUR UNE TÊTE	De 1740 à 1750	1	39	4,932 44
	De 1751 à 1760	6		
	De 1761 à 1770	11		
	De 1771 à 1780	10		
	De 1781 à 1790	11		
2me CLASSE. — INSCRIPTION SUR QUATRE TÊTES . . .	»	»	»	»
	TOTAUX.		39	4,932 44

RENTES VIAGÈRES.

1er *janvier* 1845.

MOUVEMENT PENDANT L'ANNÉE 1844.				SITUATION AU 1er JANVIER 1845.		*Observations.*
AUGMENTATION.		DIMINUTION.				
NOMBRE des TITRES PRÉSENTÉS.	MONTANT des RENTES A PAYER.	NOMBRE des DÉCÈS NOTIFIÉS.	MONTANT des RENTES ÉTEINTES.	NOMBRE des RENTIERS INSCRITS.	MONTANT des RENTES.	
»	»	1	29 02	38	4,903 42	
a) 4	1,015 87	»	»	4	1,015 87	*a)* Les quatre en un seul titre.
4	1,015 87	1	29 02	42	5,919 29	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 30,000,000

Créé avec jouissance

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1842.	
	1er JUILLET 1842.	1er JANVIER 1843.
Capital des obligations au porteur	27,570,000 »	27,458,000 »
— des inscriptions nominatives	51,000 »	51,000 »
	27,621,000 »	27,509,000 »
Capital amorti	2,379,000 »	2,491,000 »
TOTAUX. fr.	30,000,000 »	30,000,000 »

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1842.	
	1er JUILLET 1842.	1er JANVIER 1843.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur	551,400 »	549,160 »
— des inscriptions nominatives	1,020 »	1,020 »
	552,420 »	550,180 »
6 mois d'intérêt du capital amorti	47,580 »	49,820 »
TOTAUX. fr.	600,000 »	600,000 »

DE FRANCS DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1836.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1845.		ANNÉE 1844.		*Observations.*
1er JUILLET 1845.	1er JANVIER 1844.	1er JUILLET 1844.	1er JANVIER 1845.	
27,181,000 »	27,097,000 »	26,889,000 »	26,687,000 »	
51,000 »	51,000 »	51,000 »	36,000 »	
27,232,000 »	27,148,000 »	26,940,000 »	26,723,000 »	
2,768,000 »	2,852,000 »	3,060,000 »	3,277,000 »	
30,000,000 »	30,000,000 »	30,000,000 »	30,000,000 »	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1845.		ANNÉE 1844.		*Observations.*
1er JUILLET 1845.	1er JANVIER 1844.	1er JUILLET 1844.	1er JANVIER 1845.	
543,620 »	541,940 »	537,780 »	533,740 »	
1,020 »	1,020 »	1,020 »	720 »	
544,640 »	542,960 »	538,800 »	534,460 »	
55,360 »	57,040 »	61,200 »	65,540 »	
600,000 »	600,000 »	600,000 »	600,000 »	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 30,000,000

Créé avec jouissance

SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — *Semestre au*	FONDS D'AMORTISSEMENT.
	ANNÉES 1837 A 1841.
	Dotation de l'amortissement . . . . .
	Intérêt du capital amorti . . . . .
	ANNÉE 1842.
1er juillet 1842.	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 2,379,000 francs) . . . . .
	—
1er janvier 1843	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 2,491,000 francs). . . . .
	ANNÉE 1843.
1er juillet 1843.	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 2,768,000 francs). . . . .
	—
1er janvier 1844	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 2,852,000 francs). . . . .
	ANNÉE 1844.
1er juillet 1844	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 3,060,000 francs). . . . .
	—
1er janvier 1845	½ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 3,277,000 francs). . . . .

DE FRANCS DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN,

du 1^er^ juillet 1836.

D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.		CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES ci-contre.	PRIX MOYEN pour cent	*Observations.*
1,650,000 »	1,875,960 »	2,000,831 43	93 85	
225,960 »				
150,000 »				
47,580 »	397,400 »	421,737 21	94 23	
150,000 »				
49,820 »				
150,000 »				
55,360 »	412,400 »	426,554 64	96 68	
150,000 »				
57,040 »				
150,000 »				
61,200 »	426,740 »	426,554 76	98 85	
150,000 »				
65,540 »				
	3,112,500 »	3,275,678 04	95 90	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 30,000,000

Créé avec jouissance

SITUATION, AU 1er JANVIER 1845, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	EXERCICE 1842. Service du 1er janvier au 31 décembre 1842. Loi du 30 décembre 1841, tit. Ier, chap. Ier, art. 4 et 5. Intérêts et amortissement. Fr. 1,500,000.	Frais. Fr. 4,500.
Intérêts	1,102,600 »	»
Amortissement	397,400 »	»
Commission de payement des intérêts	»	1,518 20
— et courtage relatifs à l'amortissement	»	391 95
Transport d'espèces et frais divers	»	484 40
TOTAUX	1,500,000 »	2,224 55
SOMMES DISPONIBLES	»	2,275 45

DE FRANCS DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1836.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1842, 1843 ET 1844.

EXERCICE 1843. Service du 1er janvier au 31 décembre 1843.		EXERCICE 1844. Service du 1er janvier au 31 décembre 1844.		*Observations.*
Loi du 31 décembre 1842, chap. Ier, art. 4 et 5.		Loi du 30 décembre 1843, chap. Ier, art. 6 et 7.		
Intérêts et amortissement. Fr. 1,500,000.	Frais. Fr. 4,500.	Intérêts et amortissement. Fr. 1,500,000.	Frais. Fr. 4,500.	
1,087,000 »	»	538,800 »	»	
412,400 »	»	»	»	
»	1,517 80	»	»	
»	406 29	»	»	
»	562 20	»	»	
1,500,000 »	2,486 29	538,800 »	»	
»	2,013 71	961,200 »	4,500 »	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 50,850,800

Créé avec jouissance

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1842.	
	1er FÉVRIER.	1er AOÛT.
Capital des obligations au porteur	46,096,000 »	46,230,000 »
— des inscriptions nominatives	941,000 »	1,137,000 »
	47,037,000 »	47,367,000 »
Capital amorti	2,913,800 »	3,483,800 »
TOTAUX. fr.	50,850,800 »	50,850,800 »

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1842.	
	1er FÉVRIER.	1er AOÛT.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur	704,940 »	693,450 »
— des inscriptions nominatives.	14,115 »	17,055 »
	719,055 »	710,505 »
6 mois d'intérêt du capital amorti	43,707 »	52,257 »
TOTAUX. fr.	762,762 »	762,762 »

FRANCS DE CAPITAL, A 3 POUR CENT L'AN,

du 1er août 1838.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1843.		ANNÉE 1844.		*Observations.*
1er FÉVRIER.	1er AOÛT.	1er FÉVRIER	1er AOÛT.	
46,170,000 »	45,668,000 »	44,968,000 »	44,631,000 »	
1,137,000 »	1,394,000 »	1,494,000 »	1,611,000 »	
47,307,000 »	47,062,000 »	46,462,000 »	46,242,000 »	
3,543,800 »	3,788,800 »	4,388,800 »	4,608,800 »	
50,850,800 »	50,850,800 »	50,850,800 »	50,850,800 »	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNEE 1843.		ANNÉE 1844.		*Observations.*
1er FÉVRIER.	1er AOÛT.	1er FÉVRIER.	1er AOÛT.	
692,550 »	685,020 »	674,520 »	669,465 »	
17,055 »	20,910 »	22,410 »	24,165 »	
709,605 »	705,930 »	696,930 »	693,630 »	
55,157 »	56,832 »	65,832 »	69,132 »	
762,762 »	762,762 »	762,762 »	762,762 »	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 50,850,800

Créé avec jouissance

SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — *Semestre au*	FONDS D'AMORTISSEMENT.
	ANNÉES 1839 A 1841.
	Dotation de l'amortissement . . . . .
	Intérêt du capital amorti . . . . .
	ANNÉE 1842.
1er février 1842. .	$\frac{1}{2}$ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (1 $\frac{1}{2}$ p. % de 2,913,800 francs) . . . . .
	—
1er août 1842 . .	$\frac{1}{2}$ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (1 $\frac{1}{2}$ p. % de 3,483,800 francs . . . . .
	ANNÉE 1843.
1er février 1843. .	$\frac{1}{2}$ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (1 $\frac{1}{2}$ p. % de 3,543,800 francs). . . . .
	—
1er août 1843 . .	$\frac{1}{2}$ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (1 $\frac{1}{2}$ p. % de 3,788,800 francs). . . . .
	ANNÉE 1844.
1er février 1844. .	$\frac{1}{2}$ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (1 $\frac{1}{2}$ p. % de 4,388,800 francs) . . . . .
	—
1er août 1844 . .	$\frac{1}{2}$ p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	6 mois d'intérêt du capital amorti (1 $\frac{1}{2}$ p. % de 4,608,800 francs) . . . . .

FRANCS DE CAPITAL, A 3 POUR CENT L'AN,

du 1er août 1838.

D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.		CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES ci-contre.	PRIX MOYEN pour cent.	*Observations.*
1,525,524 »				
109,542 »	1,635,066 »	2,288,253 88	71 16	
254,254 »				
43,707 »				
	604,472 »	858,143 93	72 12	
254,254 »				
52,257 »				
254,254 »				
53,157 »				
	618,497 »	833,416 50	74 21	
254,254 »				
56,832 »				
254,254 »				
65,832 »				
	643,472 »	832,723 95	76 71	
254,254 »				
69,132 »				
	3,501,507 »	4,792,538 26	73 55	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 50,850,800

Créé avec jouissance

SITUATION, AU 1er JANVIER 1845, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	EXERCICE 1842 — Service du 1er janvier au 31 décembre 1842 — Loi du 30 décembre 1841, tit. Ier, chap. Ier, art. 6 et 7	
	Intérets et amortissement Fr. 2,051,032	Frais Fr. 52,000
Intérêts	1,421,685 »	»
Amortissement	612,547 »	»
Commission d'un pour cent sur les intérets	»	14,216 84
— — sur le capital amorti	»	6,125 46
Perte de change		5,725 55
Transport d'espèces et frais divers		2,732 45
TOTAUX	2,034,032 »	28,798 30
SOMMES DISPONIBLES	»	5,201 70

FRANCS DE CAPITAL, A 3 POUR CENT L'AN,

du 1^er^ août 1838.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1842, 1843 ET 1844.

EXERCICE 1843. Service du 1er janvier au 31 décembre 1843.		EXERCICE 1844. Service du 1er janvier au 31 décembre 1844.		*Observations.*
Loi du 31 décembre 1842, chap. Ier, art. 6 et 7.		Loi du 30 décembre 1843, chap. Ier, art. 8 et 9.		
Intérêts et amortissement. Fr. 2,054,032.	Frais. Fr. 32,000.	Intérêts et amortissement. Fr. 2,054,032.	Frais. Fr. 34,000.	
1,404,972 50	»	809,785 »	»	
629,059 50	»	»	»	
»	14,049 75	»	8,097 85	
»	6,443 86	»	»	
»	9,548 79	»	»	
»	248 52	»	»	
2,054,032 »	30,290 90	809,785 »	8,097 85	
»	1,709 10	1,224,947 »	25,902 15	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 86,940,000

Créé avec jouissance

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1842.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
Capital des obligations au porteur	86,321,088 »	86,261,112 »
— des inscriptions nominatives	618,912 »	678,888 »
	86,940,000 »	86,940,000 »
Capital amorti	»	»
TOTAUX. . . . fr.	86,940,000 »	86,940,000 »

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1842.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur	2,158,027 20	2,156,527 80
— des inscriptions nominatives.	15,472 80	16,972 20
	2,173,500 »	2,173,500 »
6 mois d'intérêt du capital amorti	»	»
TOTAUX . . . . fr	2,173,500 »	2,173,500 »

FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er mai 1840.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1843.		ANNÉE 1844.		*Observations.*
1er MAI.	1er NOVEMBRE.	1er MAI.	1er NOVEMBRE.	
86,125,032 »	86,020,704 »	85,899,744 »	85,852,712 »	
814,968 »	910,296 »	1,040,256 »	1,107,288 »	
86,940,000 »	86,940,000 »	86,940,000 »	86,940,000 »	
»	»	»	»	
86,940,000 »	86,940,000 »	86,940,000 »	86,940,000 »	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1843.		ANNÉE 1844.		*Observations.*
1er MAI.	1er NOVEMBRE.	1er MAI.	1er NOVEMBRE.	
2,153,125 80	2,150,517 60	2,147,493 60	2,145,817 80	
20,374 20	22,982 40	26,006 40	27,682 20	
2,173,500 »	2,173,500 »	2,173,500 »	2,173,500 »	
»	»	»	»	
2,173,500 »	2,173,500 »	2,173,500 »	2,173,500 »	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 86,940,000

Créé avec jouissance

SITUATION, AU 1er JANVIER 1845, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	EXERCICE 1842. Service du 1er janvier au 31 décembre 1842. Loi du 30 décembre 1841, tit. Ier, chap. Ier, art. 8 et 9, et loi du 16 février 1844 (art. 18 du Budget)	
	Intérêts et amortissement. Fr. 5,216,400.	Frais. Fr. 117,284 89.
Intérêts	4,347,000 »	»
Amortissement	869,400 »	»
Commission d'un pour cent sur les intérêts	»	43,470 »
— — sur le capital amorti	»	»
Perte de change	»	67,561 45
Transport d'espèces et frais divers	»	6,253 44
TOTAUX.	5,216,400 »	117,284 89
SOMMES DISPONIBLES.	»	»

FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er mai 1840.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1842, 1843 ET 1844.

EXERCICE 1843. Service du 1er janvier au 31 décembre 1843.		EXERCICE 1844. Service du 1er janvier au 31 décembre 1844.		*Observations.*
Loi du 31 décembre 1842, chap. Ier, art. 8, 9 et 10.		Loi du 31 décembre 1843, chap. Ier, art. 8, 9 et 10.		
Intérêts et amortissement. Fr. 5,216,400.	Frais. Fr. 199,000.	Intérêts et amortissement. Fr. 5,216,400.	Frais. Fr. 150,000.	
4,347,000 »	»	3,622,500 »	»	
»	»	»	»	
»	43,470 »	»	30,225 »	
»	»	»	»	
»	59,253 35	»	15,261 23	
»	66,985 42	»	»	
4,347,000 »	169,708 75	3,622,500 »	49,486 23	
869,400 »	29,291 25	1,593,900 »	80,513 77	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE Fr. 1,481,481 48

Créé avec jouissance

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1842. — 1er JUILLET.
Capital des obligations au porteur	1,434,920 64
— des inscriptions nominatives	»
	1,434,920 64
Capital amorti	46,560 84
TOTAUX. . . . . fr.	1,481,481 48

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1842. — 1er JUILLET.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur	71,746 03
— des inscriptions nominatives.	»
	71,746 03
6 mois d'intérêt du capital amorti	2,328 04
TOTAUX. . . . . fr.	74,074 07

(Fl. 700,000) DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1830.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1843. — 1er JUILLET.	ANNÉE 1844. — 1er JUILLET.	*OBSERVATIONS.*
1,417,980 42	1,398,941 80	
»	»	
1,417,980 42	1,398,941 80	
63,492 06	82,559 68	
1,481,481 48	1,481,481 48	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1843. — 1er JUILLET.	ANNÉE 1844. — 1er JUILLET.	*OBSERVATIONS.*
70,899 47	69,947 09	
»	»	
70,899 47	69,947 09	
3,174 60	4,126 99	
74,074 07	74,074 08	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE FR. 1,481,481 48

Créé avec jouissance

SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — *Année au*	FONDS D'AMORTISSEMENT.
	ANNÉES 1839 A 1841.
	Dotation de l'amortissement . . . . .
	Intérêt du capital amorti . . . . .
	ANNÉE 1842.
1er juillet 1842.	1 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	Un an d'intérêt du capital amorti (5 p. % de fr. 46,560 84 c.) . . . . .
	ANNÉE 1843.
1er juillet 1843.	1 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	Un an d'intérêt du capital amorti (5 p. % de fr. 63,492 06 c.) . . . . .
	ANNÉE 1844.
1er juillet 1844	1 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	Un an d'intérêt du capital amorti (5 p. % de fr. 82,539 68 c.) . . . . .
	—
2me semestre 1844.	A compte . . . . .

(Fl. 700,000) DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1830.

D'AMORTISSEMENT.

	MONTANT.		CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES ci-contre.	PRIX MOYEN pour cent.	*Observations.*
	44,444 43 2,328 04	46,772 47	46,239 05	101 60	
	14,814 81 2,328 04	17,142 85	17,131 92	100 06	
	14,814 81 3,174 60	17,989 41	17,989 41	100 »	
	14,814 81 4,126 99	20,226 91	20,226 91	100 »	
a)	1,285 11				a) Cette somme de fl. 1,285 11 c. a été affectée à l'amortissement par un tirage au sort antérieur à la publication de la loi du 21 mars 1844, n° 42, qui a converti l'emprunt en rentes 4 1/2 p %.
		102,131 64	101,587 29	100 53	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE Fr. 1,481,481 48

Créé avec jouissance

SITUATION, AU 1er JANVIER 1845, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	EXERCICE 1842. Service du 1er janvier au 31 décembre 1842. Loi du 30 décembre 1841, tit. Ier, chap. Ier, art. 10 et 11. Intérêts et amortissement. Fr. 88,888 88.	Frais. Fr. 200.
Intérêts	71,322 75	»
Amortissement	17,566 15	»
Frais divers	»	46 50
Totaux.	88,888 88	46 50
Sommes disponibles.	»	153 50

(Fl. 700,000) DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er juillet 1830.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1842, 1843 ET 1844.

EXERCICE 1843. Service du 1er janvier au 31 décembre 1843.		EXERCICE 1844. Service du 1er janvier au 31 décembre 1844.		*Observations.*
Loi du 31 décembre 1842, chap. Ier, art. 13 et 14.		Loi du 30 décembre 1843, n° 021, chap. Ier, art. 14 et 15		
Intérêts et amortissement. Fr. 88,888 88.	Frais. Fr. 200.	Intérêts et amortissement. Fr. 88,888 88.	Frais. Fr. 200.	
70,423 27	»	34,073 55	»	
18,465 61	»	10,756 01	»	
»	86 50	»	19 80	
88,888 88	86 50	45,729 56	19 80	
»	113 50	43,159 32	180 20	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE Fr. 28,621,718 40

Créé avec jouissance

MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1843.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
Capital des obligations au porteur	28,582,848 »	28,467,956 »
— des inscriptions nominatives	38,870 40	153,782 40
	28,621,718 40	28,621,718 40
Capital amorti	»	»
TOTAUX. . . . . fr.	28,621,718 40	28,621,718 40

MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1843.	
	1er MAI.	1er NOVEMBRE.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur	714,571 20	711,698 40
— des inscriptions nominatives	971 76	3,844 56
	715,542 96	715,542 96
6 mois d'intérêt du capital amorti	»	»
TOTAUX. . . . . fr.	715,542 96	715,542 96

CENTIMES DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er novembre 1842.

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1844.		*OBSERVATIONS.*
1er MAI.	1er NOVEMBRE.	
28,334,376 »	28,334,376 »	
287,342 40	287,342 40	
28,621,718 40	28,621,718 40	
»	»	
28,621,718 40	28,621,718 40	

A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1844.		*OBSERVATIONS.*
1er MAI.	1er NOVEMBRE.	
708,359 40	708,359 40	
7,183 56	7,183 56	
715,542 96	715,542 96	
»	»	
715,542 96	715,542 96	

DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE Fr. 28,621,718 40

Créé avec jouissance

SITUATION, AU 1er JANVIER 1845, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des payements.	EXERCICE 1842. Service du 1er novembre au 31 décembre 1842. Loi du 16 février 1844, n° 928 (Budget de la Dette publique, art. 19 et 20.)	
	Intérêts et amortissement. Fr. 286,217 18.	Frais. Fr. 7,500.
Intérêts	258,514 52	»
Amortissement	47,702 86	»
Commission d'un pour cent sur les intérêts	»	2,585 14
— — sur le capital amorti	»	»
Perte de change	»	3,840 56
Transport d'espèces et frais divers	»	»
TOTAUX.	286,217 18	6,225 70
SOMMES DISPONIBLES.	»	1,274 30

CENTIMES DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1er novembre 1842.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1842, 1843 ET 1844.

EXERCICE 1843. Service du 1er janvier au 31 décembre 1843 — Loi du 31 décembre 1842, chap. Ier, art. 11 et 12.		EXERCICE 1844. Service du 1er janvier au 31 décembre 1844 — Loi du 30 décembre 1843, no 921, chap. Ier, art. 12 et 13.		*Observations.*
Intérêts et amortissement Fr. 1,717,303 10.	Frais. Fr. 67,696 90.	Intérêts et amortissement. Fr. 1,717,303 10.	Frais Fr. 45,000	
1,431,085 92	»	1,192,571 60	»	
286,217 18	»	»	»	
»	14,510 84	»	11,925 70	
»	»	»	»	
»	20,865 12	»	»	
»	31,468 13	»	»	
1,717,303 10	66,842 09	1,192,571 60	11,925 70	
»	1,054 81	524,731 50	33,074 30	

723

ÉTATS COMPARATIFS

DES

RÉSULTATS DÉFINITIFS DES BUDGETS

DES EXERCICES 1842 ET 1841.

COMPARAISON

DES

RECETTES ET DÉPENSES DE L'EXERCICE 1842

AVEC

CELLES DE L'EXERCICE 1841.

Les tableaux qui suivent et que l'on a annexés au présent compte de la gestion 1844, comme renseignements statistiques, présentent la comparaison de tous les produits réalisés et de toutes les dépenses effectuées pendant le cours de l'exercice 1842, avec les résultats de même nature appartenant à l'exercice précédent.

L'on a indiqué autant que possible les causes des différences existantes entre les recettes des deux exercices là où ces renseignements peuvent offrir quelque intérêt.

Les mêmes indications n'ont pu être présentées en ce qui concerne les dépenses, attendu que celles-ci étant limitées par des crédits votés préalablement, ne sauraient être subordonnées aux mêmes éventualités que les recettes.

L'ensemble de ces diverses comparaisons fait remarquer que les recettes ordinaires de l'exercice 1842 ont excédé celles de l'exercice 1841 de fr.	3,054,723 85
et que les dépenses ordinaires de ce dernier exercice ont surpassé celles de l'exercice suivant de	8,881,671 40
D'où il résulte que l'exercice 1842 se présente plus favorablement que l'exercice précédent de . . . . . fr.	11,936,395 25

727

ÉTATS COMPARATIFS

DES

CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS

DES EXERCICES 1842 ET 1841.

CONTRIBUTIONS

ÉTAT COMPARATIF des rôles

COMPARAISON PAR NATURE DES CONTRIBUTIONS.

NATURE DES CONTRIBUTIONS.		RÔLES DE 1842.	RÔLES DE 1841.	DIFFÉRENCE AUX RÔLES DE 1842. EN PLUS.	DIFFÉRENCE AUX RÔLES DE 1842. EN MOINS.
FONCIER.	Principal	14,942,799 82	14,941,363 79	1,436 03	»
	Non-valeurs	299,317 01	299,317 04	»	» 03
	Additionnels	2,461,882 66	2,394,556 31	67,346 35	»
PERSONNEL.	Principal	7,837,298 10	7,727,720 72	109,577 38	»
	Additionnels	785,728 54	772,773 71	10,954 83	»
	Amendes	444 48	1,102 52	»	658 04
PATENTES.	Principal	2,709,955 16	2,614,616 18	95,338 98	»
	Additionnels	271,011 15	261,476 92	9,554 23	»
		29,306,436 92	29,012,907 19	294,187 80	658 17
				293,529 73	

DIRECTES.

des exercices 1842 *et* 1841.

COMPARAISON PAR PROVINCES.

PROVINCES.	RÔLES DE 1842.	RÔLES DE 1841.	DIFFÉRENCE AUX RÔLES DE 1842. EN PLUS.	DIFFÉRENCE AUX RÔLES DE 1842. EN MOINS.
Anvers	3,074,277 97	3,043,036 21	31,241 76	»
Brabant	5,795,183 66	5,727.835 87	67,347 79	»
Flandre occidentale	4,286,828 72	4,253,476 65	33,352 07	»
— orientale	5,309,216 77	5,249,739 82	59,476 95	»
Hainaut	4,870,925 52	4,855,460 13	23,465 39	»
Liége	2,876,496 59	2,841,070 33	35,426 26	»
Limbourg	803,829 45	789,728 44	14,094 01	»
Luxembourg	689,552 09	677,043 79	12,508 30	»
Namur	1,594,133 15	1,577,515 95	16,617 20	»
	29,306,450 92	29,012,907 19	293,529 73	»
			293,529 73	

DOUANES, ACCISES ET RECETTES DIVER

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.		RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1842.	1841.
Douanes	Droits d'entrée, de sortie et de transit	11,035,148 07	9,576,161 92
	Droit de tonnage	372,647 77	366,813 92
	Timbre proportionnel	36,899 08	36,570 52
	Recettes extraordinaires	26,450 85	2,165 47
	Loyer de batiments	261 04	361 04
Accises	Sel	3,846,971 38	3,795,044 29
	Vins	2,314,524 43	2,455,707 82
	Eau-de-vie indigène	3,499,038 85	3,119,043 48
	— étrangère	245,608 56	216,304 19
	Bières et vinaigres	6,473,078 24	6,182,581 24
	Sucres	741,157 75	709,867 50
	Timbres collectifs sur les quittances	1,341,611 79	1,348,557 49
	— sur les permis de circulation	12,486 92	16,120 15
Droits de garantie des matières d'or et d'argent		147,522 87	157,214 01
Recettes diverses	Redevances sur les mines	178,866 85	172,418 15
	Entrepôts	149,117 82	17,050 16
	Consignations et remboursements pour matériel	9 53	66 14
	Recettes extraordinaires	17,401 96	8,257 20
Droits de consommation sur les boissons distillées		964,585 75	958,864 50
Frais de perception des centimes additionnels sur les fonds communaux		37,894 54	37,046 15
		31,440,862 41	29,504,193 91

SES DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

des exercices 1842 *et* 1841.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1842, EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1842, EN MOINS.	*OBSERVATIONS.*
1,458,986 15	»	L'augmentation notable du produit des douanes porte particulièrement sur les importations de *café*, de *tabacs* non fabriqués et de *sucre* brut. La loi du Budget des Voies et Moyens de 1843, présentée et discutée en 1842, a élevé de 8 à 10 francs par 100 kilogrammes le droit sur le café; il a aussi été question, dans la discussion de cette loi, d'un nouvel impôt sur les tabacs; enfin, l'on a pu craindre que la nouvelle loi sur les sucres, promulguée le 4 avril 1843, ne contint une disposition rétroactive pour les prises en charge, à l'instar de ce qui a eu lieu par la loi du 8 février 1838. Telles sont les circonstances qui ont provoqué les approvisionnements considérables des trois articles prémentionnés, qui ont eu lieu vers la fin de l'année 1842.
5,853 85	»	
328 56	»	
24,267 38	»	
»	100 »	
51,927 09	»	La diminution du produit de l'accise sur les vins doit être attribuée à la réduction d'un quart stipulé en faveur des vins de France par la convention conclue avec cette puissance le 16 juillet 1842.
»	139,183 39	De fr. 0 60 c., le taux de l'accise sur les eaux-de-vie indigènes a été porté à 1 franc par la loi du 27 juin 1842. De là provient l'augmentation du produit de cette accise.
579,095 57	»	La différence en plus à l'article *entrepôt* provient de ce qu'à partir du 1er janvier 1842, les droits de magasin perçus à l'entrepôt d'Anvers ont été renseignés par les agents de l'administration des contributions.
»	695 65	
»	9,503 »	
31,390 23	»	
»	6,945 70	
»	3,033 21	
»	9,891 17	
6,448 70	»	
132,067 66	»	
»	56 61	
9,164 76	»	
5,519 25	»	
848 21	»	
2,106,677 21	170,008 71	
1,936,668 50		

ENREGIS

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.		RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1842.	1841.
Timbre.		2,814,972 14	2,755,943 57
Enregistrement . .	Actes civils publics	7,037,141 86	6,893,130 28
	— sous seing privé	595,065 81	669,575 15
	— judiciaires	618,201 68	416,941 85
	— d'huissiers	424,775 13	398,688 55
	Lettres de noblesse	636 »	»
Greffe	Mise au rôle	30,374 78	30,011 22
	Rédaction, déposition de témoins et expéditions	201,254 16	187,635 91
Hypothèques . . .	Inscriptions	75,426 52	77,350 49
	Transcription d'actes de mutation	1,564,501 27	1,078,511 69
Successions . . .	Droits de succession.	4,557,075 50	4,875,193 64
	— de mutation par décès	181,971 47	106,180 63
		17,901,195 95	17,489,468 76
Additionnels de toute nature		3,926,822 99	3,854,955 41
Amendes doubles, triples droits, etc.	sur le timbre.	70,284 52	61,488 76
	sur l'enregistrement.	56,242 28	31,642 44
	sur les hypothèques.	10,487 51	9,792 53
	sur les successions	31,815 41	24,215 60
Amendes de police correctionnelle et de toute autre nature.		147,980 69	174,451 15
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement.		46,235 96	58,600 02
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement		26,031 72	20,052 56
		22,217,094 63	21,705,547 03

TREMENT.

des exercices 1842 *et* 1841.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1842, EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1842, EN MOINS.	*OBSERVATIONS.*
59,028 77	»	La marche ascendante signalée par les tableaux comparatifs des produits des années 1839 et 1840 et des années 1840 et 1841, se fait de nouveau remarquer dans le rapprochement des recouvrements des années 1841 et 1842.
145,711 58	»	En somme, la progression y est moins prononcée, ceci tient particulièrement à une forte réduction sur la recette des droits de succession. La nature même de ce droit en est la cause exclusive, qui ne saurait du reste s'expliquer, que par le nombre de décès, combiné avec l'état de fortune des personnes décédées et le degré de parenté qui existait entre elles et leurs héritiers, circonstances qui déterminent simultanément la base du droit.
»	74,507 29	La presque généralité des autres produits accusent un développement progressif, qui doit être attribué à un plus grand nombre de transactions, et la confiance qu'a fait naître la conclusion du traité de paix avec la Hollande ne peut y être étrangère.
201,256 83	»	
26,084 58	»	
656 »	»	
363 56	»	
15,618 25	»	
»	1,924 17	
285,789 58	»	
»	518,123 54	
75,790 84	»	
91,867 58	»	
8,795 56	»	
24,599 84	»	
694 78	»	
7,599 81	»	
»	26,450 46	
»	12,364 06	
5,079 56	»	
944,916 92	433,360 32	
511,547 60		

REVENUS DES

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1842.	1841.
PÉAGES.		
Produit des canaux appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, etc.	2,153,629 81	2,087,065 80
— de la Sambre canalisée	457,184 05	414,920 98
— des droits de bacs et passages d'eau	97,293 61	106,521 12
Barrières sur les grandes routes, en ferme ou en collecte	990,550 48	1,096,651 17
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières	4,150 84	20,618 65
Barrières sur les routes de 2e classe	1,116,109 87	1,129,593 30
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières	7,309 88	24,230 11
	4,806,007 54	4,879,401 15
CAPITAUX ET REVENUS.		
Rachat et transfert de rentes	60,867 68	45,216 51
Capitaux du fonds de l'industrie	95,124 16	98,553 31
— de créances ordinaires et d'avances faites pour bâtiments d'écoles	182,142 67	27,268 76
Prix de vente d'objets mobiliers	57,053 14	66,195 57
Transactions en matière domaniale	22,707 45	44,201 53
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions	2,452 95	2,542 85
Successions en déshérence	7,970 54	7,149 04
Épaves	6,401 11	586 50
Prix de vente de domaines, en numéraire (loi du 27 décembre 1822)	409,960 77	1,415,265 44
Autres prix de vente	6,842 96	21,558 25
Excédants ou centimes payés pour frais de vente ou d'adjudications	128,528 45	90,002 54
Suppléments d'intérêts sur les prix de vente de biens domaniaux, par suite de délais accordés.	13,418 64	2,106 40
Produits de ventes d'objets dépendant du Département de la Guerre	49,869 07	96,041 92
Fermages de biens fonds et bâtiments	98,665 42	84,039 36
— de chasses et de pêches	59,001 88	58,459 02
Revenus des domaines dépendant du Département de la Guerre	112,556 02	110,089 01
Arrérages de rentes	90,163 57	74,770 20
Intérêts de créances ordinaires	14,580 57	5,116 50
— du fonds de l'industrie	55,489 20	77,157 46
— pour bâtiments d'écoles	52 91	79 80
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations	451,252 85	364,625 24
Vente d'herbes, extraction de terre et sable, paisson et glandée	27,819 30	18,489 93
Redevance de 4 p. % du revenu des biens passés en mainmorte	202 75	278 65
Produits de la calamine	7,500 »	7,500 »
Bénéfice des jeux à Spa	41,281 29	40,060 16
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière	2,896 50	1,986 61
Restitutions volontaires	77 »	2,183 10
Recettes accidentelles	1,255 »	5,769 05
Exploitation du minerai de fer au bois de Minières	25,275 »	»
	1,968,758 11	2,750,253 07

DOMAINES.

des exercices 1842 *et* 1841.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1842, EN PLUS	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1842, EN MOINS	*OBSERVATIONS.*
66,564 01	»	Malgré le développement toujours progressif que prennent les voies navigables, ce chapitre offre encore une assez forte diminution, qui est due particulièrement à l'extension de nos chemins de fer, dont la conséquence immédiate est la dépréciation du produit des barrières sur les grandes routes de l'État.
22,263 07	»	
»	9,228 51	
»	106,300 69	
»	16,487 81	
»	13,285 45	
»	16,920 25	
88,827 08	162,220 67	
73,393 59		
17,651 37	»	Les recettes comprises dans ce chapitre sont purement accidentelles, il est néanmoins à remarquer que les ventes successives de biens meubles et immeubles doivent, ainsi que cela a lieu, entraîner la diminution des recouvrements à faire de ce chef. Les soules ventes faites en vertu de la loi du 27 décembre 1822 offrent une diminution de plus d'un million de francs, il reste cependant d'assez fortes sommes à recouvrer, mais celles exigibles sont en instance, ceci s'applique également aux capitaux du fonds de l'industrie.
»	5,409 15	
154,875 91	»	
»	9,160 45	
»	21,497 08	
»	109 88	
821 50	»	
5,814 61	»	
»	1,005,293 67	
»	14,715 29	
58,526 09	»	
11,312 24	»	
»	46,171 95	
14,624 06	»	
562 86	»	
2,247 01	»	
15,393 17	»	
11,264 07	»	
»	41,668 26	
»	26 89	
66,627 61	»	
9,529 57	»	
»	75 90	
»	»	
»	7,778 87	
909 69	»	
»	2,106 10	
»	4,514 05	
25,275 »	»	
375,052 56	1,154 527 52	L'aliénation des rentes, les ventes de coupes de bois, l'exploitation du minerai de fer au bois de Minières, les excédants des droits d'encan sur les frais d'adjudications, etc, offrent des majorations, dont l'importance ne peut compenser les diminutions existantes qui, en général sont dues, les unes et les autres, à des causes purement casuelles.
781,494 96		

RECETTES DIVERSES. — (ADMINISTRATION

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES 1842.	1841.
REMBOURSEMENTS.		
Soldes de comptes et restitutions résultant d'arrêts de la Cour des Comptes	45,890 07	24,521 72
— pour balancer des comptes non encore arrêtés par la Cour des Comptes	8,840 47	36,778 77
Permis de construction d'usines	1,475 »	1,005 »
Recouvrement d'avances faites par le Ministère des Finances.		
2 p. % des payements faits aux créanciers de biens saisis réellement	8 72	124 72
Frais de poursuites et d'instances.	11,126 65	8,854 71
— de justice en matière forestière.		
Recouvrements sur les communes et hospices, pour frais de régie de leurs bois . . .	136,478 45	134,764 95
— sur les acquéreurs de bois domaniaux vendus.	1,754 79	303 29
5 p % sur les recettes faites pour compte de tiers	4,925 95	4,576 44
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice.		
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc . . .	150,230 19	141,119 45
— d'entretien de mendiants	20,347 62	7,617 85
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de l'Intérieur.		
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique	187 55	506 18
	581,286 »	360,173 11

DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.)

des exercices 1842 *et* 1841.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1842, EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1842, EN MOINS.	*OBSERVATIONS.*
21,368 05	»	Les recettes ci-contre sont toutes accidentelles, et ne comportent par leur nature aucun rapprochement qui puisse expliquer la cause des fluctuations, du reste insignifiantes, qu'on y remarque
»	27,938 50	
470 »	»	
»	116 »	
2,271 89	»	
1,713 48	»	
1,451 50	»	
349 49	»	
9,130 74	»	
12,729 77	»	
»	318 65	
49,485 82	28,372 93	
21,112 89		

PRODUITS

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1842.	1841.
Produit des lettres taxées.	2,558,108 76	2,501,810 24
— des ports payés et chargements	376,500 50	374,014 65
— de l'affranchissement des imprimés	14,809 30	15,237 20
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent.	24,491 58	25,500 21
Plus trouvés sur les lettres taxées	11,279 02	11,317 80
Bons trouvés dans les dépêches	11,776 30	15,174 60
Déboursés-recette, remis par le contrôleur	3,271 30	2,615 70
Lettres *de* et *pour* la ville et l'arrondissement	153,255 89	134,749 18
Erreurs trouvées dans les états de trimestre.	2,191 19	4,281 77
Produit du port des journaux	88,084 72	78,250 09
Recettes diverses.	4,817 45	6,155 06
Articles d'argent non réclamés après 5 ans de dépôt	478 »	1,897 72
Produit des offices étrangers.	55,295 16	59,882 61
Produit des émoluments (loi du 19 juin 1842).	53,755 05	»
	5,158,114 18	3,028,866 81

DES POSTES.

des exercices 1842 *et* 1841.

DIFFÉRENCE À L'EXERCICE 1842, EN PLUS	DIFFÉRENCE À L'EXERCICE 1842, EN MOINS.	*OBSERVATIONS.*
56,298 52	»	
2,485 87	»	
1,572 10	»	
»	1,008 65	
»	58 78	
»	3,398 50	
655 60	»	
18,506 71	»	
»	2,090 58	
9,854 05	»	
»	1,317 05	
»	1,419 72	
»	4,587 45	
55,755 05	»	
145,108 46	15,861 09	
129,247 37		

RECETTES DIVERSES. — (ADMI

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1842.	1841.
IMPÔTS.		
Produit des examens	42,150 »	42,025 »
— des brevets d'invention	45,228 77	52,565 02
— des diplômes des artistes vétérinaires	1,250 »	2,025 »
CAPITAUX ET REVENUS.		
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)	45,015 78	41,514 01
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général	557,520 »	557,520 »
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	754,060 91	543,886 97
Abonnements au *Moniteur* et au *Bulletin officiel*	52,555 50	50,650 »
Produit de l'école vétérinaire et d'agriculture	»	»
— du droit de pilotage	211,802 06	143,052 17
— de la fabrication des pièces de 2 et de 5 centimes	»	505,235 92
REMBOURSEMENTS.		
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	1,150,660 15	967,857 57
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Guerre aux corps de l'armée, pour masse d'habillement et d'entretien	310,167 94	318,242 57
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Département de la Marine aux équipages de la flottille, pour masse d'habillement et d'entretien	»	»
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie	19,205 36	87,825 71
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire	31,366 66	35,335 34
Versements des sommes allouées aux budgets des communes et des provinces, pour le transport des dépêches	58,378 32	40,151 99
Recettes accidentelles	277,584 87	244,617 34
Intérêts du prêt fait à la Banque de Belgique, en vertu de la loi du 1er janvier 1839	70,645 92	210,046 58
Remboursement des frais de perception des revenus provinciaux (loi du 25 mai 1838, n° 185)	54,592 78	57,958 92
	3,621,165 02	3,836,097 34

RECETTES DU DÉPARTEMENT

Produit du chemin de fer	7,458,771 29	6,226,333 66

NISTRATION DU TRÉSOR PUBLIC.)

des exercices 1842 *et* 1841.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1842, EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1842, EN MOINS.	*OBSERVATIONS.*
425 »	»	
10,865 75	»	
»	775 »	
4,601 14	»	
»	»	
210,175 94	»	
1,883 50	»	
»	»	
68,749 89	»	
»	505,253 92	
182,802 78	»	
»	8,074 65	
»	»	
»	68,626 55	
»	1,966 68	
»	1,756 67	
32,037 53	»	
»	139,400 46	
»	3,546 14	
512,459 53	727,373 85	
214,934 32		

DES TRAVAUX PUBLICS.

1,232,440 65	»	

RÉCAPITU

ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉSIGNATION DES BRANCHES DE REVENUS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1842.	1841.
Contributions directes	29,506,436 92	29,012,907 19
Douanes, accises et recettes diverses (contributions directes)	31,440,862 41	29,504,193 91
Enregistrement	22,217,094 65	21,705,547 05
Domaines. Péages	4,806,007 54	4,879,401 15
Domaines. Capitaux et revenus	1,068,758 11	2,750,253 07
Recettes diverses (administration de l'enregistrement et des domaines)	381,286 »	360,175 11
Produits des postes	5,158,114 18	5,028,866 81
Recettes diverses (administration du trésor public)	3,621,165 02	3,856,097 34
Recettes du Département des Travaux publics	7,458,774 29	6,226,333 66
	104,358,497 10	101,305,775 25

LATION.

des exercices 1842 *et* 1841.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1842, EN PLUS.	DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1842, EN MOINS.	*OBSERVATIONS.*
293,529 73	»	
1,936,668 50	»	
511,547 60	»	
»	73,303 59	
»	781,494 96	
21,112 89	»	
129,247 37	»	
»	214,954 32	
1,252,440 65	»	
4,124,546 72	1,069,822 87	
3,054,723 85		

745

ÉTATS COMPARATIFS,

PAR CHAPITRES ET ARTICLES,

DES DÉPENSES DES EXERCICES 1842 ET 1841,

LIQUIDÉES PAR LA COUR DES COMPTES

ET ORDONNANCÉES PAR LE MINISTRE DES FINANCES.

DETTE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES
Intérêts de la dette.	I.			I.
Intérêts de la dette active inscrite au grand livre auxiliaire, et complément de la rente annuelle de fr. 10,582,010 58 c^{s} (5 millions de florins), à solder en exécution de l'art. 13 du traité signé à Londres, le 19 avril 1839. . .	»	1	10,582,010 58	»
Intérêts et amortissement de l'emprunt belge de 100,800,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 16 décembre 1851	»	2	6,048,000 »	»
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt.	»	3	122,000 »	»
Intérêts et amortissement de l'emprunt de 50,000,000 de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1836.	»	4	1,500,000 »	»
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt.	»	5	2,224 55	»
Intérêts et amortissement de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838.	»	6	2,034,032 »	»
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt.	»	7	28,798 30	»
Intérêts et amortissement de l'emprunt de 86,940,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 26 juin 1840.	»	8	5,216,400 »	»
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt.	»	9	108,000 »	»
Intérêts et amortissement de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c^{s}, à 5 p. %, autorisé par arrêté royal du 21 mai 1829, pour l'érection de l'entrepôt d'Anvers.	»	10	88,888 88	»
A REPORTER.	. . .	. . .	25,730,354 31	. . .

PUBLIQUE.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
1	10,582,010 58	»	»	
2	6,048,000 »	»	»	
3	117,422 70	»	4.577 30	
4	1,500,000 »	»	»	
5	2,456 56	231 81	»	
6	2,054,052 »	»	»	
7	31,887 94	5,089 64	»	
8	3,500,000 »	»	1,916,400 »	
9	55,000 »	»	75,000 »	
10	88,888 88	»	»	
. . .	25,759,698 46	13,521 45	1,993,977 30	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES
REPORT	.	.	25,750,354 31	.
Interêts de la dette (suite).	I (suite)			I (suite)
Frais relatifs au même emprunt	»	11	46 50	»
Intérêts et frais présumés de la dette flottante . . .	»	12	357,985 58	»
Intérêts de la dette viagère	»	13	3,165 34	»
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée. .	»	14	25,000 »	»
Intérêts à payer à la société générale pour favoriser l'industrie nationale, en exécution de la transaction avec lesdits concessionnaires, autorisée par la loi du 26 septembre 1835.	»	15	223,521 33	»
Indemnité de reprise à payer à la société concessionnaire du canal de Bruxelles à Charleroy, aux termes de l'art. 26 de la convention du 6 novembre 1834, entre cette société et le Gouvernement	»	16	661,575 66	»
Intérêts et amortissement du capital d'acquisition de la *British Queen*. . .	»	17	*a*) 150,000 »	»
Payement des intérêts arriérés des années 1831 à 1835, d'un capital de 8,000 florins, inscrit au grand livre auxiliaire de la dette active à Bruxelles, au profit de l'administration des pauvres de *Waterlandkerkje*, en Zelande. .	»	18	*b*) 2,116 40	»
Arriérés, pour l'exercice 1842, des frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement de l'emprunt de 100,800,000 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 16 décembre 1831.	»	17 *bis*.	*c*) 12,597 15	»
Complément des intérêts et de l'amortissement pour les echéances de l'année 1841, de l'emprunt de 86,940,000 francs de capital nominal, à 5 p %, contracté en vertu de la loi du 26 juin 1840, n° 264, et arriérés pour l'exercice 1842	»	18 *bis*	9,284 89	»
Intérêts et dotation de l'amortissement pour les mois de novembre et décembre 1842, de l'emprunt de fr 28,621,718 40 c, à 5 p. %, autorisé par la loi du 29 septembre 1842	»	19	286,217 18	»
Frais relatifs au payement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt, pour ces deux mois.	»	20	6,225 70	»
Intérêts arriérés de la dette flottante, pour l'exercice 1839	»	21	28,581 95	»
Intérêts arriérés de la même dette, pour l'exercice 1840	»	22	461,982 56	»
Payement des intérêts et de l'amortissement des emprunts belges et des rentes à charge de la Dette publique, sans distinction des époques d'exigibilité. .	»	»	»	»
A REPORTER	. . .	. . .	27,960,252 35	. .

PUBLIQUE (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
.	25,759,698 46	5,521 45	1,995,977 30	
11	42 51	»	3 96	
12	505,178 41	147,192 85	»	
13	5,165 54	»	»	
14	25,000 »	»	»	
15	225,521 55			
16	661,575 66	»	»	
»	»	»	150,000 »	*a*) Le crédit pour cette dépense a été ouvert par la loi du 28 février 1842, n° 43
»	»	»	2 116 40	*b*) Le crédit pour cette dépense a été ouvert par la loi du 28 mars 1843, n° 114
»	»	»	12,597 15	*c*) Les crédits pour les dépenses des articles 17 bis à 22 inclusivement, ont été ouverts par la loi du 16 février 1844, n° 28, et s'élèvent ensemble à fr 806,163 73 c.
17	*d*) 1,916,400 »	1,907,115 11	»	*d*) Le crédit pour cette dépense a été ouvert par la loi du 8 décembre 1841, n° 1081
»	»	»	286,217 18	
»	»		6,225 70	
»	»	»	28 581 95	
»	»	»	461,982 56	
18	*e*) 8,810,365 06	8 810,363 06	»	*e*) Le crédit pour cette dépense a été ouvert par la loi du 26 décembre 1841, n° 1166
. .	35,886,542 80	10,867,902 45	2,941,702 20	

DETTE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	27,960,252 55	. . .
Rémunérations.	II.			II.
Pensions et arriéré de pensions de toute nature.	»	1	2,905,845 68	»
Traitements d'attente, pensions supplémentaires et secours annuels . . .	»	2	89,827 91	»
Subvention à la caisse de retraite.	»	3	200,000 »	»
Crédit supplémentaire, remboursable sur les fonds de la caisse de retraite des employés du Département des Finances, retenus en Hollande	»	4	558,000 »	»
Avances à faire aux titulaires de pensions acquises depuis le 1er octobre 1830, à la charge du fonds des veuves et orphelins demeuré en Hollande . . .	»	5	8,489 36	»
Fonds de dépôt.	III.			III.
Intérêts des cautionnements dont les fonds sont encore en Hollande, et arriéré des intérêts sur les exercices clôturés	»	1	121,195 52	»
Intérêts des cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Gouvernement actuel, pour garantie de la gestion des comptables, et pour sûreté du payement des droits de douanes, accises, etc.	»	2	184,990 93	»
Intérêts des consignations faites dans les caisses du trésor public de l'État. .	»	3	50,000 »	»
Intérêts et remboursements des consignations dont les fonds sont encore en Hollande.	»	4	7,174 85	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	32,065,776 80	. . .
DIFFÉRENCE en moins à l'exercice 1842.	. . .	. . .	7,837,380 70	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	39,903,157 50	. . .

PUBLIQUE (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
. . .	35,886,542 80	10,867,992 45	2,941,702 20	
1	2,878,885 81	»	26,961 87	
2	94,862 28	5,054 37	»	
3	200,000 »	»	»	
4	484,000 »	»	54,000 »	
5	8,888 80	599 44	»	
1	154,929 79	13,754 27	»	
2	165.905 51	»	21,087 42	
3	44,700 36	»	3,299 64	
4	6,446 15	»	728 70	
. . .	39,903,157 50	10,887,160 53	3,049,779 85	
		3,049,779 85		
. . .	»	7,837,380 70		
. . .	39,903,157 50			

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES.
Liste civile	I.	Unique.	2,751,322 75	I.
Sénat	II.	Id.	22,000 »	II.
Chambre des Représentants	III.	Id.	511,585 37	III.
Cour des Comptes.	IV.			IV.
Membres de la Cour	»	1	45,586 20	»
Personnel des bureaux	»	2	65,000 »	»
Matériel et dépenses diverses	»	3	16,900 »	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	3,409,992 32	. . .
DIFFÉRENCE en moins à l'exercice 1841.	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	3,409,992 32	. . .

TIONS.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
Unique.	2,751,522 75	»	»	
Id.	18,808 55	»	5,191 45	
Id.	320,689 03	»	190,694 34	
1	43,586 20	»	»	
2	65,000 »	»	»	
3	16,900 »	»	»	
. . .	3,216,106 53	»	195,885 79	
. . .	193,885 79			
. . .	3,409,992 32			

MINISTÈRE DE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	»
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	158,998 62	»
Matériel.	»	3	19,998 03	»
Frais d'impression des recueils statistiques	»	4	2,541 »	»
Frais de route et de séjour.	»	5	5,986 »	»
Ordre judiciaire.	II.			II.
Cour de cassation (*Personnel*).	»	1	233,050 »	»
— (*Matériel*)	»	2	3,000 »	»
Cours d'appel (*Personnel*).	»	3	541,469 96	»
— (*Matériel*)	»	4	17,439 02	»
Tribunaux de première instance et de commerce	»	5	842,625 24	»
Justices de paix et tribunaux de police	»	6	277,999 98	»
Justice militaire.	III.			III.
Haute cour militaire (*Personnel*)	»	1	61,556 05	»
— (*Matériel*)	»	2	5,000 »	»
Auditeurs militaires et prévôts.	»	3	40,336 »	»
Frais d'instruction et d'exécution, y compris 1,000 *francs pour le greffier de la cour de cassation*	IV.	1 et 2	670,716 92	IV.
Palais de justice.	V.			V.
Constructions, réparations et loyer de locaux	»	Unique.	82,519 06	»
A REPORTER.	. . .	. . .	2,984,033 88	. . .

LA JUSTICE.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
1	21,000 »	»	»	
2	158,096 76	»	1 86	
3	19,994 33	»	3 70	
4	3,484 »	1,143 »	»	
5	5,057 75	»	28 25	
1	252,500 »	»	750 »	
2	4,000 »	1,000 »	»	
3	542,095 »	625 04	»	
4	17,108 86		330 16	
5	842,975 51	352 27	»	
6	278,046 62	46 64	»	
1	62,820 »	1,263 95	»	
2	5,000 »	»	»	
3	40,336 »	»	»	
Unique.	660,163 90	»	10,555 02	
Id.	187,361 81	104,842 75	»	
. . .	3,081,640 54	109,273 65	11,666 99	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	2,984,033 88	. . .
Bulletin Officiel et Moniteur.	VI.			VI.
Impression du *Bulletin Officiel*	»	1	23,400 »	»
— du *Moniteur*	»	2	80,989 42	»
Abonnements au *Bulletin des arrêts de la Cour de Cassation*	»	3	2,556 »	»
Pensions et secours.	VII.			VII.
Pensions	»	1	6,582 66	»
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse	»	2	10,000 »	»
Secours à des employés ou à des veuves et enfants mineurs d'employés dépendant du Ministère de la Justice, se trouvant dans ce cas.	»	3	3,000 »	»
Cultes.	VIII.			VIII.
Culte catholique	»	1	4,006,038 27	»
— protestant	»	2	52,973 54	»
— israélite	»	3	10,800 »	»
Secours	»	4	99,782 50	»
Établissements de bienfaisance.	IX.			IX.
Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu	»	1	15,000 »	»
Subsides extraordinaires à des établissements de bienfaisance et à des hospices d'aliénés	»	2	105,993 46	»
Avances faites, au nom des communes, à charge de remboursement de leur part, au dépôt de mendicité établi aux colonies agricoles	»	»	»	»
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces.	»	3	162,825 70	»
A REPORTER.	. . .	. . .	7,563,975 43	. . .

LA JUSTICE (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
. . .	5,081,640 54	109,273 65	11,666 99	
1	23,399 75	»	» 25	
2	69,650 21	»	11,359 21	
3	2,456 »	»	100 »	
1	7,675 49	1,092 85	»	
2	8,000 »	»	2,000 »	
3	2,500 »	»	500 »	
1	4,006,047 »	8 73	»	
2	55,311 15	2,337 61	»	
3	9,100 »	»	1,700 »	
4	99,129 63	»	652 87	
1	14,087 52	»	12 68	
2	125,507 02	17,513 56	»	
3	48,046 60	48,046 60	»	
4	171,305 67	8,479 97	»	
. . .	7,722,756 58	186,752 95	27,992 »	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES.
Report.	. . .	. . .	7,563,975 45	. . .
Prisons.	X.			X.
Service domestique.				
Frais d'entretien et de nourriture des gardiens et des détenus	»	1	1,235,175 65	»
Traitement des employés attachés au service domestique	»	2	232,955 78	»
Récompenses aux employés, pour conduite exemplaire et actes de dévouement.	»	3	2,970 »	»
Frais d'impressions et de bureau	»	4	11,981 20	»
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	»	5	357,763 25	»
Service des fabriques.				
Traitement et tantièmes aux employés, sur les produits des ateliers . . .	»	6	75,270 97	»
Frais d'impressions et de bureau.	»	7	6,423 74	»
Achat de matières premières et ingrédients	»	8	466,285 16	»
Gratifications aux détenus	»	9	160,748 28	»
Frais de police.	XI.			XI.
Service des passe-ports	»	1	8,000 »	»
Autres mesures de sûreté publique	»	2	60,000 »	»
Dépenses imprévues.	XII.	Unique.	4,917 36	XII.
Solde de dépenses arriérées concernant des exercices dont les Budgets sont clos	XIII.	Id.	37,280 »	XIII.
Totaux par exercice.	. . .	. . .	10,223,744 82	. . .
Différence en moins à l'exercice 1842.	. . .	. . .	282,307 34	. . .
Balance.	. . .	. . .	10,506,052 16	. . .

LA JUSTICE (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
. . .	7,722,736 38	186,752 05	27,992 »	
1	1,179,875 71	»	55,501 94	
2	228,719 30	»	4,236 48	
3	2,999 82	29 82	»	
4	11,658 29	»	522 91	
5	395,286 52	57,525 27	»	
6	70,755 66	»	4,517 31	
7	7,585 80	962 06	»	
8	655,104 71	188,821 55	»	
9	155,152 05	»	5,596 25	
1	8,000 »	»	»	
2	60,000 »	»	»	
Unique.	4,480 15	»	457 21	
Id.	3,901 77	»	33,378 25	
. . .	10,506,052 16	414,089 65	131,782 31	
		131,782 31		
. . .	»	282,307 34		
. . .	10,506,052 16			

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	»
Frais de représentation (*mémoire*).	»	2	»	»
Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	3	54,000 »	»
Pensions à des fonctionnaires, employés et gens de service	»	4	»	»
Matériel.	»	5	52,000 »	»
Achat de décorations de l'ordre de Léopold	»	6	10,000 »	»
Traitement des agents politiques.	II.			II.
Autriche.	»	1	40,000 »	»
Confédération Germanique	»	2	10,833 33	»
France	»	3	55,126 25	»
Grande-Bretagne	»	4	76,891 63	»
Pays-Bas	»	5	34,601 17	»
Italie	»	6	36,636 98	»
Prusse	»	7	50,000 »	»
Turquie.	»	8	40,000 »	»
Bavière	»	»	»	»
Brésil	»	9	21,000 »	»
Danemarck.	»	10	15,000 »	»
Espagne.	»	11	15,000 »	»
États-Unis	»	12	25,500 »	»
Grèce	»	13	15,000 »	»
Villes libres et anséatiques de Hambourg, Brême et Lubeck	»	14	15,000 »	»
Portugal	»	15	15,000 »	»
Sardaigne	»	16	14,131 95	»
Suède	»	17	15,000 »	»
Traitement des agents consulaires	III.	Unique.	110,000 »	III.
A REPORTER.	. . .	. . .	701,724 51	. . .

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
1	21,000 »	»	»	
2	»	»	»	
3	54,000 »	»	»	
4	»	»	»	
5	45,175 09	13,175 09	»	
6	10,000 »	»	»	
1	40,000 »	»	»	
2	27,847 25	17,015 90	»	
3	60,000 »	24,873 75	»	
4	75,991 58	»	900 25	
5	46,533 35	11,729 16	»	
6	56,903 71	266 75	»	
7	49,479 17	»	320 83	
8	40,000 »	»	»	
9	»	»	»	
10	21,000 »	»	»	
11	15,000 »	»	»	
12	15,000 »	»	»	
13	23,500 »	»	2,000 »	
14	15,333 36	»	1,666 64	
15	15,673 61	»	1,326 39	
16	15,000 »	»	»	
17	11,555 56	»	2,576 39	
18	13,333 34	»	1,666 66	
Unique.	110,000 »	»	»	
. . .	758,125 78	67,056 63	10,657 16	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES.
Report.	. . .	. . .	701,724 31	. . .
Traitement des agents politiques en inactivité, de retour de leur mission sans qu'ils y soient remplacés	IV.	Unique.	4,635 33	IV.
Frais de voyage des agents du service extérieur, frais de courriers, estafettes et courses diverses.	V.	Id.	70,000 »	V.
Frais à rembourser aux agents du service extérieur	VI.	Id.	74,998 72	VI.
Missions extraordinaires et dépenses imprévues	VII.	Id.	50,000 »	VII.
Dépenses résultant du traité de paix avec les Pays-Bas	VIII.	Id.	75,000 »	VIII.
Totaux par exercice.	. . .	. . .	976,350 36	. . .
Différence en moins à l'exercice 1842.	. . .	. . .	106,482 21	. . .
Balance.	. . .	. . .	1,082,858 57	. . .

AFFAIRES ÉTRANGÈRES (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
. . .	758,125 78	67,056 63	10,657 16	
Unique.	1,333 32	»	3,300 01	
Id.	69,999 45	»	» 55	
Id.	75,000 »	1 28	»	
Id.	49,985 52	»	16 48	
Id.	128,398 50	53,398 50	»	
. . .	1,082,838 57	120,456 41	13,974 20	
		13,974 20		
. . .	»	106,482 21		
. . .	1,082,838 57			

MINISTÈRE DE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Personnel	»	1	6,049 88	»
Matériel	»	2	3,500 »	»
Bâtiments de guerre.	II.			II.
Personnel	»	1	330,524 »	»
Matériel	»	2	293,877 »	»
Magasin de la marine	III.	Unique.	11,200 »	III.
Pilotage.	IV.			IV.
Personnel (traitement fixe)	»	1	131,538 42	»
— (dépenses variables)	»	2	78,500 »	»
Matériel	»	3	36,400 »	»
Service du passage d'eau d'Anvers à la Tête-de-Flandre	V.	Unique.	48,758 »	V.
Secours maritimes (sauvetage)	VI.	Id.	16,500 »	VI.
Constructions (mémoire)	»	»	»	VII.
Secours aux marins blessés et aux veuves d'officiers de marine qui, n'ayant pas de droits à la pension, se trouvent dans une position malheureuse.	VII.	Id.	4,000 »	VIII.
Solde des dépenses occasionnées par l'exploitation du service transatlantique de la navigation à vapeur, pendant l'année 1842	. . .	. . .	*a)* 91,000 »	. . .
TOTAUX PAR EXERCICE	. . .	. . .	1,051,847 30	. . .
DIFFÉRENCE en moins à l'exercice 1841	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE	. . .	. . .	1,051,847 30	. . .

LA MARINE.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
1	6,049 88	»	»	
2	3,487 55	»	12 47	
1	254,457 45	»	76,080 55	
2	295,775 42	»	103 58	
Unique.	10,779 25	»	420 75	
1	89,504 54	»	42,034 08	
2	67,849 70	»	10,650 30	
3	56,105 03	»	290 97	
Unique.	48,758 »	»	»	
Id.	13,860 33	»	2,639 67	
Id.	»	»	»	
Id.	3,989 02	»	10 98	
. . .	»	»	91,000 »	*a)* Loi du 12 avril 1843, n° 189.
. . .	828,591 95	»	223,255 35	
. . .	223,255 35			
. . .	1,051,847 30			

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement du Ministre.	»	1	21,000 »	»
— des fonctionnaires, employés et gens de service.	»	2	91,847 89	»
Loyer de l'hôtel du Ministère	»	3	9,000 »	»
Ameublement de l'hôtel du Ministre	»	»	»	»
Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, chauffage et éclairage, etc.	»	4	31,600 »	»
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale	»	5	5,992 80	»
Ponts et chaussées; canaux, rivières, poldres; ports et côtes; bâtiments civils; personnel des ponts et chaussées.	II.			II.
Ponts et chaussées.				
Entretien et amélioration des routes, construction de routes nouvelles, ponts à bascule, études de projets	»	1	2,599,948 71	»
Plantations	»	2	47,811 55	»
Canaux, rivières, poldres.				
Service des canaux de Gand au Sas-de-Gand, de Maestricht à Bois-le-Duc, de Pommerœul à Antoing et de la Sambre. — Solde des travaux autorisés en 1839, pour rétablir la navigation sur le canal de Maestricht à Bois-le-Duc.	»	3	382,858 »	»
Service et charges du canal de Bruxelles à Charleroy	»	4	137,049 70	»
— de l'Escaut.	»	5	89,095 »	»
— de la Lys	»	6	134,900 50	»
— de la Meuse dans les provinces de Liége et de Namur	»	7	217,772 61	»
— — dans le Limbourg	»	8	150,000 »	»
— de la Dendre, repris par l'État en vertu de la loi du 18 février 1841.	»	9	17,070 39	»
— du Ruppel, de la Dyle et du Demer	»	10	5,599 50	»
A REPORTER.	. . .	. . .	3,959,526 63	. . .

TRAVAUX PUBLICS.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
1	21,000 »	»	»	
2	116,843 11	24,995 22	»	
3	9,000 »	»	»	
4	60,000 »	60,000 »	»	
5	25,097 37	»	7,602 63	
6	5,905 53	2 75	»	
1	2,598,510 07	»	1,458 64	
2	48,762 75	951 20	»	
3	401,904 05	10,066 05	»	
4	133,686 68	»	3,363 02	
5	184,740 »	95,045 »	»	
6	139,295 »	4,394 50	»	
7	229,880 »	12,107 39	»	
8	59,647 12	»	90,352 88	
9	17,207 56	137 17	»	
10	4,577 01	977 51	»	
. . .	4,055,046 21	218,276 75	102,757 17	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES.
Report.	. . .	. . .	3,939,526 63	. . .
Canaux, rivières, poldres (suite).	II (suite).			II (suite).
Travaux d'amélioration aux voies navigables de second ordre; frais d'études.	»	11	29,555 06	»
Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne . . .	»	12	66,481 »	»
Bacs et bateaux de passage	»	13	13,356 47	»
Service des poldres	»	14	12,293 19	»
Ports et côtes.				
Ports d'Ostende et de Nieuport, côtes de Blankenberghe	»	15	219,833 50	»
Phares et fanaux	»	16	4,556 27	»
Bâtiments civils.				
Entretien et réparations des hôtels, édifices et monuments de l'État. . . .	»	17	33,098 99	»
Constructions nouvelles et travaux d'amélioration	»	18	25,000 »	»
Personnel des ponts et chaussées.				
Traitement des ingénieurs et conducteurs, frais de bureau et de déplacement.	»	19	450,994 16	»
Chemin de fer et postes.	III.	Unique.		III.
Chemin de fer.				
Entretien du railway, des stations et de leurs dépendances				»
Dépenses de locomotion	»	Sᵒⁿ 1.	4,459,478 39	»
— de perception				»
Postes.				
Traitement des employés.				»
Frais de tournée des directeurs et inspecteurs, frais de régie des directeurs et percepteurs, indemnité de logement, imprimés, registres et timbres . .				»
Transport des dépêches	»	Sᵒⁿ 2.	1,168,711 80	»
Service rural				»
Papiers pour l'administration centrale des postes et le service des provinces.				»
A reporter.	. . .	. . .	10,405,785 26	. . .

TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
. . .	4,055,046 21	218,276 75	102,757 17	
11	49,167 07	19,612 01	»	
12	40,000 »	»	26,481 »	
13	21,988 70	8,632 23	»	
14	30,055 48	23,762 29	»	
15	214,032 07	»	5,201 23	
16	555 07	»	4,001 20	
17	29,999 68	»	5,999 31	
18	45,000 »	18,000 »	»	
19	450,546 93	»	447 23	
1	a) 4,469,387 95	29,999 56	»	a et b) Ces deux sommes se divisent par articles, comme suit.
2				734,974 88
3				2,530,645 70
				1,064,967 77
				4,330,588 35
				118,799 60 Montant des crédits ouverts au Département des Travaux publics, pour dépenses relatives au chemin de fer et dont le compte n'était pas apuré à l'époque de la clôture des Budgets.
				4,469,387 95
4	b) 1,043,820 48	»	124,891 32	353,532 78
5				82,779 33
6				300,545 71
7				299,979 11
8				6,983 55
				1,043,820 48
. . .	10,454,199 64	518,192 84	267,778 46	

MINISTÈRE DES

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES.
Report.	. . .	. . .	10,403,785 26	. . .
Mines.	IV.			IV.
Conseil des mines.	»	1	44,442 26	»
Traitement des ingénieurs et des conducteurs, frais de bureau et de déplacement, et dépenses éventuelles par suite de promotions ou d'admissions dans le corps	»	2	156,300 »	»
Subsides aux caisses de prévoyance, secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement	»	3	44,996 59	»
Impressions, achat de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et de mémoires, essais et expériences . . .	»	4	9,895 15	»
Secours.	V.			VI.
Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension.	»	Unique.	1,550 »	»
Dépenses imprévues.	VI.	Id.	28,595 77	VII.
Acquit de dépenses de 1841 et années antérieures.	. . .	. . .	*a*) 209,194 03	. . .
Totaux par exercice.	. . .	. . .	10,398,755 06	. . .
Différence en moins à l'exercice 1841.	. . .	. . .	»	. . .
Balance.	. . .	. . .	10,398,755 06	. . .

TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
. . .	10,454,199 64	318,192 84	267,778 46	
1	44,190 17	»	252 09	
2	143,428 77	»	12,871 25	
3	44,999 »	2 41	»	
4	9,986 20	93 05	»	
Unique.	3,750 »	2,200 »	»	
Id.	29,980 59	1,586 62	»	
. . .	156,625 87	»	52,568 16	*a*) Lois du 23 septembre 1842, n° 812, et du 24 mars 1841, n° 96.
. . .	*b*) 10,887,160 04	321,874 92	333,469 94	*b*) Les dépenses concernant *l'instruction publique*, les *lettres*, *sciences* et *arts*, formant le chapitre V, art. 1 à 9 du Budget des *Travaux publics*, pour l'exercice 1841, sont transférées au Budget de l'*Intérieur*.
			321,874 92	Elles s'élèvent à la somme de . . . . fr. 1,620,498 75
				Par conséquent, pour avoir le total effectif des dépenses du Département des *Travaux publics*, pour l'exercice 1841, il y a lieu d'ajouter cette somme au total porté ci-contre de 10,887,160 04
. . .	11,595 02	»	11,595 02	Total effectif. . . . fr. 12,507,658 79
. . .	10,898,753 06			

MINISTÈRE DE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	»
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	130,441 47	»
Fournitures de bureau, achat et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses	»	3	23,999 19	»
Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires	»	4	3,317 90	»
Pensions, secours et statistique générale.	II.			II.
Pensions à accorder à des fonctionnaires ou employés.	»	1	810 16	»
Secours, continuation ou avances de pensions à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves	»	2	4,995 21	»
Secours à des fonctionnaires ou veuves de fonctionnaires, à des employés ou veuves d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse .	»	3	7,000 »	»
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale, y compris 3,000 francs de dépenses extraordinaires	»	4	9,998 75	»
Frais d'administration dans les provinces.	III			III.
Province d'Anvers.	»	1	117,305 50	»
— de Brabant	»	2	125,620 83	»
— de la Flandre occidentale	»	3	130,478 55	»
— — orientale	»	4	131,944 71	»
— de Hainaut.	»	5	140,865 45	»
Province de Liége	»	6	125,087 53	»
— de Limbourg	»	7	102,333 46	»
— de Luxembourg	»	8	110,046 50	»
— de Namur	»	9	101,526 50	»
Frais de route et de tournée des commissaires d'arrondissement.	»	10	18,272 40	»
Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siége le conseil) et des secrétaires de ces conseils, frais d'impression et de voyage pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers; vacations, etc.	»	11	58,280 50	»
A REPORTER.	. . .	. . .	1,361,922 01	. . .

L'INTÉRIEUR.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
1	15,750 »	»	5,250 »	
2	105,435 84	»	25,005 65	
3	19,990 92	»	4,008 27	
4	1,988 74	»	1,529 16	
1	406 91	»	405 25	
2	5,046 91	31 70	»	
3	5,000 »	»	2,000 »	
4	9,780 10	»	218 65	
1	117,075 54	»	251 96	
2	124,260 84	640 01	»	
3	129,644 71	»	855 64	
4	151,924 54	»	20 37	
5	140,938 »	74 55	»	
6	125,512 52	225 19	»	
7	102,336 80	3 34	»	
8	110,600 74	44 24	»	
9	99,336 32	»	2,190 18	
10	17,972 80	»	299 60	
11	57,336 40	»	924 10	
. . .	1,320,246 25	1,039 03	42,714 81	

MINISTÈRE DE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES.
Report.	. . .	. . .	1,301,922 01	. . .
Subsides.	IV.			IV.
Subsides aux communes, à titre d'encouragement pour l'amélioration de la voirie vicinale	»	1	99,995 70	»
Frais de confection des plans généraux de délimitation des chemins vicinaux.	»	2	141,902 75	»
Service de santé.	V.			V.
Académie royale de médecine et service de santé	»	Unique.	44,967 32	»
Archives du royaume.	VI.			VI.
Frais d'administration (*Personnel*).	»	1	21,544 72	»
— (*Matériel*)	»	2	2,599 65	»
Frais de publication des inventaires des archives.	»	3	2,600 »	»
Archives de l'État dans les provinces ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées ; frais de copie de documents concernant l'histoire nationale.	»	4	14,654 47	»
Frais de classement et de l'inventaire des archives de la secrétairerie d'état allemande	»	5	2,400 »	»
Location et frais d'entretien de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État	»	6	3,499 98	»
Fêtes nationales.	VII.			VII.
Frais de célébration des fêtes nationales	»	Unique.	29,999 56	»
Dépenses diverses et extraordinaires.	VIII.			VIII.
Traitement du contrôleur des jeux de Spa, et autres dépenses	»	1	2,220 »	»
Frais de réparation des monuments de la commune de Spa.	»	2	20,000 »	»
Subside unique pour la reconstruction de la caserne de gendarmerie à Maeseyck.	»	3	10,000 »	»
Agriculture	IX.	Unique.	745,585 74	IX.
A reporter.	. . .	. . .	2,501,469 68	. . .

L'INTÉRIEUR (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
. . .	1,320,246 35	1,059 03	42,714 81	
Unique.	100,000 »	4 30	»	
»	»	»	141,902 75	
1	44,957 10	»	10 22	
1	20,454 72	»	910 »	
2	2,600 »	» 37	»	
3	178 »	»	2,422 »	
4	8,967 75	»	5,666 74	
5	2,400 »	»	»	
6	3,499 98	»	»	
Unique.	29,957 58	»	41 78	
1	2,220 »	»	»	
2	20,000 »	»	»	
3	»	»	10,000 »	
Unique.	684,484 85	»	58,898 91	
. . .	2,239,946 17	1,043 70	262,567 21	

MINISTÈRE DE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	2,501,469 68	. . .
Milice.	X.			X.
Frais d'impression des listes alphabétiques pour l'inscription des miliciens . .	»	Unique.	1,580 »	»
Garde civique.	XI.			XI.
Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides-de-camp qui l'accompagnent, et frais de bureau de l'état-major; achat, réparation et entretien des armes et équipement de la garde civique	»	Id.	19,774 76	»
Récompenses honorifiques et pécuniaires.	XII.			XII.
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité	»	Id.	7,895 »	»
Dotation de la légion d'honneur.	XIII.			XIII.
Dotation en faveur de légionnaires ou de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, qui sont dans le besoin, et qui n'ont ni autre pension ni traitement quelconque	»	Id.	60,000 »	»
Commerce.	XIV.			XIV.
Encouragements divers pour le soutien et le développement du commerce; frais de rédaction et de publication de la statistique commerciale et industrielle; frais de l'exposition de 1841. 161,826 19	»	1	310,003 26	»
Encouragements à l'industrie 148,177 07	XV.	1		
Établissement d'un service de bateaux à vapeur entre la Belgique et les États-Unis, et encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux d'Europe, ainsi que pour la navigation à voile.	XIV.	2	97,544 53	»
Primes pour construction de navires	»	3	46,850 »	»
Pêche nationale	»	4	79,914 40	»
Exploitation de la *British Queen*	»	5	*a*) 250,000 »	»
Industrie.	XV.			
Musée des arts et de l'industrie nationale.	»	2	39,785 82	»
Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets, et tous frais d'administration et de délivrance de brevets (*personnel et matériel*)	»	3	30,551 60	»
A REPORTER.	. . .	. . .	3,445,145 05	. . .

L'INTÉRIEUR (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
. . .	2,259,946 17	1,045 70	262,567 21	
Unique.	1,596 50	16 50	»	
Id.	16,514 82	»	3,259 94	
Id.	6,421 »	»	1,472 »	
Id.	60,000 »	»	»	
1	598,973 58	88,070 12	»	
2	1,920,000 »	1,822,455 47	»	
3	»	»	46,850 »	
4	80,000 »	85 60	»	
»	»	»	250,000 »	a) Loi du 28 février 1842, n° 43
5	39,982 98	199 16	»	
6	20,130 62	»	10,220 98	
. . .	4,785,565 47	1,912,770 55	574,550 13	

MINISTÈRE DE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	3,445,145 05	. . .
Instruction publique.	XVI.			V. (*) (Trav. pub.)
Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État; bourses; médailles et subsides pour le matériel.	»	1	606,796 35	»
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques et le concours universitaire.	»	2	128,670 04	»
Frais d'inspection des athénées et colléges.	»	3	7,260 05	»
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel (écoles de Gand et de Verviers), autres que les écoles d'art et métiers et les ateliers d'apprentissage	»	4	167,020 05	»
Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et colléges	»	5	5,000 »	»
Traitement des instituteurs dans les neuf provinces, encouragements, subsides et secours	»	6	331,766 06	»
Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles. .	»	7	18,638 22	V. (Intérieur.)
Lettres, sciences et arts.	XVII.			V. (Trav. pub.)
Lettres et sciences.	»	1	180,614 15	»
Beaux-arts	»	2	197,879 15	»
Exposition triennale des beaux-arts, à Bruxelles	»	3	20,000 »	»
Monument de la place des Martyrs	»	4	12,000 »	»
Monuments à élever aux grands hommes de la Belgique, soit aux frais de l'État seul, soit par des provinces, des communes ou des sociétés, avec des subsides de l'État	»	5	42,720 50	»
Subsides aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments, et commission royale des monuments. . .	»	6	35,855 50	»
Dépenses imprévues.	XVIII.	Unique.	17,965 02	XV.
Réparations des pertes causées par les événements de guerre de la révolution.	. . .	. . .	a) 49,999 99	»
Frais de confection de médailles de vaccine, pour les années 1837 *et* 1838.	XIX.	Unique.	b) 13,975 52	»
Frais de voyage de M. de Mathelin, comme membre d'une commission d'enquête	. . .	. . .	»	XVI.
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	5,281,290 63	. . .
DIFFÉRENCE en moins à l'exercice 1842.	. . .	. . .	1,163,584 64	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	6,444,875 27	. . .

L'INTÉRIEUR (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS A 1842.	DIFFÉRENCES EN MOINS A 1841.	OBSERVATIONS.
. . .	4,783,565 47	1,912,770 55	574,350 13	
				(*) Les dépenses du chapitre V, art. 1 à 9, sont extraites du Budget des Travaux publics.
1	606,682 08	»	115 67	
2	98,903 01	»	29,707 03	
3	7,500 »	30 95	»	
4	137,970 25	»	29,049 80	
5	5,000 »	»	»	
6	308,455 02	»	23,511 04	
2	19,931 10	1,292 88	»	
7	168,999 29	»	11,614 86	
8	232,128 50	34,249 57	»	
»	»	»	20,000 »	
9	25,000 »	15,000 »	»	
»	»	»	42,720 50	
10	30,000 »	»	5,833 50	
Unique.	19,923 54	1,958 32	»	
»	»	»	49,999 99	*a*) Art. 14 de la loi du 1er mai 1842, n° 250.
»	»	»	15,975 52	*b*) Loi du 10 février 1843, n° 39.
Unique.	*c*) 956 61	956 61	»	*c*) Loi du 25 février 1842, n° 34.
. . .	*d*) 6,444,875 27	1,964,258 68	800,674 04	*d*) Dans ce total de . . . . . fr. 6,444,875 27 se trouve compris le montant des dépenses faites pour *l'instruction publique*, les *lettres*, *sciences* et *arts*, appartenant au Budget des *Travaux publics*, et s'élevant à fr. 1,620,498 75 c. Par conséquent, pour avoir le total effectif des dépenses du Département de l'*Intérieur*, pour l'exercice 1841, cette somme doit être déduite du total indiqué ci-contre. 1,620,498 75
		800,674 04		
. . .	»	1,163,584 64		
. . .	6,444,875 27			Total effectif. . . . fr. 4,824,376 52

MINISTÈRE DE

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	»
— des employés et gens de service	»	2	165,000 »	»
Matériel du Ministère	»	3	40,000 »	»
Dépôt de la guerre	»	4	19,000 »	»
Secours à d'anciens militaires, à des veuves et enfants mineurs	»	5	15,050 »	»
Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps.	II.			II.
Soldes des états-majors.	»	S^on^ 1.		»
État-major général	»	1	537,453 95	»
Indemnités aux généraux, commandants des corps et officiers dans une position spéciale.	»	2	15,500 »	»
État-major des places	»	3	216,946 75	»
Intendance militaire	»	4	105,255 74	»
État-major particulier de l'artillerie	»	5	230,581 »	»
— — du génie	»	6	282,503 28	»
Soldes des troupes.	»	S^on^ 2.		»
Infanterie	»	1	10,211,375 15	»
Cavalerie	»	2	3,245,801 85	»
Artillerie	»	3	2,254,750 66	»
Génie	»	4	340,742 72	»
Gendarmerie	»	5	1,525,118 29	»
Masses des corps, frais divers et indemnités.	»	S^on^ 3.		»
Masse de pain	»	1	1,319,002 75	»
— de fourrages	»	2	2,778,499 45	»
— d'habillement et d'entretien	»	3	»	»
— d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux	»	4	97,125 52	»
A REPORTER.	. . .	. . .	23,419,587 03	. . .

LA GUERRE.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
1	21,000 »	»	»	
2	165,000 »	»	»	
3	40,000 »	»	»	
4	16,000 »	»	3,000 »	
5	7,000 »	»	8,950 »	
Sou 1.				
1	604,007 09	66,555 14	»	
2	15,050 »	»	450 »	
3	223,551 15	6,404 40	»	
4	110,759 30	5,505 56	»	
5	242,722 70	12,141 70	»	
6	271,579 86	»	10,923 42	
Sou 2.				
1	8,556,042 28	»	1,655,332 85	
2	2,917,963 15	»	325,838 72	
3	1,917,593 81	»	337,136 85	
4	299,687 77	»	41,054 95	
5	1,526,897 97	1,779 68	»	
Sou 3.				
1	1,388,584 84	69,582 11	»	
2	3,139,801 07	361,301 64	»	
3	2,736,700 79	2,736,700 79	»	
4	140,084 90	42,959 38	»	
. . .	24,339,826 64	3,302,926 40	2,382,686 79	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES.
Report.	. . .	. . .	23,410,587 03	. . .
Masses des corps, frais divers et indemnités (suite).	II (suite).	Sec. 3 (suite).		II (suite).
Masse de renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	»	4	63,362 31	»
— de casernement des chevaux	»	5	79,005 98	»
— — des hommes	»	6	619,397 62	»
Frais de route et de séjour des officiers	»	7	73,076 57	»
Transports généraux et autres.	»	8	59,989 33	»
Primes d'engagement et de rengagement.	»	»	»	»
Chauffage et éclairage des corps-de-garde	»	9	52,974 45	»
Vivres de campagne au camp, logement et nourriture en route.	»	10	348,404 60	»
Remonte.	»	11	274,999 20	»
Frais de bureau et d'administration des corps	»	12	349,957 84	»
Service de santé.	III.			III.
Personnel de l'administration centrale	»	1	20,327 83	»
Pharmacie centrale	»	2	69,275 77	»
Personnel des hôpitaux	»	3	271,428 91	»
Solde, supplément de solde et pain des militaires malades.	»	4	399,855 73	»
Loyer des bâtiments et réparations	»	5	23,022 28	»
École militaire.	IV.			IV.
Traitements et indemnités 32,847 81	»	1		
Enseignement 59,069 17	»	2		
Solde des élèves 39,373 22	»	3	154,910 76	»
Dépenses d'administration 23,620 56	»	4		
Matériel de l'artillerie et du génie.	V.			V.
Matériel de l'artillerie	»	1	599,067 15	»
— du génie.	»	2	1,228,202 99	»
À reporter.	. . .	. . .	28,107,742 15	. . .

LA GUERRE (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
. . .	24,339,826 64	3,302,926 40	2,382,686 79	
S^m 3 (suite).				
5	72,920 45	9,558 14	»	
6	76,686 72	»	2,317 26	
7	617,144 68	»	2,252 94	
8	74,480 22	1,405 85	»	
9	76,521 80	16,552 47	»	
10	1,030 »	1,030 »	»	
11	60,057 53	7,062 88	»	
12	595,274 50	44,869 90	»	
13	150,195 60	»	144,805 60	
14	355,268 97	3,311 15	»	
1	19,900 13	»	427 70	
2	78,584 04	9,310 27	»	
3	267,869 51	»	3,559 40	
4	88,786 66	»	511,069 07	
»	»	»	23,022 28	
Unique.	147,810 87	»	7,090 89	
1	756,300 57	156,335 42	»	
2	1,697,954 10	469,731 11	»	
. . .	29,252,581 79	4,022,069 57	2,877,229 93	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES.
Report.	. . .	. . .	28,107,742 15	. . .
Traitements divers.	VI.			VI.
Traitements temporaires de non-activité et de réforme, etc.	»	1	331,882 45	»
— des aumôniers	»	2	30,705 35	»
— d'employés temporaires	»	3	5,850 »	»
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo	»	4	24,078 96	»
Dépenses imprévues	VII.	Unique.	47,167 84	VII.
Payement de créances dues en vertu de jugements définitifs ou de transactions passées pour mettre fin à des procédures commencées.	VIII.	Id.	*a)* 297,899 77	
Payement des dépenses arriérées des années 1830 *à* 1835	IX.	Id.	*b)* 19,781 39	
Payement des dépenses arriérées des années 1830 *à* 1838	X.	Id.	*c)* 193,021 42	
Totaux par exercice.	. . .	. . .	29,058,129 31	. . .
Différence en moins à l'exercice 1842.	. . .	. . .	623,927 28	. . .
Balance.	. . .	. . .	29,682,056 59	. . .

LA GUERRE (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
. . .	29,232,581 70	4,022,069 57	2,877,229 95	
1	525,261 04	»	8,621 41	
2	29,228 22	»	1,477 11	
3	5,717 67	»	132 35	
4	24,054 55	875 57	»	
Unique.	46,315 54	»	851 50	
Id.	»	»	297,899 77	*a*) Loi du 26 juin 1842, n° 481.
Id.	»	»	19,781 59	*b*) Loi du 27 décembre 1842, n° 1115.
Id.	»	»	195,021 42	*c*) Loi du 27 mars 1843, n° 147
. . .	29,682,056 59	4,022,945 14	3,399,017 86	
		3,399,017 86		
. . .	»	623,927 28		
. . .	29,682,056 59			

MINISTÈRE DES

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES.
Administration centrale.	I.			I.
Traitement du Ministre	»	1	21,000 »	»
— des fonctionnaires, employés et gens de service	»	2	425,531 69	»
Frais de tournée du Ministre et des fonctionnaires supérieurs	»	3	7,997 50	»
Matériel.	»	4	34,975 92	»
Service de la monnaie	»	5	6,059 52	»
Multiplication des carrés et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage.	»	6	»	»
Achat de matières et frais de fabrication de pièces de 5 et de 2 centimes, jusqu'à concurrence d'une valeur nominale de 500,000 francs	»	»	»	»
Magasin général des papiers pour l'administration centrale et les provinces.	»	7	115,405 »	»
Frais de rédaction et de publication de documents statistiques.	»	8	3,027 »	»
Administration du trésor dans les provinces.	II.			II.
Traitement des directeurs	»	1	86,550 »	»
Caisse générale de l'État	»	2	»	»
Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises; de la garantie des matières d'or et d'argent, etc.	III.			III.
Traitement des employés du service sédentaire.	»	1	833,795 40	»
Remises et indemnités des comptables.	»	2	1,659,998 14	»
Traitement des employés du service actif.	»	3	4,584,321 40	»
Renforcement du personnel de la douane	»	»	»	»
Traitement des employés de la garantie	»	4	43,860 »	»
— de l'inspecteur en chef et des vérificateurs des poids et mesures.	»	5	58,100 »	»
— des avocats de l'administration	»	6	35,650 »	»
Frais de bureau et de tournée.	»	7	182,533 06	»
A REPORTER.	. . .	. . .	8,096,802 43	. . .

FINANCES.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
1	21,000 »	»	»	
2	428,103 70	4,572 01	»	
3	7,611 87	»	585 45	
4	54,082 95	7 05	»	
5	4,008 58	»	1,960 94	
6	14,814 87	14,814 87	»	
7	309,101 21	309,101 21	»	
8	115,255 69	»	149 31	
9	2,975 »	»	52 »	
1	86,550 »	»	»	
2	»	»	»	
1	822,914 60	»	10,878 80	
2	1,629,999 49	»	29,998 65	
3	4,557,887 67	»	26,433 73	
4	»	»	»	
5	43,860 »	»	»	
6	57,933 37	»	166 63	
7	35,670 »	20 »	»	
8	186,104 46	3,571 40	»	
. . .	8,358,863 46	332,086 52	70,025 49	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES.
REPORT.	. . .	. . .	8,096,802 43	. . .
Administration des contributions directes, etc. (suite).	III (suite).			III (suite).
Indemnités.	»	8	541,718 25	»
Matériel.	»	9	138,843 64	»
Opérations cadastrales dans le Limbourg et le Luxembourg.	»	10	299,999 04	»
Indemnité pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de conservation aux chefs-lieux des sept provinces entièrement cadastrées. .	»	11	24,999 78	»
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers, entretien des bâtiments, etc.	»	12	20,252 61	»
Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.	IV.			IV.
Traitement des employés de l'enregistrement	»	1	550,779 11	»
— — du timbre	»	2	49,670 »	»
— — des domaines	»	3	47,407 91	»
— des agents forestiers	»	4	219,426 01	»
Remises des receveurs.	»	5	818,707 01	»
— des greffiers	»	6	40,993 91	»
Frais de bureau des directeurs	»	7	20,000 »	»
Matériel.	»	8	27,995 51	»
Frais de poursuites et d'instances	»	9	54,216 61	»
Dépenses des domaines	»	10	536,122 35	»
Employés en disponibilité.	»	»	»	V.
Secours à des employés, veuves ou enfants d'employés, qui, n'ayant pas de droits à la pension de retraite, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	V.	Unique.	3,045 »	VI.
Dépenses imprévues et travail extraordinaire.	VI.			VII.
Dépenses imprévues 11,275 18	»	1	15,258 18	»
Travail extraordinaire . . . . . 3,983 »	»	2		
A REPORTER.	. . .	. . .	11,106,257 35	. . .

FINANCES (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
. . .	8,358,865 46	352,086 52	70,025 49	
9	320,297 51	»	21,420 74	
10	139,655 95	810 51	»	
11	199,995 15	»	100,005 91	
12	24,814 72	»	185 06	
13	»	»	20,252 61	
1	347,921 79	»	2,857 32	
2	49,070 »	»	»	
3	47,976 14	508 23	»	
4	218,489 81	»	936 17	
5	793,725 62	»	24,981 39	
6	40,994 51	» 40	»	
7	20,000 »	»	»	
8	27,926 36	»	69 15	
9	54,991 52	774 91	»	
10	72,846 30	»	463,276 05	
Unique.	5,582 28	5,582 28	»	
Id.	4,930 »	1,885 »	»	
Id.	17,665 88	2,407 70	»	
. . .	10,744,544 81	342,115 55	704,007 89	

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES
Report.	. . .	. . .	11,106,237 35	. . .
Dommages-intérêts, etc., alloués au sieur De Gruytter, par arrêt de la cour d'appel de Bruxelles du 9 mai 1842, et prix d'une transaction avec le sieur Lion	»	»	a) 250,220 08	»
Totaux par exercice.	. . .	. . .	11,356,457 43	. . .
Différence en moins à l'exercice 1841.	. . .	. . .	»	. . .
Balance.	. . .	. . .	11,356,457 43	. . .

FINANCES (SUITE).

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
. . .	10,744,544 81	542,115 55	704,007 89	
»	»	»	250,220 08	a) Loi du 28 mars 1843, n° 145
. . .	10,744,544 81	542,115 55	954,227 97	
			542,115 55	
. . .	612,112 62	»	612,112 62	
. . .	11,356,457 43			

REMBOURSEMENTS

NATURE DES DÉPENSES.	CHAPITRES.	ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	CHAPITRES.
Non-Valeurs.	I.			I.
Non-valeurs sur le foncier	»	1	247,687 59	»
— sur l'impôt personnel	»	2	373,915 46	»
— sur les patentes	»	3	106,402 56	»
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité.	»	4	20,847 02	»
Non-valeurs sur les redevances des mines	»	5	792 05	»
Remboursements.	II.			II.
Restitution de droits et amendes, et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façon d'ouvrages brisés	»	1	17,587 90	»
Restitution d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursements, amendes et payement d'intérêts ; frais d'adjudication et charges de successions vacantes ou en déshérence, etc.	»	2	199,480 05	»
Remboursement des postes aux offices étrangers	»	3	79,430 15	»
Attributions aux employés des postes de la moitié du port des journaux.	»	4	»	»
Attributions d'amendes forestières.	»	5	12,000 »	»
Péages.	III.			III.
Remboursement du péage sur l'Escaut	»	Unique.	714,622 14	»
TOTAUX PAR EXERCICE.	. . .	. . .	1,772,564 68	. . .
DIFFÉRENCE en moins à l'exercice 1841.	. . .	. . .	»	. . .
BALANCE.	. . .	. . .	1,772,564 68	. . .

ET NON-VALEURS.

ARTICLES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.	DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
		A 1842.	A 1841.	
1	205,337 85	17,050 46	»	
2	340,099 45	»	23,916 03	
3	64,559 80	»	41,862 76	
4	27,837 83	6,990 81	»	
5	152 64	»	639 41	
1	26,915 57	9,527 67	»	
2	199,950 64	470 61	»	
3	71,705 30	»	7,724 85	
4	37,500 »	37,500 »	»	
5	10,856 74	»	1,163 26	
Unique.	626,626 89	»	87,995 25	
. . .	1,681,402 69	72,139 55	163,301 54	
			72,139 55	
. . .	91,161 99	»	91,161 99	
. . .	1,772,564 68			

RÉCAPITU

MINISTÈRES ET SERVICES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1842.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1841.
Dette publique	32,065,776 80	39,903,157 50
Dotations	5,409,992 52	5,216,106 53
Ministère de la Justice	10,225,744 82	10,506,052 16
— des Affaires Étrangères	976,556 56	1,082,858 57
— de la Marine	1,051,847 50	828,591 95
— des Travaux publics	10,898,755 06	a) 10,887,160 04
— de l'Intérieur	5,281,290 63	b) 6,444,875 27
— de la Guerre	29,058,129 51	29,682,056 59
— des Finances	11,356,457 43	10,744,544 81
Remboursements et non-valeurs	1,772,564 68	1,681,402 69
TOTAUX PAR EXERCICE	106,094,914 71	114,976,586 11
DIFFÉRENCE en moins à l'exercice 1842	8,881,671 40	»
BALANCE	114,976,586 11	114,976,586 11
FONDS SPÉCIAUX.		
Par la loi du 29 septembre 1842, n° 827, art. 1er, le Gouvernement a été autorisé à ouvrir un emprunt, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 29,250,000 francs.		
Art. 2. Les fonds empruntés seront affectés comme suit :		
1° A l'achèvement du chemin de fer, jusqu'à concurrence de 24,000,000 de francs	19,438,725 56	»
2° A la création et à l'amélioration des voies de communication dans la province de Luxembourg, jusqu'à concurrence de 2,000,000 de francs	708,898 47	»
3° Au parachèvement de l'entrepôt d'Anvers, jusqu'à concurrence de 1,500,000 francs.	459,800 65	»
4° Au creusement d'un canal à petite dimension du Ruppel au canal de Bois-le-Duc, moyennant le concours des communes et des propriétés intéressées	1,750,000 »	»
Construction d'un canal de Zelzaete à la mer du Nord, pour l'écoulement des eaux des Flandres. Premiers travaux de la section de Damme à la mer (lois du 26 juin 1842, n° 478, et du 20 février 1844, n° 33)	941,570 49	»
TOTAUX PAR EXERCICE	23,278,995 17	»
DIFFÉRENCE en moins à l'exercice 1841	»	23,278,995 17
BALANCE	23,278,995 17	23,278,995 17

LATION.

DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
A 1842.	A 1841.	
10,887,160 53	3,049,779 83	
»	193,885 79	
414,089 65	131,782 51	
120,456 41	15,974 20	
»	223,255 35	
321,874 92	333,469 94	*a* et *b*) Les dépenses concernant l'*instruction publique, les lettres, sciences et arts*, qui, pour l'exercice 1841, font partie du Budget des *Travaux publics*, ayant été transférées, dans les présents états comparatifs, au Budget de l'*Intérieur*, il est nécessaire, pour avoir le total effectif des dépenses :
1,964,258 68	800,674 04	
4,022,945 14	3,599,017 86	
542,115 35	954,227 97	
72,159 55	163,501 54	
18,145,040 23	9,263,368 83	1° Du Département des Travaux publics, d'ajouter au total porté ci-contre de . . . . . fr. 10,887,160 04 la somme de . . . . . 1,620,498 75 Fr 12,507,658 79
9,263,368 83		2° Du Département de l'Intérieur, de déduire du total ci-contre de . fr. 6,444,875 27 la même somme de . . . . . 1,620,498 75 Fr 4,824,376 52
8,881,671 40		
»	19,458,725 56	
»	708,898 47	
»	439,800 65	
»	1,750,000 »	
»	941,570 49	
»	23,278,995 17	